Purchased 1826

LE COMMERCE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Tout exemplaire qui n'est pas revêtu de la signature de l'Auteur, sera réputé contrefaçon.

A. Moreau de Jonnès

IMPRIMERIE DE MIGNERET, RUE DU DRAGON, N.° 20.

LE COMMERCE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

ÉTAT ACTUEL DE SES TRANSACTIONS DANS LES PRINCIPALES CONTRÉES DES DEUX HÉMISPHÈRES ; CAUSES ET EFFETS DE SON AGRANDISSEMENT ET DE SA DÉCADENCE, ET MOYENS D'ACCROITRE ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ AGRICOLE, INDUSTRIELLE, COLONIALE ET COMMERCIALE DE LA FRANCE ;

Ouvrage qui a remporté le prix extraordinaire fondé par S. E. le Baron DE DAMAS, et décerné par l'Académie royale de Marseille.

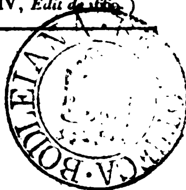
PAR ALEX. MOREAU DE JONNÈS,

Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, Officier supérieur au Corps royal d'Etat-Major, Membre du Conseil supérieur de santé du royaume, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, des Sociétés Philomatique, Philotechnique, de la Société médicale d'Emulation, du Cercle médical, des Sociétés royales de Médecine de Bordeaux et de Marseille, des Antiquaires de France, de la Société royale et centrale d'Agriculture, et des Académies des Sciences de Bruxelles, Turin, Stockholm, Madrid, Lyon, Marseille, Dijon, Rouen, Strasbourg, Mâcon, etc., etc.

Le Commerce est la source féconde, qui apporte l'abondance dans les États, et récompense le travail et l'industrie.

(LOUIS XIV, *Édit de 1669.*)

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, rue de l'Université, N.° 28 ;
REGNARD, Librairie du Commerce, rue Sainte-Anne, N.° 71 ;
ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, N.° 23.

1825.

A

LA VILLE DE MARSEILLE,

BERCEAU DE LA CIVILISATION DES GAULES,
PROTECTRICE DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS,
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DU COMMERCE MARITIME
DE L'ORIENT,
CITÉ FIDÈLE, DONT LA PROSPÉRITÉ EST ÉTROITEMENT LIÉE
A LA SPLENDEUR DU ROYAUME. *

Cet Ouvrage est respectueusement dédié

PAR L'AUTEUR.

* Réponse du Roi, à l'adresse de la ville de Marseille, au mois d'octobre 1824.

OUVRAGES DE L'AUTEUR, QUI ONT ÉTÉ COURONNÉS.

Statistique des Colonies françaises occidentales; savoir : la Martinique, les Iles de la Guadeloupe et la Guyane ; Ouvrage qui a remporté le prix de Statistique, décerné, pour la première fois, en 1819, par l'Académie royale des Sciences de l'Institut.

Prospérité des Colonies, ses élémens, ses conditions nécessaires, et les moyens qui peuvent la faire naître, l'agrandir et la perpétuer, dans les anciens et les nouveaux Établissemens transatlantiques de la France ; Ouvrage qui a remporté le prix extraordinaire fondé par S. Ex. le Ministre de la Marine et des Colonies, et décerné par l'Académie royale des Sciences de Lyon, dans sa séance publique du 1.er juillet 1822.

Recherches sur la supériorité littéraire de l'Angleterre ou de la France, dans les différentes espèces de Romans modernes ; Ouvrage qui a remporté le prix décerné par l'Académie de Mâcon, dans sa séance publique du 25 août 1824.

Le Commerce au dix-neuvième Siècle, État actuel de ses transactions dans les principales contrées des deux Hémisphères ; Causes et Effets de son agrandissement et de sa décadence, et Moyens d'accroître et de consolider la prospérité agricole, industrielle, coloniale et commerciale de la France ; Ouvrage qui a remporté le prix extraordinaire fondé par S. Ex. le Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, et décerné par l'Académie royale de Marseille, dans sa séance du 29 août 1824. — Deux volumes in-8.° Paris, 1825.

Changemens produits dans l'État physique des Contrées, par la

destruction des Forêts; Ouvrage qui a remporté le prix décerné par l'Académie royale des Sciences de Bruxelles, dans sa séance générale du 6 mai 1825. Imprimé par ordre de l'Académie. Un volume in-4.° Bruxelles, 1825.

Monographie historique et médicale de la Fièvre jaune; envoyée aux administrateurs et aux chefs du service de santé des ports de France et des Colonies, par ordre de LL. EEx. les Ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine. Un volume in-8.° Paris, 1820. Migneret.

Histoire physique des Antilles françaises, savoir : la Martinique, les Iles de la Guadeloupe. Tome I.er, contenant : la Géologie et la Minéralogie de ces Iles et le Tableau de leur climat. Paris, 1822. Un volume de 600 pages. Migneret. — Tome II.me, sous-presse, contenant : la Flore caraïbe et la Zoologie des Antilles.

Rapport au Conseil supérieur de Santé du Royaume, sur le Choléra pestilentiel de l'Inde et de Syrie. Un vol. in-4.° Paris, Imp. royale, 1824.

En 1822, au commencement de la crise dont le Commerce de l'Europe continentale éprouve encore les pernicieux effets, Son Excellence le Lieutenant-général Baron de Damas, alors gouverneur de la division militaire de Marseille, conçut le dessein généreux d'instituer une enquête pour approfondir les causes de cette crise, et chercher les remèdes qu'il est possible de lui opposer; il fonda, dans ce double objet, un prix extraordinaire qui fut proposé par l'Académie royale de Marseille, pour la meilleure solution des questions suivantes :

1.° Quelles sont les véritables causes des pertes dont le Commerce se plaint aujourd'hui?

2.° Quels sont les moyens les plus efficaces de lui procurer les avantages qui lui sont nécessaires?

Plusieurs mémoires sur ces deux questions furent présentés à l'Académie, en 1823, et lui parurent dignes de ses éloges, mais aucun d'eux ne résolut complètement le problème important et difficile dont on demandait la solution, et l'on remit à l'année suivante le prix qui devait être l'honorable récompense de ce succès. Le nouveau concours, ouvert en 1824, fut rempli par d'autres ouvrages plus nombreux et plus considérables que ceux qui avaient été soumis au premier, et il

montra que la propagation des lumières est telle en France, qu'on peut obtenir d'une enquête académique, des travaux estimables, même sur les sujets d'économie politique les plus vastes et de l'ordre le plus élevé.

Enfin, dans la séance générale, tenue le 29 août 1824, sous la présidence de M. le Comte de Villeneuve, Préfet des Bouches-du-Rhône, et auteur de l'une de nos meilleures statistiques départementales, l'Académie a couronné l'ouvrage que nous soumettons au jugement du public.

Le Conseil municipal de Marseille, présidé par M. le Marquis de Montgrand, Maire de cette illustre cité, déférant au vœu que l'Académie lui en a exprimé, a bien voulu agréer, pour la ville de Marseille et en son nom, l'hommage et la dédicace de cet ouvrage; et la Chambre de commerce, ainsi que les autres institutions, se sont vivement intéressées à sa publication.

L'Académie de Lyon donnant à l'auteur, dans cette occasion, un nouveau témoignage de la bienveillance et de l'estime dont elle l'honore, a réclamé spontanément de l'autorité municipale, son concours et son appui dans le même objet.

Pour mériter, s'il se peut, cette haute approbation, l'auteur s'est efforcé de diminuer les imperfections de son premier travail; il lui a donné les développemens que comportent l'étendue du sujet et

son importance ; il a cru nécessaire de rectifier et d'agrandir la division des matières, d'embrasser de plus nombreux résultats, de présenter un parallèle de la puissance commerciale des premières nations du monde civilisé, et de multiplier, par ses recherches, les faits, les calculs, les comparaisons numériques, les déterminations positives et les données statistiques qui seules peuvent fixer les idées sur la situation actuelle du commerce de la France, sur ses besoins et sur les ressources dont l'usage permet d'accroître sa prospérité.

Par l'adoption de cette méthode rigoureuse, l'auteur ayant rapproché son sujet du domaine de la science, il a cru devoir soumettre son travail à une Commission de l'Institut, composée de MM. de Laplace, Fourier, Coquebert-Montbret, Ramond et Lacroix. Le rapport de ces savans illustres, approuvé par l'Académie royale des Sciences, et consigné dans l'Analyse de ses travaux, pendant 1824, est ainsi conçu :

« M. Moreau de Jonnès, Correspondant de l'Académie, vient d'achever un grand ouvrage d'économie politique d'une haute importance, où il passe en revue, dans les deux premières parties, d'une manière comparative, la situation du Commerce dans les principaux pays de l'Europe et dans les États-Unis d'Amérique. Dans une troisième partie, il traite des moyens d'accroître et de consolider la

prospérité du Commerce français dans les deux Hémisphères. Cet énoncé suffira pour faire voir que la Commission n'a pas dû comprendre ce travail dans le concours de statistique; mais, en même temps, chacun des Commissaires individuellement a rendu une pleine justice aux savantes recherches de l'auteur, et au soin avec lequel il a réuni une multitude de faits épars dans beaucoup d'ouvrages français et étrangers, qu'il a coordonnés habilement, et dont il a su faire un ensemble fécond en résultats précieux. Les Commissaires ont donc pensé que cet ouvrage est digne de fixer l'attention des savans et des hommes d'État, et qu'il mérite de grands éloges. Ils ont exprimé le désir que l'auteur en fît jouir le public par la voie de l'impression. »

(*Analyse des Travaux de l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, pendant l'année* 1824, *partie Mathématique*, *par M. le Baron Fourier*, *Secrétaire perpétuel*, page 83.)

RECHERCHES

STATISTIQUES

SUR LES CAUSES ET LES EFFETS DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA DÉCADENCE DU COMMERCE, AU 19.me SIÈCLE, ET SUR LES MOYENS D'ACCROÎTRE ET DE CONSOLIDER SA PROSPÉRITÉ.

LES sciences atteignent leurs plus hautes destinées, quand, suspendant la recherche des théories abstraites et spéculatives, elles se servent de la puissance de leurs moyens d'investigation, pour résoudre les questions qui importent aux intérêts de la patrie, au perfectionnement de l'état social et au bonheur de l'espèce humaine. Elles toucheraient à ce triple but, si, par leurs efforts, le commerce agrandissait sa prospérité; car l'agriculture et l'industrie développeraient bientôt, en partageant ses succès, les ressources précieuses du sol vaste et fertile de la France, de son heureux climat et de sa population nombreuse, active et puissante; la société acquerrait les moyens d'extirper l'ignorance, la misère et le crime; et le bien-être de l'homme, fruit de ses utiles travaux, rendrait les vertus plus faciles et le bonheur domestique moins rare et plus durable.

Mais quels dons de la nature, de l'étude et de l'expé-

rience ne faudrait-il pas pour explorer la source qui promet de répandre tant de bienfaits? Quelle entreprise peut trouver plus d'obstacles que celle de découvrir ses ramifications innombrables, de les faire connaître et d'indiquer quels avantages il est possible d'en obtenir? Est-il une tâche plus vaste et plus importante? Le commerce embrasse le monde; les contrées les plus éloignées l'enrichissent de leurs tributs; il marche avec la civilisation; il s'appuie sur les institutions politiques; il favorise l'accroissement de la population et en devient la nécessité. Il développe le génie industriel des peuples; il protège l'agriculture; il en multiplie les produits; il met à profit les ressources du sol et du climat; il donne naissance à la navigation; il fait créer des colonies et change des forêts inextricables en contrées fertiles, et des rochers arides en cités florissantes. Les questions qui se lient à sa prospérité ne peuvent être résolues sans le concours d'une foule de connaissances positives; il n'est possible d'arriver à leur solution que par une investigation difficile des lieux, des temps, des hommes et des choses. Il faut interroger l'histoire pour apprendre quelle influence exercent sur la splendeur commerciale des Etats, les malheurs de la guerre et les bienfaits des institutions civiles; il faut chercher dans le dédale de la diplomatie, quelles clauses obscures des traités peuvent changer en mal le bien qu'on attendait d'une amitié nouvelle; il faut consulter les lois de la nature qui prescrivent des limites à la puissance humaine, et qui assujettissent les succès du commerce à la triple influence du climat, du sol et de la position géographique; il faut étudier les habitudes et les mœurs des

nations, qui déterminent l'étendue de leurs besoins; il faut reconnaître si le degré de civilisation des peuples permet au génie des arts de satisfaire à ce que réclament le luxe et la nécessité pour leur propre consommation, et pour celle des pays liés avec eux par la navigation. Il faut savoir quel végétal inconnu de l'antiquité peut, comme la canne à sucre, couvrir de ses riches forêts quelques terres lointaines, et donner, chaque année, à deux puissances seulement, une récolte d'un demi-milliard. Il faut compulser les documens officiels et découvrir, dans leurs données numériques, les élémens qu'une prudence soupçonneuse refuse d'y exprimer; il faut soumettre à un examen rigoureux les matériaux qu'on emploie, et ne point s'en servir sur la seule garantie de l'élévation ou la renommée des autorités qui les fournissent; il faut sur-tout faire naître la conviction par des faits et des calculs, et, traitant la science importante du commerce comme les sciences exactes, procéder rationnellement, par l'analyse, enseigner la vérité telle que la donnent les axiomes mathématiques, et s'appuyer sans cesse sur l'exemple, l'expérience et les conséquences qui en résultent immédiatement.

C'est en suivant ces guides fidèles que nous allons essayer de tracer l'histoire statistique du commerce de la France, d'exposer sa situation actuelle, et de la faire mieux apprécier en lui comparant le commerce de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Les conseils du passé nous feront connaître les moyens d'améliorer l'avenir.

Nous diviserons ce vaste travail en trois parties, qui comprendront chacune: l'exposition des faits, leurs ré-

sultats et l'application des principes qui en sortent nécessairement.

Dans la première, nous entreprendrons de déterminer quelles sont les causes essentielles de l'agrandissement du commerce et de fixer les conditions de la prospérité de chacune de ses branches principales. Nous montrerons, par l'exemple de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, quels sont les effets de la réunion de ces conditions.

Dans la seconde partie, nous examinerons quelles sont les causes de la décadence du commerce, soit générales, locales ou éventuelles.

Dans la troisième, nous procéderons à l'investigation des moyens d'accroître la prospérité du commerce français dans les deux hémisphères. Nous sommes loin de croire en indiquant ces moyens, qu'ils puissent être entièrement adoptés, et qu'il n'y en ait point, dans leur longue série, qui ne soient intempestifs, impraticables, infructueux ou peut-être même nuisibles : ce n'est point leur exécution, mais seulement leur examen qui nous paraît désirable.

Nous ne prétendons pas non plus, en faisant usage d'une multitude de termes numériques, avoir toujours atteint, par nos efforts, une exactitude rigoureuse, ou n'avoir jamais énoncé que des vérités entièrement incontestables; et quoique nous ayons tiré de documens officiels ou authentiques la plupart de nos données, nous admettons volontiers la possibilité d'avoir été, plus d'une fois, induits en erreur.

En reconnaissant d'avance les imperfections dont cet

ouvrage est vraisemblablement entaché malgré nos soins, qu'il nous soit du moins permis d'espérer qu'on ne se méprendra point sur le sentiment qui nous a fait montrer si souvent l'Angleterre comme un modèle. Le premier de nos devoirs et de nos désirs, est, en traitant d'intérêts aussi graves, de ne jamais nous écarter de ce que nous prescrivent la justice et la vérité; mais si nous n'avions pu nous défendre de quelque partialité secrète, c'est la France, c'est notre patrie, qui seule eût été l'objet de notre prédilection.

PREMIÈRE PARTIE.

CAUSES ET EFFETS DE L'AGRANDISSEMENT DU COMMERCE, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Les causes de l'agrandissement du commerce et de sa prospérité sont complexes et liées les unes aux autres de manière à rendre nécessaire le concours de leur action réciproque : elles agissent particulièrement sur chacune des trois branches du commerce maritime et continental; savoir :

1.° L'exportation des produits du sol et de l'industrie;

2.° L'importation;

3.° Le commerce colonial.

Nous chercherons dans les chapitres suivans à déterminer le degré de puissance de chacune d'elles, sur ces trois grandes sources de la richesse des états; et nous montrerons l'influence prodigieuse qu'elles exercent sur les destins du monde civilisé, et principalement sur ceux de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Empire Russe.

CHAPITRE PREMIER.

Causes de l'agrandissement et de la prospérité du commerce d'exportation des produits du sol et de l'industrie.

Parmi les erreurs qui corrompent l'opinion publique, l'une des plus répandues est celle qui fait entièrement dépendre les progrès du commerce de la volonté des hommes. On méconnaît généralement cette vérité, qu'enseigne pourtant l'histoire, qu'il est un ensemble de conditions rigoureuses, qui limitent la puissance humaine et rendent infructueux les efforts qu'elle fait pour s'affranchir de leur joug.

Celles de ces conditions, auxquelles est attaché l'agrandissement du commerce d'exportation, sont : l'influence d'un climat favorable, l'avantage d'un sol fertile, les puissantes ressources d'une grande population, l'ascendant du génie industriel des peuples et le pouvoir tutélaire des institutions.

L'appréciation de chacun de ces élémens, nous permettra de déterminer l'ensemble des causes de la prospérité commerciale et les moyens d'accroître la masse des exportations.

1.° *Influence du climat.*

Le commerce est soumis à l'action des agens naturels dont se forme la puissance du climat, et dès son berceau il en éprouva l'influence. On sait en effet qu'il naquit dans les belles contrées de l'Inde, et que les peuples, qui

les premiers étendirent son empire et celui de la civilisation, habitaient les rives de la Méditerranée. C'est uniquement aux régions méridionales que le ciel accorde les productions riches et abondantes qui peuvent en même temps fournir aux besoins de la population et alimenter son commerce extérieur. Dix-huit siècles de travaux ont acquis à l'Angleterre et à la France septentrionale tout ce que comporte leur climat (1); et une immense naturalisation de plantes et d'animaux leur donne presque tous les avantages dont jouit le midi de l'Europe, par les seuls bienfaits d'une situation plus heureuse. Mais l'abaissement de la température, qui déjà prive ces contrées de plusieurs végétaux précieux, exclut entièrement des pays situés sous de plus hautes latitudes, toutes les cultures riches et importantes dont les produits forment le commerce d'exportation. C'est par l'influence du climat, que l'Angleterre est réduite à envier à la France ses vignes, qui accroissent annuellement d'un vingtième la valeur des produits agricoles qu'elle exporte. C'est par elle que l'Italie nous rend tributaires pour ses soies, d'une somme

(1) Le nombre total des plantes exotiques importées en Angleterre, paraît être au moins de 11,970. Les 47 premières espèces, y compris l'oranger, l'abricotier, le grenadier, furent introduites avant ou durant le règne de Henri VIII ; 533 durant celui d'Elisabeth ; 578 pendant le règne des deux Charles, et la domination de Cromwell ; 44 sous Jacques II ; 208 sous Guillaume et Marie ; 230 sous le règne d'Anne ; 182 sous Georges I.er ; 1770 sous Georges II, et 6,756 sous Georges III, ou près de la moitié des plantes exotiques contenues aujourd'hui dans les jardins de la Grande-Bretagne.

de 25 millions, et que nous devons acheter pour une valeur double de coton en laine aux pays plus méridionaux que le nôtre; enfin, c'est elle qui fait dépendre l'Europe des deux Indes, et fait débarquer annuellement, dans les seuls ports de la France et de l'Angleterre, une masse de sucre pesant au moins 450 millions de livres; ce qui suppose que, pour cet objet unique, la mer est sillonnée tous les ans par une flotte de 2,400 navires de plus de 200 tonneaux chacun, et dont les équipages formeraient une armée de 25,000 hommes.

La distribution des végétaux du globe étant soumise à la puissance des climats, le nombre des plantes qui composent la flore indigène et exotique de chaque contrée, diminue en raison inverse de l'élévation des latitudes. La variété et la richesse des produits du règne végétal décroissent dans la même proportion; et conséquemment, la quantité et la valeur des objets d'exportation provenant du sol, s'atténuent à mesure qu'on se rapproche des régions boréales. L'industrie humaine et le perfectionnement de l'état social, par les efforts prolongés d'un grand nombre de générations, peuvent vaincre ou affaiblir cette influence à quelques égards, et reculer les limites que la température semblait imposer à diverses espèces de plantes ou d'animaux utiles. Mais ce sont des succès partiels et temporaires, qui ne réussissent point à acclimater de grandes cultures et à dispenser les peuples du nord de recourir à ceux du midi, pour satisfaire à une foule de besoins. L'agriculture perfectionnée de l'Angleterre n'obtient de la vigne, malgré la puissance de ses efforts, que des raisins sans saveur, et mûris par la chaleur du feu;

les orangers qui parent nos jardins, ne cessent point, après deux siècles de soins persévérans, de nous refuser les fruits qu'ils prodiguent aux rives du Tage et du Guadalquivir. Des mains habiles et la volonté d'un conquérant impérieux, n'ont point habitué le cotonier dans nos champs; la canne à sucre, quoiqu'elle ait promis plusieurs fois de prospérer en Sicile, en Italie, en Espagne, n'a rien fourni à l'exportation de ces contrées. Le maïs et l'olivier n'enrichissent de leurs dons que les provinces méridionales de la France et refusent de les accorder aux autres parties de ce royaume. Enfin, telle est cette puissance du climat, que la Suède, qui, dans l'entière destruction de ses forêts, trouvera celle de la principale branche de son commerce, ne peut remédier à ce désastre en demandant quelqu'autre production au sol froidureux de son vaste territoire. Si l'obstacle qui s'y oppose n'était pas insurmontable, la Russie, qui, depuis un siècle, s'agrandit par la guerre, se serait civilisée et enrichie par l'agriculture et le commerce. L'inutilité de ses tentatives lui a montré que pour acquérir ces avantages, au lieu de combattre, comme le voulait Pierre-le-Grand, un climat défavorable, il lui fallait l'abandonner et se rapprocher des contrées tempérées. Au lieu d'employer des siècles à défricher des steppes, abattre des forêts et dessécher des contrées marécageuses, qui n'éprouvent l'influence fécondante du soleil que pendant un tiers de son cours annuel, cette puissance s'est avancée vers le midi; et il lui a suffi de moins de quarante ans pour créer, dans ses nouvelles provinces de la mer Noire, les objets d'une exportation qui s'élève déjà à plus de

60 millions de francs, et qui lui fait voir dans une perspective séduisante, à quelle prospérité commerciale elle atteindrait, par la possession de la Romélie et du plus beau port de l'Univers.

Pour réduire à des termes numériques et comparables, l'influence des divers climats sur la valeur des productions agricoles, qui forment la base de l'exportation, nous chercherons quel est, sous les différentes zônes, le produit brut d'une surface égale en étendue et rapportant le fruit de l'une des cultures principales, qui diffèrent dans chaque région du globe, en raison de sa latitude.

Dans les contrées rapprochées du cercle polaire, les bois de construction et le chanvre sont presque les seuls objets que le règne végétal fournisse avec une abondance qui en permette l'exportation. L'hectare planté en bois et aménagé convenablement, rapporte annuellement 20 fr., par un terme moyen; semé en chanvre, il donne plus de 200 francs; mais l'encombrement de ces objets rend difficiles et dispendieux leur transport, leur entrepôt et leur embarquement, et diminue considérablement les profits qu'ils promettent.

En France, l'hectare semé en blé rapporte, par un terme moyen, 2,800 livres de grain, ou 18 hectolitres, qui, à 14 francs chaque, forment, la semence étant déduite, un produit annuel de 252 francs, c'est-à-dire un 5.ᵉ de plus que les chanvres des contrées du Nord, et douze fois plus que leurs bois.

Plantée en vigne, cette étendue de terrain produit, par un terme moyen, d'après nos calculs, 254 francs, et d'après ceux d'Arthur Young, 437 francs; ce qui donne

communément à un hectare de cette culture, la valeur d'un bois de haute-futaie, qui en a 13 d'étendue ou même 22. S'il s'agissait des vignes qui donnent des vins de qualité supérieure, la différence serait comme 75 à 1.

Sous une latitude plus méridionale que la France, l'hectare cultivé en riz, donne à la Caroline, 37 hectolitres pesant chacun 162 livres, ce qui, faisant ensemble près de 6,000 livres à 20 centimes le kilogramme, forme un produit de 300 francs, ou un 6.e de plus que la culture de nos céréales, et même de nos vignes.

En Grèce, la culture de l'olivier, du cotonier et de la garance donne environ 600 francs par hectare, ce qui est un produit double de celui que comporte notre climat.

Au Mexique, sous la zône torride, mais à une élévation de 600 mètres, l'hectare semé en froment donne au bout de soixante-quinze jours une récolte qui, au lieu de quintupler ou de sextupler la semence comme en Europe, la rend seize fois. L'arpent qui nous rapporte seulement d'après les estimations de Lavoisier, 1000 à 1200 livres de grain, en produit, aux environs de Victoria, 3,000 à 3,200, c'est-à-dire trois fois autant. Ainsi, à prix égal, l'hectare rapporterait au cultivateur mexicain, 750 francs.

Mais cette valeur est triplée lorsqu'au lieu de végétaux des régions tempérées, ce sont des plantes tropicales qui sont l'objet des cultures.

L'hectare planté en caféyers donne 2,000 livres pesant de graines, qui, à 1 franc 10 centimes la livre, font un revenu de 2,020 francs.

Planté en cannes à sucre, il produit par un terme moyen, 4659 livres de sucre brut, qui, à raison de 45 fr.

le quintal, forment un revenu annuel de 2,092 francs.

Ainsi, dans les contrées tropicales, l'hectare cultivé en caféyers ou en cannes à sucre, rapporte huit fois plus qu'en blé et en vignes dans nos climats; son produit est sept fois plus considérable que lorsqu'il est semé en riz, sous le 32.° parallèle, dans les parties méridionales des Etats-Unis; il est trois ou quatre fois plus riche que celui des cultures de la Grèce; il vaut dix à onze fois le produit le plus avantageux des contrées boréales, et plus de cent fois l'exploitation de leurs forêts.

Si l'hectare des contrées équatoriales était planté en arbres à épiceries, tels que le cannelier, le giroflier, le poivrier, il rapporterait, année moyenne, 3,000 francs; et son produit serait plus grand d'un tiers que dans les exemples précédens.

L'influence du climat est donc telle qu'elle peut faire varier la nature et la valeur des productions du sol, dont se forme, en partie, le commerce d'exportation, au point que le rapport de la même surface soit comme : 20, 200, 252, 300, 750, 2020, 2092 ou 3000.

Par cette influence, les contrées tropicales l'emportent sur toutes les autres; et parmi les contrées de la zône tempérée, les plus méridionales ont d'immenses avantages sur celles qui gissent sous de hautes latitudes. L'Angleterre qui est privée de la culture de la vigne, de l'olivier et du maïs, est bien moins favorisée que la France, qui possède ces utiles végétaux; l'Espagne et l'Italie, qui pourraient y joindre le mûrier, le cotonnier, la garance et peut-être la cochenille, ont reçu de la nature un climat encore plus propice; mais les belles régions de l'Asie où

croissent la canne à sucre, le caféyer, les arbres à épices, les bois de teinture et les plantes aromatiques, montrent dans toute leur variété, leur abondance et leur richesse, les dons que le travail de l'homme peut obtenir de la terre, et que le commerce transporte jusque dans les contrées les plus éloignées.

Dans l'état de dépendance où sont, de l'Europe, les autres parties du globe, si l'on considère spécialement les pays où la civilisation moderne s'est, pour ainsi dire, concentrée, il faut reconnaître que les deux grandes péninsules italique et hispanique étant dépouillées de la puissance agricole et industrielle que leur assignaient leur climat et leur heureuse situation, la France est le pays le plus favorisé par ces deux causes de prospérité; elle l'est beaucoup plus que l'Angleterre qui participe des régions boréales, et cependant nous verrons bientôt que la balance de ses exportations est presque constamment à son désavantage, tandis que celle de la grande Bretagne lui apporte sans cesse de nouveaux trésors.

Il faut en conclure que l'Angleterre parvient à combattre efficacement par les ressources de sa vaste industrie, les inconvéniens attachés à son climat, tandis que la France, qui devrait tirer du sien d'immenses avantages pour accroître, par la variété, la quantité et la valeur des produits de sa culture, la masse et la richesse de ses exportations, ne fait point profiter son commerce de la protection qu'un heureux climat devrait lui donner.

2.° *Influence du sol.*

Un commerce actif et prospère peut avoir lieu, sans aucune production indigène du sol, dans une ville telle

que Tyr dans les temps anciens, et Gênes ou Venise dans les siècles modernes; mais ce commerce se réduit à celui d'entrepôt, et sa durée est éphémère, parce qu'il est dans la dépendance absolue des transactions humaines et qu'il n'a point pour base la puissance des agens naturels. Il est possible néanmoins qu'il se prolonge et s'étende comme celui de la Hollande, s'il est alimenté par de grandes colonies, dont les productions suppléent à celles de leur métropole; mais le commerce, tel que l'ont fait les peuples de l'Europe réunis en sociétés immenses, accroissant perpétuellement leurs besoins et leur industrie, ne peut exister avec le développement qu'il a reçu, que par les ressources de l'agriculture. C'est du secours qu'elle lui donne, qu'il tire ses moyens d'échange, et c'est avec les richesses du sol qu'il obtient de l'étranger les matières premières, dont ses manufactures décuplent la valeur. De même qu'un climat favorable permet de varier la nature des productions et en élève le prix, la fertilité de la terre et l'étendue du sol en accroissent la quantité; elles récompensent le travail, en fournissant, avec abondance, à la consommation, et en livrant au commerce les premiers élémens, dont se forment ses exportations et sa prospérité.

Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, la compétition commerciale existant entre deux états, doit se terminer en faveur de celui dont le territoire est le plus vaste et le plus fertile, s'il sait en explorer utilement tous les avantages, puisqu'il possède une plus grande masse d'objets d'exportation, et conséquemment des moyens plus considérables d'échange, d'industrie et de commerce. Cet

avantage s'augmente d'autant plus que la protection du climat lui donne la faculté de varier les productions du sol, et qu'elle leur accorde une valeur supérieure à celles des régions boréales.

La France et l'Angleterre qui sont placées à la tête de la civilisation du monde, sont les seuls Etats dont la rivalité commerçante puisse nous offrir une application de ces principes, appuyée par des faits statistiques pleinement établis. Nous allons, en les comparant l'un à l'autre sous les rapports de l'étendue et de la fertilité, chercher à déterminer le degré d'influence qu'exerce le territoire d'un peuple sur la richesse de son commerce.

La surface de l'Angleterre et du Pays de Galles est de	54,112 milles carrés.
Celle de l'Ecosse de	25,600
Celle de l'Irlande de	28,012
L'étendue du Royaume-Uni est de	107,724 milles carrés,
chacun de 2 kilom. carré, 58 hect. • ou environ, ...	13,396 lieues carrées.

La surface de la France est de	26,900 lieues carrées,
chacune de 25 au degré.	
Celle de la Corse de.	540
L'étendue du Royaume est de,	27,440 lieues carrées.

La différence de surface entre la France et la Grande-Bretagne est conséquemment de 14,044 lieues carrées, et l'étendue du premier de ces Etats excède de 648 lieues le double de la surface du second.

D'après d'autres supputations, il faudrait porter jusqu'à 121,329 milles carrés d'Angleterre, l'étendue des Iles Britanniques, qui contiendrait alors 31,448,479 hectares. La surface de la France étant strictement bornée à 51,910,062 hectares, la différence ne serait que de 20,461,584 hectares, ou environ deux cinquièmes.

La connaissance de la fertilité du sol repose sur des bases moins positives que la détermination géodésique de sa surface; cependant nous pouvons l'acquérir à un degré suffisant par la considération de données authentiques, qui fournissent des termes approximatifs.

Il n'en est point des contrées de l'Europe comme de celles du Nouveau-Monde, où d'immenses régions n'ont jamais été cultivées, faute de population; en France et en Angleterre, par-tout où la terre a promis l'abondance au travail, elle a cessé de demeurer en friche. Sans doute une grande étendue de territoire qui refuse maintenant de produire des moissons, pourrait agrandir le domaine de l'agriculture, si une industrie ingénieuse et persévérante y développait ou y faisait naître la fertilité; mais on peut croire sans erreur que toutes les bonnes terres sont en culture dans des contrées aussi populeuses, et que, s'il y existe des terrains en friche qui pourraient en accroître la surface, ce serait seulement par des soins et des efforts multipliés qu'on y parviendrait, en réussissant à vaincre leur stérilité naturelle.

Ainsi l'étendue des terres cultivées représente à très-peu de chose près celle des terres fertiles; et s'il y a quelques modifications à faire dans ce rapprochement, ce doit être plutôt en moins qu'en plus; car la nécessité

fait souvent mettre en culture des terres médiocres ou mauvaises, et il est bien rare que des terrains fertiles soient négligés.

D'après cette double considération, nous essayerons de trouver les limites du domaine de l'agriculture dans les Iles Britanniques et en France.

La surface de l'Angleterre et du Pays de Galles est distribuée ainsi qu'il suit :

Blé, orge et seigle........	3,858,000 acres statute.
Avoine et pois...........	2,800,000
Navets, choux, carottes...	1,120,000
Trèfles..................	1,120,000
Houblon.................	35,000
Jardins, vergers.........	45,000
Parcs, pépinières.........	24,500
Jachères................	2,100,000
Pâturages...............	17,000,000
Bois...................	1,600,000
Eaux et chemins.........	1,282,100
Communes et terres incult.es	6,277,800
TOTAL...	37,334,000 acres.

Le domaine de l'agriculture, restreint aux terres maintenant cultivées et y compris les parcs, est de 9 millions d'acres ou environ 3,600,000 hectares. Les pâturages et les jachères en occupent 19 millions ou plus du double. Les bois forment seulement un peu plus du 6.e des terres cultivées, le 12.e de l'étendue des pâturages et le 23.e de la surface totale. Les terres incultes et les eaux ont une étendue de 7,559,900 acres, ou plus de 3 millions d'hec-

tares, équivalant à un 6.e près, à toute la surface des terres cultivées; jointes aux jachères, elles forment 9,659,000 acres, c'est-à-dire plus du quart de la surface entière du pays; réunies aux paturages, qui par leur nature se confondent souvent avec elles, elles excèdent de beaucoup les deux tiers de l'Angleterre et du pays de Galles.

D'après Middleton et le comité d'Agriculture, le territoire de ces deux pays est ainsi qu'il suit:

Terres incultes et en communes....	7,816,000 acres.
— cultivées ou en rapport....	29,518,000
Surface totale..................	37,334,000 acres,

ou environ 14,700,000 hectares.

Suivant les meilleures autorités, le sol de l'Ecosse est distribué ainsi qu'il suit:

Terres incultes.................	14,213,224 acres.
— cultivées ou en rapport.....	12,151,471
Surface totale..................	26,364,000 acres,

ou environ 10,500,000 hectares.

D'après les recherches de Newman et du docteur Beaufort, l'Irlande semble divisée de la manière suivante:

Cultures et paturages...........	12,439,000 acres.
Terres incultes ou stériles........	7,000,000
Surface totale..................	19,439,000 acres,

ou environ 8 millions d'hectares.

Les 7 millions d'acres incultes de l'Irlande se forment de 3 millions de *bogs* ou marais, 3 millions incultes mais

divisés en propriétés, et un million fournissant quelques productions sans valeur.

D'après ces données, la surface du Royaume-Uni, serait d'environ 83,144,000 acres ou à peu près 33 millions d'hectares. Les terres incultes et conséquemment presque entièrement stériles, n'auraient guère moins de 30,000,000 d'acres, ou près de 12 millions d'hectares; elles formeraient conséquemment beaucoup plus du tiers de la surface totale des Iles Britanniques; on peut même admettre qu'elles en constituent la moitié; et Mac-Diarmid, dans son enquête sur le systême de défense de la Grande-Bretagne avance, comme un fait démontré par le calcul, que près de la moitié de son territoire est inculte (*waste*) ou improductif. A l'appui de cette assertion, nous trouvons en effet, par d'autres données que nous fournit sir John Sinclair, qu'en Ecosse, les terres cultivées entièrement ou partiellement ont une surface de 876 lieues carrées; et celles en friche, inclusivement aux bois et aux plantations, 2,413 lieues. Le territoire étant réduit à 3,289 lieues carrées, par l'étendue des lacs, qui est de 71; les terres incultes, en y joignant les bois, occupent presque les deux tiers de la surface de l'Ecosse.

La France va nous offrir dans la division de son territoire, une distribution différente. D'après les opérations de détail du cadastre, sa surface est ainsi qu'il suit:

Terres de labour.	22,818,000 hectares.
Vignes.	1,977,000
Potagers.	328,000
Jardins et vergers.	687,000
Cultures particulières.	780,000

Olivettes	43,000 hectares.
Houblonières	60,000
Chateigneraies	406,000
Parcs, bosquets, pépinières	39,000
Oseraies, aunaies	53,000
Paturages	3,525,000
Prés	3,488,000
Bois de futaie	460,000
Taillis	6,612,000 (1)
Terres vagues, landes, bruyères	3,841,000
Tourbières	7,000
Mines et carrières	28,000
Superficie des propriétés bâties et imposées	213,000
Canaux de navigation et d'irrigation	9,000
Etangs	213,000
Marais	186,000
Routes, rivières, montagnes, rochers	6,555,000

Surface totale de la France.... 52,000,000 hectares, ou environ 27,000 lieues carrées.

On trouve, en aggroupant ces termes numériques, que l'ensemble des cultures occupe 27,191,000 hectares, ou plus de moitié de la surface du Royaume. Les paturages

(1) Le Mémorial des eaux et forêts ne porte l'étendue actuelle des forêts qu'à 6,521,470 hectares, au lieu de 7,072,000, dont on faisait compte en 1816.

forment 7,013,000 hectares, ou du 7.e au 8.e de l'étendue de la France. Les bois sont à peu près aussi vastes. Les canaux et la superficie occupée par les édifices est de 222,000 hectares. Les terres vagues, les landes, les bruyères, les montagnes stériles, les ruisseaux, les rivières, les étangs, les marais, les tourbières, les carrières et les mines forment 10,830,000 d'hectares. Si l'on extrait de cette étendue celle des terrains utilement employés par les carrières, les mines, les routes, qui seules occupent 115,000 hectares, il ne restera pas la 5.e partie de la surface du royaume pour les eaux et les terres incultes.

Si l'on compare cette distribution géodésique à celle du territoire des Iles britanniques, on arrive aux résultats ci-après : le domaine de l'agriculture, formé des terres de labour, des paturages et des bois, a en France une étendue de 41 millions d'hectares. Dans la Grande-Bretagne, il est de 21 millions. La différence absolue est de près de moitié. Les terres incultes, et en grande partie stériles, ont une surface de 12 millions d'hectares, dans les Iles Britanniques, et de 10 millions en France. Dans ce dernier royaume, elles ne forment que la 5.e partie de la surface totale, tandis qu'elles en constituent plus du tiers dans les Iles britanniques, et vraisemblablement sont même égales à la moitié de leur étendue. La fertilité de l'une et de l'autre contrée étant dans des termes analogues, si l'on suppose une industrie agricole également puissante, la France peut conséquemment donner, abstraction faite des avantages de son climat, une quantité de produits agricoles bien plus grande que celle qu'il

est possible à l'Angleterre de tirer de son territoire, puisque d'une part, sa surface est d'une étendue presque double, et que de l'autre les terres en rapport sont comparativement comme les 4 cinquièmes et la moitié. Ainsi l'influence qu'exerce le sol sur la prospérité commerciale et son agrandissement, produit, en faveur de la France comparée aux Iles Britanniques, une différence de plus du quart, quant à la surface fertile du sol et de près de moitié, quant à l'étendue du territoire agricole. Si les termes de cette différence ne se retrouvent point dans la comparaison du produit de notre sol, avec la quantité et la valeur des productions, que l'Angleterre obtient de son agriculture, et qui lui servent à alimenter son commerce extérieur, il demeurera évident qu'il ne faut en accuser, ni la fertilité de notre territoire, ni son étendue. Par la connaissance du déficit, qui a lieu, dans la masse de nos productions agricoles, et subséquemment dans celle de nos exportations, nous pourrons apprécier les effets des causes, qui atténuent la prospérité de notre commerce, et montrer à quelle immense supériorité le ferait parvenir la destruction de leur funeste puissance.

Suivant Colquhoun, le produit brut de l'agriculture des Iles Britanniques s'élève annuellement à 216,817,000 livres sterling, ou 5,420,425,000 fr., réduit pour revenu net, à 107,246,000 liv. sterl., ou 2,681,150,000 francs.

D'après les tables officielles, l'exportation qu'il fournit a été : en 1819, de. . . . 3,252,143 liv. sterl.

1820.	3,261,297
1821.	2,868,311
1822.	2,734,846

Faisant, année moyenne, 3,029,000 liv. sterl., ou 75,725,000 francs, ce qui laisse à la consommation pour l'énorme valeur de 5,344,700,000 de produits agricoles.

Selon Arthur Young, en 1789, le produit brut de l'agriculture s'élevait en France à 5,189,000,000 francs, et le produit net, à 2,455,000,000; mais on manquait alors de données pour établir cette évaluation, et celle du célèbre agronome anglais est exagérée. En 1819, M. le comte Chaptal, d'après des bases que lui ont fournies les documens officiels, a porté le produit agricole du royaume à 4,678,708,000 fr., réduit à 1,344,703,000, pour produit net.

D'après les états de douanes, l'exportation que la France a faite pendant une période récente de quatre ans, a été en produits agricoles, ainsi qu'il suit:

1820	163,074,000 fr.
1821	131,875,000
1822	137,759,000
1823	163,492,000

Faisant ensemble, année moyenne. . 149,050,000 fr.

Ce qui laisse à la consommation pour une valeur de 4,529,658 fr. de produits bruts de l'agriculture.

Par le recensement exécuté de 1799 à 1803, la valeur des produits naturels de l'Espagne a été portée à 1,268,455 francs, y compris le revenu des mines.

D'après les produits statistiques de Krug, en 1803, le produit agricole de la Prusse, en y comprenant encore celui des pêcheries, des chasses et des salines, ne montait qu'à 942,413,000 francs.

D'après M. Félix Beaujour, le produit annuel de l'agriculture des Etats-Unis et de leurs forêts s'élevait, en 1805, lorsque la population n'était que de 6 millions, à 175 millions de dollars. En admettant, comme il est vraisemblable de le faire, qu'il se soit augmenté proportionnellement au nombre des habitans, la population étant maintenant de 10 millions, il doit être de 291 millions de dollars qui, au change de 5 fr. $\frac{1}{4}$, font 1528 millions.

Ces données numériques, qui sont fondées sur des évaluations officielles ou authentiques les plus rapprochées de la vérité qu'on ait encore pu se procurer, vont nous fournir une série de résultats curieux et importans sur l'état agricole des Iles Britanniques et de la France.

Considéré, sans référence au sol et à la population, le produit brut de l'agriculture anglaise excède la valeur du nôtre, de 747,000,000 fr., ou, en d'autres termes, le nôtre lui est inférieur d'un 6.me ou même davantage. Mais ce qui est un effet prodigieux de la différence d'industrie agricole, c'est que le produit net est de près de la moitié du produit net brut, tandis qu'en France, d'après l'évaluation de M. le comte Chaptal, il s'en faut de 220 millions qu'il n'atteigne seulement le tiers du produit primitif des terres. D'où il suit que le bénéfice de l'agriculture anglaise est presque de 50 pour 100 de la valeur du produit brut du sol, au lieu que la nôtre n'en tire pas plus de 30. Cette énorme différence résulte du bas prix des denrées, par l'effet d'une consommation trop restreinte et d'une exportation trop bornée. Il est vraisemblable qu'Arthur Young, en élevant jusqu'à la moitié du produit brut, le revenu net de la France, avait adopté cette éva-

luation par une induction erronée de ce qui a lieu dans la Grande-Bretagne.

Il y a une différence absolue de 1,336,000,000 fr. ou de moitié entre le produit net de l'agriculture britannique et celui de la nôtre; tandis que, proportionnellement au revenu brut des deux pays, cette différence ne devrait être que du 6.me ou 741 millions. Ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, l'Angleterre gagne annuellement près de 600 millions par la plus value de ses productions.

Nous avons montré précédemment que le domaine de l'agriculture est cependant en France moitié plus étendu que dans les Iles Britanniques; or, si son produit net est moindre de moitié, il faut nécessairement en conclure que, malgré la supériorité du climat et la fertilité plus grande du sol, notre culture est tellement inférieure en capitaux, en industrie et en ressources pour la vente de ses productions, que la valeur moyenne de l'hectare est en France du quart seulement de son rapport dans le royaume de la Grande-Bretagne. En effet, quoique le produit brut de cette surface s'élève à 270 fr. en Angleterre, et à 114 en France, ce qui restreint la différence à moitié, celle du produit net est double de cette valeur, puisque par un terme moyen, l'agriculture anglaise tire de l'hectare un revenu annuel de 134 fr., tandis que nous n'en obtenons que 32 à 33.

On suppose dans ces calculs, que les terres incultes ne donnent aucun produit, ce qui n'est pas exactement vrai, et l'on établit une compensation entre le *maximum* et le *minimum* du revenu des différentes parties du pays. La différence entre ces deux termes est très-considéra-

ble. Dans les départemens du Nord du royaume, le produit moyen de l'hectare est de près de 60 fr.; il est réduit à 26 fr. 50 c. dans ceux du Midi; il descend dans les Alpes et les Landes jusqu'à 6 fr., ce qui est le terme le plus bas de la valeur des terres, et dans le département de la Seine il monte, par le voisinage d'une grande population, au taux énorme de 216 francs. En Irlande, il est moindre de moitié que sa valeur en Angleterre, et dans ce dernier royaume, il excède du quart le produit net qu'il donne en Ecosse.

En cherchant des termes moyens on trouve que la différence absolue du produit brut de l'hectare, en France et dans les Iles Britanniques, est de 156 fr., et celle du produit net de 102 francs.

Les causes de cette immense supériorité de l'agriculture anglaise sont : les dessèchemens, les irrigations, les améliorations du sol par des engrais et les amendemens, la multiplication des bestiaux, l'étendue des prairies artificielles, la pratique de la conservation des foins en meules, la meilleure fabrication des instrumens de labour et des outils, leur usage beaucoup plus étendu, la construction moins imparfaite des usines et maisons rurales; enfin, les avantages résultans des clôtures, des barrières et d'une foule de détails qui dépendent d'une industrie perfectionnée, et du secours que donne une grande masse de capitaux.

Ces capitaux proviennent en majeure partie de la prospérité du commerce, qui doit elle-même son plus solide fondement à l'agriculture. Les données suivantes fourniront la preuve de cet heureux enchaînement. En France,

30 millions d'habitans consommant pour 4,530,000,000 fr. de produits agricoles indigènes, le commerce intérieur auquel donne lieu cette consommation, ne s'élève qu'à environ 151 fr. pour chaque individu. Dans les Iles Britanniques, 22 millions d'habitans consommant annuellement pour 5,344,000,000 fr. de produits agricoles indigènes, le commerce intérieur résultant de cette consommation monte à-peu-près à 245 fr. pour chaque individu.

En France, le commerce extérieur auquel fournissent les produits agricoles, n'excédant pas annuellement 150 millions d'exportations, la participation de chaque individu est de 5 fr. Dans la Grande-Bretagne, l'exportation de ces produits étant de 76 millions, la participation de chaque personne à ce commerce est de 3 fr. 50 cent.

Ainsi, les produits du sol des Iles Britanniques donnent lieu annuellement à un commerce de consommation et d'exportation montant, pour chaque individu de leur population, à 248 fr. 50 cent., tandis qu'en France cette double branche de commerce est bornée pour chaque personne à 156 fr. Notre commerce agricole est donc supérieur à celui de l'Angleterre, quant à l'exportation, ce qu'il faut attribuer à la valeur de nos vins; mais il lui est inférieur de 94 fr. par personne, quant à la vente que lui donnent ses marchés à l'intérieur. Ce défaut de consommation tient à l'inactivité d'une partie considérable de notre population rurale, dont le travail est insuffisant pour lui procurer des moyens d'échange et d'acquisition. Nos 20 millions d'agriculteurs ne créent, chaque année, que pour 4,680,000,000 de fr. de produits, ce qui borne à 234 fr. le fruit du travail de chacun; tandis que dans les

Iles Britanniques environ 7 millions de cultivateurs obtiennent du sol pour 5,420,000,000 fr. de produits; ce qui élève à 776 fr. la récompense donnée par la terre au labeur de chaque individu de la population rurale. La différence est dans le rapport d'un à 3 $\frac{1}{4}$.

Ce serait une erreur de tirer de ces comparaisons la conséquence qu'il faut considérer l'agriculture française comme inhabile et languissante; il ne manque à ses efforts pour être efficaces, que d'exercer par-tout également leur puissance bienfaisante, et de hâter et d'agrandir les progrès qu'elle fait depuis dix ans. Pour juger de son état, comparons à la population le produit agricole de quelques contrées du globe.

En Prusse, il y a vingt ans, un produit rural de 240 millions d'écus, ou 902,625,000 fr. était créé par une population d'environ 9 millions, c'est à-peu-près 100 fr. par personne.

En Espagne, 10 millions d'habitans créaient annuellement, avant leurs désastres déplorables, un produit brut de 1268 millions. C'est moins de 127 fr. par individu.

Aux Etats-Unis, 10 millions d'habitans créent pour 1630 millions de produits agricoles; c'est à raison de 153 fr. par individu.

En France, 30 millions d'habitans donnent naissance à une masse de produit évaluée 4,670,000,000 fr.; c'est environ 156 fr. pour chaque personne.

Dans les Iles Britanniques, 22 millions d'habitans produisent annuellement une richesse agricole de 5,420,000,000 de francs; c'est à-peu-près 248 fr. par individu de la population des trois royaumes.

Ainsi donc, si l'on excepte l'Angleterre, la France est de tous ces pays, celui qui, relativement à sa population, donne le produit agricole le plus grand.

Les données suivantes nous permettront de nous faire une idée de sa fertilité, comparativement à d'autres pays de l'Europe, d'après l'appréciation qui résulte de l'étendue des terres en cultures.

En 1819, la Suède qui, non compris la Norwège, a une surface de 22,000 lieues carrées, avait une étendue de terres incultes de plus de 11,000, ou au-delà de moitié; ses forêts excédaient considérablement le tiers de sa surface totale, et ses cultures n'en égalaient que le 8me.

La Norwège, qui a 3,640 milles carrés, n'en comptait, en 1824, que 300 en culture, ou seulement la 12.me partie.

En 1807, l'examen d'un grand nombre de documens statistiques relatifs à la Pologne, offrait les résultats que voici, sur l'état physique de cette contrée : les forêts occupaient un peu moins de la moitié de sa surface, les eaux et les terres incultes, le quart; les terres labourées et les pâturages formaient le surplus. En termes plus rapprochés : la surface du territoire étant supposée divisée en 60 parties, il y en avait 26 couvertes de bois, 17 incultes, 4 en prairies et 13 en culture et en habitations.

En 1805, la Prusse, y compris le Brandebourg, la Poméranie, la Franconie et la Basse-Saxe, avait une étendue de 15,516 lieues carrées; les forêts en couvraient 4,934, ou presque un tiers; il y avait 1569 lieues de terres absolument stériles, et l'on ne comptait guères que deux 10.es du territoire en culture régulière.

L'état physique du pays de Saltzbourg peut donner quelque idée de celui des pays de la Confédération du Rhin. En 1808, on estimait sa superficie à 176 milles d'Allemagne. Il y en avait 99 en terres incultes, ou les quatre 7.mes; les glaciers, les eaux et les marais en occupaient 9; les forêts 40, et les cultures jointes aux pâturages, 28 seulement, ou beaucoup moins du 6e.

En 1806, la monarchie autrichienne avait une étendue de 29,567 lieues carrées; 7,378 ou le quart étaient occupées par les villes, les habitations, les routes, les fleuves, et les terres inhabitables; il y en avait 8,450 en forêts, qui constituaient moins du tiers ou plus exactement deux 7.mes de la surface totale; les cultures, les pâturages, les vergers, les étangs occupaient 13,739 lieues carrées, ou plus du tiers, mais moins de la moitié du territoire.

On ignore l'étendue des terres qui forment en Espagne le domaine de l'agriculture, mais on peut la déduire de la connaissance du produit brut de ce royaume et de celle de sa superficie. On a vu précédemment que le revenu annuel de la Péninsule montait, il y a 20 ans, à 1268 millions, y comprise la valeur des mines. Si, considérant le prix élevé des productions que l'Espagne doit à son climat, telles que ses vins, ses laines, ses huiles et la soie qu'elle récolte, nous évaluons à 100 francs le revenu brut de l'hectare des terres en valeur, ce qui suppose pour différence de son industrie comparée à la nôtre, un 6.e de diminution, on portera la surface en rapport de ce royaume, à 12,684,000 hectares. Or, la surface totale est en nombres ronds de 40 millions; il y a donc 27 millions d'hectares, ou beaucoup plus des deux tiers de l'Espagne en friche, ou occupée par les forêts.

L'Angleterre proprement dite a 9,183,000 acres de terres incultes, bois, parcs, eaux et chemins, sans y comprendre aucune partie de ses jachères et de ses pâturages, qui en occupent ensemble plus du double. Le domaine agricole s'y trouve réduit à 28 millions d'acres; c'est une perte seulement du quart; mais il faut l'élever au tiers, si les jachères y sont jointes. Les bois n'occupent que 28 lieues carrées sur toute la surface de ce royaume.

L'Ecosse et ses îles ont 3,360 lieues carrées; leurs terres cultivées entièrement ou partiellement ont une étendue de 876; les lacs, les bois et les terres en friche en forment 2,484, ou près de trois quarts de la surface totale.

L'Irlande ne compte pas six millions d'acres de terres cultivées régulièrement; il y en a autant qui n'offrent que de faibles traces d'une industrie imparfaite, et plus de 7,000,000 qui sont stériles ou marécageuses. Le véritable domaine de l'agriculture n'occupe pas le tiers de la surface de l'île.

En récapitulant ces nombres, on trouve les résultats suivans:

La Pologne,	forêts,	la $\frac{1}{2}$;	terres incultes,	le $\frac{1}{4}$;	cultures,	le $\frac{1}{4}$.
La Suède,	—	le $\frac{1}{3}$;	—	la $\frac{1}{2}$;	—	le 8e.
La Prusse,	—	le $\frac{1}{5}$;	—	les $\frac{2}{5}$e;	—	le 5e.
L'Allemagne,	—	le $\frac{1}{4}$;	—	les $\frac{4}{7}$e;	—	le 6e.
L'Autriche,	—	le $\frac{1}{3}$;	—	le $\frac{1}{3}$;	—	le $\frac{1}{3}$.
L'Espagne,	—	»	—	les $\frac{2}{3}$;	—	le $\frac{1}{3}$.
L'Angleterre,	—	le 23e;	—	le $\frac{1}{3}$;	—	les $\frac{2}{3}$.
L'Ecosse,	—	le 21e;	—	les $\frac{2}{3}$;	—	le $\frac{1}{4}$.
L'Irlande,	—	»	—	les $\frac{2}{3}$;	—	le $\frac{1}{3}$.
La France,	—	le 8e;	—	le 5e;	—	les $\frac{2}{5}$.

Ainsi donc, en appréciant, par l'étendue des terres productives, la fertilité de chaque pays, on est conduit à reconnaître que sous ce rapport, comme sous celui de la supériorité du produit agricole, proportionnel à la population, la France est placée, avec l'Angleterre proprement dite, au premier rang des principales contrées de l'Europe. Son territoire l'emporte même à cet égard, sur celui du pays, qui seul entre tous, peut entrer en compétition avec la fertilité du sien, puisque dans les 12 millions d'acres incultes de l'Angleterre, il n'y en a qu'un 8.e couvert de bois, et conséquemment d'une utilité limitée volontairement à cet usage, tandis qu'en France, dans les 17 millions d'hectares qui n'appartiennent point au domaine agricole, il y en a, sinon la moitié, du moins beaucoup plus du tiers occupé par les forêts.

Ces faits statistiques établissent incontestablement que le territoire de la France possède, au degré le plus élevé, les avantages de l'étendue et de la fertilité; conséquemment si son produit est inférieur à celui de l'Angleterre, c'est uniquement parce que l'industrie et le commerce fournissent dans ce pays, à l'agriculture, des capitaux dont elle manque dans nos provinces, et dont l'acquisition n'est possible que par la prospérité de ces deux branches essentielles de la richesse publique. Perfectionner les manufactures, multiplier leurs produits, en abaisser les prix, dont l'élévation restreint l'usage et la vente, ouvrir à l'exportation de nouveaux débouchés; accroître enfin le nombre et l'extension de nos transactions commerciales, c'est, à l'exemple de la Grande-Bretagne, créer les moyens d'augmenter les fruits de la terre, et c'est

agrandir par leur abondance le bien-être des individus et les ressources de l'état.

3.° *Influence de la population.*

La population est le principe nécessaire de la puissance des états et de leur prospérité agricole et commerciale. C'est seulement dans les temps d'ignorance et de barbarie que l'industrie sans rivale d'une ville privée d'un territoire étendu et populeux, peut lui donner une prépondérance indépendante du nombre de ses habitans. Dans l'antiquité, la fortune de Tyr s'éclipsa, dès que la civilisation répandit sa lumière sur les bords de la Méditerranée. Dans les temps modernes, si Gênes, Venise, et les villes anséatiques qui, long-temps ont fait tout le commerce de l'Europe, n'avaient pas succombé à la puissance des armes, leur population bornée les eût réduites au rang inférieur de villes d'entrepôt, puisqu'elles manquaient de la force qu'exige la production d'une grande masse de richesses agricoles ou industrielles. Le nombre total des habitans de la Suède égale à peine la moitié de celui des ouvriers qu'employent les manufactures de la Grande-Bretagne; il y a en Angleterre trente fois plus de fabricans, manufacturiers et marchands qu'il n'y avait d'individus dans la population de Gênes, lorsque cette cité superbe étendait son commerce et sa domination sur tout le Levant; la classe agricole est en France, sept fois plus nombreuse que la population toute entière de la Hollande; et celle de nos artisans et manufacturiers excède de près d'un million la masse totale des habitans de la Bavière. Or, comme le travail et la quantité de ses produits sont généralement, en raison du nombre des producteurs, la population est la base de la supériorité commerciale, et il ne peut exister

de nos jours de concurrence qu'entre les grandes sociétés.

Toutefois l'avantage d'une population considérable ne devient efficace que lorsqu'une heureuse distribution de la propriété territoriale, une répartition favorable des travaux de l'agriculture et de l'industrie, et surtout une activité bien dirigée développent les effets de la force nationale. Les serfs de la Russie, les mendians de l'Espagne, les Lazzaroni de Naples, accroissent la population sans aggrandir le commerce et la prospérité publique; et ce n'est qu'en déduisant du nombre des habitans d'un pays, les individus étrangers à sa culture et à ses fabriques, qu'on peut déterminer l'influence qu'exerce sa population utile, sur les progrès de sa richesse commerciale. Voici quelques faits, qui montreront l'empire, qu'ont, sur les destins des peuples, et spécialement sur la splendeur de leur commerce, la division du travail et celle de la propriété.

D'après le recensement fait en 1782, l'organisation sociale de la Russie offrait à cette époque le tableau suivant : (1)

Ecclésiastiques. . .	200,000	1,409,246 individus.
Nobles et employés de l'administration. .	621,660	
Bourgeois.	587,586	
Laboureurs libres..	1,447,312	24,152,996
— de la Couronne.	9,349,206	
— des particuliers.	13,356,478	
Marchands.. . , ...		214,416
Population totale. . . .		25,776,000 individus.

Ainsi la population libre ne s'élevait qu'à 3 millions;

(1) Storch. Tab. de la Russie, Documens publics, etc.

il y avait les sept huitièmes du peuple russe dans la servitude; les propriétés territoriales et l'autorité étaient dévolues à une classe d'hommes formant la 18.e partie de la nation; sur 13 individus il y en avait 12 de la classe agricole, et sur 120, il n'y avait qu'un seul marchand ou négociant. Aussi l'exportation n'atteignait-elle pas 13 millions de roubles, ou 52 millions de francs; ce qui ne donnait que 40 sous pour le contingent de chaque personne, en produits non-consommés, tandis qu'alors cette somme montait en France, pour chaque personne, à 19 ou 20 francs ou neuf à dix fois davantage.

La population de la Suède s'élevait, en 1819, à 2,557,000 habitans, dont 1,78[illegible],000, ou près des trois quarts étaient cultivateurs; les arts industriels, y compris l'exploitation des mines, qui seule occupait 64,000 personnes, n'employait que 78,700 individus, ou le 33.e de la population.

Un recensement de l'Espagne recueilli en 1792, par Joseph Townsend, nous fournit des bases d'approximation qui permettent d'établir les termes suivans, comme ceux exprimant, à cette époque, la division de la population de ce royaume:

Ecclésiastiques séculiers et réguliers	188,625	2,470,668 pers.
Nobles	1,441,767	
Domestiques	840,276	
Laboureurs	2,721,591	5,615,304
Journaliers	2,893,713	
Négocians	103,117	1,035,334
Manufacturiers	119,250	
Artisans	812,967	

Armée, marine, individus non-classés	1,031,092

Population de l'Espagne. . . . .10,152,000 indiv.
Sans les Canaries 9,909,000

Ainsi la population agricole de l'Espagne excédait de beaucoup, il y a 30 ans, la moitié du nombre total des habitans de ce pays, et se rapprochait du rapport de 11 à 19; la population improductive montait à près de 3 millions et demi, ou plus du tiers de la masse entière des individus du royaume; les manufacturiers et les négocians n'en formaient que le 33.ᵉ, et joints aux artisans, leur ensemble ne portait la population industrielle qu'un peu au-dessus du 10.ᵉ de celle que comptait toute l'Espagne. Le recensement de 1803 a montré que plus récemment ces calculs ne s'éloignaient pas de la vérité, puisqu'il a porté seulement à 259,736 au lieu de 222,367 les artisans et ouvriers de toute espèce, ce qui, sur une population estimée alors à 10,351,000 habitans, ne fait qu'un individu sur 40.

Le Portugal, d'après la supputation du colonel Franzini, établie par un calcul proportionnel, présentait, il y a une vingtaine d'années, une classification sociale, telle que l'expriment approximativement les termes suivans:

Ecclésiastiques séculiers et réguliers.	152,000	600,000 pers.
Administration	72,000	
Professions libérales.. . .	38,000	
Armée et marine.	140,000	
Domestiques.	198,000	

D'autre part.		600,000 pers.
Propriétaires.	240,000	2,164,000
Propriétaires laboureurs.	384,000	
Fermiers.	540,000	
Journaliers	860,000	
Bergers	140,000	
Négocians.	27,200	621,200
Artisans.	524,000	
Pêcheurs.	70,000	
Non-qualifiés.		54,800
Population totale. . . .		3,440,000 indiv.

Le nombre des propriétaires n'étant que de 624,000, les cinq sixièmes du peuple portugais ne participaient point à la propriété territoriale; et si les biens du Clergé et ceux de la Couronne n'avaient pas été considérables, le royaume étant réparti entre un tel nombre d'individus, la propriété de chacun d'eux eût été de près de 6 lieues carrées. La population agricole montait comme en Espagne, beaucoup au-delà de la moitié du nombre total des habitans et se rapprochait des deux tiers; la population improductive était d'un 5.e; la population industrielle, en y comprenant les pêcheurs, n'était pas plus considérable.

L'Angleterre va nous fournir une suite de données plus directes et plus détaillées; d'après Grégoire King, sa population était divisée ainsi qu'il suit, à la fin du 17.e siècle:

Clergé.	50,000 personnes.
Noblesse	7,930
	57,930

D'autre part.. . . .	57,930 personnes.
Propriétaires de terres.	815,000
Fermiers	750,000
Laboureurs.	1,820,000
Commerçans	50,000
Marchands	250,000
Artisans.	300,000
Professions libérales.	175,000
Marins..	150,000
Soldats	70,000
Dernière classe du peuple. . .	1,330,000
Total de la population. .	5,767,930 individus.

Le recensement de 1811, qui comprend la population de l'Angleterre et celle de l'Écosse, montre quels changemens la puissance d'un siècle peut apporter dans l'organisation sociale d'un peuple. En voici les termes principaux :

Clergé..	64,000 personnes.
Noblesse.	10,000
Agriculteurs.	4,000,000
Commerçans..	50,000
Commis et empl.[és] du comm.[te] .	80,000
Marchands	320,000
Ouvr.[rs] et empl.[és] des manufact.[es]	4,760,000
Professions libérales.	98,000
Marins du commerce	158,000
	9,540,000

D'autre part.	9,540,000 personnes.
Troupes et milices.	240,000
Marine royale	130,000
Dernière classe du peuple. . .	2,443,000
Total de la population. . .	12,353,000 individus.

La comparaison de ces deux tableaux et l'examen de leurs différens termes numériques établissent les faits suivans :

Au commencement du dernier siècle, toutes les propriétés de l'Angleterre étaient partagées entre 164,000 familles ; savoir :

1,586 Familles nobles, dont les chefs étaient pairs, chevaliers ou baronets ;
3,000 — d'écuyers ou *squires ;*
40,000 — de propriétaires de première classe ;
120,000 — de propriétaires de seconde classe.

Les six septièmes de la population ne participaient point à la propriété territoriale, et chaque famille de propriétaire correspondait à 30 individus sans propriétés. La surface de l'Angleterre étant approximativement de 15 millions d'hectares, l'étendue moyenne du domaine de chaque famille eût été, sans les communes, les terres vagues, le domaine royal et celui du clergé, de 89,000 hectares ou 44 lieues carrées.

La classe agricole était alors formée de 822,000 propriétaires et de 2,570,000 cultivateurs ; ensemble : 3,392,000 individus, ou beaucoup plus de moitié, et pour ainsi dire les deux tiers de la population.

Ainsi l'Angleterre était constituée, il y a seulement un siècle, comme le Portugal, l'Espagne et même la France le sont encore à présent, et d'une manière différente de son organisation actuelle. En effet, on voit, par le recensement de 1811, que les agriculteurs ne formaient plus alors que le tiers seulement du nombre total des habitans, et depuis cette époque, leur masse s'est affaiblie par l'accroissement de la classe industrielle. Cette classe ne comptait, en 1695, que 600,000 individus, ou du 9.me au 10.me de la population; 115 ans après, elle était neuf fois plus nombreuse et constituait plus de la moitié de la population de la Grande-Bretagne.

Pour apprécier l'influence qu'un tel changement, dans l'organisation sociale, exerce sur la puissance des progrès du commerce, il suffit de comparer l'exportation des produits du sol et de l'industrie à ces deux époques. A la fin du 17.me siècle, la valeur de cette branche principale du commerce montait à peine à 150 millions; en 1815, elle s'éleva jusqu'à 1560 millions, c'est-à-dire à plus de 10 fois la valeur qu'elle avait sous l'empire d'une distribution différente du travail de la population active des Iles Britanniques. Les douanes, qui, sous Guillaume III, donnaient seulement un revenu de 694,892 livres sterling, s'élèvent maintenant d'une somme beaucoup plus forte, pour l'unique différence de leur accroissement d'une année à l'autre; et les recettes publiques de 1824 venant de monter à 50,412,000 livres sterl., ou 1260 millions de francs, elles donnent au Gouvernement, une richesse annuelle 72 fois plus grande que celle qu'il obtenait, il y a 127 ans, de la principale branche de ses revenus, sous

l'influence d'une répartition différente de la population agricole et industrielle.

La division géographique de la population des Iles Britanniques était, en 1811, ainsi qu'il suit :

Angleterre.	10,488,000 individus,
Écosse.	1,865,000
Irlande.	4,743,000
Total.	17,096,000.

Le recensement fait à l'époque ci-dessus, classait cette population de la manière suivante :

POPULATION AGRICOLE.

Propriétaires territoriaux. . .	2,999,900	5,699,042
Laboureurs sans propriétés. .	2,699,142	

POPULATION INDUSTRIELLE.

Manufacturiers, marchands, fonctionnaires.	6,227,469	11,396,858
Artisans, ouvriers des manuf.res	5,169,389	
Total.		17,096,000

Le recensement de 1821 fournit des termes définis plus positivement ; mais il ne comprend que l'Angleterre et l'Écosse, à l'exclusion de l'Irlande : en voici les résultats :

Individus employés à l'agriculture. . .	4,893,280.
— aux manufactures et métiers. . . .	6,750,956.
— non compris dans ces deux classes.	3,064,440.
Population totale, y compris l'armée. .	14,708,676.

Conséquemment la classe agricole forme seulement le tiers de la population de la Grande-Bretagne, et la classe industrielle en constitue la moitié.

Le nombre des habitans de l'Irlande, montant, en 1821, à 7,855,000, si cette division leur était commune, les Iles Britanniques posséderaient :

Une population agricole de . .	7,511,682 individus,
— industrielle de.	10,678,759
— étrangère à ces deux classes.	4,373,841
Population totale des Iles Britanniques.	22,564,282 individus.

La civilisation peu avancée de l'Irlande doit, en altérant l'exactitude de ces nombres, réduire à 10 millions ou au-dessous, la population industrielle du royaume-uni, et accroître au-delà de huit millions, le nombre d'individus formant la classe agricole. Cependant cette dernière n'en est pas moins bornée, à très-peu près, au tiers de la masse totale des habitans, tandis que la classe industrielle en forme presque la moitié.

Si, maintenant, nous cherchons quelle est la répartition de la propriété, dans le pays, qui vient de nous offrir l'exemple unique d'une telle distribution du travail, peut-être réussirons-nous, malgré la difficulté du sujet, à rassembler des données non moins curieuses.

Lorsqu'en 1800, *l'income-taxe* fut établie dans les Iles Britanniques, on trouva, par les recherches qu'elle rendit nécessaires, que les revenus de toute propriété susceptible d'être atteinte par l'impôt, étaient distribués, ainsi qu'il suit : Il y avait :

69,330 fam.lles possédt 4800 fr. de revenu et au-dessus.
252,712 . . . . possédt de 1440 à 4800 fr. de revnu ann.el
1,456,368 . . . . possédt moins de 1440 fr. de rev.nu ann.el

1,778,410 familles.

En admettant que chaque famille soit de cinq personnes, il y avait 8,892,050 individus, ou environ la moitié de la population des Iles Britanniques, qui possédaient un revenu fixe, ou y participaient et contribuaient directement aux besoins de l'État. Le nombre des riches égalait presque le quart de la classe aisée dans tout le royaume; mais à Londres, où il s'élevait à 8,260, il était à cette classe comme 8 à 9. Les petites fortunes étaient au-delà de quatre fois plus nombreuses que les grandes, et les médiocres réunies ensemble; la moitié de la population des trois royaumes était réduite à l'état de prolétaire.

En 1816, à l'occasion de la taxe sur les propriétés, il fut produit devant la Chambre des communes d'Angleterre un document, qui spécifie la nature des propriétés, et détermine leur valeur et leur répartition. Voici les termes importans qu'il nous fournit sur la grande Bretagne, et à l'exclusion de l'Irlande :

AGRICULTURE.

Possesseurs de terres valant au-dessus de 1,200 francs, par an. . .	114,788 personnes.
— De terres, valant de 1,200 à 3,600 francs.	432,534
	547,322

D'autre part.	547,322 personnes.
— De terres valant au-dessus de 3,600 francs.	42,062
Total. . . .	589,384 personnes.

INDUSTRIE.

Personnes dont le commerce ou la profession vaut moins de 1,200 fr. par an	100,760
— Vaut plus de 1,200 fr. et moins de 3,600.	117,306
— Vaut de 3,600 fr. à 24,000. . .	31,928
— Vaut 24,000 fr. et au-dessus. .	3,692
Total. . . .	253,686 personnes.

Si l'on admet que chaque famille est composée de cinq personnes, il ne faut compter que 2,946,920 individus possédant en Angleterre et en Écosse un revenu provenant de possessions territoriales, ou qui y participent à raison de leur filiation. La classe agricole étant de 4,893,280 individus, les propriétaires en forment les 3 cinquièmes, et il y a seulement 1,946,000 laboureurs sans propriétés; mais comparée à la masse totale de la population, qui est de 14,708,000 habitans, la classe des propriétaires de terres n'est que du cinquième, et il y a 11,762,000 individus, ou 4 sur 5 qui en sont exclus.

La classe industrielle se composant de 253,686 chefs de famille, monte, d'après les mêmes bases, à 1,268,430 personnes, possédant, par leur commerce ou leur profession un revenu régulier, ou y participant par leur

filiation. Le recensement de 1821 porte à 6,750,000 le nombre d'individus employés dans la Grande-Bretagne aux métiers et manufactures ; ainsi la propriété industrielle, plus concentrée encore que la propriété agricole, est distribuée dans un nombre de personnes qui constitue seulement le cinquième de cette classe, ou même moins encore. Il y a 5,482,000 individus qui y contribuent par leur travail journalier, sans toutefois y participer ; et dans le pays du monde où le commerce et l'industrie donnent le plus de richesses, il n'y a cependant qu'un individu sur 14 qui en tirent un revenu fixe, susceptible d'être atteint par les taxes publiques.

Puisque les chefs de famille, possédant un revenu territorial, sont au nombre de 589,384, et ceux possédant un revenu industriel, au nombre de 253,686, les propriétés de la Grande Bretagne sont concentrées dans 843,070 familles, constituant une masse de 4,215,350 individus ; les propriétaires de toute espèce ne constituent donc pas maintenant à beaucoup près le tiers de la population totale, et il y a pour deux personnes possédant une propriété quelconque, ou y participant, trois individus entièrement privés de ces avantages.

Mais la richesse des propriétaires est immense. En 1803, d'après les rapports officiels, le produit des 37 millions d'acres de terres de l'Angleterre et du pays de Galles, équivalant à un peu moins de 15 millions d'hectares, et joint au produit des mines, s'élevait à 912 millions de francs, ou plus de 60 francs par hectare en culture, en jachère ou inculte. M. Hall a calculé que la rente de l'agriculture anglaise était en 1813 et 1814, de 960 mil-

lions de Francs, et que la dépense du travail montait à peu près à la même somme. Comme on admet que le produit de la terre est de 4 pour 100, le capital de ce revenu s'élève pour l'Angleterre seulement, à l'énorme somme de 24 milliards.

Les recherches de Colquhoun l'ayant conduit à reconnaître que le produit agricole de l'Écosse est à peu près le 5.me de celui de l'Angleterre, nous l'estimerons à 192 millions et son capital 4,800,000,000 de francs; nous avons donc pour le revenu net de l'agriculture dans la Grande-Bretagne seulement 1152 millions et pour son capital 28 à 29 milliards; or, il n'y a pas 600,000 propriétaires territoriaux; ainsi le terme moyen de leur richesse n'est guère au-dessous, pour chacun d'eux, de 2,000 livres de rente et d'une fortune foncière de 40 à 50 mille francs. A quelle valeur le maximum doit-il donc s'élever?

En effet, en 1817, une propriété a été vendue en Angleterre au prix de 48 millions de francs. On assure que de Londres à Plymouth, dans une étendue de 96 milles, on ne traverse que les propriétés de 20 personnes; et l'on évalue ainsi qu'il suit le revenu des principaux propriétaires territoriaux de la Grande Bretagne:

Le duc	de Northumberland. .	3,600,000 fr. de rente.
—	de Devonshire.	2,880,000
—	de Rutland.	2,520,000
—	de Bedford.	2,400,000
Le marquis	de Buckingham. .	2,256,000
Le duc	de Norfolk.	2,112,000
—	de Marlborough. . . .	2,040,000

Le marquis d'Hertford......	1,800,000
— de Stafford.....	1,800,000
Le duc de Buccleugh.......	1,752,000
Le comte de Grosvenor.....	1,680,000
— de Lonsdale......	1,680,000
— de Fitz-Williams...	1,680,000
— de Bridgewater....	1,584,000
Le marquis de Lansdown.....	1,440,000
— de Downshire....	1,392,000
Le duc de Portland.......	1,344,000
M. Coke (Norfolk)........	1,296,000
Le marquis de Sligo.......	1,128,000
Sir W. W. Wynne.......	888,000
Sir W. Manners........	792,000
Sir Francis Burdet........	720,000

Ainsi 22 propriétaires, réunissant une étendue de biens territoriaux, qui donnent annuellement un revenu de 38 à 39 millions de francs, chacun d'eux, par un terme moyen, possède beaucoup plus d'un million et demi de rente.

Cherchons maintenant à rassembler une collection de faits analogues qui puissent montrer quelle est en France, la division de la population du travail et de la propriété, et quelle influence est exercée, par cette division sur l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Quoique nous soyons les premiers parmi les peuples de l'Europe, qui ont fondé la théorie de l'économie politique, la pratique de cette science est encore si nouvelle pour nous, que M. de Monthyon déclarait, il y seulement 40 ans, qu'on ne pouvait évaluer que par des pré-

somptions, la répartition de la population dans les villes et les campagnes, et celle entre les différentes classes formées par la diversité du but des travaux. Les idées sur cet important sujet étaient tellement vagues qu'on était alors incertain si les habitans des villes formaient le tiers ou le quart du nombre total de la population du royaume. Ce fut seulement par les recherches, que fit faire l'Assemblée nationale, qu'on apprit, en 1790, que les habitans des villes et des bourgs n'excédaient pas 5,709,390 individus, et que ceux des villages et des campagnes montaient à 20,521,480, faisant ensemble, 26,230,870; ainsi la population rurale s'élevait fort au-delà des trois quarts du nombre des habitans du royaume et se rapprochait des quatre cinquièmes. Il est vraisemblable que dans les 35 ans écoulés depuis cette époque, les progrès de l'industrie ont diminué cette exubérance de la classe agricole; tant est-il qu'elle est maintenant moins considérable; voici quelle est sa composition, d'après les recherches que M. le Duc de Gaëte a consignées, en 1818, dans un Mémoire sur le cadastre, et dont les données résultent du dépouillement des documens officiels.

La classe agricole consiste, en France :

1.° En 1,421,000 individus dont la famille possède un revenu de 2,000 à 20,000 francs.

2.° En 13,059,000 individus dont la famille possède un revenu de 64 à 464 francs.

3.° En 4,941,000 agricul.rs ou labour.rs sans propr.és.

Total. . 19,421,000 individus ou près de deux tiers de la population.

L'autre tiers se compose :

1.° De 4,309,000 artisans, ouvriers des manufactures sans propriétés.

2.° De 5,270,000 march.[ds], fonctionn.[es], prof. libérales.

Total. 9,579,000 individus.

Il y a 10,414,121 propriétés grandes ou petites, payant une taxe qui s'élevait, il y a 6 ans, à 282,935,000 francs.

On compte 4,833,000 propriétaires, la plupart chefs de famille; chaque famille étant réputée de cinq personnes, on peut porter la classe des propriétaires à 14,479,830 individus.

La répartition de la propriété entre les 4,833,000 chefs de famille, est ainsi qu'il suit; il y en a :

8,216	pay[t].	3,834 f. de taxe,	représ[t].	19,272 f. de rev.
18,846	—	1,468	—	7,340
212,636	—	425	—	2,127
928,000	—	92	—	464
3,665,300	—	12	—	64

La contribution sur toutes les propriétés foncières du royaume montait, en 1825, à 225,833,000 fr. En la multipliant par 6, elle donne le montant du revenu de ces propriétés, qui s'élève au minimum, à 1,354,294,000 fr. En multipliant le revenu par 20, ce qui est considéré comme sa proportion générale au capital, la valeur entière de la propriété foncière peut être évaluée, par approximation, à 27,099,912,000 francs. Des autorités respectables admettent qu'en 1790, sa valeur n'excédait pas 18 milliards, et que conséquemment, elle s'est accrue

d'un tiers, dans un espace de 35 ans. C'est à renouveller ce prodige que doivent tendre tous les efforts de l'agriculture, de l'industrie et du Gouvernement.

Les faits que nous venons de déduire, nous feront connaître par leur rapprochement, quel avantage on peut tirer, pour ce grand objet, de l'influence qu'exerce la population sur la prospérité du commerce, tant par la puissance de sa massé que par la division du travail et de la propriété. Voici les résultats de ces faits exprimés sommairement :

La population est la base essentielle de la puissance des états ; toutefois la prospérité de l'agriculture et de l'industrie ne correspond à sa masse, qu'autant que le travail et la propriété sont répartis d'une manière favorable au développement de ces deux branches de la richesse publique. Ainsi, 26 millions d'hommes peuvent ne produire comme en Russie, il y a 40 ans, que pour 52 millions d'objets agricoles et industriels au-delà de la consommation, si par une distribution vicieuse des élémens de la société, il y a seulement un propriétaire sur 18 individus, un marchand ou un négociant sur 120; et si tout au contraire la classe agricole comprend les 12 treizièmes de la population, et les serfs en forment les 7 huitièmes.

Le même effet trouve un nouvel exemple dans l'organisation sociale de la Suède, où l'agriculture absorbe les trois quarts de la population, tandis que les arts industriels n'en occupent que la 33.e partie.

Tous les dons de la fertilité du sol et de la beauté du climat peuvent être inutiles pour la prospérité d'un pays,

lorsqu'il réunit comme l'Espagne, à l'exubérance de la classe agricole, qui surpasse la moitié du nombre de ses habitans, une population improductive qui en constitue au-delà du tiers. Les artisans et les ouvriers de toute espèce n'en formant que le 40.me, il faut qu'il achète de l'étranger ce qu'exigent ses besoins, mais il manque souvent pour les satisfaire ainsi, des moyens d'échange, que la terre n'accorde qu'au travail laborieux.

Le territoire le plus favorisé de la nature refuse l'abondance qu'il promettait, quand les mains qui le cultivent ne doivent en recueillir presqu'aucun fruit; et une population rurale qui, comme celle du Portugal, comprend presque les deux tiers des habitans du pays, n'obtient du sol qu'un faible produit, quand les cinq sixièmes du peuple sont privés de propriétés, et lorsque chaque famille de la classe qui les possède, dispose de 25 à 30 lieues de terrain.

Cet ordre de choses qui existait, en Angleterre, il y a seulement un siècle, a changé dans ce pays quant à la division du travail, et s'est modifié quant à la répartition de la propriété. La classe agricole a diminué de moitié et ne forme plus qu'un tiers de la population de la Grande-Bretagne; la classe industrielle qui en constituait autrefois le dixième seulement, comprend aujourd'hui près de la moitié de sa masse. Les propriétaires territoriaux sont toujours en si petit nombre qu'il n'excèdent pas le 25.me de la population, et que par un terme moyen chacun d'eux possède plus de 42 hectares; mais il s'est formé, en 115 ans, environ 250,000 fortunes industrielles auxquelles participent par leur filiation près de 1,300,000

personnes, et dont 5 millions et demi d'ouvriers tirent leurs moyens d'existence. Ainsi la paisible révolution produite dans la Grande-Bretagne par l'industrie, a créé, de toutes pièces, un nombre de propriétés égal à celui des biens territoriaux : elle a déchargé l'agriculture du fardeau d'une population inutile ou nuisible, et les succès du commerce qu'elle a fait naître, ont augmenté par de nouveaux capitaux la richesse agricole.

Tandis qu'en Angleterre la société s'organisait sur ces nouvelles bases, d'autres causes amenaient en France d'autres changemens ; les grands évènemens de la fin du 18.e siècle y subdivisaient à l'infini la propriété ; et par l'accroissement du nombre des propriétaires territoriaux, ils rendaient plus difficile l'accroissement de la population industrielle.

Le nombre des propriétaires s'est tellement accru par la division des biens ecclésiastiques et confisqués, et par le partage égal des héritages patrimoniaux, qu'il forme aujourd'hui près de la moitié de la population totale de la France.

Le nombre des propriétés est si considérable qu'il y en a une, grande ou petite, à raison de trois individus de tout sexe et de tout âge. Ainsi chaque famille, réduite à un homme, sa femme et un enfant, pourrait en posséder une ; et il en resterait encore 791,000 en sus. Mais comme réellement le nombre des propriétaires chefs de famille est de 4,833,000 et celui des propriétés de 10,414,000, il y a en effet deux propriétés ou même davantage pour chaque famille de propriétaires composée de 5 personnes. A la mort du chef de famille et de son épouse, ces deux

propriétés devant en former trois, pour être réparties d'une manière égale entre leurs enfans, il y a lieu de croire que la division des terres s'augmentera proportionnellement à la succession des générations; et que dans 30 ans, le nombre des propriétaires sera plus grand d'un cinquième; il montera alors à près de 6 millions, ce qui réduira l'étendue moyenne de la propriété territoriale de chaque famille à 8 hectares au lieu de 10.

La valeur actuelle d'une grande partie de ces propriétés est si faible que, par compensation de l'une à l'autre, le terme moyen de leur revenu n'est que de 28 fr. par an.

Les trois quarts des propriétaires fonciers du royaume, ou plus exactement 3,665,300, n'ayant qu'un revenu de 64 francs, qui suppose uniquement la possession d'une chaumière et d'un jardin, la part que chaque individu de leur famille obtient dans ce produit, n'est pas annuellement de 13 francs.

Les propriétaires fonciers sont près de cinq fois aussi nombreux en France que dans la Grande-Bretagne. Sur 3000 individus, nous en comptons 1448, qui participent à la propriété, ce qui est, à très-peu près, un nombre égal à la moitié de la population, tandis que l'Angleterre et l'Écosse n'ayant que 2,946,920 personnes de cette classe sur 14,708,000 habitans, les quatre cinquièmes de leur masse en sont exclus.

En 1696, d'après les recherches de King, il y avait en Angleterre, 44,586 propriétaires de première classe et 120,000 de seconde; en tout 164,500 familles composées de 822,000 individus. La population était de 5,767,000

habitans. Conséquemment sur sept individus, il y avait un propriétaire; il y en a maintenant un sur cinq, ce qui donne lieu de croire, que la propriété foncière loin de se concentrer dans ce pays, comme on le prétend, s'est étendue dans ses progrès, pendant le dernier siècle, à un nombre moins limité d'individus.

En France, un territoire de 52 millions d'hectares, réparti entre moins de 5 millions de familles, forme par un terme moyen, pour chacune, un domaine de 10 hectares et un quart. Dans la Grande-Bretagne, un territoire de 25,200,000 hectares, ou moitié moins vaste, réparti entre moins de 600,000 propriétaires, forme, par un terme moyen pour chacun d'eux, un domaine de 42 hectares. Ainsi toute chose égale d'ailleurs, on peut supposer que la propriété de chaque famille possédant des biens territoriaux dans la Grande-Bretagne, équivaut à plus de quatre fois l'étendue des possessions de même genre existant en France.

Le nombre de laboureurs sans propriétés est presque égal en Angleterre à celui des propriétaires territoriaux, joints aux individus de leur famille: tandis qu'en France il en égale seulement le tiers, d'où résulte dans ce dernier pays une inévitable nécessité, qui soumet ces propriétaires à cultiver eux-mêmes leur domaine. Cette nécessité, qui naît de l'extrême division des biens ruraux et de leur faible produit, exerce ses effets à l'égard des quatre cinquièmes des propriétaires du royaume. Le nombre de ceux dont le travail personnel fertilise la terre, s'élève dans nos provinces à près de 13 millions. Ainsi le nombre seul de nos propriétaires-cultivateurs égale à cela près

du quatorzième, toute la population de la Grande-Bretagne.

En faveur de cet ordre de choses est l'avantage moral et politique que donne à la France, un nombre supérieur de citoyens et un moindre nombre de propriétaires; mais il en résulte une moindre population disponible pour les travaux de l'industrie, et une population agricole surabondante, qui, ne travaillant que pour sa propre consommation, ne contribue point à l'agrandissement de la prospérité de l'état. On va voir comment la distribution de la propriété, déterminant celle du travail entre les grandes masses dont se forme la population, elle oppose de puissans obstacles à la splendeur commerciale de la France, tandis que dans la Grande-Bretagne, la prospérité de l'industrie et du commerce est singulièrement favorisée par une division différente des classes productives, qui constituent essentiellement la société.

La richesse de chacun des deux pays, estimée par la valeur du produit brut de l'agriculture et de l'industrie et comparée à la population, offre les termes suivans pour résultat de la participation de chaque individu:

Dans les Iles Britanniques, 22 millions d'habitans créent annuellement une masse de produits agricoles et industriels, évalués à environ neuf milliards de francs.

En France, 30 millions d'hommes créent chaque année une quantité de ces deux espèces de produits, évaluée à 6,500,000,000.

L'Espagne, avant les désastres, qui, depuis vingt ans, épuisent ses ressources, créait annuellement une masse de produits agricoles et industriels, évaluée un milliard

et demi de francs; sa population était de 10 millions d'habitans.

D'après ces bases, la production agricole et industrielle, source de la richesse commerciale, serait annuellement pour chaque individu :

Dans les Iles Britanniques de . .	410 fr.
En France de	220
En Espagne de	150

La richesse de ces trois pays, considérée d'une manière absolue, les placerait dans le rapport de 1, 4 et 6; et considérée, quant à la population, elle les mettrait dans celui de 2, 3 et 6. Ainsi la valeur des productions de l'Espagne serait fort au-dessous du quart de celles de la France et du 6.e de celles des Iles Britanniques; et la valeur de celles-ci excéderait celle de nos produits agricoles et industriels de deux milliards et demi, ou beaucoup plus du quart. Eu égard à la population, l'Angleterre conserverait, d'après ces termes, le même degré de supériorité; mais nos avantages sur l'Espagne seraient moins grands; et le produit moyen de chaque habitant du royaume, n'excéderait pas de moitié celui d'un habitant de la péninsule, tandis qu'il serait près de moitié moindre que celui de chaque individu des Iles Britanniques.

La cause de cette infériorité de la richesse de nos produits, tient singulièrement à la division du travail, qui en atténue la quantité. En France, les deux tiers de la population sont occupés aux travaux de la culture. Dans la Grande-Bretagne, il n'y a pas un tiers des habitans qui aient cette destination.

Dans ce dernier pays, l'étendue des terres en valeur étant de 21 millions d'hectares et la population agricole de 7 millions et demi d'individus, chaque personne de cette classe correspond à moins de 3 hectares. En France, le domaine de l'agriculture étant de 41 millions d'hectares, et la classe agricole s'élèvant à 20 millions, il n'y a guères plus de deux hectares de terres, en valeur, pour chaque individu de la population rurale. Comparativement à l'Angleterre, il y a donc, dans nos campagnes, une surabondance d'habitans de six à sept millions, ou une quantité de travail agricole moindre d'un tiers que celle qu'on doit obtenir de notre population rurale.

Nonobstant un nombre d'agriculteurs plus grand d'un tiers que celui des Iles Britanniques, 40 millions d'hectares de terres en valeur, ne donnant à la France qu'un produit brut de 4,680,000,000 de francs, le revenu est seulement de 117 francs, pour chaque hectare. Dans la Grande-Bretagne, 20 millions d'hectares, qui forment le domaine d'agriculture, fournissent chaque année un produit brut de 5,420,000,000 de francs, ce qui fait au-delà de 270 fr. pour chaque hectare. Ainsi, par une industrie perfectionnée, cette surface rapporte un produit de beaucoup plus du double, même avec un nombre de cultivateurs moindre d'un tiers.

En France, 20 millions d'agriculteurs obtenant du sol, pour 4,680,000,000 de fr. de produits bruts annuels, la participation de chacun d'eux, dans la valeur de cette masse de production, est seulement de 234 francs. Dans les Iles Britanniques, environ 7 millions et demi de cul-

tivateurs créant, chaque année, pour 5,420,000,000 de produits naturels bruts, la participation de chacun d'eux s'élève à 722 francs. Ainsi le travail de chaque individu, qui est, dans les Iles Britanniques, plus grand d'un tiers que dans nos campagnes, se trouve récompensé par un produit dont la valeur est triple. Moyennant la seule condition d'égaler l'industrie agricole de l'Angleterre, notre population rurale pourrait suffire à plus de 60 millions d'hectares en valeur; et sans accroître aucunement le domaine actuel de notre agriculture, elle pourrait en tirer annuellement un produit de 10 à 12 milliards.

En admettant qu'il y ait dans tous ces nombres des erreurs, et même que leur limite soit extrêmement étendue, il faut reconnaître néanmoins qu'en France, l'agriculture est surchargée d'une population considérable, entièrement inutile à ses travaux, et qui diminue ses bénéfices, dans la proportion de plus de moitié.

L'examen des autres classes de la population conduit à un résultat diamétralement opposé à l'exubérance des habitans des campagnes.

La masse des individus étrangers à l'agriculture constitue le tiers seulement des habitans de la France; elle forme, dans les Iles Britanniques, presque les deux tiers de la population totale. Dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, la population industrielle est de 10 millions et demi, ou près de la moitié du nombre entier des habitans. En France, elle est à-peu-près de cinq millions, ou le sixième de la population. Aux États-Unis, on compte sur 2,600,000 habitans, 2,175,000 agriculteurs, et 425,000 négocians et manufacturiers, ce qui donne à-

peu-près la même proportion qu'en France. En Suède, la classe industrielle forme seulement le trente-troisième de la population et en Espagne le quarantième.

Les produits de l'industrie sont proportionnels à ces nombres et au perfectionnement des arts, dans chaque contrée. Dans les Iles Britanniques, dix millions d'individus appartenant aux manufactures, aux fabriques, aux arts et métiers, et au commerce, créent annuellement une masse de produits industriels évalués, en y comprenant le prix des matériaux bruts, à environ 3,568,000,000, francs, et en le déduisant, 2,850,000,000. En France, cinq millions d'individus formant la même classe créent chaque année pour 1,820,000,000 fr. de produits industriels; la valeur des matériaux bruts est comprise dans cette somme pour 416 millions; en la déduisant, on réduit celle des produits à 1,404,000,000 fr. Conséquemment chaque individu de la classe industrielle participe à la production de cette masse de richesses, en France pour 364 fr. et dans les Iles Britanniques pour 357. La valeur des matériaux bruts entre à-peu-près pour le quart dans cette évaluation; il reste, si on l'en déduit, un produit annuel de 280 fr. pour l'ouvrier français et de 285 pour l'ouvrier anglais, aidé du secours puissant des machines. Ainsi chaque centaine de mille, qu'on ajoute au nombre des individus de la classe industrielle, et aux moyens mécaniques qui lui permettent d'exercer une action utile, accroît de 28 millions, la richesse réelle de la France, et de près d'un cinquantième la valeur actuelle de ses produits manufacturiers. Donc, si cette destination était celle des six à sept millions d'in-

dividus, qui surchargent notre agriculture, il résulterait de leur travail un accroissement de valeur industrielle, qui augmenterait nos produits de moitié; or, cette quantité est à-peu-près la différence qui existe entre l'industrie anglaise et la nôtre. Par conséquent, pour atteindre au degré de puissance de la Grande-Bretagne, dans cette carrière, la condition première est un accroissement de la population industrielle d'environ six millions, qui doublerait son nombre actuel.

Cet accroissement aurait non-seulement l'avantage d'augmenter de moitié les produits de l'industrie, il aurait encore celui de délivrer l'agriculture d'une population surabondante, qui ne travaillant que pour vivre, et dévorant tout ce qu'elle produit, ne participe point à l'accroissement de la richesse publique et au perfectionnement nécessaire de l'état social.

Ces faits importans, qui n'avaient point encore été rassemblés, montrent par quel enchaînement sont liés les uns aux autres les élémens de la prospérité des sociétés modernes. Les progrès de l'agriculture et de l'industrie sont la première condition de l'accroissement du commerce; leur étendue et leur rapidité dépendent, en premier lieu, de la répartition du travail, dans les diverses classes de la population; et cette répartition est déterminée par la division de la propriété, qui devient, selon ses termes différens, une source de bienfaits ou de malheurs.

L'excessive division de la propriété territoriale a pour effets :

1.° D'attacher au sol qu'elle possède, une population impuissante pour en tirer davantage que ce qu'il faut à sa

consommation, ce qui prive l'état de son secours, à tout autre égard que les levées militaires;

2.° D'empêcher les progrès de l'agriculture, qui ne peuvent avoir lieu, que par la double acquisition de connaissances agronomiques et de capitaux considérables, refusés, en France, par les hasards de la fortune, à 12 sur 13 de nos propriétaires fonciers;

3.° De diminuer la quantité des produits agricoles et conséquemment d'atténuer le bien-être de la population et les moyens de commerce extérieur;

4.° De réduire la quantité de travail, par le défaut de capitaux et de moyens d'exploitation; et partant, de perpétuer l'oisiveté et l'état de misère et de barbarie des peuples du moyen âge;

5.° De priver l'industrie d'une population qui ne gagne à cultiver la terre que sa seule subsistance, tandis qu'employée dans les arts manufacturiers, elle accroîtrait, par l'extension du commerce, la richesse de l'état et sa prospérité.

On doit considérer comme étant au nombre de ces effets:

1.° L'infériorité du produit agricole de la France, qui, comparé à celui de la Grande-Bretagne, est proportionnellement au territoire, moindre de moitié;

2.° L'infériorité de la quantité de travail agricole, qui, comparée à celle des Iles Britanniques, est proportionnellement à la population rurale, moindre d'un tiers;

3.° L'infériorité de la classe industrielle, qui, proportionnellement à la population du Royaume, devrait être du double plus nombreuse, pour égaler celle de l'Angle-

terre, par la quantité de ses produits et par leur richesse.

Mais autant est nuisible à l'état, l'extrême division de la propriété, autant sa concentration est dangereuse. Dans le pays où l'on trouve communément des fortunes foncières d'un million de rente, et où les possessions territoriales de chaque famille ont une étendue moyenne de 84 arpens, il n'y a pas moins d'une personne sur quatre réduite à vivre de la charité publique; il faut une taxe de plus de 200 millions de francs, pour pourvoir aux besoins des pauvres; et les attentats à l'ordre social sont si fréquens que, chaque année, il n'y a guères moins d'un individu sur 1000, condamné par les tribunaux à une peine afflictive (1).

Ainsi dans l'ordre politique des sociétés, comme dans l'ordre moral, ce qui est bon et utile peut devenir mauvais et pernicieux; il ne faut que le porter à l'excès pour produire ce triste et funeste changement.

4.° De l'influence du génie industriel des peuples.

Les dons précieux d'un beau climat, d'un sol fertile, d'une situation favorable et même d'une population nom-

---

(1) Taxe des pauvres en Angleterre et dans le pays de Galles,
1817. — 9,320,000 liv. sterl. } Terme moyen, 211,200,000 fr.
1820. — 8,411,000 }

Nombre d'accusations criminelles :
1819.—14,253 }
1820.—13,710 } Terme moyen, 13,693.
1821.—13,115 }

Population en 1821 : 11,978,000 habitans.

Accusations de toute espèce de délits : 1822—21,025. — 1823 22,106.

breuse, ne suffisent point pour faire naître et développer une grande prospérité commerciale; il faut de plus encore cette activité intellectuelle, cette faculté d'invention, ce génie industriel qui met en œuvre ces avantages, et sait les rendre utiles. C'est envain que l'Espagne, Naples et la Turquie possèdent toutes les conditions physiques, nécessaires à l'établissement d'un riche commerce : un ciel propice, un territoire vaste et fécond, un nombre d'habitans considérable, et le gissement géographique le plus heureux. Il manque à ces belles contrées, la force motrice, qui fait servir ces élémens au bien-être des peuples, à leur puissance et à leur gloire.

Ce sont les contrées du nord de l'Europe et surtout l'Angleterre et la France, qu'il faut parcourir pour être témoin des prodiges du génie de l'industrie. Le simple récit de quelques faits suffit pour en donner une idée et montrer quelle étendue de prospérité peut atteindre un pays dont les habitans sont doués de cette faculté créatrice et bienfaisante. Nous indiquerons d'abord son influence locale et ensuite celle qu'elle exerce sur les destinées publiques.

On sait que l'usage de la houille était inconnu en France, il y a un siècle, et qu'on ignorait même entièrement que chacune de nos provinces possède des mines de cet utile combustible. En mettant à profit cette grande richesse minérale, l'industrie a changé de face, dans le cours de quelques années, les parties du Royaume qu'elle a choisies pour opérer ses prodiges; en voici un exemple : Dans la petite ville d'Annonay, située dans l'ancien Vivarais, il s'établit, il y a 40 ans, une famille favorisée

des plus hautes inspirations du génie de l'industrie, celle des Montgolfiers; bientôt ce lieu inconnu mérita d'être célèbre dans l'histoire des inventions modernes les plus belles, par la découverte des aérostats et du bélier hydraulique. Une mine de houille trouvée près de la ville, devint, par son exploitation, une source étonnante d'activité, de succès et de richesse pour les habitans du pays; son produit vendu au dépôt, à raison de 9 sous seulement le quintal, sert à alimenter une superbe manufacture de papier, et vingt-deux verreries. Dans quatre de celles-ci, on fabrique journellement 6000 vitres de 18 pouces de haut sur 14 de large; dans dix-huit autres, on fait, par jour, 56,700 bouteilles; ce qui donne, pour produit annuel, près de deux millions de vitres, et 18 millions de bouteilles. Chaque ouvrier souffle, dans sa journée, 8 à 900 bouteilles, à raison de 26 sous le cent, et gagne de 10 à 12 francs. En dix années, la population a doublé et s'est élevée à 14,000 habitans.

L'exemple suivant prouvera ce que peuvent l'industrie et la persévérance d'un individu réduit aux seules ressources de son génie inventif. En 1807, un homme peu fortuné, M. Richard, établit à St.-Chaumont, département de la Loire, trois métiers pour fabriquer des lacets; il éprouva d'abord de grandes difficultés dans la vente de ces produits; mais leur bas prix, leur qualité et la régularité de l'aunage lui procurèrent progressivement des achats de plus en plus considérables; en 1809, sa fabrique était de 30 métiers; bientôt il crut pouvoir en doubler les résultats; il établit une machine à feu de douze chevaux qui fait mouvoir 240 métiers, dont la ré-

sistance est de 1200 kilogr. et la marche de 60 mètres à la minute. En 1824, ses ateliers étaient montés de manière à faire subir aux matières premières toutes les préparations nécessaires pour leur mise en œuvre; le coton y est filé, mouliné, blanchi, teint, tissu en lacets, calandré et plié. Il en est ainsi des soies et des fleurets. Sa fabrique se compose de 500 métiers qui comprennent 8000 fuseaux en action par l'eau ou la vapeur. Le produit est, par jour, de 60,000 mètres de lacets, ou plus de 15 lieues de long.

Mais ce sont surtout les filatures et les fabriques de tissus, qui ont fait en France de rapides progrès. Celles du département de la Seine inférieure nous fourniront des termes numériques propres à donner des idées positives sur leur situation actuelle.

En 1824, ce département était le second du royaume par sa population, qui s'élevait à 656,000 habitans. D'après les recherches que fit faire, en 1790, l'Assemblée constituante, il n'en avait alors que 445,866; en admettant que le dernier recensement a été plus exact que le premier, il faut encore reconnaître, qu'en 33 ans, la population s'est accrue du tiers. C'est principalement par les effets de son industrie; car la multiplication du froment, ne donnant que 5. 60 pour un, on ne peut attribuer de tels progrès à la fécondité du sol. La richesse s'est augmentée, en raison du nombre des habitans, parce que chacun de ceux-ci ayant le pouvoir d'utiliser son existence, la masse du travail et son produit sont proportionnels à la population, ce qui est tout le contraire des départemens où l'agriculture est stationnaire. Le revenu territo-

rial est estimé 44 millions et le produit des douanes 25 millions.

Il y a 1266 établissemens industriels sur les cours d'eau du département.

Les filatures de laine,

	kilogrammes.		ouvriers.
A Elbœuf, empl^ent.	580,000 de laine,	et occup^ent.	2,400
A Aumale,	88,000	—	220
A Darnetal,	188,000	—	7,000

Elbœuf produit 30,000 pièces d'étoffe de laine et occupe 7,000 ouvriers.

A Darnetal, dix filatures filent par an 280,000 kilogr. de coton; il y en a cent vingt et une mues par l'eau, d'autres par des manèges, d'autres par la vapeur. Il y a, dans le même lieu, neuf teinturiers occupant 350 ouvriers payés à 2 francs par jour, et teignant 250,000 kilog. de coton. Les tissus teints en nankin, s'élèvent annuellement à 600,000 pièces, au prix de 4 francs chaque, prise à Rouen.

Dans le marché de cette ville, on vendit, en 1821, pour la seule consommation intérieure, 21,000 pièces de mousseline et autant de calicot, 23,000 pièces de toile; 18,500 mouchoirs, 82,000 pièces de siamoise et autres tissus, 8,600 pièces de velours plein, 6,700 de velours cannelé, 4,690 chaînes de coton, 430,000 kilogrammes de coton filé, 5,000 kilogrammes de lin peigné, 12,000 de fil blanc écru, etc.

Il y a soixante-dix imprimeries en toile à Darnetal. Une pièce qui exigeait, il y a 20 ans, deux heures et demie de travail à la planche, est imprimée maintenant,

dans son développement de 24 aunes, en une seule minute, au moyen du cylindre.'

On a perfectionné jusqu'à l'usage de cette dernière machine, qui était elle-même un si grand perfectionnement. Il fallait autrefois six mois de travail à un ouvrier habile pour graver le cylindre destiné à imprimer une indienne; il ne faut aujourd'hui que quelques heures pour cette opération, qui, de plus, n'exige point une supériorité de talens, dont la nécessité accroissait le prix de la main d'œuvre. Aussi les tissus qui coûtaient 9 fr. en 1813, se vendent aujourd'hui 20 sous l'aune; et la façon, dont la valeur décuplait celle de la matière première, a diminué par un meilleur emploi de la mécanique, de manière à permettre à toutes les classes l'usage de ces tissus utiles.

D'après l'enquête faite en 1824, devant un comité choisi du Parlement d'Angleterre, le département de la Seine inférieure possède 150 manufactures où l'on file le coton, et qui ont chacune de 3 à 12,000 fuseaux et jusqu'à 15,000. Il y en a 100 dans le département du Nord et autant dans celui de l'Aisne; dans le Haut-Rhin, il y en a qui ont 30,000 fuseaux. Le nombre des filatures existant en France aujourd'hui est porté à 600. On évalue de 3 à 4,000 celui des ingénieurs en machines, que nous possédons maintenant; et les dépositions font monter à 16,000, les ouvriers anglais qui, de 1822 à 1823, sont passés en France pour y travailler aux machines des manufactures. Les ateliers formés depuis six ans peuvent à présent exécuter, d'après les dessins seulement, quelque machine que ce soit; la seule différence est dans les

prix, qui sont plus élevés en France qu'en Angleterre. Dans ce dernier pays, une machine à vapeur de dix chevaux ne coûte que 18,000 francs, tandis que nos fabriques ne peuvent encore la vendre moins de 25,000. On apprend, par la même enquête, qu'un seul fabricant anglais a envoyé en France dans un espace de trois ans, malgré les prohibitions des lois Britanniques, 100 machines à feu, évaluées à 1,680,000 fr. Le mécanicien Edwards en a construit un pareil nombre en Angleterre, qu'il a fait passer en France, et l'on estime qu'il en a déjà exécuté 200 à Chaillot.

L'exploitation des mines de houille favorise l'accroissement de cette industrie. Ce combustible vaut à Saint-Quentin 12 fr. le tonneau de 2000 livres à la mine, et 24 fr. avec le charroi et les droits; à Paris, 48 fr.; à Rouen, 50, etc. Au rapport des ouvriers anglais, le charbon du Midi de la France est celui dont la qualité leur a paru supérieure; il égale en bonté celui de New-Castle, qui est le meilleur de l'Angleterre.

La possession de mines abondantes de charbon de terre, et la multiplication des machines à vapeurs, sont deux élémens des progrès de l'industrie, dont l'importance peut être appréciée par les détails que va nous fournir la Grande-Bretagne.

Il y a maintenant, dans ce royaume, 10,000 machines à vapeur.

Chaque pouce carré de la surface du piston de ces machines équivalant à la force d'un homme, l'une d'elles, dont le cylindre a 30 pouces anglais de diamètre, produit une puissance motrice égale à deux cents hommes

ou à quarante chevaux attelés; elle fait l'ouvrage du triple, car elle fonctionne sans relâche, et conséquemment elle égale le travail de six cents hommes et de cent vingt chevaux. Si l'on admet que la force moyenne des machines est de vingt chevaux, la Grande-Bretagne a créé, par leur usage dans ses fabriques, une puissance équivalente au travail de 600,000 de ces animaux ou de trois millions d'ouvriers.

D'après Boulton, au moyen d'une machine à vapeur, un boisseau de houille pesant 84 livres, élève à 10 pieds, 48,000 pieds cubes d'eau, ce qui équivaut au travail journalier de huit hommes et un tiers. La valeur de cette quantité de houille surpasse rarement celle de la journée de travail d'un seul homme; mais, si l'on fait entrer en compte les frais d'établissement et d'entretien de la machine, on trouve que la dépense est encore à effet égal, moindre de moitié que celle résultant de l'emploi des chevaux. Or l'emploi de ces animaux coûte moitié moins, à effet égal, que celui des hommes; car la force de cinq à six des derniers est à peine équivalente à celle d'un cheval dont l'entretien n'excède pas, selon les lieux, deux à trois fois plus que la journée d'un manouvrier. Ainsi l'usage des machines mues par des chevaux donne une économie de moitié sur celui de la force des hommes, tandis que l'usage des machines mues par la vapeur donne une économie semblable sur le travail des chevaux et diminue des sept huitièmes la dépense qu'exigeaient les hommes. Delà résulte l'impossibilité d'opposer aucune concurrence à la vente des produits qu'on obtient par ces procédés de fabrication, puisque leur prix est seulement du demi-quart de celui des objets manu-

facturés par les anciens moyens. Delà résulte aussi une immensité de produits qui permettent de retrouver sur leur quantité les bénéfices dont l'abaissement de leur valeur semble exclure la chance.

Ce double effet de la puissance industrielle, qui en même temps multiplie ses produits et parvient à en réduire les prix considérablement, tend à améliorer le bien-être de la population, à satisfaire aux besoins de toutes les classes, et à faire disparaître la misère et les maux qu'elle enfantait; mais il agit aussi d'une manière nuisible aux intérêts commerciaux des peuples qui refusent d'entrer dans cette carrière nouvelle, ou qui n'y déploient que l'impuissance de leurs efforts; il n'est point, pour eux, d'alternative; il leur faut abandonner les marchés extérieurs à ceux qui peuvent les approvisionner de produits industriels, à des prix sept fois moins élevés; il faut même qu'ils en deviennent les tributaires; qu'ils payent avec les profits de leur agriculture les objets manufacturés qui leur sont nécessaires, et qu'ils se défendent par des lignes de douanes de leur invasion ruineuse et de leur interlope audacieux. Ainsi le commerce et conséquemment la richesse publique dépendent aujourd'hui plus que jamais du génie industriel des peuples. Les moyens de succès de l'industrie sont essentiellement l'exploitation des houillères et l'usage multiplié des machines à vapeurs; il faut donc reconnaître que ce sont là deux élémens nécessaires de prospérité, qu'on ne peut négliger sans compromettre les plus grands intérêts.

Montrons par l'exemple de Glascow, de Liverpool et de Manchester, ce que peut faire l'industrie manufacturière à l'aide de ces deux moyens.

La première de ces trois villes possédait, au commencement de cette année, trente-deux manufactures où l'on tissait le coton par l'action de la vapeur; on espérait les porter au-delà de cinquante dans peu de temps. On évalue le nombre moyen de métiers, qui y sont en œuvre, à 5,500; et l'on porte à plus de 7,000 ceux que fait aller le même moteur, tant dans la ville que dans ses environs. Chacun de ces métiers mécaniques donne par semaine cinq pièces de tissu, des numéros 11 et 14, d'une longueur de 24 mètres et demi, et de 16. C'est un produit annuel de 1,924,000 pièces, longues d'environ 44,484,000 mètres, ou plus de 11,000 lieues. Leur valeur excède 25 millions de francs. On estime qu'il faudrait le travail à la main de trois tisserands pour faire l'ouvrage de chaque métier mécanique, ce qui exigerait 21,000 ouvriers, tandis qu'il ne faut qu'une femme pour vingt métiers, et un homme pour la machine à préparer.

On imagine aisément quelle prospérité cette immense fabrication donne à la ville de Glascow et au territoire qui l'environne.

Manchester n'avait en 1781, que 50,000 habitans; en 1815, elle en comptait 110,000. Sa population a doublé en trente ans. Ses fabriques ont pour moteurs, 300 machines à feu; elles mettent en œuvre, chaque semaine, 1,500,000 livres pesant de coton; on y emploie 1,515,000 bobines, dont un millier exige, pour sa rotation, une force égale à celle d'un cheval. Ainsi la puissance de la vapeur employée dans les manufactures de cette ville, équivaut au service de 4,550 chevaux, ou de près de 23,000 hommes. Cette puissance est produite par une consomma-

tion de 20 quintaux de houille, à raison de chaque machine de 10 chevaux, fonctionnant pendant un jour; ce qui fait par an 47 milliers. Il y a des fabriques qui font dans la semaine jusqu'à 500,000 aunes de tissu, et dressent, dans un espace de six mois, des tableaux d'échantillons de 6 à 8000 espèces différentes. La récompense du travail est telle que, parmi d'autres exemples, on cite celui d'un voiturier, qui ne possédait absolument rien il y a dix-huit ans, et qui maintenant a 30,000 livres sterl. ou 750,000 fr. de revenu; pendant la dernière guerre, il offrit au Gouvernement anglais de lui donner 800 chevaux.

Liverpool n'avait en 1700, que 5,714 habitans; en 1821, on en comptait 118,972, dans la ville, et 22,515 dans les paroisses limitrophes. En 1715, son revenu était de 810 liv. sterl., en 1823, il montait à 116,593 ou près de 3 millions de francs; son port a reçu l'année passée, 1,098 navires jaugeant 1,120,114 tonneaux. L'importation du coton en laine destiné à alimenter ses fabriques a été, en 1821, de 413,000 sacs de coton, en 1822, de 453,000, et, en 1823, de 578,512. Chaque sac pesant 250 livres, cette importation s'élève, en quantité à 145,000,000 liv. pesant, et en valeur à 181 millions de francs; ce qui suppose, pour ce seul article, une production industrielle, dont la valeur est approximative de 226 millions, et de plus de 1600 francs pour le produit brut auquel chaque individu participe par son travail.

Pour accroître les bénéfices de cet immense commerce, le secours des sciences est réclamé par l'industrie, depuis ses premières opérations, pour le transport des matières premières, jusqu'aux procédés compliqués de leur mise

en œuvre. Il suffira d'un exemple unique pour montrer quelles heureuses applications de la mécanique on parvient à faire, pour diminuer avec les frais d'achats des matériaux, ceux de la fabrication, et écarter ainsi la concurrence étrangère en abaissant considérablement le prix des marchandises.

On sait que l'un des obstacles qui s'opposent au transport facile et à bon marché du coton, c'est son énorme volume qui encombre les navires sans les charger. Pour vaincre cet inconvénient, et réduire les balles au plus petit volume possible, on n'avait employé, jusqu'en 1792, à Bombay, que des écrous en bois; à cette époque on en employa de fer avec assez d'avantage; mais on ne parvint à un succès important que par l'usage de refaire l'emballage des Indiens, dans les maisons de commerce du port, en se servant d'un cabestan et d'écrous de fer. Alors un navire qui ne pouvait porter que 3,900 balles, en contient 4,250, et l'on gagne sur le fret de l'année 10,500 roupies, ou 25,000 francs. Un perfectionnement graduel, dans l'emploi du même moyen, a permis de comprimer 1540 livres de coton, dans un espace de 50 pieds cubes, ou d'un tonneau; et un navire qui, en 1792, ne pouvait charger que 3,800 balles, en prend aujourd'hui aisément 4,958. On a continué néanmoins de chercher des moyens encore plus puissans de compression; une presse nommée géométrique, a été introduite à Bombay, avec plus de succès que celle hydrostatique de Bramah, et l'on assure qu'elle donne une diminution de travail de 20 à 50. Le pouvoir de cette presse est comme 2,000 à 1, et 10 h. employés sur le cabestan exercent la force de 20,000.

On comprime le coton, soumis à la machine, en 6 minutes, et 20 hommes, avec un travail modéré, font 4 balles de 336 livres chaque, en l'espace d'une heure.

D'autres applications de la mécanique, aux opérations de l'industrie exigent moins de puissance, mais manifestent un génie d'invention encore plus extraordinaire. Parmi les plus remarquables, il faut citer l'impression cylindrique au moyen de la machine à vapeur. Cette invention fut mise à exécution en 1814. L'auteur, M. Kœning, avait essayé vainement pendant plusieurs années de trouver en Allemagne et en Russie, les secours qui lui étaient nécessaires pour exécuter ses plans. Dans son système, les planches qu'on veut imprimer sont composées comme à l'ordinaire; elles sont placées, comme dans nos presses communes, sur une table, mais au lieu d'être conduites sous un seul point de compression, elles passent successivement sous une longue suite de rouleaux dont un y dépose l'encre, l'autre y présente la feuille de papier en la pressant sur les caractères, et plusieurs séries d'autres rouleaux exécutent les mêmes choses tandis que les feuilles imprimées s'offrent terminées à l'ouvrier, qui n'a d'autre charge que de les recueillir. On gagne par cette machine, non-seulement l'emploi d'un homme, mais encore une telle rapidité d'exécution que 1100 feuilles sont imprimées en une heure au lieu de 450 qu'on obtient difficilement par les anciens moyens. Le Times fut le premier journal imprimé ainsi.

Mais sans nous arrêter davantage à ces effets qu'obtient le génie industriel partout où le travail reçoit ses inspirations, cherchons en considérant ce sujet d'un point

de vue plus élevé, à déterminer quel est le degré d'influence de cette cause de prospérité sur les peuples principaux du monde commercial.

Si, comme le voulaient les économistes anglais, la Grande-Bretagne avait borné les efforts de son industrie aux progrès de son agriculture, son revenu brut formé par la valeur des productions du sol, serait annuellement de 216,817,000 livres sterling, ou 5,420,425,000 francs, réduits à 107,246,000 liv. ster. ou 2,681,150,000 fr. pour revenu net. Le produit brut de l'agriculture française étant de 4,678,708,000 fr. réduits à 1,344,703,000, pour produit net, cette dernière somme serait dans la même hypothèse, la masse entière de notre commerce intérieur et extérieur.

Mais l'industrie des deux pays appliquée aux manufactures de toute espèce leur fournit un immense accroissement de richesse. La France obtient un revenu brut de 1,820,102,000 fr. des produits annuels de son industrie. En déduisant la valeur des matériaux, cette somme est réduite de 416 millions et restreinte à 1,404,000,000 fr. Le produit industriel de la Grande-Bretagne est annuellement de 3,568,000,000 fr. réduits à 2,855,000,000 fr. par la déduction de la valeur des matériaux. Ainsi l'industrie donne à la France un accroissement de richesse égal et même supérieur de 60 millions, au produit net qu'elle reçoit de son agriculture; et malgré les succès prodigieux qu'obtiennent dans la Grande-Bretagne les soins éclairés qu'on y prodigue à la culture, les produits de l'industrie surpassent de 174 millions la valeur nette de ceux du sol. Conséquemment, dans ces deux pays, qui l'emportent

sur tous ceux du globe par leur prospérité, la richesse publique se forme dans une égale proportion des produits de l'agriculture et de ceux de l'industrie, et si les uns excèdent la valeur des autres, ce sont vraisemblablement les derniers.

Rien de semblable ne se retrouve dans les autres parties de l'Europe. En Espagne, par exemple, le produit agricole s'élevait, en 1803, à 1,268,455,000 fr. et le produit industriel à 284,625,000. En Prusse, le premier montait, en 1803, d'après les calculs de Krug, à 942,413,000 fr. et le second à 37,090,000 seulement. Dans ces deux royaumes, l'industrie au lieu de produire une quantité de richesses égales à celles de l'agriculture, ainsi qu'elle le fait en France et en Angleterre, ne peut, dans la Péninsule, élever la valeur de ses produits au quart de la valeur des produits agricoles; et en Prusse, elle n'atteint, par ses efforts infructueux, qu'au 25.me du revenu que donnent les productions du sol.

La puissance industrielle de ces pays présente les termes suivans lorsqu'on les compare les uns aux autres: La valeur annuelle de ses produits, dans les Iles Britanniques, déduction faite du prix des matériaux bruts, est double du produit de l'industrie française. Ceux-ci sont d'une valeur quintuple des produits analogues de l'Espagne; ils équivalent 38 fois à ceux de la Prusse. Les manufactures des États-Unis donnant en 1810, un produit évalué à 415 millions pour les articles certains, et à 906,995,000 en y comprenant ceux douteux, cette nouvelle industrie égale déjà le tiers de celle de la Grande-Bretagne, et dépasse certainement la moitié de la nôtre.

Mais ces différens termes nous font seulement connaître le degré de puissance auquel chaque pays est parvenu, relativement aux autres contrées commerciales dans la carrière de l'industrie. Pour juger des efforts que chaque peuple a faits afin d'y obtenir ce degré de puissance, il faut comparer la masse de ses produits industriels à celle de sa population.

En Angleterre, la population étant de 22 millions, l'industrie ajoute aux richesses agricoles, un produit brut de 160 fr. par individu, réduit à 130, pour produit net. En France, la population étant de 30 millions, l'accroissement qui résulte des produits industriels ne s'élève, pour chaque personne, qu'à 61 fr. réduits à 47, quand on en déduit la valeur des matériaux. Ce produit ainsi comparé au nombre des habitans du pays, ne dépasse guères 28 francs en Espagne, et 6 à 7 francs en Prusse. Il monterait à 90 fr. aux États-Unis, si l'évaluation des articles douteux n'était pas exagérée; il faut sans doute le borner à moitié ou même à 41 francs.

On voit que relativement à la population, les efforts fructueux de la Grande-Bretagne, pour acquérir la puissance industrielle qu'elle possède, sont presque trois fois aussi grands que ceux de la France. Les nôtres sont presque moitié plus heureux que ceux de l'Espagne, et huit fois plus que ceux de la Prusse; mais les Etats-Unis ont, à un 7.me près, une activité égale à la nôtre, si l'on réduit aux mêmes termes la population des deux pays. Ces aperçus établissent que les trois grandes puissances industrielles sont la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis. Considérées d'une manière absolue, elles sont

quant au produit net de leurs manufactures, dans le rapport de 28,14 et 9. Considérées eu égard à leur population actuelle, elles sont entr'elles comme 13, 5, et 4.

On conçoit que plus est grande la production industrielle, plus est considérable le commerce intérieur, formé par la consommation, et plus est étendu le commerce extérieur dont l'exportation est la base. Essayons de parvenir à fixer, par des termes positifs, les idées qu'on doit se former de leurs limites.

D'après les documens officiels, l'exportation des objets manufacturés, produits par l'industrie française, fut :

En 1716, de....	42,693,000 liv. tournois.
1787........	132,311,000
1820........	291,843,000
1821........	272,889,000
1822........	247,409,000
1823........	227,262,000

Ainsi, en 71 ans, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, l'exportation des produits de notre industrie a plus que triplé de valeur, et s'est accrue de 90 millions. En 33 ans, malgré les maux qui ont rempli les trois quarts de cette période, elle est devenue sept fois aussi considérable qu'elle était au commencement du 18e. siècle et beaucoup plus de moitié plus grande qu'en 1787. Si l'on considère seulement l'époque la plus récente, on trouvera que nous avons exporté, en quatre ans, pour 1,039,403,000 fr. de produits industriels, ce qui donne, pour l'année moyenne, une somme de 259,851,000 fr. Cette valeur, comparée à celle de l'exportation moyenne

des produits naturels, donne une différence, en plus, de 110,800,000 francs; conséquemment, si l'on admet que notre commerce extérieur est composé d'une masse d'objets divisée en huit parties de valeur égale, il y en a cinq fournies par l'industrie, et trois seulement appartenant au sol.

La production des objets manufacturés montant, annuellement, à 1,820,102,000 de francs, et l'exportation moyenne à 260 millions, la consommation de la France en produits industriels s'élève à 1560 millions, et le commerce extérieur ne donne de débouchés à nos manufactures que pour le 11.me de la valeur des objets qu'elles produisent. Ce résultat donne la solution de plusieurs problêmes importans d'économie politique; mais hâtons-nous de rassembler autant que possible des données analogues sur la Grande-Bretagne, afin d'en tirer une comparaison lumineuse et nouvelle.

D'après les documens officiels, l'exportation des objets manufacturés, produits par l'industrie anglaise, fut :

En 1819, de.....	30,996,352 liv. sterl.
1820........	32,307,373
1821........	32,957,771
1822........	33,442,051

Faisant ensemble, pour quatre ans, près de 130 millions sterling, et donnant, pour l'exportation de l'année moyenne 32,426,000 liv. sterl. ou 810,850,000 francs. Cette somme, comparée à la valeur des produits naturels, offre une différence en plus, de 733,125,000 francs, ou en d'autres termes, l'agriculture et les mines ne fournissent guères plus du 12.me des exportations, et c'est

à l'industrie manufacturière qu'on en doit tout le reste.

La production des objets manufacturés montant, année moyenne, à 3,568,000,000 de francs, et l'exportation de ces objets à 810,850,000, la consommation des Iles Britanniques, en produits industriels, est de 2,757,150,000 f., et le commerce extérieur donne aux fabriques anglaises des débouchés qui leur offrent une vente annuelle montant presqu'au quart de la valeur des objets qu'elles produisent.

Ainsi, le génie industriel de la France et de la Grande-Bretagne fournit annuellement à la consommation de la première de ces contrées 1560 millions d'objets manufacturés, et à la seconde, pour 2,757,000,000 de francs; il donne à notre commerce extérieur une exportation de produits manufacturés s'élevant à 260 millions; et la masse totale des objets, qu'il crée chaque année en France, excède une valeur de 1820 millions; il fait monter à plus de 810 millions l'exportation Britannique des produits industriels, et il agrandit tellement la faculté de les multiplier, que maintenant il se fait, dans la Grande-Bretagne, une production annuelle d'objets fabriqués, qu'on évalue au moins à 3 milliards et demi.

Ces supputations nous donnent la connaissance positive du degré d'influence qu'exerce le génie industriel, sur le commerce extérieur, la consommation, la richesse publique, et, par l'action de ces agens, sur la prospérité des états et leur suprématie morale et politique. On trouve, en se bornant à leurs principaux résultats numériques :

1.° Que la valeur des produits de l'industrie française

surpasse déja la moitié de celle des produits de l'industrie Britannique ; mais que notre exportation de ces objets est de moins du tiers de celle faite par la Grande-Bretagne ; d'où il suit que notre commerce extérieur ne nous fournit point de marchés d'une étendue proportionnelle à la production, et qu'il nous faudrait des débouchés pour une vente en plus, de 150 millions, afin d'être placés, à cet égard, dans la situation de l'Angleterre.

2.° Qu'en conséquence les progrès de notre commerce extérieur sont beaucoup moins grands que ceux de notre industrie, dont les ressources sont bien plus, jusqu'à présent, dans l'augmentation de la consommation intérieure que dans l'exportation à l'étranger.

3.° Que le génie industriel possède donc en France une fécondité, qui, pour égaler celle dont il est doué dans les Iles Britanniques, n'a besoin que de l'heureux concours d'événemens favorables et des soins d'un Gouvernement protecteur.

4.° Que les effets de sa puissance sont tels qu'il crée, chaque année, dans les manufactures de la Grande-Bretagne et de la France, tant pour la consommation de ces deux pays que pour leur commerce d'exportation, une masse de produits évalués à cinq milliards et un tiers.

5.° Qu'il leur permet d'en répandre dans les deux hémisphères, par la navigation, pour 1070 millions, et qu'il leur en fournit de plus une valeur quatre fois plus grande pour satisfaire à leurs besoins.

6.° Et enfin, qu'en considérant sous le rapport de la production et de la consommation des produits industriels, la population de la France et celle de la Grande-

Bretagne, il est curieux, pour l'observateur, de remarquer que chaque individu de cette masse de 52 millions d'hommes qui forment les deux peuples placés les premiers dans l'échelle de la civilisation, ne produit, l'un pour l'autre, que pour environ 85 francs d'objets manufacturés, et n'en consomme pas pour 64, ou 3 à 4 sous par jour. Qu'on juge, par ces termes, de ce que fait un Russe ou un Espagnol pour l'industrie de son pays, et des bienfaits qu'il en reçoit !

5.° *Influence des institutions.*

Les institutions qui garantissent la liberté et la sûreté du commerce sont l'une des conditions essentielles de sa prospérité. Voulez-vous connaître l'étendue de leur heureuse influence ? Voyez l'Empire ottoman ; il possède un vaste territoire, le plus beau climat de la terre, les productions des tropiques et de la zône tempérée, une population qui, en Europe seulement, égale celle des États-Unis, et qui n'est point inférieure à celle de la France, si l'on y comprend les habitans de ses autres provinces. La situation de sa métropole est telle que si Londres ou Pétersbourg en occupait la place, le monde civilisé devrait renoncer à son indépendance ; tous les biens qui font fleurir le commerce et répandent la richesse et le bonheur ont été donnés à cet empire, tous, excepté des institutions protectrices ; et par cela seul, tous les dons qu'il a reçus de la nature deviennent inutiles ou funestes. La puissance souveraine, dont les lois ne déterminent ni l'étendue, ni l'usage, est en butte à des révolutions sanglantes ; l'arbitraire et la rigueur ne peuvent défendre la sûreté personnelle et la propriété contre les attentats des

6..

passions malfaisantes ; la violence et la cupidité ne sont point réprimées par les institutions judiciaires; le commerce est en proie à la rapacité de ceux qui devraient en être les protecteurs, et la peste peut, chaque année, renouveller ses ravages sans trouver aucun obstacle dans les soins de l'autorité publique.

Voulez-vous apprécier, par un exemple contraire, les effets que produit sur le commerce, la protection qu'il reçoit des institutions appuyées de la sollicitude constante du Gouvernement, examinez les immenses progrès de la Grande-Bretagne; et remontez dans son histoire jusqu'aux temps où furent jetés les fondemens de sa prospérité: vous verrez son industrie naissante être l'objet des soins attentifs et persévérans de ses rois, les intérêts du commerce tenir la première place dans les conseils de la nation, et les hommes les plus grands de l'État choisir l'étude de la richesse publique et des moyens de l'accroître, pour l'objet de leurs méditations.

Pour montrer la liaison des effets et de leurs causes, esquissons rapidement l'épitôme des institutions commerciales de la Grande-Bretagne.

Dès 1225, on trouve, dans une loi de Henri III, les marchands prenant rang à la tête des hommes libres, immédiatement après les barons (1). Sous le même règne, il se forme une manufacture de draps, et il est statué qu'il n'y aura dans tout le Royaume qu'une seule mesure (2). En 1331, Edouard III appelle des manufacturiers flamands en Angleterre, afin d'y enseigner les

(1) Henri III, cap. 14. (2) *Idem*, cap. 25.

arts qu'ils pratiquaient (1). En 1337, le Parlement défend l'exportation des laines anglaises qui alimentaient les fabriques de la Flandre et il prohibe l'importation des draps du continent, afin d'assurer à ceux du pays l'avantage de fournir entièrement à la consommation; il autorise les ouvriers étrangers à s'établir en Angleterre, et il leur accorde des franchises (2). En 1381, le principe de l'acte de navigation est établi dans une loi de Richard II, qui défend à tout sujet du Roi d'importer ou d'exporter aucune marchandise dans d'autres vaisseaux que ceux munis de la permission du Souverain, ce qui désignait les bâtimens nationaux à l'exclusion des étrangers (3). Plusieurs actes du même règne accordent des encouragemens aux pêcheries, répriment les effets du monopole qu'établissaient les corporations, et permettent à tout Anglais d'exporter, quand il le voudrait, du blé hors du Royaume (4). Henri VII restreint les priviléges nuisibles des corporations, diminue la multitude des serviteurs inutiles attachés à la personne des grands, facilite l'aliénation des domaines, jusqu'alors concentrés dans la possession d'un petit nombre de barons; il protège la division des terres et la multiplication des fermes. Henri VIII encourage la culture du chanvre et du lin; il fait paver les rues, et fixe, par un statut, l'intérêt de l'argent à 10 pour cent (5). Édouard VI fait venir, pour

(1) Anderson, Chron., t. I.er, p. 162, 306. *Wit's interest of Holland.* (2) Anders. *Ibidem* (3) Richard, cap. 3. (4) Richard II, cap. 11, 12. — *Idem*, ann. 17, cap. 7, 15. Henri VI, cap. 6. (5) Anders., Chr., vol. I.er, p. 360.

perfectionner les manufactures anglaises, plusieurs milliers d'étrangers ; il s'efforce d'augmenter les produits des pêcheries d'Irlande, de Terre-Neuve et d'Islande; il réprime les coalitions des ouvriers pour faire hausser le prix de leur travail; il punit la fraude qui se glissait dans le commerce et favorise les fabriques en cherchant à leur procurer à bon marché les matières premières qu'elles emploient. La clôture des cultures condamnée par un acte de Henri VIII, est admise, en 1549, comme favorable à l'agriculture et nonobstant l'opposition de la populace (1). Dès 1285, un acte d'Édouard I.er avait fait élargir les routes par lesquelles communiquaient entr'elles les différentes villes de marchés; une loi de Philippe et Marie établit, afin de les entretenir, l'obligation pour chaque habitant d'un travail de quatre jours par an; et plus tard, sous Charles II, leur législation est complétée, par l'institution des péages, qui fait payer ces travaux à ceux qui en profitent (2). Élisabeth introduit l'usage d'accorder une gratification à ceux qui construisent des navires de 100 tonneaux; son successeur, Jacques I.er, augmente cet encouragement; il prend des mesures pour s'opposer au fléau de la peste et en empêcher le retour ; il favorise l'industrie contre le monopole; il assure la propriété agricole et autorise le libre trafic de tout Anglais indistinctement, avec l'Espagne, le Portugal et la France. Charles I.er donne une gratification de cinq livres sterling à tout constructeur d'un navire de 200 tonneaux ; il réduit de 10 à 8 l'intérêt de l'argent ; il protège

(1) Edouard VI, cap. 3, etc. (2) 2 et 3, Phil. et Marie, cap. 8.

la colonisation de l'Amérique septentrionale et des Antilles. A la restauration, on facilite le commerce intérieur par le perfectionnement des chemins, l'ouverture de plusieurs canaux, l'abolition de certains droits onéreux. On multiplie par différens actes, les constructeurs de navires et les marins du commerce; et de nouvelles espèces de cultures et de manufactures sont introduites dans la Grande-Bretagne. Guillaume III accueille les réfugiés français, qui perfectionnent les fabriques de papier, de soieries et particulièrement les manufactures de taffetas. La banque d'Angleterre, créée en 1694, étend la circulation de la richesse publique; les pêcheries et les fabriques de toiles reçoivent des avantages qui en favorisent le développement. L'opération de la refonte des monnaies facilite le commerce intérieur et étranger. Sous la reine Anne, l'Angleterre continue de profiter de l'émigration et de l'industrie des protestans français; son union avec l'Écosse agrandit sa puissance.

Georges I.er réduit à 5 pour 100 l'intérêt légal; il crée en 1716, le fond d'amortissement destiné à payer graduellement la dette publique; il lie l'Espagne par un traité de commerce; il défend, par un acte de 1718, à tout sujet anglais, de faire le commerce de l'Inde sous pavillon étranger; il affranchit de tous droits l'exportation des toiles faites en Angleterre; il prodigue les encouragemens aux fabriques qui travaillent le fer, le bronze et les autres métaux; il ajoute encore à ceux donnés aux manufactures de soieries; pour achever, dit-il, de favoriser le commerce, il étend les dispositions des lois de 1672 et de 1700, et permet à tous les étrangers d'exporter, franches de

droits, les productions de la Grande-Bretagne, excepté les subsistances. Sous Georges II, on naturalise des étrangers habiles dans l'art de pêcher la baleine; on fonde, en 1754, la société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce; les colonies anglaises des Indes occidentales et de l'Amérique du nord s'agrandissent de celles de la France. Enfin le règne long, orageux et mémorable de Georges III, accroît les effets des institutions britanniques, favorables au commerce, par une multitude de dispositions protectrices, telles qu'on pouvait les attendre d'un siècle éclairé et d'un peuple habile à profiter de l'expérience du passé. En 1773, on règle sur l'élévation du prix des blés, la faculté de la prohibition de leur commerce d'importation et d'exportation; on fait, en 14 années seulement, 700 lois pour enclorre des terres, défricher des marais, partager et mettre en valeur des communes jusqu'alors incultes et stériles. On rend en 14 sessions parlementaires 452 lois pour ouvrir ou perfectionner des chemins publics, et 90 pour creuser des canaux et rendre des rivières navigables. On protège, par des primes, des exemptions, les produits indigènes, et l'on repousse les produits étrangers autres que les matières premières, par des prohibitions ou des droits de douanes extrêmement élevés. On fabrique en 25 ans, pour 825 millions de francs de monnaies d'or et d'argent; et par l'ensemble de ces mesures qui secondent efficacement les événemens ou qui les font naître, la Grande-Bretagne arrive aux résultats suivans:

Au commencement du dix-huitième siècle ses exportations étaient bornées par un terme moyen de 10 ans,

à 156 millions de francs. De 1793 à 1812, elles étaient, malgré la guerre, de 738 millions; de 1815 à 1822, elles se sont élevées au moyen de l'état de paix, à 1294 millions. Conséquemment, à la faveur de ses institutions, l'Angleterre parvient à rendre son commerce d'exportation neuf fois et un tiers plus considérable aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 110 ans.

La navigation qui donne la juste mesure de la prospérité du commerce n'offre pas des proportions moins extraordinaires. En 1347, les navires marchands qui faisaient tout le trafic de l'Angleterre, étaient au nombre de 125. En 1615, on comptait seulement 884 navires, dont la moitié servait à transporter le charbon de terre de New-Castle. En 1754, le commerce extérieur occupait 2000 navires, du port de 170,000 tonneaux; il y en avait un pareil nombre employé au cabotage; le tout formait environ 320,000 tonneaux. De 1819 à 1821, le terme moyen du tonnage des navires enregistrés s'est élevé à 2,600,000 tonneaux; celui des navires entrés est de 2,300,000 et celui des navires sortis de 2,200,000.

Des documens récens font connaître que le tonnage des marchandises de toutes espèces, sorties des ports anglais, a été :

En 1823, de. . . . . 2,610,000 tonneaux.
1824. 3,182,000

Le nombre des navires sortis avec le pavillon national, a été ainsi qu'il suit, dans les quatre dernières années :

1821. — 9,111	1823. — 9,251
1822. — 9,173	1824. — 11,731

Ceux construits pour le commerce, dans les chan-

tiers de l'Angleterre, ont offert les nombres ci-après :

1823. —	780 navires.	67,144 tonneaux.
1824. —	847	86,028
1825. —	1011	100,000

Ainsi, pour ne pas remonter au-delà de 66 ans, il a suffi de cette période pour augmenter le tonnage des bâtimens de la Grande-Bretagne au point d'excéder sept fois et demie le port qu'ils avaient en 1754. Le tonnage des navires construits en 1825 excède de près de moitié celui des navires construits pour le commerce en 1823.

Les États-Unis, qui ont adopté les institutions et les lois commerciales de la Grande-Bretagne, en ont obtenu des avantages qui semblent encore plus grands quand on considère qu'il n'a fallu que 40 ans pour les acquérir. D'après le célèbre Burke, la valeur totale de l'exportation des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale était en 1775, de 24 millions de francs. En 1818, elle s'élevait à 369,272,000. Le tonnage de la marine marchande était de 1,350,000 tonn. dont 1,250,000 étaient en service, ce qui occupait 62,000 marins. Ainsi, dans l'espace de moins d'un demi-siècle, dont un tiers a subi la fatale influence de la guerre, les États-Unis ont, à la faveur de leur législation commerciale et d'une série de circonstances heureuses, augmenté leurs exportations de 345 millions, ce qui fait plus de 15 fois leur valeur primitive.

Les lois, qui ont présidé au développement de la prodigieuse prospérité de la Grande-Bretagne et des États-Unis, ne diffèrent point essentiellement de celles qui protègent le commerce et l'industrie de la France. La plupart même des institutions qui favorisent l'un et l'autre,

nous appartiennent par leur origine, et sont des bienfaits du siècle de Louis XIV et du génie de Colbert. Nous possédons, dans les lois de l'État, toutes les garanties, sans lesquelles le commerce est étouffé par l'arbitraire, le monopole, les faillites et l'interlope. Nous avons dans notre organisation sociale toutes les institutions dont l'expérience a montré le besoin. Des agens consulaires veillent dans les contrées lointaines sur nos expéditions commerciales; des traités d'alliance et d'amitié leur assurent une réception favorable; des tarifs dont les charges sont connues à l'avance leur permettent de calculer les chances de succès sans craindre d'avanies; des tribunaux paternels concilient les intérêts, répriment les abus et maintiennent l'ordre et la confiance, par une justice rigoureuse et impartiale; des chambres de commerce réunissent à chaque extrémité du royaume des négocians éclairés, dont les avis sont recueillis comme ceux de la sagesse. Enfin le Gouvernement rassemble près de lui, dans un conseil suprême, toutes les lumières dont peut s'accroître la splendeur du commerce, et les délibérations sont présidées par le Monarque lui-même. Ce ne sont donc point des institutions favorables qui manquent au commerce de la France. Nous avons, à cet égard, tout ce qui peut produire le bien; et les détails de notre organisation sociale offrent l'un des degrés les plus élevés que puisse atteindre la civilisation; leur ensemble est l'un des plus beaux monumens dont la raison humaine puisse s'honorer; et l'on doit en attendre avec une juste confiance, sans autre changement que de légères modifications, toute la protection nécessaire aux progrès de l'agriculture et de l'industrie, et à la prospérité du commerce.

Nous avons essayé de tracer, dans ce chapitre, les conditions de l'agrandissement du commerce d'exportation, dont les succès peuvent seuls accroître la richesse publique. Nous les avons trouvées dans les avantages nécessaires que cette branche importante de transactions commerciales reçoit de l'influence du climat, du sol, de la population, du génie industriel des peuples et de leurs institutions. Nous avons fait voir que la France réunit tous ces avantages au degré le plus éminent, et que pour en éprouver les heureux effets dans toute leur étendue, il lui faut uniquement mettre à profit les dons précieux qui lui ont été départis par la Providence. Nous n'avons encore montré que partiellement les effets qui peuvent résulter de l'usage de ces dons; nous allons les développer dans le chapitre suivant, afin de faire apprécier la puissance qu'exerce la prospérité du commerce d'exportation, sur les destinées des nations.



CHAPITRE II.

Effets de l'agrandissement et de la prospérité du commerce d'Exportation, sur la richesse des États et la destinée des peuples.

L'ÉCHANGE des choses nécessaires à la vie étant l'origine du commerce, on pourrait croire que l'exportation, qui forme aujourd'hui la branche la plus étendue et la plus essentielle des transactions commerciales de l'Eu-

rope, n'est pas moins ancienne que ne l'est l'importation; cependant il n'en est point ainsi. Lorsqu'à la fin du 15.me siècle, le Nouveau-Monde eût été découvert par Christophe-Colomb, et que le chemin des Indes orientales eût été découvert par Vasco de Gama, les seuls objets des expéditions maritimes furent : les épiceries de l'Asie, les esclaves d'Afrique et les produits des mines de l'hémisphère américain. Or, la violence et la rapine suffisaient pour acquérir les trésors du Mexique et du Pérou; on obtenait sur le littoral de la Sénégambie, pour des grains de verre et des jouets d'enfans, les nègres, dont le labeur devait fertiliser les colonies des Indes occidentales; et quant aux marchandises de l'Asie, il fallait de l'or pour les acheter. Ainsi l'exportation se réduisit, pendant longtemps, à celle de l'argent que fournissait l'Amérique, et le commerce de l'Europe se formait principalement des importations.

Comment, en effet, aurait-on pu alimenter les besoins des régions éloignées quand l'industrie était nulle, et lorsque le sol des pays les plus favorisés de la nature pouvait à peine nourrir ses habitans? Par exemple, telle était alors, en Angleterre, l'imperfection de la culture, qu'un acre de terre ne rapportait d'après les calculs détaillés de John Cullum, que 8 à 9 boisseaux de blé, c'est-à-dire la moitié du produit actuel des mêmes champs; Tandis qu'aujourd'hui l'on compte deux acres en pâturages pour un en terres de labour, il y avait, dans ce temps, 13 à 1400 acres en cultures pour 45 en prairies; ce qui réduisait nécessairement les bestiaux à un si petit nombre, que la viande devait être exclue du régime ali-

mentaire du peuple. Loin de pouvoir exporter des produits de son territoire et de son industrie agricole, l'Angleterre, qui obtient maintenant de ses îles un produit brut de près de cinq milliards et demi, parvenait à peine à faire subsister sa population, quoiqu'elle n'excédât pas 2,300,000 ames, ou le cinquième du nombre d'habitans, dont le dernier recensement atteste l'existence.

L'état du reste de l'Europe était semblable; seulement quelques parties du littoral de la Méditerannée se servaient utilement, pour leur commerce, des avantages d'un heureux climat et d'une civilisation plus avancée. Mais lorsqu'enfin de grandes monarchies sortirent de la lutte sanglante qui remplit toutes les pages de l'histoire moderne, Venise, Gênes, Cadix et Lisbonne virent leur puissance maritime s'affaiblir et leur commerce décliner rapidement. La Hollande et les villes Anséatiques n'échappèrent point à l'influence qui investit irrésistiblement de la prépondérance politique, militaire et commerciale, les grandes sociétés, celles dont le territoire est le plus vaste, la population la plus nombreuse et les habitans les plus industrieux. Au milieu du dernier siècle, la France et la Grande-Bretagne étaient déjà les seuls compétiteurs qui pussent se disputer l'empire de l'Océan et la suprématie attachée aux richesses, que donne le commerce. La rivalité de ces deux puissances leur est devenue bientôt funeste; et leurs efforts pour se nuire ont donné naissance à de redoutables concurrens; c'est pour affaiblir l'Angleterre, que la France en a détaché les Etats-Unis qui déjà l'emportent sur elle dans les deux Indes; et c'est pour abattre la France que la Grande-Bretagne a fait traverser

l'Europe à ces armées Russes, qu'elle retrouve maintenant en Asie, prêtes à lui ravir la possession de cette partie du monde.

Les progrès qui ont amené cet état de choses, sont indiqués avec autant d'exactitude que de précision, par la valeur des exportations de chacune des grandes puissances commerciales. Nous allons en présenter le tableau d'après les documens officiels, et exposer la situation du commerce de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis, pendant le 18.e siècle et au commencement du 19.e Nous ferons ressortir des termes numériques, exprimant la valeur de l'exportation et la balance, pour ou contre elle, des conséquences dont le double avantage est de montrer, avec certitude, dans le miroir du passé, l'image de l'avenir, et de nous permettre de compléter la connaissance des causes par celle de leurs effets.

1.e *Progrès du commerce d'Exportation de la Grande-Bretagne.*

L'économie politique est une science si nouvelle, qu'on ne peut remonter au-delà du siècle dernier, lorsqu'on veut acquérir des connaissances positives sur les finances des états de l'Europe et sur la valeur de leur commerce. Il est même plusieurs contrées, qui, de nos jours, sont encore privées de ces élémens nécessaires de l'administration publique, et il n'en est aucune qui offre une aussi longue série de documens que celle possédée par la Grande-Bretagne. En profitant de la richesse des matériaux qu'on peut recueillir, pour tracer une histoire du commerce de cette puissance, nous avons dressé la table

suivante, dont les valeurs sont exprimées en livres sterling, équivalant à 25 francs, d'après le cours actuel.

Tableau de la valeur des Exportations de la Grande-Bretagne pendant le 18.ᵉ *siècle et au commencement du* 19ᵉ.

Années.	Valeur de l'Exportation.	Valeur de son excédant sur l'Importation.	
1663. . . .	2,043,000 liv. sterl.	»	liv. sterl.
1688. . . .	4,086,000	»	
1697. . . .	3,525,000	43,000	
1700. . . .	6,300,000	1,950,000	
1710. . . .	7,000,000	2,100,000	
1720. . . .	8,600,000	3,350,000	
1730. . . .	10,900,000	3,400,000	
1740. . . .	12,000,000	4,450,000	
1750. . . .	12,650,000	5,400,000	
1760. . . .	14,250,000	3,950,000	
1770. . . .	16,300,000	4,650,000	
1780. . . .	12,400,000	1,650,000	
1781. . . .	11,332,000	1,350,000	
1782. . . .	12,009,000	2,823,000	
1783. . . .	14,681,000	1,737,000	
1784. . . .	15,001,000	52,000	
1785. . . .	16,770,000	490,000	
1786. . . .	16,305,000	519,000	
1787. . . .	16,869,000	»	935,000
1788. . . .	17,472,000	»	555,000
1789. . . .	19,340,000	1,519,000	

1790. . . .	20,120,000	990,000
1791. . . .	22,731,000	3,062,000
1792. . . .	24,905,000	5,246,000
1793. . . .	20,390,000	1,134,000
1794. . . .	26,748,000	4,460,000
1795. . . .	27,123,000	4,387,000
1796. . . .	30,518,000	7,331,000
1797. . . .	28,917,000	7,904,000
1798. . . .	33,591,000	5,734,000
1799. . . .	35,991,000	9,154,000
1800. . . .	38,120,000	7,549,000
1801. . . .	37,786,000	4,987,000
1802. . . .	41,411,000	10,012,000
1803. . . .	31,578,000	3,382,000
1804. . . .	34,451,000	5,243,000
1805. . . .	34,954,000	4,609,000
1806. . . .	36,527,000	7,676,000
1807. . . .	34,566,000	5,758,000
1808. . . .	34,554,000	4,921,000
1809. . . .	50,286,000	16,517,000
1810. . . .	45,869,000	4,739,000
1811. . . .	32,409,000	3,778,000
1812. . . .	32,000,000	14,655,000
1814. . . .	62,605,000	29,984,000
1815. . . .	65,361,000	33,539,000
1816. . . .	53,770,000	27,395,000
1817. . . .	50,606,000	20,690,000
1818. . . .	56,024,000	20,204,000
1819. . . .	44,127,000	14,472,000
1820. . . .	46,093,000	14,575,000

1821. . . .	46,428,000	16,703,000
1822. . . .	45,383,000	15,987,000
Total pour 9 années de paix	470,000,000 sterl.	193,549,000 sterl.
Année moyenne	52,225,000 —	21,505,000 —
	ou 1,300,000,000 fr.	538,000,000 fr.

L'exactitude des nombres de ce tableau est altérée par diverses causes :

1°. L'ancienneté du tarif, qui sert à l'évaluation officielle des marchandises, et dont on est obligé d'adopter les données pour les époques éloignées ;

2.° L'intérêt des parties, qui déclarent la valeur des objets exportés, et qui paient des droits d'autant moindres, que cette valeur est moins élevée ;

3.° Le commerce de contrebande, dont on ne peut tenir compte, malgré le nombre immense d'objets qu'il comprend, et leur valeur considérable.

Toutefois ces causes d'erreur tendent uniquement à diminuer le montant connu de l'exportation, ainsi que la valeur dont elle excède l'importation, et leur seul effet est d'en faire connaître le minimum, au lieu du terme exact ou d'une évaluation exagérée. On peut donc se servir avec confiance de ces données, sans craindre d'outrepasser la vérité; les témoignages qu'elles offrent, méritent certainement d'être appréciés, comme formant la collection de faits numériques et statistiques la plus étendue, la plus complète et la moins douteuse, que possède la science de

l'économie politique. Parmi les résultats qu'on en peut tirer, nous nous bornerons à ceux ci-après :

1.° Dans une période de 120 ans, la valeur des exportations de la Grande-Bretagne a septuplé, et même elle s'est élevée momentanément au décuple de son terme moyen, au commencement du 18.° siècle.

2.° Cette valeur s'est accrue rapidement à plusieurs époques favorables, notamment en 1770 ; par la prospérité des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale ; en 1792, par les malheurs de la France, qui livrèrent à la Grande-Bretagne tous les avantages de nos relations commerciales au-delà des mers ; en 1802, par la paix fallacieuse conclue à Amiens ; en 1809, par la guerre d'Espagne et la prise de nos colonies ; en 1814 et 1815, par l'influence puissante des grands évènemens politiques et militaires qui ouvrirent tous les ports de l'Europe au commerce anglais.

3.° Cette valeur a diminué, ou tout au moins la progression de son accroissement a été suspendue à plusieurs époques, dont on peut remarquer les effets dans la table des exportations, notamment en 1781, par la guerre qui amena l'émancipation des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale ; en 1793, par la commotion redoutable que produisit la révolution française ; en 1803, par la reprise des hostilités ; en 1811 et 1812, par le système du blocus continental ; et en 1819, par l'abondance prodigieuse des produits manufacturés de l'Angleterre, et la concurrence que la paix permet aux puissances maritimes, d'opposer à son commerce.

4.° Les exportations de la Grande-Bretagne avaient, en

1822, une valeur sept fois plus grande qu'au commencement du 18.e siècle; elles étaient triples de celles de 1787, et doubles de celles de 1792; elles excédaient d'un tiers celles de 1803; mais elles étaient inférieures de cette valeur à celles de 1814 et 1815, et même elles étaient moindres d'un cinquième que les exportations de 1818.

5.° Mais quelqu'élevée que soit la valeur des exportations, si celle des importations l'égalait ou lui était supérieure, le commerce serait sans avantage pour l'Etat, ou serait même ruineux pour la fortune publique; conséquemment, pour apprécier les ressources qu'un pays tire de ses transactions commerciales, il importe de connaître la balance qu'offre la valeur des objets qu'il achète et qu'il vend; et c'est dans ce but que nous avons indiqué dans la troisième colonne de notre tableau, la différence de valeur des exportations et des importations de la Grande-Bretagne. Il en résulte ce qui suit :

6.° Dans une période de 120 ans, il n'est arrivé qu'une seule fois au commerce anglais, en 1787 et 1788, de vendre pour une valeur moindre que celle de ses achats. Cet évènement eut lieu lorsqu'il eut perdu les marchés de l'Amérique septentrionale.

7.° A cette exception près, il n'a cessé d'obtenir de ses transactions des bénéfices qui ont varié selon l'influence des évènemens, mais dont la somme n'a pas cessé d'être considérable.

8.° En 1700, ces bénéfices montaient à moins de 48 millions de francs, année moyenne; ils doublèrent dans les quarante années suivantes; ils diminuèrent de moitié par

l'effet de la guerre d'Amérique; l'héritage du commerce français les fit monter vers la fin du dernier siècle, à 168 millions; la paix de 1802 les éleva à 240; la prolongation d'une lutte acharnée les fit retomber à 120 ou à 150. Durant le blocus continental ils furent réduits, malgré les licences, à 96 millions. Une nouvelle ère, signalée par la plus haute prospérité, s'ouvrit en 1814 pour la Grande-Bretagne.

9.° Pendant les deux premières années de cette période, elle vendit moitié plus qu'elle n'acheta, et ses bénéfices furent sur l'une, de 729 millions de francs, et sur l'autre de 792. C'est le plus haut terme de prospérité commerciale dont l'histoire du monde offre l'exemple. Ses gains furent alors de seize à dix-sept fois leur valeur au commencement du siècle passé; ils offrirent, avec la balance de 1787, une différence de 815 millions.

10.° De 1818 à 1822, cette prospérité prodigieuse a éprouvé une diminution de moitié; l'excédant de la valeur des exportations sur celle des importations, suppose que la Grande-Bretagne obtient un bénéfice annuel en numéraire ou en crédit, de 384 millions de francs; c'est-à-dire, dépassant huit fois celui qu'elle obtenait, il y a cent ans, de ses transactions commerciales, seize fois plus grand que celui de 1793, égal à celui de 1809, moindre de moitié qu'en 1815, et inférieur du quatrième ou du cinquième, à ceux de 1816 et 1817.

11.° Malgré son abaissement, cette valeur est deux à trois fois plus grande que le terme le plus élevé des bénéfices du commerce anglais, pendant le cours entier du dernier siècle.

3° Et enfin, de 1814 à 1822, dans l'espace de neuf ans, la balance du commerce de la Grande-Bretagne a été en sa faveur de l'énorme somme de quatre milliards et demi de francs, ce qui permet d'admettre, par un terme moyen, que les transactions commerciales de cette puissance l'enrichissent annuellement de 500 millions.

Il est intéressant et utile de comparer, sous ces rapports, la France et l'Angleterre; mais par une fatalité que peut vaincre difficilement le travail le plus opiniâtre, les documens officiels qui devraient servir de base à ce parallèle, sont épars, inexacts, incomplets, ou même manquent entièrement. Une histoire de notre commerce, de ses progrès, de ses désastres, de ses efforts, est encore à faire; et pour réussir à la composer, d'après des données authentiques, il ne faudrait pas moins que toute la bienveillance des autorités et la protection du Gouvernement. Pour suppléer à cet ouvrage, il nous a fallu des recherches étendues et pénibles, et nous sommes loin de nous flatter d'avoir atteint, dans la table suivante, qui montre le tableau des exportations de la France, pendant le siècle passé, le degré d'exactitude rigoureuse que nous aurions désiré. Toutefois cette esquisse est encore la seule qu'on ait essayé de tracer sur cet important sujet; car, par une erreur singulière, Arthur Young a pris dans la balance du commerce, l'état de nos seules transactions en Europe, pour l'ensemble de notre commerce extérieur; et ce sont des copies textuelles de ce travail fautif, qui, jusqu'à présent, ont servi dans une foule de compilations à faire connaître les progrès de nos exportations pendant

le 18.e siècle, et leur balance avec la valeur de nos importations.

2.° *Progrès du commerce d'Exportation de la France.*

En nous prévalant des matériaux rassemblés pour la balance du commerce, mais qui ne peuvent donner de résultats que par des opérations de détail longues et fastidieuses, nous sommes parvenus à dresser la table ci-après, dont les valeurs les plus anciennes sont rapprochées du prix actuel de l'argent.

Nous n'avons point adopté, dans ce travail, l'usage de confondre le commerce des colonies avec celui de la métropole : 1.° parce que les intérêts de l'un et de l'autre sont très-distincts ; 2.° parce qu'aucune puissance, possédant des établissemens coloniaux, n'a suivi cette méthode dans ses documens, ce qui empêche les nôtres de leur être comparés ; 3.° parce qu'en adoptant cet usage, on est obligé de faire un double emploi des mêmes objets, qui, après avoir été exportés de France aux colonies, sont exportés des colonies dans les possessions étrangères ; 4.° parce qu'enfin cette confusion n'a été opérée, en 1787, dans les résultats qui furent alors publiés, comme ceux donnés par la balance de notre commerce, que pour dissimuler, sous l'apparence d'une grande prospérité, l'état constamment défavorable de nos échanges, qui coûtaient annuellement 75 à 80 millions de francs à notre agriculture.

Tableau de la valeur des Exportations de la France, pendant le 18.e siècle et de la balance de son commerce.

Années.	Valeur des Exportations.	Balance en faveur de la France.	Balance contre la France.
1716 ...	118,338,000 f.	23,715,000 f.	»
1716 à 1720...	121,258,000...	28,867,000...	»
1720 - 1732...	148,477,000...	32,594,000...	»
1732 - 1735...	164,596,000...	41,194,000...	»
1735 - 1739...	194,931,000...	27,276,000...	»
1739 - 1748...	248,529,000...	65,862,000...	»
1748 - 1755...	339,190,000...	63,639,000...	»
1755 - 1763...	249,044,000...	74,257,000...	»
1763 - 1776...	391,673,000...	58,297,000...	»
1776 - 1783...	337,813,000...	»	7,796,000
1783 - 1785...	493,947,000...	»	73,763,000
1785 - 1787...	525,357,000...	»	78,587,000
1789 - »	448,000,000...	»	149,000,000
1792 - As.nats	800,979,000...	»	117,464,000
1793 Idem.	354,951,000...	50,092,000...	»
1800 —	271,575,000...	»	53,541,000
1801 —	305,415,000...	»	114,525,000
1810 —	376,000,000...	40,000,000...	»
1812 —	383,000,000...	26,000,000...	»
1815 —	397,704,000...	199,288,000...	»
1816 —	463,221,000...	201,651,000...	»
1817 —	394,787,000...	54,987,000...	»
1818 —	449,206,000...	92,292,000...	»
1819 —	415,479,000...	106,256,000...	»
1820 —	454,918,000...	91,778,000...	»
1821 —	404,764,000...	10,322,000...	»

1822	—	385,168,000...	»	41,010,000
1823	—	390,754,000...	28,926,000...	»
Total pour 9 années de paix		3,756,000,000...	785,500,000 f.	
Année moyenne.		418,000,000...	84,000,000 f.	
Avec l'export.on des entrepôts.....		470,080,000		

L'exactitude des nombres de ce tableau peut être altérée par les causes suivantes :

1.° L'usage anciennement adopté de comprendre, parmi les articles d'importations et d'exportations, le numéraire, et notamment les espèces étrangères, ce qui avait le grave inconvénient d'empêcher toute évaluation des progrès de l'industrie, de l'accroissement de la consommation et de la balance du commerce. Malgré le soin qu'on a pris d'en faire la défalcation, il est possible que l'on n'ait pas réussi à faire disparaître entièrement cette source d'erreurs.

2.° La confusion des produits coloniaux et de ceux de la métropole, par suite de l'idée que nos intérêts sont identiques avec ceux de nos établissemens d'outre-mer, ce qui est très-vrai, à tout autre égard que relativement au commerce, pour lequel il est également désavantageux de recevoir des colonies, de même que de l'étranger, une quantité de marchandises plus considérable que celle qu'il leur vend. On n'a rien négligé pour remédier à cette confusion, par l'examen attentif des détails de chaque document, et la rectification des totaux que forme le

mélange des articles d'origines essentiellement différentes.

3.° La valeur exagérée donnée aux exportations, par la politique impériale, pour faire concevoir une idée favorable de l'état commercial de la France, et l'accroissement fictif que les assignats ont donné pendant un temps à cette branche de richesse. On a supposé que le papier monnaie perdait, en 1792, 40 pour 100, et en 1793, 50, ce qui est un terme moyen qu'on peut admettre comme très-rapproché de la vérité.

En considérant que le tableau que nous avons dressé, est de tous ceux publiés jusqu'à présent, celui dans l'exécution duquel on s'est prémuni avec le plus d'efforts, contre ces diverses causes d'erreurs, on peut adopter comme digne de confiance les résultats ci-après, qui sont, en quelque sorte, l'épitôme de l'histoire commerciale de la France.

1.° Dans une période de 100 ans, la valeur de l'exportation de la France a triplé et presque quadruplé ; lorsque la révolution éclata, elle n'était pas même éloignée d'arriver au quintuple de son montant au commencement du dix-huitième siècle.

2.° La valeur des exportations s'est augmentée progressivement par les soins de Louis XIV et de Colbert, par l'établissement de nos colonies d'Amérique, et l'accroissement de leur prospérité agricole et manufacturière. Elle s'est élevée depuis 1815 par le développement de notre industrie et une activité commerciale qui mérite plus de succès.

3.° Les événemens dont l'influence funeste a diminué

la valeur des exportations, sont : la guerre de 1763 et le traité désastreux qui la termina ; la guerre d'Amérique, la révolution et la lutte sanglante, qui, pendant vingt-cinq ans, a complètement anéanti notre commerce extérieur ; enfin récemment la concurrence de l'Angleterre et des États-Unis dans les marchés des deux hémisphères.

4.° Les exportations de la France étaient, en 1820, au terme le plus élevé qu'elles aient atteint dans une période de 30 ans ; leur valeur était alors quadruple de celle qu'elles avaient au commencement du dernier siècle ; et presque double de leur montant en 1763. Elles excédaient de 100 millions ou de deux neuvièmes, celles de l'ère républicaine et celles du régime impérial. Elles n'étaient inférieures que de 8 millions aux exportations qui eurent lieu en 1816, au rétablissement des communications ; elles étaient moindres de 100 millions que celles de l'année moyenne, prise entre 1783 et 1788 ; mais la balance qu'elles donnaient était en notre faveur de 92 millions, tandis que celle des exportations de la période, finissant en 1788, était à notre désavantage de près de 80 millions, ce qui constitue une différence de 172, dont l'époque la plus récente l'emporte sur la plus ancienne.

5.° En examinant la série entière des bénéfices donnés à la France, par la balance de son commerce extérieur, on trouve que leur acquisition s'étendit de 1716 à 1776, sans autre interruption que celle du retard de leur accroissement, par l'effet des guerres maritimes de 1739, 1755 et 1762.

6.° Mais, depuis le commencement de la guerre amé-

ricaine jusqu'en 1793, la valeur des exportations fut constamment au-dessous de celle des importations; et il est évident que les avantages du commerce de la France avaient déja commencé à péricliter dix-sept ans avant que la révolution n'éclatât.

7.° Dans les 60 années du dix-huitième siècle, favorables à notre commerce, la balance s'éleva jusqu'au triple des bénéfices que les exportations nous avaient donnés primitivement; elle fut d'abord de 23 à 24 millions chaque année; elle monta au milieu du siècle à plus de 74; et dans le cours entier de cette période de prospérité, la France s'enrichit par ses seules transactions extérieures de beaucoup plus de 3 milliards.

8.° Malgré l'apparence de splendeur, qu'offrit notre commerce après la paix de 1784, la balance, qui, dès 1777, avait tourné à notre désavantage, ne cessa point de nous être défavorable jusqu'en 1793. Il y eut d'abord une différence de 8 millions entre nos importations et nos exportations; ce déficit devint annuellement de 74 à 78 millions après le traité de commerce avec l'Angleterre; et en 1789, il approchait de 150 millions, dont nous étions tributaires chaque année envers l'étranger.

9.° En 1792, à la fin de cette période, le commerce de la France avait perdu, en seize années, près de 1300 millions, ou environ la moitié de la richesse que soixante ans de travaux prospères lui avaient fait acquérir.

10.° De 1793 à 1812, nos transactions commerciales furent entièrement soumises aux chances de la guerre; leur balance varia de 40 millions en notre faveur, au double ou au triple de cette somme, à notre détriment,

selon la puisssance des événemens politiques et militaires, et l'habileté de ceux qui tenaient les rênes du Gouvernement.

11.° De 1815 à 1823, la paix a rétabli la prépondérance de nos exportations, dont la valeur a excédé, pendant huit années sur neuf, celle des objets étrangers importés en France. Le minimum des bénéfices a été de 10 millions, leur maximum de 200, leur terme moyen de 98, réduits à 83 par une année de perte; leur masse totale est de 785 millions; elle monterait à la fin de 1824 à près d'un milliard, pour les dix années, depuis la Restauration, s'il n'y avait eu un déficit de 41 millions, en 1822, et un décroissement de valeur qui a commencé en 1821 et dont les effets s'étendent vraisemblement jusqu'à ce jour.

12.° Nonobstant cet échec, qui provoque sans doute la sollicitude du Gouvernement, il faut reconnaître que les bénéfices du commerce français sont depuis neuf ans moitié plus considérables, et conséquemment sa prospérité moitié plus grande que pendant la période de ses plus grands succès, pendant soixante années du dix-huitième siècle, puisqu'alors la différence entre l'exportation et l'importation n'étant, par un terme moyen, que d'environ 50 millions, par an, un bénéfice d'un milliard ne pouvait être obtenu que par les transactions de vingt années, tandis qu'il résulte maintenant des opérations de notre commerce, pendant un espace de temps moitié moins long.

5.° Progrès du commerce d'Exportation des États-Unis.

On possède sur le commerce des États-Unis des tables nombreuses et détaillées, qui font connaître les progrès de cette nouvelle puissance maritime; mais par une singularité qu'il est difficile d'attribuer à l'inadvertance de ceux par qui ces documens ont été publiés, ce sont seulement ses exportations dont on y déduit la valeur, et les importations d'une date récente sont passées sous silence, ce qui ne permet pas de déterminer la balance des transactions américaines, et d'apprendre si leur bénéfice est proportionné à leur étendue. Voici ce que les rapports officiels nous ont fourni sur ce sujet important :

Tableau de la valeur des Exportations des États-Unis, pendant la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième.

Années.	Valeur des Exportations.	Balance pour les États-Unis.	Balance contre les États-Unis.
1774. . .	6,100,000 dollars	»	900,000
1784. . .	10,150,000 —	»	850,000
1790. . .	20,205,000 —	2,705,000. . .	»
1791. . .	19,012,000 —	12,000. . .	»
1792. . .	20,750,000 —	»	1,250,000
1793. . .	26,109,000 —	109,000. . .	»
1794. . .	33,026,000 —	»	974,000
1795. . .	47,989,000 —	»	411,000
1796. . .	67,064,000 —	»	936,000
1797. . .	56,850,000 —	4,890,000. . .	»

1798. . .	61,527,000	—	»	1,473,000
1799. . .	78,665,000	—	»	935,000
1800. . .	70,961,000	—	»	839,000
1801. . .	94,115,000	—	5,215,000. . .	»
1802. . .	72,483,000	—	»	517
1803. . .	55,800,000	—	»	210
1804. . .	77,699,000	—	»	2,301,000
1805. . .	95,656,000	—	»	434,000
1806. . .	101,536,000	—	»	»
1807. . .	108,343,000	—	»	»
1808. . .	22,430,000	—	»	»
1809. . .	52,203,000	—	»	»
1810. . .	66,757,000	—	»	»
1811. . .	61,316,000	—	»	»
1812. . .	38,527,000	—	»	»
1813. . .	27,855,000	—	»	»
1814. . .	6,927,000	—	»	»
1815. . .	52,557,000	—	»	»
1816. . .	81,920,000	—	»	»
1817. . .	87,671,000	—	»	»
1818. . .	92,739,000	—	»	»
1821. . .	63,559,000	—	965,000	»
1822. . .	72,160,000	—	»	11,081,000

L'examen de ces nombres donne les résultats suivans :

1.° Dans l'espace de moins d'un demi siècle la valeur des exportations des États-Unis s'est augmentée de manière à surpasser seize fois son terme primitif. Les annales commerciales du monde n'offrent aucun exemple d'une pareille rapidité de progrès.

2.° A la faveur de circonstances extraordinaires, l'ex-

portation américaine est même parvenue à son maximum en 25 à 30 ans. Elle doubla dans les dix premières années qui suivirent la reconnaissance de l'indépendance; elle tripla, par les dépouilles du commerce français, au commencement de la révolution; la guerre maritime, qui lui donna l'approvisionnement de nos ports et de nos colonies, la fit sextupler. En 1801, elle devint, par l'ouverture de toutes les communications, décuple du montant de 1784; elle s'accrut encore en 1806 et 1807, par la navigation sous pavillon neutre, et s'éleva jusqu'à 567 millions de francs.

3.° La valeur des exportations américaines a diminué selon les chances que lui ont opposées, en Europe, la guerre et la politique. Elle fut réduite au quart par le blocus et la prise des colonies françaises en 1808 et 1809; et par l'exécution des ordres en conseil elle éprouva en 1812 et 1813 une influence presqu'également funeste. En 1814, le bouleversement des contrées, qu'approvisionne le commerce des États-Unis, la fit descendre jusqu'à 35 millions de francs, c'est-à-dire à la même valeur qu'en 1774. La paix générale la releva en 1815; de nouveaux débouchés l'étendirent progressivement pendant les années suivantes; elle était, en 1818, la même qu'à l'époque de prospérité dont la paix d'Amiens donna la promesse; mais elle a diminué dans ces cinq dernières années, soit parce qu'elle a subi l'influence de la concurrence des Iles Britanniques et de la France, soit parce que l'extension du territoire et de la population tourne vers le commerce intérieur une partie des capitaux employés jusqu'ici dans le commerce étranger.

4.° En 1822, l'exportation américaine avait dix à onze fois la valeur à laquelle elle s'élevait il y a un demi-siècle; six fois celle qu'elle atteignit en 1784, après le traité de Paris; moitié celle que lui donna l'héritage du commerce français; la même valeur qu'elle eut en 1796, 1810 et 1811, et une valeur inférieure d'un quart à son élévation en 1818, et d'un tiers à celle qu'elle atteignit en 1807.

5.° Comparée à l'importation, l'exportation des États-Unis est peut-être celle de toutes les puissances maritimes qui offre le plus de variations; tantôt favorable, tantôt contraire, elle a changé douze à quinze fois en un demi-siècle; elle offre le singulier spectacle de l'activité d'un peuple luttant contre la nécessité inexorable de fournir à ses besoins, qui absorbent tous ses bénéfices.

6.° La balance contre les Etats-Unis a eu lieu en 1774, 1784, 1792, 1794 et les deux années suivantes; 1798 et les deux années suivantes; 1802 et les trois années suivantes. On présume qu'elle a souvent été ainsi depuis cette dernière époque.

7.° Elle n'a été favorable que pendant cinq années sur dix-huit; son terme le plus avantageux eut lieu en 1797; le bénéfice de l'exportation fut alors du onzième de sa valeur. C'est en 1804 que son désavantage fut le plus grand; il monta à 11 millions; cependant il ne fut que du trente-huitième de l'exportation totale.

8.° En 1821, l'exportation l'a emporté sur l'importation de 12 millions de fr. ou d'environ le vingt-huitième; elle était conséquemment plus avantageuse aux États-Unis, qu'elle ne l'était lors même que sa valeur était

beaucoup plus grande, comme en 1804 et 1805, puisqu'à ces époques les achats que la population faisait à l'étranger, pour sa consommation, excédaient en valeur les productions indigènes qu'elle livrait à l'exportation; mais en 1822, ce succès ne s'est pas soutenu et la balance contre le commerce américain a monté à près de 56 millions et demi de francs.

9.° Cet état de choses a persisté pendant les deux dernières années; les documens récens faisant connaître que l'exportation américaine a été, en 1823, d'une valeur de 74,699,000 dollars et de 75,986,000, en 1824, avec une balance défavorable de 15 millions de francs, la première année, et de près de 24 pendant la seconde.

4.° *État comparatif de la prospérité actuelle du commerce d'Exportation des principales puissances maritimes.*

Les données numériques que nous avons rassemblées dans les trois sections précédentes, nous conduisent à la connaissance positive de l'état actuel du commerce d'exportation des principales puissances maritimes, et permettent de déterminer quels effets exerce, sur chacune d'elles, l'ensemble plus ou moins parfait des conditions nécessaires de la prospérité de ce commerce.

I.°

La Grande-Bretagne reçoit annuellement, d'après les termes moyens des dernières années de l'état de paix :

	De produits.	Francs.
1.° De son industrie, pour.......	3,568,000,000.	8,988,425,000
2.° De son agriculture et des mines.	5,420,425,000.	
3.° De l'Importation coloniale.....	342,000,000.	753,825,000
4.° De l'Importation étrangère....	411,825,000.	
	Total.....	9,742,250,000

La destination de cette masse immense, qui constitue la matière du commerce anglais, est ainsi qu'il suit :

L'Exportation des prod. industriels est de	810,850,000	1,140,450,000
— des produits naturels..........	75,725,000	
— des produits coloniaux et étrangers.	253,875,000	
La consommation des prod. industriels.	2,757,150,000	8,601,800,000
— des produits naturels..........	5,344,700,000	
— des produits coloniaux et étrang..	499,950,000	
	Total...	9,742,250,000

D'après ces termes généraux et approximatifs, le commerce intérieur agit sur une masse :

1.° De produits indigènes, naturels et industriels de..............	8,101,850,000
2.° De produits coloniaux et étrangers ...	499,950,000
Valeur du commerce intérieur, formé par la consommation..........	8,601,800,000

Le commerce extérieur se forme :

1.° D'une exportation de produits indigènes naturels et industriels de......	886,575,000
2.° D'une exportation de produits coloniaux et étrangers..........	253,875,000
3.° D'une importat. colon. et étrangère ..	753,825,000
	1,894,275,000

8..

Valeur du commerce extérieur formé de l'exportation et de l'importation. .	1,894,275,000
Montant total du commerce Britannique, tant intérieur qu'extérieur. . .	10,496,000,000

L'exportation peut être maintenant appréciée par la comparaison de sa valeur, avec les termes qu'on vient d'établir.

La quantité de produits industriels, qu'elle enlève, est presqu'égale au quart de leur masse; les trois autres quarts sont consommés ou s'écoulent par interlope.

La quantité de produits naturels exportés est seulement égale à la soixante-douzième partie de leur production; le reste est consommé ou transformé.

L'exportation des produits indigènes est égale au 10.e de leur valeur entière; les neuf autres dixièmes forment la consommation individuelle et des fabriques.

L'exportation des produits coloniaux et étrangers est égale au tiers de celle des produits nationaux, quand les circonstances sont prospères; elle est maintenant au-dessous de ce terme.

L'exportation totale étant de 1140 millions et l'importation de 754, la balance est de 386 millions de francs en faveur de la Grande-Bretagne; ce terme est celui qu'offre l'état actuel du commerce anglais; mais si l'on embrasse les transactions des neuf années qui viennent de s'écouler, il faut élever les bénéfices de l'exportation au-delà de 500 millions.

II.°

La France reçoit annuellement :

	De produits.	Francs.
1.° De son industrie pour..........	1,820,102,000	6,498,810,000
2.° De son agriculture....	4,678,708,000	
3.° De l'Importation de ses colonies...	40,308,000	438,400,000
4.° — des pays étrangers	346,020,000	
5.° — dans les entrepôts.............	52,000,000	
	Total...	6,937,210,000

La destination de cette masse est approximativement, comme il suit :

L'exportation des prod. industriels est de	260,000,000	461,050,000
— des produits naturels...........	149,050,000	
— des prod. étrangers des entrepôts.	52,000,000	
La consommation des prod. industriels.	1,560,102,000	6,476,160,000
— produits naturels...............	4,529,658,000	
— produits coloniaux et étrangers...	386,400,000	
	Total.....	6,937,210,000

D'après ces termes généraux et approximatifs, le commerce intérieur agit sur une masse :

1.° De prod. indigènes, natur. et industriels.	6,089,760,000
2.° De produits coloniaux et étrangers. .	386,400,000
Valeur du commerce intérieur formé par la consommation	6,476,160,000

Le commerce extérieur est composé :

1.° D'une exportation de produits indigènes, naturels et industriels de.	409,050,000
2.° D'une importation de nos colonies au moins de	40,380,000
3.° D'une import. des pays étrangers. . . .	346,020,000
	795,450,000

Valeur du commerce extérieur, formé de l'importation et l'exportation. 795,450,000
Plus le montant de la réexportation des entrep[ts] 52,000,000
TOTAL du commerce extérieur 847,450,000

Masse totale du commerce français, tant intérieur qu'extérieur. 7,323,000,000

Il était nécessaire d'établir ces termes compliqués, pour apprécier l'exportation. Il en résulte que les produits de l'industrie française, exportés annuellement, n'excèdent pas en valeur le septième de leur production; les six autres septièmes sont consommés.

L'exportation des produits naturels du royaume monte à la trentième partie seulement de leur valeur totale.

L'ensemble des produits du sol et des arts, exportés chaque année, est approximativement du seizième de la production agricole et industrielle.

La proportion des importations sera examinée ailleurs; il suffit ici de rappeller, que par les fluctuations que ce commerce a éprouvées, dans ces dernières années, la balance a varié considérablement, et se trouve maintenant réduite à 34 millions et demi, par la moyenne de 1820 à 1823, au lieu de 84, que donnent, par leur réunion, les neuf années de l'état de paix.

III.

Les États-Unis reçoivent annuellement :

	De produits.	Francs.
1.° De leur industrie pour..........	906,000,000	2,514,000,000
2.° De leur agriculture.............	1,608,000,000	
3.° De l'importation nationale......	352,000,000	383,000,000
4.° De l'importation étrangère......	31,000,000	
	Total....	2,897,000,000

Cette masse de produits reçoit la destination suivante :

L'exportation des p^ts industriels monte à	13,036,000	
— des produits naturels..........	248,955,000	403,991,000
— des produits étrangers..........	142,000,000	
La consommation des prod. ind.^ls indig.^s	892,964,000	
— des produits naturels indigènes...	1,359,045,000	2,493,009,000
— des produits étrangers..........	241,000,000	
	Total.....	2,897,000,000

D'après ces termes généraux et approximatifs, le commerce intérieur des États-Unis agit sur une masse :

1.° De prod. indigènes, naturels et ind.^ls de.	2,252,000,000
2.° De produits étrangers.	241,000,000
Valeur du commerce intérieur, formé par la consommation.	2,493,000,000

Le commerce extérieur est composé :

1.° D'une exportation de produits indigènes, naturels et industriels de. . . .	261,991,000
2.° D'une exportation de produits étrangers.	142,000,000
3.° D'une importation nationale.	352,000,000
4.° D'une importation étrangère.	31,000,000
Valeur du commerce extérieur, formé de l'exportation et de l'importation. .	786,991,000
Montant total du commerce des États-Unis, tant intérieur qu'extérieur. . . .	3,683,000,000

Les termes différens qu'on vient d'établir permettent d'apprécier le commerce d'exportation des États-Unis.

Les produits de l'industrie américaine, exportés an-

nuellement n'excédent pas un 70.ᵉ de la production, si l'on élève celle-ci au montant approximatif, admis par les économistes des États-Unis, et qui comprend pour 130 millions environ d'articles douteux. L'exportation des produits naturels monte du 6.ᵉ au 7.ᵉ de leur valeur totale.

L'ensemble des produits du sol et de l'industrie exportés annuellement, s'élève d'après les bases fournies par les documens les plus récens, au-delà de la dixième partie de la production agricole et industrielle.

L'exportation éprouve, dans sa valeur comparée à celle de l'importation, des fluctuations, qui font pencher la balance, tantôt vers l'une, et tantôt vers l'autre.

	Francs.
En 1821, la valeur des objets exp[tés], fut de	341,108,000
Celle des objets importés de..........	328,571,000
La balance fut pour les États-Unis, de...	12,537,000
Mais, en 1822, l'exportation a été de...	378,993,000
L'importation s'est élevée à...........	437,015,000
La perte a donc monté à.............	58,022,000

Si l'on récapitule les trois paragraphes, où nous venons de tracer l'esquisse du commerce des trois grandes puissances maritimes, on arrive aux termes suivans, qui en présentent la comparaison.

	Grande Bretagne.	France.	États-Unis.
Commerce intérieur.	8,601,800,000	6,476,160,000	2,493,000,000
— extérieur....	1,894,275,000	847,450,000	786,991,000
Totaux......	10,496,075,000	7,323,610,000	3,279,991,000

Les exportations de ces grandes puissances commerciales sont composées, ainsi qu'il suit :

	Grande Bretagne.	France.	États-Unis.
Produits naturels indigènes.	75,725,000	149,050,000	248,955,000
— industriels indigènes..	810,850,000	260,000,000	13,036,000
— étrangers	253,875,000	52,000,000	142,000,000
Totaux...........	1,140,450,000	461,050,000	403,991,000

Ces tableaux, dont les élémens sont tirés des documens officiels, ou des informations les plus authentiques, établissent les termes d'une comparaison curieuse entre les trois grandes puissances commerciales du monde civilisé.

D'après les bases qu'ils fournissent, le commerce intérieur de la France, formé de la consommation de la population et de celle des manufactures, est inférieur à celui de la Grande-Bretagne du quart de ce dernier, ou environ deux milliards. Il équivaut à deux fois et demie celui des États-Unis.

Comparé à la population de chacun de ces empires, il est à raison de 390 fr. par individu, dans les Iles Britanniques, de 249 fr., aux États-Unis, et de 216 fr. en France.

Le commerce extérieur, qui se compose de l'importation et de l'exportation, présente les rapports comparatifs ci-après :

Le nôtre est inférieur à celui de l'Angleterre, d'un milliard, ou davantage, et il s'en faut de 100 millions, qu'il n'en atteigne la moitié. — Il est supérieur à celui des États-Unis de 60 millions, c'est-à-dire du 13.e de la masse de ce dernier.

Comparé à la population, le commerce extérieur est pour chaque individu, à raison de 86 fr. dans les Iles-Britanniques, de 28 à 30 fr. en France, et d'environ 78 aux États-Unis.

La masse totale des transactions du commerce français, tant intérieur qu'extérieur, est inférieure à celle du commerce de l'Angleterre, du tiers de la valeur de ce dernier. Elle excède de beaucoup plus de moitié celui des États-Unis.

L'exportation, qu'on peut regarder comme offrant dans sa valeur, le terme normal de la prospérité commerciale de chaque état, présente les résultats comparatifs que nous allons énoncer brièvement.

Nos produits naturels exportés valent moitié plus que ceux des Iles-Britanniques; ils sont seulement dans le rapport de 3 à 5, avec ceux des États-Unis, qui sont singulièrement augmentés par l'immense produit des forêts, des pêcheries et surtout des cultures coloniales, propres aux états méridionaux de l'Union.

Nos produits industriels exportés ne valent pas, à 30 millions près, le tiers de ceux de l'Angleterre. Ils égalent 20 fois ceux des États-Unis.

Notre plus grande infériorité existe dans le commerce d'entrepôt et de réexportation. Cette branche importante est 5 à 6 fois plus considérable dans les Iles-Britanniques qu'en France; elle est triple de la nôtre, dans la masse du commerce américain.

L'exportation des produits indigènes, qui donne la mesure de la prospérité agricole et industrielle de chaque peuple, s'élève, d'après des termes moyens, aux valeurs ci-après énoncées :

Grande-Bretagne.	886,575,000 f.
France. . , ...	409,050,000

États-Unis.	261,991,000
Russie	201,400,000

Ainsi l'Angleterre exporte annuellement une masse de produits indigènes, tant agricoles qu'industriels, qui égale ou même surpasse en valeur toutes les exportations de pareils objets, qu'opèrent les autres grandes puissances du monde commercial; et une population de 22 millions parvient, avec le secours d'une industrie supérieure, à produire, chaque année, une richesse au moins égale à celle que peuvent fournir trois empires peuplés de 85 millions d'habitans.

Les exportations de la France, en produits de son agriculture et de son industrie, valent moitié moins que ceux de l'Angleterre; mais, néanmoins, leur valeur est presque égale à celle de la totalité des exportations russes et américaines réunies. Ainsi les 10 millions d'habitans des États-Unis et les 45 millions de l'empire de Russie ne fournissent pas ensemble, au commerce, une masse de richesses plus grande que celle qui lui est donnée annuellement par la population de la France.

Comparée au nombre d'habitans de ces différens pays, l'exportation des produits indigènes est à raison de 40 fr. pour chaque individu des Iles-Britanniques, de 26 fr. pour chaque habitant des États-Unis, de 14 fr. pour chaque habitant de la France, et seulement de 3 à 4 fr. pour chaque sujet de l'empire russe.

Prise en masse et d'une manière absolue, cette exportation offre les termes relatifs ci-après : Russie, 1; États-Unis, 1 1/4; France, 2; Angleterre, 4 1/5.

Ces termes changent lorsqu'on joint à l'exportation des produits indigènes, celle des produits étrangers réexportés; ils deviennent alors ainsi qu'il suit :

Russie, 1; États-Unis, 2; France $2\frac{1}{4}$; Angleterre, $5\frac{3}{4}$.

En examinant les élémens de ces termes numériques, on reconnaît que la principale supériorité du commerce anglais consiste dans l'exportation des produits de l'industrie britannique; et que celle du commerce américain consiste dans la réexportation des produits étrangers.

En masse, et sans distinction d'objets, l'exportation française est supérieure de 200 millions à celle de la Russie; elle est inférieure de 679 millions à celle de l'Angleterre; elle est supérieure d'une soixantaine de millions à celle des États-Unis : elle est, avec l'exportation anglaise, dans le rapport de 9 à 23, et avec l'exportation américaine dans celui de 9 à 8. Il est donc sans fondement d'avancer, comme on l'a fait, que la puissance commerciale des États-Unis égale ou surpasse celle de la France; mais on ne peut douter que cette assertion ne se réalisât dans peu d'années, si notre commerce restait stationnaire, au lieu de suivre le développement rapide imprimé à celui des autres peuples maritimes.

C'est dans l'espace d'un siècle que la Grande-Bretagne, en se prévalant des avantages naturels de son territoire, de l'activité de sa population, de la sagesse de ses institutions, et de la faveur des événemens, est parvenue à fonder un commerce, dont la prospérité est sans égale dans le monde et sans exemple dans l'histoire.

C'est pendant la durée d'une seule génération que les États-Unis, entrés dans la carrière de la civilisation et du

commerce avec la virilité des peuples nouveaux, et l'expérience des peuples vieillis par les siècles et par de longs malheurs, sont devenus la troisième puissance du monde maritime.

Il faudrait bien moins de temps encore à la France, pour développer les avantages qu'elle tient de son heureux climat, de son territoire vaste et fertile, de sa population immense, active et industrieuse, et surtout de son organisation sociale. Il lui serait plus facile d'y réussir qu'il ne l'était, il y a dix ans, de réparer les désastres de la guerre civile et de l'invasion étrangère, et de parvenir, après une séquestration maritime de trente années, à suivre immédiatement la Grande-Bretagne dans cette carrière du commerce, où l'ont fait triompher tant d'habileté, de persévérance et de bonheur.

La France peut, par cette épreuve, mesurer sa force et calculer sa puissance, car sa grandeur commerciale, après tant de calamités, est peut-être un prodige plus surprenant que la prospérité de l'Angleterre, après une si longue suite de succès.



CHAPITRE III.

Causes de l'agrandissement et de la prospérité du commerce d'Importation et d'Entrepôt.

La plus simple notion de la nature des choses avait enseigné que les peuples, comme les individus, qui achètent plus qu'ils ne vendent, et dépensent plus qu'ils ne ga-

gnent, courent nécessairement à leur ruine; mais une considération plus subtile de cet important sujet, a fait découvrir de nos jours qu'un excédant de l'importation sur l'exportation, ou *vice versa*, est tout-à-fait impossible, puisque le commerce est essentiellement un échange de valeurs approximativement semblables. Ce système est sans doute fondé, si l'on ne tient aucun compte de la différence d'espèce des valeurs échangées, et si l'on fait embrasser aux transactions commerciales une grande étendue de temps et de pays. Dans cette triple hypothèse, en effet, la balance, à laquelle les économistes du siècle passé attachaient un intérêt si puissant, n'offre véritablement qu'une chimère dans l'apparence de son inclinaison, puisqu'il est indifférent que les retours se fassent en numéraire ou en marchandises, quand on doit en trouver également l'emploi dans les occasions que le temps peut faire naître et que le monde commercial peut présenter. Il en est précisément, au contraire, quand on borne la question aux intérêts d'une contrée et d'une génération; il devient alors évident que malgré la compensation que semble établir l'échange du numéraire contre des marchandises, et malgré l'équilibre, produit par une longue série d'événemens, agissant entr'eux en sens inverse, une balance favorable est la condition impérieuse de la prospérité commerciale et des progrès actuels de la richesse d'un peuple. Pour en être persuadé, il faut seulement jetter les yeux sur l'Espagne et le Portugal. Pendant trois siècles, ces deux états ont payé, avec le produit des mines de leurs possessions d'Amérique, les importations étrangères, qui fournissaient aux besoins

de leur population ; la source de leurs trésors s'est tarie ; cependant, il leur faut toujours acheter ces mêmes objets exotiques, qui sont nécessaires à leur consommation ; s'ils pouvaient les acquérir en les échangeant contre les productions de leur agriculture et de leur industrie, chaque moisson renouvellerait leurs moyens d'échange, et chaque progrès de la culture et des fabriques en augmenterait l'étendue, tandis que, privés de ces ressources inépuisables et forcés de livrer leurs métaux précieux, chaque année diminue la masse de leur numéraire, et avec elle le revenu public, la puissance commerciale, la richesse de l'état et sa prépondérance politique.

Au lieu de ces tristes effets, si l'on veut apprécier la puissance d'une balance favorable, qu'on regarde la Grande-Bretagne, prenant à sa solde toutes les puissances de l'Europe, afin de combattre la France, et dépensant en 21 ans de guerre, et sans succomber sous le poids de sa dette publique, l'incroyable somme de 30 milliards 837 millions. Comment cet effrayant déficit aurait-il été comblé, si le papier-monnaie, qui en représentait la valeur, n'avait été remplacé partiellement dans la circulation, par les retours en numéraire qu'effectue le commerce anglais ? Et comment l'édifice de cet énorme crédit, accru par la dette antérieure jusqu'à 37 milliards et demi, aurait-il reçu pendant le quart d'un siècle, l'appui de la confiance publique, si l'on n'avait reconnu la possibilité d'échapper à la banqueroute, par le secours d'une balance annuelle de 500 millions ?

Il faut donc reconnaître, non comme un avantage purement mercantile, mais comme une puissance tutélaire,

libératrice des peuples et conservatrice de leur indépendance, et de leurs institutions, cet accroissement de richesse nationale opéré chaque année, par les retours avantageux du commerce, et l'excédent de l'exportation sur l'importation, soit en crédit, soit en numéraire. Il faut voir dans cette cause, dont on révoque en doute l'existence, celle qui a sauvé la Grande-Bretagne de sa perte, et dont l'action salutaire manque à l'Espagne, pour la détourner de la sienne. C'est la première condition de toute prospérité commerciale, que de maintenir, dans des limites moins étendues que celles de l'exportation, la valeur des objets importés chaque année. Après avoir examiné ce sujet, dans ses détails, nous nous occuperons du perfectionnement industriel des produits importés, de leur réexportation, et des bornes de la consommation qui en est faite par les manufactures et par les individus.

1.° *Limites nécessaires de l'Importation.*

C'est le malheur des nations nouvellement entrées dans la carrière du commerce et de celles qui ressentent encore les calamités des guerres intestines ou étrangères, de ne pouvoir opposer, pour balancer une grande importation, qu'une exportation bornée dans la valeur et la quantité de ses objets. Ainsi, les États-Unis dont l'activité est si prodigieuse, qu'en 18 ans, ils ont décuplé deux fois la masse de leur commerce, ne peuvent échapper que rarement à la nécessité de recevoir plus d'objets d'échange qu'ils n'en ont à donner; et ils se sont trouvés débiteurs, en 1822, de 58 millions, en 1823, de 15, et en 1824,

de 24. De même la Russie, malgré les avantages qu'elle a tirés récemment du défrichement de ses parties méridionales, est obligée d'acheter beaucoup plus qu'elle ne vend; en 1819, elle s'est trouvée en perte de 142 millions; et les importations n'ont différé que de 23 millions de la valeur double de ses exportations. Le Portugal est obéré depuis 1810, jusqu'aujourd'hui, par un excédant d'importation, qui égale le tiers ou la moitié de la valeur de tous les objets qu'il exporte. La France elle-même a reçu, en 1822, pour 41 millions d'importation au-delà de l'équilibre de sa balance. La Grande-Bretagne seule est parvenue à fixer la fortune et à tirer de ses retours, en crédit ou en numéraire, une richesse immense. En suivant chacun de ces différens pays, dans ses opérations commerciales, nous montrerons que la première condition d'une importation avantageuse à l'état est la limitation de sa valeur au-dessous de celle de l'exportation, attendu que lorsqu'elle s'élève au-dessus, la différence est en perte pour le commerce intérieur, et en définitive, pour l'agriculture, tandis qu'au contraire, quand elle est inférieure en valeur à l'exportation, la différence constitue la richesse, dont s'accroît annuellement celle du pays.

La preuve qu'il en est bien réellement ainsi, c'est qu'en examinant la situation des pays dont le commerce n'obtient qu'une balance défavorable, on reconnaît que leur industrie manufacturière est faible ou nulle, leur agriculture languissante et le crédit public sur son déclin.

L'Espagne a reçu, en 1822, pour 35,800,000 francs d'importation de la Grande-Bretagne; elle n'a pu livrer

en échange que pour 25,500,000 francs de marchandises; elle a dû solder en argent près du tiers des objets qu'elle achetait pour sa consommation; et dès l'année suivante l'épuisement de ses ressources a diminué de moitié cette consommation, en réduisant à 16 millions la valeur des importations anglaises qui ont pu trouver place dans ses marchés.

Le Portugal, d'après les tableaux de Mauricio Teixeira de Moraes, publiés par M. de Balbi, a reçu de l'importation par un terme moyen de dix années finissant en 1819, pour une valeur d'environ 59 millions de cruzades, ou 147,500,000 francs. Les produits agricoles et manufacturés, qu'il a donnés en échange, ne se sont élevés pendant chaque année moyenne de cette période, qu'à la valeur de 34 millions de cruzades ou 85 millions de fr. Il a donc fallu qu'il payât annuellement aux puissances commerciales, 62,500,000 francs en lettres de crédit ou en valeurs métalliques, enlevées à leur circulation intérieure ou provenant partiellement des colonies qu'il avait encore pendant cette même période, et qu'il a perdues depuis.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'Espagne et le Portugal ne pouvant solder, avec leurs productions indigènes, que le tiers ou la moitié des marchandises étrangères, que consomme leur population, il leur faut, pour payer le surplus, épuiser les ressources chaque jour décroissantes de leur numéraire et de leur crédit. On conçoit comment, dans cet état de choses, la rentrée des impôts est impraticable, le payement des charges de l'état impossible, et la garantie de la foi publique tellement dou-

teuse, pour les étrangers, que ses obligations perdent 80 pour 100, et qu'on lui refuse les emprunts, dont le secours semble seul pouvoir empêcher la société de se dissoudre.

Les contrées, qui éprouvent ces désastres, sont les plus belles de l'Europe; la terre y rapporte cinq fois plus que le sol de la France; elle y donne des produits dont la valeur est double de ceux que nous obtenons de nos cultures, et cependant leurs peuples et leurs gouvernemens périssent ensemble de besoin! Exemple terrible, qui nous enseigne que, de nos jours, les destins des empires sont liés inséparablement aux succès de l'agriculture et de l'industrie, et que c'est dans leur prospérité qu'il faut chercher la garantie du bonheur des peuples et des Rois.

Que le témoignage de l'Angleterre et de la France confirme nos paroles.

En se prévalant de ses avantages naturels et acquis, la Grande-Bretagne est arrivée à rendre tributaires de son commerce toutes les contrées du globe, excepté les Indes orientales et la Chine. Le besoin et la consommation de ses marchandises font connaître quels sont dans la carrière de l'industrie, les progrès de chacun des pays où elle les importe.

Le tableau suivant montrera : la valeur des productions britanniques et étrangères, exportées en 1820, le montant de l'importation et le bénéfice que le commerce anglais a fait sur chaque région des deux hémisphères, qu'il approvisionne, au moyen des douze mille navires sortant annuellement de ses ports.

Contrées.	Exportations.	Importations.	Balance en faveur de la Gde.-Bretagne.
	st.	st.	st.
Allemagne..........	9,894,108	641,085	9,253,023
Italie..............	3,767,622	817,597	2,950,025
Russie	3,668,383	2,500,201	1,168,182
Hollande...........	2,047,612	562,614	1,485,008
Portugal	1,824,905	400,537	
Gibraltar...........	1,765,963	15,309	2,915;236
Espagne	666,912	926,698	
Pays-Bas...........	1,542,331	99,198	1,442,133
Prusse	1,312,580	712,295	600,285
France	1,162,756	761,564	401,192
Turquie............	961,746	417,158	544,588
Danemarck	308,576	141,230	167,346
Suède et Norwège...	211,444	141,930	69,514
Malte..............	21,261	528,433	428,379
Iles Ioniennes......	14,041	92,828	
États-Unis..........	3,920,220	3,651,342	268,888
Brésil.............	2,278,269	1,294,025	984,444
Indes occid. étrangres.	1,257.050	798,620	458,430
Amérique méridion.le	917,916	233,711	684,205
Amér. sept. anglaise.	1,676,316	841,272	835,044
Nouvelle Hollande...	118,086	5,031	113,055
Cap-de-Bonne-Espér.ce	256,465	78,494	177,971
Afrique	309,586	95,920	213,666
Iles anglaises.......	306,358	137,541	168,817
Totaux 1820..	40,717,877	15,390,137	25,329,431
1819..	35,990,998	13,832,147	22,158,841
1818..	43,823,030	19,707,339	24,115,709

Ainsi, en ne comprenant point le commerce des Indes orientales et de la Chine, celui d'Irlande et le produit de la pêche, la Grande-Bretagne, par un terme moyen de trois années, dont une très-défavorable, élève ses exportations à 40,180,000 livres sterling, ou plus d'un milliard de francs. Ses importations, qui se composent en grande partie des matières brutes nécessaires à ses manufactures, montent année commune, à 16,330,000 sterling, ou approximativement 400 millions. La balance est annuellement, en sa faveur, de près de 24 millions sterling ou 600 millions de francs. Cette somme énorme est atténuée par les trois branches de commerce suivantes :

	Importation.	Exportation.	Différence.
L'Irlande	5,000,000	3,387,000	1,613,000
Les Indes orient. et la Chine.	7,562,648	3,272,000	4,290,000
Les Pêcheries.............	553,771	5,000	548,000
	13,116,419	6,664,000	6,451,000

La balance contre la Grande-Bretagne serait ici, de 161,375,000 fr., si l'on considérait l'Irlande comme une contrée étrangère; mais elle n'est pas de 121, si l'on en exclut le commerce de cette île, qui ne peut être regardé comme extérieur, et elle est même réduite encore plus bas si l'on en ôte le montant des pêcheries qui sont une industrie nationale.

On est donc conduit par ces détails à porter la limite de l'importation dans les Iles Britanniques, à environ 500 millions au-dessous de la valeur de l'exportation; et c'est, en effet, le terme donné précédemment par d'autres calculs.

On est tenté de révoquer en doute, la possibilité d'un

si prodigieux bénéfice qui égale la valeur totale des exportations de la France; mais on ne peut en repousser la conviction quand on examine la concordance de tous les documens qui en administrent la preuve, et lorsqu'on reconnaît combien de peuples y contribuent, combien de navires en sont les agens, et dans combien de ports est recueilli ce tribut payé par une civilisation arriérée à une industrie transcendante. Il n'y a peut-être pas un endroit au monde, même habité par des hommes à l'état de barbarie, où l'on ne trouve des marchandises anglaises; et jamais, dans nos longs voyages, nous ne sommes descendus sur une plage lointaine, sans y reconnaître dans les vêtemens, les ornemens, les armes de leurs habitans sauvages, les produits des fabriques de Liverpool et de Manchester. Lors des dernières tentatives des navigateurs anglais, pour s'ouvrir le Japon, ils trouvèrent que leur réputation les y avait devancés et qu'ils y étaient connus du peuple sous le nom de marchands de couteaux.

Douze mille navires, montés par 150,000 marins, et formant un port de 2,500,000 tonneaux, rapportent chaque année ces 500 millions, pour fruit de leur expéditions; ils tirent de l'Allemagne 231 millions. — De l'Italie 75. — De la Russie 29. — De la Hollande 37. — De la Péninsule 72. — Des Pays-Bas 28. — Du Brésil 24, etc. C'est l'un pour l'autre, par navire rentrant dans les ports britanniques, un profit moyen de 42,000 fr., faisant 200 fr. par tonneau et 3,350 fr. par marin. Le produit brut de l'agriculture n'est guères que de 700 fr. par individu de la classe agricole; conséquemment celui du commerce est cinq fois plus grand.

Sans offrir de tels prodiges, la France peut ajouter par les heureux efforts de son industrie, par les nouveaux progrès de son agriculture et par sa supériorité dans les arts, à ce magnifique spectacle où l'esprit humain développe dans les vastes combinaisons du commerce, une puissance inconnue jusqu'à nos jours.

Depuis 1815 jusqu'en 1823, la valeur de nos exportations de toute espèce a excédé celle de nos importations d'une somme qui, répartie également sur chacune des neuf années, ne donne guères moins de cent millions pour terme moyen.

Jusqu'ici, nous avons considéré par induction, cet excédant comme le montant des bénéfices du commerce, et nous avons admis qu'il s'en faisait nécessairement un retour en argent ou en crédit. Nous ne pouvions procéder, pour la Grande-Bretagne, d'une manière plus positive, parce que le mouvement du numéraire n'est point indiqué dans les documens publics de cette puissance. Ceux dressés récemment en France, nous permettent une plus grande précision; ils donnent le montant annuel des importations et des exportations de l'argent, et laissent calculer, par approximation, quelle richesse est acquise ou perdue, pour le royaume, par les transactions commerciales opérées en valeurs métalliques ou en marchandises.

De 1815 à 1823, le mouvement du numéraire et des matières brutes d'or et d'argent, enregistrées aux Douanes, a été ainsi qu'il suit:

Années.	Exportation.	Importation.	Gain.	Perte.
1815	6,[illegible],827	31,[illegible]	24,4[illegible],866	»
1816	15[illegible],704,14[illegible]	4[illegible],137,2[illegible]	»	105,566,900
1817	53,046,395	111,[illegible]98,516	58,652,121	»
1818	154,554,454	112,341,998	»	42,212,456
1819	89,152,488	87,621,489	»	1,530,999
1820	138,227,069	109,872,796	»	28,354,273
1821	176,694,083	126,311,006	»	50,383,077
1822	56,468,974	185,961,273	129,492,299	»
1823	106,498,106	200,531,428	94,033,322	»

Ainsi, en neuf années, il y a eu un gain de 306,609,000 fr. sur le numéraire et les matières brutes d'or et d'argent importés en France; et une perte de 228,047,000 sur l'exportation à l'étranger. Il semble être resté dans le royaume, 78,561,000 fr., ce qui fait pour l'année commune 8,729,000 fr. Mais, pendant cette période, nous avons dû satisfaire aux conditions des traités de 1814 et 1815; et les deux dernières années sont les seules dégagées de leur influence immédiate; car, encore est-il que les rentes qu'ils ont obligé de créer, donnent lieu à une exportation considérable de numéraire, puisqu'une partie est possédée par des capitalistes anglais; mais, d'un autre côté, l'affluence des voyageurs provenant des Iles britanniques, rétablit l'équilibre; on évalue, en Angleterre, à 100 millions, leur dépense annuelle, dont les quatre cinquièmes reviennent à la France.

Si l'on considère les deux dernières années du tableau ci-dessus, comme pouvant offrir une idée de l'état des choses dégagé de l'influence politique, il en résulte que le mouvement du numéraire donne annuellement au royaume, une balance favorable de 111 millions. Nous

avons vu précédemment que la différence moyenne entre l'importation des marchandises étrangères et l'exportation des marchandises indigènes, est à l'avantage de celle-ci, de 82,900,000 fr. qui doivent nous être acquis en crédit ou en argent. Les 28 à 29 millions que nous trouvons en plus, proviennent peut-être de l'interlope, des rentes possédées par les étrangers, ou de l'inégalité des termes, dont l'un est la moyenne de neuf années avec déduction du déficit des années défavorables, tandis que l'autre est formé de deux années seulement.

En définitive, et malgré les effets prolongés et désastreux de deux invasions, la France a tenu pendant huit années sur neuf, la balance de ses exportations au-dessus de celle des importations; par un terme moyen formé de l'ensemble de toute la période, elle a dû obtenir chaque année de son commerce extérieur, un bénéfice de près de 83 millions sur la vente de ses produits agricoles et industriels; et, en effet, il est constaté qu'elle a reçu pendant ce temps une importation de numéraire de 1,014,796,000 fr., faisant, année moyenne, 112,755,000 fr. Elle a exporté, il est vrai, une masse métallique de 936,234,000 fr., mais la majeure partie en appartient à l'exécution des traités de Vienne et de Paris, et depuis que l'action de ces causes a cessé, la circulation monétaire trouve une accession de 100 millions dans le mouvement favorable donné par le commerce, aux valeurs numéraires, représentant ses profits.

Les États-Unis sont loin d'obtenir un pareil retour; nouvellement entrés dans la carrière de l'industrie, ils ne peuvent fournir à leurs besoins et sont forcés de recourir

sans cesse à l'étranger. Le caractère hasardeux de leur commerce fait varier, d'une année à l'autre, ses rapports avec les contrées lointaines, et parvient quelquefois, comme en 1821, à faire franchir à l'exportation, la limite où le plus souvent elle est retenue en deçà de la valeur des objets importés. D'après les tableaux officiels, les relations commerciales des États-Unis présentaient en 1822, la balance suivante :

Contrées.	Importation.	Exportation.	Balance pour.	Balance contre.
	dollars.			
Russie..........	3,307,328	529,081	»	2,778,247
Suède..........	1,151,788	260,621	»	891,167
Danemarck......	21,332	192,780	171,548	»
Hollande........	863,995	3,662,051	2,738,056	»
Grande-Bretagne.	34,806,287	24,468,347	»	10,307,940
Allemagne......	1,578,757	2,505,015	926,258	»
France.........	6,089,833	6,025,360	»	64,473
Espagne........	826,191	210,566	»	617,625
Gibraltar.......	490,378	1,150,782	660,044	»
Portugal.......	442,660	121,490	»	321,176
Italie et Malte...	1,562,033	1,450,184	»	111,849
Autriche mérid..	274,375	475,720	201,345	»
Levant.........	364,677	411,321	46,644	»
Balance du comm. américain, en Europe..			4,743,895	15,092,477

Ainsi les États-Unis perdent dans leurs transactions avec la Russie, la Grande-Bretagne, la Suède, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la France; ils gagnent avec les autres pays. En masse, ils retirent de l'Europe une quantité de marchandises dont la valeur est trois fois aussi grande que celle des objets qu'ils y vendent; ils demeurent débiteurs d'une somme de 10,348,000 dollars, ou 53

millions de francs. Ce déficit forme presque la totalité de celui qu'éprouve leur commerce en général, car il ne s'en est fallu, en 1822, que de 732,698 dollars que leurs exportations, dans les autres parties du monde, n'égalassent leurs importations. La réunion de ces deux sommes fait monter à 11,081,260 dollars l'excédent de valeur des marchandises importées aux États-Unis; et, conséquemment, il s'en faut de 58 millions de francs que leur exportation atteigne la limite qui la mettrait en équilibre avec l'importation. Le commerce américain est donc, en réalité, moins avantageux que ne le font supposer sa vaste étendue et ses progrès surprenans; mais il sème maintenant pour recueillir bientôt; et, pour accroître la richesse de ses moissons, il n'a besoin que du secours des rivalités ambitieuses de l'Europe.

L'ensemble de tous ces faits nous donne les termes suivans, pour bilan des grandes puissances commerciales :

La Grande-Bretagne, par un terme moyen de trois années, élève la valeur de ses exportations à 500 millions au-dessus du pair. Cette valeur est réduite à 213 millions, si l'on en défalque le commerce d'entrepôt.

La France, par un terme moyen de neuf années, obtient une balance favorable de 83 millions, qu'il faut même porter à 100, lorsqu'on l'évalue par l'importation surabondante du numéraire, et qui monte à 135 millions en y comprenant le commerce d'entrepôt.

Les États-Unis sont tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du pair, et leurs importations ont récemment excédé de 58 millions, la valeur de leurs exportations, quoique leur commerce d'entrepôt soit de 142 millions.

La balance favorable, comparée à la valeur totale des objets exportés, est, pour la Grande-Bretagne, comme 5 à 11 ou presque moitié; elle est pour la France, comme 1 à 4, ou seulement d'un-quart. La balance contre les États-Unis a été en 1822, comme 1 à 6, mais l'année précédente elle avait dépassé le pair d'un 37.e

2.° *Perfectionnement industriel des Produits importés.*

C'est le commerce qui fait refleurir l'agriculture et qui répare les maux de la guerre et des révolutions; mais il ne peut exercer cette puissance salutaire qu'autant que l'importation est circonscrite dans des limites moins étendues que l'exportation. Pour atteindre un objet aussi important, trois conditions sont nécessaires : perfectionner les objets importés pour en obtenir une exportation avantageuse; trouver des débouchés qui permettent au commerce d'entrepôt de les répandre chez l'étranger, et consommer le moins possible d'objets dont l'importation ne provient point d'échanges favorables à l'agriculture ou à l'industrie du pays. Examinons d'abord la première de ces conditions :

Les objets qui constituent l'importation se divisent en deux classes : les uns entrent immédiatement dans la consommation sans éprouver aucune transformation; les autres sont ou des matières premières, ou des produits susceptibles d'un perfectionnement industriel. Autant il est ruineux pour un état de satisfaire aux besoins du luxe et de la vie domestique, en consommant beaucoup d'objets étrangers, autant il trouve d'avantages à se procurer des matériaux, dont il augmente la valeur par

son travail et dont la vente à l'extérieur accroît sa prospérité commerciale. Citons quelques exemples qui montrent l'éminente utilité de cette dernière branche d'importation.

Les vingt-cinq raffineries de Paris et de ses environs exploitent annuellement 33,600,000 livres de sucre brut et terré valant 27,659,000 fr. Au moyen du travail de 600 ouvriers, il en résulte un produit de 31,719,000 fr. Les droits de douanes montent à 9 millions, le fret des matières premières à 2,900,000 fr. Ainsi le seul perfectionnement industriel des sucres importés et raffinés à Paris, donne un bénéfice de 17,841,000 fr. Or, le terme moyen des sucres bruts et terrés entrés pour consommation dans l'intérieur du royaume fut de 1815 à 1817, de 51,796,000 livres pesant; conséquemment la capitale ne possédait alors que les deux tiers de l'industrie qui s'exerce sur cette branche d'importation, et la France obtenait alors, par sa totalité, un revenu brut de 50 millions et un bénéfice de 27, dont 13½ revenaient aux douanes, 4½ à la marine marchande et 9 à l'industrie. Mais il y a lieu maintenant à doubler toutes ces sommes, car l'importation des sucres s'est augmentée de près de moitié depuis ce temps, et son terme moyen a monté, en 1822 et 1823, à 97,401,000 livres pesant.

Les filatures de coton du département de la Seine mettent en œuvre annuellement, au moyen de cinquante-deux établissemens, 1,500,000 livres pesant de coton en laine, évalué à 3,750,000 fr. Le salaire des ouvriers, qui sont au nombre de 4,835, s'élève à 1,800,000 fr. et l'ensemble des dépenses à 6,091,000 fr. Une partie du coton est employée dans les bonneteries, par 1650 ouvriers,

qui, au moyen d'une dépense de 1,535,000 fr., lui donnent une valeur de 4,657,000 fr. Une autre partie est employée dans les filatures de tissus par 4,366 ouvriers, qui lui donnent, par une dépense de 4,302,000 fr., une valeur de 13,636,000 fr. Ainsi, par la main-d'œuvre de 10 à 11,000 ouvriers et un ensemble de dépenses de 11,928,000 fr., une masse de produits importés qui ne valait primitivement que 3,750,000 fr. s'élève à 18,029,000. Conséquemment sa valeur intrinsèque est presque quintuplée par l'industrie; et le bénéfice qu'elle donne étant de 6,365,000 fr., est presque double de la matière première, indépendamment de l'avantage d'un mouvement de fonds de 12 millions.

L'exportation des cotons en tissus et en bonneterie fut de 26 millions en 1820, de 19 en 1821, de 20 millions en 1822, et de 24 à 25 en 1823. Si l'on y comprend la contrebande, elle n'est pas au-dessous de ce dernier terme pour l'année moyenne; et les données précédentes établissent: que la matière première de ce commerce ne coûte que cinq millions; qu'elle fournit du travail à 16,000 ouvriers, et que l'industrie accroît sa valeur de près de 20 millions dont la moitié est acquise comme bénéfice.

La bijouterie, l'orfévrerie et les autres branches industrielles dans lesquelles sont employées spécialement ou accessoirement les matières d'or et d'argent, mettent en œuvre chaque année à Paris, pour une valeur de 14,552,000 fr. Sept à huit cents ouvriers, et une dépense d'environ 7 millions, élèvent à 27,394,000 la valeur de ces matières transformées; on en exporte annuellement pour 2,633,000 fr. Ainsi, les différentes industries qui

s'exerçent dans la Capitale sur l'or et sur l'argent, doublent la valeur de ces métaux par un travail qui en coûte le quart. Or, la fabrication dans les départemens excède de 23,810,000 fr. celle qui a lieu à Paris, si nous la supposons seulement égale, ce qui la porte d'un 20.ᵉ au-dessous de la réalité, il s'ensuit que 29 millions d'or et d'argent bruts acquièrent par l'industrie de 15,000 ouvriers, une valeur de 55 millions et donnent à la France un bénéfice de 12 millions, excédant de beaucoup les deux cinquièmes de la valeur première des métaux employés. L'exportation fournie par l'orféwrerie et la bijouterie, indépendamment d'autres professions dont les établissemens sont en nombre égal, monte annuellement à 8 millions, somme dont la moitié se forme de la main-d'œuvre et du bénéfice qu'elle procure.

L'horlogerie de Paris fait chaque année, dans ses cinq cent vingt établissemens, une dépense de 16,306,000 fr., tant pour l'achat des matières premières que pour le salaire de plus de 2000 ouvriers. La vente s'élevant à 19,765,000 fr., le produit net est de 3,459,000 fr. La main-d'œuvre, les loyers et les impositions sont évaluées à 3,650,000 fr., ce qui réduit à 12 millions, la valeur intrinsèque des matières employées. Conséquemment l'industrie élève cette valeur de près de 8 millions, ou des deux tiers, et elle en retire un bénéfice presqu'égal à la troisième partie du prix de leur vente. La France exporte annuellement pour plus de 4 millions d'objets d'horlogerie. Dans cette somme, la valeur des métaux est seulement pour 13 à 1400,000 fr. La main-d'œuvre pour 16 à 1700,000; le produit net est de plus d'un million.

Ces exemples suffisent pour établir :

1.° Que l'importation des sucres bruts et terrés donne lieu à une fabrication, qui double leur valeur primitive, et produit en faveur de l'exportation un bénéfice correspondant ;

2.° Que la bijouterie et l'orfévrerie accroissent aussi de moitié la valeur des métaux importés qu'elles emploient, et en tirent un produit net qui surpasse les deux cinquièmes de leur valeur intrinsèque.

3.° Que l'horlogerie augmente des deux cinquièmes le prix des matières métalliques dont elle fait usage, et en obtient un bénéfice égal au tiers.

4.° Que l'importation des cotons alimente une industrie qui quintuple leur valeur première et procure sur leur exportation un profit qui n'est guères au-dessous de la moitié de cette valeur.

D'où il suit que pour diminuer la balance défavorable existant entre l'importation et l'exportation, l'un des moyens les plus prompts serait de favoriser l'entrée des matières exotiques, susceptibles comme le sucre et le coton, de recevoir, par les procédés d'une industrie perfectionnée, une transformation qui double leur valeur et qui peut même la quintupler.

Mais la condition nécessaire de ce succès est la possession de marchés étrangers, qui permettent une vente rapide, assurée et avantageuse. Si la France avait des débouchés extérieurs constamment ouverts, comme ceux de la Grande-Bretagne, il suffirait de l'extension d'une seule branche d'industrie, pour combler un déficit, tel que celui que nous avons éprouvé en 1822, et qui a laissé

une différence de 41 millions entre la valeur de notre exportation et celle de notre importation. Ce résultat important pourrait être donné par la seule importation d'une quantité de coton brut, triple de celle que nous recevons, et qui, payée 15 millions, nous permettrait d'en exporter pour 75; il pourrait être obtenu par une importation proportionnelle des sucres bruts et terrés, puisque leur raffinage accroît leur valeur de près de moitié. Ainsi le malheur d'être forcé de recevoir de l'étranger une quantité de produits, excédant la valeur de ce qu'il achète, peut trouver un remède dans l'importation elle-même, dirigée, au moyen de la protection des tarifs, vers les objets, dont la transformation augmente la valeur; mais ce secours ne peut être efficace que par les soins d'une industrie active et perfectionnée, et par la sollicitude d'un Gouvernement qui lui procure l'exportation et la vente de ses produits.

3.° *Exportation des objets importés.*

Les puissances commerciales accroissent l'exportation de leurs produits indigènes, 1.° en recueillant dans leurs entrepôts des marchandises étrangères qu'ils réexportent avec bénéfice; 2.° en transformant, par leur industrie, les matières exotiques, et en les exportant avec l'avantage d'un accroissement de valeur considérable.

1.° Le système de recevoir, dans des entrepôts heureusement situés, des marchandises étrangères, sert merveilleusement le commerce anglais, et contribue à sa grande prospérité. Deux conditions sont nécessaires à

l'accroissement de cette branche de trafic : la possession de colonies qui puissent fournir au-delà de ce que consomme la métropole, et une activité maritime qui procure la prépondérance dans les marchés étrangers, d'où l'on tire à bas prix les objets susceptibles d'être vendus ailleurs avec avantage. Voici, pour la Grande-Bretagne, le montant de la double réexportation des produits coloniaux et étrangers pendant neuf ans.

Années.	Produits coloniaux.	Produits étrangers.	Totaux.
1814....	15,980,000.....	3,177,000...	19,157,000 st.s
1815....	13,025,000.....	2,683,000...	15,708,000
1816....	10,559,000.....	2,882,000...	13,441,000
1817....	7,820,000.....	2,449,000...	10,269,000
1818....	7,703,000.....	3,132,000...	10,835,000
1819....	6,655,000.....	3,224,000...	9,879,000
1820....	7,828,000.....	2,697,000...	10,525,000
1821....	7,004,000.....	3,598,000...	10,602,000
1822....	5,749,000.....	3,462,000...	9,211,000 (1)

Par ces nombres, dont la connaissance est officielle, il est établi :

1.° Que la Grande-Bretagne exporte chaque année, de ses entrepôts, pour 80 à 90 millions de francs de produits étrangers ; savoir, laine, coton, soie non-manufacturés, blé, chanvre, lin, peaux, fer, huile, raisins, tabac, esprits, vins, fourrures, etc.

2.° Qu'elle exporte également une quantité de pro-

(1) 1823....9,791,000 liv. st. — 1824....10,978,000.

duits coloniaux provenans des Indes orientales et occidentales, valant environ 125 millions; ces produits sont : des sucres, café, cacao, rhum, piment, bois de teinture, morue, huile, épiceries, thé, salpêtre, indigo et tissus des Indes.

3.° Que l'ensemble de ces deux branches de réexportation monte approximativement à 250 millions; il s'était élevé au double en 1814; mais la concurrence et la fiscalité l'ont atténué progressivement de manière, à ce qu'en 1822 la vente des produits coloniaux n'était guère que du tiers de son montant dans les premières années de l'état de paix. Ainsi cette partie du commerce anglais décline manifestement; mais l'exportation des produits étrangers se maintient invariablement, au même taux, depuis dix ans.

4.° Que, par cette atténuation, le commerce d'entrepôt de la Grande-Bretagne, qui, en 1814, s'est élevé à 580 millions, s'est trouvé réduit à 230 en 1822; ce qui le porte encore au double de celui des États-Unis, et au quadruple de celui de la France.

L'infériorité de cette dernière puissance a pour causes : l'insuffisance du produit de ses colonies, les bornes restreintes de ses relations extérieures, et le défaut d'esprit d'entreprises. Il faut y joindre le nombre trop limité de ses entrepôts, qui ne lui permet pas de profiter des avantages de sa situation géographique, autant qu'il lui serait possible de le faire. Il est évident que la Suisse, la haute Italie et une partie de l'Allemagne peuvent recevoir de la France, à meilleur marché que de partout ailleurs, la masse immense des denrées coloniales nécessaires à leur consommation, et que, pour la leur fournir, il ne faut

qu'un transit facilité par des entrepôts bien placés, des moyens de communication agrandis et perfectionnés, et des stipulations de tarif favorables. Il est urgent d'obtenir ces avantages au commerce, ou de les lui accorder, car c'est à leur seul défaut qu'il faut attribuer une exportation des marchandises entreposées, bornée au sixième de leur valeur totale. En 1823, les objets réexportés, par mer, ou par transit s'élevèrent à 51,796,000 fr. Les entrepôts en contenaient pour 286,827,000 fr. Il en resta pour 235,000,000, qui ne purent trouver d'écoulement. Si la France s'était procuré les moyens de les faire déboucher, par son exportation maritime, dans les ports de la Baltique et de la Méditerannée, et par ses lignes de transit, dans les contrées limitrophes au nord et à l'est, cette branche de commerce aurait surpassé de 60 millions celle dont l'Angleterre recueille les fruits, et les États-Unis fussent demeurés au-dessous de sa richesse de plus de moitié.

Mais il est loin d'en être ainsi; car suppléant aux productions indigènes par le commerce des productions étrangères, et surmontant, par une activité prodigieuse, le désavantage de n'avoir ni colonies, ni comptoirs, les États-Unis réussissent à faire une exportation de marchandises exotiques, double en valeur de la nôtre, et déjà égale à la moitié du commerce étranger de la Grande-Bretagne. S'ils sont parvenus à de tels succès, quoique privés de la proximité des marchés et des consommateurs, de la possession d'établissemens coloniaux et de la prépondérance politique, qui applanit tant d'obstacles, combien la France, qui possède toutes ces res-

sources, n'est-elle pas à même d'atteindre rapidement à une semblable prospérité ?

2.° L'exportation des marchandises étrangères au pays, par l'origine de leurs matières premières, mais ayant augmenté de valeur par les opérations de son industrie, constitue une branche de commerce encore plus lucrative. En effet, ces opérations accroissent jusqu'au quintuple le prix des matériaux, et donnent un bénéfice proportionnel, tandis que le profit du commerce d'entrepôt se forme uniquement du fret et de la différence du prix d'achat et de celui de vente. Il y a de plus, dans la transformation de produits étrangers par des manufactures perfectionnées, l'avantage de rencontrer, dans leur exportation, une concurrence moins grande ; attendu qu'il est beaucoup plus difficile à des peuples rivaux de s'ériger en puissance industrielle que de devenir les facteurs du commerce des autres. On en trouve la preuve dans l'exemple qu'offrent les États-Unis, qui ne peuvent exporter que pour 13 millions de produits provenant de leur industrie, tandis qu'ils font une exportation de 142 millions de produits étrangers.

D'après ces considérations, nous examinerons, avec quelques détails, la valeur des produits manufacturés, dont les matériaux sont exotiques, et dont l'exportation contribue à la prospérité commerciale de chaque pays.

Les principaux articles de ce genre, fabriqués dans la Grande-Bretagne et exportés de 1814 à 1822, sont ainsi qu'il suit, d'après leur valeur réelle ou déclarée.

Années	Cotons manufacturés	Cot. filés	Lainages	Soieries.	Sucres raffinés.
1814	17,241,000 st[l].	2,791,000	6,372,000	530,000	3,091,000
1815	18,946,000	1,674,000	9,338,000	622,000	2,813,000
1816	12,948,000	2,628,000	7,844,000	480,000	2,064,000
1817	13,996,000	2,014,000	7,163,000	408,000	2,408,000
1818	16,372,000	2,385,000	8,143,000	499,000	2,461,000
1819	12,182,600	2,519,000	5,986,000	376,000	1,446,000
1820	13,696,000	2,826,000	5.583,000	371,000	1,788,000
1821	13,786,000	2,307,000	6,461.000	373,000	1,507,000
1822	14,534,000	2,700,000	6,484,000	381,000	678,000
Terme moy. des 4 dernières Années	13,599,000	2,587,000	6,126,000	375,000	1,355,000

Les nombres de ce tableau diffèrent considérablement de ceux consignés dans l'État de l'Angleterre, au commencement de 1823, attendu que dans ce document semi-officiel, on a préféré comme secondant mieux son objet qui était de montrer la situation du commerce sous un point de vue favorable, l'évaluation des objets par les Douanes, d'après le tarif de 1694, à l'évaluation résultant de la déclaration des exportateurs, sous la foi du serment. Or, il est manifeste que le premier de ces deux modes d'information ne peut donner pour les articles en question que des résultats exagérés, puisque le tarif dressé, il y a 130 ans, et qui porte beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle une multitude d'objets, élève au-delà de toute vérité, celle des tissus dont alors la fabrication était beaucoup plus dispendieuse par l'insuffisance des moyens mécaniques qu'on y employait. Si l'on en croyait ce tarif, la valeur de ces produits, exportés l'année dernière, aurait été ainsi qu'il suit : cotons tissus 26,880,000 livres sterl.,

coton filé 3,138,000; ensemble 30 millions sterling, ou 720 millions de francs; lainages 6,880,000 livres sterl.; toiles 3,174,000; fer et acier ouvragés et bruts 1,490,000; sucre rafiné 1,121,000; soieries 189,000. Total des produits anglais et irlandais naturels et industriels exportés en 1824, 50,758,000 liv. sterl. ou 1218 millions de francs.

En France, l'exportation des mêmes produits a été ainsi qu'il suit pendant les quatre dernières années :

Années.	Cotons manufacturés.	Lainages.	Soieries.	Sucres raff.
1820	25,998,000	25,796,000	123,063,000	546,000
1821	19,093,000	24,669,000	111,659,000	2,482,000
1822	20,295,000	19,982,000	99,063,000	2,941,000
1823	24,464,000	19,013,000	84,302,000	768,000

Si l'on fait de cette période de quatre ans, une année moyenne, et si l'on embrasse par la même opération, les exportations britanniques de 1819 à 1822, on obtient les termes comparatifs ci-après :

Exportations moyennes.	France.	Angleterre.
Cotons manufacturés	23,431,000	339,775,000
— filés	»	64,675,000
Lainages	22,365,000	153,130,000
Soieries	104,526,000	9,375,000
Sucres raffinés	1,734,000	33,845,000
Val. moyenne de l'Export. de ces produits	152,056,000	600,800,000

Ainsi les produits manufacturés au moyen de matières premières, en partie ou totalement étrangères, donnent à la France une exportation annuelle de plus de 150 millions de francs, et à la Grande-Bretagne, une exportation quadruple en valeur.

L'exportation anglaise des cotons manufacturés et filés

étant de 404 millions au minimum, d'après les documens publics, elle excède la nôtre de 381 millions, et elle est 17 à 18 fois plus considérable. L'exportation anglaise des lainages excède la nôtre de 131 millions; elle en a sept fois la valeur. L'exportation anglaise des soieries est inférieure à la nôtre de 95 millions; elle est 11 à 12 fois moindre. L'exportation des sucres raffinés de l'Angleterre est plus grande que la nôtre de 32 millions; elle en a 24 fois la valeur.

Il faudrait que la France augmentât de 448 millions l'exportation de ces quatre espèces de produits pour égaler le profit immense qu'en tire la Grande-Bretagne; et notre infériorité commerciale consiste principalement dans les progrès trop faibles et trop lents de ces branches importantes qui ne peuvent recevoir d'accroissement suffisant, par le défaut de débouchés extérieurs. Toutefois, la situation de la France à l'égard de ces grandes masses de produits exotiques perfectionnés et exportés, ne semble ainsi réduite à un degré aussi bas, que parce que nous la comparons à celle de la Grande-Bretagne, qui est un prodige; elle ne paraîtrait pas moins merveilleuse que celle de cette dernière puissance si nous en rapprochions les effets, des tentatives infructueuses faites dans les autres contrées de l'Europe.

Essayons de connaître quelle richesse est donnée à l'une et à l'autre des deux grandes puissances industrielles, par la transformation de l'un des produits exotiques dont nous nous occupons et par leurs exportations.

La valeur du coton en laine importé dans la Grande-Bretagne, et celle du coton réexporté ont été ainsi qu'il suit pendant neuf années récentes :

Années.	Importation.	Réexportation.	Restant pour fabrication
1814......	1,984,000 liv. st.	337,000.....	1,647,000
1815......	3,318,000......	367,000.....	2,951,000
1816......	3,151,000......	321,000.....	2,830,000
1817......	4,158,000......	662,000.....	3,496,000
1818......	5,764,000......	1,124,000.....	4,640,000
1819......	4,868,000......	1,016,000.....	4,852,000
1820......	4,933,000......	370,000.....	4,563,000
1821......	4,347,000......	1,092,000.....	3,255,000
1822......	4,735,000......	1,279,000.....	3,456,000

En cherchant le terme le plus rapproché de l'état récent des choses, si l'on prend la valeur moyenne des quatre dernières années, on trouve qu'en nombres approximatifs, l'importation des cotons en laines dans la Grande-Bretagne, est de 120 millions de francs; il en est réexporté pour 20 millions; il en reste une valeur de 100 millions pour les manufactures anglaises. La quantité de cette matière première importée pendant les deux dernières années a été :

En 1822 de 543,028 sacs faisant 135,757,000 liv. pesant.
— 1823 — 671,623 — 167,905,000 —

Année moyenne. . . 152 millions de livres (1).

(1) L'importation n'a été que de 540,574 balles en 1824; mais, dans les six premiers mois de 1825, elle a monté à 500,000; savoir : 267,679 d'Amérique, 116,903 du Brésil, 47,774 d'Egypte, 54,154 des Indes orient. et occid.; plus, 13,490 survenues d'ailleurs. On comptait, pour l'année, sur 110,000 balles d'Égypte.

Si, d'après la proportion ci-dessus indiquée, il en a été réexporté un 6.e ou 25 millions de livres pesant, il en est resté pour les manufactures 127 millions de livres.

De 1811 à 1813, l'importation du coton en laine dans les ports de l'Angleterre fut de 9,039,000 livres sterl., faisant, année moyenne, 75 millions de francs; son accroissement en valeur est donc de 46 millions; la guerre réduisait alors la réexportation à peu de choses, et si l'on admet que cette importation entière alimentait les fabriques, leur consommation actuelle est plus grande de 25 millions, ou du tiers de la valeur des matières qu'elles mettaient en œuvre il y a douze ans. L'exportation des produits industriels résultant de la fabrication de ces matières s'élevait, dans ce temps, par un terme moyen des trois années 1811, 12 et 13, à 15 millions sterling, ou 375 millions de francs. Elle est maintenant, tant en cotons filés qu'en tissus, de 404 millions. Elle est conséquemment plus considérable de 29 millions; elle le serait de l'énorme somme de 229 millions, si l'on admettait comme terme de comparaison, et sur l'assertion du tableau des *évaluations officielles*, l'exportation des cotons manufacturés, qui s'y trouve portée pour 24,566,000 liv. sterl., ou plus de 604 millions; il faudrait même élever cette vente à 720 millions de fr., si l'on ajoutait une foi entière aux mêmes évaluations pour 1824. Mais nous avons déduit les motifs qui nous font repousser ce document et donner une juste préférence à celui dressé d'après la déclaration des valeurs.

En 1812, le produit annuel des manufactures de coton de la Grande-Bretagne était, d'après Colquhoun, de

23 millions sterling ou 575 millions de francs. L'exportation des tissus fabriqués dans ses manufactures était de 375 millions; la consommation était par conséquent de 200 millions. Maintenant l'exportation étant augmentée d'un 13.ᵉ, le produit total des manufactures doit avoir suivi la même proportion, car la production s'accroît généralement comme la vente. Il y a donc lieu de croire que la fabrication est actuellement plus considérable de 45 millions, et qu'elle s'élève à 620 au lieu de 575.

Mais nous n'avons point atteint, dans ce calcul, la quantité de tissus qui échappent par la contrebande aux relevés des Douanes. Voici une supputation qui nous affranchira de cette cause d'erreurs. En 1812, la Grande-Bretagne recevait pour 75 millions de francs de coton en laine, et en fabriquait pour 575. La valeur des matières premières n'entrait guères que pour le 8.ᵉ dans celle des objets manufacturés et l'industrie l'accroissait d'un demi-milliard. L'importation du coton en laine, déduction faite de la quantité, qui en est réexportée, est maintenant de 100 millions de francs; puisqu'elle est plus grande de 25 millions ou un tiers qu'elle n'était il y a 12 ans; la fabrication a dû s'accroître proportionnellement, et il faut en porter les produits à 760 millions. L'exportation des cotons tissus et filés montant à 404 millions, la consommation et la contrebande s'élèvent à 356.

La différence entre ce calcul et le précédent indique que ce dernier débouché sert d'écoulement à une valeur de 140 millions ou 17 pour 100 de la masse des produits, ce qui toutefois n'est qu'une induction probable. Dans cette hypothèse, la consommation serait de 216 millions et ne se serait accrue que d'un 12.ᵉ en 12 ans.

En résumant ces aperçus pour connaître le bénéfice de l'Angleterre sur cette branche principale de son commerce, on arrive aux faits que voici : Il est vendu annuellement à la France et aux états du nord de l'Europe, par les navires de la Grande-Bretagne, pour 20 millions de francs de coton en laine, sur lequel sont gagnés le fret et la différence de valeur des marchés. Il est exporté dans les ports des deux hémisphères, par le commerce licite des Iles britanniques au moins pour 404 millions de francs de cotons filés et manufacturés. On soupçonne qu'il s'en fait, en outre, une exportation interlope de 140 millions, ce qui porterait l'exportation totale de cet article à 544. La consommation du Royaume-uni est de 216 millions de francs. Une valeur de 100 millions de cotons en laine, donnant par le travail des manufactures pour 760 millions de produits, la matière première n'entre pas pour un 7.e dans la valeur des objets fabriqués, et l'industrie l'augmente de prix sept à huit fois par ses opérations élaborées. Ainsi, dans l'exportation licite des cotons fabriqués de l'Angleterre il y a seulement pour 57 millions de matières premières et pour 347 millions de main-d'œuvre et de bénéfices ; et si l'on y comprend l'interlope présumé, le gain et le travail s'élèvent à la valeur prodigieuse de 466 millions qu'ils prélèvent au moyen de matériaux qui n'en valent que 78.

En ne calculant que sur la seule année 1822, on trouve qu'alors 136 millions de livres pesant de coton en laine coûtaient à la Grande-Bretagne, une somme de 118 millions de francs, ou à peu près 18 sous la livre ; et c'est en effet le prix moyen des marchés de Londres et de Li-

verpool. Il en était exporté 25 millions de livres pesant dans les ports de l'Europe, notamment dans ceux de la France, qui en reçurent 8 millions dans le courant de cette année. Le prix moyen, tant de l'espèce longue soie que de celle courte soie, était de 32 sous la livre; il y avait conséquemment pour l'Angleterre, dans cette seule exportation, un gain de 12 millions et demi. Les 127 millions de livres pesant entrés dans les fabriques en sortaient manufacturés et valant 760 millions de francs, ou à très-peu près 6 francs la livre, en faisant compensation des tissus grossiers aux plus fins. Ainsi, en 1822, chaque livre de coton en laine employée dans les manufactures de l'Angleterre, lui donnait 5 fr. 10 cent. pour bénéfice et pour prix du travail dont elle était l'objet. Quoique cette augmentation de valeur soit énorme, elle est moins grande que celle donnée par le terme moyen des quatre ans, commencés en 1819. En calculant sur cette base on reconnaît qu'alors le produit fabriqué de chaque livre de coton brut montait à 7 fr. 20 cent. La différence est de 2 francs 10 cent.; elle est l'effet de l'immense accroissement de cette branche d'industrie d'une année à l'autre; ce qui lui oppose, dans le pays même où elle naquit, une concurrence formidable. Les progrès de la France dans la filature et la fabrication des cotons, y ont aussi contribué puissamment.

Nous allons tâcher de donner une idée de l'étendue de cette cause. C'est un exemple qui enseigne quels résultats avantageux un peuple actif et industrieux peut obtenir de l'exportation des objets importés après en avoir augmenté la valeur par le travail de ses manufactures.

La quantité et la valeur des cotons en laine de toute espèce et de toute origine, importés en France pendant les quatre dernières années, a été ainsi qu'il suit :

Années.	Quantité.	Valeur.
1820	40,406,000. liv. pesant .	47,589,000 f.
1821	45,173,000.	53,279,000
1822	43,344,000.	51,750,000
1823	40,706,000.	48,019,000

Ainsi l'importation moyenne des cotons en laine monte en quantité à 42,400,000 livres pesant et en valeur à 50,160,000 francs; les droits d'entrée élèvent cette somme du 8.e et la portent à 57 millions et demi, ou environ 24 sous la livre; c'est un quart plus cher que dans les Iles britanniques, et, pour cette première dépense, nos fabriques sont grévées de 14 à 15 millions qui, rejetés sur le prix des marchandises, leur donnent une élevation nuisible à la concurrence qu'elles doivent soutenir. Le travail de 150,000 ouvriers accroît quatre fois et demi ou même quintuple dans les circonstances favorables, la valeur de la matière première; il l'élève de 50 millions de francs à plus de 225. La valeur moyenne de l'exportation de nos cotons manufacturés, pendant les années 1820 à 1823, a été de 24 millions de francs; ce qui laisse à la consommation intérieure du royaume pour plus de 200 millions de tissus de cette espèce. Les cotons qui sortent de nos fabriques pour alimenter notre commerce extérieur, ne contiennent que pour environ 5 millions de matières premières; les 19 autres sont formés du bénéfice et du prix du travail; dans la masse de notre consommation, la va-

leur des cotons en laine entre seulement pour 45 millions de francs ; les 156 autres appartiennent à notre industrie. Si l'on déduit les 3 sous de droits, payés par chaque livre de coton, l'une portant l'autre, selon son origine, sa valeur primitive est, dans le lieu d'arrivée, de 21 ou 22 sous environ. La fabrication l'élève à 5 francs ou, suivant d'autres données, à 5 fr. 50 cent. Ainsi, l'importation de chaque livre de coton en laine donne lieu à un travail et à un bénéfice valant ensemble 3 fr. 50 cent. ou même 4 fr. 40 c. et de plus un droit de 30 centimes.

La Grande-Bretagne jouit encore de plus grands avantages, puisque ses fabriques ne payent le coton en laine que 90 cent. la livre, et que produisant une plus grande quantité de tissus fins et légers, elles en tirent pour 6 fr. de marchandises; ce qui leur donne pour chaque livre de matière première, un gain plus grand que le nôtre de 70 cent. ou même de 1 fr. 20. Il y a loin cependant de ce bénéfice à ceux dont l'Angleterre est demeurée longtemps en possession et qui lui ont acquis pour ses manufactures des capitaux immenses. Il est prouvé par les recherches du comité des finances de la Chambre des communes, qu'en 1810, le coton en laine qui ne valait à Londres que 2 shillings la livre, était vendu 6 shillings à Amsterdam et 8 à Paris. Alors l'industrie anglaise gagnait de 50 à 300 pour 100, sur la seule matière de ses tissus; et, maintenant encore, une somme de 100 fr. employée à l'achat de 111 livres de coton, étant sextuplée par la fabrication, en produit une de 566 fr., déduction faite des matériaux.

Nous reviendrons ailleurs sur les causes qui privent

la France d'une partie des avantages qu'elle peut obtenir d'une industrie si féconde pour la Grande-Bretagne ; il suffit, pour l'objet qui nous occupe ici, d'avoir montré comment un article d'importation fournit à l'exportation, par le secours des arts manufacturiers, des marchandises d'une valeur sextuple de leur matière première ; et comment une seule espèce de matériaux exotiques peut, par sa transformation, changer la balance du commerce, et donner un revenu égal à celui des empires les plus florissans. Si, au lieu d'accroître seulement quatre fois et demi la valeur de notre importation de coton en laine, nous parvenions, comme l'Angleterre, à la sextupler, nos produits manufacturés exportés ou consommés monteraient, pour cet article unique, au-delà de 300 millions de francs, et leur valeur égalerait le revenu annuel de l'empire d'Autriche. On ne peut le révoquer en doute, car la Grande-Bretagne obtient aujourd'hui, de ses seules fabriques de coton, une masse de produits dont la richesse excède de 50 millions le double de tous les revenus de l'Empire Russe, qui s'étend dans trois des quatre parties du globe et qui compte 45 millions de sujets.

4.° *Consommation des objets importés.*

La consommation des objets, dont l'origine est étrangère au sol et à l'industrie, est nuisible à un pays, lorsqu'il ne peut y satisfaire que par des achats en numéraire, ou lorsqu'il n'en maintient pas la valeur totale au-dessous de celle des exportations. Il est avantageux, au contraire, de consommer des objets exotiques, quand on parvient à se les procurer, en échange de produits indigènes, naturels

ou manufacturés. Dans le premier cas, la consommation contribue à la ruine du commerce; et la fortune publique est atténuée chaque année, par la différence qui existe entre l'importation et la valeur moins grande des objets exportés. Dans le second, on accroît le bien-être de la vie par l'acquisition des choses nécessaires ou agréables, et l'on ouvre d'utiles débouchés au commerce extérieur. Ces motifs étendent leur puissance sur une foule d'occurrences domestiques, qui, par eux, deviennent importantes pour la prospérité générale. Par exemple, il n'est point indifférent qu'un peuple contracte l'usage du thé ou celui du café, s'il peut surtout tirer de ses propres colonies cette dernière denrée; car il est alors indubitable qu'il l'achète avec les produits de ses fabriques, dont les trois quarts, ou même les cinq sixièmes de la valeur appartiennent à son industrie, tandis qu'il lui faut payer le thé, à Macao, en argent comptant, ou l'acquérir de ceux qui l'ont acheté ainsi, en leur donnant un énorme profit.

Parmi les objets importés, ce sont les denrées coloniales qui forment les masses et les valeurs les plus considérables de la consommation. Il est curieux de voir des produits exotiques, inconnus aux peuples civilisés de l'antiquité, tirés des pays d'une autre zône, et obtenus par le travail d'hommes appartenant à d'autres races, constituer maintenant la dépense la plus grande que fassent pour leur consommation, en marchandises étrangères, les principales contrées de l'Europe.

Nous allons essayer de déterminer quelle est en France et en Angleterre cette consommation de denrées coloniales.

Tableau des Produits coloniaux, consommés en France.

Années.	Sucres bruts et terrés.	Café.	Indigo.	Cacao.
1804	53,255,000 liv. pt	20,943,000 liv.	2,061,060 liv.	1,248,000 liv.
1805	57,851,000	20,946,000	1,125,000	999,000
1806	58,787,000	17,729,000	1,642,000	391,000
Année moyenne	55,795,000	20,206,000	1,609,000	879,000
1815	33,817,000	10,569,000	1,542,680	
1816	49,160,000	9,755,000	1,183,666	
1817	72,410,000	9,456,000	874,300	
Année moyenne	51,796,000	9,927,000	1,200,215 livres pesant.	
1820	88,557,000	16,244,000	1,693,046	1,209,000 liv.
1821	88,073,000	14,623,000	2,005,000	1,532,000
1822	100,722,000	18,297,000	1,155,000	1,384,000
1823	83,085,000	16,417,000	1,366,000	1,059,000
Année moyenne	92,400,000	16,400,000	1,555,000	1,300,000 liv.

1.° *Consommation des sucres.* — La France reçut par l'importation française et étrangère, en 1788, une masse de sucres pesant 188,350,000 livres; elle en exporta 133,039,000; il lui en resta, pour sa consommation, 55,311,000 livres. De 1804 à 1806, nous étions obligés d'acheter de l'étranger une quantité de sucre aussi grande; mais alors la France avait reculé ses frontières et contenait 35 millions d'habitans. L'état de guerre avait réduit cette consommation à une livre et demie par personne, au lieu de 2½ qui formaient, en 1788, la part de chaque individu. De 1815 à 1817, la consommation du sucre

s'éleva presqu'aussi haut qu'à cette dernière époque ; toutefois la population s'étant augmentée, elle n'était guères que d'une livre $\frac{2}{3}$ par personne. De 1820 à 1823, la quantité de sucre consommée en France s'est augmentée de 41 millions par un terme moyen, et elle s'est rapprochée du double de ce qu'elle était dans les premières années qui suivirent la Restauration. Elle est maintenant de 3 livres par individu, et surpasse, en quantité absolue et relative, le plus haut terme auquel elle se soit élevée avant la révolution, lorsque nous recévions de nos seules colonies des Antilles, 350 millions de livres de sucre pour leur produit annuel. Si, l'une pour l'autre, on porte toute espèce de sucre à 66 centimes le kilogramme, la consommation de cette denrée coûte à la France, année commune, 31 millions de francs.

La Grande-Bretagne consommait, en 1814, 230,000 hogsheads de 13 cw. chaque, pesant ensemble 276 millions de livres, estimées 110,400,000 francs. C'était une quantité double de celle qui, en 1792, suffisait à la consommation des Iles Britanniques, et qui n'excédait pas 113,758 hogsheads. En 1764, d'après l'évaluation d'Ashley, il ne leur en fallait que 70,000 ou seulement le tiers de ce qu'exigent maintenant les habitudes contractées depuis cette époque. La consommation est au moins de 13 livres par personne, qui, à raison de 40 centimes chaque, comme il y a dix ans, faisaient une dépense de 6 francs, réduite à environ 4 francs 30 centimes par l'abaissement des prix. Si l'on suppose, avec vraisemblance, qu'en Angleterre la valeur moyenne des sucres est à-peu-près comme en France de 66 centimes

le kilogramme, le royaume-uni dépense annuellement, pour cette consommation, 92 millions de francs. C'est à un million près trois fois autant que la France ou 61 millions de plus. Et quant à la quantité, chaque habitant des Iles Britanniques consomme annuellement 10 livres de sucre de plus qu'un habitant de la France, ou quatre fois et un tiers autant. Cette extrême différence s'explique par l'usage du thé, si général et si grand dans toutes les classes de la population anglaise.

2.° *Consommation du café.* — Le terme moyen des quantités de cette denrée, déclarées pour consommation de 1804 à 1806, s'élève à 20 millions de livres pesant, que nous achetions entièrement des étrangers, à cause de la perte de nos colonies; c'était un peu plus d'une demi-livre par personne. De 1815 à 1817, lors du rétablissement de la paix, la consommation du café ne s'accrut point comme on devait s'y attendre, et ainsi qu'il en arriva de celle du sucre; elle demeura au-dessous d'un tiers de livre par individu, et aujourd'hui, quoiqu'augmentée assez considérablement, elle n'excède pas de beaucoup une demi-livre par personne. A 1 fr. 50 centimes la livre, c'est une consommation générale de 20 millions et demi, montant à 75 centimes individuellement.

La Grande-Bretagne reçoit annuellement près de 100 millions de livres de café; elle en exporte 60 millions et en consomme 40, qui, au prix de 75 centimes la livre, font 30 millions de francs. On suppose qu'en y joignant la contrebande, il faut estimer à 2 livres la part de chaque individu des Iles Britanniques; c'est une dépense d'un franc 50 centimes. Cette consommation est quatre

fois en quantité celle d'un habitant de la France ; elle ne l'excède en valeur que de moitié, parce que le café est presque moitié moins cher dans les ports anglais.

3.° *Consommation de l'indigo.* — Elle avait diminué en 1817 ; elle s'est relevée depuis, et elle est maintenant aussi grande qu'en 1806, quand les draps bleus de nos nombreuses armées en exigeaient cependant une quantité considérable. Elle est aujourd'hui de 1,500,000 livres pesant, qui, à raison de 10 fr., font une importation de 15 millions.

4.° *Consommation du cacao.* — Elle a toujours été très-bornée en France ; l'abaissement du prix l'a augmentée dans ces dernières années ; elle est maintenant de 1,300,000 livres pesant, qui, évaluées à 1 francs 50 centimes, font une consommation de près de 2 millions.

5.° *Consommation du coton en laine.* — C'est le plus important de tous les objets provenant de la zône torride. Il est consommé annuellement en France 42 millions de livres pesant de coton en laine, coûtant, sans les droits, 50 millions. C'est une consommation individuelle d'une livre 6 onces, et d'un franc 66 centimes.

En Angleterre, les manufactures emploient annuellement 127 millions de livres de coton en laine, valant approximativement 100 millions de francs. Les tissus gardés pour l'usage de la population absorbent 36 millions de livres de coton, et valent par aperçu, au moyen d'une industrie perfectionnée, 216 millions de francs ; ceux exportés licitement ou par l'interlope résultent de la fabrication de 91 millions de livres de coton ; on les porte à l'énorme valeur de 546 millions de francs. La consom-

mation individuelle est annuellement d'une livre 10 onces de coton en laine, coûtant seulement 1 franc 35 centimes; ainsi, elle est plus grande et moins chère que la nôtre.

6.° *Consommation du thé.* — Ce produit des contrées orientales de l'Asie est en France d'un usage très-borné; il en a été importé;

En	1820	178,732 liv. . . valant	638,000 fr.
—	1821	159,288.	589,000
—	1822	87,830.	351,000
—	1823	140,057.	509,000

On voit qu'heureusement cette consommation ne fait aucun progrès, et qu'elle est, année moyenne, de 141,000 livres de thé, évaluées environ 500,000 francs.

Il en est tout autrement en Angleterre; ce fut en 1660 que l'usage du thé y fut mentionné, pour la première fois, dans les actes publics; un règlement soumit alors ce produit à un droit de huit pences par gallon. En 1664, le thé était encore si rare que la compagnie des Indes voulant offrir au Roi, en présent, quelque objet cher et curieux, acheta, pour lui être présenté, 2 livres 2 onces de thé, qui furent tout ce qu'on put s'en procurer, et qui coûtèrent 40 shillings la livre. En 1666, il en valait 50, mais on parvint à en trouver 22 livres $\frac{3}{4}$ pour le tribut destiné au souverain de la Grande-Bretagne. L'importation s'éleva rapidement; elle fut, en 1678, de 4,713 livres pesant; de 1697 à 1699, de 20,000; de 1700 à 1708, de 60,000; en 1721, d'un million; de 1774 à 1778, d'après les documens parlementaires, la consommation du thé fut de 4,313,000 livres pesant; de 1797 à 1806, elle fut de

19,981,000; en 1820 et 1821; elle s'élevait à 22,461,000; en 1823, elle a dépassé 23 millions. On la porte à 25, avec l'interlope. Les évaluations officielles font monter à 75 millions de francs la valeur moyenne des trois dernières années; mais elles sont au-dessous de la vérité, et à raison de 5 fr. la livre, cette consommation est de 125 millions de francs. C'est près de 6 fr. par personne.

7.° *Consommation du poivre.* — Sans être aussi considérable qu'on l'avait cru, elle monte à une somme assez forte. Notre importation a été :

En	1820. . .	2,227,800 liv. . . valant	1,842,000 fr.
—	1821. . .	2,933,400	2,440,000
—	1822. . .	3,483,400	2,874,000
—	1823. . .	3,146,000	2,447,000

Il est consommé, année moyenne, par les habitans de la France, 2,920,000 livres pesant de poivre de toute qualité, valant 2,400,000 francs.

L'ensemble de ces détails nous permet d'établir approximativement les valeurs et les quantités de la consommation des Iles Britanniques et de la France, en denrées coloniales.

Consommation générale.

	FRANCE.		GRANDE-BRETAGNE.	
	Quantité, livres pesant.	Valeur, francs.	Quantité, livres.	Valeur, francs.
Sucres non raffinés	92,000,000	31,000,000	276,000,000	92,000,000
Café	16,000,000	20,500,000	40,000,000	30,000,000
Thé	140,000	500,000	25,000,000	125,000,000
Coton	42,400,000	50,000,000	36,000,000	32,000,000
Val. et quantité totales	140,540,000	102,000,000	377,000,000	279,000,000

Consommation individuelle.

	FRANCE.		GRANDE-BRETAGNE.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité	Valeur.
Sucres non raffinés	3 liv.	1 fr.	13 livres.	4 f. 30 cent.
Café	» 1/2	» 75 cent.	2	2 f. 50.
Thé	»	»	1 1/4	5 f. 75.
Coton	1 1/4	1. 66.	1 1/3	1 f. 35.
	5 liv.	3. 41.	17 1/2	13 f. 90 cent.

Il résulte de ces données approximatives qui ont pour base les termes numériques de documens officiels ou authentiques :

1.° Que la quantité de sucre consommée annuellement par la Grande-Bretagne est triple en poids et en valeur de celle que consomme maintenant la France, ce qui donne, pour chaque individu des Iles Britanniques, une consommation 4 fois et un tiers aussi grande que la nôtre, soit en quantité, soit en valeur numéraire ;

2.° Que la quantité de café consommée annuellement par la Grande-Bretagne, est juste deux fois et demie celle que la France consomme, quoiqu'elle ne paye guères qu'un tiers de plus que nous ;

3.° Que la consommation individuelle du café n'est, en France, que du quart de sa quantité en Angleterre, quoique le prix qu'elle nous coûte ne soit moindre que de moitié de la consommation anglaise ;

4.° Qu'il se fait, en France, une consommation de thé qui n'est, en valeur, que la 250.° partie de celle des Iles Britanniques, où chaque individu dépense annuellement pour une livre et un quart de cette denrée, 5 fr. 75 centimes ;

5.° Que la consommation du coton en laine destiné aux tissus qu'emploie la population du royaume, excède, en valeur, de près d'un tiers celle de la Grande-Bretagne, quoiqu'elle ne soit plus grande en quantité que d'un sixième ;

6.° Qu'elle est, pour chaque individu, plus chère d'un cinquième, quoique, par l'effet du haut prix auquel nous achetons les denrées coloniales, elle soit moins considérable en quantité du 5.° au 6.°;

7.° Que, pour s'approvisionner annuellement de sucre, de café, de coton et de thé, la France fait une dépense qui est comme 5 à 14 avec celle de l'Angleterre, pour ces objets ; mais que cette dernière puissance, au lieu d'en obtenir seulement en plus, une quantité excédante d'une fois $\frac{3}{4}$, la triple ou la quadruple pour chaque individu, et porte à 17 livres et demie au lieu de 5 liv., la quantité de ces quatre denrées, revenant pour la part de chaque personne ;

8.° Qu'enfin la consommation de chaque individu en sucre, café, coton et thé, ne s'élève annuellement en France qu'au quart de la valeur qui forme en Angleterre la dépense de chaque personne ; mais que l'habitant de ce dernier pays a pour une valeur quadruple, quatre fois autant de sucre et de café, moitié autant de coton, et 180 fois plus de thé.

Voici les effets de cette différence de consommation : Par ses habitudes et par un haut degré d'aisance domestique, qui résulte de l'accumulation des richesses du commerce, la population de la Grande-Bretagne est dans une singulière dépendance des besoins journaliers que

peuvent satisfaire seulement les productions de la zône torride, importées en une quantité prodigieuse. Cette dépendance, qui est quatre fois plus grande que celle de la France, serait ruineuse pour l'Angleterre, si, par l'étendue et l'activité de son commerce, elle n'en changeait pas les effets nuisibles en avantages immenses. On conçoit quelle influence funeste aurait, sur la prospérité d'un état, une importation étrangère de 280 millions de francs, pour quatre objets seulement de sa consommation, s'il fallait la payer comme nous l'avons souvent fait, partiellement avec les produits du sol et de l'industrie et partiellement, pour y suppléer, avec du numéraire provenant des bénéfices faits par l'agriculture à quelques époques plus heureuses. Le besoin d'une telle masse de produits exotiques qui semblerait devoir faire pencher la balance au détriment de l'Angleterre, n'a point cet effet fatal, parce qu'une vaste industrie manufacturière fournit des moyens d'échange qui s'accroissent proportionnellement à la quantité de marchandises importées des régions tropicales. Ainsi loin d'être en perte, comme la France l'était en 1788, lorsque ses transactions étaient au terme le plus reculé de leur étendue, la Grande-Bretagne gagne sur ses produits naturels qu'elle vend au-delà des mers, pour des produits étrangers à son climat ; et elle gagne encore en exportant ceux-ci, soit tels qu'elle les a reçus, soit en les perfectionnant par la supériorité des arts industriels. C'est cet enchaînement de succès ménagés avec une habileté admirable, qui la fait réussir à payer une consommation immense au moyen des tributs que recueille son commerce dans les deux hémisphères ; elle absorbe pour

ses besoins intérieurs, une quantité de sucre estimée 92 millions; mais elle en exporte pour 25 millions à l'état brut et pour 38 millions de raffinés, ce qui excède les deux tiers de sa consommation; il lui faut annuellement pour 30 millions de café; mais elle en vend pour 62, et en 1814, elle en a exporté pour 200 millions de francs; elle emploie pour les tissus qu'usent ses habitans, une valeur de cotons en laine d'environ 36 millions; mais ses navires en réexportent pour la même somme à l'état brut, et pour 404 millions, de manufacturés. En ajoutant foi à l'exactitude des valeurs officielles, il faudrait même porter cette dernière somme à 613 millions ou davantage; et si on la joignait au produit de la vente des cotons bruts, la consommation de de cet article n'égalerait pas en valeur la 20.ᵉ partie de ce que l'Angleterre en a vendu, en 1822, dans les marchés qu'elle parvient à s'ouvrir.

L'empire des circonstances que la Grande-Bretagne a fait naître ou dont elle a su diriger l'influence, sera mieux apprécié par un exemple qui montrera comment les efforts d'une industrie transcendante parviennent à solder une consommation prodigieuse, et à la rendre la source d'une prospérité sans égale dans les archives du genre humain. Le cotonier de l'Inde britannique est cultivé par une population indigène, dont le travail ne vaut que 4 sous chaque journée; son produit, transporté par les navires anglais, arrive dans un pays où la main-d'œuvre vaut 4 francs, c'est-à-dire vingt fois plus. Mais là, se trouvent avec toute la puissance des arts, près de 7 millions de manufacturiers et 10,000 machines à vapeur équivalant à 600,000 chevaux ou à 3 millions d'hommes, ce qui donne

aux fabriques une force égale à 10 millions d'individus. La valeur de la matière première est sextuplée ou même augmentée sept à huit fois; de 100 millions, elle est portée à 760; on exporte pour 404 millions de tissus fabriqués avec cette matière; on en introduit pour 140 dans les ports étrangers, à l'aide de l'interlope; on en consomme pour 216 millions, et il en est qui font retourner dans l'Inde, sous une forme nouvelle, les cotons provenant de ce pays et qui procurent en échange d'autres quantités de matière première, dans la proportion de 20 livres, ou même jusqu'à 60 pour une seule. En effet, la livre de coton brut prise au marché de Calcutta, ne vaut que 50 centimes; et fabriquée en gaze ou en mousseline fine, elle vaut 50 francs, ou 60 fois plus.

Il est donc démontré par les faits, que la consommation de nombreux produits exotiques qui ruine un pays sans industrie, ou seulement sans débouchés suffisans, n'est point nuisible à celui qui réunit ces deux avantages, puisqu'elle alimente son commerce intérieur, satisfait à ses besoins, entretient ses manufactures, et de plus se trouve soldée en définitive par les bénéfices immenses de l'exportation dont elle prépare les voies et facilite les moyens.

CHAPITRE IV.

Effets de l'agrandissement et de la prospérité du Commerce d'Importation et d'Entrepôt.

L'inégalité des dons de la nature qui favorise les contrées méridionales, et bien plus encore l'état de barbarie si long-temps prolongé des pays septentrionaux, ont obligé pendant dix siècles, une partie de l'Europe à dépendre de l'autre pour satisfaire à ses besoins. Les peuples les plus fiers aujourd'hui de la beauté de leur culture, étaient forcés, il y a vingt ans, de recourir pour leur subsistance aux céréales des bords de la Méditerranée. Les pays dont l'industrie revêt maintenant de ses tissus les habitans des régions les plus éloignées, ne pouvaient, il y a moins d'un siècle, vêtir les leurs qu'en empruntant à l'Espagne ses lainages, à la Toscane ses soieries, et à l'Inde ses mousselines. L'importation des produits étrangers était une nécessité irrésistible; et sa fatalité était d'autant plus grande que, n'ayant point d'objets d'échange, il fallait l'acheter en valeur métallique. Cet ordre de choses n'est plus, et les progrès de la civilisation et des arts utiles ont affranchi les principales nations de l'Europe de cette fâcheuse dépendance. Actuellement l'importation n'a point pour but, comme autrefois, de fournir uniquement à la consommation; il lui faut encore procurer au commerce extérieur une grande masse d'objets qui sont réexportés, les uns tels qu'on les a fait entrer dans les entrepôts, et les autres après avoir reçu, par les opérations de l'industrie, un

énorme accroissement de valeur. Plus est grande l'extention de ces deux branches, comparativement à la consommation, et plus est prospère le commerce d'importation; car les bénéfices que donnent les marchandises qu'on revend peuvent l'emporter sur la valeur de celles qu'on garde pour ses besoins ; et conséquemment il est possible que la balance soit encore en faveur de l'exportation, nonobstant une consommation considérable d'objets étrangers.

C'est sous ce point de vue qu'il convient d'examiner les progrès du commerce d'importation de la France et des deux autres grandes puissances maritimes, attendu que son accroissement ne serait qu'une prospérité délusive, s'il n'était en raison directe des débouchés ouverts aux marchandises entreposées et aux produits manufacturés formés de matériaux exotiques.

1.° *Progrès du commerce d'Importation de la Grande-Bretagne.*

Pour montrer par quels degrés l'Angleterre est parvenue à la prospérité commerciale qui constitue les principaux élémens de sa prépondérance politique, nous avons esquissé, dans le chapitre 2, l'histoire de ses exportations. Nous tracerons ici, d'une manière analogue, le tableau des accroissemens progressifs de ses importations. Nous en ferons apprécier ensuite les immenses avantages, en développant dans un aperçu de leur état actuel, les diverses parties qui composent leur ensemble.

Tableau de la valeur des Importations dans la Grande-Bretagne, pendant le dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième.

1700	4,550,000 liv. st.	1798	27,857,000 liv. st.
1710	4,900,000	1799	26,837,000
1720	5,350,000	1800	30,570,000
1730	7,500,000	1801	32,799,000
1740	7,550,000	1802	31,409,000
1750	7,250,000	1803	27,995,000
1760	10,300,000	1804	29,207,000
1770	11,850,000	1805	30,345,000
1780	10,750,000	1806	28,840,000
1781	11,900,000	1807	28,807,000
1782	9,500,000	1808	29,633,000
1783	13,122,000	1809	33,769,000
1785	16,280,000	1810	41,130,000
1786	15,786,000	1811	28,631,000
1787	17,804,000	1813	30,000,000
1788	18,027,000	1814	32,620,000
1789	17,821,000	1815	31,822,000
1790	19,130,000	1816	26,374,000
1791	19,669,000	1817	29,916,000
1792	19,659,000	1818	35,819,000
1793	19,256,000	1819	29,614,000
1794	22,288,000	1820	31,517,000
1795	22,736,000	1821	29,714,080
1796	23,187,000	1822	29,401,000
1797	21,013,000		

Total de la valeur des importations pendant neuf années de paix. . . . . . 276,800,000 st.

Année moyenne pendant cette période	30,700,000 st.
Balance pour l'export. pendant neuf années .	21,500,000
Terme moyen des 4 dernières années.	30,000,000
Balance pour l'exportation.	15,430,000

L'examen de ces termes numériques, et leur comparaison avec la valeur des exportations et la balance annuelle, que celles-ci semblent donner constamment à la Grande-Bretagne depuis 124 ans, présente une série de résultats historiques et commerciaux, dignes d'arrêter l'attention de l'observateur.

En 1700, les importations en Angleterre étaient évaluées à 139 millions de francs, les exportations les surpassaient déjà de près de 50; le produit des douanes était au-dessous de 37 millions. Pendant un demi-siècle, tous les efforts du commerce ne purent lui faire doubler la valeur de ses premières transactions; et les talens militaires de Guillaume III, les succès de Marlborough, ni même une prépondérance continentale, chèrement achetée, ne firent faire aucun progrès à la prospérité commerciale de la Grande-Bretagne. Ce ne fut que pendant la guerre de 1755 qu'elle prit cet essor, qui, dans moins de cinquante ans, l'a portée au faîte de la puissance maritime. Ses importations montèrent vers 1760 à 257 millions, quoiqu'elles fussent dépassées de près de 100 millions de francs, par la valeur des objets exportés. L'insurrection des colonies américaines et la lutte qui la suivit, suspendirent ces succès; la paix de 1784 rétablit leur cours, et dès l'année suivante l'importation fut de 400 millions; mais par un phénomène extraordinaire, dans les annales d'un peuple dont l'habileté commer-

ciale semble avoir fixé la fortune, la balance s'abaissa, laissant d'abord un faible bénéfice de 12 millions, en faveur de l'exportation, et tournant ensuite contre elle du double de cette somme, en 1787 et 1788. La révolution, qui bientôt donna naissance à la guerre la plus longue et la plus sanglante de l'histoire moderne, fit cesser le commerce français, et livra celui du monde entier à la Grande-Bretagne. Dès 1790, les importations anglaises étaient de 475 millions; toutefois la balance n'en excédait la valeur que de 25 seulement; l'effet des événemens politiques parut dès l'année suivante : l'importation fut semblable, mais la balance fut triple. Depuis ce temps, les seuls revers que l'Angleterre ait éprouvés se sont réduits à une prospérité stationnaire au lieu d'être rapidement accroissante.

L'import. fut en	1795 de 575 millions, et la balance l'emporta de	107
—	1798 ..700	150
—	1800 ..762	187
—	1802 ..785	250

Elle diminua par la reprise des hostilités; mais de grands succès maritimes l'élevèrent de nouveau à un terme prodigieux; elle fut,

En	1809 de 825 millions, et l'excès de la balance de...	413
—	1810...1,005 millions, et la balance	118

Il est vrai que, dans ces énormes sommes, furent comprises, les cargaisons des bâtimens pris à la mer et dans les ports des colonies, et les marchandises trouvées dans les magasins de nos possessions d'outre-mer tombées au pouvoir des armées anglaises; mais, en 1811 et 1813,

l'importation s'élevait encore sans ce surcroît de valeur à environ 750 millions de francs, laissant une balance de 360.

Depuis la paix, l'importation évaluée à son minimum, d'après les déclarations qui l'élèvent bien moins que l'appréciation officielle basée sur les tarifs, a varié de 658 à 895 millions, laissant encore une balance favorable de 362 à 625 millions, porté en 1815 par l'ouverture de tous les ports du continent, à la somme presque incroyable de 837 millions. La prolongation de l'état de paix favorisant la concurrence des autres puissances maritimes, et le développement des ressources industrielles des peuples de l'Europe, ces énormes masses de richesse se sont circonscrites. En cherchant, pour établir la situation vraie des choses, le terme moyen des quatre années comprises entre 1819 et 1822, on trouve que l'importation dans les Iles Britanniques, est maintenant de 30 millions sterlings, ou 750 millions de francs, laissant une balance de 15,430,000 livres sterlings à l'avantage de l'exportation, ou 385 millions de francs de bénéfice.

Quelque prodigieux que paraissent ces termes numériques, ils étaient encore plus élevés avant 1819. En calculant l'ensemble des importations qui ont eu lieu pendant neuf années de paix, on reconnaît que leur valeur est de 276,800,000 livres sterlings, ce qui donne 30,700,000 pour l'année moyenne, et n'offre qu'une différence de 17 millions et demi de francs avec l'époque la plus récente; mais la balance est de 21,500,000 livres sterlings ou 537,500,000 francs, quand on embrasse la période de neuf ans, tandis qu'elle n'est plus que de 385 millions de

cette dernière monnaie, quand on fait des quatre dernières années une année moyenne. Ainsi, dans ces derniers temps, le commerce anglais a éprouvé dans ses bénéfices, une atténuation de 152 millions, résultant de ce qu'il maintient son importation à la même valeur, quoique ses exportations aient évidemment diminué. Malgré cet échec, sa balance actuelle est presque quintuple de sa valeur, il y a un siècle; elle est quadruple de son montant lors de l'émancipation des États-Unis; elle est triple de sa valeur en 1804 et 1807; mais elle est inférieure de moitié à ce que produisirent les événemens extraordinaires de 1814 et 1815, dont le commerce anglais profita avec beaucoup d'habileté, et bien mieux, il faut le dire, que le Gouvernement Britannique.

Quant à l'importation, considérée d'une manière absolue, elle est maintenant de 3 fois sa valeur en 1760 et 1781; elle est double de 1785 et 1786; elle l'emporte du tiers sur celle de 1793 et 1797; elle égale celle de 1800, 1805, et 1813; elle n'est inférieure qu'à celles de 1801, 1809, 1810, 1814 et 1818. Mais, c'est en examinant de quelles masses elle se compose et quelle est la destination de chacune de ses parties, qu'on pourra déterminer ce qu'elle fait pour le commerce extérieur et intérieur de l'Angleterre.

Valeur et origine des produits étrangers, importés dans la Grande-Bretagne.

	Produits coloniaux.	Produits étrangers.	Total de l'importation.
1814. . .	18,678,000. liv. st.	13,942,000. . .	32,620,000
1815. . .	17,507,000.	14,315,000. . .	31,822,000

1816.	15,769,000.	10,605,000.	26,374,000
1817.	15,064,000.	14,852,000.	29,916,000
1818.	13,580,000.	12,239,000.	35,819,000
1819.	13,605,000.	16,049,000.	29,654,000
1820.	14,932,000.	16,974,000.	31,517,000
1821.	14,543,000.	15,181,000.	29,724,000
1822.	11,627,000.	17,774,000.	29,401,000

Nature et valeur des produits réexportés.

	Prod. coloniaux y compris le coton.	Produits étrangers.	Total de la réexportation.	Sucre raffiné exporté. St.	Valeur restant pour la consommation.
1814	16,317,000	2,840,000	19,157,000	1,513,000	11,959,000
1815	13,393,000	2,315,000	15,708,000	1,688,000	14,425,000
1816	10,880,000	2,561,000	13,441,000	1,626,000	11,306,000
1817	8,483,000	1,786,000	10,269,000	1,942,000	17,704,000
1818	8,827,000	2,008,000	10,835,000	1,964,000	23,019,000
1819	7,771,000	2,108,000	9,879,000	1,466,000	18,309,000
1820	8,199,000	2,326,000	10,525,000	1,879,000	19,110,000
1821	8,096,000	2,506,000	10,602,000	1,765,000	17,357,000
1822	7,028,000	2,183,000	9,211,000	949,000	19,240,000

Ces nombres sont renfermés dans ceux que contiennent les documens publics; mais, pour les en faire sortir, il a fallu un travail laborieux. Il est presque superflu de remarquer que la supériorité des totaux, sur la réunion des sommes qui en sont les élémens, résulte de la simplification, opérée à l'égard de tous les nombres, dont on a retranché les quantités au-dessous de mille.

De ces tableaux résultent des données intéressantes, qu'on chercherait vainement dans les ouvrages d'économie politique, même dans ceux de l'Angleterre, qui cependant sont si riches en faits. En formant une année

moyenne des quatre ans compris entre 1819 et 1822, on obtient les termes suivans, qui sont les plus rapprochés possibles de l'état actuel des choses.

Les produits coloniaux, importés des Indes orientales et occidentales, montent à la valeur de 13,681,000 livres sterlings ou 342 millions de francs. Les produits étrangers, importés de toute autre part que les Indes ou la Chine, montent à 16,473,000 livres sterlings ou 411,825,000 fr. Ainsi l'importation totale est de 30,174,000 sterlings ou 754 millions de francs. Voici la destination que reçoit cette masse de richesses. Il est réexporté des entrepôts de la Grande-Bretagne, dans l'état où ils y ont été reçus : des produits coloniaux pour 7,774,000 livres sterlings ou 194,350,000 francs; et des produits étrangers de toute autre origine pour 2,381,000 livres sterlings ou 59,525,000 f. Ce qui porte la réexportation à 10,155,000 livres sterling ou 253,875,000 francs.

Ainsi nous trouvons, par d'autres données, le résultat établi dans le chapitre des exportations, savoir : que le commerce d'entrepôt enlève le tiers des produits importés dans la Grande-Bretagne ; la valeur en est ici moins grande que celle qui lui est assignée précédemment, parce que pour atteindre l'expression la plus vraie de sa situation actuelle, nous n'avons pris ici que la moyenne des quatre dernières années, au lieu de celle des neuf années de paix, qui, par l'extrême élévation des transactions de 1814 et 1815, donnerait une idée exagérée de l'état actuel des choses.

L'exportation des sucres raffinés, montant annuellement à 1,515,000 livres sterlings ou 37,875,000 fr., elle

porte à 11,670,000 livres sterlings la valeur totale des marchandises réexportées, équivalant à 291,750,000 fr. Conséquemment, de 30 millions sterlings d'importation, il reste à la charge de la Grande-Bretagne, tant pour la consommation journalière de ses habitans, que pour la consommation de ses manufactures en produits exotiques, une masse d'objets étrangers, qui lui coûtent 18,504,000 livres sterlings ou 462,600,000 francs.

Ces nombres sont gros de conséquences économiques et politiques; mais nous devons résister au désir de leur donner naissance; car nous n'avons pour objet que de chercher des termes de comparaison, qui puissent faire apprécier notre commerce, et nous n'avons point entrepris d'écrire l'histoire de celui de l'Angleterre. Assez de détails importans, qu'il est difficile de resserrer et impossible d'exprimer sans chiffres, vont nous être offerts par notre sujet.

2.° *Progrès du commerce d'Importation de la France.*

Fidèles au plan que nous nous sommes tracé, nous allons, en marchant à la lueur des faits, montrer, dans une table numérique, les progrès de nos importations depuis un siècle; nous en tirerons les conséquences dans une esquisse rapide, qui nous conduira à examiner quelle est aujourd'hui la composition élémentaire de l'importation, et l'origine ainsi que la destination des objets qui la constituent. Les nombres suivans sont tous empruntés aux documens officiels; afin d'en resserrer l'étendue, nous avons réduit leur première série à des termes moyens.

Tableau de la valeur des Importations de la France pendant le dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième.

Années.	Sommes moyennes.	Années.	Sommes.
1716 à 1720. .	92,391,000 f.	1800 . .	325,116,000 f.
1720—1732. .	115,883,000	1801 . .	419,940,000
1732—1735. .	123,402,000	1810 . .	336,000,000
1735—1739. .	167,655,000	1812 . .	257,000,000
1739—1748. .	182,667,000	1815 . .	198,416,000
1748—1755. .	275,551,000	1816 . .	261,569,000
1755—1763. .	174,787,000	1817 . .	339,800,000
1763—1776. .	333,376,000	1818 . .	356,913,000
1776—1783. .	345,609,000	1819 . .	309,223,000
1783—1788. .	567,710,000	1820 . .	363,139,000
1785—1787. .	603,944,000	1821 . .	394,442,000
1789	597,000,000	1822 . .	426,176,000
1792 assignats.	919,433,000	1823 . .	361,828,000
1793 *Idem* . .	304,859,000		

Total de l'import. pend. 9 années de paix. 3,011,309,000 f.
Année moyenne 334,600,000
Balance pour l'exportation 84,000,000

Terme moy. de quatre dernières années. 386,397,000 f.
Balance pour l'exportation. 34,506,000
Masse totale de l'importation, avec les marchandises entreposées. . . . . . . 438,397,000 f.

Si l'on compare entre eux, et avec la balance que donne

l'exportation, les termes numériques qu'offre cette table, on arrive aux considérations suivantes :

Au commencement du dix-septième siècle, nos importations étaient loin d'égaler le quart de leur montant actuel ; elles parvinrent avec peine, en 30 années, à une centaine de millions. Au milieu du siècle, elles s'étaient élevées à deux fois et demie cette valeur par le secours de nos colonies ; mais les guerres malheureuses de 1755 et 1762 les firent retomber à 175 millions. Depuis la paix de Paris, en 1763, jusqu'à la révolution, leurs progrès s'accrurent avec une singulière rapidité ; elles s'augmentèrent, en dix ans, de 158 millions ; puis en treize ans, de 12 millions, et enfin en cinq années de 22. Leur terme moyen de 1785 à 1787 fut de 603 millions, somme prodigieuse, d'après laquelle il ne faut pas apprécier, comme on le fait communément, la prospérité commerciale de cette époque. En vérifiant la balance des exportations et des importations, pour juger si les richesses que les dernières semblaient apporter, n'étaient pas achetées trop chèrement, on reconnaît que, jusqu'à la guerre d'Amérique, nous retirâmes un bénéfice réel de nos échanges extérieurs ; mais, qu'après la paix de 1784, la fortune tourna et nous fit payer près de 80 millions par an, les objets importés, dont la valeur excédait celle de nos produits exportés. De 1789 jusqu'en 1815, pendant 25 ans, la guerre soumit à ses chances funestes notre commerce extérieur ; mais cette période fut mise à profit par l'industrie, et notre commerce intérieur s'accrut immensément. La paix générale produisit, en 1815 et 1816, un mouvement extraordinaire ; nos exportations montèrent

subitement entre 4 et 500 millions; et dans chacune de ces deux années, nous gagnâmes 200 millions sur les retours de nos expéditions. L'équilibre, en se rétablissant, nous laisse des bénéfices qui ne sont guères que du 6.e de cette somme, mais qui peuvent être triplés dès que le commerce recevra, par la sollicitude du Gouvernement, un accroissement de moyens extérieurs de transactions. Notre importation actuelle excède de beaucoup celle qui eut lieu de 1776 à 1783; elle n'est pas égale aux deux tiers de l'importation de 1784 à 1789; toutefois, il n'y a point de comparaison entre les avantages de cette dernière époque et ceux du temps actuel, puisqu'alors, il y avait un énorme déficit dans nos ventes extérieures, qui ne pouvaient suffire à nos achats, tandis qu'aujourd'hui, grâce à notre industrie manufacturière, notre consommation d'objets exotiques est entièrement soldée, et nous avons en sus un bénéfice de 34 millions et demi, si l'on ne calcule que d'après les quatre dernières années; mais qu'il faut élever à 83, si l'on embrasse toute la période de paix écoulée de 1815 jusqu'à ce jour.

Dans tous ces nombres, on ne comprend uniquement que la valeur des objets importés, introduits dans le royaume licitement pour la consommation; afin de former une masse comparable à celle des importations anglaises, par la composition de ses parties, il faudrait y ajouter le commerce d'entrepôt, qui, par un usage contraire à celui de la Grande-Bretagne, demeure toujours, en France, en dehors des états de douanes. En 1823, la valeur des marchandises entreposées s'élevait à 286,827,000 francs; celle de leur exportation ne fut que

de 52, ou beaucoup moins du cinquième. Cette masse, ayant le double objet de fournir à la consommation et au commerce extérieur, doit se proportionner à l'une comme à l'autre; et, en la distribuant de manière à faire face à sa double destination, on trouve que les entrepôts étaient pourvus suffisamment pour donner, en 1824, au commerce d'exportation, une valeur égale à celle qu'il en avait tirée l'année précédente, et qu'ils pouvaient, de plus, fournir aux besoins du royaume pendant six mois. La valeur des marchandises, qui ont ce dernier objet, est incluse dans les nombres exprimant l'importation; mais si l'on veut établir un parallèle avec la grande-Bretagne, il est nécessaire d'y joindre les 52 millions d'objets entreposés qui trouvent annuellement un débouché à l'extérieur. Cette addition fait monter à 458,397,000 francs notre importation totale en marchandises étrangères. Si l'on en défalque la masse des objets entreposés, voici les élémens de l'importation, pendant une période de quatre années, comprise entre 1820 et 1823.

Années.	Matières nécessaires à l'industrie.	Objets naturels de consommation.	Objets manufacturés.	Total. Fr.
1820	227,171,000	103,135,000	32,833,000	363,139,000
1821	245,676,000	107,809,000	40,961,000	394,442,000
1822	269,268,000	105,160,000	51,749,000	426,179,000
1823	221,554,000	88,579,000	51,664,000	361,828,000
Totaux	963,665,000	404,683,000	177,208,000	1,545,588,000
Année moyenne	240,916,000	101,171,000	44,302,000	386,397,000

On conçoit aisément que c'est de la répartition des importations dans ces diverses classes que dépend le degré

d'utilité des achats; et qu'en recevant pour une même somme d'objets importés, deux pays différens peuvent y trouver, l'un des élémens de prospérité si ce sont des matières premières, dont l'accroissement de valeur et la réexportation augmentent son commerce, et l'autre au contraire des élémens de détresse et de ruine, si ce sont des objets manufacturés qui étouffent son industrie nationale ou seulement des objets naturels de consommation dont le prix surcharge sa balance et rend ses exportations infructueuses. On reconnaîtra cette double influence dans les deux exemples frappans que vont nous offrir la situation actuelle de notre commerce comparée à celle des importations de la France, de 1787 à 1789, et à celle de la Grande-Bretagne parvenue au plus haut terme de prospérité. Quand la révolution éclata, nos importations se composaient des masses ci-après détaillées :

Années.	Matières nécessaires à l'industrie.	Objets naturels de consommation.	Objets manufacturés.	Total.
1787	195,000,000 l. tour.	322,500,000	120,000,000	637,500,000
1788	172,500,000	336,000,000	72,500,000	580,000,000
1789	175,000,000	400,000,000	65,000,000	640,000,000
Totaux	542,500,000	1,057,500,000	257,500,000	1,857,500,000
Année moyenne	180,850,000	352,800,000	85,800,000	619,000,000

D'après ce tableau, l'importation des objets étrangers en France était composée, il y a 35 ans, ainsi qu'il suit : En objets naturels de consommation, 353 millions, ou la moitié et 43 millions au-delà; il y avait, dans cette somme, pour 193 millions de denrées coloniales; ce qui portait le surplus à 260. En matières nécessaires à l'industrie 181 mil-

lions, ou 2 septièmes. En objets manufacturés, 86 millions ou moins du septième. Le tout formait une énorme valeur de 620 millions excédant celle des exportations de 170, quand on prend la moyenne des trois années.

L'état actuel des importations est loin d'offrir un mouvement aussi grand de richesses étrangères. D'après les quatre dernières années, il est approximativement ainsi qu'il suit : Il est importé en objets naturels de consommation, pour 101 millions ou, à 28 millions près, le tiers seulement de la masse des importations. C'est le montant des denrées coloniales qui se trouve de 90 millions au-dessous de son ancienne valeur. Les produits étrangers qui complétaient autrefois l'importation et alimentaient la consommation intérieure, ont cessé de nous être indispensables; ils sont remplacés par des produits indigènes, dont la culture nous affranchit d'un tribut annuel de 252 millions. Les matières nécessaires à notre industrie forment annuellement une importation de 241 millions; c'est à 25 millions près les deux tiers de ce que nous recevons de l'étranger. La différence avec 1788 est de 60 millions, ou d'un tiers de plus que ce que nous employions alors. L'accroissement de la quantité de matières indigènes que nous obtenons maintenant de notre industrie agricole, correspond à cette augmentation considérable qui a lieu dans l'emploi des matières exotiques. Les objets manufacturés que nous achetons au-dehors, montent seulement, année moyenne, à 44 millions, ou environ le 9.e de l'importation. C'est moitié moins qu'autrefois; et quoique notre population se soit accrue d'un cinquième, que les communications soient plus étendues et plus faciles, et qu'il y

ait une plus grande consommation des choses agréables ou utiles, nous recevons aujourd'hui de l'étranger une quantité beaucoup moindre de ses produits industriels. Cette importation onéreuse est diminuée de 42 millions. La valeur totale des objets importés s'élève à 386 millions, par le terme moyen des quatre dernières années, qui ne donnent qu'une balance de 34 millions et demi, attendu la perte éprouvée en 1822; mais en embrassant les neuf années écoulées depuis le rétablissement de la paix, l'importation moyenne est seulement de 334 millions et demi et la balance en faveur des exportations s'élève à 84.

Le commerce d'entrepôt augmente l'importation d'environ 52 millions sans affecter l'équilibre de la balance autrement que par des profits faits sur la différence des prix et sur le fret des marchandises; il la porte selon l'étendue de la période dont on cherche le terme moyen, à 438 millions, ou à 386. L'interlope, quoique fort inférieur à la valeur qu'il avait autrefois, doit ajouter cependant considérablement à ces évaluations.

3.° *Progrès du commerce d'Importation des États-Unis.*

On ne possède point de documens authentiques, complets et satisfaisans, sur les importations que reçoivent les États-Unis; et les ouvrages de MM. Seybert, Warden, Melish et Bristed, qui contiennent une immense collection de faits statistiques et des tableaux dont les données arrivent jusqu'à une époque récente, ne fournissent aucun secours pour connaître la valeur des objets importés dans les ports de l'union. Voici seulement ce que nous avons tiré des actes officiels.

Tableau de la valeur des Importations faites aux États-Unis.

1774. .	7,000,000 dollars.	1797. .	52,000,000 dollars.
1784. .	11,000,000	1798. .	63,000,000
1790. .	17,500,000	1799. .	79,500,000
1791. .	19,000,000	1800. .	71,800,000
1792. .	22,000,000	1801. .	88,900,000
1793. .	26,000,000	1802. .	73,000,000
1794. .	34,000,000	1803. .	56,000,000
1795. .	48,000,000	1804. .	80,000,000
1796. .	68,000,000	1805. .	96,000,000

1821. . .	62,585,000 dollars	ou 328,571,000 francs.	
1822. . .	83,241,000 —	ou 437,015,000 —	
Année moyenne.	72,913,000 —	ou 382,793,000 —	

Les faits qui ressortent de cette table sont ceux que voici :

Après une lutte opiniâtre de dix années, les États-Unis n'étaient pas encore parvenus, lors de la paix qui assura leur indépendance, à doubler la valeur de leur importation; ils ne s'élevèrent à ce degré que par l'augmentation qu'acquit leur commerce, quand celui de la France périclita aux approches de la révolution. La guerre qui embrâsa l'Europe, favorisa leurs progrès; elle accrut dès 1793, leurs importations jusqu'à 136 millions de francs, ce qui était près de quatre fois leur valeur en 1774. Cette fortune inespérée n'était que le premier terme d'une longue suite de succès. En 1801, les exportations étaient telles que leur retour donnait aux États-Unis une valeur de

472 millions. Cette somme monta même à 504 millions en 1805; mais cette prodigieuse prospérité étant fondée en grande partie sur le commerce d'entrepôt et sur les avantages du pavillon neutre, elle a dû s'affaiblir lorsque la paix a rouvert les chemins de l'Océan à tous les peuples maritimes. En effet, les documens officiels nous apprennent qu'en 1821 et 1822, elle était bornée à 383 millions de francs pour terme moyen; elle s'est relevée cependant dans les deux dernières années, qui donnent 415 millions pour terme moyen de l'importation.

La balance présente, dans ses mouvemens depuis un demi-siècle, une incertitude et une irrégularité singulières. L'activité et le caractère entreprenant du commerce américain la font, par fois, pencher en sa faveur; mais plus souvent les besoins pressans d'une société naissante, ont fait excéder aux importations, la valeur des exportations, laissant seulement les profits du fret, qu'on évalue au taux moyen de 10 pour 100. De 1802 à 1803, le terme moyen de trois années donnait au détriment des États-Unis, une balance de 6,855,000 dollars ou 36,188,000 fr. En 1822, la différence à leur désavantage s'est élevée à 56 millions; l'année précédente, elle leur avait donné un gain de 12 millions et demi. En 1823, la balance défavorable a été de 15 millions, et en 1824 de 23,956,000 francs.

Les documens dressés par les douanes des États-Unis, sont un modèle qui laisse beaucoup à désirer et ne permet guères d'en tirer les connaissances d'économie politique, que donnent ceux de la France et de la Grande-Bretagne. Néanmoins nous en avons obtenu les données sui-

vantes. D'après les tables recueillies par M. de Beaujour, une année moyenne formée de 1802, 1803 et 1804, offrit une importation composée ainsi que nous allons l'exprimer :

Articles	Importés.	Réexportés.	Restans pour la consommation.
		dollars.	
Marchandises taxées d'après leur valeur	39,489,000	9,872,000	29,717,000
Café	8,373,000	7,302,000	1,071,000
Sucre	7,794,000	5,775,000	2,019,000
Coton, cacao, etc.	2,257,000	2,490,000	»
Vins	2,962,000	1,108,000	1,854,000
Liqueurs, eau-de-vie, etc.	2,753,000	642,000	111,000
Thé	2,360,000	1,304,000	1,056,000
Rhum	3,881,000	»	»
Mélasse	1,980,000	»	»
Chanvre, chandelles	1,600,000	»	»
Sel, bierre, acier, etc.	1,917,000	140,000	777,000
Art. importés	75,316,000	28,533,000	46,783,000

Cet état, quoique d'une date reculée, ne doit pas différer très-essentiellement de celui qu'offriraient les années dernières, puisqu'alors l'importation montait à 75 millions de dollars, par le terme moyen de trois années, et qu'aujourd'hui elle ne monte, par celui de 1821 et 1822, qu'à 73 millions de cette monnaie. Voici, pour l'époque actuelle, ce que les documens publiés, l'an passé à Washington, font connaître de plus positif.

Articles importés, en 1821, aux États-Unis.

Marchandises taxées d'après leur valeur pour . 36,560,000 dollars.

		Gallons.	
Quantité.	Vins de Madère. . . .	93,480	3,154,000 gallons.
	— de France	3,761	
	— d'Espagne	18,858	
	— de Portugal. . . .	285,740	
	— des Canaries . . .	445,818	
	Bordeaux et autr. en blle.	156,037	
	Autres.	2,250,417	
	Esprits.		3,847,000 —
	Mélasse.		9,459,000 —
	Thés.		4,603,855 livres.
	Café.		15,965,000 —
	Sucre		43,084,500 —
	Sel.		3,121,000 boisseaux.
	Bierre.		82,800,000 gallons.
	Cacao.		414,000 livres.
	Raisins		4,353,000 —
	Savon.		253,000 —
	Suif.		5,613,000 —
	Poivre.		2,034,000 —
	Indigo.		405,000 —
	Plomb.		3,787,000 —
	— en barres, feuilles, etc. . .		3,524,000 —
	Chanvre.		119,000 quintaux.
	Fer battu.		307,000 —
	Charbon.		774,000 boisseaux.
	Etc., etc., etc.		

Valeur totale de l'importation. . 62,585,000 dollars.

Ces détails nous permettent de jeter quelque lumière sur la composition du commerce d'importation des États-Unis, qui, jusqu'à présent, est restée fort obscure.

Cette importation est approximativement formée :

	Millions de francs.
1°. De marchandises manufacturées d'Europe, pour.	192
2°. De denrées coloniales, pour.	137
3°. De boissons et comestibles d'Europe, pour . .	47
4°. D'articles divers, pour.	7
Total de l'importation.	383

Il est réexporté :

	Millions de francs.
1°. En marchandises manufacturées d'Europe, pour.	42
2°. En denrées coloniales, pour.	89
3°. En comestibles et boissons, pour	8
4°. En articles divers, pour.	3
Total de la réexportation. . . .	142

La consommation en marchandises et produits étrangers, consiste :

	Millions de francs.
1°. En marchandises d'Europe, pour.	150
2°. En denrées coloniales, pour.	48
3°. En comestibles et boissons, pour.	39
4°. En articles divers, pour.	4
Total de la consommation des produits étrangrs.	241

Ces données résultent du terme moyen des deux années 1821 et 1822, mais elles n'offrent qu'un minimum, si l'on s'en réfère à la dernière pendant laquelle l'importation s'est élevée à plus de 435 millions de francs ; laissant un déficit de 56 dans sa balance avec l'exportation.

4.° État comparatif de la prospérité actuelle du commerce d'Importation et d'Entrepôt des principales puissances maritimes.

En récapitulant les données numériques déduites dans les trois sections précédentes, et tirées des documens publics de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, on arrive à établir les termes comparables que voici :

	Grande-Bretagne.	France.	États-Unis.
Importation étrangère	411,825,000 fr.	337,226,000	246,000,000
— coloniale	342,175,000	101,171,000	137,000,000
Importation totale	754,000,000	438,397,000	383,000,000
Réexportation étrangère	59,525,000	52,000,000	53,000,000
— coloniale	194,350,000	»	89,000,000
Réexportation totale	253,875,000	52,000,000	142,000,000
Consommation de marchandises étrangères	352,615,000	285,226,000	193,000,000
— de denrées coloniales	147,712,000	101,171,000	48,000,000
Consommation totale	500,327,000	386,397,000	241,000,000

De ce vaste assemblage de faits statistiques, la plupart inédits, et dont les conséquences importent à la prospérité commerciale de la France, ressortent, en définitive, les résultats suivans :

L'importation de la Grande-Bretagne étant de 754 millions, et la nôtre de 438, la différence est de 316 millions, ou de beaucoup au-delà du tiers de la première. Celle des États-Unis est moindre de 55 millions ou davantage que l'importation française; c'est environ le 8.° de celle-ci.

Cette masse de richesse est diminuée par la réexportation qui forme le commerce d'entrepôt. Cette branche est, pour l'Angleterre, de 253 millions ; elle est seulement, pour la France, de 52 ou cinq fois moins; les États-Unis en obtiennent près de trois fois autant que nous par leurs expéditions hasardeuses et lointaines.

L'importation réduite par la réexportation s'élève encore à un demi-milliard dans les Iles Britanniques; elle excède la nôtre, également atténuée par le commerce d'entrepôt, d'une valeur de 114 millions, et nous sommes loin d'en égaler les trois cinquièmes. Il y a une différence de 141 millions entre nous et les États-Unis, dans la valeur des produits exotiques gardés pour la consommation; et leurs besoins à cet égard sont moins grands d'un tiers, ou davantage.

Ces termes généraux étant posés, examinons la composition de chacune de ces masses : Les produits coloniaux versés dans l'intérieur des Iles Britanniques, sont évalués à près de 148 millions de francs, non compris les thés de la Chine et les cotons des deux Indes ; le sucre et le café absorbent seuls 112 millions. Cette somme est réduite de 38 millions par l'exportation des sucres raffinés; mais elle est élevée à 234 millions, si l'on y ajoute la valeur exorbitante du thé. Si, de l'importation des denrées coloniales en France, on soustrait 51 millions pour la valeur des cotons qui appartiennent aux matières nécessaires à l'industrie, notre consommation n'absorbe guères que pour 50 millions des productions tropicales. Ce n'est que le tiers de ce que dépense pour cet objet la population des Iles Britanniques; et à peu près autant que celle des États-

Unis, qui est moindre que la nôtre des deux tiers. Mais, pour nous cette dépense reste entière, tandis que la Grande-Bretagne, réexportant moitié plus de denrées coloniales qu'elle n'en consomme ou même 4 septièmes, retrouve dans ses bénéfices la valeur de ce qu'elle garde pour ses propres besoins. Il en est ainsi des États-Unis, qui revendent presque les deux tiers de leur importation de produits coloniaux, et n'en consomment que pour une cinquantaine de millions tirés de l'étranger. Les parties méridionales de leur territoire ajoutent, par la production des mêmes denrées, à la consommation individuelle et à celle des fabriques. Outre le désavantage de ne point réexporter de produits coloniaux en nature, nous éprouvons encore celui de ne vendre qu'une petite quantité de ceux que perfectionnent nos fabriques. L'exportation des sucres raffinés diminue seulement de deux millions nos achats de denrées tropicales.

Les produits étrangers autres que ces denrées, sont ou naturels ou manufacturés; ils entrent immédiatement dans la consommation ou alimentent les fabriques; cette dernière destination est la seule qui les rende avantageux quand ils sont versés dans l'intérieur; mais ces distinctions qui, dans ce cas, sont importantes, s'effacent quand ces produits sont uniquement entreposés. Les États-Unis agrandissent considérablement cette dernière classe d'importation; ils reçoivent pour 246 millions de marchandises étrangères; ils en revendent pour 55, et paient par les profits qu'ils en tirent, une partie des 193 millions qu'exigent leurs besoins individuels et leurs manufactures. En Angleterre, sur 412 millions de produits étrangers importés, il ne

s'opère qu'une réexportation de 60 millions, ou un 7.e. Il en reste pour 353 qui fournissent à la consommation personnelle et manufacturière. En France, pour ce double objet, nous dépensons 285 millions; savoir: 241 pour les matières destinées aux fabriques, et 44 en marchandises manufacturées. La différence est, avec l'Angleterre de 67 millions, et comparativement à ce pays, la France dans son état actuel ne consomme annuellement que pour 9 fr. 50 cent. de produits étrangers, pour les besoins de chacun de ses habitans, tandis que cette dépense monte à 16 fr. pour chaque individu de la population britannique. Il semblerait que cette dernière somme devrait être encore plus disproportionnée à la première, quand on considère que la valeur des matières étrangères mises en œuvre dans les fabriques immenses de l'Angleterre s'y trouve nécessairement comprise.

Les matériaux employés par l'industrie française étaient estimés, en 1816, par M. le comte Chaptal, à 416 millions; on peut les porter maintenant à 450; nous en tirons pour 241 de l'étranger; ceux qui sont indigènes en valent 209, ou moins de moitié. Une détermination moins certaine, parce qu'elle est obtenue indirectement, fait monter à 713 millions la valeur des matériaux employés par les manufactures anglaises. Si la moitié, comme en France, étaient exotiques et valaient 356 millions, cette somme égalant à très-peu près celle des objets importés restans dans le Royaume-uni, il s'ensuivrait qu'aucun objet étranger ne serait consommé par la population, et que l'importation fournirait exclusivement des matières premières aux fabriques. L'habileté de l'administration anglaise ne

nous laisse point douter que les combinaisons du tarif des douanes n'aient en effet cet objet; mais, sans doute, il est loin d'être atteint; et par exemple, la consommation inévitable des vins étrangers met la Grande-Bretagne dans la dépendance d'une importation qui, quelque réduite qu'elle soit par l'énormité des droits, monte encore avec les eaux-de-vie, à 20 millions par an. Il faut donc en conclure que dans les 713 millions de matériaux qu'emploient les manufactures anglaises, il n'y en a pas la moitié d'exotiques, et que très-vraisemblablement, sur 352 millions d'objets importés, les six septièmes sont destinés aux fabriques et une cinquantaine de millions forme, comme en France, la part des articles étrangers admis directement et sans transformation dans la consommation intérieure. C'est principalement sur ce genre de marchandises que s'exerce le commerce interlope.

De l'ensemble de ces faits sortent les principes qui doivent servir de bases à la prospérité commerciale de la France; on peut en tirer les résultats suivans: La valeur des objets importés doit être essentiellement inférieure à celle des objets exportés; la différence qui constitue une balance avantageuse ou défavorable est le signe manifeste de la situation prospère du commerce ou de son déclin. L'exportation de la Grande-Bretagne surpasse son importation de 385 millions; la valeur de nos transactions extérieures l'emporte de 83 millions quand on compare maintenant nos ventes à nos achats, tandis qu'en 1788, nous étions, année moyenne, en perte de 170 millions.

On obtient une balance favorable, au moyen, surtout, d'une heureuse composition des masses qui forment l'im-

portation. Deux de ces masses doivent être agrandies et deux autres diminuées autant que possible. C'est aux deux premières que l'exportation doit ses principaux élémens : l'une est l'importation étrangère, dans les entrepôts; elle ne s'élève en France qu'à 52 millions, ou du 7.e au 8.e de la valeur des objets importés; en Angleterre, elle est de 253 millions ou du tiers de l'importation totale. L'accroissement du commerce d'entrepôt est donc l'un des premiers de nos besoins; les moyens de diminuer à cet égard notre infériorité seront indiqués ailleurs. L'autre branche dont l'agrandissement est essentiel à la prospérité publique, est l'importation des matières nécessaires à l'industrie. Au lieu de 2 septièmes qui suffisaient il y a 30 ans, aux besoins de nos fabriques, nous destinons aujourd'hui près des deux tiers de toute notre importation, à cet objet éminemment utile. Cette proportion ne laisse rien à désirer, mais il faudrait que, par l'abaissement du prix des objets exotiques, nous en obtinssions comme nos voisins d'outre-mer, une plus grande quantité pour la même somme.

Cette observation s'applique également aux objets de consommation qui, pour nous, se bornent aux denrées coloniales. Nous en achetons annuellement pour environ 100 millions réduits à 48, si l'on en déduit la valeur des cotons bruts, envoyés aux manufactures et la réexportation des sucres après leur raffinage. La Grande-Bretagne dépense plus de 4 fois autant que nous en produits coloniaux, y compris les thés de la Chine. Une suite d'intérêts puissans exigent que les bornes de cette consommation soient reculés en France, et qu'on élargisse considérablement les débouchés de nos sucres raffinés.

La dernière branche de notre importation est celle des produits manufacturés étrangers; elle est restreinte à 44 millions ou moitié moins qu'il y a 30 ans, et à peu près autant que la Grande-Bretagne. La contrebande ajoute sans doute considérablement à cette somme; mais elle agissait pareillement en 1788, quand nous recevions pour près de 86 millions de ces produits. En somme, les progrès de notre agriculture et de notre industrie depuis cette époque, nous ont affranchi d'un tribut à l'étranger de 252 millions, pour des objets exotiques de consommation, tels que blé, bestiaux, laines et soies écrues, et pour 42 millions d'objets manufacturés, principalement de tissus de coton. Il est vrai que cette diminution d'une importation onéreuse trouve quelque compensation dans celle de 90 à 93 millions de denrées coloniales, qui nous étaient alors fournies par nos établissemens d'Amérique, au-delà de notre consommation, ce qui nous donnait une exportation égale dont nous sommes maintenant privés; mais en considérant qu'à cette époque la balance avec nos colonies nous était excessivement défavorable, à cause de l'interlope, on acquiert la preuve que cet avantage était moins réel qu'apparent; et même en l'évaluant, d'après son terme officiel, on trouve que 92 millions d'exportations coloniales étant soustraits des 294 que nous font gagner les heureux efforts de notre agriculture et de notre industrie, il demeure encore à la France dans sa situation actuelle, comparée à son commerce d'importation, il y a trente ans, un bénéfice de 200 millions de francs au moins.

Et, en effet, d'autres opérations nous ont fait connaître que non-seulement nous ne sommes plus maintenant comme

alors, en perte de 170 millions par la différence des exportations et des importations, mais encore que les premières gagnent 33 millions sur les secondes, dans leur atténuation récente. L'addition de ces deux sommes nous donne le même produit indiqué par des calculs différens comme exprimant la supériorité de l'état actuel de notre commerce. Une amélioration aussi grande, dans des temps voisins des temps les plus malheureux, est un présage de ce qu'on doit attendre d'une période de paix, qui permet au commerce d'accroître chaque jour avec la richesse publique, les élémens de la prospérité de notre belle patrie.



CHAPITRE V.

Causes de l'agrandissement et de la prospérité du Commerce colonial.

Les colonies modernes ont pour objets immédiats :

1.° De fournir, par leur culture, toutes les denrées coloniales, nécessaires à la consommation de leur métropole et à son commerce d'exportation ;

2.° D'ouvrir, par leur propre consommation ou par leur commerce d'entrepôt, des débouchés nécessaires aux produits agricoles et industriels de leur métropole ;

3.° De laisser s'écouler le trop plein de la population, vers de nouvelles contrées qu'il fertilise, et de permettre aux lois pénales d'épargner la vie des criminels, en les déportant dans des pays où ils cessent d'être dangereux, et peuvent même devenir utiles.

De là résultent trois espèces d'établissemens : les colonies agricoles ; celles d'entrepôt ou de commerce ; et celles de déportation.

Chacune de ces espèces de colonies étant soumise à des conditions spéciales d'existence et de prospérité, il est sans exemple qu'on puisse les confondre sans les plus graves inconvéniens. Nous les séparerons donc dans ces recherches, comme elles doivent l'être dans la pratique de l'économie politique des colonies ; et nous examinerons successivement quelles sont les conditions fondamentales de ces établissemens et les causes de leur prospérité. Nous montrerons dans le chapitre suivant les effets produits par le concours de ces causes, et par le défaut des conditions nécessaires de leur efficacité.

I.°

Colonies de déportation.

Les principaux avantages de ces établissemens sont : — De faire cesser la cruelle nécessité des supplices, en séquestrant les criminels loin de la société, qui, n'ayant plus rien à redouter d'eux, n'a plus d'intérêt à leur perte. — D'assurer le châtiment des crimes, qui par fois restent impunis quand les jurés ou les juges, effrayés de la rigueur de la loi, n'osent en provoquer ou en faire l'application à des coupables, qui ne sont pas indignes de toute pitié. — De garantir la société du malheur de ne pouvoir réparer les suites d'une erreur judiciaire, qui envoye un innocent à la mort. — De conserver aux con-

damnés le seul bien des malheureux, l'espérance; de permettre le repentir et de le rendre utile à la société. — De faire du travail une nécessité de la vie, de substituer ses habitudes à celles du vice, de remplacer, par l'activité du corps et de l'intelligence, la torpeur de l'oisiveté des prisons, et de déraciner insensiblement les inclinations malfaisantes. — De disséminer les hommes pervers sur une surface étendue pour empêcher cette propagation de la corruption, si funeste dans les bagnes et dans les maisons de détention. — De donner le pouvoir d'adoucir le malheur, le désespoir, le remord, par les consolations d'un sexe compatissant, et de calmer les passions par la force de l'amour paternel, ce qui est impossible dans la captivité des prisons. — De changer l'existence oisive et dépravée de cette captivité en une vie que le travail épure et que fait supporter l'espoir de l'avenir. — De ne point priver entièrement la société et l'état de cette partie nombreuse de la population qui en est retranchée, par des condamnations dont les effets, lors même qu'ils sont temporaires, s'étendent sur toute la vie des individus flétris, et en font autant d'ennemis irréconciliables de l'ordre social, en leur imprimant le stigmate de la honte et de la réprobation. — D'ajouter à la richesse publique la valeur du travail de cette population considérable, qui peut s'accroître encore d'elle-même, au lieu d'être vouée à la stérilité, dans les maisons de détention, ou d'être dévorée dans des lieux plus affreux encore par d'infâmes dépravations. — D'occuper par des établissemens utiles, susceptibles d'être étendus et consolidés par le temps, des positions qui peuvent développer nos moyens

d'industrie et de commerce. — De donner la possibilité, par une grande évacuation des bagnes et des maisons de détention, de rétablir les dépôts de mendicité supprimés en partie, et de rendre les prisons plus salubres, en y renfermant un moindre nombre d'individus. — D'alléger et incessamment de faire cesser les charges pesantes qu'imposent la nourriture, l'entretien et la garde des condamnés aux fers et à la reclusion, et de tirer de leur travail beaucoup au-delà de ce qu'exigent leurs dépenses.

Les conditions essentielles d'existence et de prospérité d'une colonie de déportation, sont : — Un territoire circonscrit, isolé par des obstacles naturels qui rendent, sinon impossible, du moins très-difficile l'évasion des déportés, et laisse exercer efficacement la surveillance qu'ils exigent à tous égards. — Un air salubre qui rende moins fréquentes et moins meurtrières les maladies auxquelles sont éminemment sujets les hommes en proie à de violentes affections morales et à un brusque changement des habitudes de la vie. — Une étendue assez vaste pour diviser, séparer et tenir éloignés les uns des autres, des individus dont le contact est triplement redoutable, puisqu'il peut en résulter la révolte, la contagion et la propagation des vices. — Un sol assez fertile pour récompenser le travail, en assurant à ceux qui le cultivent une nourriture saine et abondante. — Un climat dont les productions puissent entrer dans le commerce de la métropole, et servir aux déportés, par leur échange, à acquérir les autres objets dont ils ont besoin. — Un gissement géographique, tel que les communications maritimes ne soient pas longues et difficiles, ce qui les rendrait dispen-

dieuses et diminuerait l'efficacité de la surveillance que doit exercer la métropole sur la colonie. — Une position, qui, néanmoins, n'offre point d'occasions d'évasion dans la fréquence des communications des navires. — Conséquemment une telle distance des établissemens commerciaux que leur voisinage ne puisse multiplier ces occasions. — Un éloignement assez considérable de toute colonie cultivée par des esclaves, pour prévenir des assimilations ennemies de l'ordre et du repos public, et pour empêcher des collusions d'où naîtrait la révolte. — Enfin des circonstances locales qui rendent possible l'extension future des établissemens sous les rapports agricoles ou industriels, et qui permettent, s'il était nécessaire, de former des pêcheries utiles à la subsistance des colonies voisines, des rhumeries qui augmenteraient la valeur de leurs sirops, des salines qui les dispenseraient de recourir aux étrangers, des hattes qui leur fourniraient des bestiaux, pour leur consommation journalière, et un ensemble d'autres créations, qui contribueraient efficacement à la prospérité des autres possessions coloniales et au bien-être de leurs habitans.

La réunion des conditions qu'exigent les établissemens de déportation, est difficile à accomplir; pour applanir les obstacles qui s'y opposent, il faut une détermination forte et persévérante, fondée sur la nécessité de ces établissemens. Cherchons donc jusqu'à quel degré, pour les peuples les plus avancés dans la carrière de la civilisation, il est nécessaire de posséder des colonies propres à recevoir leurs déportés.

Aussitôt que l'ordre et la justice eurent établi leur pouvoir sur l'Europe moderne, on sentit le besoin de sé-

parer de la société les individus nuisibles à son repos. La plupart des établissemens des deux Indes furent d'abord des colonies de déportation; et c'est à la double destination qu'ils reçurent, que furent dus leurs premiers désastres, et dans la suite, la lenteur de leurs progrès. En fondant ses Présides d'Afrique, l'Espagne donna l'exemple d'établissemens dont l'objet était spécialement de recevoir des condamnés; mais elle s'occupa bien plus de les éloigner pour les empêcher de nuire, que de leur procurer les moyens de devenir utiles, et le défaut de ressources agricoles fut un obstacle insurmontable à l'extension de ces colonies.

L'Angleterre est la première des puissances européennes qui ait arrêté et exécuté un plan régulier, pour établir ses condamnés dans une région lointaine, et en obtenir un travail fructueux avec leur retour aux vertus sociales. On pourra apprécier, par les détails suivans, combien la nécessité de cet établissement était pressante.

Les tables de sir Stephen Jansen, publiées par Howard, montrent que de 1749 à 1756, dans un espace de 7 ans, il y eut à Londres, et dans le comté de Middlessex, 428 personnes condamnées à mort, desquelles 306 ou les trois quarts furent exécutés. De 1756 à 1764, il y eut 236 condamnations capitales et 139 exécutions. De 1764 à 1772, 457 condamnations et 233 exécutions. En 1802, il y eut 97 condamnations et 10 exécutions. De 1802 à 1808, le terme moyen des condamnations fut de 75 et celui des exécutions de 9½. On compta, dans les 7 années finissant en 1809, 1872 individus emprisonnés à Newgate pour vol; il n'y en eut qu'un seul exécuté.

Ces nombres ne comprennent que la capitale ; en voici qui embrassent, dans leur récapitulation, l'Angleterre et le pays de Galles ; ils sont empruntés des documens officiels.

Années.	Individus accusés.	Condamnés à mort.	Exécutés.
1805	4,605	350	68
1806	4,346	325	57
1807	4,446	343	63
1808	4,735	338	39
1809	5,330	392	60
1810	5,146	476	67
1811	5,337	404	45
1812	6,576	532	82
1813	7,164	713	120
1814	6,390	558	70
1815	7,818	553	57
1816	9,091	890	95
1817	13,932	1,302	115
1818	13,567	1,234	97
Totaux	78,483	8430	1035
Année moy.	5,606	602	74

Cinq années de la fin de ce tableau ont offert, dans la diversité des condamnations les termes ci-après :

	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.
Condamnations à mort	713	558	553	890	1.302
— à la déportation à vie	50	53	38	60	103
— pour 14 ans	93	78	94	133	157
— pour 7 ans	622	625	826	861	1,474
— à l'emprisonnement	2,759	2,574	3,218	3,663	5,780
— au fouet et à l'amende	183	137	154	190	320
Total des condamn^{ons}. afflict.	4,422	4,025	4,883	5,797	9,136

D'après les documens mis devant le Parlement, en 1812, et comprenant les résultats des archives criminelles de l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, le terme moyen du nombre des accusations admises par le jury (committement), fut ainsi qu'il suit pour six années :

	Population.	Nombre d'accusations.	Proportion.
Angleterre.....	9,499,000......	4,777......	1 sur 1,988 individus.
Irlande........	4,500,000......	2,644......	1 — 1,702 —
Pays de Galles.	607,380......	72......	1 — 8,436 —

Les condamnations et les exécutions furent ainsi qu'il suit :

	Condamnés à mort.	Exécutés.
Angleterre et Galles.	375 ½ ou 1 sur 26,917...	56 ou 1 sur 178,406
Irlande............	85 — 1 — 52,949...	48 — 1 — 93,750
Écosse............	7 ½ — 1 — 257,837...	3 ½ — 1 — 515,676

On apprend par un rapport récent du ministre de l'intérieur fait au Roi, que le nombre des accusations a été en Angleterre et dans le pays de Galles, en 1822 de 21,025. — et en 1823, de 22,106.

Les annales administratives de Campz, pour 1817, nous fournissent des données curieuses sur le nombre des délits commis annuellement dans les provinces de la monarchie prussienne.

Crimes.

Dans les villes de Cologne, Aix-la-Chapelle, Dusseldorf et Münster..................	1 sur	400	habitans.
En Pomeranie................................	1 —	4,750	—

Vols.

Dans les mêmes villes........................	1 —	400	—
A Trèves et Coblentz.........................	1 —	800	—
En Silésie et dans la Prusse occidentale......	1 —	3,000	—
En Poméranie................................	1 —	6,482	—

Assassinats.

Dans le district de Marienwerder..........	1 — 25,000	—
En Saxe et pays de Munster................	1 — 35,000	—
A Cologne, Aix-la-Chapelle, Düsseldorf....	1 — 60,000	—

En France, la moyenne de 5 années donne seulement pour toute espèce d'attentats contre la propriété, 1 sur 6,700 habitans; et pour toute sorte d'attentats contre les personnes 1 sur 23,500. Le meurtre forme certainement moins du quart des 1277 crimes de cette dernière espèce qui ont lieu annuellement, et il n'y a pas un individu sur 300,000 qui s'en rende coupable. C'est par de tels rapprochemens qu'on peut apprécier les bienfaits de la civilisation et leur admirable influence sur les mœurs du peuple.

Colquhoun, qui a curieusement exploré les annales des tribunaux anglais, fait connaître quel nombre effrayant d'individus repris de justice sont rejetés sans moyen d'existence et sans frein dans la société. D'après ses relevés, dans un espace de 4 ans, 8 prisons de Londres fournirent à cette classe dangereuse à l'ordre public, 11,038 personnes; savoir: 5,592 élargis après avoir été arrêtés sur des accusations qui ne furent point admises par le grand jury, ou parce que les accusateurs ne se présentèrent point pour les appuyer; 2,962 déchargés d'accusation devant différens tribunaux, souvent en profitant des défectuosités des lois, ou en éloignant les témoins, ou par d'autres subterfuges; 2,484 convaincus et mis en liberté, après être restés en prison le temps fixé par leur condamnation.

Dans un espace de 7 ans, de 1792 à 1799, il y eut 20,520 prisonniers élargis par l'effet de ces trois causes, savoir:

8,650 en vertu de proclamations et d'évacuation de prison; 4,935 déchargés d'accusation; 6,925 ayant subi leur peine ou obtenu grâce.

Dans le même espace de temps, il sortit des galères 1,383 individus, faisant monter à 21,893 le nombre total des personnes libérées en 7 ans et rentrées dans le sein de la société, sans pouvoir lui offrir de garantie morale. C'est plus de 3000 pour l'année moyenne, et presque un individu de cette classe, pour 300 habitans de la capitale. Une foule de considérations de l'ordre le plus élevé sortent de ces nombres, mais avant d'en indiquer quelques-unes qui se rattachent à notre sujet, tâchons de présenter, sur la France, une collection de termes analogues.

Les archives des tribunaux du royaume offrent, pour une période de cinq ans, les termes numériques ci-après:

	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.
Individus mis en jugement	8,042	5,485	6,551	9,890	14,084
— acquittés	2,699	2,699	2,175	3,083	4,759
— condamnés	5,343	3,402	4,377	6,807	9,325

Les crimes et délits commis pendant cette période, ont été classés de la manière suivante :

	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.
Contre la chose publique	191	174	319	516	516
— les personnes	1,130	902	1,206	1,589	1,555
— les propriétés	4,523	2,831	3,111	4,722	7114

Les condamnations prononcées contre ces attentats ont été ainsi qu'il suit :

	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.
Peine de mort	307..	183..	256..	414..	563..	324
Travaux forcés à perpé.	346..	247..	326..	458..	511..	393
— à temps	1,401..	867..	1,080..	1,534..	2,605..	1,992
— avec flétrissure	184..	96..	96..	110..	278..	184
Reclusion	1,916..	1,198..	1,511..	2,217..	2,774..	2,116
— avec flétrissure	40..	23..	36..	35..	69..	70
Carcan	6..	1..	3..	8..	4..	4
Bannissement	7..	5..	53..	66..	12..	2
Emprison.nt et amende.	1,133 .	780..	1,014..	1,906..	2,629..	1,619
Déportation	» ..	» ..	» ..	57..	52..	6
Dégradation civile	3..	» ..	1..	2..	2..	5

Ainsi, par un terme moyen de six années, il y a 341 condamnations à la peine de mort; 2,116 aux travaux forcés, 2,000 à la reclusion, 1314 à l'emprisonnement, 24 au bannissement et 19 à la déportation.

Les prisons départementales contenaient, en juillet 1818:

10,331 prévenus ou accusés;
2,264 condamnés à moins d'un an;
1,386 — aux travaux forcés attendant leur transport;
502 — en appel ou pourvoi;
9,378 — à plus d'un an, et ne pouvant être reçus dans les maisons centrales.

23,861 Détenus.

Les maisons centrales qui sont destinées à renfermer les individus condamnés à la réclusion ou à plus d'un an d'emprisonnement, et où l'on retient, faute de moyens d'exécution de la loi, les condamnés au banissement et à la déportation, contenaient :

Au 1.er septembre 1817........... 19,970 individus.
— 1.er janvier 1818.............. 20,084 —

Des 59 dépôts de mendicité créés en 1808, 37 seulement furent organisés; il n'en reste que 22, contenant 8,775 individus qui, par la modicité des ressources départementales, ont été réduits en 1818, à 3,433 ou beaucoup moins de moitié :

Enfin, les bagnes renfermaient :

En 1815.. 8,881 forçats.
1816.. 8,853 —
1817.. 9,345 —
1818.. 9,923 —
1823.. 10,472 —; savoir : { condam.és à terme..8,573 / id. à perpétuité..1,899 }

Au 1.er janvier 1823, d'après le rapport de M. de Barbé-Marbois, le nombre des détenus s'élevait à 30,899 individus; il comprenait 8,828 femmes et 691 condamnés, au-dessous de l'âge de 16 ans. Cette population jointe à celle des bagnes, faisait monter à 41,371 individus, les détenus de toute classe renfermés dans les prisons de France, autres que celles militaires et les dépôts de mendicité.

Il est triste, douloureux, mais utile de sonder la profondeur de ces plaies invétérées du corps social; nous ne l'avons entrepris que pour chercher s'il n'est pas quelque moyen de les guérir ou du moins d'arrêter leur ravage; mesurons donc l'étendue du mal avec le secours que nous prêtent les données que nous venons de recueillir sur l'état de l'Angleterre et de la France.

La férocité des mœurs et la barbarie des lois ont diminué dans la même progression depuis un siècle et demi, dans les Iles Britanniques; on estime que, pendant cette période, le crime de meurtre est devenu plus rare dans la proportion

d'un à 3 ou même à 4. En récapitulant les sentences de mort prononcées dans les comtés de Herts, Essex, Kent, Sussex et Surrey, pendant trois périodes de même étendue, on trouve que la plus ancienne comprise entre 1689 et 1718, compte 123 condamnations pour meurtre et 87 exécutions; la seconde commençant en 1755 et finissant en 1784, fut encore marquée par 67 condamnations pour ce crime et 57 exécutions; enfin, la dernière de 1784 à 1814 ne présente que 54 condamnations de cette espèce et 44 exécutions. Mais le nombre des délits autres que le meurtre s'est accru considérablement; et comme il y en a plus de 160 que les lois anglaises punissent sans bénéfices de clergie, il s'est effectué une augmentation dans la quantité annuelle de condamnations à la peine capitale. Il y en a trois fois plus depuis 1817 qu'il y a 20 ans. Le nombre des exécutions n'a pas suivi cette progression, parce qu'en conservant ses vieilles lois sanguinaires, la Grande-Bretagne a senti le besoin d'en arrêter la rigueur; ses colonies de déportation lui en ont donné le moyen.

Botany-Bay ne reçut de 1787 à 1797 que 5,763 condamnés ou 576 par an; de 1817 à 1820, il y a eu une déportation de 9,066 individus, ou 2,266 par an, c'est-à-dire 3 fois plus. Sur ce nombre il y avait:

Condamnés à vie.	2,800	hommes,	80	femmes.
— à 14 ans . . .	1,449	—	140	—
— à 7 ans . . .	4,321	—	276	—
	8,570	—	496	

Le montant total de la déportation s'accroît chaque

année; en 1817, elle ne fut que de 1720 hommes. De 1819 à 1820, il en partit 1,016; et l'année suivante, il y en eut plus de 3000 qui reçurent cette destination, car les condamnations à la déportation montèrent à 2,052, et sur 1254 sentences de mort, 97 seulement ayant été exécutés, il resta 1157 personnes dans le cas d'être envoyées à la Nouvelle-Hollande. En effet, on apprend qu'en 1820, 2,737 condamnés ont été expédiés pour cette contrée.

De 1813 à 1818, il y a eu en Angleterre seulement, sur une population de 10 millions, 5,270 condamnations capitales; 554 ont été exécutés; reste 4,716 individus susceptibles de déportation. Les jugemens prononçant immédiatement cette dernière peine, l'ont infligée pendant cette période à 6,234 personnes, ce qui fait pour cinq années et pour la moitié des habitans du Royaume-uni, une nécessité actuelle d'expulser de la société près de 11,000 individus. Les autres espèces de condamnations pendant cette période montant à 17,233, forment un total de 28,283. Si l'autre partie de la population qui est plus considérable, fournissait un nombre proportionnel de condamnés, il y aurait annuellement dans les Iles Britanniques 11,273 sentences afflictives et près de 4,500 déportations; mais ces nombres seraient sans doute exagérés, parce que nonobstant qu'il y ait en Irlande moitié plus de suppliciés qu'en Angleterre, il y a moitié moins de condamnations à mort, et proportionnellement beaucoup moins de procédures criminelles; et surtout parce que l'Écosse est favorisée par des mœurs domestiques et des habitudes sociales qui y rendent les délits plus rares que dans la plupart des contrées de l'Europe les plus justement renommées à

cet égard. Néanmoins, si l'on réduit le nombre annuel des condamnations criminelles à 10,000, et celui des déportations à quatre, il faut reconnaître qu'une pressante nécessité obligeait la Grande-Bretagne à fonder des établissemens lointains qui lui permissent d'évacuer cette population dangereuse et perpétuellement renaissante. Nous verrons ailleurs de quels moyens elle a fait usage pour y réussir; cherchons maintenant si la France éprouve cette même nécessité, et si la loi qu'elle impose est aussi rigoureuse.

Soit par l'empire des circonstances ou par l'effet d'une poursuite judiciaire plus exacte et plus rigoureuse, les délits se sont certainement multipliés en France depuis la paix, ou du moins un plus grand nombre ont été portés devant les tribunaux. Il y en a eu presqu'autant en 1817 que pendant 1813 et 1814 réunis. Les condamnations à la peine capitale sont à peu près les mêmes; celles aux travaux forcés ont doublé de nombre; il y en eut en 1813, 1910; en 1814, 1210; en 1815, 1502; en 1816, 2,092; en 1817, 3,394, et en 1818, 2,569, faisant, année moyenne, 2,116. Sans s'accroître autant, les autres peines, notamment la réclusion, se sont aussi multipliées. En prenant le terme moyen de six années, on trouve que la peine capitale ayant été infligée à 2047 individus, c'est un sacrifice annuel de 341 individus. En Angleterre, 554 personnes ont été exécutées en 5 ans. Il faut tripler ce nombre pour le proportionner à la population de la France; c'est alors 1662 individus suppliciés, ou, pour l'année moyenne, 332; d'où il suit que, malgré des lois plus rigoureuses que les nôtres, l'Angleterre peut, avec le secours de ses

colonies de déportation, éviter de mettre à mort un aussi grand nombre de criminels. La différence est annuellement d'une dixaine de condamnés. Cependant la sévérité de ces lois et la fréquence des délits ne sont point comparables, car de 1814 à 1818, il y a eu, par le concours de l'une et de l'autre causes, 4,557 condamnations capitales qui, devant être triplées pour se proportionner à la population de la France, s'éleveraient au nombre effrayant de 13,671 pour 5 années. Pendant cette période et quoique pendant son cours l'ordre ordinaire des choses ait été troublé par une addition nombreuse de crimes politiques, les sentences de mort n'ont pas excédé en France 1740; c'est-à-dire le huitième de celles qui auraient été rendues en Angleterre, si la population de ce pays eût égalé la nôtre. Mais toutes, ou presque toutes ont été exécutées; tandis qu'en Angleterre il n'y en a pas eu le 8.e

Les condamnations capitales s'étant élevées à 4,557 en cinq années, et les exécutions à 554, l'Angleterre a retiré de l'établissement de ses colonies de déportation, l'inestimable avantage d'épargner le sang de plus de 4000 individus qu'il aurait fallu sacrifier à la sûreté publique et au maintien de l'ordre social, si cette ressource ne lui eût point été donnée; car, comment laisser s'accumuler dans les prisons un nombre de criminels si grand, qu'il y en aurait eu 15,000 avant la 20.e année, et si dangereux que pour les retrancher de la société, l'arrêt de leur mort eût été prononcé par des tribunaux dont l'intégrité est justement célèbre en Europe?

En France, les condamnations capitales ont monté, en six ans, à 2,047. Si, comme en Angleterre, on n'en avait

exécuté que le huitième, 1791 individus eussent échappé au supplice; et à la vingtième année, une population de plus de 7000 personnes arrachées à l'échafaud rendrait grâce à la clémence du souverain; mais il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, des colonies de déportation; et ces établissemens que réclament la justice et l'humanité manquent encore à la France.

La nécessité de ces établissemens ne sort pas uniquement des plus hautes considérations de l'ordre moral; elle se fonde sur un besoin urgent, impérieux, inévitable. Dix mille condamnations criminelles ont lieu annuellement dans les Iles Britanniques; il faudrait donc accroître chaque année de 10,000 le nombre des détenus que contiennent les prisons et les hulks, si les colonies de déportation ne donnaient le pouvoir de les évacuer. Il est vrai que ce nombre est atténué d'un 10.e par les décès et les libérations annuelles; mais, malgré cette diminution, l'accroissement serait tel qu'il y aurait 34,000 détenus à la fin de la 4.e année, 45,000 à la 5.e et 54,000 à la 9.e Ainsi l'étendue des prisons, les frais d'entretien et les moyens de coërcition devraient être triplés, quadruplés et quintuplés avant qu'on arrivât au terme de dix années.

Une funeste expérience prouve en France que cette progression ne se forme point de termes spéculatifs. En 1814, le nombre des détenus fut accru par 3,402 condamnations; en 1815, par 4,377: en 1816, par 6,807; en 1817, par 9,325; en 1818, par 7,515. En tenant compte de la diminution par décès et libération, et sans y comprendre aucunement l'effet des années antérieures, le nombre des détenus s'est augmenté progressivement

pendant cette courte période, de 3,402 à 7,429 en 1815; à 13,504, en 1816; à 21,489, en 1817; à 26,884, en 1818. Ainsi, au bout de cinq ans, il s'est trouvé près de sept fois plus grand qu'il n'était; et l'on ne peut présager que cet accroissement cesse de rendre chaque jour, plus impérieuse, la nécessité de créer des colonies de déportation, car, depuis la dernière des époques qu'on vient d'indiquer, la population des bagnes et des prisons s'est encore considérablement augmentée. En calculant sur le nombre moyen des condamnations de cinq années, on trouve que cet accroissement est annuellement d'environ 5,500 individus, dont 2,000 augmentent l'effectif des bagnes, 2,000 celui des maisons de détention, et 1,500, celui des maisons de correction. En ne s'occupant point ici de cette dernière classe de condamnés, il faut toujours compter sur un accroissement annuel de 4,000 détenus, qui, malgré une défalcation d'un dixième, forme à la cinquième année, une masse d'hommes de 16,390, ou plus de deux fois le double de sa quantité primitive. Si la peine de mort était commuée, pour les cas où elle peut l'être, elle ajouterait à ce nombre environ 2,000 individus; et l'on ne peut douter que l'accroissement annuel, qui surcharge les prisons, les bagnes, et fait envoyer à l'échafaud des coupables auxquels on pourrait quelquefois pardonner, forme, pour dix à douze ans, une population égale à celle de Metz, d'Orléans ou de Strasbourg.

Un grand malheur produit par cet encombrement des prisons, c'est qu'il rend presqu'impossible toute amélioration dans leur régime; il est la cause qui y perpétue la misère et le vice, qui charge l'état d'une dépense con-

sidérable, et qui aggrave de plus en plus un état de choses, onéreux aux finances, funeste aux mœurs, redoutable au repos public et affligeant pour l'humanité. Il n'est qu'un remède à ces calamités; c'est l'établissement des colonies de déportation vers lesquelles puissent s'écouler la population des bagnes, qui est de près de 11,000 hommes, et celle des maisons de reclusion, qui est de 10,000 individus, dont 3,500 femmes. Il resterait encore, après cette évacuation, 33,000 détenus, savoir: 10,000 accusés de crimes ou délits; 13,000 condamnés correctionnellement, et 10,000 individus des dépôts de mendicité qu'il est instant de rétablir dans leur ancienne extension.

La dépense des chiourmes est, malgré l'ordre étonnant et l'économie rigoureuse de leur administration, de près de 3 millions et demi; et l'on peut évaluer approximativement à sept celle des 21,000 détenus, susceptibles de déportation. Le besoin indispensable de constructions nouvelles, vastes et dispendieuses, va considérablement augmenter cette charge de 20 millions. Pour changer en bénéfice cette perte énorme, il faut seulement transporter cette population onéreuse sous les tropiques, l'établir dans un lieu habilement choisi, et lui donner pour tâche une culture riche et facile.

La plus belle de nos colonies agricoles, la Martinique ne compte qu'une population active de 80,000 individus et ses cultures donnent un produit de 30 à 40 millions. Il est vrai que l'usage des machines, le secours de la force animale et l'emploi d'un grand capital font ici valoir le travail de la population; mais l'équilibre est presque rétabli par la différence qu'offrent l'activité, la vigueur

et l'intelligence des Européens, comparées à ce qui résulte de la paresse constitutionnelle des nègres, de l'emploi qu'on en fait comme domestiques et journaliers dans les villes et au détriment de la culture, et enfin de la disparité du nombre d'individus des deux sexes : les femmes étant comme 53 à 46, parmi les nègres esclaves de la Martinique, tandis qu'elles ne forment que le sixième des condamnés susceptibles de déportation. Aussi, loin de coûter, comme en France, 300 à 350 francs par année, chaque détenu, transporté au-delà des tropiques, y obtiendrait de son travail agricole une valeur d'au moins 500 francs qui pourrait facilement être doublée.

Mais, pour obtenir ces résultats, il faut trouver un lieu qui, réunissant les conditions essentielles que nous avons énoncées, puisse servir à l'établissement d'une colonie de déportation. Nous l'indiquerons plus tard, avec les moyens dont l'ensemble peut assurer le succès de cette entreprise importante; il suffit, pour l'objet que nous nous proposons ici, d'avoir établi :

1.° L'impérieuse nécessité de cette espèce de colonies, pour les grandes sociétés modernes qui, comme la France et l'Angleterre, sont dans un état de civilisation exigeant la punition d'une multitude de délits;

2.° Les conditions d'existence et de prospérité de ces colonies;

3.° Leurs avantages moraux et politiques, et les effets heureux qu'elles peuvent avoir pour le commerce, en multipliant ses transactions.

II.°

Colonies d'entrepôt.

Les colonies d'entrepôt sont des marchés où l'on vient approvisionner les pays circonvoisins, et vendre ou échanger leurs produits. Les conditions qui assurent leur existence et leur prospérité sont en petit nombre; mais elles sont rigoureuses et d'une complexité qui rend leur réunion difficile; ce sont :

1.° Le besoin des contrées adjacentes, de se procurer ce que les entrepôts peuvent leur offrir, soit en l'achetant en numéraire, soit en l'acquérant par des échanges.

2.° Une situation géographique, qui donne des relations avec le plus grand nombre possible d'hommes éprouvant ce besoin, et qui permette des transactions commerciales faciles, rapides et multipliées.

3.° Une liberté qui assure et protège ces transactions.

Ces conditions ne laissent point espérer qu'un entrepôt puisse s'agrandir et prospérer, si l'établissement en est formé dans une colonie de déportation ou dans une colonie agricole, soumise au régime exclusif ou à celui de l'esclavage; en voici les motifs.

1.° La situation maritime, qu'exige un entrepôt, et le port profond et facilement accessible dont il doit être pourvu, ne se rencontrent point avec la fertilité du sol qu'il faut aux colonies agricoles, et qu'on ne trouve guères que sur les rivages d'alluvions, où la mer sans profondeur n'offre point de havres aux navigateurs.

2.° Une population considérable et soumise, comme

les déportés et les esclaves, à des règles sévères, ne peut, sans les plus grands inconvéniens, recevoir au milieu d'elle, un établissement dont l'existence est attachée à la plus grande liberté de transactions et à des communications, sans restriction quelconque.

3.° Il est impossible de rassembler dans le même lieu, sans qu'ils exercent, l'un contre l'autre, une action nuisible, le commerce étranger, qui n'est admis, dans les colonies agricoles, qu'avec des restrictions, et le commerce national qui doit jouir d'avantages exclusifs.

Ces motifs montrent l'erreur qui fit établir, en 1784, des entrepôts dans nos colonies des Antilles et de la Guyane; cette loi a exercé de funestes effets sur le commerce de la métropole. — En empêchant le développement des pêcheries françaises qui ont été détruites par la concurrence des étrangers et l'immense supériorité qu'elle leur a donnée. — En entretenant, dans nos colonies occidentales, par la facilité de nourrir les nègres avec de la morue, de pêche étrangère, l'habitude d'un régime, que condamnent également l'hygiène et la politique. — En détournant notre industrie de l'art de saler les viandes, qui est tombé presqu'exclusivement en partage à l'Angleterre. — En multipliant les chances de disette, résultant d'un système d'approvisionnement extérieur et étranger. — En introduisant dans nos établissemens d'outre-mer des agens qui, en temps de paix, y exercent une concurrence nuisible au commerce, et qui, pendant la guerre, y déployent une influence plus dangereuse encore. — Enfin, en ouvrant les ports des colonies à un interlope, qui use triplement des avantages qu'il obtient

d'une loi imprudente, puisqu'il s'en prévaut : 1.° pour détourner les denrées que la métropole s'est réservées; 2.° pour introduire dans la consommation les produits de l'industrie étrangère et les substituer aux nôtres; 3.° pour faire passer les denrées de ses colonies avec celles de nos établissemens, et les introduire dans nos ports en profitant des franchises accordées à ces dernières.

En effet, il est prouvé par des recherches consignées ailleurs, qu'en 1787, l'interlope égalait à la Martinique les 4 cinquièmes de l'importation française, et qu'à la Guadeloupe, sa valeur était plus grande encore. Il y a quelques années, il s'élevait à 7,700,000 fr. dans la première de ces îles et à près de 9 millions dans la seconde. Il s'en fallait dans l'une de moitié, et dans l'autre des trois quarts que les articles achetés au commerce étranger pussent être soldés avec la valeur de ce qu'on lui vendait légalement. La différence, qui monte pour 10 ans à 164 millions, indique quelle quantité de denrées coloniales ont été détournées de leur destination; ce qui a forcé la métropole à en acheter une masse égale de l'étranger et l'a dépossédée d'un commerce d'exportation d'une pareille valeur.

L'isolement des colonies d'entrepôt est donc nécessaire pour prévenir ces graves inconvéniens; cependant ce principe peut être modifié quand le produit que donnerait une colonie agricole soumise au régime exclusif, ne peut balancer celui qu'on doit en obtenir en y créant un entrepôt. C'est cette considération qui a déterminé la Grande-Bretagne à ouvrir les ports de la Dominique et des Bermudes, persuadée que le faible sacrifice de leurs

productions qu'on porte à l'étranger directement, est bien plus que compensé par les débouchés que reçoit l'interlope, au moyen des communications de l'une avec les Antilles françaises et des autres avec les États-Unis. Les personnes qui jugent sur les apparences, prennent ces sortes d'affranchissement pour des concessions libérales faites au commerce du monde afin de briser ses entraves.

Il ne faut pas confondre la création de ces entrepôts, avec celle qui sert à délivrer les métropoles du soin onéreux de soutenir des colonies agricoles, languissantes et improductives. L'affranchissement de ces établissemens est alors bien moins une concession qu'un abandon véritable; on les dispense du régime exclusif, afin qu'ils n'aient pas plus à réclamer de la mère-patrie, qu'ils ne lui rapportent. Cette mesure peut être l'œuvre de la nécessité; mais il ne faut en attendre aucun bien, ni pour la colonie, ni pour la métropole. La Guyanne en est un exemple, et les Antilles en fourniraient bientôt un autre, si, comme l'ont imaginé quelques personnes sans en calculer les effets funestes, la France les dispensait de lui être utiles.

L'influence qu'obtiennent, de leur situation géographique, les entrepôts des grandes puissances commerciales, leur tient lieu de tout, même de territoire et de population; il leur suffit d'un rocher, pourvu qu'au pied soit un port, et dans ses abris des magasins, d'où les marchandises puissent s'écouler vers les contrées circonvoisines.

L'Angleterre a parfaitement saisi le système des avantages que donnent les entrepôts; il y a une adresse admirable dans le choix des siens; leur situation a certaine-

ment été le sujet d'études analogues à celles qu'exige pour remporter une victoire, la connaissance des ressources du terrain; et pour s'emparer d'un aussi grand nombre de positions favorables, il a fallu une persévérance de projets, un concours d'entreprises commerciales, de vues politiques et de succès militaires dont le récit formerait l'un des chapitres les plus intéressans de l'histoire de nos jours. Qu'il nous suffise d'en signaler les effets et de montrer toutes les mers, tous les continens bloqués par les entrepôts de la Grande-Bretagne. Les îles d'Ormus et de Keschmis lui soumettent le golfe Persique; Socotora, la Mer Rouge; Penang, le détroit de Malacca; le cap de Bonne-Espérance lui donne la clef de l'Océan indien; Annabon et Ferdinand Po vont lui assurer le golfe de Guinée; les îles de Melville et de Bathurst, sur la côte nord de l'Australasie, lui ouvriront la Chine et peut-être le Japon; Malte lui a livré le commerce du Levant, Gibraltar est l'Emporium de son interlope en Espagne : Héligoland lui ouvre, en Allemagne, de vastes débouchés; et dans la Manche, les contrebandiers audacieux qui habitent les rochers de Jersey et de Guernesey, guettent sans cesse l'occasion de débarquer ses produits sur nos côtes. Il a fallu, lors du traité de Paris qui a distribué si diversement tant de possessions, qu'il y ait eu de bien grands obstacles pour s'opposer à ce que quelques îles de la Baltique ne soient échues à la Grande-Bretagne; certainement les Iles Ioniennes ne peuvent en être une compensation.

En 1821, le commerce de l'Angleterre avec quelques-uns de ces entrepôts était ainsi qu'il suit :

	Exportations.	Importations.
Gibraltar	15,309 liv. st.	1,765,000
Malte	21,265	528,000
Iles Ioniennes	92,828	14,000
Cap-de-Bonne Espérance	78,500	256,000
Iles angl. de Jersey, Guernesey	137,500	306,000
Total	345,402	2,869,000

Ainsi, dans ce petit nombre d'entrepôts, les seuls que nous connaissions, l'Angleterre trouve un débouché ostensible pour près de 72 millions de francs de ses produits; elle n'y achète que pour 8 millions et demi d'objets qui, pour la plupart, sont encore des matières premières nécessaires à ses fabriques; elle y gagne une balance de 63 millions de francs, et plus des 9 dixièmes de ce qu'elle y vend, lui sont payés en crédits ou en numéraire. On peut juger par ce résultat, des immenses avantages que la Grande-Bretagne obtient de ses entrepôts; pour en être convaincu, il faut seulement remarquer que, depuis plusieurs années, les États-Unis multiplient leurs efforts pour se procurer un établissement de ce genre dans la Méditerranée, et qu'ils ne sont point rebutés par d'infructueuses tentatives. On peut se confier à la sagacité de leurs hommes d'état pour suivre, avec habileté, l'exemple de l'Angleterre, et pour discerner ce qui convient aux intérêts du commerce.

La nécessité d'étendre nos exportations exige un ensemble de mesures analogues et la création d'entrepôts, sur divers points du littoral des deux hémisphères. Les moyens d'exécuter ces entreprises sont au pouvoir de la France, et nous les indiquerons d'après les données que

nous venons de déduire, lorsque, dans ces recherches, nous examinerons les mesures qui peuvent contribuer à l'agrandissement de notre commerce et à sa prospérité.

III.°

COLONIES AGRICOLES.

Les colonies agricoles sont de grands établissemens formés, dans des contrées lointaines, pour soutenir et accroître la prospérité de leur métropole.

Elles atteignent cet objet :

1.° En ouvrant par leur consommation un débouché considérable et certain aux produits agricoles et industriels de leur mère-patrie ;

2.° En fournissant, par leur culture, à ce que demandent sa consommation et son commerce d'exportation ;

3.° En donnant à la population exubérante, des moyens de travail et d'industrie dans des contrées éloignées, où elle est utile à la métropole par l'extension qu'elle donne à son commerce, au lieu de lui être à charge par son oisiveté, ou dangereuse par sa turbulence.

Les conditions nécessaires pour arriver à ce triple but, sont :

Une situation avantageuse ; — Un territoire étendu ; — Un air salubre ; — Un sol fertile ; — Une population considérable ; — Une culture productive ; — Une industrie perfectionnée ; — Un commerce lucratif ; — Une administration simple et peu dispendieuse ; — Un système de défense efficace et économique.

1.° *Situation.*

Les avantages de la situation dépendent de la proximité, du gissement et du voisinage.

La proximité d'une colonie rend ses communications avec sa métropole plus rapides et plus faciles; elle permet une prompte connaissance de ses besoins, le pouvoir de les satisfaire sans délai, une surveillance plus grande de son administration, un moindre fret des produits coloniaux, ce qui, en diminuant leur prix, assure leur vente et accroît leur consommation. Les Canaries et les Iles du cap Vert, seraient au premier rang des colonies européennes, si leurs possesseurs avaient su tirer parti de leur heureuse situation. C'est la proximité des Antilles qui leur donne le pouvoir de lutter contre la prépondérance naturelle du Bengale, et c'est, au contraire, l'éloignement des Philippines qui les prive de l'importance qu'elles devraient avoir, par l'effet des avantages qu'elles réunissent. La même cause a empêché, depuis un demi-siècle, qu'on n'ait colonisé aucune des îles nombreuses du grand Océan.

Le gissement n'est pas un élément moins essentiel de la prospérité coloniale; car il détermine la nature des productions qu'on peut obtenir du sol. Si les établissemens ne sont situés dans les régions tropicales, la terre ne donne à leurs habitans, que ce que la métropole tire de son propre territoire, et tout commerce d'échange étant impossible entr'eux, les liens qui les unissent tendent bientôt à se rompre, comme il est advenu de la Nouvelle Angleterre. Pourtant cette chance n'a lieu que lorsqu'une population considérable acquiert des moyens d'indépen-

dance ; beaucoup plus souvent les établissemens languissent faute de commerce, et comme l'Acadie et le Canada, demeurent dans l'impuissance de faire aucun progrès.

Le voisinage est favorable quand il permet à plusieurs colonies de la même puissance de s'entr'aider et de se secourir mutuellement, et quand les mêmes relations commerciales enchaînent un ensemble d'établissemens différens. Telles sont les Antilles, dont le vaste Archipel présente aux navires des échelles commodes et multipliées, qui accroissent les chances commerciales; mais le voisinage est désavantageux quand l'étranger ou l'ennemi peut profiter de la proximité de ses colonies pour assurer le succès de l'interlope pendant la paix, et celui des blocus et des hostilités pendant la guerre. L'Angleterre s'est emparée de ces avantages dans toutes les mers. La Trinidad les lui donne sur Colombie, Sainte-Lucie et la Dominique sur les Antilles françaises, les Bermudes et les Lucayes sur les États-Unis. Le gissement est, s'il se peut, encore plus funeste quand l'isolement d'un établissement au milieu de ceux d'une puissance rivale ne laisse aucune ressource à sa défense et menace sans cesse son commerce et son existence.

2.° *Territoire.*

Une colonie d'entrepôt peut attirer sur un rocher stérile de grandes richesses, mais il faut à une colonie agricole un territoire assez étendu pour permettre à ses cultures de s'accroître progressivement et à ses troupeaux de se multiplier, afin de fournir en partie à sa subsistance pendant la paix, et d'y pourvoir entièrement pen-

dant la guerre. Cependant, il s'en faut de beaucoup que la nécessité d'une vaste surface soit telle qu'on l'imagine communément. C'est le souvenir de St.-Domingue qui fait croire qu'il ne peut y avoir de prospérité coloniale qu'avec un territoire comme le sien de 1800 lieues carrées; mais cette idée est sans fondement, et des calculs dont nous allons tout à l'heure déduire les bases, établissent que tout ce que la France consomme annuellement de denrées coloniales, moins le coton, n'exige qu'une surface de 20 lieues carrées, qui, lorsqu'on y comprend les cultures alimentaires de la population rurale et les pâturages destinés aux bestiaux, n'excède pas une étendue de 35 lieues.

3.° *Salubrité.*

C'est parce qu'on a toujours négligé de s'occuper de cet élément de succès, qu'une foule de projets ont avorté ou n'ont produit que des désastres. Java serait plus importante que la Jamaïque ; elle surpasserait l'ancienne splendeur de Saint-Domingue, si Batavia n'avait été fondé dans une situation pernicieuse. La Guyane le disputerait aux États-Unis, si ses marais n'avaient englouti successivement, depuis un siècle, toutes les grandes migrations d'Européens, qu'on a fait surgir sur ses bords dangereux. Les fièvres qui s'en exhalent et les maladies dysentériques, qui naissent de l'action violente du climat des tropiques, sont les plus grands obstacles qui arrêtent les progrès de la population dans les colonies de la zône torride. On ne peut prévenir les unes qu'en écartant les hommes des lieux où leur germe se développe. Quant

aux autres, il est possible d'y remédier par un régime alimentaire moins mauvais que celui auquel sont soumis les nègres, les militaires et les colons. La fièvre jaune et le choléra-morbus sont deux ennemis plus redoutables encore, s' ilse peut; mais, pour en garantir les colonies des deux Indes, il suffit de précautions sanitaires très-simples et peu rigoureuses, si elles sont suivies avec vigilance et exactitude.

4.° *Fertilité.*

Dans toutes les contrées de la zône torride, elle varie selon la disposition du sol à retenir l'humidité chaude de l'atmosphère; cette disposition résulte, soit de la nature propre du terrain, soit de ses formes géologiques. Il n'en est point entre les tropiques comme dans nos contrées, où la puissance assimilatrice des élémens qui constituent le sol, forme la principale cause de sa fertilité; dans les régions équatoriales, les propriétés de l'atmosphère y suppléent, et souvent, indépendamment de l'espèce du terrain, la chaleur et l'humidité donnent naissance à une fécondité prodigieuse. Si l'on recherche, au surplus, quelle est l'assimilation de chaque sorte de sol, dans les grands archipels volcaniques où gissent, dans les deux Indes, les premières colonies européennes, on reconnaît qu'elle est nulle dans les terrains tuffacés où prédomine la silice; elle est atténuée dans les terrains calcaires par les circonstances qui les privent d'humidité : le défaut de forêts et d'élévation des reliefs; elle varie, dans les terrains argileux, selon le degré de décomposition des laves dont ils sont formés; elle acquiert son terme le plus

élevé dans les terrains d'alluvions; mais l'abondance qu'elle produit est achetée par la puissance nuisible des plantes sauvages, la multitude des insectes, les inondations et les maladies qui attaquent les cultivateurs.

5.° *Population.*

Dans les pays de l'Europe, où la terre manque aux hommes, on conçoit à peine que les hommes puissent manquer à la terre; il faut parcourir les déserts immenses du Nouveau Monde pour se faire une juste idée de l'inutilité des dons de la nature les plus précieux, quand ils ne sont ni appropriés aux besoins de l'homme, ni perfectionnés par son industrie. Les vastes contrées de cet hémisphère sont en grande partie stériles, parce qu'elles ne sont point peuplées, et l'on ne peut prévoir quand et comment elles pourront l'être; car, il n'est point de tâche plus difficile que celle de créer une population nombreuse, sur les terres nouvelles des régions équatoriales, ou seulement de plier à des habitudes de travail leur population indigène, dont l'activité est enchaînée par les liens puissans qu'affermissent le climat et les mœurs.

Dans la longue série de nécessités, qui résultent de cette double entreprise, il faut considérer principalement la composition et l'étendue de la population.

En Asie et en Afrique, on emploie aux travaux agricoles et industriels avec un avantage plus ou moins grand, les habitans originaires des pays où gissent les colonies européennes. Dans l'Amérique équatoriale, aux Antilles, et généralement dans toutes îles les, qu'on trouva inhabitées lorsqu'on y forma des établissemens, la culture est

l'ouvrage de nègres esclaves importés d'Afrique. Ce furent des transmigrations d'Europe, qui peuplèrent les provinces anglaises de l'Amérique septentrionale, et ce sont 40,000 criminels, déportés de la Grande-Bretagne, qui obtiennent du sol de la Nouvelle-Hollande, ses premières moissons.

L'abolition de la traite des nègres a tari la source d'où sort la population des colonies tropicales; elle en arrête l'accroissement et laisse même douter que sa masse actuelle se maintienne sans éprouver une atténuation progressive et rapide. Il n'existe plus d'autre moyen pour augmenter le nombre d'habitans des établissemens coloniaux, ou pour fonder des colonies nouvelles, que de recourir aux transmigrations volontaires de la population exubérante des métropoles, ou de mettre à profit la population trop nombreuse des bagnes et des prisons.

Nous avons indiqué quelle masse d'hommes la déportation peut fournir; voyons ce qu'il faudrait de transmigrations volontaires, pour élever la population de nos colonies, de manière à ce qu'elle puisse donner à la France tout ce qu'exige sa consommation en denrées tropicales, et de plus une quantité égale pour son commerce extérieur. On trouvera que cette nécessité peut être satisfaite, avec bien moins d'efforts qu'on ne l'imagine ordinairement.

Pour produire la quantité de sucre, de café et d'indigo que demande la consommation actuelle de la France, il faut seulement 30,000 carrés de terres; cette mesure agraire, en usage aux colonies, a une étendue de 3,402 toises carrées; elle rapporte maintenant, par un terme

moyen prodigieusement au-dessous de ce que donnerait une culture perfectionnée, 6,000 livres pesant de sucre brut, 2,000 de café, 750 d'indigo, ou 5 à 600 de coton.

La culture de la canne à sucre, qui exige les deux tiers de ce domaine agricole, a besoin pour l'ensemble de ses travaux de trois hommes pour deux carrés; il n'en faut qu'un seul pour chaque carré planté en caféyer ou en indigotier, et il suffit d'un cultivateur pour trois carrés de cotonniers. Le nombre d'individus, nécessaire pour obtenir du sol des colonies la quantité de denrées consommées annuellement par la France, se borne donc à 30,000 pour la culture de la canne à sucre, 8,000 pour celle du caféyer, 2,000 pour celle de l'indigotier, total 40,000. Si l'on voulait faire produire aux colonies agricoles la totalité du coton qu'employent annuellement nos fabriques, il faudrait, pour fournir les 26 millions de livres pesant, qu'elles consomment, 52,000 carrés de terres et 17,000 cultivateurs; ce qui porterait à 57,000 personnes la population active, nécessaire à la production des denrées coloniales, dont la France a besoin pour ses manufactures et pour sa consommation individuelle. Mais il serait préférable de départir la culture du cotonnier aux colonies de déportation, et d'étendre, dans les colonies agricoles, celles de la canne à sucre, du caféyer et de l'indigo, de manière à donner un produit annuel double de ce qu'exige la consommation. Dans cette hypothèse, et pour livrer au commerce extérieur de la métropole une quantité de ces denrées, égale à celle qu'absorbent nos besoins, il ne faudrait que 60,000 cultivateurs. En fournissant de plus, le coton qu'employent nos fabriques, il

suffirait de 77,000 individus. Si l'on suppose que cette population rurale est formée d'esclaves africains, elle est composée d'hommes et de femmes en proportions à-peu-près égales et travaillant également à la glèbe ; elle comporte un nombre d'enfans montant au cinquième, et de sexagénaires équivalant au treizième. Ainsi, dans le premier cas, la masse totale des individus des classes laborieuses et de celles qui en proviennent, n'excède pas 80,000, et dans le second, 102,000. Si ce sont des déportés ou des transmigrans d'Europe, il faut soustraire les femmes de la population agricole et les remplacer par des individus de l'autre sexe ; mais aussi ne faut-il point y ajouter de sexagénaires ni d'enfans, si ce n'est plusieurs années après la fondation de l'établissement.

On voit évidemment que pour obtenir les élémens d'un grand commerce colonial, par la production d'une quantité de denrées double de la consommation, il ne faut ni les 800,000 habitans que possédaient les Colonies françaises, avant la révolution, ni les 70 millions d'indigènes qui peuplent l'Inde Britannique; il ne faut, dans l'état actuel de l'industrie agricole de nos établissemens, que 80 à 100,000 cultivateurs, dont le travail pourrait être fait, avec un quart de moins, en remplaçant les hommes par les secours des machines, des animaux, et des arts perfectionnés.

Mais la population des colonies n'est pas seulement utile à la métropole, par la production d'une grande masse de denrées formant un riche commerce; elle l'est plus encore par le débouché certain que doit donner sa consommation, aux objets provenant de notre sol et de

notre industrie. Or, ce second but serait-il atteint, si cette population était limitée? Pour se convaincre que l'affirmative n'est point douteuse, il suffit de considérer que la composition actuelle de la population des colonies tropicales exclut, par la différence des castes, les quatre-cinquièmes des habitans du nombre des consommateurs d'objets fournis par la métropole. C'est tout au plus par 38,000 blancs et 23,000 affranchis, en tout 61,000 individus, que sont consommés les 84 millions d'objets importés dans nos colonies; les 250,000 esclaves n'y prennent part que pour la morue, la viande salée et quelques tissus. Ainsi, dans la réalité, c'est une population moins nombreuse que celle nécessaire à la culture, qui ouvre aujourd'hui un débouché aux produits de l'Europe; et si 80 à 100,000 cultivateurs, qui suffisent pour tirer du sol des colonies, une quantité de denrées double de ce qu'il faut à notre consommation, retireraient de leur travail moitié plus qu'ils ne font à présent, et même beaucoup au-delà, leur dépense s'accroîtrait proportionnellement, et nos exportations s'augmenteraient d'autant.

6.° *Culture.*

C'est par la nature de leurs cultures, que les colonies sont essentiellement utiles à leur métropole, pour laquelle des productions semblables aux siennes seraient sans valeur, ou même deviendraient préjudiciables; mais c'est par l'étendue, qu'une population suffisante donne à ces mêmes cultures, que leur objet se trouve atteint, et que la quantité de leurs produits répond aux besoins de la consommation et du commerce extérieur. C'est seulement

en remplissant tout ce qu'exige cette double condition, que la culture des établissemens agricoles parvient à une haute prospérité. Telle est celle des colonies anglaises des deux Indes, qui fournissent à la Grande-Bretagne une consommation de 148 millions de denrées tropicales, et de plus une réexportation de 194.

Pour arriver à une situation analogue, voici les termes auxquels il faudrait porter l'extension de nos cultures coloniales. La consommation du royaume exige maintenant, attendu l'accroissement qu'elle a éprouvé dans ces dernières années :

— 120 millions de livres pesant de sucre brut, réduites à 90, qui sont importés chaque année, et dont environ 30 millions sont terrés ;

— 16 millions de livres de café;

— 1,500,000 livres d'indigo;

— 26 millions de livres de coton en laine.

Pour produire cette masse de denrées, il faut :

— 20,000 carrés de cannes à sucre, donnant chacun annuellement 6,000 livres pesant de sucre brut, et équivalant ensemble à 13 lieues carrées, de 2,282 toises.

— 8000 carrés de caféyers, donnant chacun annuellement 2000 livres pesant de graine, et équivalant à 5 lieues $\frac{1}{4}$.

— 2000 carrés d'indigotiers, donnant chacun annuellement 750 livres de matière colorante, et équivalant ensemble à une lieue et un tiers carrée.

— 52,000 carrés de cotonniers, rapportant chacun 5 à 600 livres de laine, et équivalant ensemble à 34 lieues carrées.

Ce qui fait en tout 82,000 carrés, ou 53 lieues $\frac{2}{3}$ carrées.

Pour fournir au commerce d'exportation de la France, une quantité double de ces produits, excepté le coton, il faudrait seulement de plus 30,000 carrés de terre, ou environ 20 lieues carrées; ce qui porterait la surface totale des cultures coloniales, à 112,000 carrés, ou moins de 74 lieues en rapport. Si les colonies de déportation fournissaient le coton, cette étendue se bornerait à 40 lieues carrées.

Dans l'état actuel des choses, les plantations alimentaires sont dans le rapport d'un à 4 avec les cultures coloniales et les savanes ou pâturages, comme 2 à 3; il faudrait donc pour ces deux objets importans, dans la dernière hypothèse, une surface de 36 lieues, et dans la première, une de 68. Conséquemment si le coton en est excepté, toutes les denrées tropicales nécessaires à la consommation de la France, plus une quantité égale pour l'exportation, et une étendue suffisante de plantations alimentaires et de savanes, n'exigent qu'une surface de 76 lieues carrées; et il en faut tout au plus 142, si l'on comprend le coton qu'emploient nos fabriques parmi cette masse immense de produits coloniaux. Nous examinerons dans la troisième partie, jusqu'à quel point les colonies de la France peuvent remplir les conditions dont nous venons d'exposer les termes numériques.

7.° *Industrie.*

L'une des premières nécessités des établissemens coloniaux de la France, est le perfectionnement de leur industrie manufacturière. Des expériences dont les détails sont trop étendus pour trouver place ici, ne laissent

point douter, par exemple, que sans ajouter à l'étendue des cultures de la canne à sucre, on ne puisse obtenir des produits plus considérables d'un quart, ou même davantage, par la seule application des découvertes récentes dont se sont enrichis les arts chimiques. Mais de grands obstacles s'opposent à ce succès. Ce sont principalement : — La difficulté de faire réussir quelque perfectionnement que ce soit, dont les opérations ont pour agens, des nègres esclaves qui manquent de soin, d'activité, d'intelligence, et presque toujours de bonne volonté. — L'esprit de dénigrement qui comprime toute espèce de désir d'échapper au joug imposé par la routine. — Le défaut d'exemples, de direction, d'encouragement, de lumières dont on puisse profiter pour mieux faire. — Le prix élevé de la main-d'œuvre et la lenteur du travail des ouvriers libres qu'on emploie, et qui sont presqu'exclusivement des affranchis. — L'état précaire des colonies, dont on ne s'est point assez occupé depuis la paix, pour relever les espérances de leurs habitans, appaiser leurs craintes et encourager les travaux de perfectionnement que leurs fabriques exigent pour lutter de succès contre les avantages naturels des produits de l'Inde Britannique.

Cependant les causes de ces malheurs peuvent être taries, et la possibilité de faire le bien n'est pas au-delà du pouvoir que possède le Gouvernement.

8.° *Commerce.*

Le commerce des colonies a pour élément :

1.° Les importations nationales, qui se composent des marchandises et comestibles provenant de l'industrie et

du sol de la France ; elles fournissent à la consommation intérieure des colonies et à l'approvisionnement de leur entrepôt, et forment le commerce réservé exclusivement aux navires appartenant à la métropole;

2.° Les importations étrangères qui se composent des objets de consommation dont l'arrêt de 1784 permet l'introduction aux navires étrangers, en concurrence avec ceux de la métropole. Les derniers en sont exclus par le fait de la supériorité des avantages que donnent aux autres, la possession, la proximité, les combinaisons de l'interlope, etc.;

3.° Les exportations nationales, qui sont formées des denrées provenant de la culture et des fabriques coloniales; elles s'effectuent exclusivement par les navires français;

4.° Les exportations étrangères qui ont lieu en vertu de l'arrêt de 1784, par les navires sous pavillon étranger; elles se composent des produits coloniaux secondaires, tels que les sirops et les tafias, et d'une faible quantité d'objets d'origine française, dont les contrées voisines ont besoin pour leur approvisionnement.

L'importation se règle sur la vente, qui est limitée elle-même par les facultés des colons; celles-ci dépendent rigoureusement des succès de l'agriculture et de l'industrie agricole; plus les cultures sont productives, plus riche est la population des colonies, car plus grande est l'exportation des produits coloniaux qui forment son revenu annuel; or, les débouchés que trouvent les objets importés et qui consistent en comestibles et objets manufacturés, sont proportionnés à l'exportation, puisque chaque colon

dépense en raison de son revenu, ce qui est plus rigoureusement vrai dans les possessions transatlantiques qu'en Europe. Ainsi la connaissance de la valeur des denrées exportées, donne celle des objets importés dans les colonies. Si donc on veut savoir la masse totale qu'aurait le commerce de nos établissemens agricoles, au moyen de l'extension de leur culture, jusqu'aux termes déduits précédemment, il faut seulement déterminer quelle serait, dans cette supposition, la valeur des productions coloniales importées en France. En voici l'aperçu :

	Fr.
92,000,000 de liv. pesant de sucre brut et terré, à 66 cent. le kilogramme.	31,000,000
16,000,000 de liv. pesant de café, à raison d'un fr. 25 c. le ½ kilo.	20,000,000
1,500,000 de livres d'indigo, à raison de 10 fr. le ½ kilo.	15,000,000
26,000,000 de liv. de coton en laine, à raison de 2 fr. le ½ kilo.	52,000,000
1,300,000 de livres de cacao, à raison d'un fr. 50 c. le ½ kilo.	2,000,000
Total de l'importation des colonies en France	120,000000

En doublant la quantité de ces denrées, excepté le coton, afin de créer et alimenter une exportation coloniale, telle que la réexportation de la Grande-Bretagne et des États-Unis, on augmenterait cette valeur de 68 millions; et la somme des importations de nos établissemens agricoles serait de 188 millions, pour les seuls articles principaux qu'on vient d'énumérer, et sans y comprendre les

cultures nouvelles qui peuvent la faire monter presqu'immédiatement à 200 millions de francs. Un tel commerce donnerait à la France, dans ses colonies, des marchés pour une vente des produits de son agriculture, de ses fabriques et de ses arts, d'une valeur qui ne serait inférieure que de quelques millions; il en résulterait un commerce colonial d'importation et d'exportation de 350 à 400 millions; et c'est le but qu'il est possible d'atteindre, par un ensemble de mesures qui, toutes, ont la sanction de l'expérience et la garantie du succès. Si l'on joint à ce produit de la culture perfectionnée de nos anciens établissemens agricoles, celui des colonies d'entrepôt et de déportation, il est indubitable que la France peut trouver, dans la possession de ses colonies, un commerce annuel de plus d'un demi-milliard. On peut décider, d'après cette seule donnée, s'il faut négliger, comme on n'a guère cessé de le faire depuis leur établissement, nos possessions transatlantiques, ou même si l'on doit les abandonner entièrement, ce qui, dans l'opinion de quelques publicistes, serait très-avantageux aux intérêts de la France.

9.° *Administration et défense.*

L'existence de tous les élémens d'une grande prospérité coloniale, peut ne produire aucun résultat favorable pour la métropole, qui devrait en recevoir un accroissement de richesses et de puissance. Il suffit, pour la frustrer des fruits abondans et précieux qu'elle en attendait, d'une administration faible ou vicieuse, qui croit tout faire en opposant au mal d'inutiles projets, ou qui, méconnaissant que les colonies sont créées dans l'intérêt de la mé-

16..

tropole, oublie que tout doit tendre à resserrer les liens qui les unissent. L'histoire des établissemens d'outre-mer de toutes les nations européennes, nous montre tour-à-tour, et parfois simultanément, l'autorité qui les gouverne débile ou tyrannique, et la prémunir contre cette double tendance est l'une des premières conditions de la prospérité coloniale.

Il serait superflu ou funeste de perfectionner, à force de soins, des établissemens qui n'offriraient qu'une possession éventuelle; et leur conservation, assurée par tout ce que la sagesse humaine peut réunir de chances, doit être la plus puissante nécessité à laquelle leur organisation sociale doit pourvoir.

Leur défense est confiée à la coopération des armées navales, à la résistance des places fortes, et à une garnison de troupes régulières, assistées par les milices du pays. Le concours de ces moyens est sans doute utile; mais leur efficacité ne devient certaine que par une population assez nombreuse pour obliger l'assaillant à un grand développement de forces, toujours difficile et dispendieux au-delà des mers. Il n'en peut être ainsi quand les cinq sixièmes de la population sont des esclaves qu'on n'ose point armer; et l'accroissement du nombre des blancs que demandent également la sûreté intérieure des colonies, l'extension de leurs cultures, et le perfectionnement de leur industrie agricole et manufacturière, est aussi le moyen de défense et de conservation le plus efficace qu'elles puissent opposer aux attaques de l'ennemi.

La détermination des conditions de prospérité des colonies agricoles était indispensable, pour montrer avec

clarté dans la suite de ces recherches, quels avantages la France possède et quels autres lui manquent pour faire concourir efficacement ses établissemens transatlantiques, à l'agrandissement de son commerce, à l'accroissement de sa consommation, et aux succès de son industrie manufacturière. Les bases que nous venons de poser, nous permettront d'arriver facilement à ce triple objet, et de faire sortir une lumière utile de ce sujet non moins obscur qu'important.

CHAPITRE VI.

Effets de l'agrandissement et de la prospérité du Commerce colonial.

Les colonies sont la plus grande merveille des siècles modernes; l'antiquité qui, dans la beauté des ouvrages du génie, la profondeur et la sagesse des conceptions morales, la hardiesse et la grandeur des entreprises militaires et politiques, a parfois surpassé les prodiges dont notre âge s'enorgueillit, n'a point exécuté d'œuvres aussi colossales que celle de ces créations.

Porter le flambeau de la civilisation à travers des mers, qui, depuis le commencement des choses étaient demeurées inconnues; fonder une immense population, à deux mille lieues de sa terre natale; transformer en cultures florissantes des déserts sauvages; unir ces bords éloignés aux nôtres, par des flottes qui bravent impuné-

ment les élémens déchaînés; trouver, dans les produits de quelques plantes ignorées de Tyr, de Carthage, de la Grèce et de Rome, un commerce plus riche que celui de ces maîtres du monde; changer des habitudes vieilles comme les sociétés humaines en substituant aux productions indigènes des produits exotiques, dont le besoin fait créer, dans un autre hémisphère ou sous une autre zône, des populations nouvelles; transporter aux bords de la Tamise et de la Seine, les récoltes du caféyer d'Arabie et de la canne Otahitienne, obtenus du sol de l'Amérique par des cultivateurs africains; charger chaque année 300 navires du suc cristallisé d'un roseau, trouvé dans une île du grand Océan, dont la découverte date seulement d'un demi-siècle; enfin, réduire en colonies européennes les empires de l'Asie, et ériger les colonies américaines en puissances maritimes et commerciales, voilà ce qu'ont opéré les peuples contemporains par leurs établissemens des deux Indes.

Pour tracer, en quelques lignes, les résultats de ces grands événemens, il nous faut recourir à des expressions numériques; avec leur moyen, nous esquisserons rapidement les progrès du commerce colonial de l'Angleterre et de la France, et nous fixerons les idées sur la situation actuelle de ces deux puissances à cet égard, et sur les avantages que leur procurent leurs possessions d'outre-mer.

1.° *Progrès du Commerce colonial de la Grande-Bretagne.*

On dirait qu'il est dans la destinée de ce pays de

dominer successivement les plus vastes régions du globe; il a régné pendant un demi-siècle sur l'Amérique septentrionale, qui forme aujourd'hui la troisième puissance du monde maritime et commercial. Il gouverne despotiquement l'Indostan, depuis les monts Himalaya jusqu'aux rives de l'Océan indien; et s'il ne parvient pas à exercer un pareil pouvoir sur les nouveaux états qui formaient autrefois l'Amérique espagnole, il n'en obtiendra pas moins d'eux les plus grands avantages, puisque la prépondérance de son industrie et de son commerce s'accroîtra de leurs immenses ressources. Voici la progression qu'a suivie dans son élévation, le commerce colonial de l'Angleterre.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'Angleterre recevait de ses colonies des deux Indes, pour 25 millions de francs de denrées tropicales et de marchandises orientales. Ses vastes établissemens de l'Amérique septentrionale n'ajoutaient à cette masse de produits exotiques, que pour 7 millions d'approvisionnemens. Rien ne présageait dans cette humble fortune, la prospérité qui devait, en l'espace de 100 ans, en décupler au moins l'étendue. Vers 1750, les progrès de tous ces établissemens ne donnaient pour résultat qu'une importation de leurs produits d'environ 75 millions et une exportation de marchandises anglaises moindre de 12 millions. En 1770, la séparation et l'émancipation des provinces américaines, qui se constituèrent en États-Unis, portèrent un coup fatal à la richesse coloniale de la Grande-Bretagne, qui perdit tout-à-coup un commerce de 50 millions, tant pour la valeur des objets importés que pour ceux exportés. Personne

alors ne prévit qu'un demi-siècle après cette calamité, malgré cette séparation, la guerre acharnée qu'elle fit naître, et la haine que la paix n'avait pu calmer, il s'établirait entre la métropole et ses anciennes colonies révoltées, un commerce plus riche et plus avantageux que celui qui se faisait entr'elles avant ces événemens. En 1822, l'Angleterre a reçu des États-Unis, pour 122 millions et demi d'objets naturels et manufacturés; elle leur en a vendu pour 182,700,000 francs; son commerce avec eux est donc de plus de 300 millions ou sextuple de la valeur qu'il avait lorsque ces contrées étaient sous sa dépendance. On ne peut mettre plus d'habileté à détourner les effets d'un grand désastre et à tirer une nouvelle prospérité des nouvelles combinaisons qui en résultent. Si l'Angleterre avait gardé la possession de ses provinces de l'Amérique septentrionale, elle n'en obtiendrait pas aujourd'hui ce commerce immense, et bien moins encore, s'il est possible, une balance favorable de plus de 60 millions de francs.

En perdant la nouvelle Angleterre, la Grande-Bretagne trouva non-seulement ce double avantage; mais encore, par la nécessité de chercher un dédommagement dans l'Inde, elle redoubla l'audace de ses entreprises dans cette partie du monde, et se vit bientôt couronnée par les plus étonnans succès. La destruction de la puissance des Français et de l'empire de Mysore ne lui laissa plus que des ennemis faibles et divisés, qui, loin d'arrêter ses conquêtes, contribuèrent à les augmenter. Le commerce d'importation du Bengale et de la presqu'île indienne, qui n'était, en 1780, que de 38 millions, s'éleva à 110 dès 1794;

il est monté souvent à 150 dans la période qui s'étend jusqu'à nous : et en y comprenant celui de la Chine, il est depuis plusieurs années, de 188 millions. Les exportations sont, il est vrai, fort inférieures et varient de 75 à 100 millions, laissant à leur détriment une balance considérable; mais ce sont les étrangers qui la payent en achetant les produits que l'Angleterre apporte de ses colonies orientales; et les transactions de ces contrées sont devenues de plus en plus avantageuses à leur métropole, depuis que celle-ci en obtient des sucres qu'elle raffine, des soies brutes qu'elle emploie dans ses fabriques et des cotons en laine qui alimentent ses manufactures. Toutefois, ce sont encore les colonies d'Amérique qui sont les principaux établissemens de la Grande-Bretagne au-delà des mers. Leur valeur a doublé, depuis la fin du dernier siècle; leurs produits importés valent 200 millions, et leur consommation en objets anglais de 150 à 175.

L'usage fait comprendre le commerce du Canada avec celui des Indes occidentales, et fait confondre le commerce de la Chine et des Indes orientales; il est facile de les en séparer au moyen des données qu'on trouve dans ce chapitre.

En embrassant la longue série des importations de ces immenses pays, pendant le dix-huitième siècle et le commencement de celui-ci, on trouve que leur accroissement a été progressif, et qu'elles sont aujourd'hui près de 15 fois aussi grandes qu'en 1700. L'augmentation des exportations a été moins régulière, et leur valeur s'est tenue presque toujours au-dessous de celle des objets exportés, ce qui, cependant, n'a point empêché le commerce an-

glais de prospérer, parce qu'il regagne, par les bénéfices de la réexportation, les valeurs excédentes qui sont absorbées par la consommation intérieure de la Grande-Bretagne.

Tableau des Importations des Colonies anglaises des deux Indes, dans la Grande-Bretagne.

	Indes orient. et Chine.	Indes occidentales.	Total.	
1700. . .	440,000. . .	580,000 . . .	1,258,000 l. st.	
1710. . .	595,000. . .	750,000 . . .	1,855,000	
1720. . .	880,000. . .	1,060,000 . . .	2,390,000	
1730. . .	965,000. . .	1,260,000 . . .	2,815,000	
1740. . .	970,000. . .	1,290,000 . . .	2,960,000	
1750. . .	930,000. . .	1,460,000 . . .	3,150,000	
1760. . .	1,005,000. . .	2,105,000 . . .	4,045,000	
1770. . .	1,515,000. . .	2,995,000 . . .	5,410,000	
1780. . .	1,550,000. . .	2,210,000 . . .	4,300,000	(1)
1792. . .	2,701,000. . .	4,182,000 . . .	6,883,000	
1793. . .	3,499,000. . .	4,392,000 . . .	7,891,000	
1794. . .	4,458,000. . .	4,782,000 . . .	9,240,000	
1795. . .	5,760,000. . .	4,099,000 . . .	9,859,000	
1796. . .	3,372,000. . .	3,940,000 . . .	7,312,000	
1797. . .	3,942,000. . .	4,270,000 . . .	8,212,000	
1798. . .	7,626,000. . .	5,411,000 . . .	13,037,000	
1799. . .	4,284,000. . .	6,149,000 . . .	10,433,000	
1800. . .	4,924,000. . .	7,352,000 . . .	12,276,000	
1801. . .	5,424,000. . .	8,418,000 . . .	13,842,000	
1802. . .	5,794,000. . .	8,471,000 . . .	14,265,000	

(1) Jusqu'à cette époque l'importation de la Nouvelle-Angleterre est comprise dans le total général.

1803.	. . 6,348,000.	. . 6,040,000 .	. . 12,388,000
1804.	. . 5,314,000.	. . 7,595,000 .	. . 12,909,000
1805.	. . 6,072,000.	. . 6,636,000 .	. . 12,708,000
1806.	. . 3,746,000.	. . 8,739,000 .	. . 12,485,000
1807.	. . 3,401,000.	. . 7,919,000 .	. . 11,320,000
1808.	. . 5,848,000.	. . 8,716,000 .	. . 14,564,000
1809.	. . 3,363,000.	. . 7,607,000 .	. . 10,970.000
1810.	. . 4,708,000.	. . 8,166,000 .	. . 12,874,000
1811.	. . 4,106,000.	. . 8,346,000 .	. . 12,452,000
1812.	. . 5,602,000.	. . 7,189,000 .	. . 12,791,000
1814.	. . 5,026,000.	. . 8,200,000 .	. . 13,226,000
1815.	. . 6,360,000.	. . 8,371,000 .	. . 13,731,000
1816.	. . 6,221,000.	. . 7,428,000 .	. . 13,949,000
1817.	. . 5,201,000.	. . 9,538,000 .	. . 14,739,000
1818.	. . 7,337,000.	. . 8,347,000 .	. . 15,684,000
1819.	. . 7,537,000.	. . 7,887,000 .	. . 15,424,000
1820.	. . 7,662,000.	. . 8,011,000 .	. . 15,673,000

Importations des 3 dernières années . . . . 46,781,000 st.
Année moyenne. 15,260,000
ou 381,500,000 francs.

Tableau des Exportations de la Grande-Bretagne à ses principales Colonies, dans les deux Indes.

	Indes orientales.	Indes occidentales.	Total. St.
1700.	. . . . 140,000. . . .	305,000. . . .	685,000
1710.	. . . . 95,000. . . .	335,000. . . .	710,000
1720.	. . . . 120,000. . . .	435,000. . . .	985,000
1730.	. . . . 145,000. . . .	450,000. . . .	1,135,000
1740.	. . . . 360,000. . . .	515,000. . . .	1,635,000

1750...	700,000....	770,000...	2,580,000
1760...	850,000....	865,000...	3,325,000
1770...	1,330,000....	1,190,000...	4,190,000
1780...	840,000....	1,220,000...	3,110,000 (1)
1787...	1,412,000....	1,915,000...	3,327,000
1799...	1,840,000....	2,200,000...	4,040,000
1803...	4,060,000....	5,124,000...	9,184,000
1805...	3,111,000....	6,931,000...	10,042,000
1806...	3,259,000....	8,395,000...	11,654,000
1807...	3,555,000....	8,771,000...	12,326,000
1808...	3,708,000....	11,303,000...	15,011,000
1809...	2,990,000....	12,362,000...	13,352,000
1810...	3,117,000....	10,379,000...	13,901,000
1811...	3,063,000....	7,843,000...	10,906,000
1812...	4,578,000....	5,979,000...	10,557,000
1818...	4,289,000....	6,800,000...	11,089,000
1819...	3,953,000....	6,500,000...	90,453,000
1820...	3,692,000....	6,023,000...	9,715,000
1821...	4,151,000....	7,642,000...	11,089,000

Exportat. des 3 dernières années. . . . . 31,257,000 st.
Année moyenne. 10,419,000
ou 250,056,000 francs.

2.° *Progrès du Commerce colonial de la France.*

La fondation des premiers établissemens français en Amérique, remonte au commencement du 17.me siècle;

(1) Jusqu'à cette époque, les exportations faites à la Nouvelle-Angleterre sont comprises dans le total général.

mais le régime des compagnies, l'énormité des droits, les désastres de la guerre, de la famine et de la fièvre jaune, empêchèrent leurs progrès pendant 80 ans; et les produits de toutes nos colonies des Antilles ne s'élevaient pas à une valeur de 18 millions, en 1716. Des hostilités presque continuelles, des invasions désastreuses retardèrent le développement de la prospérité de nos possessions des deux Indes; et au milieu du dix-huitième siècle, si elles portèrent à 90 millions leurs importations en France et reçurent en retour pour 55 millions de marchandises et comestibles, bientôt la guerre de 1762 les réduisit au-dessous du terme auquel elles étaient 50 ans auparavant. Le traité de Versailles, qui nous priva du Canada, de l'Acadie et de plusieurs des Antilles, fut un coup funeste pour les colonies; cependant leur commerce se releva par la vaste extension de la population et de la culture de Saint-Domingue. Quand la nouvelle Angleterre brisa les liens qui l'attachaient à la Grande-Bretagne, nous recevions pour une vingtaine de millions de produits des Indes orientales, et pour 116 des Indes occidentales et des comptoirs d'Afrique. Nous ne pouvions placer, en retour dans tous nos établissemens, que pour 52 millions de produits français, et la balance était contre nous de l'énorme somme de 83 millions. Cet état de choses était tolérable, parce que nous recevions alors de l'Espagne une grande quantité de numéraire, et que nous n'avions point de concurrens dans les marchés de l'Europe et du Levant, que nous approvisionnions de denrées coloniales. A la faveur de cet enchaînement d'occurences, nos colonies s'enrichirent, depuis 1776 jusqu'à 1788, d'une

grande masse de capitaux, qui leur permirent de supporter sans désavantage, du moins aux Antilles, l'influence de la guerre maritime. En effet, leur commerce en fut à peine diminué ; et bientôt elles atteignirent à un maximum de puissance dont on n'avait encore aucun exemple. En 1788, nous recevions d'Asie pour 34 millions de produits indiens, et d'Amérique, pour 193 de denrées coloniales, ensemble 227 millions. Nos envois montaient à près de 120 millions; et nous étions en perte de 107 millions ou près de moitié; savoir, sept seulement sur les Indes orientales, et 100 sur nos exportations aux Antilles.

Les conditions, qui empêchaient de nous être nuisible, un commerce aussi mal balancé, étaient trop complexes pour offrir la chance d'une longue durée, dans la situation qui résultait de leur concours; il suffisait, pour y mettre un terme, que l'écoulement des métaux précieux de l'Espagne fût suspendu, ou qu'il prît une autre direction, ou bien qu'une autre puissance coloniale s'élevât, et vint nous disputer l'approvisionnement de l'Europe. Tous ces événemens arrivèrent; mais l'effet immédiat, qu'ils devaient produire, ne put nous atteindre, car avant qu'ils éclatassent nous n'avions déjà plus de colonies et la première de toutes nous avait été ravie sans qu'il demeurât aucun espoir de la jamais recouvrer. Aujourd'hui qu'on a vu le Portugal perdre l'empire du Brésil, l'Espagne celui du Mexique, de Colombie et du Pérou, la Turquie celui de la Grèce, une aussi grande catastrophe semble moins extraordinaire; mais alors, elle parut si terrible que l'Europe crut le commerce de la France enseveli pour toujours sous ses ruines. L'émanci-

pation de la nouvelle Angleterre n'avait privé la Grande-Bretagne que de 50 millions d'importations et d'exportations ; les désastres, qui nous arrachèrent nos colonies des deux Indes, tarirent pour la France un commerce sept fois plus considérable. Ils nous ôtèrent près de 230 millions de produits coloniaux, que nous trouvions alors à vendre en Europe, et ils nous fermèrent des débouchés qui nous permettaient de placer, au-delà des mers, pour 120 millions de produits indigènes.

Trente années de guerre et de révolutions s'étaient écoulées depuis la destruction de notre commerce colonial, lorsque la paix nous a rendu quelques-uns de nos anciens établissemens ; les transactions que comporte leur état actuel sont sans doute peu de chose, si on les compare à l'étendue de celles que nous faisions autrefois ; mais les temps sont changés également pour d'autres que pour nous ; et si l'on en excepte l'Angleterre, qui s'est enrichie au milieu du naufrage de toutes les puissances coloniales de l'Europe, c'est encore la France dont les possessions transatlantiques sont les plus assurées, les mieux cultivées, les plus riches d'industrie et d'activité, et même dans leur humble fortune, celles dont le commerce, avec leur métropole, est à la fois le plus considérable et le plus avantageux.

On trouvera, dans les tableaux suivans, l'histoire de leurs succès et de leurs revers, exprimée brièvement par des termes numériques.

Tableau des Importations de nos Colonies des deux Indes, faites en France, depuis le commencement du dix-huitième siècle.

	Indes orientales.	Indes occidentales.	Total.
1716..	6,368,000...	17,211,000..	23,579,000
1732..	12,877,000...	18,131,000..	31,008,000
1735..	20,009,000...	21,845,000..	41,854,000
1739..	20,113,000...	37,519,000..	57,632,000
1748..	13,805,000...	39,090,000..	52,895,000
1755..	21,422,000...	69,043,000..	90,465,000
1763..	5,749,000...	16,373,000..	22,122,000
1776..	19,099,000...	116,605,000..	135,605,000
1783..	839,000...	108,710,000..	109,549,000
1788..	33,797,000...	193,250,000..	227,047,000

1820	36,139,000 f.
1821	41,437,000
1822	47,758,000
1823	35,176,000
Importations des 4 années.......	161,510,000
Année moyenne	40,380,000

Tableau des Exportations faites de France, à ses Colonies des deux Indes, depuis le commencement du dix-huitième siècle.

	Indes orientales.	Indes occidentales.	Total.
1716..	3,780,000...	9,815,000..	13,595,000 f.
1732..	9,221.000...	16,014,000..	25,235,000

1735.	10,045,000.	15,912,000.	25,957,000
1739.	15,952,000.	21,832,000.	37,784,000
1748.	10,049,000.	26,632,000.	36,681,000
1755.	18,276,000.	37,298,000.	55,574,000
1763.	4,597,000.	12,913,000.	17,510,000
1776.	12,898,000.	39,146,000.	52,044,000
1783.	10,499,000.	50,630,000.	61,129,000
1788.	26,829,000.	93,056,000.	119,885,000

1820	30,192,000 f.
1821	35,566,000
1822	34,321,000
1823	36,237,000
Exportations des 4 années	136,316,000
Année moyenne	34,078,000

3.° *État comparatif de la prospérité actuelle du Commerce colonial des principales puissances maritimes.*

Les puissances de l'Europe, qui possèdent aujourd'hui des colonies, sont : le Portugal, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, le Danemark et la Grande-Bretagne. Nous tracerons rapidement une esquisse des avantages qu'elles en obtiennent.

1.° *Le Portugal.*

Possessions au-delà du Cap-de-Bonne-Espérance, Mosambique, Goa, Diù, Macao.	Importations.	Exportations.
1816	6,549,000 crus^des^	8,587,000
1817	6,066,000	5,622,000

1818	5,196,000	4,932,000
1819	3,963,000	2,319,000
Année moyenne	5,440,000	5,368,000

Côte occidentale d'Afrique, Congo, Angola, Bengala, St-Tomé, Iles du Prince et du Cap-Verd.

1815	146,000	471,000
1816	13,000	283,000
1817	13,000	278,000
1818	24,000	645,000
Année moyenne	73,000	422,000

Açores et Madère.

1816	872,000	1,290,000
1817	1,021,000	882,000
1818	700,000	1,178,000
1819	775,000	1,336,000
Année moyenne	842,000	1,170,000

Ainsi, depuis la perte du Brésil, le commerce colonial du Portugal est réduit aux termes suivans :

Import. totales.	6,355,000 crusades ou	15,885,000 f.
Exportations	6,960,000	17,373,000
Ensemble	13,315,000	33,258,000

Voilà les débris d'un commerce qui s'élevait, il y a 25 ans, à 150 millions de francs, et les dernières ruines d'un empire, fondé au-delà des mers par le courage et le génie de Vasco de Gama, de Cabral et d'Albuquerque.

2.° *L'Espagne.*

Le peuple à qui l'on doit la découverte du Nouveau

Monde, et qui pendant plus de trois siècles a possédé les régions les plus belles de cet hémisphère, ne garde aujourd'hui de ses immenses colonies que les deux îles de Cuba et de Porto-Rico, avec l'archipel des Philippines, que son éloignement fait échapper à l'action de la métropole, et celui des Canaries qui, par sa proximité, est plutôt une province insulaire de l'Espagne qu'une colonie.

L'exportation de Cuba, en 1823, n'a été, d'après les rapports de la Havane, son port principal, que d'environ :

6,000,000 de liv. pes. de sucre, valant à-peu-près..	2,000,000 francs.
3,000,000 — de café....................	4,500,000
Une quantité de cire, évaluée..................	1,500,000
35,000 boucauts de mélasse, etc................	1,000,000
Total....	9,000,000

Il est sorti également du port de Matanza 1,500,000 livres de sucre et 5,000 liv. de café, valant. . . . . 508,000 fr.

Cependant, par une évaluation qui semble prodigieusement exagérée, on porte l'exportation annuelle de Cuba à 20 millions de piastres ou 100 millions de francs, répartis de la manière suivante : les États-Unis, 8 millions de piastres; l'Angleterre 5 millions; l'Espagne 3 millions, la France 2 millions; les Pays-Bas, la Suède, etc. 2 millions; ce qui ferait une valeur décuple de celle que comporte la quantité de denrées déclarée. Il faut avouer pourtant en faveur de cet établissement, qu'en effet les documens officiels des États-Unis reconnaissent qu'en 1822, le commerce américain a exporté de Cuba pour 38,400,000 francs de denrées coloniales, et qu'il y a vendu

pour 22 millions et demi d'approvisionnemens. Quoi qu'il en soit du montant réel des transactions qui ont lieu à Cuba, il paraît que la métropole n'y participe que pour un peu plus du sixième; et dans l'hypothèse la plus favorable, elle n'en tire qu'une exportation de 16 millions de francs, dont le retour est borné à moitié par la concurrence supérieure de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Porto-Rico ne produit que le quart des récoltes de Cuba; et nous sommes certainement fort au-delà de la vérité, en allouant, pour la valeur des denrées des deux îles, importées en Espagne, une somme de 20 millions, à la moitié de laquelle s'élève peut-être ce que la métropole peut donner en échange de produits naturels ou manufacturés. Si l'on joint à ce faible commerce celui que font les Canaries, dont les vignobles affermés, comme ceux de Madère par des spéculateurs anglais, ne donnent de profits qu'à l'étranger, on aura le triste apperçu des vestiges d'une puissance coloniale, qui, en 1784, exportait pour 109 millions de marchandises dans ses possessions d'Amérique, et qui en recevait annuellement 84 millions en denrées et 232 en numéraire; ce qui formait une importation de 316 millions et un commerce colonial de 425. Ainsi se trouve réduit à la dix-septième partie de son ancienne valeur, l'héritage que le génie de Colomb, l'intrépidité de Cortès, et l'habileté, le courage et la persévérance des guerriers et des navigateurs castillans, avaient acquis et légué aux successeurs de Ferdinand et d'Isabelle.

3.° *La France.*

Les colonies de cette puissance lui donnaient autrefois la quantité de denrées tropicales, ci-après énoncée :

	1777	1788.
Sucre	150,000,000 liv.	175,000,000 livres pesant
Café	65,000,000	73,400,000
Coton	4,000,000	9,000,000

Voici la quantité de leurs principaux produits, pendant quatre années récentes; elle résulte des relevés des douanes et doit être considérée comme un minimum.

	1820.	1821.	1822.	1823.
Sucres	81,503,000	88,348,000	92,304,000	77,089,000
Café	13,599,000	13,936,000	15,949,000	5,266,000
Cacao	526,000	552,000	630,000	526,000
Coton	1,214,000	967,000	1,478,000	683,000

Le produit moyen des colonies, qui restent à la France, est conséquemment de

—90 millions de livres pesant de sucre brut et terré,

—12 millions de livres de café,

—500,000 livres de cacao,

—un million de livres de coton en laine.

Nos possessions coloniales, dans leur situation actuelle, nous fournissent à-peu-près la moitié du sucre que nous recevions en 1788 de nos immenses établissemens des deux Indes; elles ne rapportent que le sixième de la quantité de café, qu'elles produisaient alors, en concurrence avec celles que nous avons perdues; et nous n'en retirons qu'un neuvième du coton qu'on obtenait il y a trente-sept ans de nos colonies. Sous le rapport de la valeur, les importations de nos établissemens d'outre-mer montant à 40 millions, par un terme moyen de quatre années, elles n'égalent pas le cinquième de celles de 1788 qui s'élevaient à

227 millions. Recherchons si nous avons éprouvé une perte aussi grande dans nos exportations.

En 1788, lorsque le commerce colonial de la France avait atteint son plus haut degré de splendeur, nos exportations s'élevaient à la somme de 119 millions, mais elles comprenaient pour 18 millions de piastres destinées aux transactions des Indes orientales, et elles ne dépassaient pas en réalité 100 millions. Dans cette masse de richesses on comptait : 50 millions d'objets manufacturés, français et étrangers, 20 de comestibles, 8 de vins et eaux-de-vie, 8 de bois, métaux, matériaux ; 14 d'objets divers.

L'exportation de nos ports, pour nos colonies, est maintenant composée des valeurs suivantes, qui doivent être prises comme un minimum.

	1820.	1821.	1822.	1823.
Vins	2,501,000	4,354,000	5,610,000	3,838,000
Eaux-de-vie	836,000	487,000	533,000	509,000
Huiles	2,854,000	2,936,000	657,000	458,000
Farines	4,000,000	3,791,000	2,727,000	2,795,000
Poissons salés	256,000	»	»	»
Produits ruraux	1,322,000	1,205,000	1,499,000	1,316,000
Fers	1,144,000	1,471,000	696,000	962,000
Tissus de lin et chanv.	4,331,000	3,868,000	5,898,000	6,963,000
— de laine	738,000	783,000	738,000	639,000
— de soie	1,536,000	1,579,000	1,213,000	834,000
— de coton	2,017,000	2,035,000	2,232,000	4,779,000
Mercerie, etc.	5,102,000	9,085,000	9,004,000	8,256,000
Peaux ouvrées	1,304,000	1,169,000	1,394,000	2,152,000
Etc., etc.				

D'après ce tableau, chacun de nos principaux produits indigènes trouve, dans nos colonies, des débouchés pour une valeur, qui est ainsi qu'il suit :

	Maximum de la vente.	Minimum de la vente.	Terme moyen de 4 années.
Vins	5,610,000....	2,500,000....	3,575,000
Eaux-de-vie	836,000....	487,000....	600,000
Huiles	2,936,000....	458,000....	1,725,000
Farines	4,000,000....	2,727,000....	3,330,000
Produits ruraux	1,499,000....	1,205,000....	1,327,000
Fers	1,471,000....	962,000....	5,117,000
Tissus de laine	783,000....	639,000....	722,000
— de lin et chanvre	6,963,000....	3,868,000....	6,250,000
— de soie	1,579,000....	834,000....	1,300,000
— de coton	4,779,000....	2,017,000....	2,750,000
Mercerie, etc	9,085,000....	8,256,000....	8,000,000
Peaux préparées	2,152,000....	1,304,000....	1,500,000

Pour les seuls objets indiqués, la vente, au maximum de sa quantité, s'élève à 40 millions et demi ; elle descend à 25 dans son minimum, et se fixe à 31 pour le terme moyen de leur ensemble, pendant une période de quatre ans. D'où il suit que des circonstances favorables, la répression de l'interlope et les soins de l'autorité, peuvent, d'une année à l'autre, et sans aucun évènement extraordinaire, élever la consommation des colonies du quart de sa valeur, établie par des termes moyens, et qu'elle peut descendre à la moitié de ce terme, si le commerce de la métropole n'est pas protégé contre les occurrences nuisibles qui rétrécissent ses débouchés.

Il est intéressant de savoir, en examinant la composition des exportations de nos ports aux colonies, quels sont les articles qui s'éloignent le moins, par leur valeur, du terme auquel ils s'élevaient en 1788. A cette époque, les vins et les eaux-de-vie consommés par nos vastes possessions des deux Indes, n'excédaient pas une valeur de

8 millions; ils en valent maintenant la moitié par un terme moyen, et les $\frac{3}{4}$ ou davantage, quand leur vente est au maximum, comme en 1822. Nous trouvions, il y a trente-six ans, dans nos établissemens d'outre-mer, un débouché pour 20 millions de comestibles. Si nous réunissons, pour former cet article, les farines, les produits ruraux, les huiles et les salaisons incluses dans des masses d'objets autrement dénommés, on trouve que leur ensemble monte à environ 7 millions dans le terme moyen de leur vente, et à 9 dans son maximum; c'est dans le premier cas un peu plus du tiers, et dans le second moins de moitié qu'autrefois. La consommation de nos colonies, en objets manufacturés d'origine française et étrangère, formait une exportation d'environ 50 millions, quand nous possédions Saint-Domingue, l'Ile de France, Tabago et Sainte-Lucie; elle est maintenant, par un terme moyen, de 10 millions de tissus sortans de nos fabriques, 8 millions de merceries, 1,500,000 francs de peaux préparées, 1,100,000 de fers ouvragés, 500,000 francs de bijouterie et orfèvrerie, 500,000 francs de papier et de ses applications, 500,000 francs de verres et cristaux; en tout à-peu-près 22 millions. Dans l'état actuel des choses, cette somme monte, par l'addition de quelques circonstances favorables, à un maximum de 30 millions, dont les seuls tissus constituent la moitié. C'est dans le premier cas moins de moitié, et dans le second les $\frac{3}{5}$es de la valeur des exportations d'objets industriels, dont autrefois nous approvisionnions nos colonies; mais il y a cette différence essentielle, c'est qu'aujourd'hui la masse entière de ces objets appartient aux manufactures de la France, tandis qu'an-

ciennement nous exportions aux colonies ceux que nous achetions aux Indes orientales en numéraire, et encore ceux que l'imperfection de nos fabriques nous obligeait de tirer d'Angleterre.

Sans faire entrer en compte cette différence, si l'on compare sous le rapport de sa valeur totale, l'exportation que nous faisions aux colonies en 1788, et celle de 1820 à 1824, on trouve que la dernière étant, par un terme moyen de 34 millions, et l'autre de 100 millions, déduction faite du numéraire, nos établissemens n'offrent, dans leur situation actuelle, au commerce de la France, qu'un débouché du tiers de l'étendue, qu'on obtenait autrefois de leur consommation.

La récapitulation de ces termes numériques fait reconnaître à quel point s'étend la perte sur chaque espèce d'objets importés et exportés. La prospérité de notre importation de denrées tropicales a été affaiblie par les désastres de nos colonies, de manière à ne nous laisser maintenant que la moitié des sucres, le sixième des cafés, et le neuvième des cotons que nous recevions autrefois de nos établissemens d'outre-mer. La prospérité de l'exportation de nos produits indigènes a été atténuée par la même cause; et la valeur de leur vente, dans nos colonies, est réduite pour nos vins à moitié, pour nos comestibles, au tiers, et pour nos objets manufacturés à moins de moitié, quoiqu'elle tende vers les trois cinquièmes, aussitôt que les événemens promettent d'être favorables. Ainsi, les pertes éprouvées par le commerce colonial de la France portent proportionnellement moins sur l'importation des sucres, et sur l'exportation des vins et des objets manu-

facturés que sur les autres articles ; et tout au contraire elles tombent principalement sur les cafés et les cotons, dont nos établissemens d'outre-mer ne peuvent plus nous approvisionner, et sur la vente de nos comestibles et de nos matériaux, qui est considérablement diminuée par la concurrence américaine, résultant de l'introduction patente ou interlope de ces objets.

En masse, nos importations coloniales sont à présent réduites au cinquième de leur terme en 1788, et nos exportations au tiers seulement ; d'après les tableaux officiels la perte serait de 187 millions ; mais, en réalité, la France recevait sans doute de ses propres établissemens, même dans leur plus grande prospérité, beaucoup moins que ne l'indiquent les états de situation de cette époque ; car dans les 34 millions d'importations de l'Inde sont comprises une grande quantité de marchandises, provenant des comptoirs étrangers et de la Chine.

Les denrées coloniales, que nous fournissent nos colonies, étant évaluées d'après les prix du temps, le sucre à 40 francs le quintal, le café à 50, et le coton à 150, montaient seulement à 120 millions pour ces articles principaux ; et l'addition des articles secondaires ne les portait pas au-dessus de 150. La valeur du sucre a diminué, mais celle du café a triplé et le coton est d'un quart plus cher. D'après les prix anciens, nous ne recevions de notre importation coloniale, en 1788, que pour 70 millions de sucre, 36½ de café, et 13½ de coton. La valeur de l'approvisionnement, qu'elle nous donne maintenant, est d'après les prix actuels, de 50 millions ; savoir : 30 millions de sucre, 18 millions de café et deux millions de

coton; d'où il suit que la différence de nos anciennes importations des colonies, comparées à celles qui ont lieu aujourd'hui, est moins grande que ne laissent croire les termes des documens officiels; attendu que ceux de 1788 les accroissent par l'addition d'une quantité considérable de marchandises étrangères aux colonies, et que ceux dressés récemment portent leur valeur d'un cinquième au-dessous de la réalité.

La considération de ces données fait connaître que les importations actuelles de nos colonies s'approchent du tiers de ce qu'elles valaient autrefois. Ce terme est précisément la différence des exportations que nous y faisions, et de celles dont aujourd'hui nous y trouvons la vente. Conséquemment par la perte de Saint-Domingue, Sainte-Lucie, Tabago, l'Ile de France, par l'abandon de nos anciens comptoirs de l'Afrique occidentale, et par la destruction de notre puissance politique et commerciale dans la presqu'île de l'Inde, la prospérité coloniale de la France est réduite au tiers de la grandeur qu'elle avait atteinte il y a trente-six ans; et pour rétablir dans son entier, l'immense édifice qu'élevèrent ou agrandirent Ducasse et Barbé-Marbois, Labourdonnais et Poivre, Desnambuc et Dennery, il faudrait que nos importations s'augmentassent de 160 millions, et nos exportations de 66, ou plutôt que mieux balancées qu'autrefois, ces transactions fussent les premières de 113 millions au-delà de leur terme actuel et les secondes d'une valeur approximative.

Il n'y a rien d'impossible dans cet accroissement du commerce colonial de la France, et nous pouvons re-

trouver, dans nos possessions et dans nos ressources au-delà des mers, tout ce que nous ont ravi les fautes, l'incurie et les malheurs, qui depuis si long-temps forment toute l'histoire de nos colonies des deux Indes.

4.° *Les Pays-Bas.*

Dans le bouleversement que pendant un demi-siècle, les révolutions, la guerre et les traités ont fait éprouver aux colonies européennes, les puissances secondaires n'ont point échappé aux désastres qui ébranlèrent les plus grands empires. La Hollande a recouvré, à la paix de 1814, Surinam, Java, Sumatra et les Moluques; mais elle a perdu Ceylan et le Cap de Bonne-Espérance, que l'Angleterre s'était appropriés dès 1802, et une partie de la Guyane hollandaise, qu'elle a cédée à la même puissance. Les possessions qui lui restent donnent lieu au commerce de production, de consommation et d'entrepôt, dont voici les termes établis approximativement, d'après des documens récens et les évaluations de Colquhoun, Van Seven-Hoven, M. de Camper, etc.

	Export. de la Métropole.	Import. dans la Métropole.	
Surinam.............	10,000,000 fr. ..	19,875,000 fr.	
Curaçao.............	3,950,000	300,000	
St.-Eustache.........	50,000	30,000	
Java.................	12,500,000	25,000,000	
Sumatra (Palembang)..	500,000	400,000	
Moluques............	»	10,000,000	Reveau et bénéfice sur la vente des épiceries.
Com. col. des Pays-Bas.	27,000,000 fr. ..	55,605,000 fr.	

Les colonies, que la Grande-Bretagne a enlevées aux Pays-Bas, ont sous la domination de leurs nouveaux

maîtres, un commerce estimé approximativement ainsi qu'il suit :

	Exportations.	Importations.
Ceylan........................	25,000,000 fr.....	37,500,000 fr.
Cap de Bonne-Espérance........	6,390,000	1,950,000
Démérari et Esséquibo...........	8,165,000	25,0000,000
Berbice........................	250,000	6,000,000
Perte du comm. col. des Pays-Bas..	39,805,000 fr.....	70,450,000 fr.

D'après ces données, dont on ne peut garantir l'exactitude attendu le défaut de documens authentiques émanés directement du gouvernement des Pays-Bas, la situation du commerce colonial de ce royaume semble être ainsi qu'il suit : L'exportation des ports de la métropole est de 27 millions; les retours sont de 55 ou plus du double; mais ils comprennent le revenu en numéraire et les bénéfices que les Hollandais tirent des Moluques et des îles de la Sonde. Si l'on considère ces valeurs, moins comme une balance commerciale que comme des tributs levés sur des provinces subjuguées, l'importation réduite à un taux analogue à celui de l'exportation, forme, en la réunissant avec elle une masse de commerce de 54 millions; c'est beaucoup plus qu'il ne reste au Portugal et même à l'Espagne.

Les colonies perdues depuis 25 ans par la Hollande, lui donnaient une exportation de 40 millions, et une importation de 70. Si l'on réduit cette dernière somme de 10 millions, pour l'accroissement de valeur que Démérari a reçu des planteurs anglais, depuis qu'ils en sont en possession, il faut encore reconnaître que le commerce colonial de la Hollande s'élevait, avant ses désastres, à plus

de 150 millions d'importation et d'exportation, non compris 30 millions de revenu. Ainsi, les pertes qu'il a éprouvées depuis le commencement de ce siècle, équivalent approximativement aux deux tiers de son ancienne valeur, proportion qui est semblable à celle des pertes de la France.

5.° *Le Danemarck.*

Les colonies danoises sont trois petites îles dans l'Archipel des Antilles et deux comptoirs à la côte occidentale d'Afrique; ces faibles possessions ne pouvaient être diminuées sans être réduites à rien, et c'est sans doute ce qui a conservé au Danemarck l'intégrité de ses établissemens.

Le commerce de Ste.-Croix, St.-Thomas et St.-Jean, est estimé monter à

7,319,000 fr.	d'exportations d'Europe.
12,000,000	d'importations coloniales.
Total. . 19,000,000 fr.	

6.° *La Grande-Bretagne.*

Par la spoliation systématique des puissances européennes qui possédaient des colonies dans les deux hémisphères, la Grande-Bretagne est parvenue, dans l'espace d'un siècle, à fonder au-delà des mers, un empire immense. C'est un assemblage d'établissemens insulaires, de provinces continentales et de vastes états qui formaient autrefois des royaumes puissans et renommés. On remarque, dans leur longue nomenclature : les îles de la Jamaïque et de la Trinidad enlevées aux Espagnols; celles de St.-Christophe, la Grenade, St.-Vincent, la Dominique,

Ste.-Lucie, Tabago et l'Ile de France, qui nous ont été ravies, ainsi que les grandes provinces de l'Acadie et du Canada; une partie de la Guyane, Ceylan et le cap de Bonne-Espérance, démembrés des possessions hollandaises; Malte et les Iles Ionniennes ôtées à leurs anciens maîtres; la presqu'île de l'Inde et l'Indostan, comprenant l'héritage d'Aurang-Zeb, les conquêtes de Thamas et d'Hyder-Ali, les empires de Mysore et du Mogol, réduits en provinces britanniques. La plus grande partie de ces possessions ne peuvent être considérées comme des colonies; ce sont plutôt des pays subjugués et tributaires, dont la conquête assure le commerce exclusif à la Grande-Bretagne, de même qu'une sorte de protectorat va lui donner bientôt celui de l'Amérique espagnole et portugaise. Les transactions qui se rattachent à tous ces domaines, constituent les unes un commerce colonial, les autres un commerce d'entrepôt et presqu'entièrement étranger. On ne peut facilement séparer les unes des autres; nous essaierons cependant de déterminer l'étendue des premières, lorsque nous aurons montré approximativement l'ensemble de cet édifice colossal.

Tableau du Commerce actuel des possessions coloniales de la Grande-Bretagne.

1.° HÉMISPHÈRE AMÉRICAIN.

1.° *Amérique septentrionale.*

	Exportat. des Iles Britanniques.	Import. dans les Iles Britanniques.
Canada	1,000,000 st.	1,232,000
Nouvelle Brunswick	579,000	714,000

Nouvelle Écosse.	492,000 st.	607,000
Cap-Breton.	7,000.	9,000
Ile S.t-Jean.	94,000.	116,000
Terre-Neuve.	572,000.	705,000
Baie d'Hudson	40,000.	40,000
Exportations.	2,784,000. . . . . Imp. . .	3,423,000

2.° *Amérique équatoriale.*

Honduras	25,000.	50,000
Berbice.	93,000.	241,000
Démérari	311,000.	1,099,000
Exportations.	429,000. . . . . Imp. . . .	1,390,000

3.° *Amérique Insulaire, ou Indes occidentales.*

	Export. des Iles Britanniques.	Import. dans les Iles Britanniques.
Jamaïque.	3,685,000 st.	6,885,000
Barbade.	434,000.	498,000
St.-Christophe.	142,000	405,000
Névis.	58,000.	202,000
Montserrat.	46,000.	100,000
Les Vierges.	50,000.	89,000
La Grenade.	277,000.	523,000
St.-Vincent.	154,000.	472,000
La Dominique	63,000.	243,000
La Trinidad.	571,000.	361,000
Bahama.	177,000.	73,000
Les Bermudes.	58,000.	23,000
Ste.-Lucie.	71,000.	259,000
Tabago.	113,000.	308,000
Exportations . .	5,899,000. . Imp. .	10,441,000

4.° Afrique.

	Export. des Iles Britanniques.		Import. dans les Iles Britanniques.
		st.	
Sierra-Leone.	107,000	. . .	111,000
Cap-de-Bonne-Espérance. .	256,000	. . .	78,000
Isle de France	260,000	. . .	450,000
Exportations. . . .	623,000	Imp.	639,000

5.° Asie.

	Export. des Iles Britanniques.		Import. dans les Iles Britanniques.
		st.	
Ceylan.	1,000,000	. . .	1,500,000
Inde anglaise.	2,718,000	. . .	2,622,000
Chine.	1,105,000	. . .	1,936,000
Exportations.	4,823,000	Imp.	6,058,000
A défalquer :			
		st.	
Numéraire.	1,047,000	. . .	«
Commerce de la Chine. . .	1,105,000	. . .	1,936,000
Exportations.	2,152,000	Imp.	1,956,000
		st.	
Commerce colonial d'Asie. .	2,671,000	. . .	4,102,000

Récapitulation.

	Exportations.		Importations.
Commerce col. d'Amérique.	9,112,000	. . .	15,254,000
— d'Afrique.	623,000	. . .	659,000
— d'Asie.	2,671,000	. . .	4,102,000
Total du commerce col. de la Grande-Bretagne. . .	12,406,000	. . .	20,015,000

Ce tableau, formé d'une masse immense de matériaux, présente une foule de faits qui importent à l'histoire, au commerce et à l'économie publique; la nécessité de resserrer notre sujet, nous oblige à nous borner aux résultats qui s'y rattachent immédiatement. — Les colonies de l'Amérique septentrionale donnent, à l'Angleterre, un débouché de 69 millions et demi de francs; leurs retours s'élèvent à 85 et demi. — Les anciennes colonies hollandaises de la Guyane, rendues plus productives par les grands capitaux que les planteurs anglais y ont employés, consomment pour 10 millions de produits britanniques, et fournissent, en échange, pour plus de 32 millions de denrées tropicales. — Les Antilles anglaises, désignées spécialement par le nom d'Indes occidentales, reçoivent annuellement pour 150 millions de francs de produits anglais; la Jamaïque seule en consomme pour 90 millions, ou plus de moitié; la valeur des denrées coloniales, fournies par ces îles à leur métropole, est à peu près de 270 millions. — Les établissemens d'Afrique n'ont point l'importance commerciale qu'on leur suppose communément; leur exportation et leur importation n'excèdent pas, chacune, 15 millions de francs. — L'ensemble des valeurs en marchandises et en numéraire exportées des Iles Britanniques, à Ceylan, Bombay, Madras et au Bengale, est de 93 millions et les retours d'une centaine. — Le commerce de la Chine ajoute 25 à 26 millions aux exportations et près de 50 aux importations; si on le considère comme étranger au commerce colonial, et si l'on retranche plus de 25 millions en numéraire envoyé annuellement dans l'Inde, il ne reste, pour l'exportation britan-

nique dans les possessions coloniales d'Asie, que 68 millions de produits agricoles et industriels ; leur retour monte au-delà de 100 millions. Ces transactions entre la métropole et ses établissemens de l'Inde, ne forment que la moindre partie du commerce des derniers, qui, en y comprenant leurs relations entr'eux et avec les étrangers, offrent une circulation d'objets de la valeur suivante :

Exportations de leurs ports. . . . 13,630,000 liv. st.
Importations dans leurs ports. . . 13,048,000

La masse générale du commerce colonial de la Grande-Bretagne, appréciée par l'assemblage des documens relatifs à chacune de ses parties, forme :

1.° Une exportation des ports anglais de 300 millions de francs.

2.° Une importation dans les ports de la métropole de 500 millions.

La différence est produite par le prix du fret, qui est en moins au départ des objets exportés et en plus à l'arrivée des objets importés ; elle s'augmente par les bénéfices qu'on obtient sur ceux-ci, et par le numéraire qu'on fait passer aux Indes orientales.

L'importation ne monte toutefois à un demi-milliard que parce qu'elle comprend une grande quantité de marchandises étrangères, provenant du commerce d'entrepôt; elle renferme également une masse considérable d'objets qui, par leur origine sont bien des produits coloniaux, mais qui par leur nature, ne sont point des denrées coloniales ou plutôt tropicales. Ainsi les 85 millions d'importations de l'Amérique septentrionale se forment d'articles tout-à-fait différens ; ce sont des bois, du chanvre, du blé, du poisson

sec, du goudron, et non du sucre, du coton et du café.

En déduisant ce commerce d'approvisionnement et plus de 60 millions de marchandises étrangères mélangées, dans les cargaisons de denrées coloniales, on trouve que l'importation de celles-ci peut monter approximativement à 342 millions; sa masse se compose principalement des produits des Antilles anglaises, de la Guyane britannique, de l'Ile de France et des nouvelles cultures essayées dans l'Inde depuis quelques années, et dont l'étendue est moins considérable qu'on ne l'imagine. Essayons de déterminer la quantité de denrées coloniales, fournies par chacun de ces pays.

La Grande-Bretagne recevait annuellement de 1775 à 1780, une importation des produits coloniaux de ses îles d'Amérique, composée ainsi qu'il suit :

Sucre.........	160,000,000 livres,	à 40 f.	le quintal..	64,000,000 f.
Café	7,300,000 —	50	—	3,600,000
Coton.........	8,500,000 —	150	—	12,750,000
Cacao.........	500,000 —	50	—	250,000
Rhum.........	1,200,000 gallons	3	le gallon..	3,600,000
Tafia	6,300,000 —	1 10 s.	—	9,460,000
Piment	2,050,000 livres	42	le quintal	441,000
Gingembre	370,000 —	70	—	259,000
Indigo	40,000 —	8	la livre..	320,000
Bois de teinture et de marqueterie.................				500,000
			Total de la valeur.............	93,180,000

Cette importation est maintenant, par approximation, ainsi qu'il suit :

Sucre	325,000,000	livres, à	40 f.	le quint.	130,000,000
Café	35,000,000	—	100	—	35,000,000
Coton	5,000,000	—	100	—	5,000,000
Rhum	118,000,000	barriques	3	le gallon.	18,600,000
Mélasse	9,600	—	25	le cw.	81,400,000
Bois d'Inde	1,500,000	livres			
Piment	12,800	sacs			
Divers autres objets					
Valeur total de l'importation des Antilles anglaises					270,000,000

Cette évaluation semble dépasser la verité; les objets secondaires que les colonies anglaises fournissent à leur métropole ne valent certainement pas 81 millions; le prix des sucres a baissé fort au-dessous de 40 fr. le quintal; et si l'on consulte les relevés des Douanes au lieu des états particuliers de chaque établissement, on trouve que l'importation des Indes occidentales, de 1818 à 1821, n'a pas excédé 200 millions.

En rapprochant les deux tableaux précédens, on reconnaît qu'en un demi-siècle, les Antilles anglaises ont doublé tout au moins, la valeur de leur revenu annuel; que le produit de la canne à sucre est moitié plus grand; que celui du caféyer a quadruplé, et que la culture du cotonnier est la seule qui a périclité.

A cette masse d'environ 200 millions de denrées coloniales, les établissemens de la Guyane ajoutent les quantités et les valeurs suivantes :

Sucre	25,000,000 livres	10,000,000 fr.
Café	4,000,000	4,000,000
Coton	5,578,000	5,500,000
Rhum	1,500,000 gallons	4,500,000

Mélasse.	1,000,000 gallons. . .	2,000,000
Bois de teinture, drogues, etc..		4,000,000

Valeur de l'importation des établissemens anglais de la Guyane. . . . . 30,000,000 fr.

L'importation de l'Ile de France est à-peu-près comme il suit ;

Sucre.	25,000,000 livres. . . .	10,000,000 fr.
Café.	6,000,000	6,000,000
Coton.	500,000.	300,000
Indigo.	300,000.	1,500,000
Girofle	20,000.	100,000
Articles divers.		1,900,000

Valeur de l'import. de l'Ile de France. 20,000,000 fr.

Les malheurs de cette colonie ont diminué considérablement ses produits, qui n'entraient pas pour 12 millions en 1815, dans le commerce britannique.

L'ensemble des produits de tous ces établissemens monte, à peu près à 250 millions, qui constituent principalement la valeur des denrées coloniales consommées par l'Angleterre ou réexportées dans les différentes parties de l'Europe. — L'importation des Indes orientales, quoique s'élevant à 100 millions de marchandises, accroît beaucoup moins qu'on ne le suppose, la quantité de ces denrées.

Par un terme moyen des dernières années, les sucres importés de l'Inde dans les ports anglais montant seulement à 10,000 barriques, forment à peine 13 millions de livres pesant et valent seulement 5,200,000 fr. C'est beau-

coup moins que n'en fournit l'île de Tabago, qui n'a que dix lieues de long sur trois de large. — En 1821, l'Inde a livré à l'importation anglaise, pour 25 millions de francs de soies brutes; la valeur de cet article n'était, en 1770, que de 2,500,000 fr., et en 1780, de 5 millions; elle a quintuplé en quarante ans. — En 1823, les cotons importés de l'Inde à Liverpool, montaient à 3,142 sacs, pesant ensemble plus de 7,500,000 livres, et valant en Angleterre, 7 millions et demi; ils en auraient valu le double en France. — En 1810, l'Inde fournissait 4 millions de livres pesant d'indigo, qui, à 5 fr. chaque, faisaient une importation de 20 millions; mais l'abondance de ce produit l'a fait tomber de manière à payer seulement la rente de la terre. En 1816, on en importa encore pour 25 millions; valeur réduite aujourd'hui des deux tiers. — L'article le plus précieux est celui des tissus de l'Inde; leur valeur est extrêmement variable; tantôt elle s'élève à 25 millions de francs et tantôt descend à 7. Les évaluations sont d'ailleurs fort incertaines. — Les autres importations des possessions britanniques de l'Inde sont: du borax, du camphre, des gommes, des drogues médicinales, du salpêtre et des épiceries.

Ces possessions, qui sont formées des présidences du Bengale, de Madras et de Bombay, ont une étendue de 553,000 milles, et sont habitées, en y comprenant les acquisitions faites depuis 1815, par 83 millions d'individus; elles ne donnent cependant à la Grande-Bretagne qu'une importation de 100 millions; tandis que celle des Indes occidentales est de 250; cependant la population des Antilles anglaises et de la Guyane britannique n'est, en la

portant au maximum, que de 906,000 individus; savoir: 68,000 blancs, 37,000 affranchis et 801,000 esclaves.

On estime, par un terme moyen, que le commerce de l'Angleterre avec ses colonies des deux Indes, donne lieu à l'emploi de 1884 navires, formant un port de 583,814 tonneaux. Un ouvrage récent donne, sur ce sujet, les termes ci-après qui montrent la différence de valeur des établissemens des Antilles et de ceux de l'Inde.

	Indes orientales.	Indes occidentales.	Total.
Importation........	3,391,160 st...	8,512,987 st...	11,904,147 st.
Exportation........	3,403,180.....	6,498,501.....	9,901,681
Navires employés...	212.....	1,672.....	1884
Leur tonnage.......	143,299 tonn.	440,515 tonn.	583,814
Leurs équipages....	»	24,148 h....	»

Ainsi les colonies anglaises des deux Indes donnent à leur métropole un commerce de 550 millions; elles font sillonner les mers à plus de 1800 navires; elles produisent annuellement 1200 millions de livres pesant de denrées tropicales et consomment autant de marchandises d'Europe; elles exercent et occupent 36,000 marins et les préparent pour la guerre.

Tel est l'empire colossal que la Grande-Bretagne a fondé au-delà des mers; si l'injustice et la violence ont contribué souvent à l'agrandir, il faut reconnaître aussi que pour élever et soutenir cette puissance prodigieuse, il a fallu le courage militaire le plus intrépide et le plus persévérant, l'habileté politique la plus profonde, et tout ce que l'homme perfectionné par la civilisation, possède de puissance physique et de supériorités intellectuelles.

En résumant ces détails pour déterminer le degré de prospérité coloniale de chacune des puissances maritimes de l'Europe, et l'étendue des pertes qu'elles ont éprouvées par la séparation de leurs anciens établissemens transatlantiques, on arrive aux termes suivans :

Le commerce actuel des puissances maritimes, avec leurs colonies, est approximativement ainsi qu'il suit :

	Exportations.	Importations.	Total du comm. col.
Danemark	7,000,000	12,000,000	19,000,000 fr.
Espagne	10,000,000	20,000,000	30,000,000
Portugal	17,373,000	15,885,000	33,258,000
Pays-Bas	27,000,000	30,000,000	57,000,000
France	34,000,000	40,000,000	74,000,000
Grande-Bretagne	300,000,000	342,000,000	642,000,000
Comm. col. de l'Europe	395,000,000	460,000,000	855,000,000 fr.

Le commerce de ces puissances a perdu les valeurs annuelles ci-après énoncées, par l'émancipation de leurs anciennes colonies, ou leur cession depuis un demi-siècle.

	Exportations.	Importations.	Perte totale.
Espagne	99,000,000	296,000,000	395,000,000 fr.
France	66,000,000	187,000,000	253,000,000
Portugal	65,000,000	90,000,000	155,000,000
Pays-Bas	40,000,000	70,000,000	110,000,000
Grande-Bretagne	25,000,000	22,000,000	47,000,000
	295,000,000	665,000,000	960,000,000 fr.

Voici les résultats que donnent les nombres rassemblés dans ces deux tableaux :

Le commerce colonial de la France, quelque peu considérable qu'il paraisse être, l'emporte sur celui que font

maintenant l'Espagne et le Portugal réunis. Il excède même du quart celui de la Hollande ; mais le commerce Britannique est six fois plus grand. — 400 millions de produits agricoles et industriels sont exportés annuellement des métropoles de l'Europe dans leurs colonies des deux hémisphères. L'Angleterre en fournit les trois quarts ; la France place le tiers du surplus dans ses établissemens d'outre-mer. — 460 millions de produits coloniaux sont importés chaque année en Europe. L'Angleterre en reçoit les trois quarts ; le reste est partagé entre les cinq autres puissances coloniales ; la France en a le tiers. — Dans l'espace d'un demi-siècle, il y a eu, dans le commerce colonial de ces puissances, une perte d'un milliard, par l'effet de l'émancipation de leurs établissemens d'outre-mer, ou de la triste nécessité de les abandonner à l'Angleterre. L'Espagne perd, par cette double cause, un commerce de 400 millions ; la France, 253 ; le Portugal 155, la Hollande, 110 ; la Grande-Bretagne en a perdu 47 par la séparation des États-Unis.

En joignant les 855 millions de commerce colonial, que possède encore l'Europe, aux 960 qu'elle a perdus, on trouve que l'ensemble des transactions commerciales, ayant lieu entre les puissances européennes et leurs colonies actuelles ou émancipées, depuis cinquante ans, s'élève à plus de 1800 millions. Mais, dans ce calcul, les anciens établissemens anglais de l'Amérique septentrionale, n'entrent que pour 47 millions, somme à laquelle était borné leur commerce, lors de leur insurrection, tandis qu'aujourd'hui la masse de leurs importations et de leurs exportations est seize à dix-sept fois plus grande.

Si, pour connaître l'étendue du commerce créé par la fondation des colonies européennes, sous la zône torride, on exclut de ces supputations les États-Unis, on reconnaît que les établissemens des six puissances coloniales, conservés par elles ou émancipés, donnent lieu à une exportation annuelle de 665 millions de produits européens, et à un retour en denrées et marchandises tropicales, évalués à plus de 1100 millions.

Dans la distribution de cette prodigieuse richesse, la France doit prendre une part proportionnée à sa puissance agricole et industrielle, à sa prépondérance militaire et politique, et aux grands intérêts qui se rattachent à son alliance; nous chercherons, dans la troisième partie de cet ouvrage, quels sont les moyens de lui en assurer la possession.

Nous avons énoncé, dans cette première partie, les causes qui président à la prospérité du commerce; nous avons examiné successivement les trois branches qui forment ses trésors; savoir : l'exportation des produits du sol et de l'industrie, le commerce d'importation et d'entrepôt, et enfin le commerce colonial. Nous avons fixé, par des termes positifs, les conditions qu'exige leur agrandissement; nous allons montrer maintenant, dans un tableau rapide, les causes de leurs désastres. Après avoir signalé les écueils et fait connaître les principes de la science, qui enseigne à les éviter, nous ferons au com-

merce de la France, l'application immédiate de ces principes, et nous chercherons, par des inductions rigoureuses, par de simples calculs, par l'unique éloquence des faits, et par les conseils de l'expérience, à découvrir les moyens d'obtenir les seuls succès qu'aient encore refusés les destins à notre glorieuse patrie.

DEUXIÈME PARTIE.

CAUSES ET EFFETS DE LA DÉCADENCE DU COMMERCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

La prospérité du commerce a son déclin comme toutes les grandeurs humaines; elle naît et s'accroît par une réunion rare et difficile de conditions d'ordres divers; elle s'arrête, s'affaiblit et se perd par les effets successifs ou simultanés des vicissitudes que produisent les erreurs des gouvernemens, les guerres malheureuses, les révolutions, et le cours des événemens physiques. Tyr et Carthage, Aden et Palmyre, qui devaient au commerce tant de richesses, de splendeur et de puissance, laissent à peine des vestiges dont le témoignage fasse connaître leur site au voyageur. Dans les palais déserts et en ruines de Gênes et de Venise, il ne reste que les statues mutilées et les souvenirs des dominateurs des deux mers qui baignent l'Italie. On ne compte plus parmi les puissances maritimes, les deux peuples qui régnaient il y a trois siècles, sur l'Océan ; et lorsque dans Lisbonne ou dans Cadix un vaisseau sert d'asile au successeur d'Emmanuel-le-Fortuné ou de Charles-Quint, son pavillon n'est point celui qui le premier fut porté par Christophe Colomb

dans le nouvel hémisphère, ou qui le premier fit avec Magellan le tour du globe, c'est la bannière de la Grande-Bretagne ou de la France.

Au premier rang des calamités fatales au commerce, il faut sans doute placer les révolutions politiques et militaires qui changent l'existence des états. En tombant sous le joug des Turcs, l'Égypte et la Grèce ont cessé de recueillir les dons que la nature avait attachés à leur beau climat et à leur heureuse situation. La Belgique voit dépérir son agriculture et son industrie sous l'empire de la Hollande et celui des intérêts qui la dominent. Tous les canaux qui fécondaient la richesse naturelle de la France, se sont obstrués pendant une lutte sanglante de trente années; pour retrouver les avantages qu'ils donnaient, et pour les proportionner à l'extension de la population, ainsi qu'à l'accroissement de ses besoins, il faut autant d'activité que de persévérance, et non moins de force que d'habileté.

Sans doute aussi une influence puissante est exercée par le cours d'événemens physiques qu'amène la fatalité, ou dont l'homme est l'instrument aveugle. Les sables errans ont envahi les lieux où le commerce du moyen âge avait formé ses entrepôts; les ports de la Syrie, qui recevaient ses flottes, n'offrent plus aux navires que des mouillages inaccessibles ou dangereux; la campagne de Rome, qu'embellissaient jadis les villas superbes des maîtres du monde, et leurs jardins, qui rassemblèrent pour la première fois les végétaux utiles de l'Occident et de l'Orient, ne sont plus maintenant qu'une solitude couverte de tristes ruines et de marais infects, où le voyageur ne rencon-

tre que des troupeaux sauvages ou des bandits féroces. Pour déshériter les contrées de l'Inde, de la production exclusive des plantes précieuses qu'il fallait autrefois leur acheter avec de l'or, il a suffi qu'un navigateur transportât à travers l'Océan, dans le nouvel hémisphère, les plants débiles d'un arbuste et les chétifs fragmens d'un roseau. Mais indépendamment de ces causes, dont la puissance sappe et renverse l'édifice de la prospérité commerciale d'un pays, sans qu'il soit possible à la prudence de prévenir leurs effets funestes et à la sagesse d'en arrêter le cours, il est encore dans l'état actuel de la société européenne d'autres causes plus immédiates, et qui n'échappent point entièrement, comme les premières, à l'habileté des efforts humains. Ces causes sont principalement : l'extension même du commerce qui nuit à sa prospérité locale, l'accroissement du nombre des puissances commerciales, leur concurrence agricole et industrielle, les traités de commerce désavantageux, les tarifs défavorables, l'élévation des droits de douanes, l'insuffisance des débouchés ou leur perte totale, les désastres des guerres maritimes, la perte des colonies, leur interlope et les limites étroites de la consommation, tant dans la métropole que dans ses établissemens d'outre-mer.

Nous examinerons successivement chacune de ces causes; nous tâcherons de fixer par des termes numériques l'étendue de leur influence, et de montrer comment leur concours et la persistance de leur action amènent la décadence du commerce et le déclin de la grandeur des empires.

CHAPITRE I.er

Extension du Commerce.

Quand, à la fin des siècles de barbarie qui suivirent la dissolution de l'empire romain, le commerce renaquit sur les bords de la Méditerranée, ses avantages se trouvèrent répartis entre un petit nombre de peuples dont les relations s'étendaient à certaines contrées, à l'exclusion de toutes les autres. Le commerce du Levant fut le partage des républiques de Venise et de Gênes; l'Afrique et une partie de l'Inde échurent au Portugal; l'Amérique sembla le domaine de l'Espagne, et la Hollande s'empara des îles d'où provenaient les épiceries. Ces pays conservaient encore la possession du commerce exclusif des régions qu'ils dominaient au-delà des mers, quand la France et l'Angleterre prirent place parmi les puissances maritimes, et même jusqu'au temps où les États-Unis et la Russie conçurent l'intention de les imiter. On imagine aisément ce que devait produire de richesses un commerce sans concurrence, qui s'étendait sur des objets dont on pouvait borner la vente à son gré pour maintenir l'élévation de leur prix. L'institution des compagnies privilégiées rétrécissait encore les marchés; et quand tous les produits dont pouvaient disposer les pourvoyeurs exclusifs des deux hémisphères, avaient été exportés par eux, il s'en fallait de beaucoup que la population de chaque endroit eût reçu tout ce qu'elle aurait pu consommer de marchandises exotiques. Aussi les expéditions aventureuses que tentèrent

au dix-septième siècle, les négocians français et anglais, furent-elles couronnées par le plus grand succès; mais les progrès de la navigation et l'extension du commerce firent cesser par degrés cet état de choses; et des peuples séparés par l'Océan, se retrouvent maintenant à cinq mille lieues de leur patrie, apportant de l'ancien et du nouveau Monde, dans le même marché, des produits agricoles ou industriels absolument semblables. C'est ainsi que par un immense agrandissement des transactions commerciales, l'Anglais, le Russe et l'Américain se rencontrent à la côte du nord-ouest d'Amérique, où les attire le trafic des pelleteries; et que les productions de la Grande-Bretagne et celles de la Russie arrivent à la Chine et au Cachemire après avoir traversé les unes de vastes mers et les autres les steppes immenses de la Tartarie.

Une première occupation, une grande priorité d'avantages, une distance prodigieuse ne sont plus comme autrefois des motifs suffisans pour assurer la possession d'un marché et pour en éloigner les concurrens. Des navires sortent du fond de la Baltique, du pied des montagnes de l'Écosse ou des glaces de la Delaware; et sillonnant toute l'Atlantique et le grand Océan, ils vont à Nootka-Sound acheter des peaux de loutres, qu'ils échangent à Canton et à Macao contre du thé, qu'on vend à Londres, à Philadelphie ou à Pétersbourg. Un rocher élancé de la profondeur des mers australes offre-t-il aujourd'hui à quelques navigateurs une capture abondante de lions marins, que l'avidité des hommes n'avait point encore troublés dans cet asile? Une baie jusqu'à présent inconnue montre-t-elle à des pêcheurs intrépides l'un de ces en-

droits retirés où les baleines viennent chercher un refuge? Une côte infréquentée fournit-elle à d'heureux explorateurs des cargaisons de pelleteries précieuses? Si, poursuivant leur fortune, les uns et les autres reviennent dans un an, redemander les mêmes richesses aux mêmes lieux, ils y trouveront dix navires anglais ou américains qui auront découvert ou suivi leurs traces, et dont l'infatigable activité les aura privés du fruit qu'ils attendaient, de leur découverte.

La force et la violence sont impuissantes pour arrêter cet essor du commerce et le borner dans ses progrès. Ce fut en vain que l'Espagne ordonna que tout navire étranger qui entrerait dans le golfe du Mexique serait traité comme pirate, et qu'une sentence de mort fut prononcée par la compagnie hollandaise des Indes contre ceux qui exportaient des muscades ou du girofle de l'archipel des Moluques. L'ukase russe qui interdit la mer de Behring aux navigateurs, aura sans doute le même succès que le décret espagnol qui fermait les mers d'Amérique, ou celui qui déclarait le continent européen en état de blocus; mais ce que ne peut faire une puissance impérieuse est produit nécessairement par l'extension de la concurrence, et l'ennemi le plus redoutable qu'ait le commerce, c'est son propre agrandissement. Dans la lutte qui s'engage en même temps sur mille points différens pour obtenir les moyens d'échanger avec avantage les produits multipliés d'une industrie perfectionnée, il y a une foule de chances malheureuses que les plus habiles évitent à force d'adresse, et que les autres tâchent d'épuiser par leur persévérance. Une grande supériorité peut être acquise par la réunion de

beaucoup de bonheur et de beaucoup de talens; mais les seules illusions du succès peuvent flatter un peuple de la possibilité d'obtenir le commerce du monde. C'est un projet inexécutable, comme celui de la monarchie universelle; s'il fut jamais puissamment secondé par les événemens, ce fut quand la révolution alluma les guerres désastreuses qui détruisirent le commerce extérieur de la France; l'Angleterre crut alors qu'elle allait posséder le monopole de toutes les transactions commerciales de l'univers. Cet espoir fut bientôt déçu; une puissance qui n'existait pas il y a cinquante ans, et dont le territoire n'était qu'un désert, il y a moins d'un siècle, éleva dans l'espace d'une seule génération la plus redoutable concurrence.

Il est intéressant et curieux d'apprendre quelle a été l'extension du commerce d'exportation des États-Unis pendant cette période, et quelle rivalité peut s'élever en si peu de temps, et menacer la prépondérance maritime et commerciale des premiers peuples de l'Europe.

Lieux de l'exportation américaine.	En 1791.	En 1822.	Différence.
Russie	18,000 fr.	2,775,000 fr.	2,757,000 fr.
Suède	115,000	3,465,000	3,350,000
Danemark et Norvège	1,455,000	12,778,000	11,323,000
Pays-Bas	8,578,000	30,405,000	21,827,000
Angleterre	41,765,000	157,725,000	115,960,000
Allemagne	2,226,000	15,125,000	12,899,000
France	22,590,000	48,275,000	25,685,000
Espagne	7,130,000	44,390,000	37,260,000
Portugal	6,445,000	9,925,000	3,480,000
Italie	160,000	7,610.000	7,450,000
Asie	1,672,000	37,285,000	35,613,000
Afrique	945,000	2,925,000	1,980,000

Ainsi dans les pays désignés en ce tableau, et dans leurs possessions d'outre-mer, qui y sont comprises pour la part qu'elles reçoivent de marchandises américaines, la France et l'Angleterre trouvent une concurrence dont les progrès ont été si grands et si rapides, qu'elle est maintenant en Espagne et dans ses anciennes colonies sept fois aussi puissante qu'il y a trente ans; en Allemagne et dans les ports anséatiques, 7 fois; dans les Pays-Bas, 3 à 4; en Suède, 30 fois; en Russie, 150; en Italie, 48; en Asie, 22; dans nos ports ou dans ceux de nos établissemens coloniaux, moitié plus; et deux tiers ou davantage dans ceux de la Grande-Bretagne. Les seuls marchés de la Chine ont admis, en 1822, pour 34 millions d'importations des États-Unis; et l'Angleterre est obligée d'y partager avec le commerce américain les bénéfices qu'elle se croyait dévolus entièrement depuis qu'elle en avait écarté les navires français. L'extension qu'ont prise dans l'Asie orientale les transactions des États-Unis, y atténue aujourd'hui considérablement, et même, dit-on, de près de moitié celles du commerce anglais; de même que celui-ci avait affaibli d'abord le commerce de la France, qu'il parvint bientôt à détruire en mettant à profit nos erreurs et notre mauvaise fortune.



CHAPITRE II.

Accroissement du nombre des puissances commerciales.

Si l'on se bornait à compter les différens pavillons qu'ar-

boraient, il y a deux siècles, les navires du commerce de l'Europe, le nombre des puissances maritimes loin de s'être accru, serait considérablement diminué. Chaque ville anséatique, chaque port de la Méditerranée était alors un état souverain dont les flottes marchandes approvisionnaient le riche entrepôt; mais, lorsque s'agrandissant par les besoins de la civilisation, le commerce se proportionna à la force de la population, à la vigueur de son génie industriel, à l'étendue et à la fertilité de son territoire, il n'appartint plus à des cités isolées, comme Hambourg, Venise et Gênes; il devint le patrimoine des peuples les plus puissans par leur agriculture et par les succès de leur industrie; il enchaîna, pour concourir au même but, les efforts de plusieurs millions d'hommes, et confondit dans une même prospérité celle de dix villes florissantes qui surpassent chacune en splendeur la plus riche et la plus célèbre de ses anciennes métropoles. Une puissance commerciale n'est plus maintenant, comme autrefois, un port dont les habitans ont su créer un trafic lucratif et des relations avantageuses; c'est vingt fois ce premier terme. Les douze places de commerce de la France possèdent une population qui est trente-deux fois celle de Livourne, et chacun des treize grands marchés des îles Britanniques égale, par la valeur des transactions qui s'y opèrent, les républiques du moyen âge, que le commerce fit régner sur la Baltique et la Méditerranée. Le degré de richesse territoriale et industrielle qu'il faut maintenant pour prendre rang parmi les puissances commerciales semble rendre impossible l'accroissement de leur nombre; mais la stabilité des choses humaines est illusoire, et des vicissitudes

que rien ne peut arrêter, amènent progressivement un ordre politique tout autre que celui qui existe.

Il y a seulement un demi-siècle que la France et l'Angleterre faisaient ensemble la majeure partie du commerce des deux hémisphères. En 1770, chacun de ces royaumes exportait pour 400 millions de produits agricoles et manufacturés, qui formaient la plus grande masse de marchandises en circulation. Depuis cette époque, les besoins se sont accrus considérablement dans les pays civilisés; le commerce a pénétré dans des régions qui lui étaient alors inconnues; la consommation a donné de plus vastes débouchés; mais aussi la quantité de produits indigènes de ces deux contrées a prodigieusement augmenté. Au lieu de 800 millions d'objets de leur sol et de leur industrie, elles en exportaient en 1818 pour 1750 millions, ou plus du double. Conséquemment, pour trouver la même facilité de vente qu'en 1770, il faudrait que de nouveaux marchés s'étendissent dans la même proportion, ou que les pays compris dans le cercle de leurs transactions consommassent maintenant moitié plus qu'il y a quarante ans. Mais en supposant que, par le concours de ces deux causes d'accroissement, la France et l'Angleterre pussent trouver, comme autrefois, à placer la totalité des produits de leur territoire et de leurs colonies, il faudrait encore pour y réussir, qu'elles fussent, ainsi qu'il y a un demi-siècle, les seuls dépositaires du commerce du monde. Or, il en est tout autrement, car deux puissances, dont l'une n'existait pas alors et dont l'autre végétait dans l'obscurité, sont venues dans ce court espace de temps se placer parmi les états maritimes et partager la prospérité

que le commerce fait naître : ce sont les États-Unis et la Russie.

En 1818, le premier de ces pays exportait pour 486,700,000 francs de marchandises indigènes ou étrangères, et le second pour 210 millions. Ainsi par l'accession de ces deux nouvelles puissances commerciales, il y a aujourd'hui pour environ 700 millions de francs de produits ruraux ou fabriqués, qui entrent annuellement dans le commerce, et qui n'existaient même pas il y a un demi-siècle. C'est presqu'autant qu'alors la France et l'Angleterre en exportaient; et comme ces deux puissances réunies fournissent maintenant aux autres contrées du globe le double de ce qu'elles leur vendaient à cette époque, il s'ensuit qu'il faut à présent des débouchés triples de la grandeur qui suffisait au commerce il y a quarante à cinquante ans. L'accroissement de la quantité des produits français et anglais exportés ne cause donc que la moitié des obstacles qu'on trouve à leur vente; et l'extension récente et déjà considérable du commerce russe et de celui des États-Unis n'en apporte pas moins. Ce résultat ne fut point prévu par l'Angleterre quand elle laissa détruire l'indépendance de la Pologne; il ne le fut point par la France quand elle protégea l'émancipation de l'Amérique anglaise; et personne aujourd'hui ne semble calculer ce qu'apporterait de changemens au commerce d'Europe la concurrence de la Grèce.

En reconnaissant qu'au lieu de 800 millions de produits versés comme autrefois dans la circulation commerciale par la France et l'Angleterre, il y en a maintenant, attendu l'accession de deux nouvelles puissances et l'ac-

croissement d'industrie des anciennes, pour deux milliards et demi, on cesse de s'étonner que les débouchés soient obstrués, ou du moins difficilement accessibles pour tous ceux qui n'usent pas avec habileté et persévérance des moyens dont ils peuvent disposer. On conçoit la nécessité de chercher et même de créer des consommateurs, et le danger de laisser prendre par les autres peuples commerçans toutes les positions géographiques qui ouvrent des marchés favorables. Enfin on s'explique comment, par la possession de ces marchés, une puissance peut proportionner la vente de ses marchandises à leur production, tandis qu'une autre, prévenue sur tous les points par ses concurrens, peut se trouver privée de toute participation au commerce maritime, et ne tirer aucun avantage d'une source de prospérité qui donne d'immenses richesses à des peuples voisins.



CHAPITRE III.

Concurrence agricole et industrielle.

Si les puissances commerciales exerçaient chacune leur concurrence sur des objets déterminés, et à l'exclusion des autres produits naturels et industriels, il y aurait moins de hasards dans leurs succès et plus de stabilité dans leur fortune; mais à mesure que leurs fabriques et leur agriculture se perfectionnent, les objets de leur rivalité se multiplient, et avec eux les dangers de leur compétition.

Il fut un temps où la Sicile et les états barbaresques fournissaient seuls les blés qui complétaient l'approvisionnement nécessaire à la plupart des autres contrées de l'Europe. Tous les vins qui traversaient les mers provenaient des riches vignobles de la France. L'Italie donnait exclusivement aux fabriques de soieries les matières premières qu'exigeait cette belle industrie : il n'y avait pour les besoins du luxe de porcelaine que celle de la Chine et du Japon, de mousseline que celle de l'Inde, de tapis superbes que ceux de Turquie, de denrées coloniales que celles des pays de l'Asie, où la nature a placé primitivement les plantes qui les donnent. Toutes les épiceries venaient des Moluques sur des navires hollandais; le Brésil ne consommait rien qu'il ne le reçût du Portugal; et le galion d'Acapulco était le seul navire marchand qui pût aborder aux Philippines, et pourvoir à ce que leur population de deux millions d'hommes, devait consommer de marchandises d'Europe. Il n'en est plus ainsi; chaque peuple a mis à profit avec une activité sans exemple dans les annales du monde, les dons qu'il avait reçus de la nature; il s'est efforcé d'imiter ses concurrens, de rivaliser avec eux et de les surpasser; et il y a bien peu de branches de commerce qui soient demeurées sans partage à leurs premiers possesseurs. Les exemples suivans, choisis dans l'histoire statistique du commerce de la France et de l'Angleterre, montreront que, quelque rapides que soient les progrès de la civilisation, quelque étendue que soit maintenant la consommation des peuples d'Europe, et nonobstant les nouveaux marchés qu'on a découverts dans les contrées les plus distantes, il est bien difficile qu'il existe pour chaque

puissance commerciale, une balance favorable entre ses productions naturelles et manufacturées et la vente qu'il est possible d'en faire.

Les exportations de la France, en 1716, s'élevaient seulement à 38,689,000 fr. en produits du sol et à 49,680,000 en produits de l'industrie. En 1787, la valeur des premiers était de 121,669,000 et celle des objets manufacturés de 185,077,000 fr. En 1820, les produits naturels exportés ont monté à 163,074,000, et ceux provenant de notre industrie à 291,843,000 fr. Ainsi, en 71 ans, nous avons triplé l'exportation des productions de notre sol et presque quadruplé celle de nos manufactures. Trente-trois ans plus tard, malgré toutes les calamités qui peuvent abattre un peuple et ruiner un état, nous exportions pour une valeur plus grande qu'en 1787, savoir : 44 millions en produits agricoles et 106 en produits manufacturés. Au total, après une période de 104 ans, la France répand dans le monde commercial par ses exportations, une quantité de produits agricoles quatre fois et un tiers plus considérable qu'au commencement du dix-huitième siècle, et une quantité de produits industriels six fois plus grande; partant, il lui faut des débouchés dix fois plus vastes ou plus nombreux qu'alors; il faut même qu'elle en ait la moitié plus qu'en 1787, pour n'éprouver que le même degré de concurrence, puisque ses exportations d'objets indigènes excèdent de 150 millions la valeur qu'elles avaient alors.

L'Angleterre n'est pas dans une situation qui diffère de celle de la France autrement que par les efforts qu'elle fait pour en détourner les malheurs; ce à quoi elle réussit à force

de constance et d'habileté. En 1783, l'exportation des produits de son agriculture et de ses manufactures, à l'exclusion des marchandises étrangères était de 249,816,000 fr. En 1795, douze ans après, elle était, malgré une guerre acharnée, de 396,624,000 fr. En 1818, à une distance seulement de trente-cinq ans de la première époque, la même branche de commerce était de 1,069,536,000 fr. Conséquemment, elle était de quatre fois la valeur qu'elle avait à une époque si rapprochée; et il faut aujourd'hui à l'Angleterre, pour les seuls produits qui lui sont propres, et indépendamment de son commerce d'entrepôt, des débouchés susceptibles de faire écouler quatre fois autant de marchandises qu'il en sortait par ceux dont elle se servait il n'y a pas quarante ans.

En 1784, les États-Unis exportaient une quantité de marchandises indigènes évaluées à 45 millions de francs. En 1795, cette partie de leur commerce montait à 203,820,000 fr.; et en 1817, à 341,565,000, exclusivement à l'exportation des marchandises étrangères. On voit qu'il a suffi de onze ans aux États-Unis pour accroître l'exportation des produits de leur sol et de leurs manufactures de quatre fois et demie sa valeur primitive, et qu'en vingt-deux ans ils l'ont presque sextuplée. D'où il suit qu'en trente-trois années l'ayant porté à un terme égal à sept à huit fois celui qu'elle avait lors du traité de Paris, les difficultés de la vente se seraient accrues proportionnellement, si les navires américains n'étaient parvenus à trouver des marchés favorables jusqu'aux extrémités de l'Asie orientale et sur les côtes nord-ouest de l'Amérique.

Il est essentiel, mais difficile, de déterminer d'une ma-

nière positive sur quels objets s'exerce principalement la concurrence, et quelle est son étendue actuelle à l'égard de chacun d'eux. Nous allons essayer de rassembler les données qui peuvent fixer l'opinion sur le nombre des chances qu'ont aujourd'hui les produits français, de soutenir la compétition dans les marchés étrangers.

1.° *Blé.* — D'après nos recherches, qui ne diffèrent pas essentiellement dans leurs résultats des termes numériques auxquels a été conduit Benjamin Bell, la quantité moyenne des grains que le commerce d'Europe portait, en 1815, d'une contrée à une autre, était approximativement ainsi qu'il suit : il en était alors exporté — des villes Anséatiques, de la Pologne et du nord de l'Allemagne. 14,100,000 hect.; — de la Sicile et des États barbaresques, 3,600,000; — des États-Unis et du Canada, 3,250,000. Total, 20,950,000 hectolitres.

Au premier rang des consommateurs de cette exportation de 21 millions d'hect. de grains, étaient la France et l'Angleterre. La France reçut en 1787, lors de sa plus grande prospérité, pour 2,421,000 fr. de blé des deux Siciles, et pour un million de la Pologne; en 1789, Dantzic lui en vendit pour 3,377,000 fr., et Tunis pour une somme à peu près égale. En 1801, 1,435,000 hect. furent admis à la consommation; mais après un intervalle de vingt années, la France, au lieu d'éprouver le besoin de recevoir des grains du commerce extérieur, se trouve, par les progrès de son agriculture, dans la nécessité d'en exporter.

Voici la balance que donne pour ce commerce une période récente :

Importations.

	Froment.	Farines.	Valeur.
1820.......	660,600 hect...	73,000 kilog.....	9,274,000 f.
1821.......	590,000........	961,000...........	8,600,000
1822.......	961........	1,200...........	13,700
1823.......	»	»	»
	1,251,551 hect...	1,035,200 kilog.....	17,887,700 f.

Exportations.

	Froment.	Farines.	Valeur.
1820.......	68,000 hect. .	7,363,000 kilog.....	4,210,000 f.
1821.......	50,000........	7,200,000...........	3,777,000
1822.......	55,000........	8,645,000...........	4,527,000
1823	2,474,000........	9,295,000...........	4,264,000
	2,647,000 hect...	32,503,000 kilog.....	16,778,000 f.

Ainsi la France ayant exporté la moitié plus de grains, et trente-une fois plus de farine qu'elle n'en a reçu de l'importation pendant ces quatre années, il y a lieu de la considérer comme ayant cessé d'offrir un marché au commerce extérieur de blés.

Examinons sous ce rapport l'état de l'Angleterre : de 1814 à 1822, il en a coûté à ce pays les sommes suivantes pour l'importation des blés étrangers.

1814. . .	28,327,000 fr.	1818. . .	96,775,000 fr.
1815. . .	6,712,000	1819. . .	39,125,000
1816. . .	8,772,000	1820. . .	30,087,000
1817. . .	6,075,000		

En 1821, l'exportation l'emporta sur l'importation de 3,250,000 fr. En 1822, cette différence s'éleva à 5 mil-

lions; mais on voit que dans les sept années précédentes, la Grande-Bretagne reçut, non compris les blés d'Irlande, pour une valeur de 216 millions de francs de grains et de farines, ce qui fait près de 31 millions pour l'année moyenne. Dans les seules années 1817 et 1818, il fut importé 6,378,000 hect. de froment, 8 millions d'autres grains, et 116 millions de kilogr. de farine. En 1819, l'importation des grains étrangers pour la consommation intérieure fut prohibée jusqu'à ce que l'hectolitre fût, par un terme moyen du trimestre, à environ 32 francs; ce qui équivaut à une défense absolue d'introduire des blés exotiques dans les îles Britanniques. Cette mesure, qui a réduit la population aux seules ressources de son agriculture, a produit une telle extension des récoltes que la valeur des blés s'est trouvée diminuée de moitié dès la cinquième année. Le prix moyen de l'hectolitre était, en 1817, de 37 fr.; en 1818, de 33; en 1819, de 29; en 1820, de 26; en 1821, de 23; et en 1822, de 17 fr. La Grande-Bretagne a fait d'étonnans sacrifices pour arriver à ce dernier terme, car l'importation étrangère pouvant fournir à 10 fr. l'hectolitre toute la consommation du royaume-uni en froment, sa prohibition est une prime d'encouragement payée à l'agriculture par les consommateurs, et montant à 23 fr. par hectolitre de blé indigène pour la première année, et successivement à 19, 16, 13 et 7. La consommation étant au moins de 30 millions d'hect. par an, l'avantage de pourvoir elles-mêmes à leur subsistance, a été payé par les Iles Britanniques, en 1818, près de 700 millions, et successivement 570, 480, 390, et dernièrement encore 210 millions. La consommation de l'orge, qui monte à 75 mil-

lions d'hect., valant chacun 14 fr., quoiqu'on puisse en avoir à moitié prix de l'étranger, n'est point comprise dans ces sommes immenses, qu'elle accroîtrait de 465 millions. Ces détails montrent combien il est illusoire d'ajouter foi aux dispositions de l'Angleterre, à lever les entraves qui privent le commerce de sa liberté; il est aisé de voir qu'un peuple qui, pour écarter la concurrence étrangère, se décide à donner deux milliards, en cinq ans, aux seuls agriculteurs dont les travaux obtiennent du froment de son territoire, est loin d'adopter les maximes d'économie politique qu'il répand chez les peuples voisins.

La France a suivi l'exemple de la Grande-Bretagne; elle a prohibé l'importation des blés étrangers jusqu'à ce que les siens atteignent le prix de 21 francs l'hectolitre, ce qui établit un terme plus bas de 11 francs que celui adopté par le gouvernement anglais.

Ces mesures, que le perfectionnement de l'agriculture des deux pays avait préparées depuis plusieurs années, ont ôté la France et les îles Britanniques du nombre des contrées de l'Europe qui reçoivent des blés étrangers pour leur approvisionnement. Voici la perte qu'elles font éprouver à ce commerce. En admettant que, comme en 1801, nous dussions recevoir de l'importation 1,400,000 hectolitres de froment, à 10 fr. chaque, c'est pour les contrées qui produisent ce grain un débouché de 14 millions de francs totalement perdu pour elles. L'Angleterre consommait, il y a six ans, une quantité moyenne de 3,189,000 hect. de froment, 4 millions d'autres grains, et 58 millions de kilog. de farine; et par un terme moyen de sept ans, elle dépensa 31 millions pour ces denrées, c'est-à-dire au delà

du double de la France. Les progrès de la culture des céréales dans ces deux Empires, ont donc fait cesser une importation de blé de 4 millions et demi d'hectolitres de froment et autant d'autres grains, ce qui anéantit un commerce annuel de 45 à 50 millions, qui s'élevait parfois inopinément au double. Ainsi, par la concurrence agricole de la France et de l'Angleterre, les anciens débouchés que possédaient les villes Anséatiques, la Pologne, la Sicile, les États barbaresques et les États-Unis, se trouvent réduits de moitié. Non-seulement ces deux puissances leur ôtent un marché de 9 à 10 millions d'hectolitres de grains de toutes espèces, mais encore, en produisant au-delà de leur consommation, elles les menacent d'envahir les pays qui en reçoivent encore leur approvisionnement; et en effet, depuis 1822, nous vendons annuellement pour 4 millions et demi de grains et de farine, et l'Angleterre en exporte pour 5 millions.

Mais il est une autre concurrence bien plus redoutable pour les contrées qui jadis étaient en possession d'approvisionner de blé la majeure partie de l'Europe; c'est celle de la Russie méridionale, contre laquelle ne peuvent lutter ni les États-Unis d'Amérique, ni l'Allemagne septentrionale. On sait que jusqu'au traité de Kaïnardgi, qui, en 1774, facilita l'entrée de la Mer-Noire aux navires des nations civilisées, les côtes de cette Méditerranée étaient soumises à la Turquie, et que les produits agricoles de son littoral approvisionnaient uniquement la métropole de l'empire Ottoman. Mais aussitôt que la Russie fut maîtresse de ces contrées, leur fertilité naturelle et l'ouverture des Dardanelles donnèrent naissance à la

concurrence la plus puissante qui ait jamais eu lieu dans le commerce des grains. Nous allons essayer d'en tracer les progrès.

Dans une baie de la Mer Noire, à dix lieues de l'embouchure du Dniester, et à vingt de celle du Dnieper, s'élevait, en 1794, un bourg formé de quelques maisons ; c'est Odessa, ville qui possède maintenant 50,000 habitans. En 1795, époque de la fondation de son commerce, il y entra 35 petits navires ; l'année suivante, il y en eut 87 qui vinrent y chercher des chargemens ; en 1802 ce port reçut 333 navires qui importèrent pour 3,768,000 fr. de marchandises ; il en sortit 372 chargés d'une quantité de blé, estimée 7,628,000 fr. ; en 1803, leur nombre s'éleva à 536, et il y en eut 365 qui entrèrent à Taganrok, à Caffa, Sévastopol et Kerson. La plupart étaient sur leur lest, et chargèrent du blé venu des gouvernemens de Podolie, Vohlinie, Kiovie et Kerson, soit par terre, soit sur des allèges, en descendant le Dnieper. En fixant la cargaison moyenne de chaque navire à 1200 tchetverts, qui équivalent chacun à-peu-près à un hectolitre et demi, l'exportation du seul port d'Odessa fut de 964,800 hect., valant chacun un peu plus de 4 fr. seulement, et formant ensemble une somme de 4,020,000 fr., dont plus de la moitié fut payée en numéraire. On porta jusqu'à 2,203,000 hect. la quantité totale des blés chargés dans le cours de cette année, sur les bâtimens entrés dans les ports russes de la Mer Noire. En 1804, 450 bâtimens vinrent y prendre 808,200 hect., au prix de 3,367,000 fr. En 1805, 643 navires exportèrent 1,157,400 hect., estimés 5,772,800 fr.

Les évènemens militaires réduisirent le nombre des navires arrivés à Odessa, en 1806, à 279; et pendant trois mois de 1807, on en compta 89 qui opérèrent une exportation de 3 millions. En 1808, 399 navires importèrent pour 6 millions de marchandises, et exportèrent pour 10 millions de grains. — En 1814, on comptait que les magasins de la ville contenaient habituellement 450,000 hect. de froment, les habitations voisines 30,000, et les soixante villages renfermés dans un cercle de 20 lieues, environ 60,000. En 1816, il y avait 1400 barques employées sur les deux fleuves pour apporter le blé des cargaisons destinées au commerce avec l'Europe; elles y joignaient du chanvre, du suif, du fer, des toiles à voiles, et quelques laines. On comptait alors dans le port 846 navires, savoir : 407 russes, 258 anglais, 101 autrichiens, 23 turcs ou grecs, 25 français, 15 suédois, et 17 de différens pays. Leurs équipages montaient à 15,291 hommes, et leur exportation à 75 millions de francs. En 1819, du 1.er janvier au 1.er octobre, 610 navires partirent d'Odessa; il en entra 697 dans l'année entière. L'importation ne monta qu'à 5,284,000 fr., mais l'exportation fut de 14,016,000, ou presque triple de la valeur des marchandises importées; ainsi près des deux tiers du blé qui fut chargé dans cet entrepôt, fut payé aux Russes, en numéraire, ce dont le commerce n'offre ailleurs aucun exemple, si ce n'est à la Chine.

Taganrok, qui est situé dans la mer d'Azof, près de l'embouchure du Don, a reçu, malgré les obstacles qui rendent son port impraticable aux grands navires, un accroissement de commerce presqu'aussi grand. En 1809,

ses exportations montaient à 1,418,100 fr. En 1818, elles se sont élevées à 13,756,000 ; ainsi, elles ont dix fois la valeur qu'elles avaient dix ans auparavant. A la première époque, les importations n'étaient que de 808,000 fr. A la seconde, elles étaient portées à 8,516,000 fr. Ainsi la consommation des habitans de l'Ukraine, et leurs communications intérieures, sont décuples maintenant de ce qu'elles étaient il y a si peu de temps.

Les exportations d'Odessa et de Taganrok réunies valent au moins 28 millions de fr.; les blés dont elles se composent ne coûtent, rendus à bord, que 4 roubles-assignats, ou, selon l'affluence des demandes, 4 à 5 francs l'hectolitre; rendus à Marseille, leur prix est à peine le tiers des blés indigènes, et ils renferment sous le même volume, sinon, comme on l'assure, plus de farine que le froment de nos cultures, du moins plus de matières amilacées. La quantité qui en est importée en Europe monte à 7 millions d'hect.; elle équivaut au tiers de tout ce que fournissent la Pologne, les villes Anséatiques, la Sicile, les États barbaresques et l'Amérique septentrionale, et elle élève à 28 millions d'hect. la quantité de blé qui doit être placée annuellement en Europe par l'importation. Le tiers de cette masse immense, ou 9 à 10 millions d'hect. qu'achetaient autrefois la France et l'Angleterre pour compléter le produit de leurs cultures, se trouve reversé sur les autres pays par l'effet des mesures prohibitives qu'ont adoptées ces deux royaumes; au lieu de 11 millions d'hect. que se partageaient l'Espagne, le Portugal et les autres pays, dont le sol mal cultivé ne nourrit point leurs habitans, il y en a maintenant 17 millions

de plus à placer; savoir : 10 millions qu'ont cessé de consommer la France et l'Angleterre, et 7 qui sont exportés des ports russes de la Crimée. Il faut ajouter encore à cette énorme quantité un million d'hect.; car, comme nous l'avons vu précédemment, non-seulement nos besoins et ceux des Iles Britanniques trouvent un approvisionnement suffisant dans les céréales indigènes, mais encore il est à présent exporté de l'un et de l'autre pays pour une valeur de 10 millions de francs de grains ou de farine, estimés au minimum de 10 à 12 fr. l'hectolitre. Conséquemment, la concurrence agricole qu'élèvent maintenant les blés de l'Ukraine, des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, resserre le débouché de 21 millions d'hect. qu'avaient les grains de la Sicile, de la Pologne, des villes Anséatiques et des États barbaresques; et dans les marchés qui leur restent, et dont la consommation ne dépasse pas 11 millions d'hect., il en est importé 28, ou une fois et demie au-delà de ce qui leur est nécessaire.

L'abaissement du prix que cause une si grande concurrence, ne permet point à l'agriculture des pays anciennement civilisés de lutter contre celle des pays nouveaux. Par exemple, l'information faite en 1815 devant un comité du parlement d'Angleterre, a montré que dans les Iles Britanniques, où la valeur du travail est extrêmement élevée, le fermier ne peut vendre le blé au-dessous de 16 fr. l'hectolitre, tandis qu'on peut importer celui d'Odessa pour le tiers de cette valeur. En 1821, quand la vente des grains de l'Ukraine était libre à Marseille, il y avait 200 pour 100 à gagner dans son introduction; et dans les Pays-

Bas, leur concurrence a fait tomber les fromens de la Belgique à 7 fr. l'hectolitre et les seigles à 4 fr.; mais comme en économie politique les fautes profitent toujours à quelqu'un, voici ce que l'Angleterre a obtenu dans ces dernières années, de l'exportation des blés chargés par ses navires dans les ports russes de la mer Noire et de la mer d'Azof. Plus de 300 bâtimens anglais, frétés pour Odessa et Taganrok, y ont pris 3,500,000 hect. de blé, à 4 fr. chacun, faisant ensemble une somme de 14 millions de francs, payée moitié en argent, moitié en marchandises manufacturées. Ces cargaisons, portées en Espagne et en Portugal, y ont été vendues à raison de 15 fr. l'hectolitre; elles ont donné 52 millions, dont 36 ont été acquis pour bénéfice net de l'opération. Mais de tels succès doivent être saisis avec promptitude, parce que les chances qui permettent d'en profiter, diminuent en raison de l'augmentation journalière du nombre des concurrens : aussi l'importation des blés d'Odessa ne donne-t-elle déjà plus qu'un profit de 2 fr. par hectolitre, lorsqu'elle est effectuée dans les ports de Hollande; et en 1821, il y en avait pour 52 millions de francs dans les entrepôts de l'Angleterre, qui attendaient l'occasion favorable d'être introduits dans quelque partie du continent.

En considérant la concurrence puissante qu'excite le commerce des blés, on reconnait sans peine que les pays où, comme en France et en Angleterre, la main-d'œuvre est d'un prix élevé, ne peuvent défendre les intérêts de leur agriculture que par des mercuriales sagement balancées, qui empêchent également la cherté des grains et leur avilissement, et qui préviennent le malheur de la disette et

celui de la ruine de l'agriculture par la concurrence écrasante de l'importation étrangère. Il n'est pas moins évident que les anciens débouchés du commerce des blés étant rétrécis des deux tiers, l'exportation n'est maintenant possible que dans les établissemens coloniaux où la consommation des produits de la métropole est protégée par le régime exclusif. L'accroissement de cette consommation en blés indigènes est un sujet important que nous examinerons plus tard.

2.° *Vins.* — L'exportation des vins est une branche de commerce d'autant plus précieuse pour la France que jusqu'à présent aucune concurrence n'a pu lui enlever la triple supériorité de la qualité, de la quantité et du bon marché. Voici sa valeur à plusieurs époques, dont la comparaison fera connaître son accroissement :

	Vins exportés.	Eaux-de-vie.	Valeur totale de l'exportation.
1725	22,000,000 fr.	5,800,000 fr.	27,800,000 fr.
1784	22,957,000	11,035,000	33,992,000
1787	26,276,000	14,455,000	40,731,000
1788	33,031,000	12,582,000	45,613,000
1820	45,970,000	20,267,000	66,237,000
1821	43,721,000	12,272,000	56,003,000
1822	36,601,000	18,414,000	55,015,000
1823	47,882,000	24,636,000	72,518,000

Le tableau suivant montrera les termes de la concurrence élevée contre nos vins importés en Angleterre au moyen de la disproportion des droits de douanes.

	Vins de France.	De Portugal.	D'Espagne.	Du Rhin.	Total des tonneaux.
1784	435	12,220	2,761	126	15,542
1785	470	12,698	2,831	133	16,132
1786	485	12,255	3,265	187	16,192
1787	1,868	16,619	4,314	177	22,978
1788	1,445	19,114	4,744	138	25,441
1789	1,114	22,128	4,054	117	27,4[illegible]3
1790	1,117	22,911	5,037	116	[illegible]

Ainsi, dans l'espace de six ans, l'importation des vins de toute provenance doubla de quantité en Angleterre; et nonobstant le traité de commerce qui ouvrit la France aux marchandises manufacturées de ce pays, il n'acheta pourtant de vins dans nos ports que pour la vingt-huitième partie de ses besoins, et prit pour satisfaire au reste des vins de Portugal et d'Espagne. Voici un autre tableau de cette importation à une époque récente :

	1815.	1816.	1717.	1818.	1819.
Vins de France	2,116	1,612	802	1798	1,543
— de Portugal	16,916	8,215	14,125	17,644	10,311
— d'Espagne	5,148	3,391	4,796	6,985	4,363
— des Canaries	2,227	835	1,132	1,762	1,578
— de Madère	1,826	1,512	1,270	2,316	2,922
— du Cap de Bonne Esp.	1,512	1,603	4,208	3,548	1,648
— Autres sortes	1,029	1,018	726	1,357	1,029
	30,874	18,218	27,073	35,764	23,408

On voit par ce nombre que, malgré l'accroissement immense de son commerce et de sa population, l'Angleterre n'a pas reçu dans ces derniers temps plus de vins qu'il y a quarante ans, et que nous lui en avons vendu seulement la même quantité, quoique la production de la France et

son exportation soient augmentées considérablement. Toutefois, les mesures restrictives qui ont empêché ce produit de trouver des débouchés dans les Iles Britanniques, n'ont pu mettre obstacle à l'accroissement de notre exportation, qui est presque double aujourd'hui de sa valeur en 1787. Les effets de ces prohibitions n'ont pas été plus heureuses pour l'Angleterre que nuisibles pour nous ; la consommation a diminué considérablement, et avec elle le revenu qu'elle donne ; la réexportation a diminué progressivement, et avec elle, le bénéfice qu'elle produisait.

La preuve de ces assertions se trouve dans un tableau annexé au rapport d'un comité du Parlement britannique. On y voit que la diminution de la consommation monta de 1815 à 1820, à 7,462 tonn., ou au quart de celle qui avait lieu de 1809 à 1815, la première étant annuellement de 28,489, et la seconde de 21,027. Cette diminution résultait d'un accroissement de droit de 750 fr. par tonneau de vins français, et de 500 sur les vins portugais. En prescrivant un droit de 3,705 fr. par barrique de vin que nous importions en Angleterre, l'ordre de 1815 avait pour objet de dominer la propension de la population pour la consommation d'un produit essentiel de la France ; il voulait en outre créer une concurrence en faveur des vins du Cap de Bonne-Espérance, dont en effet la quantité a triplé en cinq ans. Mais la diminution du revenu produit par les droits des douanes, et celle des moyens d'échange entre les deux pays n'a point permis de persister dans ce tarif, et les vins de France ont été compris dans le nombre des produits étrangers qu'on vient de soulager des taxes pesantes qu'éprouvait leur importation en Angleterre. La ré-

duction du droit d'entrée sur le gallon de 4 bouteilles est ainsi qu'il suit : vins de France, 7 fr. 20 c., au lieu de 13 fr. 70 c.; — de Portugal, du Rhin et d'Espagne, 4 fr. 80 c., au lieu de 9 fr. 10 c. Toutefois, en atténuant son ancien système restrictif, l'Angleterre a conservé l'espoir de diminuer incessamment l'importation des vins étrangers, en parvenant à s'en procurer de ses possessions d'outre-mer pour une grande partie au moins de sa consommation. La constance des efforts de cette puissance dans ce qu'elle entreprend, et l'habileté qu'elle met à les faire réussir, sont des motifs suffisans pour éveiller notre attention sur le projet qu'elle a formé d'étendre la culture de la vigne dans ses établissemens de l'Afrique australe.

Il n'y aurait pas plus de sagesse à mépriser les tentatives faites dans le même but aux États-Unis et dans les provinces méridionales de l'empire russe. On sait que depuis plusieurs années la vigne est cultivée et propagée avec quelque succès dans le gouvernement du Caucase, et surtout près d'Astracan, ainsi que dans les pays des Cosaques du Don; la Crimée, dont elle est, dit-on, indigène, s'en occupe aussi avec activité, et les moyens d'en tirer un vin perfectionné sont soumis aux lumières d'un concours académique. Personne n'ignore que cette presqu'île, qui a 1200 milles carrées, peut donner tous les produits de l'Europe méridionale, et que les mûriers y sont déjà multipliés et en rapport. Il n'y a pas jusqu'à l'Australasie qui ne nous envie la riche possession de la vigne; et ce pays, quoique le dernier de tous ceux peuplés par l'Europe, se vante déjà de pouvoir un jour nous disputer cette production. En 1822, il y avait à Paramatta

une vigne de trois ans chargée de 143 grappes de raisin très-grosses, et la gazette de Sidney appelait les soins des propriétaires sur ce genre de culture.

Mais une tentative plus sérieuse est celle faite aux États-Unis, et qui, avortée dans les provinces atlantiques par les effets de leur climat, semble prospérer aujourd'hui dans l'intérieur, sur les bords récemment peuplés de l'Ohio. La vigne de Madère, portée sur les rives de ce fleuve, est cultivée avec succès aux environs des villes nouvelles de Gand et de Véray; elle donne déjà du vin, qu'on assure être de très-bonne qualité, et qui ne se vend que 25 sous la bouteille à Cincinnati. C'est toutefois le Portugal et l'Espagne qui perdraient le plus à la consommation de ces vins indigènes; car sur une importation annuelle de 12,616 tonneaux de vin, les États-Unis n'en reçoivent que 240 de France, tandis que les Canaries en fournissent 1783; le Portugal, 1122; Madère, 372, etc. Malgré l'exemple et les habitudes de l'Angleterre, les États-Unis sont l'un des pays du monde où il serait le plus facile d'assurer à nos vins un débouché considérable; il suffirait qu'ils entrassent dans la consommation habituelle des navigateurs américains pour que leur vente trouvât dans les ports de l'Union un vaste marché, mais il faudrait qu'ils obtinssent particulièrement pour cet objet la faveur de tarifs moins exigeans.

3.° *Lainages.* — L'Angleterre fait remonter jusqu'au roi Alfred sa supériorité dans la fabrication des étoffes de laine et dans le commerce qu'elle en fait. Dès 1768, elle estimait à 200 millions de francs le produit des fabriques de ces tissus, et leur exportation à 50 millions. On pourra suivre,

dans le tableau suivant, les progrès et les variations de la valeur qu'obtient annuellement la Grande-Bretagne de cette exportation.

1791. . . .	5,305,000 st.	1814. . . .	6,372,000 st.
1792. . . .	5,510,000	1815. . . .	9,338,000
1793. . . .	3,806,000	1816. . . .	7,844,000
1794. . . .	4,390,000	1817. . . .	7,163,000
1795. . . .	5,172,000	1818. . . .	8,143,000
1796. . . .	6,011,000	1819. . . .	5,986,000
1797. . . .	4,936,000	1820. . . .	5,583,000
1798. . . .	6,499,000	1821. . . .	6,461,000
1799. . . .	6,876,000	1822. . . .	6,484,000

On reconnaît par ces nombres, tirés des documens officiels, et comprenant deux époques, l'une de guerre et l'autre de paix, que, dans les quatre dernières années, l'exportation des lainages de l'Angleterre a diminué du quart ou du tiers du maximum de 230 millions auquel elle s'éleva en 1815; elle est maintenant, comme à la fin du dernier siècle, d'environ 160 millions, c'est-à-dire triple de sa valeur il y a soixante ans. Deux causes l'ont fait rétrograder : l'extension de l'usage des tissus de coton, et la concurrence de la France, dont nous allons montrer les progrès dans ce genre de fabrication.

A une époque aussi rapprochée que 1788, l'état de nos fabriques de draps était tel, que l'exportation de ce produit était seulement de 14,242,000 francs, portés à 19,857,000, par les autres espèces de lainage. Nous fournissions alors à l'Angleterre pour 4,378,000 fr. de laine brute ou filée, et nous consommions des tissus de ses manu-

factures pour une valeur égale, indépendamment de ce qu'introduisait l'interlope. On peut imaginer aisément quels avantages résultaient, pour le commerce anglais, d'un auxiliaire qui lui apportait des matériaux, au lieu de les convertir, par sa propre industrie, en objets de consommation, et qui, de plus, prenait dans ses marchés les draps qu'il pouvait tisser lui-même. Cependant, cet état de choses était encore pour la France un état d'amélioration; car, en 1784, tout notre commerce de lainage n'avait monté qu'à 17,107,000, et conséquemment il s'était accru de près de 3 millions en trois années. Il était facile alors de placer, dans les marchés des deux hémisphères, pour environ 50 millions d'étoffes de laine; et la concurrence de la France, qui n'était que comme un à 4, devait nuire bien peu aux succès de la Grande-Bretagne; mais l'extension de l'industrie dans l'un et l'autre empires, a fait naître une compétition dont on va déterminer la puissance. L'exportation de nos tissus de laine de toute espèce a été:

En 1820, de.	25,796,000 fr.	En 1822, de	19,982,000 fr.
1821. . .	24,669,000	1823. . .	19,013,000

Ainsi, la France exportant pour 20 à 25 millions de lainages, et l'Angleterre pour 160, il faut en placer, chaque année, pour plus de 180 dans les mêmes marchés, dont la consommation n'était que de 67 en 1784; ce qui suppose que les besoins sont deux fois et demie plus grands aujourd'hui qu'alors. Or, il n'en est point de l'exportation des tissus de laine comme de celle d'une foule d'objets qui peut s'étendre indistinctement à tous les climats; d'ailleurs, l'usage des tissus de coton a restreint

considérablement celui des draps; et de l'action de ces causes résulte pour cette branche de commerce, de puissans obstacles à son accroissement. La variété des étoffes, qui permet une extension de leur usage au-delà des limites que semble leur assigner la température des pays et des saisons, peut seule, avec l'abaissement de leur prix, en accroître la vente ou la soutenir.

4.° *Soieries.* — Cette branche d'industrie appartenant à la France antérieurement à son introduction en Angleterre, nous importâmes de 1688 jusqu'en 1821, dans les Iles Britanniques, une quantité de soieries valant, année moyenne, 12 millions. Ce marché nous fut fermé par des prohibitions sévères établies pour protéger les fabriques anglaises. Nos progrès furent si lents pendant les quarante années suivantes, que toutes nos exportations d'étoffes et de bonneterie de soie n'excédèrent pas une valeur de 25,600,000 fr. en 1784, et de 29,745,000 en 1787. A des époques moins éloignées, cette exportation a monté aux sommes ci-après :

1801.....	39,314,000 fr.	1822.....	99,320,000 fr.
1820.....	123,063,000	1823.....	84,920,000
1821.....	111,659,000		

En portant seulement à 100 millions l'année moyenne, notre exportation est quatre fois plus grande qu'en 1784, et trois fois plus qu'en 1787, et la difficulté de la vente serait proportionnelle, si les besoins qu'elle doit satisfaire ne s'étaient pas accrus progressivement; mais indépendamment de cet effet de nos propres succès, il y en a un plus dangereux encore; c'est la concurrence que l'Angle-

terre est parvenue à élever. L'établissement de cette puissance dans l'Indoustan, lui a donné les moyens d'acquérir des soies brutes en une quantité immense, et d'une qualité qu'elle espère rendre bientôt égale à celle des soies d'Italie ; elle a mis une activité prodigieuse à profiter de cet avantage. En 1770, la consommation annuelle des soies du Bengale n'excédait pas 2,400,000 fr. ; en 1780, elle ne dépassait pas le double de cette somme ; en 1800, elle n'était encore que de 8 millions et demi. En 1820, l'importation de la soie brute de l'Inde a excédé 25 millions de francs ; celle de la Chine a monté à la même époque à 3,750,000 fr., et celle de l'Europe méridionale à 13,750,000, faisant ensemble 42,500,000 fr. En 1821, l'importation totale de la soie a été estimée jusqu'à 62,500,000 fr. Le projet de rendre indigène des Iles Britanniques ce produit important, a même été formé depuis peu de temps ; et par suite d'expériences dont on assure que les résultats sont satisfaisans, une association vient d'entreprendre de naturaliser en Angleterre l'art de faire de la soie. Les fabriques qui mettent en œuvre cette matière précieuse, sont l'objet de soins multipliés ; elles possèdent, dit-on, 30,000 métiers, parmi lesquels 1,000 sont de l'espèce de ceux inventés par Jacquard, mécanicien de Lyon, digne de l'illustre cité qui lui donna naissance ; en leur appliquant la machine à vapeur pour les mouvoir, les manufacturiers anglais sont parvenus à réduire à 50 cent. le prix du travail qu'exige une aune de tissu qui vaut en France 20 à 22 sous. Un nommé Fanshau a, de plus, inventé récemment un procédé pour tordre la soie, et l'on espère que son usage procurera bientôt une

supériorité incontestable aux fabriques de la Grande-Bretagne.

La France, dont les intérêts commerciaux sont menacés par ces succès, reçoit de ses 12 départemens, où l'on recolte de la soie, une quantité brute de cette matière excédant une valeur de 15,500,000 francs. Elle a tiré de l'étranger :

En 1820, pour	31,953,000 fr.	1822...	29,663,000 fr.
1821.....	24,350,000	1823...	26,250,000
		Année moyenne.......	28,054,000

On peut donc estimer à 43 ou 44 millions de francs, la valeur des matières premières exploitées par nos manufactures de soieries. C'est à-peu-près la même somme que l'Angleterre employait, en 1820, au même usage; mais depuis cette époque, si l'on en croit ses documens officiels, elle a ajouté pour 20 millions de soies brutes, à celle que ses fabriques mettaient en œuvre précédemment.

Cependant, son industrie n'ayant pas encore atteint un degré de perfection, qui lui permette de lutter contre celle de la France, elle consomme la presque totalité des produits de ses manufactures de soieries ; ses exportations de ce genre n'ont été en 1820, que de 2,950,000 fr. et en 1821, de 3,364,000; mais elle a tout disposé pour envahir cette branche importante de commerce; la concurrence qu'elle fait éprouver à nos tissus de soie n'est encore que d'un 33ème, dans les marchés des deux hémisphères; toutefois par ses efforts fructueux, nos fabriques ont déjà perdu presque complètement l'approvisionnement que

nous lui fournissions autrefois et qui montait à plus de 12 millions, il y a un siècle. On ne peut douter qu'après avoir débordé par l'étendue de sa fabrication, celle que nous possédons maintenant, elle n'use de toutes ses ressources, pour substituer ses produits aux nôtres, dans les marchés qu'elle domine; et de toutes nos branches d'industrie, il n'en est point que la concurrence menace d'un plus grand danger.

Depuis que ces lignes ont été écrites, les états des douanes n'ont que trop confirmé nos pressentimens, en montrant qu'en 1823, nos exportations de soieries ont été moindres de 14 millions et demi que celles de l'année précédente, et qu'il s'en faut de 26 millions et demi, et même de 38, qu'elles aient égalé celles de 1820 et de 1821. Il est impossible que la plus belle industrie de la France ne tombe dans une décadence rapide, si de grands moyens ne sont employés pour la soutenir et la protéger. On doit compter beaucoup sans doute sur les efforts pleins de courage et d'habileté que font aujourd'hui les fabricans de Lyon, pour accroître encore la beauté et la variété de leurs tissus, et pour en diminuer les prix par l'emploi plus étendu des forces mécaniques. Mais pour rendre leurs succès utiles, il faut que les produits brillans de l'industrie lyonnaise puissent trouver un passage sûr et facile pour arriver dans tous les marchés de l'Orient; et l'on conçoit qu'il n'est possible d'atteindre ce but important que par un grand travail diplomatique et commercial, embrassant une multitude de dispositions diverses, habilement coordonnées et exécutées avec autant de persévérance que d'adresse et de vigueur.

5.° *Cotons.* — La France reprend, pour ainsi dire l'of-

fensive, à l'égard de cette grande et récente industrie; en 1787, l'Angleterre nous fournissait pour 13 millions et demi de cotons manufacturés avec les matières premières produites par nos propres colonies. Elle a perdu complettement ce commerce; et non-seulement nos fabriques peuvent pourvoir tout-à-fait aux besoins de la population du royaume, mais encore elles alimentent une exportation de 24 millions, qui entre en concurrence chez l'étranger, avec celle de la Grande-Bretagne. Ainsi, l'établissement de nos fabriques de ce genre ayant enlevé aux manufactures de l'Angleterre la consommation de la France, et lui ôtant encore une portion de commerce dans quelques marchés, élève une compétition qui la prive d'une vente de 38 millions, et en outre de l'accroissement qu'elle aurait reçu depuis quarante ans. Toutefois l'activité du commerce anglais, dans la recherche de nouveaux débouchés, et l'habileté du gouvernement dans les transactions qui peuvent les lui ouvrir, ont réparé cette perte par des succès sans exemple dans les annales du monde. Voici la concurrence prodigieuse que l'exportation des cotons manufacturés de l'Angleterre oppose maintenant dans les deux hémisphères, à toute exportation semblable :

	Val. des tissus exportés.	Val. du coton filé.	Montant de l'exportation.
1814....	421,025,000 f.	69,775,000 f.	490,800,000 f.
1815....	473,650,000. .	41,850,000. .	515,500,000
1816....	383,700,000. .	65,700,000. .	389,400,000
1817....	350,000,000. .	50,000,000. .	400,000,000
1818....	409,300,000. .	59,625,000. .	468,925,000

1819....	304,550,000 f.	62,975,000 f.	367,525,000 f.
1820....	331,800,000..	70,650,000..	402,450,000
1821....	335,000,000..	59,600,000..	394,600,000
1822....	363,350,000..	67,500,000..	430,850,000

Ce tableau est dressé d'après celui des douanes anglaises, exprimant les valeurs réelles ou déclarées, et non celles déterminées par l'usage du tarif officiel; il indique conséquemment un minimum, prodigieusement au-dessous de l'évaluation, dont on se sert communément en Angleterre dans les pamphlets ou documens destinés à donner à l'étranger une haute idée de la situation commerciale des Iles Britanniques. Si l'on en croyait les termes de cette évaluation, les cotons manufacturés exportés dans les quatre dernières années, dont les résultats ont été publiés, seraient ainsi qu'il suit :

	Val. des tissus.	Val. des cotons filés.	Montant de l'export.
1821....	512,725,000 f.	50,000,000 f.	562,725,000 f.
1822....	340,867,000..	47,450,000..	588,327,000
1823....	614,150,000..	58,225,000..	672,375,000
1824....	645,120,000..	79,392,000..	724,512,000

En adoptant ce dernier terme, que les progrès de la fabrication rendent peut-être réel maintenant, on trouve que les cotons manufacturés exportés par la Grande-Bretagne et la France, forment ensemble l'incroyable valeur d'un milliard; c'est-à-dire, cinq fois autant que rapportaient autrefois à l'Espagne tout l'or et l'argent des mines du Mexique et du Pérou.

Il serait certainement utile et intéressant de parcourir successivement ainsi toutes les branches de l'industrie

agricole et manufacturière, et d'examiner, d'après des données numériques, quelle concurrence chacune d'elles éprouve maintenant, et quelles chances menaçantes l'attendent dans l'avenir. Mais il suffit, pour notre objet, d'avoir fourni des témoignages assez nombreux pour établir, avec certitude, qu'il y a dans le commerce de chaque peuple une grande variété de succès et de revers, dont l'agroupement et la persévérance constituent la prospérité commerciale des uns et le funeste déclin des autres. Le pays, qui obtient à force de constance et d'habileté, la supériorité dans le plus grand nombre et dans les plus importantes des branches de l'exportation, prédomine sur ceux qui ne possèdent cette supériorité qu'à l'égard de quelques-unes, ou des moins essentielles; et les avantages de sa situation lui servent à la rendre encore plus prospère et à écarter toute chance de compétition. La concurrence devient alors pour les faibles une source de désastres; et le commerce, qui a fait le bien-être de la France et porté l'Angleterre à un degré de splendeur prodigieux, ruine les États qui osent entreprendre ses grandes opérations, sans pouvoir lutter contre les efforts des concurrens intéressés à leur perte.

C'est le sort réservé à la Hollande, qui voudrait aujourd'hui sortir de son inertie; c'est celui qu'auraient éprouvé les États-Unis, s'ils n'avaient réuni toutes les conditions d'où dépend la prospérité du commerce; si leur rivalité, avec les premières puissances du monde civilisé, ne leur a point été funeste, ils le doivent à leur situation géographique et à l'ensemble des avantages que leur territoire a reçus de la nature. Aucune puissance de l'Europe, si ce

n'est la Grèce, ne peut désormais arriver ainsi, en quarante ans, du néant de toute chose, à un rang élevé parmi les nations qu'enrichit le commerce.

Ce n'est pas seulement par une exportation de 468 millions, que s'exerce la concurrence des États-Unis; elle a lieu encore pour la consommation intérieure, dans laquelle les manufactures du pays se substituent à celles des étrangers; les nations industrielles de l'Europe trouvent déjà au-delà de l'Atlantique, dans les fabriques américaines, des concurrens dont la prospérité tend à réduire de plus en plus leur importation de produits manufacturés. Les rapports officiels rédigés en 1810, font connaître qu'il y a quatorze ans, les produits industriels des États-Unis s'élevaient à la somme de 638 millions de fr. Il y avait déja, dans cette richesse également immense et nouvelle, pour près de 200 millions de tissus de laine, coton, lin, chanvre et soie, la bonneterie comprise. Les peaux et les cuirs manufacturés étaient estimés à 85 millions, les fers à plus de 70, et les verreries à 5 millions. En 1800, les produits des manufactures de l'Union Américaine, ne montaient qu'à 99 millions de francs. Ils se sont accrus en dix ans de 539 millions, ou autrement ils ont plus que sextuplé; s'ils ont suivi cette progression, ils seront l'année prochaine de 1445 millions fr., qu'il faut retrancher en partie sur le commerce des puissances de l'Europe. En 1822, les documens officiels ont appris que les importations s'élevaient à 312,425,000 fr., dont 150 reviennent à l'Angleterre et à ses colonies, et 30 à la France; mais on doit prévoir que ce commerce, loin de s'augmenter, est menacé désormais de décheoir, par

l'étonnante extension de la navigation américaine, qui, en 1819, chargeait 1,250,000 tonneaux de marchandises, et par la concurrence des fabriques du pays, dont les produits sont maintenant d'un milliard et demi.

En résumé, pour ce qui concerne spécialement la France et les branches de commerce qui lui étaient ou lui sont encore dévolues, nous devons conclure des faits précédens: — Que la concurrence agricole de la Russie méridionale rend impossible toute exportation des blés produits par notre territoire, excepté dans des colonies soumises au régime exclusif. — Que la production des vins appartient encore à la France, par un privilège de la nature, dont nous pourrions tirer un plus grand profit, et qu'il importe de défendre contre les entreprises tentées par l'Angleterre et les États-Unis, pour nous enlever cette branche importante d'industrie agricole. — Que l'exportation de nos laines tient en échec celle de l'Angleterre, et qu'elle diminue de toute leur valeur celle du commerce de la Grande-Bretagne, quoique cette puissance ait eu l'initiative du succès dans ce genre de manufacture. — Que nos soieries se trouvent dans la même occurrence, par l'effet des avantages que les fabriques anglaises ont reçus de l'importation des soies brutes de l'Inde, depuis quelques années seulement. — Que les cotons manufacturés rétablissent l'équilibre en faveur de la France, et nous permettent, par le vaste développement de cette riche industrie, de continuer encore de lutter contre l'Angleterre, et d'élever, dans les divers marchés du globe, une concurrence qui, sans leur secours, ne pourrait exister. — Et enfin que la masse colossale des produits agricoles et ma-

nufacturés, jetée, chaque année, dans le commerce, par l'Angleterre, la France, la Russie et les Etats-Unis, obstrue tellement tous les marchés, qu'il résulte de la concurrence de ces puissances maritimes, de grands désastres qui ne peuvent être prévenus que par des soins actifs, constans et éclairés, pour accroître la consommation et ouvrir de nouveaux débouchés aux fruits de la culture et aux œuvres de l'industrie.



CHAPITRE IV.

Traités de Commerce désavantageux.

L'une des conventions humaines, qui réunit le plus d'importance et le plus de difficultés, est celle qui règle les transactions commerciales entre deux peuples rivaux. Il faut une sagacité et une prévoyance si grandes, pour déterminer, avec précision, les effets de leurs clauses, qu'il n'y a point de stipulations diplomatiques plus sujettes à l'erreur. Les traités de commerce nuisent aux intérêts d'un peuple, soit en maintenant des restrictions dont la suppression lui ferait concéder des avantages plus étendus que ceux qu'il retire d'un système prohibitif, soit encore en permettant des relations qui ouvrent une concurrence fatale à l'industrie du pays, ou qui favorisent l'interlope et accroissent aux dépens des bénéfices de l'agriculture, la consommation des produits manufacturés tirés de l'étranger. Une industrie naissante ne peut se développer que par la protection qu'elle reçoit de l'auto-

rité, et par la répression de la concurrence étrangère prête à l'étouffer. Aucune contrée n'a porté si loin la sévérité et l'étendue de cette répression, que cette même Angleterre qui réclame aujourd'hui la liberté illimitée du commerce. Il n'y a point de Code pénal plus barbare que celui qui a servi à assurer à la Grande-Bretagne la possession exclusive des manufactures de tissus de laine et de coton. C'est le succès qu'elle a obtenu de ces mesures qui la dispense d'en prolonger la durée; il a donné une telle puissance à son industrie, que la seule chose qu'elle puisse redouter c'est qu'on la restreigne par les mêmes moyens qui ont servi à sa prospérité. Aussi l'Angleterre est-elle disposée à abandonner, dans ses nouveaux traités de commerce, le système des restrictions qui désormais ne peut que lui nuire, par l'exemple qu'il donne de s'opposer ainsi aux incursions de son commerce.

Une fortune, comme celle de la Grande-Bretagne, n'ayant jamais été égalée par aucun peuple, on n'a point encore vu de contrée dont l'intérêt fut d'ouvrir librement tous ses ports à l'étranger, afin d'obtenir de lui la réciprocité. Cette position nouvelle peut faire croire qu'un sentiment de justice et de philanthropie est le mobile de cette volonté de briser les entraves du commerce, mais il n'est peut être pas injuste de penser que l'Angleterre n'en agit ainsi, que parce qu'elle a plus à vendre qu'à acheter, et qu'elle n'a pas d'autre moyen d'ouvrir à son immense industrie, des débouchés avantageux, qui semblent devoir demeurer fermés, pour elle, éternellement. Il y a une habileté si profonde dans les transactions commerciales de la Grande-Bretagne, qu'il n'en est point qui

ne tourne à son profit, quelle que soit l'apparence qu'elles présentent, et l'espoir qu'elles laissent concevoir aux autres parties intéressées. Nous sommes conduits à en donner un exemple frappant, en montrant combien un traité de commerce peut être désavantageux, par la concurrence étrangère à laquelle il donne carrière. En 1784, la première année complette, après la guerre pour l'indépendance des États-Unis, les importations d'Angleterre en France, et les exportations de France en Angleterre s'élevaient réciproquement à 24 millions, en y faisant entrer la contrebande anglaise, qu'on estimait de 10 à 11 millions; car la valeur des objets légalement importés en France ne dépassait pas 13 millions et nos exportations étaient, d'après les douanes, de 21 millions, portés à 24, par la plus value des marchandises, en sus des déclarations. Cet état de choses, qui sans avoir un avantage direct pour l'un ou pour l'autre des deux pays, était cependant favorable au développement de leur industrie, puisqu'il leur permettait un échange d'approvisionnemens et de matières premières, fut imprudemment changé par un traité de commerce, conclu, pour douze ans, au mois de septembre 1786. En voici les effets :

Années.	Importations d'Angleterre en France.	Exportation de France en Angleterre.	Balance annuelle en faveur de l'Anglet.
1787	52,227,000 f.	34,200,000 f.	18,027,000 f.
1788	63,747,000	31,154,000	32,593,000
1789	60,912,000	35,103,000	25,809,000
Année moy.*	58,540,000 f.	33,100,000 f.	25,440,000 f.

Ainsi, l'Angleterre tant par les stipulations du traité

qui lui étaient avantageuses, que par la manière dont elle exécuta celles qui nous étaient favorables, parvint à enlever à la richesse agricole de la France un bénéfice de près de 77 millions dans ce court espace des trois années. Elle lui vendit, pendant cette période, pour plus de 176 millions de marchandises diverses, et n'en acheta que pour 100 millions. Elle fit entrer dans ses importations, des objets manufacturés par ses fabriques, dont la valeur s'éleva en 1787, à 33 millions, en 1788, à 27 millions et en 1789, à 23. Ainsi la France reçut pour 83 millions de produits, dont la concurrence fit succomber ses manufactures qui commençaient à prospérer. La balance des trois années, fut par un terme moyen de 25 à 26 millions, c'est-à-dire de près de moitié en faveur de l'Angleterre; et si le traité de commerce avait été exécuté comme il devait l'être, pendant douze années, il aurait coûté à la France 230 millions de francs.

Ce résultat numérique en dit plus que tous les raisonnemens. L'exemple de l'envahissement de la France, par les marchandises anglaises, au moyen d'un traité de commerce, n'a point été perdu pour l'Europe; et après neuf années de paix, la Grande-Bretagne n'a pu encore conclure aucun traité de cette espèce ni avec la Russie, l'Allemagne et les Pays-Bas, ni même avec la France. Le souvenir d'une transaction diplomatique, qui fit cesser le commerce au pair, entre deux puissances voisines et rivales, pour accabler l'industrie de l'une d'elles, sous le poids d'une masse de marchandises manufacturées de la valeur de 83 millions, alarme justement les états de l'Europe et fait placer, avec raison, les traités de commerce parmi les

causes nuisibles, qui peuvent affaiblir et ruiner la prospérité commerciale des peuples modernes.



CHAPITRE V.

Tarifs défavorables.

L'EXTENSION et le perfectionnement du système des douanes permet de substituer avantageusement de simples tarifs aux anciens traités de commerce entre les nations maritimes ou limitrophes. En effet, rien n'est plus sage et plus favorable que de modifier chaque année, dans leurs parties défectueuses, les actes qui étendent ou restreignent la concurrence étrangère, selon qu'elle est demandée par nos besoins ou repoussée par notre industrie, tandis que la prudence ne peut approuver des stipulations à perpétuité ou pour de longs espaces de temps, quand leur objet est essentiellement variable. C'est d'ailleurs se faire illusion sur la prévision dont on est capable, que d'imaginer qu'elle puisse devancer l'expérience, et qu'il soit possible de comprendre et de fixer, dans un traité, des intérêts, fondés sur une effrayante multiplicité d'objets dont le développement échappe au calcul. Aussi, l'Europe plus éclairée sur les nécessités du commerce, paraît-elle abandonner l'ancienne manière de les régler par des contrats réciproques, et se borner à dresser des tarifs où l'on remplace par des chiffres et des termes définis, les clauses vagues, obscures et souvent subreptices

des traités d'autrefois. Mais une politique adroite s'est emparée déjà de ce moyen pour s'en servir à son profit, et l'employer au détriment des autres. L'Angleterre est encore un modèle de ce genre de succès. Elle fait usage de toutes les ressources que lui donnent des liaisons d'amitié, le bon marché de ses produits, l'habitude de leur consommation, l'ascendant du plus fort, les droits de la reconnaissance pour obtenir, dans tous les tarifs des deux hémisphères, des stipulations favorables qui éloignent la concurrence des autres nations commerçantes. C'est ainsi que les devançant toutes dans l'Amérique méridionale, elle s'est assurée, au Brésil, un avantage de neuf pour cent sur les marchandises qu'elle importe dans cet empire. On peut prévoir que les tarifs de Colombie et du Mexique ne seront pas moins conformes à ses intérêts, et les agens consulaires qu'elle a envoyés dans toutes les anciennes provinces espagnoles du Nouveau-Monde, ont pour mission d'assurer à la Grande-Bretagne, sinon le commerce exclusif, du moins le commerce principal de ces contrées, qui ne peut manquer de rester à ceux que favorisent les tarifs des douanes.

Autant il est avantageux pour un peuple manufacturier d'assurer de cette manière des débouchés aux objets de son industrie, autant le défaut de concurrence qui en résulte, est défavorable au pays qui contracte de tels engagemens, et qui abandonne ses marchés à la prépondérance des importations d'une seule puissance. La décadence du Portugal, depuis le traité de Méthuen, conclu avec l'Angleterre, en 1703, doit être attribuée en grande partie à la politique malhabile qui a fait de cette contrée une co-

lonie anglaise soumise à un régime prohibitif de tous produits, autres que ceux de la Grande-Bretagne.

L'influence des tarifs peut, sans être aussi décisive, avoir des effets extrêmement nuisibles; elle peut éloigner les navires des ports, où il est d'un intérêt bien entendu de les attirer; elle peut donner ou entretenir, dans les pays qui sont fournis de produits étrangers, agricoles et industriels, l'habitude de consommer de préférence ceux d'une nation rivale plutôt que ceux d'un Etat dont l'alliance est essentielle. Elle peut, qui pis est, introduire dans la consommation d'un pays, une telle affluence de marchandises étrangères, qu'il en résulte la ruine d'une ou plusieurs branches d'industrie, incapables de soutenir la concurrence. Aussi, dans ces dernières années, a-t-on fait une étude suivie et attentive du balancement des tarifs, selon les données nombreuses que fournissent, comme des termes obligés : l'approvisionnement des marchés, l'échange des productions indigènes, la continuation des anciennes liaisons commerciales, et la protection de l'agriculture et des fabriques indigènes. Les Pays-Bas, les Etats Germaniques, la France et les Etats-Unis ont recherché, avec application, quelles combinaisons remplissent le mieux toutes les conditions du problême. Le Congrès américain attache une si grande importance aux tarifs, qu'il en a fait l'objet de ses délibérations pendant la plus grande partie de sa dernière session; et l'on reconnaît les effets heureux de cette persévérance dans une tâche difficile et laborieuse, en calculant, avec surprise, les progrès des Etats-Unis, qu'excite, protège et soutient une législation conforme aux vrais intérêts de leur commerce.

Mais, jusqu'à présent, aucun peuple n'avait usé des combinaisons des tarifs de douanes, avec une politique aussi étendue et aussi profonde que celle cachée par l'Angleterre dans la pratique de ce simple moyen d'administration. Pour rendre illusoires des concessions qui semblent accordées par les dispositions les plus libérales, il suffit de leur opposer la puissance mystérieuse renfermée dans les chiffres de la cédule qui accompagne un bill. Ainsi, en 1823, par une tolérance qui semblait mériter la gratitude des Etats-Unis, et exiger d'eux en retour d'autres stipulations favorables, il fut statué que les produits américains seraient admis dans les colonies anglaises. Mais le Congrès, sans tenir compte de la manifestation du principe, chercha, dans les nouveaux tarifs, comment il fallait apprécier la réalité de son application; et blessé de la délusion qu'il crut y trouver, il frappa d'un droit considérable l'entrée des bâtimens anglais dans tous les ports de l'Union. Une représaille qui assujettit les navires américains au même droit, à leur arrivée dans les colonies anglaises, ne lui fit point abandonner son système hostile, et il en résulta pour les Antilles anglaises une disette d'approvisionnemens qui a rendu nécessaires les mesures récentes du ministère britannique, contenues dans le bill sur le libre commerce des colonies. Cette loi, qui fait profession d'établir un système d'union commerciale entre la métropole et ses établissemens d'outre-mer, en remplacement du système des restrictions commerciales, dont le temps est passé, dit-on, et les chaînes rompues, ne tiendra sans doute pas mieux ces magnifiques promesses que celle dont les Etats-Unis ont si rudement repoussé les préten-

dus avantages. Il est évident qu'elle a pour objet d'appeler les navires suédois et danois à l'approvisionnement des Antilles, c'est-à-dire, à créer une concurrence dont on espère que le dommage obligera le Congrès à retracter ses mesures. Quant à la révolution qu'elle doit faire dans le régime colonial, dont autrefois la prohibition était la règle et l'importation étrangère l'exception, tandis que maintenant il en sera, dit-on, précisément au contraire, on conçoit que les tarifs des douanes peuvent réduire cette théorie à une illusion dont les seuls effets seront de calmer la fermentation des habitans de la Jamaïque, et de montrer sous un jour brillant la politique libérale de l'Angleterre.



CHAPITRE VI.

Élévation des droits de Douanes.

Les douanes, qui n'étaient primitivement qu'un moyen d'exaction, une sorte d'organisation légale des avanies que les Pachas de l'Empire ottoman font éprouver au commerce, sont devenues non-seulement l'une des sources de la fortune publique, mais encore la garantie de l'industrie et de l'agriculture nationales contre l'invasion des produits étrangers. Leur objet n'est pas moins aujourd'hui de protéger les fabriques et les cultures indigènes contre cette invasion, que de pourvoir aux dépenses de l'état par un riche secours; et l'Angleterre doit la prospérité de ses plus belles manufactures aux prohibitions sévères dont les douanes sont les agens, à la répression rigoureuse qu'elles

exercent contre l'interlope, et à leurs tarifs, dont la balance s'incline constamment à l'avantage des marchandises nationales. Quand ces mesures, heureusement combinées, n'exigent point de sacrifices trop chers, et qu'elles ne diminuent point l'abondance d'un pays pour en accroître la production, elles sont les soutiens nécessaires et efficaces des intérêts de l'état; elles favorisent l'accroissement de la richesse territoriale et industrielle, et elles préparent les temps propices où l'ascendant du commerce permettra de se passer de leur appui; mais trop souvent les droits des douanes, au lieu d'être des moyens de défense, sont des moyens d'extorsion du fisc obéré, des taxes imposées au hasard sans aucune connaissance de leurs effets, des mesures enfantées par l'esprit de système, ou par les préventions nationales, ou seulement de tristes vestiges des temps où l'intérêt de caste et de localité dominait l'administration publique. Dans tous ces cas, le fardeau des douanes retarde ou arrête les progrès du commerce, l'accroissement de la consommation, le perfectionnement de l'industrie, et jusqu'à la marche de la civilisation des peuples; il imprime l'habitude de la fraude à toutes les classes de la société, et le pays de l'Europe qu'il surcharge le plus, est celui où la contrebande s'étend dans tous les rangs avec le plus d'audace, et où le plus souvent ses succès frustrent l'état de ses ressources, et mettent la santé publique dans un danger éminent.

La France, dont les institutions administratives n'ont qu'un quart de siècle d'existence, jouit de l'avantage inappréciable de posséder celles que réclament les besoins actuels de l'ordre social, et qui y sont le mieux appro-

priées; ses douanes entre autres forment un système parfaitement coordonné, et qui ne laisse à désirer que des améliorations partielles, nécessitées par de nouvelles occurrences. L'Angleterre elle-même, qui dans la pratique de tout ce qui touche au commerce a tant de supériorité sur le reste de l'Europe, est moins favorisée que nous dans cette branche importante de l'économie publique. Un comité, qui fut choisi par la Chambre des communes en 1820, afin d'en faire l'objet de son examen, et de proposer des moyens législatifs d'augmenter la protection accordée au commerce anglais, déclara qu'au lieu de nouvelles mesures d'encouragement, il serait plus utile de le délivrer des entraves que les douanes lui opposent, et d'abolir les restrictions multipliées qui lui ont été imposées par la politique des temps passés. Les lois qui consacrent ces restrictions sont au nombre de plus de 2,000, dont 1100 au moins étaient en vigueur en 1816.

Fidèle au projet de perfectionner le système de ses douanes, la Grande-Bretagne ne cesse, depuis plusieurs années, de s'en occuper activement; elle a reconnu, par une expérience incontestable, que l'extrême élévation des droits diminue la consommation, et conséquemment atténue en définitive le revenu qu'on attendait des taxes qu'elle supporte. Ainsi, par exemple, depuis 1792, les droits sur les vins ayant été triplés, il est arrivé qu'en cinq années, de 1816 à 1820, ils ont donné, par un terme moyen, la somme de 24,492,000 fr., tandis que dans les cinq années précédentes ils avaient donné celle de 27,897,000 fr. En Irlande seulement, l'importation des vins français était, de 1801 à 1803, de 642 tonneaux,

payant chacun un droit de 850 fr. En 1820, ce droit étant élevé à 4,090 fr., d'après les ordres de juillet 1814, l'importation fut seulement de 69 tonneaux, et le revenu se trouva réduit à 244,000 fr. au lieu de 931,000. Ce décroissement de la consommation, nonobstant l'augmentation de la population, s'est étendu à une multitude d'objets, et le revenu de l'île a baissé de 100 millions de fr. à 75. C'est la considération de cet effet pernicieux de l'élévation des taxes qui a déterminé le ministère anglais à diminuer, en 1824, celles restreignant la consommation d'un grand nombre d'objets utiles ou essentiels à la population des Iles Britanniques. Au mois de mars 1825, il a été proposé au Parlement, de réduire les droits : sur les fers étrangers, de 168 fr. à 36 fr. le tonneau; — les vins de France, de 13 fr. 70 c. à 7 fr. 20 c. le gallon; — le rhum, de 12 fr. 60 c. à 9 fr. 60 c.; — le cidre, de 36 fr. à 12 fr.; — le café, de 1 fr. 20 c. à 60 c. la livre; — les cotonnades, de 75 p. 100 à 10; — les soieries, de 30 pour 100 à un droit proportionnel à la valeur (1); — les porcelaines, de 75 pour 100 à 15; — la verrerie, de 80 pour 100 à 20, etc., etc.

La réduction nette sur les droits est estimée à 36 millions de fr.; mais le revenu, au lieu d'en être diminué, s'augmentera par l'accroissement de la consommation; par exemple, du 1.er au 8 mars, l'importation des vins étrangers en Angleterre avait été, cette année, de 26,000 gallons; dans les huit jours suivans, elle est montée à 152,974,

(1) Les soieries seront admises à la consommation intérieure moyennant un droit de 20 p. 100, si elles sont simples, et de 30 si elles sont figurées; l'entrée de la soie brute sera réduite de 3 schill. à 3 pences par livre.

par suite de l'abaissement du tarif. Ainsi, non-seulement le revenu n'a rien perdu à cet abaissement, mais il a gagné le double de ce qu'il aurait obtenu par l'ancien état des choses. On retrouve en grand ce résultat dans l'ensemble des réductions opérées en 1824 ; leur total montait à 30,240,000 fr., et cependant à la fin de l'année, il s'est trouvé 35,088,000 fr, en sus de la somme à laquelle devait s'élever le revenu après les réductions.

En comparant les produits des douanes à des époques diverses, on peut voir ce que gagnent par l'accroissement de la consommation et par la sage limitation des restrictions commerciales, les ressources annuelles du gouvernement. En 1784, l'Angleterre ne tirait de ses douanes que 14,868,000 fr. et en 1790, 18,396,000; elle en a obtenu en 1824, même immédiatement après l'adoption de son système de réduction, 271,848,000. La différence de revenu résultant des progrès de la civilisation de l'Écosse pendant un siècle peut nous fournir un autre exemple non moins frappant. En 1707, lors de l'union de ce pays à l'Angleterre, son revenu brut était de 2,656,000 fr.; en 1813, le même pays a rendu net au trésor public 99,739,000 fr.

Ces faits, puisés dans les documens officiels, donnent des termes numériques qui permettent d'apprécier l'influence qu'exercent les droits de douanes sur la prospérité du commerce, et par elle, sur la puissance et le bien-être des peuples. Leur élévation peut, en quelques années, diminuer du quart la consommation générale des produits exotiques, et affaiblir dans la même proportion le revenu qu'on attend de leur perception annuelle. Cette

atténuation peut devenir trois fois plus grande pour certains objets. L'abaissement de la taxe peut au contraire accroître la consommation, dès la première année, de manière à augmenter d'un sixième la masse du produit des droits. Cette augmentation peut, pour certains objets, monter au double de la valeur qu'on obtenait par des droits plus élevés. Entre deux époques, distantes seulement de quarante ans, il peut y avoir dans le produit des douanes, une différence de 257 millions, et le revenu qu'elles donnent au gouvernement peut, dans l'espace d'un siècle, devenir trente-neuf fois plus grand qu'il n'était. Pour une telle multiplication de richesses, il faut que le commerce et la civilisation fassent des progrès tels, par exemple, que ceux par lesquels les départemens de l'ancienne Bretagne ressembleraient aux provinces du nord de la France.

Les tarifs des douanes peuvent devenir de puissans promoteurs de ces avantages, surtout dans leur application, aux matières premières qui servent d'alimens à l'industrie; ils offrent même des moyens auxiliaires très-efficaces pour lutter contre la supériorité d'un peuple rival, et lui disputer la prépondérance qu'il possède dans les différentes espèces de fabrications les plus importantes. Par exemple, la Grande-Bretagne l'emporte sur nous dans les marchés étrangers, par les prix très-bas de ses tissus de coton, qui, manufacturés avec des machines plus nombreuses et moins chères, peuvent être vendus à plus bas prix que les nôtres. Elle vient de leur trouver, en 1824, des débouchés capables d'en laisser écouler pour 739 millions de francs, c'est-à-dire deux fois la valeur de toutes les exportations

de la France en produits agricoles et industriels. Point de doute que, puisqu'il existe dans les deux hémisphères des besoins d'une aussi grande étendue, nous ne pussions participer à cet immense commerce, et obtenir de ses retours, ainsi que l'Angleterre, une importation proportionnelle qui accroîtrait d'autant les droits de douanes et le revenu de l'état. La condition nécessaire de ces avantages est uniquement de pouvoir vendre nos tissus de coton à aussi bon marché que l'industrie anglaise; pour y réussir, une prime de 2 à 300,000 francs, comme celle payée en 1822 et 1823, est un moyen sans aucune proportion avec la grandeur des effets qu'on se propose, mais l'affranchissement total de la matière première à son entrée dans le royaume produirait infailliblement cet important résultat. Chaque livre de coton en laine importée maintenant en France paie, par compensation d'une espèce à l'autre, des droits montant au huitième de sa valeur commerciale. Cette plus-value est augmentée par l'intérêt de la somme qu'elle absorbe pendant le transport, la fabrication, l'exportation et la vente, qui en produit finalement le remboursement; elle atteint alors, par cette addition, presque le quart de la valeur première de l'objet: certainement ce terme numérique égale au moins, s'il n'excède, celui exprimant la supériorité acquise par l'Angleterre au moyen d'un usage plus étendu des forces mécaniques; et conséquemment, si les cotons en laine étaient dégrévés des droits de douanes, le prix des tissus qui en proviennent, ne surpasserait point celui des cotons manufacturés de la Grande-Bretagne, dont ils pourraient dès lors soutenir la concurrence dans tous les marchés étrangers. Le fisc retrouverait aisé-

ment les sept millions que coûterait ce dégrévement, soit dans les retours de l'exportation agrandie de nos tissus, soit dans les droits perçus sur les marchandises que les étrangers prendraient d'obligation dans nos ports en échange des cotons en laine qu'ils y apporteraient. En prélevant sept millions sur ces cotons à leur entrée en France, on diminue de 35 millions la fabrication des tissus, puisque cette fabrication quintuple la valeur de ses matières premières; et l'on se prive d'un commerce de 70 millions, puisque l'exportation de ces tissus donnerait lieu à une importation d'une valeur égale. Il serait facile de retrouver dans ces transactions, le montant des droits dont on aurait déchargé leurs premiers matériaux, puisque le produit imposable aurait acquis un prix bien plus grand.

Au principe d'affranchir les matières brutes qui alimentent le plus avantageusement l'industrie, un bon système de douanes doit joindre celui de faire peser principalement ses taxes sur les navires étrangers. Depuis long-temps les États-Unis ont suivi l'exemple de l'Angleterre, en imposant presque nominalement leurs propres navires, tandis que les autres payent un énorme droit de 10 fr. 75 c. par tonneau; mais c'est mal entendre l'intérêt national que de porter cette préférence jusqu'à la vexation, ainsi qu'on le fait en Suède, où les navires étrangers ne sont point admis à l'exportation des bois, quoique le pays contienne 10,000 milles carrés de forêts, dont à peine un cinquième est en exploitation régulière. C'est encore une rigueur nuisible d'exiger, comme la Russie vient de le faire, en renouvellant les anciens statuts de la Finlande, que les objets importés soient originaires des pays auxquels appar-

tiennent les bâtimens dont ils forment la cargaison. Il faut avoir une bien grande appréhension de la prépondérance du commerce britannique pour se priver des avantages que donne la concurrence, en empêchant tout navire anglais, sous peine de confiscation, d'apporter des cotons américains ou des vins français.

Si ces restrictions sont nuisibles au commerce des pays qui les prescrivent, elles le sont plus encore aux peuples contre lesquels elles sont dirigées, et dont la prospérité dépend du nombre et de l'étendue des débouchés ouverts à leurs produits; l'effet de ces restrictions est tel que, de nos jours, par un simple changement de chiffres dans le tarif des douanes, on peut commettre une agression aussi manifeste et plus efficace qu'une attaque faite les armes à la main. C'est principalement contre l'Angleterre que toutes les puissances commerciales sont disposées maintenant à employer ce genre d'hostilité, soit pour défendre leur industrie manufacturière contre la sienne, soit parce que de tous les peuples dont les succès excitent la crainte ou l'envie, il n'en est point qui réussissent moins que les Anglais à se les faire pardonner. On peut croire que, si l'empire des événemens l'eût permis, la Grande-Bretagne se serait efforcée de dominer ces sentimens d'inimitié par la force, et d'imposer, par elle, à l'Europe, la liberté illimitée de son commerce, ou pour mieux dire le monopole de son industrie; mais l'exemple encore récent d'une grande catastrophe lui montre le danger de ces entreprises téméraires, qui par l'intérêt commun, rallient toutes les nations contre l'ennemi de leur indépendance. Substituant donc l'adresse à la violence, elle proclame l'inten-

tion d'abolir dans ses ports toutes les restrictions qui entravent le commerce des étrangers; et par des concessions plus apparentes que réelles, par l'abrogation des lois prohibitives, qui lui sont désormais plus nuisibles qu'utiles, elle espère faire adopter aux puissances continentales, un système d'affranchissement, dont son immense supériorité lui garantit infailliblement tous les avantages. Celui des états de l'Europe qui croirait l'imiter en ouvrant ses marchés à toute importation, tomberait certainement dans une grande erreur; car, quoi qu'on en ait dit, il s'en faut de beaucoup que l'Angleterre renonce à ses prohibitions commerciales, et qu'elle permette aux navires étrangers d'établir chez elle, ou dans ses vastes possessions d'outre-mer, aucune concurrence qui puisse atteindre les intérêts de son agriculture et de son industrie. Le rapport parlementaire, du 18 juillet 1821, dit positivement que tout encouragement possible sera offert aux étrangers et aux Anglais pour rassembler dans les magasins de la Grande-Bretagne, les matériaux de toute espèce de commerce avec tous les points du globe; mais que le privilége du marché intérieur et de celui des colonies sera réservé aux manufactures nationales et à l'agriculture du pays.

Les magasins désignés dans ce document sont les trente-quatre entrepôts ouverts en Angleterre et en Écosse; les marchandises y sont débarquées avec peu de frais, et ne sont soumises à aucun droit, sinon à leur sortie : celles provenant des pays dont l'état sanitaire est suspect, doivent même être incessamment affranchies des droits de quarantaine, le gouvernement se proposant de prendre à son compte les frais des lazarets et des purifications. Mais ces

marchandises, si elles sont étrangères, ne sont point admises à la consommation de la Grande-Bretagne ou d'aucun de ses établissemens coloniaux. Pour jouir de cet avantage, il faut que chaque article paie un droit de douanes dont le tarif est calculé avec tant d'habileté qu'il en élève le prix constamment fort au-dessus des objets de même nature produits par le sol ou l'industrie britannique. Ainsi, par exemple, et depuis la réduction des droits, qu'on a vantée comme un édit d'affranchissement du commerce, nos produits doivent, avant d'être reçus en Angleterre, payer aux douanes, savoir : nos verreries, un 5.ᵉ de leur valeur; nos cotonnades et nos lainages, un 10.ᵉ; nos faïences et nos porcelaines, un 7.ᵉ; nos toiles, un 4.ᵉ, et les gants et autres objets de luxe, le tiers de leur estimation par les agens du fisc; enfin nos vins n'entrent dans la consommation intérieure qu'après avoir acquitté une taxe équivalente à plus de la moitié de leur prix moyen; et nos blés, pour être admis à libre pratique dans les ports anglais, doivent attendre que le prix de l'hectolitre s'y élève à 32 francs, c'est-à-dire au double de sa valeur actuelle dans les Iles Britanniques.

Il est évident que chez un peuple dont l'industrie ne le cède à la nôtre qu'à l'égard d'un petit nombre d'objets, et l'égale ou l'emporte dans la fabrication des autres, une élévation de prix aussi considérable, produite par les droits de douanes, borne la vente à quelques articles de luxe, de mode, ou d'un travail supérieur, ou destinés à servir de modèle et de patron pour étendre ou perfectionner les applications des arts. Si nous ne savions avec quel soin l'administration anglaise établit ses supputations, nous

croirions même que le Président du bureau du commerce pouvait réduire beaucoup plus qu'il ne l'a fait, les droits d'entrée sans craindre aucune espèce de concurrence : et les taux encore très-élevés auquel il les a maintenus, manifestent que la prévention favorable qui règne en Angleterre à l'égard des produits français, leur laisserait dans ce pays un débouché trop facile, si l'intervention des douanes n'en accroissait le prix depuis le cinquième jusqu'à la moitié.

En résumé, les droits de douanes, qui ont contre eux le préjugé de leur origine et l'idée des vexations dont ils sont souvent le prétexte, sont pourtant l'un des moyens d'administration les plus efficaces, et l'une des meilleures garanties de la richesse publique ; mais leur élévation trop grande est fatale au commerce et aux progrès de la civilisation des peuples, qu'elle isole et réduit à leurs seules ressources, tandis que, par un effet également funeste, leur abaissement inconsidéré peut inonder un pays de produits étrangers, et détruire la prospérité de l'agriculture et de l'industrie.



CHAPITRE VII.

Insuffisance ou perte des Débouchés.

Dans l'état d'accroissement de la masse des produits agricoles et industriels de l'Europe, on conçoit qu'il ne suffit pas à la prospérité du commerce, que les débouchés qui servent à l'exportation, soient conservés dans leur ancienne étendue ; s'ils ne s'agrandissent, comme les

progrès de l'agriculture et comme l'activité de l'industrie, ils ne répondent plus aux besoins du commerce; ils sont même pour lui une source de calamités; car le souvenir des avantages qu'on trouvait autrefois dans un marché demeuré stationnaire, y conduisant un nombre de cargaisons bien plus considérable que celui dont on peut s'y procurer la vente, il en résulte des expéditions malheureuses. Ce triste effet est reproduit à l'égard des principaux objets des exportations.

Le commerce des grains que faisaient, il y a un demi-siècle, la Sicile, Tunis et les villes Anséatiques, trouvait alors en France et en Angleterre des débouchés qui se sont fermés entièrement, et depuis que la Russie méridionale et les États-Unis sont entrés en concurrence avec eux, l'étendue des marchés où leurs blés trouvaient une vente certaine, s'est rétrécie des deux tiers. Nous avons vu précédemment combien le traité de commerce conclu entre l'Angleterre et la France, avait été funeste à cette dernière puissance; mais en exerçant sur elle l'influence la plus nuisible, il avait ouvert à ses vins et à ses eaux-de-vie un grand débouché; et de 1787 à 1789, leur importation s'éleva, année commune, à 13 millions et demi. De 1815 à 1819, elle a été réduite, par l'effet d'une taxe énorme, à un million et demi de litres, valant tout au plus 750,000 fr. Ainsi le débouché que l'Angleterre a ouvert à nos vins, depuis le rétablissement de la paix, n'est que le quatorzième de ce qu'il était il y a 40 ans.

Mais ce sont sur-tout les produits manufacturés dont la quantité s'est augmentée d'une manière prodigieuse, qui ne sont plus maintenant en rapport avec les besoins des

marchés, où jadis on en trouvait facilement la vente. Les draps et autres lainages, que la France et l'Angleterre ont jetés dans la consommation du monde commercial, en 1820, et non compris leurs propres besoins, montent à une valeur de 126 millions de francs. Cette branche d'exportation n'était, en 1787, pour les deux contrées, que 65 millions; il faudrait donc que les débouchés actuels, pour être suffisans, se fussent agrandis de moitié, et l'on sait que ce genre d'objets ne trouvant de marchés que dans les régions boréales ou tempérées, est restreint à un nombre de consommateurs bien moins considérable que celui qu'obtiennent d'autres produits industriels.

En 1783, tout le commerce des cotons manufacturés n'était pas de 25 millions pour les deux pays; en 1819, leur exportation, qui est prohibée de l'un dans l'autre, s'élevait à 324 millions, et elle n'est pas maintenant au-dessous d'un milliard. Quoiqu'on puisse placer partout les tissus de ce genre, et que leur consommation ait pris une vaste extension dans les deux hémisphères, pour admettre que les débouchés qui sont nécessaires à leur débit fussent comme ils l'étaient il y a 40 ans, il faudrait supposer qu'ils se sont agrandis de quarante fois l'étendue qu'ils avaient alors, ce qui n'est pas vraisemblable.

Le commerce de soieries que fait la France, éprouve maintenant une insuffisance de débouchés qui ne peut être méconnue, quand on calcule qu'il faudrait que nos marchés actuels donnassent quatre à cinq fois la vente qu'on en obtenait en 1787, pour offrir seulement un débit aussi sûr et aussi élevé.

Il est donc manifeste que dans une multitude de places

de commerce, la demande des marchandises n'ayant point suivi la progression accélérée de la production des objets agricoles et industriels, les débouchés autrefois suffisans ne le sont plus aujourd'hui, et trompent l'espérance qu'entretient leur ancienne réputation. Mais ce n'est pas seulement par cette disproportion que le commerce souffre et languit; des crises violentes sont trop fréquemment produites par la perte qu'il éprouve de ses marchés les plus avantageux, qui se ferment temporairement ou même sans retour. En 1774, l'Angleterre importait dans ses colonies de l'Amérique septentrionale, pour 38 millions de marchandises; l'émancipation de ces contrées lui fit perdre ce commerce, dans une guerre qui lui coûta en outre 5,904,000,000 fr., dans l'espace de huit ans et quatre mois. En 1819, la Russie faisait dans les ports d'Odessa et de Taganrok, un commerce d'exportation et d'importation de 60 millions; la fermeture de la Mer Noire a fait cesser l'étonnante prospérité de ces deux villes; et les différens de la Russie et de la Porte ont fait perdre dans ce seul marché, à la première de ces puissances, un commerce qui excède certainement 180 millions, pour une simple suspension de trois années.

En 1787, le tonnage des navires du commerce, entrés dans les ports de France, fut de 1,354,787 pour les bâtimens nationaux, et de 538,810 pour les étrangers; total, 1,893,597 tonneaux. En 1793, le tonnage ne fut, soit pour l'entrée, soit pour la sortie, que de 400,000 tonneaux: savoir, 114,000 français et 286,000 étrangers.

Ainsi en six années, le commerce de la France perdit les débouchés de 1,240,000 tonneaux de produits agri-

coles et industriels, et ses marchés furent réduits des onze douzièmes. Le commerce étranger borné aux navires neutres, n'excéda qu'à peine la moitié de sa quantité primitive.

En 1800, le commerce maritime se formait de 202,000 tonneaux, et en 1801 de 236,000 sous pavillon français. Conséquemment, après une période de sept années, les causes de ces désastres s'étaient affaiblies de moitié; mais leur action était cependant assez puissante pour restreindre les marchés extérieurs à une étendue égale seulement au sixième de celle qu'elle offrait treize années avant. Quinze ans après, cette crise fatale et presque mortelle durait encore.

La paix maritime a rouvert pour la France de nombreux marchés; plusieurs néanmoins sont restés fermés à son commerce; tel est celui de l'Inde, qui est tombé dans la possession de l'Angleterre. Le terme moyen de nos importations dans cette partie du globe, s'élevait, de 1785 à 1787, à 27 millions, et nos exportations à 34,000,000 fr., tandis que les transactions totales que nous y faisons maintenant, ne montent assurément pas à 20 millions. Il ne faut pas toutefois en induire que les avantages que nous avons perdus en Asie, fussent proportionnés à ces termes numériques, car nous ne pouvions y placer de marchandises que pour une faible partie de nos exportations.

Les vicissitudes humaines fermant ainsi, alternativement pour chaque peuple, quelques-uns des débouchés dont le commerce tirait sa prospérité, et les progrès de l'industrie et de l'agriculture rendant insuffisans les anciens

marchés, il faut s'attendre à voir décliner le nombre et la richesse des transactions commerciales, si, par des soins actifs, persévérans et éclairés, on n'ouvre pas de nouveaux débouchés à l'exportation, et si l'on n'agrandit point les marchés, désormais trop bornés pour elle.



CHAPITRE VIII.

Désastres des Guerres maritimes.

On a remarqué, avec fondement, que les guerres maritimes sont moins sanglantes que celles qui ont lieu sur terre; mais on semble avoir oublié que les premières, en détruisant le commerce, ruinent les manufactures, découragent l'agriculture, multiplient les faillites, épuisent, dans leurs sources, les revenus de l'État, et font au peuple les plaies les plus profondes et les plus difficiles à cicatriser. Ce n'est pas seulement en fermant les débouchés qui étaient ouverts à l'exportation, que la guerre maritime fait éprouver au commerce sa terrible puissance; elle agit sur lui en se servant, pour l'étouffer, des efforts qu'il tente pour lui échapper. Elle n'emploie pas uniquement, pour le détruire, l'inertie qu'elle lui impose, et dont la durée prolongée tarit son existence; elle l'attaque violemment, le dépouille, et le prive à-la-fois de ses capitaux, de ses navires et de ses navigateurs. Lorsqu'une guerre maritime est prête d'éclater, il serait utile que le Gouvernement qui veut en prendre l'initiative, fût rappelé, par

les faits suivans, à la considération des malheurs qu'elle doit causer infailliblement au commerce et à la fortune publique.

Après douze années de désastres qui avaient épuisé ses ressources, le commerce français perdit en six ans, par la prise des navires et des cargaisons sortis des ports du continent, des valeurs estimées à 183,120,000 fr. Ainsi, sur le penchant de sa ruine et à l'époque de ses derniers efforts, le commerce de la France perdait encore, chaque année, plus de 30 millions du fonds de ses capitaux, alors même que sa navigation était réduite au sixième de son ancienne étendue. Si nous évaluons, d'après ce terme moyen, les pertes éprouvées de 1793 à 1814, dans l'espace de vingt-deux ans, par notre commerce, nous devons estimer à 680 millions la valeur des prises dont l'Angleterre s'est enrichie pendant cette période, aux dépens du capital des négocians français. Cette somme immense ne peut être encore qu'un minimum, puisque les termes qui donnent ce résultat appartiennent à une époque à laquelle le commerce, déjà affaibli par douze ans de malheurs, ne pouvait plus hasarder qu'un petit nombre d'expéditions, ce qui diminuait les chances de ses désastres.

Ce serait une grande erreur de croire que ces succès ne sont pas achetés chèrement par la puissance qui obtient, en définitive, l'avantage; à plusieurs époques de cette longue lutte, la Grande-Bretagne n'a pas perdu moins de navires que la France, et les prises qui lui ont été faites n'ont pas été d'une moindre valeur. Les seuls corsaires du port de Boulogne, au nombre de 154, lui enlevèrent en quatre ans 201 navires armés de 1967 hommes, et valant 12,939,000 francs.

Les efforts prodigieux et sans exemple dans l'histoire, que l'Angleterre fit dans cette guerre terrible, augmentèrent de plus la dette colossale à laquelle les guerres précédentes avaient donné naissance, et qui s'éleva en 1814, lors du traité de Paris, à plus de 24 milliards de francs. Il fallut, pour soutenir cette lutte sans égale dans les annales du monde, créer un papier-monnaie dont la valeur nominale montait, en 1810, à 23 millions sterlings en billets de la banque d'Angleterre, et à 33 en billets des autres banques; ensemble 56 millions sterlings.

Ainsi, 13 à 1400 millions d'assignats avaient été nécessaires à la Grande-Bretagne, pour subvenir à ce qu'exigeait la guerre, qu'elle soutenait cependant avec des avantages signalés; cette plaie dangereuse n'était pas encore fermée, plusieurs années après la paix générale. En 1817, la banque d'Angleterre avait encore en circulation pour 30,112,000 livres sterlings d'obligations, mais en 1819, cette somme avait été diminuée de 5 millions ou d'un sixième.

Que l'on juge, par ces données, des désastres, que le commerce de la France et celui de l'Angleterre ont éprouvés pendant la rivalité de ces deux pays, qui, dans une période de 652 ans, a produit 261 années de guerre; si nous calculons seulement la durée de ce fléau, depuis le commencement du 17e siècle, époque des développemens du commerce en Europe, nous trouvons que sur 187 ans, la guerre maritime en a rempli 62, ou le tiers; ainsi de 1627 à 1814, la paix n'a protégé les expéditions de notre commerce que pendant deux années sur trois; et les deux plus grandes puissances commerciales de l'Eu-

rope ont employé presqu'autant de temps, depuis deux siècles, à détruire mutuellement leur prospérité, qu'elles en ont pu mettre à la cultiver et à l'agrandir.

CHAPITRE IX.

Pertes des Colonies.

Les colonies modernes sont des marchés dont les avantages pour leur métropole, consistent principalement en ce qu'elles offrent des débouchés certains à une exportation déterminée, qui n'y a point à craindre la concurrence étrangère. Le détriment que cause leur perte, doit donc être évalué principalement par la valeur des exportations qu'on y faisait, et dont la possibilité vient à cesser, quelle que soit la cause qui produise ce funeste effet. Le commerce d'une puissance maritime peut être ainsi atténué considérablement, par la perte de ses colonies, soit qu'elle résulte de leur prise, ou de la cruelle nécessité de les abandonner à d'heureux rivaux, ou bien enfin de leur émancipation sans stipulations, particulièrement favorables aux intérêts de leur ancienne métropole.

Lorsqu'en 1778, les provinces anglaises de l'Amérique septentrionale secouèrent le joug de la Grande-Bretagne, leurs importations montaient à 35 millions, et leurs exportations à 30,000,000 fr. Ainsi, l'Angleterre perdit par le secours qu'elles reçurent de la France, et qui les rendit indépendantes, un commerce de 65 millions. Ce fut une plaie douloureuse; mais le temps et des soins ha-

biles sont parvenus à la guérir; et la France qui est la cause de la prospérité de l'Union américaine, n'a importé en 1821, dans ses ports, même avec le commerce de ses colonies, que pour 17,956,000 fr. d'objets naturels et manufacturés, tandis que l'Angleterre en a vendus aux Etats-Unis, pour 125 millions, c'est-à-dire sept fois plus.

De 1785 à 1787, la France importa par un terme moyen, dans ses colonies d'Amérique et d'Afrique, y compris l'isle de France et Bourbon, pour 93,056,000 fr. de produits agricoles et industriels. La totalité de ces établissemens lui ayant été enlevée par l'Angleterre, pendant la guerre implacable de ces deux puissances, elle perdit pendant la plus grande partie d'une période de 22 ans, le débouché, qu'offraient ses colonies à ses produits naturels et manufacturés; et la durée de cet état de choses la priva de la vente d'une quantité de marchandises, valant au moins deux milliards.

Saint-Domingue seul recevait, en 1786, du commerce français, même sous l'influence nuisible de l'arrêt du 30 août 1784, pour 44,700,000 francs d'objets du sol et des fabriques de la métropole; l'insurrection de la population noire de cette île ferma ce débouché, et nous priva d'un marché, qui, s'il était le même pour nous, augmenterait nos exportations d'un neuvième.

D'après le relevé des douanes, nos exportations pour nos colonies sont, année commune, de 32,800,000 francs. Ainsi nous retrouvons seulement dans ces établissemens, un marché à peine assez grand, pour assurer la vente du tiers des marchandises, que nous placions, il y à 35 à 40 ans, dans nos possessions d'outre-mer, et la

perte s'élève à une valeur absolue de 60 millions, rendue bien plus considérable par les progrès de notre industrie, qui décuple maintenant la quantité de produits qu'elle créait autrefois.

L'état de l'Espagne est bien plus triste encore; ce royaume a perdu entièrement, et jusqu'à présent sans aucune compensation, ses immenses provinces des deux Amériques. La belle colonie de Cuba, qui lui reste presque seule, est émancipée par le fait sous les rapports du commerce, et ne donne pas à sa métropole plus de bénéfices, que si déjà elle appartenait aux Etats-Unis. En 1823, ses exportations s'élevaient à une valeur de 100 millions. Le commerce des colonies étant un échange des denrées de la zône torride, contre des marchandises manufacturées et des approvisionnemens, l'importation de Cuba est dans la même proportion que son exportation : les Etats-Unis en possèdent presque la moitié, l'Angleterre un quart, la France un dixième, la Hollande, la Suède, les Pays-Bas et le Danemark, environ le septième; et l'Espagne n'a pour part qu'un dixième dans le commerce de la dernière de ses vastes et riches colonies du Nouveau Monde.

S'il était exact que l'exportation de la France dans ses colonies, ne fût maintenant que de 32 millions, et celle des Espagnols à Cuba, de 10 millions seulement, la perte de nos débouchés ne serait pas moins grande que celle de l'Espagne, eu égard à notre population, et à l'étendue de notre commerce; mais il est notoire que les évaluations des douanes sont beaucoup trop faibles; et l'on peut voir ailleurs, par les détails que nous donnons sur ce

sujet, qu'il ne s'en faut pas réellement plus du quart de sa valeur actuelle, que l'exportation de la France, dans ses colonies, n'atteigne le terme où elle était de 1786 à 1787.

Il résulte de ces termes numériques que des trois grandes puissances coloniales qui existaient, il y a 40 ans, l'Angleterre seule a réparé ses pertes; elle fait avec ses anciennes possessions émancipées, un commerce d'importation et d'exportation de 211 millions au lieu de 65; ce qui est trois à quatre fois autant. La France devrait placer en plus pour 25 à 30 millions de marchandises, dans ses établissemens d'outre-mer, pour y trouver les mêmes débouchés qu'autrefois; et enfin, l'Espagne est en perte des neuf dixièmes, dans le commerce de la dernière colonie qui lui reste.



CHAPITRE X.

Interlope des Colonies.

Il n'y a pas une grande différence d'effets pour le commerce et les intérêts d'une métropole, entre la perte de ses colonies ou leur approvisionnement interlope par l'étranger; et la même influence est produite par le désastre militaire ou politique qui figure dans les annales des deux Indes, et par les manœuvres obscures qui procurent à la contrebande ses riches succès. Nous allons montrer, par des termes numériques, la vérité de ce rapprochement, échappé à la recherche de ceux qui se sont occupés des causes de la décadence du commerce.

C'est un fait incontestable que, dans les colonies, l'é-

change des denrées de la zône torride se fait contre des marchandises d'Europe avec un excédant de valeur qui constitue les bénéfices des colons. Mais il n'y a point et il ne peut y avoir de marché considérable en argent; et l'importation balance nécessairement l'exportation, à cela près d'environ un neuvième, qui forme les gains restant ostensiblement dans les établissemens d'outre-mer, sans s'écouler autrement que par les rapports des individus avec la métropole. Les colonies étant soumises au régime exclusif, qui ne doit subir que le plus petit nombre possible d'exceptions, toute balance dans leur commerce, qui s'y trouve défavorable à la métropole, au-delà du terme d'un neuvième, indique l'existence de l'interlope des étrangers, ou de leur admission dans des transactions réservées au commerce national. La concurrence de ces deux causes, par suite de l'arrêt du 30 août 1784, qui introduisit dans les ports des colonies, les navires étrangers, avec des restrictions illusoires, produisit les effets que nous allons indiquer.

En 1786, Saint-Domingue, le plus vaste et le plus productif de tous les établissemens européens qui existassent alors dans les deux Indes, fournit à la France une importation de 131 millions; il ne reçut cependant que pour 44,700,000 fr. de produits naturels et manufacturés de notre sol. En admettant que les bénéfices coloniaux dussent être de 14 à 15 millions, nous devions trouver, dans les marchés de cette belle colonie, des débouchés pour 116 millions d'objets naturels et manufacturés; et une balance de 86 millions à notre désavantage, indiquait que les étrangers faisaient dans cette seule île un

commerce de 71 millions, tant licite qu'illicite. Ainsi ils s'y procuraient une vente qui excédait la nôtre des deux tiers, et leur supériorité l'emportait de beaucoup plus encore, puisqu'ils n'entraient pour rien dans les frais de Gouvernement, administration et défense, et qu'ils échappaient même à tous droits de douanes, pour leur interlope, qui était de 62 millions, c'est-à-dire, plus considérable que l'exportation des navires de la métropole. En effet leur commerce réel étant de 71 millions, et leur commerce patent de 8,878,000 fr. seulement, la contrebande était de 62 millions au moins. On arrive à un résultat encore plus développé, même en cherchant la moyenne proportionnelle de plusieurs années, si l'on embrasse toutes les colonies dans un même calcul. Le terme moyen des importations faites de 1784 à 1788, des colonies françaises d'Amérique et d'Afrique, dans les ports du royaume, s'éleva à 193,250,000 fr. Nos exportations ne furent que de 93,056,000 fr. La différence fut 100,194,000 fr. au désavantage de la métropole. Si l'on accorde que les bénéfices coloniaux furent d'environ 31 millions, les étrangers trouvèrent, au détriment du commerce français, dans nos propres colonies, des débouchés pour une vente annuelle de près de 80 millions, pendant une période de cinq ans. Ainsi, dans cet espace de temps, ils placèrent dans nos colonies pour 400 millions de marchandises que nous soldâmes en argent, par l'intermédiaire des colons et aux dépens des bénéfices de notre agriculture. La ruine de Saint-Domingue et de la Guadeloupe, par les insurrections des Nègres, et la prise des autres colonies, qui tombèrent entre les mains de

l'ennemi et furent dépouillées par lui, dissipèrent les bénéfices que nos établissemens d'outre-mer avaient faits sur l'exportation de leurs produits en France.

Les évènemens qui ont forcé l'Espagne à laisser ouverts à l'étranger les ports de Cuba, ont exercé le même pouvoir; ils ont donné principalement aux États-Unis et à l'Angleterre un commerce de 450 millions, fait dans les cinq années qui viennent de s'écouler, au détriment du commerce espagnol; mais il y a cette différence, que l'industrie et l'agriculture de la Péninsule ne peuvent, dans leur état actuel, approvisionner une population outre-mer de 400,000 individus; tandis qu'il ne fallait à la France que quelques heureux efforts pour fournir, avec un immense avantage, à ses colonies, la presque totalité des objets qui leur sont nécessaires.

Ces données établissent que les effets de l'interlope dans les colonies, sont tellement funestes au commerce de la métropole, qu'ils ne diffèrent qu'à peine de ceux que produit la perte des établissemens, par leur prise ou leur émancipation.



CHAPITRE XI.

Limites trop restreintes de la Consommation intérieure.

Lorsque l'accroissement de la consommation n'est pas proportionnel aux progrès de l'agriculture et de l'industrie, il faut que les produits naturels et manufacturés trouvent des débouchés de plus en plus nombreux dans

le commerce extérieur, ou bien le développement de la prospérité publique cesse tout-à-coup, et la fortune des peuples s'arrête ou rétrograde. Pour prévenir ces terribles effets, il est nécessaire de joindre à une exportation agrandie progressivement, par la découverte de nouveaux canaux, une consommation intérieure et coloniale qui prenne chaque année plus d'accroissement. L'activité de la population s'augmente avec ses besoins, et leurs progrès sont le signe manifeste de ceux de la civilisation.

C'est sans doute un grand malheur pour le commerce de la France, de n'avoir qu'un petit nombre de marchés extérieurs; mais c'en est un plus funeste encore de n'avoir à fournir au-dedans qu'à une consommation trop bornée, et au-dehors de n'approvisionner que des colonies dont les neuf-dixièmes de la population n'ont presqu'aucun besoin que satisfasse l'importation française. Quelques détails feront connaître l'étendue de cette double calamité. Nous examinerons d'abord la limitation qu'éprouve le commerce intérieur, par les bornes étroites de la consommation, nous restreignant toutefois aux objets principaux que fournissent à nos besoins l'agriculture et l'industrie.

1.° *Blé.*

Depuis que la France a cessé d'admettre les grains étrangers, la culture des céréales s'est accrue, et leur récolte semble d'après l'examen de plusieurs documens, s'élever annuellement, en déduisant les semences, à 60 millions d'hectolitres de froment et 30 millions d'hect. de seigle; les premiers au prix moyen de 14 fr. et les autres à 9 fr. La consommation absorbant à très-peu près toute cette quantité de grains, doit donc monter approxi-

mativement à une valeur de 1100 millions de fr., ce qui, à raison d'une population de 30 millions, fait pour chaque individu, une dépense annuelle de 37 fr., équivalant au prix de 2 hect. de froment et un de seigle. Le poids de l'hectolitre de la première de ces espèces de grains, est de 153 livres, et celui de la seconde 144; d'où il suit que la quantité moyenne de blé, consommée annuellement, par chaque individu, est l'un pour l'autre, d'environ 450 livres, qui donneraient une quantité de pain égale, si la mouture n'était pas divisée en plusieurs espèces de farine de qualités différentes; il y aurait dans ce cas 19 $\frac{2}{3}$ onces de pain bis, d'une bonne qualité, pour chaque personne; mais le déchet et l'extraction du son réduisant d'un quart la mouture, il n'y a réellement pas une livre de pain, pour la subsistance journalière de chaque habitant du royaume; il s'en faut de plus d'un once.

En Angleterre, la consommation est portée au minimum à un quarter de froment par personne; cette mesure pèse 480 livres, et vaut 51 fr.; Benjamin Bell élevant même cette évaluation d'un bushel ou d'un huitième de quarter, la fait monter à 540 liv. de blé et à 57 fr. 40 c. En s'arrêtant au terme le plus bas, on trouve que la consommation générale des Iles Britanniques, excède 66 millions d'hect. de froment, valant, en 1823, 1100 millions de fr. La consommation individuelle est annuellement de 360 liv. de pain blanc, ou plus de 21 onces par jour de pain bis.

Si l'on compare ces termes numériques avec ceux que donne la consommation de grains, faite par la population de la France, on reconnaît que les Iles Britanniques font une aussi grande dépense que nous, pour cet objet, nonobstant

l'infériorité du nombre de leurs habitans. La quantité de blé que chaque individu consomme, en Angleterre, excède de 30 livres, celle qui revient en France à chaque personne, et la différence de valeur est de 14 fr.; elle serait de plus de 20 si nous adoptions le maximum. Ces calculs montrent l'erreur de cette opinion commune, qui attribue aux anglais, une nourriture en grande partie animale et dans laquelle le pain n'entre que pour peu de chose; peut-être autrefois, chaque habitant des Iles Britanniques ne consommait-il, comme on l'a dit, que 12 onces de pain par jour; mais il n'en est plus ainsi depuis que l'usage du thé est devenu général; et maintenant chaque anglais mange plus de pain qu'un français, la différence est journellement de plus d'une once.

D'après les dernières recherches de M. de Châteauneuf sur la ville de Paris, la consommation de pain des habitans de cette capitale est en quantité de 18 onces et demie par jour, et en valeur de 65 fr. 50 c., qui, de 1816 à 1820, étaient le prix de 445 liv. de pain blanc; cette consommation devrait être le minimum de celle de la France, puisque Paris contient, plus qu'aucun autre lieu du royaume, de nombreux consommateurs, vivant dans l'abondance de toutes choses, et mangeant beaucoup moins de pain, que les cultivateurs de nos départemens ne le feraient, s'ils avaient le pouvoir de satisfaire entièrement leurs besoins. Cependant, la consommation de Paris est plus forte de l'énorme quantité de 3 onces et demie, par jour que celle de nos provinces, et sa valeur l'emporte de 28 fr. 50 c. par an.

Si, par une prospérité répandue également sur toute

la surface de la France, la subsistance de l'habitant de nos campagnes était améliorée, accrue, portée à des termes analogues à ceux qu'offre la subsistance de l'habitant de la capitale, ou de celui des Iles Britanniques, le commerce intérieur de nos céréales s'augmenterait par une consommation plus grande qu'aujourd'hui, et dans cette double hypothèse, atteindrait l'un des termes suivans : Si la consommation individuelle de chaque habitant du royaume s'élevait à la valeur du minimum de la consommation britannique en grain, c'est-à-dire à 51 fr. au lieu de 37, par individu, il en résulterait un commerce annuel de 1530 millions de fr. au lieu de onze cents, comme aujourd'hui. Si notre consommation atteignait le maximum de celle de l'Angleterre, c'est-à-dire à 57 fr. par personne, ce commerce serait de 1710 millions; enfin, il serait de 1950 millions, si la population de nos départemens jouissait de la faculté de dépenser annuellement 65 f. pour sa nourriture en pain, ce qui ne suppose pas une abondance plus grande et une aisance plus extraordinaire que celle qu'éprouve le peuple de Paris. Ce terme, qui doublerait notre production et notre commerce intérieur des grains, ne semble point au-delà des efforts d'une civilisation puissante, quand on songe que pour y parvenir il faut seulement que chaque individu puisse avoir chaque jour, dans le pays le plus fertile et le plus riche du monde, 18 onces et demie de pain blanc, ou 25 onces de pain noir.

Cette amélioration dans le régime alimentaire de la population du royaume, est d'autant plus désirable, que le défaut de multiplication de nos bestiaux, proportionnelle-

ment aux besoins de la consommation, borne singulièrement l'usage de la viande. La quantité qui en est consommée annuellement par chaque personne, n'est à Paris que de 95 liv., et dans les provinces de 90. Elle est à Londres de 244 liv., et dans toute l'Angleterre proprement dite, y compris le pays de Galles, de 186; c'est en masse moitié plus qu'en France, et dans la métropole, comme deux et deux tiers sont à un.

Depuis 1688, la consommation de la viande ne s'est accrue à Paris que du quart; il lui faudrait huit siècles pour atteindre avec cette lenteur de progrès, le terme auquel elle est parvenue dans les provinces de l'Angleterre. Encourager son accroissement est donc une mesure nécessaire au commerce et à l'agriculture, qui peuvent recevoir par elle une étendue double de celles des transactions, que leur permettent aujourd'hui ses limites rétrécies.

2.° *Vins.*

La culture de la vigne donne, par un terme moyen, 37 millions d'hectolitres de vins de toutes qualités. L'exportation n'offre de débouchés que pour un million; elle a monté :

En 1820, à..	1,396,000 hect.	1822, à..	1,035,000 hect.
1821....	1,000,000....	1823.....	1,221,000

On suppose qu'un sixième environ du produit est converti en eau-de-vie et en vinaigre; il reste pour la consommation individuelle un hect. de vin, équivalant à 107 pintes de Paris. La valeur des différentes qualités varie infiniment; il y a des vins qui coûtent depuis 7 fr. jusqu'à 200 l'hect., ou de 70 fr. à 2000 la barrique. En écartant

ces derniers, qui sont en petite quantité, on peut adopter, le prix moyen de 25 fr. comme celui de l'hect. des vins entrant dans la consommation ordinaire; ainsi, c'est à cette somme modique que se borne la dépense, qu'exige cette boisson pour la consommation de chaque individu dans le pays du globe où la production des vins est la plus abondante, leur prix le moins élevé et leur usage le plus répandu.

Les 5000 cabarets de Londres et des environs, vendent annuellement, d'après Colquhoun, 158,400,000 pots de porter, bierre forte et petite bierre, estimés officiellement 57,787,000 fr.; plus pour 24,375,000 fr. de genièvre et autres liqueurs; c'est pour cette vente seulement une valeur de 82 millions dans le commerce des boissons, et une dépense de 70 fr, pour chaque habitant de la métropole des Iles Britanniques.

La consommation de Paris était en 1789, d'après Lavoisier, de 250,000 muids de vins, évalués 32 millions; elle est maintenant de 283,700 muids, valant avec les droits environ 50 millions. De 1809 à 1811, elle s'approcha d'un million d'hect.; elle diminua ensuite considérablement, mais depuis 1819, elle a remonté ainsi qu'il suit :

1819.	801,532 hect.	1822.	838,513 hect.
1820.	885,807. . . .	1823.	915,938
1821.	813,066. . . .		

Si l'on retranche de la population, les détenus, les malades, les indigens, il reste à peine 700,000 habitans, dont la consommation s'élève pour chacun à près d'un hectolitre un tiers. C'est une dépense d'un peu plus de

40 millions, augmentée de 9,500,000 francs par l'octroi, et revenant à 71 fr. par personne; cette somme égale seulement celle dépensée à Londres dans les cabarets, par les dernières classes du peuple; mais elle est presque triple, de la dépense des autres habitans de la France. Si la consommation générale du royaume s'élevait en quantité et en valeur, aux termes de celle de Paris, elle serait de 40 millions d'hectolitres de vin; et le commerce intérieur auquel elle donne lieu, monterait de 750 millions de francs à plus de deux milliards.

3.° *Lainages.*

D'après les recherches de MM. Perrault, Fabri et Girod, publiées en 1821, la production annuelle des laines est, en France, ainsi qu'il suit: laines mérinos, 2,800,000 livres pesant; métisses, 13,000,000; communes, 77,000,000; total, 92,800,000. L'exportation, d'après les tableaux des douanes, est ainsi qu'il suit, quand on ramène les laines à l'état de suint:

	Laines fines.	Laines communes.
1820........	1,346,000 livres......	314,000 livres.
1821........	1,064,000...........	384,000
1822........	1,042,000...........	410,000
Terme moyen.	1,150,000 livres......	370,000 livres.

La quantité des laines fines employées dans la fabrication des étoffes exportées, et dont les états de douanes fournissent l'indication, s'élève, si on les suppose en suint, à........................ 4,066,000 livres.

L'exportation en nature est de...... 1,150,000

La consommation annuelle, de..... 16,000,000

Total................ 21,216,000 livres.

Par la moyenne de trois années, l'exportation des laines communes a été ainsi qu'il suit :

En étoffes évaluées en laine et en suint	3,066,000 livres.
En nature....................	370,000
Les besoins de la consommation...	87,000,000
Total..............	90,436,000 livres.
Exportation de toute espèce de laines, en étoffes et en nature............	8,652,000 livres.
Consomm.ᵒⁿ de toute espèce de laine.	103,000,000
Quantité de laine nécessaire à la France..........................	111,652,000 livres.
Production annuelle............	92,800,000
Déficit...........	18,852,000 livres.

L'imp.ᵒⁿ moy.ᵉ de trois années a été :

En laines fines de.....	4,264,000	18,730,000 livres.
— Communes de.....	14,466,000	

La production actuelle de la laine s'élève à la valeur d'environ 100 millions ; l'importation a été de 9,782,000 fr. en 1820 ; de 15 millions en 1821 ; de 24,300,000 fr. en 1822, et de 12,810,000 fr. en 1823, faisant année moyenne plus de 15 millions. L'exportation n'a pas atteint deux millions : conséquemment nos fabriques mettant en œuvre annuellement pour 113 millions de matières premières ; le travail en triple à-peu-près la valeur ; ainsi, le produit des manufactures de draps et autres lainages est approximativement de 339 millions. L'exportation de ces tissus

est au-dessous de 25 millions de francs : donc la consommation est d'environ 314 millions ; c'est une dépense d'un peu plus de 10 fr. par habitant du royaume. Il y a 12 ans, nous n'obtenions de nos troupeaux que 75,800,000 l. de laines, évaluées 81 millions; c'est un accroissement de 17 millions de liv. et de plus de 24 millions de fr.; cependant il s'en faut d'autant que nous puissions suffire à notre consommation, et pour y satisfaire il nous faut faire des progrès aussi grands que ceux qui ont eu lieu depuis 1813. Nonobstant la multiplication de nos troupeaux, la propagation des mérinos, et les soins mieux entendus des propriétaires et des bergers, qui ont presque doublé le poids des toisons, il faut encore ajouter 18 millions de livres pesant, à la production des laines indigènes, pour les mettre à même d'alimenter complètement nos fabriques. Les 93 millions de livres de laines produites annuellement, et évaluées à l'état de suint, donnent par la réduction du lavage à dos, 54 millions de livres, et supposent maintenant, en France, 27 millions de bêtes à laine en rapport.

Comparons cet état de choses à celui que présente la Grande-Bretagne. D'après les recherches de James Bishop, publiées en 1820, l'Angleterre et l'Écosse fournissent une quantité de laine montant à 250 millions de liv. en suint, réduites à 144 millions de liv. de laine lavées à dos, suivant l'usage, et à raison de 2 liv. pour 3 et demie. Cette quantité supposerait que les troupeaux de la Grande-Bretagne s'élèvent à 72 millions de bêtes à laine, si les toisons des moutons anglais n'excédaient pas le poids de celles qu'on obtient en France; mais on calcule qu'au

lieu de 3 liv. et demie de laine en suint, ils en donnent cinq. De 1819 à 1822, l'importation des laines étrangères ne s'est élevée, par un terme moyen, qu'à 10 millions de francs. L'ensemble des matières premières fournies aux fabriques anglaises, par les importations et par les troupeaux indigènes, vaut, par aperçu, 250 millions. Le travail de 546,000 ouvriers adultes et d'autant d'enfans, triple cette valeur, et l'élève à 750 millions. Il est consommé annuellement dans la Grande-Bretagne, d'après Eden, pour 275 millions de tissus de laine, et il en est exporté pour 475. En 1799, la fabrication était évaluée à 475 millions seulement, et l'exportation à 111,892,000; la contrebande montait, avec la consommation, à 364 millions. En 1812, la fabrication n'était portée qu'à 450 millions, et l'exportation à 144,525,000. La contrebande et la consommation avaient conséquemment une valeur de 306 millions. De 1816 à 1818, le terme moyen des exportations de lainage a été de 509,800,000 fr.; mais depuis cette époque cet immense commerce a diminué.

On remarquera sans doute que les nombres qui expriment ici l'exportation des draps, sont beaucoup plus élevés que ceux que nous ont fournis précédemment les états des douanes anglaises; on n'en sera point étonné en réfléchissant que la nature de ces marchandises les fait échapper aisément à une évaluation officielle très-rapprochée de la vérité. On doit les ranger parmi les objets qu'Arthur Young soutient être d'une valeur réelle qui, comparée aux déclarations, offre une différence de moitié.

En admettant les termes adoptés après un examen détaillé, par Bishop et Eden, on trouve qu'entre la France

et la Grande-Bretagne considérées sous le rapport important du commerce des lainages, il y a une différence en moins pour le prémier de ces pays : — de 157 millions de livres ou près des deux tiers, dans la production des matières premières ; — de 150 millions de francs, dans leur valeur ; — de 429 millions de francs dans le produit des fabriques ; — de 450 millions de francs dans l'exportation des lainages ; — de 2 à 3 millions de bêtes à laines, et d'une livre et demie par toison.

Il y a une différence en plus : — de 5 millions de francs pour la valeur du tiers de l'importation des laines étrangères ; — de 39 millions de francs dont notre consommation excède celle de la Grande-Bretagne. Néanmoins celle-ci étant de 275 millions pour 14,392,000 habitans, c'est pour chacun une dépense de 19 à 20 fr., ou près du double de la valeur des draps et lainages que chaque individu consomme en France.

D'après M. de Châteauneuf, la vente des tissus de laine dont fait usage la population de Paris, monte annuellement à 15 millions de francs, ce qui fait plus de 21 fr. pour chaque personne. Cette consommation excède celle de la Grande-Bretagne ; elle est moitié plus grande que celle des autres parties du royaume. Si le terme en était atteint, par la dépense qu'une prospérité agricole et industrielle de nos départemens leur permettrait de faire pour améliorer les vêtemens de toutes les classes de leur population, le commerce intérieur des lainages serait de 630 millions par an ; il excéderait de 316 celui que donne maintenant notre consommation bornée ; il monterait à 655 avec nos exportations, et serait encore de près de

100 millions au-dessous de celui de la Grande-Bretagne ; mais étant fondé sur les besoins des habitans du royaume et non sur des relations étrangères que peuvent troubler à chaque instant, de nouvelles combinaisons politiques, il serait plus sûr et plus durable. Toutefois son plus grand avantage serait de donner à chaque individu de la population, le même degré d'aisance et de bien-être que procurent aux habitans de l'Angleterre, des habits de draps, et un usage extrêmement étendu de toutes sortes de lainages, propres à préserver le corps humain de l'action nuisible des variations atmosphériques, et à écarter l'une des misères qui exerce le plus d'influence sur la santé publique, et sur les dispositions physiques et morales des classes les plus nombreuses de la société.

4.° *Soieries.*

Il semblerait que l'usage des soieries devrait être aussi ancien que la civilisation des peuples d'Occident, mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi; ce fut seulement sous le règne de Justinien qu'il fut introduit dans l'Empire Romain; avant il n'était connu que dans les îles du Japon, à la Chine, et sur les bords du Gange et de l'Indus; ce fut en 1130 que le roi Roger introduisit en Sicile le ver-à-soie, et en 1470 que Louis XI le fit transporter en France. La plus ancienne manufacture de soie fut établie en Angleterre, par William Lee, il y a 225 ans. Tels sont les progrès que cette industrie a faits, en ce pays, que, par un terme moyen des trois dernières années, on y emploie, dans la fabrication des étoffes consommées ou exportées, une quantité de soie pesant 2,100,000 livres. En 1812, toutes nos manufactures n'en employaient que

987,000 livres pesant; et les données que nous avons réunies dans la 4.e section du chapitre III, établissent qu'en effet la Grande-Bretagne est parvenue, à force de persévérance et de soins, à nous surpasser dans la quantité des produits de cette espèce. Sa consommation en soieries monte à l'énorme valeur de 247 millions, et la nôtre à 120 millions seulement. Voici les bases de ces évaluations : en 1801, les manufactures de soieries de la Grande-Bretagne occupaient déjà 65,000 ouvriers; on évaluait leurs produits à 67 millions et demi de francs. En 1822, d'après l'enquête faite devant un Comité de la Chambre des Lords, ce produit s'élevait à 250 millions de francs. L'exportation patente est d'environ 3 millions; la consommation intérieure, à laquelle il faut ajouter l'interlope, monte conséquemment à 247 millions; et en effet elle est estimée très-peu au-dessous de 10 millions sterling, dans l'Etat de l'Angleterre, document semi-officiel publié en 1823. En portant, par un terme moyen, à 50 millions, la valeur des soies brutes importées annuellement en Angleterre, on reconnaît que la fabrication quintuple cette valeur; or, d'après la même donnée, nos manufactures exploitant récemment une quantité de soie indigène et exotique qui vaut approximativement 44 millions, leur produit doit s'élever à 222, y compris le prix des matériaux. Nos exportations montaient, avant leur décroissement en 1823, à 100 millions; notre consommation en soieries ne peut donc être éloignée du terme de 120. C'est à raison de la population de la France, 4 fr. par individu, tandis que c'est beaucoup plus de 11 fr., ou presque le triple, pour chaque habitant des Iles Bri-

tanniques. Il est certainement étrange que le peuple qui a donné à l'Europe l'usage des soieries, et qui a porté leur fabrication au plus haut terme de perfection, en consomme la moitié moins qu'un autre peuple presque moitié moins nombreux, et dont les manufactures ont comparativement une existence récente; mais telle est la puissance des caprices de la mode dans les marchés où se vendent les produits de l'industrie. Depuis trente ans, l'usage des vêtemens de soie s'est restreint, par le mal-aise des classes supérieures, et en raison inverse de l'extension qu'ont prise les tissus de coton; les soieries ont presqu'entièrement disparu des tentures et des ameublemens; et l'adoption des étoffes de mérinos, par les femmes, les a repoussées de la consommation pendant l'hiver, tandis que les toileries perfectionnées sont parvenues à les bannir pendant l'été. Si, par un ensemble de circonstances favorables, la quantité de soieries que la France consomme annuellement, s'élevait au même terme qu'en Angleterre, le commerce intérieur que donne maintenant la vente de ces produits, monterait à raison de 11 fr. par personne, jusqu'à la valeur prodigieuse de 330 millions; ce qui joint à 100 millions d'exportations, formerait une industrie presqu'aussi vaste que celle des cotons de la Grande-Bretagne.

Pour agrandir la consommation des soieries, deux espèces de moyens peuvent être employés avec succès : les uns sont à la disposition du gouvernement qui, dans une multitude d'occurences, telles que les deuils, les costumes de cour, les uniformes, les draperies, les grands ameublemens, les ornemens d'église, a le pouvoir d'en étendre les usages; les autres dépendent des manufacturiers, qui

doivent s'appliquer à varier les formes des soieries, selon les goûts et les modes du temps et selon les habitudes des consommateurs. Les fabricans anglais s'appliquent avec soin à remplir cette tâche; mais, quoique depuis quelques années, ils aient fait faire des progrès remarquables à leur industrie, ils conviennent « que dans l'éclat des couleurs, la durée de la teinture, et dans les parties les plus délicates de la fabrication, ils sont toujours surpassés par les manufacturiers français. »

5.° *Cotons.*

Il n'y a point de consommation plus grande et plus récente que celle de ce produit végétal; les premiers progrès de la fabrication de ses tissus ne remontent qu'à la fin du règne de Louis XIV. En 1787, nos manufactures étaient loin de pourvoir à nos besoins quoiqu'alors bornés à peu de choses, par nos habitudes; nous reçûmes de l'importation, pour 13 millions et demi de cotons manufacturés, et nos fabriques en employèrent pour 16 millions et demi, provenant du Levant et du Brésil. En 1792, elles achetaient de l'étranger, 20 millions de liv. de coton en laine; de 1804 à 1806, la quantité moyenne qui en fut importée, ne fut que de 20,534,000 liv.; de 1815 à 1817, cette quantité s'éleva à 27,759,000; elle a été de 42,390,000, par un terme moyen de 4 années de 1820 à 1823, tandis qu'au rétablissement de la paix et du commerce, cette consommation ne fut, par le terme moyen de 1815 à 1817 que de 27,759,000 liv. pesant.

Cette quantité plus faible de 14,631,000 liv., ou près de moitié, que celle de la consommation des 4 dernières années, l'emportait cependant d'un tiers sur la masse à

laquelle nos besoins étaient bornés, il y a 20 ans, quand la France comptait 35 millions d'habitans; car, les tableaux officiels de ce temps n'élèvent la quantité des cotons consommés de 1804 à 1806 qu'à 20,500,000 liv. pesant. D'après ces données, la consommation du coton en laine était en France, il y a 20 ans, de neuf onces, pour chaque individu de la population; elle était, il y a 10 ans, de 15 onces ou un tiers en sus; elle est maintenant, par un terme moyen de 4 ans, de 22 onces, ce qui, avec les fractions, forme un accroissement égal à la moitié de sa quantité totale, en 1816. En masse, notre consommation a doublé dans l'espace de 20 ans. Examinons à présent les variations de sa valeur. En 1787, la France recevait de ses colonies d'Amérique 9,560,000 liv. pesant de coton en laine, valant 14,340,000 fr.; elle payait 16,500,000 liv. de cette marchandise, provenant du Brésil et du Levant au prix moyen de 24,750,000 fr.; ensemble 39 millions; la plus grande partie qui était envoyée en Angleterre, en revenait manufacturée. En 1801, nous achetâmes de l'étranger pour alimenter nos fabriques, réduites à l'inactivité, par l'état de guerre, pour 49,950,000 fr. de cotons en laine; nous en reçûmes pour 42,920,000 fr. de cotons fabriqués; nous revendîmes pour 13 millions de ceux-ci; il nous en resta pour 29,920,000 fr. Notre consommation nous coûta près de 80 millions, non compris les frais de fabrication de cinq huitièmes de cette masse. Nous fûmes contraints de payer si chèrement cette consommation, parce qu'alors la Grande-Bretagne, souveraine des mers, avait le monopole des denrées tropicales. Depuis la paix, la valeur des cotons s'est abaissée progressivement : par un terme moyen des quatre dernières années, nous achetons à pré-

sent 50 millions, ceux nécessaires à nos manufactures. Il est évident par l'exemple de l'Angleterre, que leur prix est trop élevé, et que nous n'en recevons pas une quantité suffisante. Notre industrie nouvelle ne quintuple pas encore tout-à-fait la valeur de la matière première; elle l'accroissait seulement, il y a dix-huit mois, d'environ 4 fois et demie; conséquemment elle fabriquait avec 50 millions de cotons en laine, pour 225 millions de fr. de tissus, de bonneterie et d'autres ouvrages. L'exportation moyenne de ces produits montant à 24 millions de fr., la consommation du royaume est approximativement de 200 millions.

L'Angleterre plus exercée dans l'art de la filature, plus favorisée par l'usage des machines perfectionnées et par le bon marché du combustible, tire un plus grand parti de la matière première. 127 millions de liv. pesant de coton, qui coûtent à-peu-près 100 millions à ses manufactures, lui donnent pour environ 760 millions de produits fabriqués. L'exportation et la contrebande en font sortir pour 546 millions; on suppose que la consommation en absorbe pour 216; mais ces termes s'éloignent peut-être maintenant de la vérité, parce que l'exportation s'accroît prodigieusement d'une année à l'autre, et sans doute avec elle, la production et la consommation.

Par des efforts rapides et surprenans, notre industrie est néanmoins parvenue en peu d'années, à livrer à la consommation de la France, une quantité de produits d'une valeur égale à celle qu'exigent les besoins de l'Angleterre; mais la différence de population des deux royaumes, en apporte une très-grande dans la part qui en revient à chaque individu. 200 millions de fr. de tissus et de bonneterie de coton font par personne, pour la population de

la France 6 fr. 66 cent.; tandis que 216 millions de ces mêmes objets consommés dans les Iles Britanniques, par 22 millions d'habitans, forment pour chacun une dépense de près de 10 fr. Si notre consommation s'élevait à ce terme, elle serait de 300 millions ou un tiers de plus qu'aujourd'hui.

6°. *Denrées coloniales.*

Nous avons déjà montré les limites dans lesquelles sont renfermés les besoins de la France, quant aux denrées coloniales; nous nous bornerons à en présenter ici les termes numériques, faisant toutefois ressortir leur valeur relative par quelques comparaisons.

La quantité de sucre non raffiné, consommée annuellement par la population actuelle du royaume, s'élève à 92 millions de liv., valant approximativement 31 millions de fr.; c'est par personne un peu plus de 3 liv. pesant, et d'un franc de dépense. La Grande-Bretagne consomme chaque année 276 millions de liv. de sucre, qui lui coûtent 92 millions de fr.: c'est pour chaque individu 13 liv. de sucre brut, valant 4 fr. 30 cent. La différence sur la consommation générale est de 184 millions de liv., et de 62 millions de fr., ou autrement l'Angleterre consomme une quantité de sucre triple en poids et en valeur de celle qui suffit à la France. La différence sur la consommation individuelle est encore bien plus grande, attendu l'infériorité de population des Iles Britanniques: elle est de 10 liv. de sucre et de 3 fr. 30 cent. par individu; ou autrement l'habitant de la Grande-Bretagne consomme 4 fois et un tiers autant qu'un français, en sucre brut et terré, et il dépense proportionnellement.

En 1789, Paris consommait, d'après les recherches de Lavoisier, 6,500,000 liv. pesant de toute espèce de sucre, estimées 7,800,000 fr.; en 1817, la quantité montait à 11 millions de liv., et la valeur à 16,500,000 fr. Ainsi, en 28 ans, la consommation du sucre a doublé dans la capitale, même en tenant compte de l'accroissement de sa population; chaque habitant employait, il y a 7 ans, 15 l. de sucre à ses besoins, et dépensait près de 23 fr. pour ce seul objet. Depuis cette époque, la consommation s'est encore augmentée; le prix moyen du sucre est tombé de 30 sous à 24, mais l'accroissement de la quantité compense et au-delà, la diminution de la valeur. Cette consommation est au reste, purement locale; elle tient à la concentration d'un grand nombre de fortunes aisées, dans le même séjour, et au commerce d'épiceries, que Paris fait avec les départemens voisins. Si nous dépensions seulement en sucre pour une population de 30 millions, autant que l'Angleterre pour 22, cette branche de commerce portée à 92 millions de fr., serait triple de son état actuel.

Le café offre un article d'un usage moins général; nous en consommons annuellement 16,000,000 de liv., qui valent 20 millions et demi de fr., c'est à-peu-près une demi livre par personne et environ 75 centimes. La Grande-Bretagne en consomme 40 millions de liv., qui lui coûtent seulement 30 millions de fr.; c'est pour chaque individu 2 liv. pesant, et une dépense de 30 sous. La différence en quantité est de 24 millions de liv., quoiqu'en valeur, elle ne soit que de 10 millions de fr., attendu le prix élevé des cafés, dans nos ports.

Paris absorbait en 1789, 2,500,000 liv. de café, faisant à 25 sous une somme de 3,125,000 fr. Ces nombres étaient portés en 1817, d'après les états officiels, à 5 millions de liv., estimés avec les droits, 10 millions de fr., c'est une consommation double en quantité et triple en valeur; elle est de 14 fr. pour chaque habitant de Paris, tandis qu'elle n'est que de 15 sous pour le reste du royaume. Si, pour une population plus grande d'un tiers nous recevions seulement autant de café et au même prix que l'Angleterre, la consommation de chaque personne serait quadruplée, et cette importation augmentée de 9 à 10 millions.

Ces détails remplissent l'objet que nous nous sommes proposé; ils montrent dans quelles limites étroites notre consommation renferme notre commerce intérieur. La capitale et quelques cités riches et populeuses, Lyon, Marseille, Bordeaux, présentent, dans leur approvisionnement, des débouchés considérables aux produits indigènes et exotiques, et aux objets manufacturés; leur consommation, qui s'est accrue généralement depuis 30 ans, a même doublé à l'égard de plusieurs articles; mais les villes secondaires, les campagnes, les provinces éloignées surtout, ne participent que peu ou point à ce mouvement commercial; et leur concours est si faible, que les dons d'un heureux climat, d'un sol propice, d'une population active, intelligente et nombreuse, ne répandent point sur la France la prospérité que l'on a droit d'attendre de ces inappréciables avantages.

Le commerce des blés s'augmenterait des trois-quarts si les départemens avaient une consommation de pain

égale à celle de Paris; il gagnerait moitié sur sa valeur actuelle, si chaque habitant de la France dépensait en grain autant que celui des Iles Britanniques, qui passent cependant pour le pays de l'Europe où l'on mange le moins de pain. — Le commerce des vins s'accroîtrait beaucoup au-delà de moitié en valeur, et d'un quart en quantité, s'il égalait, dans les provinces, les termes auxquels il s'élève à Paris. — Nos manufactures de draps et de lainages auraient un débouché intérieur de moitié plus grand, si nous consommions chacun pour une somme pareille à celle qu'emploie, à cet objet, chaque habitant de la Grande-Bretagne. — Notre commerce de soieries ne craint maintenant la concurrence dans les marchés extérieurs, que parce que notre consommation est réduite en tissus de cette espèce, au tiers de la valeur qui s'y trouve employée dans les Iles Britanniques. — Nos cotons manufacturés, qui sont la branche d'industrie la plus favorisée par l'extension de leur usage, devraient recevoir, par l'accroissement de la consommation individuelle, une augmentation de vente de 3 fr. 34 cent., ou moitié en sus de leur débit actuel, pour se trouver, dans nos marchés intérieurs, sur le même pied que les cotons de l'Angleterre dans les siens. — Enfin pour atteindre uniquement le terme de la consommation anglaise en denrées coloniales, il faudrait tripler la valeur de notre commerce actuel de ces objets; il faudrait la quadrupler pour la proportionner à notre population.

En résumé, voici le tableau de la consommation de la France, dans son état limité, et l'aperçu de l'accroissement qu'il lui faudrait éprouver, pour égaler la consommation de la capitale ou celle des Iles Britanniques ;

Valeur de la consommation actuelle.		Accroissement comparativement à la consommation de Paris ou de l'Angleterre.	
Blés........	1,100,000,000 fr...	1,950,000,000 fr.	compar. à Paris.
Vins.......	750,000,000.....	2,000,000,000..........	*idem.*
Lainages....	314,000,000.....	630,000,000..........	*ibid.*
Soieries.....	120,000,000.....	330,000,000	compar. à l'Angleterre.
Cotons.. ...	200,000,000.....	300,000,000..........	*idem.*
Sucres bruts.	31,000,000.....	130,000,000..........	*ibid.*
Café.......	20,000,000.....	45,000,000.	*ibid.*
Total. ...	2,535,000,000 fr...	5,385,000,000 fr.	

On voit, par ce tableau, que la consommation de la France, dans son état actuel de rétrécissement, ne donne lieu, pour les branches les plus importantes de son industrie agricole, manufacturière et coloniale, qu'à un commerce intérieur dont la valeur n'excède pas deux milliards et demi. Si, par une extension possible résultant de la prolongation de la paix, des soins heureux du Gouvernement et des progrès naturels des choses, cette consommation cessait d'être bornée dans les limites étroites où elle est renfermée aujourd'hui, un accroissement qui la rendrait semblable à celle de la population de Paris ou à celle des Iles Britanniques, produirait une augmentation de commerce intérieur égale à sa valeur actuelle, et montant, pour sept objets seulement, à beaucoup plus de cinq milliards. Il n'y a aucun obstacle physique à cette augmentation, et nous possédons tous les élémens qui en sont les conditions nécessaires. Les causes qui se sont opposées, par une action perturbatrice, aux progrès de notre prospérité commerciale, peuvent être combattues efficacement: nous avons fixé, par ces recherches, l'étendue du mal qu'elles produisent, et la puissance des remèdes

qu'il faut employer pour les extirper. Le détriment causé à la France, par une consommation rétrécie, réduit à moitié la richesse de notre commerce intérieur. La continuation de l'état de paix, l'allègement des impôts, une administration sage, éclairée, active, protectrice, peuvent la doubler sans employer à cette opération beaucoup plus de temps qu'il n'en faudrait pour ruiner un état, en laissant dépérir son agriculture, décliner son industrie et envahir son commerce, par une concurrence rivale et prépondérante.



CHAPITRE XII.

Limites trop restreintes de la Consommation coloniale.

Il serait possible qu'un peuple qui ne consommerait qu'une médiocre quantité d'objets naturels et manufacturés, et dont conséquemment le commerce intérieur serait peu considérable, compensât ce désavantage par des colonies riches et populeuses, offrant de vastes débouchés à ses productions. Telle serait la France, si elle eût conservé la possession des contrées qu'elle avait autrefois dans l'Amérique septentrionale. En 1821, l'Acadie et le Canada ont reçu une importation de produits anglais d'une valeur de 40,224,000 fr. L'approvisionnement de la haute et basse Louisiane aurait doublé cette somme. Mais un concours d'événemens malheureux n'a cessé de limiter la consommation des colonies françaises, et de la tenir fort au-dessous des besoins du commerce de

leur métropole. Lors de la fondation des premiers établissemens des deux Indes, l'industrie manufacturière n'existait point encore, et conséquemment on ne put faire entrer la nécessité de lui donner des débouchés parmi les vues qui dirigèrent le choix des contrées où ces établissemens furent formés. L'idée dominante qui présida à la fondation des colonies, fut l'avantage de se procurer exclusivement, par leur culture, des productions que la nature refusait à notre climat. Dans cet objet, on attacha à leur glèbe une population esclave, capable de beaucoup de travail, sans exiger, pour son entretien, beaucoup de dépenses. Il en est résulté en premier lieu une grande masse de denrées coloniales, dont la valeur menace de diminuer proportionnellement à leur accroissement, et, en second lieu, une consommation dans les établissemens d'outre-mer, presqu'uniquement bornée à la population libre, c'est-à-dire, au sixième du nombre des habitans, ou plutôt au neuvième, puisque la plupart des affranchis ne diffèrent que peu ou point des esclaves, par les habitudes qui atténuent les besoins de la civilisation.

Une autre cause également puissante agit d'une manière semblable; c'est la situation des établissemens européens sous la zône torride, où l'élévation de la température et la langueur des facultés humaines limitent prodigieusement les nécessités physiques et morales de la vie. Autant il est favorable aux pays qui possèdent des colonies de pouvoir en obtenir, par l'effet de leur gissement, les produits exotiques particuliers aux régions tropicales, autant il leur est nuisible que la population de ces contrées lointaines, soit par la nature de leur climat, dans

une indépendance de besoins qui restreigne l'importation dans des limites extraordinairement étroites. Qu'il nous soit permis de citer à cet égard un exemple frappant. En 1821, après une longue suite d'efforts dirigés avec bonheur et habileté, la Grande-Bretagne est parvenue à placer, dans ses marchés des Indes orientales, et y compris ceux qu'elle s'est ouverts à la Chine, une quantité de marchandises évaluées 71,472,000 f. La population de l'Indoustan et de la presqu'île de l'Inde est portée à environ 70 millions d'hommes et même à 83. Ainsi, chaque habitant de ces immenses contrées ne consomme que pour à-peu-près un franc d'objets importés par le commerce anglais; il est nourri par sa terre natale et vêtu de son heureux climat.

Mais il n'en est point ainsi des colonies situées sous la zône tempérée, et peuplées de transmigrans d'Europe, qui conservent tous les besoins de la civilisation de leur pays originaire. En 1774, quand les provinces qui forment maintenant l'Union américaine, étaient l'une des colonies de l'Angleterre, elles recevaient annuellement de leur métropole pour 35 millions d'objets naturels et manufacturés; leur population étant alors de 2,485,000 individus, la consommation de chacun d'eux, en marchandises exotiques, presqu'entièrement fournies par la Grande-Bretagne, s'élevait à près de 14 francs. Aujourd'hui que leur population est de 10 millions d'ames, et leur importation d'une valeur de 312,500,000 fr., si ces contrées n'étaient pas échappées à la domination anglaise, leur ancienne métropole fournirait à chaque personne, une quantité de produits d'environ 31 fr., ou trente fois plus que ne consomme l'habitant des Indes orientales.

Toutefois, le commerce, malgré le détriment qu'il éprouve sous la zône torride, par l'influence du climat, et par les limites qu'impose à la consommation le régime de l'esclavage, acquiert une extension prodigieuse, dans les établissemens où tous les besoins sont alimentés par l'importation du dehors, et trouvent dans les dons d'une riche culture, la possibilité d'être satisfaits; telles sont les colonies des Antilles, dont la population agglomérée est fournie par l'étranger, de presque toutes les choses nécessaires à son existence, et reçoit du prix et de la quantité des productions du pays, le pouvoir de les acheter. Les îles de la Martinique et de la Guadeloupe ont une population de 220,000 habitans; elles reçoivent tant de l'importation française qu'étrangère, pour 70 à 80 millions de denrées, matériaux et marchandises; c'est de 320 à 364 fr. pour chaque individu sans distinction de caste. La Jamaïque n'a guère plus de 300,000 habitans de toutes classes, malgré l'exagération de son dénombrement dans les ouvrages de Colquhoun et de Bryan Edwards; ses importations s'élevaient, il y a peu d'années, à 103 millions de fr.; c'était, pour chacun des habitans de cette colonie, une dépense de 344 fr. Cuba, dont l'agriculture et le commerce sont si récens, et dont la consommation restreinte par le défaut d'industrie de l'Espagne, n'a pas encore pris l'extension qu'elle doit recevoir de sa prospérité, présente un terme très-inférieur; sa population est d'environ 400,000 ames, et son importation de près de 100 millions de fr.; ce qui fait monter à 250 fr. la dépense de chaque individu en produits exotiques tant d'Europe que de l'Amérique septentrio-

nale (1). En 1788, on comptait à Saint-Domingue 455,000 habitans; la valeur des objets importés par le commerce français n'était que de 45 millions; ce qui ne portait pas au-delà de 100 francs, la consommation annuelle de chaque individu, en produits du sol et des fabriques de la métropole; mais le commerce étranger approvisionnait l'île d'une quantité de comestibles et marchandises, dont la valeur excédait des deux tiers celle des produits français; son importation licite était d'un peu moins de 11 millions, et son interlope de 62, faisant ensemble une somme de 71 millions. Ainsi, Saint-Domingue recevait avant la révolution, pour 116 millions de marchandises, qu'il consommait annuellement, et la dépense de chaque individu en produits exotiques était de 260 fr.

Des résultats intéressans sortent de ces termes numériques; on trouve en comparant ces données, que l'île de Cuba, demeurée trois siècles dans l'inertie, est sur le point d'égaler par les progrès qu'elle fait, depuis une vingtaine d'années seulement, la prospérité qu'avait atteinte Saint-Domingue, avant ses désastres. On voit également par ces rapprochemens, que les Antilles françaises tant décriées, ne sont pas dans une situation qui diffère de celle de la Jamaïque; et que la consommation des Indes occidentales s'est agrandie depuis trente-six ans, comme celle des contrées de l'Europe. En effet, l'habitant de la

(1) La population de cette île est portée à 630,980 habitans, par un calcul évidemment exagéré du tiers. On compte seulement dans ce nombre 120,000 affranchis et 200,000 esclaves, ce qui laisserait 310,000 individus pour la population blanche.

Martinique et de la Guadeloupe dépense, comme celui de la Jamaïque, une centaine de francs de plus que ne le faisait autrefois celui de Saint-Domingue, et sa consommation s'est améliorée de plus du quart.

Mais le commerce français n'a point profité de cet accroissement des besoins de nos possessions des Antilles. Les étrangers y font annuellement une importation de 16 à 20 millions, qui est toujours prête à doubler de valeur à la moindre occasion favorable. Ensorte que la métropole fournit seulement à chaque habitant des Antilles, pour 269 fr. de produits naturels ou manufacturés, au lieu de 364, et que souvent encore cette somme est réduite à 180 fr. seulement. Ce sont les États-Unis qui fournissent des approvisionnemens à la population des Antilles françaises à raison de 89 fr., dans les circonstances ordinaires; leurs importations dans les îles anglaises n'excédaient pas en 1821, 1,431,000 fr. La population de ces îles, jointe à celle de la Guyane britannique et de Honduras, étant d'environ 750,000 personnes, la consommation des produits américains n'est pas de 2 fr. par individu dans les colonies occidentales de la Grande-Bretagne, tandis qu'elle est 44 fois plus grande dans celles de la France.

Cette différence montre de combien la concurrence étrangère limite le commerce français, dans l'importation des produits nécessaires à la consommation des colonies. Mais indépendamment de cette première cause, qui nous prive de plusieurs débouchés importans, il en est une autre non moins nuisible : c'est le petit nombre d'individus dont est formée la classe de la population coloniale, qui seule consomme des produits naturels et manufacturés,

comme dans les contrées de l'Europe. Sur 220,000 habitans que possèdent les Iles de la Martinique et de la Guadeloupe, il y a 180,000 esclaves, étrangers à la consommation de ces produits, en toute autre chose que de la morue, de la viande salée et quelques tissus de coton; objets fournis exclusivement par les anglais et les américains. En réunissant la classe des blancs et celle des affranchis, il y a seulement 40,000 individus susceptibles d'une consommation plus étendue; encore faut-il restreindre ce nombre considérablement, attendu qu'une grande partie des gens libres ne vivent pas d'une manière différente que celle des esclaves. Il est douteux qu'on puisse évaluer à plus de 30,000 habitans, ceux des Antilles françaises que notre commerce habille et nourrit en partie. Ainsi 190,000, ou six fois davantage se passent des objets qu'il importe, ce qui en diminue d'autant la masse et la valeur.

Voici les effets de cette limitation: l'importation des farines dans les îles de la Martinique et de la Guadeloupe, est, année moyenne, de 120,000 barils, dont la vente s'élève de 6 à 7 millions; c'est à raison d'un demi baril par individu de toute caste, et la répartition de cette valeur est, pour chacun, d'environ 32 fr. par an. Les vins importés montent à 40,000 barriques, estimées de 2 millions à 2,800,000 fr.; si le tiers n'en était réparti dans les îles voisines par l'exportation ou l'interlope, la consommation coloniale serait de 13 fr. par individu. L'article important, qui, sous la désignation de marchandises sèches, comprend les tissus et tous les autres objets manufacturés, s'élève dans l'importation de la Martinique à

15 ou 16 millions, et dans celle de la Guadeloupe à 13 à 14; c'est à peu près 150 fr. par personne. — L'huile, le beurre, l'eau-de-vie, le savon et les objets secondaires forment une masse dont la valeur est pour les deux colonies de 10 à 12 millions, ou 55 fr. pour chaque habitant. — 30,000 barils de viande salée et 12,000 livres de morue et autres poissons salés complettent l'importation des comestibles; leurs valeurs réunies montent à 4 millions pour la Guadeloupe et à 5 pour la Martinique, faisant une consommation annuelle de 41 fr. par personne. — L'importation étrangère se forme principalement de viande et poissons salés, bois de construction, bestiaux, mulets, tabac, riz et autres approvisionnemens; elle varie, selon les temps, de 20 à 28 millions pour les deux colonies; dans le premier cas, elle ajoute 91 francs, et dans le second 128, à la consommation de chaque habitant de la Martinique et de la Guadeloupe.

L'ensemble de tous ces objets porterait la dépense de chaque individu à plus de 400 francs, mais une partie des salaisons, dont nous avons indiqué la valeur séparément, étant fournie par les étrangers, se trouve comprise une seconde fois dans le montant de leurs importations; et de plus il s'écoule par le cabotage de l'Archipel une assez grande quantité de vins et de marchandises sèches, dont le marché commun est à Saint-Pierre de la Martinique. Ainsi la part de chaque habitant des Antilles françaises, dans la masse des objets importés, élève ordinairement sa dépense à 364 francs, dont 269 reviennent à la métropole, et de 95 ou davantage, au commerce étranger. Il est presque superflu de dire que plus l'importation étran-

gère est considérable, et plus celle du commerce français est atténuée; et *vice versâ*.

Dans la dépense de chaque habitant des colonies françaises des Antilles, il y a une valeur de 126 fr. en objets d'industrie et matériaux; et pour 238 fr. de choses nécessaires aux premiers besoins. Pour ces seuls articles, l'habitant de Paris dépense annuellement 394 francs et en sus 45 fr. de taxes; mais tout espèce de comestible est comprise dans cette somme, tandis qu'il faudrait ajouter à la consommation de la population des colonies, pour que les termes fussent égaux, la valeur du manioc, qui tient lieu de pain et sert de base à la subsistance, le prix des bestiaux du pays, et la masse considérable des végétaux alimentaires. On ne peut évaluer ces objets indigènes; mais dans une contrée où la main-d'œuvre a trois fois la valeur du travail, en France, leur prix est toujours excessif, comparativement à celui des comestibles fournis par l'importation. Il est facile de juger combien on peut accroître la quantité des subsistances exotiques, en considérant que dans l'état actuel des choses la part de chaque individu est annuellement de 55 livres de farine de froment importée; 182 pintes de vin de France, réduites à 120 par l'exportation, et 30 livres, tout au plus, de poissons secs et de viande salée. Il est évident que cette consommation est rétrécie par les habitudes du pays, le petit nombre d'individus des classes supérieures, le prix trop élevé des denrées, la concurrence des étrangers, et le défaut d'activité, de bras et d'exemples utiles; ce sont ces causes qui, en agissant d'une manière funeste sur la prospérité des Colonies occidentales, empêchent leur population

de décupler leur consommation, ainsi que le réclament à la fois ses besoins et ceux de notre commerce.

En soumettant à une recherche attentive les causes, dont l'action fait décliner la prospérité du commerce ou met obstacle à son développement, nous avons trouvé que les plus nuisibles sont: — L'extension du commerce lui-même, qui crée en s'agrandissant, une concurrence entre les ports d'un même pays, et entre les armateurs d'un même port; — L'accroissement du nombre des puissances commerciales, qui triplent aujourd'hui la masse des transactions qu'on faisait il y a un demi-siècle; — La concurrence agricole et industrielle, qui s'est établie dans chaque marché, pour chaque espèce de produits naturels ou manufacturés, et qui en l'espace de 30 ans a sextuplé leur quantité et diminué dans un rapport proportionnel la facilité de leur vente; — Des traités de commerce, dont le désavantage peut coûter, comme il est advenu a la France, 83 millions, pour trois années seulement de transactions; — Des tarifs défavorables, qui éloignent une concurrence utile entre les étrangers, ou établissent une concurrence nuisible entre les étrangers et le commerce nationale. — L'extrême élévation des droits des douanes, qui diminuent la consommation, et atténuent le revenu de l'état. — La perte ou l'insuffisance des débouchés, soit par suite du malheur des événemens ou seulement par l'accroissement de la masse des produits agricoles et industriels; — Les guerres maritimes, qui ferment totalement

ces débouchés et de plus enlèvent au commerce, par la prise de ses expéditions, d'immenses capitaux, ce qui entraîne des faillites multipliées, la ruine de l'agriculture et l'augmentation désastreuse de la dette publique; — La perte des colonies, soit par leur émancipation, soit par leur prise, qui prive le commerce de ses plus riches marchés; — L'interlope fait par les étrangers, dans ces mêmes colonies et dont les effets équivalent pour le commerce de la métropole, à ceux de leur possession par l'ennemi; — Et enfin, les limites trop restreintes de la consommation intérieure et coloniale, qui peuvent réduire de moitié le commerce, auquel cette consommation donne lieu, chez un peuple voisin, ou dans une colonie voisine.

Plusieurs de ces causes funestes de la décadence du commerce sont sans doute entre les mains de la Providence; mais le plus grand nombre n'est point au-dessus des efforts de la prévoyance et de la sagesse humaine. Si l'on n'est pas toujours maître de prévenir et d'empêcher la guerre et les désastres qu'elle fait éprouver à la navigation, au commerce et aux colonies, on peut du moins profiter de la paix, et saisir tous les avantages qu'elle présente, pour étendre les relations commerciales, les assurer, et les rendre plus fructueuses.

La recherche des moyens, par lesquels il est possible d'y réussir, formera l'objet de la troisième partie de cet ouvrage.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES

DU PREMIER VOLUME.

26

DEUXIÈME PARTIE.

CAUSES ET EFFETS DE LA DÉCADENCE DU COMMERCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. 285

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

LE COMMERCE

AU DIX-NEUVIEME SIÈCLE.

Tout exemplaire qui n'est pas revêtu de la signature de l'Auteur, sera réputé contrefaçon.

IMPRIMERIE DE MIGNERET, RUE DU DRAGON, N.° 20.

LE COMMERCE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

ÉTAT ACTUEL DE SES TRANSACTIONS DANS LES PRINCIPALES CONTRÉES DES DEUX HÉMISPHÈRES; CAUSES ET EFFETS DE SON AGRANDISSEMENT ET DE SA DÉCADENCE, ET MOYENS D'ACCROITRE ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ AGRICOLE, INDUSTRIELLE, COLONIALE ET COMMERCIALE DE LA FRANCE;

Ouvrage qui a remporté le prix extraordinaire fondé par S. E. le Baron de Damas, et décerné par l'Académie royale de Marseille.

Par Alex. MOREAU DE JONNÈS,

Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, Officier supérieur au Corps royal d'Etat-Major, Membre du Conseil supérieur de Santé du royaume, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, des Sociétés Philomatique, Philotechnique, de la Société médicale d'Emulation, du Cercle médical, des Sociétés royales de Médecine de Bordeaux et de Marseille, des Antiquaires de France, de la Société royale et centrale d'Agriculture, et des Académies des Sciences de Bruxelles, Turin, Stockholm, Madrid, Lyon, Marseille, Dijon, Rouen, Strasbourg, Mâcon, etc., etc.

Je sais combien le Commerce est nécessaire à la France; comptez sur la Protection que je lui accorderai.

(Charles X, *Saint-Cloud*, 17 *septembre* 1824.)

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { L'Auteur, rue de l'Université, N.° 28; Regnard, Librairie du Commerce, rue Sainte-Anne, N.° 71; Arthus-Bertrand, Libraire, rue Hautefeuille, N.° 23.

1825.

RECHERCHES

STATISTIQUES

SUR LES CAUSES ET LES EFFETS DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA DÉCADENCE DU COMMERCE, AU 19.me SIÈCLE, ET SUR LES MOYENS D'ACCROITRE ET DE CONSOLIDER SA PROSPÉRITÉ.

TROISIÈME PARTIE.

RECHERCHES SUR LES MOYENS D'ACCROITRE

ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ DU COMMERCE FRANÇAIS DANS LES DEUX HÉMISPHÈRES.

Le commerce est la source féconde de la richesse et de la puissance des États; sans lui l'Angleterre ressemblerait à la Sardaigne, et les Etats-Unis seraient inférieurs au Brésil. Ses élémens sont: la production agricole et industrielle et l'importation des marchandises étrangères qui la complette et y supplée. Ses deux grands objets sont: la consommation, qui constitue le commerce intérieur, et l'exportation, qui forme le commerce extérieur. Sa prospérité consiste dans la production et l'acquisition de la plus grande masse possible d'objets naturels et manufacturés, et dans la possession de marchés où leur vente soit assurée et profitable.

La France est riche de tous les dons que la Providence accorde aux pays du globe les plus favorisés; son climat protège les plus belles cultures; son territoire en multiplie immensément les moissons, par son étendue et sa fertilité; son agriculture et son industrie peuvent reculer chaque jour leurs limites; son gissement géographique lui ouvre l'Océan et la Méditerranée, pour communiquer avec les régions lointaines; sa population est la plus grande masse d'hommes civilisés qui existe sur la terre; enfin ses institutions donnent aux libertés publiques et à la propriété, la garantie des lois les plus parfaites dont l'Europe moderne puisse offrir l'exemple. Que faut-il donc à ce pays heureux pour atteindre au plus haut terme de la prospérité du commerce? Il lui faut uniquement profiter de tous ses avantages naturels et acquis, et les développer par l'activité puissante de ses habitans et par leur supériorité intellectuelle; il lui faut donner, à son commerce intérieur et extérieur, une grande extension; et par l'accroissement de la consommation et de l'exportation, provoquer celui de la production agricole et industrielle, car il suffit, dans une contrée qui possède toutes les conditions élémentaires de la multiplication des objets naturels et manufacturés, d'augmenter la vente de ces objets pour en étendre la production.

La question de l'agrandissement de la prospérité commerciale de la France, est donc renfermée toute entière dans la multiplication des marchés qui servent de débouchés au commerce intérieur et extérieur; et c'est dans la recherche des moyens qui peuvent en augmenter le nombre et en accroître l'étendue, que nous allons essayer de

trouver la solution de ce problème si important pour les plus chers intérêts de notre patrie.

I.

COMMERCE INTÉRIEUR.

Le commerce intérieur ne suffit pas, sans doute, pour créer une grande prospérité telle que celle de l'Angleterre, mais il en est la base nécessaire et la plus solide. C'est en fournissant abondamment à ses propres besoins, qu'un peuple réussit à perfectionner et à multiplier les produits de son territoire et de son industrie ; de manière à leur faire obtenir une juste préférence dans les marchés étrangers. C'est en agrandissant le cercle des transactions de son commerce intérieur, qu'il assure ses succès et se prémunit contre les effets funestes de la guerre maritime, qui ne peut atteindre que ses relations extérieures. C'est en accroissant, avec sa consommation, les ressources qui lui permettent de satisfaire à ce qu'elle exige, qu'il développe et hâte les progrès de la civilisation, qu'il dissipe les restes de la barbarie du moyen âge, qu'il adoucit ses mœurs, qu'il attache les citoyens à leur patrie, et répand dans toutes les classes le bonheur domestique. Sans doute pour obtenir des objets aussi désirables, il faut le concours d'une foule de moyens de genres différens. Mais il n'en est point qui tende au perfectionnement de l'ordre social, sans exercer une heureuse influence sur le com-

merce intérieur, ou qui, par les effets favorables qu'en éprouve celui-ci, ne soit pour la civilisation une cause active et vivifiante. Conséquemment les lois protectrices et bienfaisantes, les mesures administratives, les dispositions politiques, les améliorations sociales, tous les efforts de la science du Gouvernement, qui servent à civiliser un peuple et à augmenter sa puissance physique et morale, accroissent le nombre, l'étendue et la richesse de ses transactions commerciales.

Obligés, par les limites de cet ouvrage, de nous borner à indiquer les plus efficaces des mesures propres à conduire à ce but important, nous ne parlerons ici que de celles qui tendent à condenser la population, à établir entre toutes ses parties des communications multipliées et faciles, et à propager les connaissances agricoles et industrielles aussi nécessaires maintenant que la puissance militaire, à la prépondérance politique des peuples de l'Europe.



CHAPITRE PREMIER.

Agroupement de la population.

L'HOMME civilisé ne diffère de l'homme sauvage ou de celui qu'enveloppent encore les tenèbres de la barbarie, que par cette foule de besoins qui donnent naissance à l'habitude du travail, à la nécessité du secours d'autrui, et à cette multitude de relations sociales dont l'utilité individuelle est le premier mobile. Il y a bien plus de ressem-

blance qu'on ne l'imagine, entre l'indigène du Nouveau Monde, qui, végétant sur une plage inconnue, n'a d'autres concitoyens que sa famille, ni d'autre patrie que le champ dont il obtient sa chétive subsistance, et le rustique habitant de nos campagnes, qui ne demande que sa nourriture à la terre qu'il cultive. C'est vainement qu'un pays possède une population nombreuse et accroissante, si l'inertie et l'isolement d'une grande partie de cette masse d'individus le privent des effets utiles de leur existence; les élémens de prospérité qui devaient s'accroître comme leur nombre et celui des produits de leur travail, sont changés en principes pernicieux, puisqu'alors les subsistances ne se multipliant point comme les hommes, plus la population s'agrandit, plus est grande la misère publique, et plus il est difficile pour l'État de la soulager. L'activité qui résulte des secours de l'association produit des effets tout contraires : plus elle s'augmente et plus s'agrandissent, par une action réciproque, le travail, la production et la consommation; mais il faut essentiellement, pour qu'il en soit ainsi, que les hommes, au lieu d'être dispersés sur une vaste surface, soient agroupés dans les parties les plus fertiles et les mieux situées du territoire qui forme leur patrie, et dans des villes qui deviennent autant de centres de l'activité sociale. Chacun d'eux trouve alors, par la force de l'exemple, de l'émulation, de l'encouragement, une puissance de travail extraordinaire; tandis que, dans l'isolement, il se contente de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, et ne concourt point à l'accroissement de la richesse publique qui se forme de ce que produit chaque individu, au-delà de ce qu'exigent ses propres besoins.

Dans les départemens où sont situées des villes populeuses, la demande des productions de l'agriculture s'augmente proportionnellement à la masse des habitans et à sa densité, tandis qu'elle diminue en raison de la dissémination, dans les provinces privées de grandes capitales. Le produit moyen de l'hectare est de 216 fr. dans le département de la Seine autour de Paris; il est de 45 fr. dans le département du Rhône, qui alimente cette belle cité de Lyon, dont la population monte aujourd'hui à 150,000 habitans; il est de 68 fr. dans la Seine-Inférieure, autour de Rouen, qui joint aux avantages d'une riche industrie, la possession de débouchés à l'intérieur et à l'extérieur. Dans le Midi de la France, qui manque des ressources créées dans le Nord, par les manufactures, il donne encore 32 fr. dans la Gironde et 27 dans les Bouches-du-Rhône, par l'influence qu'exerce le voisinage de Bordeaux et de Marseille. La population totale de ces cinq grandes villes monte cependant à peine à 1100,000 ames; mais telle est la puissance qu'exerce sur la prospérité de l'agriculture, la réunion des hommes en sociétés nombreuses et condensées, que le produit de l'hectare s'élève à près de 78 fr., par un terme moyen, dans le territoire qui les environne, tandis que pour tout le royaume, et non déduite leur participation, il n'est que de 28 fr. Conséquemment la quantité des produits agricoles et la valeur du revenu des terres, sont triplées par le voisinage des grandes villes.

En Angleterre, où la population est agroupée presqu'entièrement dans les lieux fertiles, le produit du sol s'élève prodigieusement. D'après l'évaluation détaillée de Thomas

Vaux, le revenu annuel était ainsi qu'il suit, dans ce pays, en 1823, en donnant à l'hectare une étendue correspondant à deux $\frac{1}{3}$ acres anglais, dont il diffère seulement de 16 toises carrées en moins :

Houblon, l'acre......	2 liv. st. »	L'hectare 116 f. 60 cent.
Orge................	1... 5. »	72.. 40
Froment............	1... ». »	58.. 40
Herbages...........	1.. 10. »	86.. 40
Jardins	4... ». »	233.. 40
Pâturage près des villes.	4... ». »	233.. 40
Bois et plantations....	8... ». »	466.. »

Dans le voisinage de Londres, qui réunit 1200,000 habitans, le produit de la terre monte à une somme presqu'incroyable. Voici un compte dressé, il y a dix-huit mois, par un jardinier qui occupait, à une demi-lieue du marché, un terrain d'une étendue de 4 hectares moins un tiers, cultivé en légumes et plantes potagères :

Raves. — L'acre....	10 liv. st..... L'hectare	583 fr.
Choufleurs........	60, souvent 70.	3,500
Choux...........	30.	1,750
Céleri...........	50, souvent 60.	2,916
Chicorée.........	30.	1,750
Céleri, 2 récoltes...	40.	2,332
Ter.me m.en du revenu.	900 fr. par acre, ou...	2,100 fr. par hectare.

Pour quintupler la valeur des terres, il suffit qu'il s'établisse des manufactures dans leur voisinage. Dans les districts de l'Angleterre, où se trouvent des fabriques,

la rente d'un terrain, même médiocre, est de 3 à 5 liv. sterl. l'acre, ou 175 à 292 fr. l'hectare. La grande élévation de la valeur des terres, dans le Lancashire et le Yorkshire, est due, dit John Clay, à la densité de la population et aux manufacturiers, qui, au nombre de 40,000, sont devenus propriétaires agricoles dans ces provinces florissantes. Sans le secours d'une industrie aussi puissante que celle de l'Angleterre, le produit territorial parvient à une grande valeur, par le rapprochement des villes d'une contrée, et l'impulsion que l'agriculture reçoit de leur consommation considérable. Ainsi, dans la Lombardie, d'après les données recueillies par M. de Châteauvieux, l'hectare donne un produit brut de 408 à 524 francs, et un produit net d'environ 261 fr. En Belgique, d'après l'évaluation récente de Radcliff, le produit de l'hectare forme un revenu de 54 fr. à 72.

Par une action précisément inverse, la dissémination des habitans d'un pays, sur une surface très-grande, atténue le pouvoir de la civilisation, retarde ses progrès, et met obstacle au perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie, qui sont les bases nécessaires du commerce. L'étendue de la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre proprement dite et l'Écosse, n'est pas de 80,000 milles carrés; sa population est, d'après le recensement de 1823, de 14,481,000 habitans; c'est 1620 individus par lieue carrée. On suppose, dans des documens récens et authentiques, que l'Empire russe a une étendue d'environ 500,000 lieues carrées, et qu'il possède 45,271,000 habitans, non compris un ou deux millions de sauvages. C'est moins de 90 personnes par lieue carrée, ce qui fait

dix-huit fois moins qu'en Angleterre, et onze fois moins qu'en France, où l'on compte maintenant 990 individus par lieue carrée. Voici les résultats de cette différence dans l'organisation sociale des deux Empires. En 1819, quand par un concours de circonstances, dont la puissance tend à s'affaiblir, le commerce russe fut porté au maximum de sa prospérité, la masse entière de ses importations et de ses exportations n'était que de 378,158,000 roubles, qui ne valent chacun en assignat, que 20 sous. Cette somme est même réduite, par les Archives du nord, à 319,660,000 roubles ou francs. Le commerce anglais d'exportation et d'importation s'est élevé, par un terme moyen de trois années, finissant en 1820, à la somme de 2,222,000,000 fr. Ainsi, avec une étendue seulement égale à la quarante-huitième partie de la Russie, et une population moitié moins considérable, mais dix-huit fois plus condensée, la Grande-Bretagne fait un commerce six à sept plus grand. Un ensemble de causes d'ordres divers contribue sans doute à cette étrange différence, mais il faut reconnaître que l'une des plus efficaces est l'agroupement de la population anglaise.

De pareils effets se montrent aux États-Unis; malgré la nouveauté de l'organisation sociale de ce pays, on y distingue déjà le type qu'offre la Grande-Bretagne aux regards de l'observateur. La population des villes s'accroît dans une proportion plus grande encore que celle de la masse des habitans, prise dans son ensemble. Aussi le commerce a-t-il presque doublé de valeur dans l'espace de vingt ans. En 1750, Baltimore n'était composée que d'une douzaine de maisons; elle est aujourd'hui peuplée

de 50,000 habitans, dont plusieurs ont une fortune de 4 à 5 millions. Ce fut en 1682, que Penn traça le plan de Philadelphie; en 1718, quand il mourut, cette ville contenait 1400 maisons et 10,000 habitans; il y en avait de plus 60,000 dans l'étendue de son territoire. En 1760, il y avait 3,000 maisons et 60,000 habitans; on en comptait 200,000 dans les villes, bourgs et campagnes, de l'état que forme la Pensylvanie. En 1819, le récensement officiel a fait connaître que, malgré les ravages de la fièvre jaune, la population s'élève à 129,437 individus, et la plus horrible des calamités n'a point empêché le nombre des habitans de s'accroître comme les richesses du commerce, et de doubler en un demi-siècle.

Des prodiges plus grands encore sont opérés, en Europe, par la puissance qu'acquiert l'homme, agissant avec tous les secours physiques et intellectuels qu'il reçoit d'une société nombreuse. En 1700, la capitale de l'Angleterre, Londres, n'avait que 674,000 habitans; mais en 1800, sa population s'était élevée à 900,000; en trente ans elle avait gagné 223,000 individus. En 1811, elle avait 1,030,000 habitans; elle en avait gagné 150,000 en dix ans. En 1821, elle en comptait 1,225,000; leur nombre s'est donc accru de 175,000 dans les dix dernières années, et de 525,000 depuis le commencement du 19.e siècle. Le lieu qui renferme cette aglomération d'hommes, la plus grande vraisemblablement qui existe sur le globe, est bien certainement le marché le plus vaste et le plus riche, qu'ait eu jamais le commerce du monde. On a calculé qu'il s'y fait plus du quart des immenses transactions de la Grande-Bretagne. Son port reçut, en 1794,

13,949 navires. En 1824, ce nombre a été presque moitié plus grand; outre mille voyages de navires à vapeur, il est entré dans le port de Londres, 23,618 bâtimens, ayant un port de 3,170,000 tonneaux. Si leurs marchandises eussent été amoncelées, elles auraient formé une montagne de plus de quatre lieues de diamètre et d'une hauteur surpassant celle du Mont-Blanc, du Pic de Ténériffe et du Chimboraço, élevés les uns sur les autres.

Les progrès du commerce, par l'effet des grandes aggrégations d'hommes, trouvent, pareillement en France, des exemples remarquables. Vers la fin du 18.ᵉ siècle, la population de Paris n'était que de 550,000 âmes. En 1768, l'abbé d'Expilly l'estimait à 661,000; en 1789, elle était réduite à 600,000; en 1800, elle s'était augmentée jusqu'à 640,504. Le dénombrement de 1817 a montré qu'elle est maintement de 713,966. Elle a gagné, conséquemment, dans les dix-sept dernières années, plus de 73,000 habitans, c'est-à-dire du sixième au septième. Elle serait au moins de 800,000 individus, si l'on y comprenait, comme dans celle de Londres, les populations attenantes, mais en dehors de l'enceinte de ses barrières.

L'accroissement du commerce intérieur, produit par la consommation de la population de Paris, est connu positivement, par les travaux de Lavoisier et de M. de Châteauneuf.

En 1789, la consommation alimentaire, montait à.	199,720,000	321,947,000
— industrielle, à.	122,227,000	
En 1817, la consommation alimentaire, était de. .	318,280,000	642,896,000
— industrielle, de. . . .	324,696,000	

Ainsi, en 28 ans, l'accroissement de la consommation de Paris, par une accession de 113,000 individus, le développement des ressources industrielles de la capitale, et l'agrandissement des besoins de ses habitans, ont augmenté la vente des produits naturels de 118,480,000 fr., et celle des produits industriels de 202,469,000; ensemble : 320,949,000 francs.

Conséquemment, la valeur du commerce intérieur a doublé, quoique le seul accroissement de la population n'eût dû l'accroître que d'un 6.ᵉ. La dépense de chaque habitant de la Capitale est aujourd'hui plus forte de moitié qu'en 1789; mais, dans cette dépense, l'amélioration produite par la consommation augmentée des subsistances, n'est à celle des autres choses nécessaires à la vie, que comme 1 est à 2. La valeur de la nourriture était, il y a 30 ans, presque double de celle qu'on mettait dans l'achat de toute autre chose; elle est maintenant à peine égale; d'où il suit que l'abondance s'est bien moins répandue dans le régime alimentaire de la population que dans le cercle de ses autres besoins.

Non-seulement, la valeur du commerce d'approvisionnement de Paris a doublé, en une génération, mais encore cette ville, érigée, en moins de temps encore, en une place de commerce, fait maintenant à l'étranger une exportation montant à environ 50 millions, d'après les termes moyens de 1817 à 1820. Les envois de Paris dans les départemens excèdent certainement une pareille somme; en les réduisant à ce minimum, et en joignant ce commerce extérieur à celui qui résulte de la consommation, on trouve que leur masse approche de 750 millions, ce qui

fait 1000 francs pour chaque habitant de la capitale. C'est nominalement une augmentation de 429 millions depuis 1789; mais comme le travail de Lavoisier ne put être fait à cette époque avec l'exactitude que permettent d'atteindre aujourd'hui les recherches stastistiques qu'entreprend l'autorité, si l'on concède que son évaluation est trop basse d'un 6.°, on trouve néanmoins qu'il s'est opéré en 28 ans, un accroissement de moitié, dans le commerce tant intérieur qu'extérieur de la métropole de la France.

Les exportations de Paris à l'étranger étant de 50 millions et celles du royaume de 430, terme moyen de 1820 et 1821, il s'en suit que les manufactures de la capitale, malgré la nouveauté de leur existence, entrent dans notre commerce intérieur, pour le huitième ou le neuvième de sa valeur. C'est proportionnellement à la différence qui se trouve entre sa masse et celle du commerce anglais, la moitié moins que la valeur des transactions commerciales de Londres; mais cette ville n'est pas seulement la capitale de la Grande-Bretagne et son marché principal; c'est encore son premier port de commerce; et d'ailleurs sa population est plus considérable de 500,000 habitans.

Ces faits établissent que dans une grande réunion d'hommes, il y a une sorte d'excitation morale, qui, par l'accroissement de l'activité physique et intellectuelle, provoque le développement des ressources nationales, l'usage de toutes les capacités individuelles, le perfectionnement de l'industrie et des arts, et qui parvient à doubler en moins d'une génération humaine, la masse du

commerce de consommation, ainsi qu'à créer de toutes pièces, au milieu même des circonstances les moins propices, les élémens d'un riche commerce extérieur.

Les progrès de la population suivent ceux de la prospérité commerciale; il suffit de 23 ans, aux Etats-Unis, pour accroître de moitié le nombre de leurs habitans, et si cette progression durait seulement un siècle et demi, ils auraient, comme l'empire de la Chine, une population de 333 millions. Le germe de cet avenir est dans un commerce tant intérieur qu'extérieur de 3 milliards et demi.

Pétersbourg, qui ne comptait que 130,000 habitans, en 1770, en avait 335,000 en 1814; ses douanes rapportaient en 1724, il y a un siècle, 10,000 roubles; cinquante ans, après en 1757, elles en rapportaient un million; en 1819, son port a reçu une importation estimée 110,607,000 francs; ses exportations valaient 85 millions; son commerce total montant à 195 millions, formait plus de la moitié de celui de tout l'Empire russe.

Il n'en est point différemment en France : dans les provinces où les hommes sont rapprochés, les transactions commerciales se multiplient, la culture s'étend et s'améliore, l'industrie se perfectionne, la population s'augmente; au contraire dans celles où les habitans sont disséminés, il n'y a qu'un commerce languissant et improductif. En voici des exemples remarquables. Les cinq départemens de l'ancienne Bretagne, quoique leur situation maritime, leurs ports nombreux et la douceur de leur climat soient des avantages précieux, forment la partie du royaume la moins commerçante et la moins industrieuse, celle pour l'amélioration de laquelle on n'a jamais

rien fait; leur surface étant de 1774 lieues carrées, et leur population, en 1821, de 2,417,000 individus, il ne comptent que 1363 personnes par lieue carrée. Les trois départemens qui composaient autrefois la Haute-Normandie, n'ont que 982 lieues d'étendue; leur population est de 1,587,400 personnes; c'est 1652 individus, par lieue carrée, ou du cinquième au sixième de plus qu'en Bretagne. Cette dernière province comptait en 1784, d'après Necker, 2,276,000 habitans; leur nombre ne s'est accru que de 141,000, ou d'un dix-septième en 37 ans. A la même époque, la Haute-Normandie avait une population de 740,400 habitans, dont le nombre a conséquemment doublé et beaucoup au-delà, pendant la même période. La richesse territoriale offre une différence encore plus grande; d'après les cantons cadastrés, le revenu des cinq départemens de la Bretagne monte seulement à 81,526,000 fr., tandis que celui des trois départemens de la Haute-Normandie, s'élève à 91,433,000; ce qui met cette dernière partie de la France, comparée à l'autre, dans le rapport de 30 à 16. Ainsi le produit annuel et conséquemment le commerce de consommation, dont il est la base, sont moitié plus considérables dans le territoire où la distance entre les individus, est moindre d'un cinquième, que dans celui où leur dissémination les répand sur une surface plus étendue de cette quantité.

Il est si vrai que le rapprochement des hommes est la condition nécessaire de la prospérité commerciale, que l'une n'existe point sans l'autre. En Hollande et en Angleterre, il n'y a guères moins de la moitié de la population qui réside dans les villes; et ces pays sont ceux du monde

auxquels le commerce a donné le plus de richesses. La Lombardie, qui passe pour la partie la plus florissante de l'Europe continentale, présente la même proportion. En France, on comptait il y a 30 ans, 20,645,000 habitans, dans les campagnes, et seulement 7,311,000, ou le tiers dans les villes. En Suède, la population rurale est à celle des cités comme 9 sont à 1. La Russie n'a guère que 4 millions d'habitans, dans ses 1200 villes; c'est à peu près le onzième de sa population; ses deux capitales ne sont pas ensemble aussi peuplées que Paris; dans les villes qui sont après elles, les plus considérables, Astrakan, Riga, Kieft et Cronstadt, il n'y a pas en tout 140,000 habitans; et la seule ville de Lyon est plus populeuse que ces quatre cités russes réunies. On compte ensuite 21 villes, qui ont de 10 à 18,000 habitans; toutes les autres sont au-dessous du moindre de ces nombres, quoiqu'il y en ait 590, qui sont le siège des vastes gouvernemens.

Ces exemples prouvent mieux que les raisonnemens qu'il faut accueillir, comme utiles au commerce et essentielles à la prospérité de l'Etat, les mesures qui ont pour effet de rapprocher les hommes, de les agrouper, de les lier les uns aux autres, par un contact multiplié, d'exciter ainsi leur émulation, de réprimer leur paresse et leur apathie, de développer en eux l'amour du travail et les besoins qui sont à la fois les causes et les résultats de la civilisation, ses moteurs les plus puissans et ses mobiles les plus certains. Conséquemment loin qu'on doive, comme l'ont prétendu plusieurs philosophes du dernier siècle, empêcher l'agrandissement des cités, et même brûler les capitales, il faut au contraire faire refluer vers les villes,

l'excédant inutile ou nuisible de la population des campagnes, et l'appeler dans ces centres d'activité, à servir l'État par la création des richesses, que donne le travail, et qu'une rustique inertie, une oisiveté impuissante ne sauraient obtenir des bienfaits de la Providence les plus signalés.

Puisque la civilisation et le commerce intérieur s'accroissent en agroupant la population disséminée, il est utile à l'un et à l'autre : — De saisir toutes les occasions de rapprocher les 3 millions d'habitations rurales, éparses sur la surface des 27,000 lieues carrées, qui forment notre territoire. La dissémination de ces habitations laisse supposer qu'il n'y a que 111 maisons par lieue carrée, ce qui place hypothétiquement chacune d'elles, au milieu d'un désert de 46,000 toises carrées, dont l'étendue est doublée, triplée, quadruplée, quand deux, trois ou quatre maisons sont réunies. — D'agrouper autant que possible les 2,450,000 maisons urbaines, qui étant réparties maintenant entre 37,000 communes, ne forment pour chacune d'elles, par un terme moyen, que 66 maisons seulement grandes ou petites, habitées ou inhabitées, ce qui ne suppose pas un rassemblement de plus de 264 individus, si l'excédant des uns compense le déficit des autres. — D'agrandir chaque centre d'activité de la population, en diminuant, lorsque les localités le permettent, l'excessive division du nombre des habitans du royaume, qui sont répartis entre 1900 villes, 50,000 paroisses, et plus de 100,000 villages. — D'obtenir par la concentration de la population, une activité plus grande dans la marche progressive de la civilisation, une quantité de travail plus

considérable, un commerce intérieur plus étendu, une administration moins compliquée, plus efficace et moins dispendieuse, et une résistance plus puissante à l'invasion de l'ennemi. Pour se convaincre qu'une population condensée est le Palladium des Etats, il suffit de supposer un pays, où trente villes réuniraient quinze millions d'habitans, et de chercher quelle puissance hostile pourrait briser une organisation sociale aussi compacte. En voyant au commencement de notre siècle une armée de 200,000 français parcourir un Empire, qui compte quarante-cinq millions d'hommes épars dans ses immenses provinces, il faut reconnaître que c'est le rapprochement des citoyens d'un pays, qui en fait la force, et qui en garantit l'existence, contre l'ambition des conquérans.

CHAPITRE II.

Facilité des Communications.

Dans l'enfance des sociétés, la puissance publique détermine aisément le déplacement utile de la population. Sans remonter aux anciennes transmigrations des peuples de l'Europe, on peut citer l'exemple de la Russie, qui, de nos jours, a distribué les habitans de ses provinces méridionales, d'après un système régulier de colonisation et selon des vues d'économie politique, avantageuses à l'état; mais, dans les contrées où règne depuis longtemps une civilisation plus ou moins avancée, il est impossible de faire cé-

der l'intérêt et l'habitude à des considérations générales de bien public, et de faire affluer la population, par des moyens directs, vers les lieux où il importe de la réunir. Il n'existe, dans de tels pays, qu'une seule ressource, dont l'usage puisse remédier à la dissémination des habitans sur une vaste surface, et diminuer les graves inconvéniens produits par la distance qui les sépare : c'est l'établissement de communications multipliées et faciles.

Dans les contrées maritimes, qui sont arrosées par de grands fleuves navigables; la nature semble avoir prévu les besoins des hommes. Les transports des produits de l'agriculture et de l'industrie s'opèrent aisément le long des côtes, et peuvent être effectués, à de grandes distances, par des cours d'eau intérieurs, sans accroître considérablement le prix des objets, et conséquemment sans en diminuer la consommation. La Grande Bretagne est, à cet égard, le pays du monde civilisé, le plus favorisé par les localités. Son territoire est embrassé de toutes parts, dans un immense développement de 1,300 lieues, par les eaux de la mer; et l'on a reconnu qu'il n'est aucune de ses parties intérieures qui soit à plus de 70 milles des côtes, et dont les habitans ne puissent communiquer avec elles, en franchissant seulement une distance de 22 lieues au plus. On trouve, dit-on, 500 ports plus ou moins propices et fréquentés dans les sinuosités du littoral des Iles Britanniques; il y en a 65 considérables en Angleterre. On fait monter à 100,000 marins le nombre d'hommes employés au cabotage, qui transporte d'un port à l'autre les objets du commerce intérieur. La seule consommation de la houille de Newcastle, de Swan-

sea et de White-Haven, occupe annuellement 1500 navires; il y en a 3,676 qui entrent, chaque année, dans la Tamise, pour approvisionner de ce combustible les habitans de la métropole; et 6,500 bâtimens caboteurs leur fournissent les autres objets de leur consommation qui proviennent du pays de Galles, de l'Écosse, ou des provinces éloignées de l'Angleterre. Plusieurs rivières qui versent leurs eaux dans la mer, et qui sont liées ensemble par des canaux, servent sur d'autres points à entretenir cette prodigieuse activité; et la navigation servant à distribuer sur les lieux de la consommation les principaux objets qu'ils réclament, les routes ne sont point dégradées, comme dans les contrées du continent, par des charrois trop pesans. C'est particulièrement aux transports rapides qu'elles sont destinées; le peu d'accidens du sol rend leur entretien, comme leur construction, moins dispendieux que dans les pays coupés de montagnes, et traversés par des rivières, des torrens et des marais.

La multiplicité des chevaux ajoute un grand avantage à ce dernier genre de communications; on en compte 1,500,000 en Angleterre et en Ecosse, tandis que d'après l'administration des haras, il n'y en a pas en France plus de 1,650,000, ce qui est moitié moins, proportionnellement à la surface des deux pays.

Cette différence doit exercer un effet d'autant plus grand sur les communications, que les routes sont en France leur principal moyen, et que c'est par leur intermédiaire que se fait la majeure partie du commerce intérieur. Il faut reconnaître que ces chemins publics, leurs chaussées, leurs ponts,

leur nivellement, leur habile direction, leur solidité, leur étendue, forment l'un des plus beaux monumens de la civilisation. Nous en comptons, dans le royaume, 28 du premier ordre, larges de 42 pieds, ayant ensemble une longueur de 3,733 lieues, et conduisant de Paris aux frontières. Il y en a, de plus, 97 du second ordre, larges de 36 pieds, ayant 4,219 lieues d'étendue, et conduisant d'une place de commerce ou d'une frontière à une autre, sans passer par la capitale. Ces deux ordres de routes, et non compris la troisième classe, qui fait communiquer ensemble les petites villes et les bourgs, présentent un développement de 7,952 lieues. Un document récent, qui comprend des routes de la dernière sorte, perfectionnées par de nouveaux travaux, porte l'étendue des chemins du royaume à 10,090 lieues. C'est quarante à cinquante fois le plus grand diamètre de la France. Les routes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont évaluées à 100,000 milles, ou environ 33,000 lieues; c'est 180 fois le diamètre moyen de l'aire qu'offrent les Iles Britanniques.

Mais ce qui rend les chemins utiles, c'est la facilité de les parcourir avec rapidité et économie. M. Girard, dans un excellent Mémoire qui fait partie des travaux de l'Académie des Sciences, a montré, par des exemples frappans, les progrès faits en France, sous ce double rapport, dans l'espace d'un demi-siècle. La plupart de nos grandes routes existaient alors dans un état qui n'était pas inférieur à leur état actuel. Cependant la différence du bénéfice de leur usage, comparé à leurs avantages actuels, est singulièrement considérable ; des calculs étendus prouvent qu'elle est de 66 ou même de 80 pour cent. En

voici les effets : en 1766, il partait chaque jour de Paris, pour les provinces, 27 coches contenant 270 places; aujourd'hui près de 300 voitures sont dirigées journellement de la capitale sur les départemens; elles peuvent transporter 3000 voyageurs; ainsi, en l'espace de 58 ans, la facilité de voyager s'est accrue au centre de la France, dans le rapport de 27 à 300. Le transport des marchandises s'est amélioré, dans des termes correspondans, par l'usage des relais introduits, il y a peu d'années, dans ce qu'on appelle Roulage accéléré. Toutefois aucune comparaison ne peut être faite entre les avantages que le commerce retire du transport par terre et ceux qu'il obtient de la navigation, soit au moyen des fleuves et des canaux, soit par le cabotage. En examinant les résultats de ce dernier mode de transport, Smith a trouvé que six ou huit hommes montant un navire, peuvent mener et ramener, dans le même espace de temps, par le cabotage le long des côtes, autant de marchandises que cinquante grands charriots conduits par cent hommes et tirés par cent chevaux. On conçoit que les 200 tonneaux de marchandises transportées par l'un ou par l'autre de ces moyens, augmentent de prix d'après la dépense de chacun d'eux. Dans le cas du roulage, elles renchérissent de toute la valeur de la nourriture des hommes et des chevaux, pendant la durée du voyage, et de celle des attelages, des charriots et de leurs nombreux conducteurs, tandis que, transportée par mer, la même quantité d'objets de commerce n'éprouve d'augmentation de prix que par l'entretien de six à huit hommes, le loyer d'un navire de 200 tonneaux, et la différence d'assurance pour la moindre sécurité d'un voyage par eau.

Sans être protégé par des localités aussi favorables que celles que réunissent les Iles Britanniques, le cabotage de la France est cependant d'un grand secours pour le commerce intérieur, et il peut, par des soins spéciaux, devenir encore plus avantageux. L'Océan et la Méditerranée baignent nos côtes dans une étendue de 550 lieues; et des quarante rivières navigables qui parcourent notre territoire, il y a onze qui se jettent dans la mer. En 1787, les navires caboteurs, allant d'un port à l'autre, de Dunkerque à Bayonne et de Port-Vendre à Nice, formaient ensemble environ un million de tonneaux; ils n'en excédaient pas 718,000 en 1793. Ce sont eux qui rassemblent dans nos ports principaux une grande partie des cargaisons destinées aux 9,600 navires français et étrangers, partant chaque année pour des expéditions de long cours; et c'est surtout par leur moyen que se distribuent, dans toute l'étendue de notre littoral, les marchandises importées par les 6,700 bâtimens, nationaux et étrangers, qui surgissent annuellement dans les ports de la France.

Mais la navigation intérieure, bornée à quelques cours d'eau naturels, et à un petit nombre de canaux, ne peut alimenter le cabotage, comme l'exigerait l'agrandissement du commerce extérieur. Pour former avec nos produits agricoles et manufacturés, les cargaisons des navires mouillés dans nos rades, on est forcé de recourir aux transports par terre, dont la dépense excessive augmente le prix de nos marchandises et les empêche de pouvoir soutenir dans les marchés extérieurs, la concurrence des étrangers. Tandis que l'Angleterre qui a reçu de la France

l'exemple et le modèle de ses canaux, en possède maintenant une étendue de 1000 lieues, nous n'en avons encore qu'une vingtaine; savoir : 6 grands et 15 d'une étendue inférieure. Les premiers sont : le canal du Midi ou du Languedoc, qui a 45 lieues de long; celui d'Orléans, qui a 18 lieues; celui de Bourgogne, qui a 50 lieues; le canal de Charolais et celui de Briare, qui ont chacun 20 lieues; et celui de l'Ourcq, qui en a 25; ensemble 178 lieues.

Si l'on suppose que les quinze canaux d'un ordre inférieur ont une étendue aussi grande, toute la navigation artificielle de la France se trouve bornée à 350 lieues de plus grande longueur; ce développement n'est pas égal à deux fois le diamètre du royaume, tandis que celui de la navigation intérieure de l'Angleterre étant de 1000 lieues, est quintuple de la plus grande étendue du pays. Voici la distribution de ces moyens de commerce et de prospérité dans les Iles Britanniques. Il y a 97 canaux dans l'Angleterre proprement dite, 5 en Ecosse et un en Irlande, non compris ceux qui ont moins de trois milles. L'ensemble de ces 103 canaux forme un cours de 1073 lieues; savoir : en Angleterre 989; en Ecosse 52, et en Irlande 27. On évalue à 750 millions de francs, la dépense de leurs travaux, parmi lesquels on remarque 48 passages souterrains ayant une étendue de 113 lieues; mais leur effet a été si puissant que fréquemment la valeur des propriétés qu'ils traversent, a quintuplé trois à quatre fois, en l'espace de quelques années. Depuis l'époque à laquelle fut terminé le premier canal de l'Angleterre, par les soins du Duc de Bridgewater, il ne s'est pas écoulé plus

de 65 ans; ce qui montre combien les peuples qui savent profiter du temps, peuvent mettre de rapidité dans l'exécution des opérations les plus vastes et les plus difficiles.

Il y a bien long-temps qu'on apprécie en France, dans toute leur étendue, les avantages de la navigation intérieure; et l'Angleterre n'avait pas encore conçu seulement le projet d'appliquer à son territoire, ce grand moyen de prospérité commerciale, qu'une heureuse expérience avait montré, par la construction du canal de Briare, en 1642, qu'en remplaçant le service de 3000 chevaux, cet ouvrage rendait à la culture, 30,000 arpens nécessaires à leur nourriture, et qui pouvaient suffire à la subsistance de 24,000 hommes. Cependant nous avons fait si peu de progrès, dans la tâche importante de procurer à la France une navigation intérieure, qu'à commencer par celle de la Seine, rien n'est changé depuis le règne de Louis XIV, dans les obstacles que présente le cours capricieux de nos fleuves. L'écluse du pont de l'Arche, construite en 1806, est le seul perfectionnement qu'ait reçu le cours d'eau, qui sert à l'approvisionnement de la capitale. Toutefois les moyens de navigation se sont améliorés; l'usage des relais a été adopté pour le hallage des bateaux, comme pour le roulage accéléré, et la vapeur est employée depuis peu, comme moteur, sur nos grandes rivières. Les transports qui se faisaient de Rouen à Paris, sur des bateaux de 3 à 400 tonneaux, auxquels il fallait 20 à 25 jours, s'exécutent maintenant avec des relais et des bateaux de 180 à 200 tonneaux, qui ne mettent que le tiers ou la moitié de ce temps, pour parcourir la même distance; et des bateaux à vapeur de

100 à 110 tonneaux, n'y emploient que quatre jours. Le fret du tonneau de marchandises est de 10, de 15 et de 30 fr., selon que la convenance fait recourir à l'une ou à l'autre espèce de ces moyens de transport : mais d'après les calculs de M. Girard, la combinaison des prix et de la durée des transports, met leur dépense dans la proportion de 32, 18 et 15. Quel argument plus puissant pourrait être avancé en faveur de la nécessité d'étendre et de généraliser l'usage des bateaux à vapeur, sur toutes nos rivières navigables ? On a long-temps combattu cette entreprise, en alléguant la rapidité de nos fleuves, leurs sinuosités, leurs eaux tour-à-tour basses et débordées, impuissantes et redoutables, leurs bas-fonds sans nombre, les usines, les embarcations dont elles sont encombrées, la crainte de priver de pain la classe nombreuse des mariniers, l'appréhension des explosions des machines, et surtout l'immense combustion de bois et de houille, qui devait en tarir les ressources et augmenter dans les villes le prix de ces approvisionnemens ; toutes ces difficultés qui paraissaient insurmontables, se sont aplanies, dit un document curieux sur les bateaux à vapeur de la Gironde, construits depuis 1818. Loin de s'élever, le prix des combustibles a baissé progressivement, à mesure que le nombre de ces embarcations s'est accru ; les voyageurs et les transports de marchandises se sont multipliés, les transactions commerciales se sont étendues par leur facilité, et la valeur des propriétés riveraines a haussé de 15 à 20 pour 100.

Mais il faut encore accroître prodigieusement les efforts qui nous valent ces succès, pour les égaler à ceux obte-

nus, en Angleterre et aux États-Unis, par l'extension de la navigation à la vapeur. En 1824, il y avait 160 bâtimens mus par ce moteur puissant, qui naviguaient sur les fleuves et le long des côtes de la Grande-Bretagne; leur nombre s'est indubitablement augmenté. Le port de Liverpool en possède 17, de 80 à 450 tonneaux; les plus grands sont ceux qui servent de paquebots, entre Liverpool, Greenock, Glascow et Dublin; ils ont fait disparaître en partie les inconvéniens de la séparation de l'Irlande, en établissant une communication facile et économique. Pendant les années 1822 et 1823, les 4 paquebots qui font le trajet d'une île à l'autre, ont transporté 33,897 personnes, 800 chevaux et 1473 carosses; ils ont fait 712 voyages, dont la durée moyenne n'a été que de 7 h. 44'; pour venir d'Irlande et 8 h. 30' pour y aller. Les bateaux de même espèce, qui naviguent sur la Tamise entre Londres et Margate, font 8 milles à l'heure, ou 3 lieues, moins un tiers. Ils sont mus par des roues de 27 pieds de circonférence, tournant 30 fois par minute; la vélocité des aubes est de 13 pieds et demi par seconde, ce qui donne pour celle du sillage, 8 milles à l'heure (1).

Les contrées du nord de l'Europe ont devancé celles du midi, dans l'usage et la multiplication des moyens de communications commerciales que procurent la navigation à la vapeur. Des paquebots mus par ce moteur puissant, sont établis entre Stockholm et Pétersbourg, Kiel et Copenhague, Hambourg et Londres, et divers points des rives de la Baltique, opposés les uns aux autres. Les

(1) *Blackbrums's Treatise on ship building.*

lacs de la Suisse sont parcourus maintenant par des bateaux de ce genre, qui vont rapprocher l'Allemagne de l'Italie; et l'on vient de lancer sur le Rhin, le navire dont la marche devait fournir les données nécessaires à la construction des embarcations à vapeur, destinées à naviguer sur ce fleuve. Ce navire parti de Rotterdam, a fait en 112 heures, 148 lieues, en refoulant le courant; lors de son retour sa rapidité a été 4 à 5 fois plus grande, et l'on évalue à 36 heures seulement le temps qu'il mettra pour aller de Strasbourg à l'un des ports Hollandais de la mer du Nord.

Les Etats-Unis, qui semblent vouloir l'emporter d'activité et d'industrie, sur les contrées de l'Europe, ont multiplié rapidement et sur une échelle immense, les moyens de navigation, que donnent les machines à feu.

En 1823, d'après Partington, il y avait dans les États Atlantiques seuls, pour le service de leurs rivières, 35 bâtimens à vapeur, d'un port de 7,259 tonneaux; 35 autres étaient sur les chantiers, qui devaient ajouter 5,995 tonneaux à ce port déjà si considérable, qu'il équivaut à celui d'une flotte de 132 navires de 100 tonneaux chacun. Mais c'est principalement, pour le commerce des Etats, situés au-delà des Alléganiens ou sur le golfe du Mexique, qu'on fait usage de ce genre de navigation. D'après Birbeck, il y avait en 1817, sur le Mississipi, 25 bâtimens à vapeur, de 50 à 400 tonneaux, allant en 20 jours de la Nouvelle-Orléans à Shawnée-Town, sur l'Ohio, à une distance de 1200 milles. En 1824, on en comptait plus de 100, et on évaluait leur port total à 14,000 tonneaux. La plupart de leurs machines proviennent des fonderies

de Pittburgh, où de grandes exploitations de houille ont attiré une population et un commerce qui s'accroissent journellement; on y construit des navires de 550 tonneaux, long de 130 pieds, et tirant seulement 2 pieds et demi d'eau.

Déjà depuis long-temps les bateaux à vapeur établissant une communication facile, entre les ports des États-Unis sur l'Atlantique, et la capitale du Canada, évitent aux voyageurs qu'ils transportent la navigation périlleuse du fleuve Saint-Laurent. Voici comment on parcourt cette route ouverte depuis plusieurs années : un bateau à vapeur parti de New-York, remonte l'Hudson, jusqu'à Albany, dans un espace de 150 milles; après un voyage de 45 milles en voiture, on s'embarque sur le lac Champlain, dans un autre bateau, qui en 36 heures, vous porte à Montréal en Canada, à près de 200 milles du point de son départ; un bateau anglais, de 140 pieds de long, vous conduit de Montréal à Québec, en 28 heures, ou même en 24, qui lui suffisent pour franchir une distance de 180 milles. C'est ainsi qu'un voyage de près de 200 lieues, se fait avec une rapidité et une facilité singulières, par un moyen de communication, inconnu, il y a 25 ans. Les avantages que réunit ce genre de transport, comparé à ceux des voitures, ne peuvent être embrassés par un premier aperçu ; pour les apprécier il faut se représenter les différences nombreuses de la succession des circonstances, qu'offre l'emploi de l'un et de l'autre mobile. Les bateaux à vapeur ont d'abord une marche plus rapide que les transports par terre; ils sont à meilleur marché; leur action n'est accompagnée d'aucune fatigue pour les voyageurs,

qui évitent à la fois la chance des mauvaises auberges, le danger de verser, la poussière des routes dans l'été, les froids et la boue dans l'hiver, et dans tous les temps, les cahots incommodes, une posture gênée, une immobilité fatigante, et la difficulté de dormir, ou de faire aucune chose que ce soit, pendant un trajet de plusieurs jours, ou même de plusieurs semaines.

A l'usage de ces moyens de communication, les États-Unis joignent tous ceux découverts et employés, par les nations de l'Europe, mais ils les étendent dans leur application, et ils en tirent une utilité plus grande encore. Leurs chemins à ornières de fer imités de ceux des anglais, ont déjà une étendue considérable; d'après M. Gallatin, ils coûtent environ 50,000 fr. par mille, pour les deux paires de coulisses, destinées l'une à l'aller et l'autre au retour. Il faut, pour chaque mille, 44 tonneaux de coulisses en fonte de fer; chaque coulisse a 6 pieds de long et contient 225 pouces cubes de fonte, à raison de 4 pouces cubes la livre. Un seul cheval peut, sur ces chemins, traîner aisément, à cause du peu de frottement, 8 tonnes, divisées en 4 charriots; la tonne est de 20 quintaux.

Mais les plus grandes espérances du commerce intérieur des Etats-Unis reposent sur un système de communication, dont le succès sera bien plus vaste : c'est l'achèvement du projet de canalisation, qui tend à unir les provinces situées au pied des versans opposés des Monts Alléganiens. On sait que ces montagnes séparent les Etats riverains de l'Atlantique de ceux arrosés par le Missisipi, et où se porte en foule la population nouvelle de l'Amérique septentrionale. Les relations multipliées de ces deux terri-

toires avaient fait ouvrir par terre une communication, qui grévait de 30 pour 100, les marchandises transportées par 1200 fourgons, en suivant cette route longue, montueuse et difficile; sept millions et demi de francs étaient dépensés annuellement, en frais de charrois. On reconnut qu'en s'approchant des grands lacs, la chaîne des montagnes s'abaisse, et qu'un canal ayant seulement deux lieues de long, pouvait réunir les eaux des deux versans; on en commença l'exécution en 1817; l'une de ses extrémités tombe dans la rivière d'Hudson, qui a son embouchure près de New-York dans la mer Atlantique et que les navires remontent, avec la marée jusqu'à Albany, dans un espace de 50 lieues; l'autre aboutit au lac Erié, qui communique, par les rivières de Cayahogo et de Muskingum, avec l'Ohio. Ce canal rendra possible dès cette année, qu'un bâtiment à vapeur chargé à New-York, passe de l'Hudson dans le lac Erié, et descende par l'Ohio et le Mississipi, jusqu'à la Nouvelle Orléans. Ainsi des contrées distantes de 325 lieues en latitude et de 420 en longitude, vont être unies par les relations qu'établit le commerce intérieur; la guerre maritime sera impuissante pour empêcher leurs communications; les productions de la zone tempérée et celle des tropiques seront échangées, au moyen d'une navigation fluviale; et les Etats-Unis, qui ne comptent qu'un demi-siècle d'existence politique, posséderont bientôt un système de communications intérieures, de plus de 1000 lieues (2).

---

(1) *Publics Documents relating to the New-York canals*, 1821, etc. 46 écluses doivent élever les bateaux à 384 pieds au-

Les besoins du commerce, et les avantages que de telles entreprises procurent aux peuples qui les exécutent, ont singulièrement multiplié, dans ces derniers temps, jusqu'au-delà de l'Europe, les projets de canalisation. Un voyageur anglais, qui a décrit avec soin les antiques constructions indiennes d'Élora, le Capitaine Seely, a formé le plan d'une compagnie, qui aurait pour but de creuser un canal, conduisant de la mer Rouge au Nil, à travers le désert. On a proposé récemment au gouvernement de Colombie, de joindre l'Océan Atlantique et le grand Océan, par un canal, partant du fleuve Atrato, et débouchant dans le fleuve San-Juan, qui se jette, dans la mer, sur la côte opposée. L'espace, qui sépare maintenant ces deux cours d'eau, n'est pas d'une grande étendue, et les travaux nécessaires pour les réunir sont évalués seulement à un million de francs.

Il n'est pas jusqu'à l'Égypte, même sous la domination des Ottomans, qui ne mette à profit les bienfaits de la navigation artificielle. Un canal, commencé au mois de janvier 1819, a été terminé le 13 septembre 1820. Son objet est de faire communiquer Alexandrie avec le Nil, en évitant le passage du Boghaz de Rosette, qui est si dangereux; sa longueur est de 41,706 toises, sa largeur de 15, et sa profondeur de 3. Il s'ouvre à peu de distance de

---

dessus de la rivière d'Hudson; après un trajet de 47 lieues, ces bateaux arriveront à Rome, d'où ils descendront dans le bassin du Tenessee; ils le remonteront au moyen de 25 écluses, et après un voyage de 67 lieues, ils entreront dans le lac Erié, et seront alors à 516 pieds au-dessus de l'Atlantique.

la colonne de Pompée, et s'étend jusqu'au fleuve, auprès de Saoné; il a occupé, dit-on, jusqu'à 200,000 ouvriers, dont une partie venaient de la haute Égypte, et recevaient 40 sous par jour; six ingénieurs européens en dirigeaient les travaux, sous l'inspection immédiate du vice-roi et de son fils.

Le souverain de la Cochinchine a fait exécuter pareillement sous ses yeux, en 1823, une entreprise du même genre. Il a ouvert, entre la ville de Saigon, sa capitale, et le royaume voisin de Cambodia, vulgairement Camboge, un canal long de 23 milles, large de 80 pieds, et profond de 12. Cet ouvrage a été, dit-on, terminé en six semaines, par 26,000 ouvriers, dont plus de 7,000 ont péri, par une irruption du Choléra-morbus.

Mais c'est surtout en Europe que de vastes travaux de canalisation s'exécutent maintenant, ou viennent d'être récemment achevés.

En Hollande, le canal, qui conduit les navires du Helder à Amsterdam, aura 30 lieues de long, 120 pieds de large, et 25 pieds de profondeur; on y a destiné 12 millions de florins, et 10,000 ouvriers. La nature marécageuse du sol est l'obstacle qui ralentit les travaux; sa puissance a dû s'accroître par les dernières inondations. Cependant une étendue de 15 lieues, de ce canal, a été livrée à la navigation, l'hiver dernier, et une frégate de 44 canons, tirant 16 pieds d'eau, y a passé, malgré un vent violent et une brume épaisse, et s'est croisée, sans inconvénient, avec des navires du commerce de la première grandeur.

En Suède, on croit que le canal de Gothland sera terminé avant 1828; son objet est de joindre la mer Bal-

tique à celle du Nord, et de conduire, à Sunder-Kœping, les marchandises débarquées à Gottenbourg, sur le Categat, sans être obligées de passer le Sund ou les Belts. Ce canal, qui fait communiquer ensemble les lacs de Wenern et de Wettern, traverse les provinces les plus fertiles dans un espace de 90 lieues; il a dix pieds de profondeur. Depuis 1810, on a creusé, pour ouvrir son lit, 913,000 toises cubes; on a fait sauter, par la mine, 31,684 toises de rocher, et on a élevé 23,275 toises de maçonnerie. L'armée suédoise a fourni 2,432 ouvriers, et les six septièmes des journées de travail. Il a suffi, en tout, de 2,793 hommes pour achever, dans le cours de l'année dernière, 14 lieues d'étendue de ce magnifique ouvrage, avec 39 écluses, 2 bassins, 16 ponts-levis et 7 ports. Ces travaux ne ralentissent point ceux par lesquels on rétablit le canal de Gielmar, qui, réunissant le lac de ce nom à celui de Maler, ouvre un utile débouché dans la mer Baltique; ses dimensions seront les mêmes que celles du canal de Gothland.

La Russie s'occupe activement de joindre et de rendre navigables le Don et le Volga, dont les eaux uniraient la mer Noire à la mer Caspienne (1). On sait que le premier de ces grands fleuves peut être remonté jusqu'à 250 lieues de son embouchure, et que vers la moitié de son cours, il n'est séparé que par un espace de 12 lieues, du Volga,

---

(1) Cette jonction aurait lieu par celle des rivières Kamychinka et Ilovlia. Les plans et les devis en ont été dressés cette année, ainsi que ceux d'un autre canal de communication entre le Volga et la source de la Moscowa.

qui n'a pas une longueur moindre de 600 lieues. Les Génois profitèrent jadis de l'avantage de ce rapprochement de deux fleuves, qui embrassent 900 lieues dans leurs cours, et vont aboutir à deux Méditerranées différentes; ils s'en servirent pour un grand commerce, dont Caffa devint l'entrepôt. Le même projet est suivi maintenant par la Russie, qui s'efforce d'établir à Taganrok des relations semblables; la situation de cette ville à l'embouchure du Don favorise cette entreprise; mais le défaut de profondeur de la mer d'Azof, qui oblige les navires à demeurer à 3 lieues du port, est un obstacle qu'il est impossible d'applanir. Toutefois, dans l'objet d'établir des communications fluviales entre la mer Noire et la Baltique, la Russie vient de former, l'année dernière, une compagnie qui a le projet de mettre à exécution cette entreprise, par des canaux dérivés du Nepr et du Niémen.

Mais il y a loin entre la conception de ces grands travaux et leur achèvement. C'est l'Angleterre seule, qui, depuis le rétablissement de la paix, a réussi à terminer ce qu'elle avait entrepris. En 1822, elle a ouvert à la navigation le canal Calédonien, qui lui coûte 19 ans de travaux, et 25 millions de francs; ce magnifique ouvrage fait communiquer la mer du Nord avec l'Océan Atlantique, à travers le massif minéralogique de la Grande-Bretagne; il a pour objet d'éviter aux navires la nécessité de doubler l'Écosse et de s'exposer aux hasards de la mer d'Irlande; sa profondeur étant de 20 pieds, et sa largeur de 50 au fond, et de 110 à la surface de l'eau, les plus gros bâtimens du commerce et même les frégates de 32 canons, peuvent y passer; mais la hauteur des montagnes,

qu'il traverse, masque le vent qui leur serait nécessaire, et l'on préfère, avec raison, de s'y servir de navires à vapeur.

La France ne serait surpassée par aucune de ces entreprises, et les siennes en égaleraient au moins la grandeur et l'utilité, si elle avait achevé ses canaux de Saint-Quentin, de la Somme, du Rhône, du Blavet, de la Vilaine, de Nantes, de la Rochelle, d'Arles et du Cher; mais il reste beaucoup à faire pour terminer ces ouvrages. Cette année, cependant, le commerce jouira de la navigation du canal Saint-Martin, ouvrage important pour l'approvisionnement de Paris, et dont l'achèvement rapide prouve combien peu de temps suffirait pour donner au royaume une navigation intérieure, correspondant, par son étendue, aux besoins des communications. En 1822, ce canal fut donné à une compagnie qui se chargea de son exécution, moyennant 5 millions et demi, et un péage de 99 ans; il n'aura fallu que 3 ans pour le terminer. Il descend du bassin de la Villette, contourne Paris au midi, et se rend à la Seine, à travers les anciens fossés de la Bastille, précisément au-dessous du pont d'Austerlitz. Son développement est de 4000 mètres; sa largeur de 80 pieds, et sa profondeur de 8; sa pente naturelle, qui est de 75 pieds, est rachetée par 9 écluses; il est bordé de chemins de hallage, et d'une avenue d'arbres; on le traverse sur 4 ponts de pierres, six ponts tournans, et une galerie souterraine de 125 mètres, qui le couvre sur la place de la Bastille. On assure que la valeur des maisons qui l'avoisinent, est déjà doublée, et que les terrains environnans sont vendus aujourd'hui dix fois ce qu'ils valaient, il y a 3 ans.

Mais c'est trop peu pour le pays qui a présenté aux peuples de l'Europe les premiers et les plus beaux modèles des canaux navigables; c'est trop peu pour la concurrence que nous oppose l'étranger, en abaissant, par la facilité de ses transports, le prix de ses marchandises. L'utilité des canaux étant proportionnelle aux besoins du commerce, et ceux-ci au nombre des consommateurs, si l'on compare à la population, la navigation artificielle, on reconnaît qu'il n'y a pas, en France, pour un million d'habitans, 12 lieues de canaux navigables, tandis qu'en Angleterre et en Écosse, il y en a 75, ou six à sept fois autant pour le même nombre de consommateurs.

En prenant pareillement la population pour base du service qu'on exige des chevaux, afin de transporter, par terre, les denrées et les marchandises nécessaires à la consommation intérieure, on ne trouve pas une moindre disproportion. En effet, il n'y a en France que 1,650,000 chevaux pour 30 millions d'hommes; ce qui fait que 20 personnes doivent participer aux résultats du service d'un seul cheval, employé aux attelages de l'agriculture, du commerce, ou de toute autre manière; au lieu que la Grande-Bretagne, ayant 1,500,000 chevaux, pour 14 millions d'habitans, cette participation est à raison de moins de 9 personnes pour un cheval; ce qui laisse supposer que la force animale, employée pour les charrois, est en France moindre de moitié qu'en Angleterre. Le royaume des Pays-Bas, qui possède une population de 5,300,000 habitans, et dont les recensemens officiels ont porté, en 1823, le nombre des chevaux, de tout âge, à 454,000, a conséquemment un de ces animaux utiles, pour 12 indi-

vidus. Comment une contrée limitrophe, qui n'est pas sous une influence aussi favorable que la France, à l'égard du climat, du sol, de la puissance politique et de l'antiquité des institutions, peut-elle avoir un aussi grand avantage, et le conserver, comme si la nature était la cause de cette différence, qui doit exercer de si fâcheux effets sur notre agriculture et notre commerce?

Il est d'autant plus essentiel pour la France, de posséder de nombreux moyens de transports, par les canaux et le roulage, que la mer, qui est le troisième élément des communications faciles, ne baigne point nos côtes dans une étendue comparable au développement du littoral des Iles Britanniques ; il s'en faut de 750 lieues ; et à cet égard seulement, notre cabotage est à celui de l'Angleterre comme 11 à 26.

Ainsi, quand on examine les différentes sortes de communications qui servent à approvisionner les marchés et à répandre les objets de la consommation, on trouve que notre commerce intérieur est moitié moins favorisé que celui de la Grande-Bretagne, par l'étendue possible du cabotage et par le nombre réel des chevaux de trait. De plus, il l'est six fois moins par l'étendue de nos canaux de navigation. Rien n'est donc moins étonnant que l'infériorité de la grandeur de sa masse et de ses progrès; et si quelque chose doit surprendre, c'est le succès de ses efforts pour soutenir, avec de si grands désavantages, la concurrence anglaise à l'égard de plusieurs branches d'industrie.

La détermination numérique des moyens de prospérité que le commerce de consommation tire de la facilité des

communications par terre et par eau, démontre évidemment qu'il faut, pour atteindre ce grand objet : — Etendre et perfectionner le cabotage ; — Multiplier les chevaux de charroi ; — Exécuter le système général de canalisation, projetté depuis long-temps, et dont les malheurs du temps ont retardé ou fait abandonner les travaux.

Aucune de ces grandes mesures n'offre d'obstacle qu'il ne soit possible de surmonter. On peut perfectionner le cabotage et l'étendre par l'adoption de la navigation à la vapeur ; par l'ouverture des canaux de débouchemens dans les régions maritimes, tels que celui du Blavet, qui tombe dans la rade de Lorient ; par les travaux qui, comme ceux de Marseille, du Hâvre et de La Rochelle, rendront les ports du commerce plus sûrs et plus commodes ; par l'accroissement du commerce extérieur, et l'augmentation de la consommation coloniale.

On peut multiplier les moyens de transport, par terre, par les soins donnés aux haras, l'extension de l'usage des prairies artificielles et des foins en meule, conservés sur place pour l'hiver ; par une construction de chemins plus directs, plus nombreux, moins somptueux et mieux entretenus ; par une police plus sévère des routes et l'élargissement des jantes des roues ; par l'adoption des chemins de fer, pour les usines, des chemins suspendus, des ponts en chaînes et en fil de fer, etc.

Enfin, l'exécution prompte et complète des canaux navigables du royaume est réclamée comme la condition nécessaire de l'existence améliorée du commerce intérieur ; elle suffirait, presque seule, pour doubler la consommation, et la preuve s'en trouve dans la différence

de fret qui existe entre le transport des denrées, au moyen de la navigation intérieure, ou par le roulage; cette différence est de 75 pour 100 dans beaucoup de cas.

Si la France ne se hâtait d'exécuter cette entreprise, on verrait la puissance, qui est à la tête de la civilisation du monde, se laisser devancer jusque par des peuples nouveaux, ou encore barbares, dans l'usage du plus grand moyen de protéger et d'accroître le commerce intérieur, base nécessaire de la richesse et de la force des Etats.



CHAPITRE III.

Diffusion des Connaissances agricoles et industrielles.

Un pays peut avoir reçu tous les dons de la nature, qui jadis faisaient de la Campanie, une contrée délicieuse, et cependant ses champs peuvent rester incultes, ses chemins impraticables, ses provinces à demi-désertes; il peut n'avoir, malgré le génie de ses habitans, ni industrie ni commerce, et même il est possible que n'ayant à nourrir, comme l'Espagne, que 630 personnes par lieue carrée, il ne puisse encore suffire, par ses récoltes, aux besoins de cette faible population. Pour livrer le pays le plus riche et le plus fertile à la misère et à la famine, il faut seulement y laisser le peuple dans l'ignorance des choses utiles et dans les ténèbres de la barbarie. Quand Louis XIV et Colbert, ce ministre illustre, qui, le premier après Sully, fit entrer la science de l'économie poli-

tique dans le cabinet des Rois, voulurent donner à la France un commerce, une marine et des colonies, ils créèrent simultanément toutes les institutions qui devaient appuyer cette vaste entreprise, en répandant profusément les connaissances agricoles et industrielles. Alors, comme actuellement, le précepte et l'exemple étaient nécessaires pour faire fructifier les sciences et les arts; la voix encourageante du monarque, une noble émulation, l'espoir flatteur des récompenses, l'ambition sublime d'être utile à son pays, produisirent des miracles, et nous devançâmes tous les peuples de l'Europe, dans la brillante carrière de la civilisation. L'Angleterre s'empressa de nous y suivre; mais telles étaient alors les limites assignées au succès, dans la production agricole et industrielle, que les plus grands résultats qu'obtenaient de leur commerce extérieur la France et la Grande-Bretagne, se réduisaient à un demi-milliard au commencement du 17.e siècle, tandis qu'il suffit aujourd'hui d'une seule branche de manufacture, comme la fabrication des cotons, pour donner à ces deux pays une valeur double de tout le commerce qu'ils faisaient il y a cent ans.

Comment, en trois générations, a-t-on pu faire de tels progrès, et porter la valeur du produit territorial et industriel de la France, de 1984 millions à 6 milliards et demi, l'exportation de 121 millions à 450, et le revenu de l'Etat, de 260 millions à un milliard? Comment la Grande-Bretagne a-t-elle pu, en 125 ans, élever ses recettes publiques de 50 à 1260 millions, et ses exportations de moins de 150 millions à près de 1200? Toutes ces richesses ont été créées par l'amélioration de la culture, l'introduc-

tion de nouvelles plantes, l'invention de nouveaux procédés de fabrication, la découverte de nouvelles forces mécaniques, le perfectionnement de tous les arts et de tous les métiers, et l'application des théories scientifiques aux opérations de l'agriculture et de l'industrie. Il n'est pas un de ces progrès qui ne suppose essentiellement la diffusion des connaissances utiles dans toutes les classes de la société, des institutions favorables à leur propagation, et un Gouvernement protecteur de tout ce qui peut étendre la prospérité publique, les bienfaits de la civilisation et le bonheur de la vie domestique.

On ne se fait communément qu'une idée très-imparfaite des avantages qu'un pays reçoit de l'adoption d'une simple pratique agricole, de l'acquisition d'un végétal étranger, de l'usage d'une machine, de l'imitation d'un produit manufacturé, ou de la connaissance d'un moyen de fabrication. En déterminant numériquement, par quelques exemples remarquables, quels en sont les résultats pour le commerce d'un état et pour ses finances, nous montrerons comment la prospérité de l'un et de l'autre est intimement liée aux progrès de l'esprit humain dans les sciences et dans les arts qui guident et éclairent l'agriculture et l'industrie.

En 1800, lorsque l'Angleterre et l'Ecosse ne comptaient que neuf millions d'habitans, leur culture était tellement impuissante pour nourrir cette population, que, d'après le témoignage du Lord Liverpool, devant le Parlement, il fallait une importation de 893,000 sacs de blé, qui coûtaient 140 millions de francs, et n'empêchaient pas que le pain ne valût plus de 9 sous la livre. En 1801,

l'importation fut d'environ 3,560,000 hectolitres de froment, qui au prix de 46 francs chaque, coûtèrent 163,820,000 fr. On calcule d'après les états officiels qu'il en fut importé, année commune, de 1792 à 1803, 3,817,000 hectolitres; de 1804 à 1812, il n'y en eut d'introduit dans les ports anglais que 2,595,000. Dans les sept années suivantes, cette quantité fut réduite à 1,500,000 hect.; et depuis 1819, l'agriculture anglaise suffit à la consommation entière de la population qui, excédant maintenant 14 millions d'habitans dans la Grande-Bretagne, est de 5 millions plus grande qu'il y a 25 ans. Alors le sixième du peuple de ce royaume tirait sa subsistance de l'étranger; et si le produit de la terre ne s'était pas augmenté dans une proportion encore plus rapide que la population, il y aurait aujourd'hui en Angleterre près de deux millions et demi d'hommes, qu'on ne pourrait nourrir avec le blé indigène. Mais ce funeste état de choses a été prévenu, par les progrès de l'agriculture, la diminution des jachères, la connaissance des assolemens, la multiplication du bétail, l'usage étendu et bien dirigé des engrais; et le territoire, qui ne produisait avant 1773, que 12 millions d'hectolitres de blé en fournit maintenant 42 millions. Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, le produit du sol de la Grande-Bretagne a été presque quadruplé, et ce royaume délivré d'un tribut annuel à l'étranger, de plus de cent millions. Ces merveilles ont été opérées par l'application des bonnes théories de la science agronomique et par la propagation des connaissances, qui en sont les bases.

Il ne s'agit ici, que de l'amélioration d'une culture,

dont l'origine n'est pas moins ancienne que celle des sociétés; mais on arrive à des effets bien plus grands encore, quand on cherche quels sont ceux résultant de l'introduction d'une culture nouvelle, qui crée des besoins jusqu'alors inconnus.

Deux arbrisseaux débiles sont envoyés à Louis XIV par un bourguemestre d'Amsterdam; on les conserve par ordre du Monarque, dans les jardins de Marly, mais personne ne prévoit quels trésors leur propagation doit produire un jour. On les confie, en 1720, au capitaine Desclieux, qui se rendait à la Martinique; leur conservation, pour laquelle on n'avait pris aucun soin, tient uniquement au dévouement héroïque de celui qui en gardait le précieux dépôt, et qui, sous le ciel ardent de la zône torride, se prive pour eux, de l'eau destinée à étancher sa soif. Ce bienfait obscur demeure sans récompense; mais il donne aux Antilles une nouvelle culture d'une immense richesse. Les deux jeunes caféyers reprennent leur vigueur dans un sol propice; ils multiplient leurs semences et leurs générations; et couvrant les collines des îles nombreuses de l'Archipel américain, les forêts odoriférantes qu'ils ont fait naître, fournissent aux colonies l'une de leurs principales ressources, et à l'Europe une vaste branche de commerce. En 1788, seulement 68 ans après la naturalisation du caféyer aux Antilles, celles de ces îles appartenant à la France, en obtenaient une récolte qui fournissait à l'exportation, indépendamment de ce qui était consommé dans les colonies, une quantité de café pesant 91 millions de livres, et valant, à 25 sous chaque, 113,750,000 fr. La Guyane hollandaise en produisait 12 millions de livres,

et les Antilles anglaises 10 millions, faisant ensemble une valeur de 28 millions de fr.; si le défaut de pépinière, qui étendait alors considérablement les terrains nécessaires à la culture du caféyer, réduisait son produit, par un terme moyen et général, à 1000 livres de graines par carré, ou 1530,000 par lieue, la surface qu'occupaient alors les forêts de cet arbuste, était de 80 lieues carrées, donnant un revenu annuel de 142 millions de francs, pour un produit de 113 millions de livres de café.

Ce succès, quelque prodigieux qu'il paraisse, n'approche point de celui que donne un autre végétal, transporté comme le caféyer arabique, dans les fertiles contrées du Nouveau-Monde. Lorsqu'en 1594, Christophe-Colomb, dans son second voyage, porta à Saint-Domingue, les cannes à sucre du Levant, naturalisées à Madère par les Portugais, et aux Canaries par les Espagnols, l'Europe ne prévit point quels seraient les effets de cette translation d'un roseau, des îles de l'Afrique, dans celles de l'hémisphère, qu'on venait de découvrir. A peine l'histoire daigna-t-elle en garder le souvenir. C'est cependant à cette simple occurrence qu'est due l'origine d'une culture, qui, dans l'Archipel américain, couvre plus de 600 lieues carrées, qui y produit annuellement 550 millions de livres de sucre, et donne une exportation de 300 millions de francs, dont la valeur est doublée par les retours. Près d'un tiers de cet énorme produit est dû à la simple substitution d'une variété de plante à une autre, et au hasard, qui fit retrouver à la Martinique, dans le coin d'un jardin, des plants de cannes d'Otahiti, apportés par Commerson à l'île de France, envoyés par Céré à la

Guyane, surgis à Saint-Pierre par une relâche forcée, et long-temps méconnus et abandonnés, parce qu'on les confondait avec les cannes originaires de Madère.

C'est ainsi que l'acquisition d'une seule plante ou même d'une variété plus productive, peut donner un accroissement immense de richesse agricole et commerciale; et qu'un voyageur dévoué comme Desclieux, intrépide et persévérant, comme Christophe-Colomb, savant observateur, comme Commerson et surtout animé comme Poivre, de l'amour de son pays et d'un zèle bienfaisant pour l'humanité, peut, par des efforts obscurs, mais couronnés de succès, parvenir à créer des cultures nouvelles et précieuses, qui d'un point du globe, se répandent, dans les plus vastes régions, parmi tous les peuples d'un même climat.

Les annales de l'industrie présentent des semblables effets, enfantés par des causes analogues.

La France doit une exportation annuelle de 120 millions de francs, au Bombyx du Mûrier, qui, des confins de la Chine, fut apporté par une longue série de translations, jusque dans nos provinces méridionales. Ce sont les encouragemens que Sully donna à sa multiplication, et à l'établissement des fabriques de soieries, qui nous ont rendus maîtres de cette branche de commerce, la plus riche de toutes celles que nous exploitons. Lyon qui en est le centre, compte aujourd'hui 24,000 métiers battans, ce qui suppose au moins l'emploi de 36,000 ouvriers. Cette belle cité ne comptait en 1789, que 7,500 métiers; 3500 en 1800, au sortir de ses désastres, et 10,720, en 1812, lorsque son industrie commença à renaître. Turin

ne possédait en 1788, que 13 à 1400 métiers, et leur nombre était réduit à 500 en 1801.

Sully, en protégeant la fabrication des soieries et des tapisseries, et Colbert celle des glaces et de la porcelaine, ont accru la fortune publique et ajouté de nouveaux titres à leur gloire et à la reconnaissance nationale. C'est par la force de l'exemple qu'ils ont introduit en France ces branches d'industrie, et qu'ils ont fait apprécier les moyens d'en étendre les utiles succès; leur sagacité profonde n'a point été déçue dans l'espoir d'applanir ainsi des obstacles, qui semblaient alors insurmontables. Trente-trois manufactures de porcelaine se sont formées autour de Paris, sur le modèle que leur offrait celle de Sèvres, et un pareil nombre s'est établi dans le département de la Haute-Vienne. En 1789, on évaluait à 4 millions le produit de toutes les fabriques de porcelaine, de faïence et de poteries du royaume. La seule exportation du premier de ces produits dépasse aujourd'hui cette somme; la capitale en consomme pour 2 millions et demi par an, et ses envois à l'étranger sont presque de la même valeur.

Mais le plus grand de tous les succès, celui dont l'étendue semble, quand on la mesure, outrepasser la vraisemblance, c'est la puissance que les sciences mécaniques ont donnée à l'industrie manufacturière.

Il est prouvé, par une enquête faite en Angleterre, dans les filatures de coton, que, par le secours des machines perfectionnées qu'on y employe maintenant, il est produit une quantité de fil, qui, pour chaque ouvrier, est égale à 120 fois celle que donnait le travail d'un individu, avec l'emploi d'un simple rouet. Il y a, dans

la Grande-Bretagne, 280,000 personnes, qui travaillent dans les filatures. Sans le secours des machines, pour donner le même produit, il en faudrait 120 fois autant, ou 33,600,000 ouvriers. Dans les contrées du continent, où l'on compte seulement, pour un cinquième, la partie productive de la population, ce nombre d'artisans supposerait 168 millions d'habitans; il en nécessiterait encore plus de 100 millions dans les Iles Britanniques, où la classe productive s'élève au tiers de la masse totale. Ainsi, dans cette branche immense de l'industrie manufacturière, les machines, inventées de nos jours, par Arkwright et d'autres hommes ingénieux, quintuplent au moins, par leur puissance, celle de la population entière, et centuplent le travail que chaque ouvrier faisait autrefois.

La perfection acquise par l'usage de ces moyens, n'est pas moins étonnante que l'étendue du travail. La finesse du coton filé, par l'action des machines, est si grande qu'une seule livre, en laine, peut donner 350 écheveaux de fil; chaque écheveau étant d'un développement de 840 mètres, donne, pour la longueur du fil, qu'on obtient d'une livre pesant de coton, 294,000 mètres, ou plus de 75 lieues de 2000 toises.

Voici la richesse produite, par l'application des forces mécaniques à ce genre de fabrication : De 1793 à 1815, pendant 22 ans de guerre, les manufactures de coton de la Grande Bretagne ont fourni à l'exportation, d'après l'évaluation officielle des douanes, pour 5,200,000,000 de francs de marchandises. La matière première est évaluée à 2,200,000 de francs; conséquemment l'Angle-

terre a reçu des pays étrangers, pour son travail industriel et bénéfice, trois milliards de francs; ce qui fait un revenu annuel de 136 millions de notre monnaie, produit par une vente de 236, dont le profit excède de beaucoup la moitié. De 1815 à 1822, depuis le retour de la paix, les manufactures de coton ont fourni à l'exportation, dans une période de huit ans, pour 4,447,500,000 fr. de marchandises, d'après l'évaluation officielle. On porte, par approximation, la matière première à un milliard, ce qui laisse, pour le travail et le bénéfice 3,447,500,000 francs; conséquemment, par un terme moyen de huit ans de paix, l'Angleterre a obtenu une vente annuelle de ses cotons manufacturés, montant à 556 millions de fr., et un bénéfice qui, joint à la valeur du travail, s'élève, chaque année, à 431 millions; la main d'œuvre et l'action des machines quintuplent la valeur de la matière première. En trente années, l'Angleterre a jeté dans les marchés des deux hémisphères, pour près de 10 milliards de coton manufacturé, dont 6 ½ lui sont revenus, pour son travail et ses bénéfices. Ainsi cette branche d'industrie, aidée de la puissance des machines, a donné seule, à la Grande-Bretagne, dans une période de trente années, seize fois le revenu total de la Russie, dont le territoire forme la 28.e partie de la surface du globe, et vingt fois celui de l'empire d'Autriche, qui est deux fois plus peuplé que l'Angleterre et l'Écosse, et trois fois plus vaste.

Depuis la paix, l'Angleterre est parvenue à porter de 136 millions à 431 ses bénéfices annuels, sur les produits de ses manufactures de coton. Pour réussir à tripler

ainsi les richesses que lui rapporte cette industrie, elle a surtout employé, avec d'immenses avantages, le moteur donné par la vapeur de l'eau en ébullition; elle a trouvé le plus puissant élément de ses succès dans cette invention française, qui ne fut connue longtemps que des savans, et que nous regardions comme une découverte plus curieuse qu'utile. C'est en appliquant aux besoins de la société ce qui fut, pendant un siècle, une simple expérience de physique, que les Iles Britanniques et les États-Unis multiplient leurs moyens de prospérité.

Employé à la navigation, ce moteur devient l'agent le plus actif, le plus constant et le plus économique des communications; il permet de remonter les fleuves, malgré leur courant, de lutter même contre la force des marées contraires, de naviguer à l'encontre du vent et de traverser péridioquement des détroits, qui, comme le Pas-de-Calais et la mer d'Irlande, opposaient à la régularité des relations, leurs flots agités et capricieux. Tandis qu'il faut aux navires à voiles de 6 à 700 tonneaux, une profondeur d'eau de 15 à 18 pieds, il n'en faut que 8 à 10 à une frégate à vapeur; et des bâtimens de cette dernière espèce peuvent, quoique du même tonnage, pénétrer dans des ports, parcourir des fleuves, prolonger des rivages, passer sur des hauts-fonds, dont les eaux, pour être accessibles à d'autres navires, devraient être moitié plus profondes.

Appliqué aux mines, ce même moteur peut recevoir une puissance colossale qui prévient la nécessité funeste d'ensevelir des milliers d'hommes dans les entrailles de la terre; une machine de la force énorme de 260 chevaux

est employée, à cet objet, dans le Cornouaille. Comme elle va jour et nuit, et que la force d'un cheval équivaut à celle de six hommes, elle tient lieu de trois troupes d'ouvriers mineurs, travaillant huit heures sur vingt-quatre; et conséquemment, elle exécute la tâche qui exigerait une quantité de force humaine, produite par 4,680 individus.

Appliquée récemment à l'art de la guerre, par l'ingénieux Perkins, la vapeur produit des effets semblables à ceux de la poudre à canon, ou même plus grands encore. En faisant bouillir l'eau, cet habile mécanicien parvient à donner à la force expansive de sa vapeur, une puissance de 50,000 liv. par pouce carré, tandis que celle de la poudre n'est évaluée qu'à 600. Sans recourir à toute l'énergie de l'agent qu'il peut employer, il lui fait chasser des balles de mousquet, au nombre de 240 par minute, avec une vitesse capable de les faire traverser une planche de sapin d'un pouce d'épaisseur, et dont l'obstacle ne peut les empêcher de s'applatir ensuite sur du fer.

Mais c'est surtout par son usage diversifié et multiplié, adapté, avec une sagacité admirable aux besoins de toute espèce des manufactures, que ce moteur devient l'une des grandes causes de la prospérité commerciale. En 1792, avant qu'on l'employât, la population des Iles Britanniques étant de 15 millions d'habitans, on évaluait au quart ou environ 4 millions, la force humaine appliquée au travail, et la force mécanique était portée aux trois quarts du nombre des habitans, ou à peu près 11 millions. En 1818, un examen détaillé de ce sujet a donné pour résultat, que la force humaine s'était élevée à 8 millions, ce qui

forme un accroissement de moitié, dans la quantité d'activité qu'absorbe aujourd'hui la production; mais la force mécanique est portée par la multiplication qui s'est opérée, en vingt-cinq ans, de tous les moyens créés par les sciences et les arts, jusqu'à une puissance égale à celle de 200 millions d'hommes, ou près de vingt fois son étendue, au commencement de la génération présente.

C'est ainsi que par des inventions heureuses, de profondes investigations, l'union féconde des théories scientifiques et de la pratique des arts utiles, la recherche persévérante des moyens d'exécution les plus simples et les plus économiques, l'esprit d'association et d'encouragement, la propagation des connaissances qui étendent l'empire de la civilisation, il est possible de reculer les limites, qui semblaient invariablement assignées par la nature à la population, à la production, à la richesse, à la force, à la puissance d'un pays. Il n'est pas jusqu'au temps lui-même dont les bornes n'aient été changées dans les opérations industrielles, par les habiles combinaisons des sciences appliquées aux arts mécaniques. Avec le moteur de la vapeur, on fabrique maintenant en Angleterre, une pièce de drap de vingt-huit aunes par minute, et par jour, une longueur de plus de cinq lieues; et il y a des manufactures, qui, par son action, produisent en vingt-quatre heures, une quantité de fil de coton suffisante pour faire deux fois le tour du globe.

Ce sont ces grands succès de l'industrie qui forment les élémens de la prospérité commerciale; les peuples qui en obtiennent le plus, agrandissent leur consommation, et ajoutent progressivement aux avantages d'une civilisation

perfectionnée ; ceux à qui sont refusés ces succès, étant dans l'impuissance de satisfaire à leurs propres besoins, par les productions imparfaites ou bornées de leurs manufactures ou de leur territoire, deviennent les tributaires des premiers, et tombent dans leur onéreuse dépendance. Ce n'est pas seulement leur richesse qui périclite, c'est encore cette activité morale, cette force intellectuelle qui f[illegible] supériorité des nations et qui s'anéantit partout où les sciences et les arts éteignent leur flambeau. Il suffit, pour en être convaincu, de tourner ses regards vers l'Europe méridionale.

Mais dans les efforts des premiers peuples civilisés du monde, pour agrandir leur commerce, par les progrès de leur agriculture et de leur industrie, deux conditions sont nécessaires pour rendre leurs succès fructueux. Il faut d'abord que ces succès soient persévérans, car si l'on n'en poursuit pas la carrière, on risque de s'y trouver devancé, par des concurrens qui courent rapidement au but ; il faut ensuite que leurs utiles effets soient proportionnels à la masse de la population et non concentrés et partiels. Pour apprécier la première de ces conditions, il faut seulement considérer la grandeur commerciale à laquelle ont atteint les Iles Britanniques, les Etats-Unis et la Russie, pendant que la guerre absorbait toutes les facultés de la France ; pour apprécier la seconde, il suffit de comparer au commerce du royaume, celui de Paris.

Lorsqu'en 1815, après une interruption de 25 ans, le commerce de la France vit se rouvrir les mers, celui de la Grande-Bretagne avait porté ses exportations de 484 millions à 1220, et ses importations de 450 à 860. Ainsi,

pendant que nous achetions au prix de tant de sang, de glorieux souvenirs et d'inutiles conquêtes, l'Angleterre attachant toutes les supériorités sociales au triomphe de son industrie, triplait son commerce d'exportation et doublait celui d'importation.

Pendant le même espace de temps, les Etats-Unis, profitant de leur neutralité, élevaient de 165 millions, à 787, l'ensemble de leurs transactions commerciales; et la Russie, dont les exportations et les importations réunies ne valaient en 1783, que 25 millions de roubles, les évaluait en 1819, à 377 millions. Sans doute cet accroissement est en partie purement nominal, puisqu'il s'agit dans la première somme, d'unités valant intrinséquement 4 fr., et dans la seconde, de roubles assignats, réduits à une valeur d'échange d'un franc seulement, mais d'après ce calcul même, le commerce russe n'en est pas moins 3 à 4 fois plus considérable, que 36 ans auparavant.

Il est vrai que, pendant cette période, le commerce français s'est accru par une consommation intérieure beaucoup plus grande, qui a soutenu ses progrès dans les arts industriels; mais au rétablissement de la paix ses transactions extérieures se sont trouvées circonscrites par la concurrence étrangère. En 1789, elles montaient à 1,072,000,000 fr.; en 1819, 30 ans après, elles ne s'élevaient qu'à 872 millions. Ainsi l'interruption de la marche progressive de la France, dans la carrière du commerce, a produit dans la valeur de ses transactions un déficit de 200 millions, ou du quart de leur somme actuelle.

Ce n'est pourtant encore qu'une faible partie de cette funeste influence, car la quantité absolue de ce déficit

est augmentée par l'immense accroissement du commerce des autres puissances maritimes, pendant que le nôtre périclitait. Par des termes moyens et approximatifs, en 1789, toutes les exportations et les importations de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Russie, n'étaient que de 1199 millions de francs; celles de la France les égalaient à un sixième près. Au retour de la paix, le commerce de ces trois grandes puissances s'est trouvé de 3,284,000,000 de francs, et le nôtre du quart seulement de cette masse de richesses. Conséquemment, pour nous retrouver dans une situation analogue à celle que nous occupions avant la révolution, dans le monde commercial, il ne suffit point que nous portions à un milliard nos transactions annuelles, en les accroissant d'environ 200 millions; il faut pour nous placer, dans les mêmes termes qu'autrefois, et pouvoir disputer les grands marchés des deux hémisphères, aux puissances qui les approvisionnent maintenant, quadrupler notre commerce extérieur et multiplier dans cette proportion, les succès qu'on obtient par le perfectionnement des arts, par des inventions utiles, et surtout par la propagation des connaissances industrielles.

Le défaut de cette propagation est l'une des principales causes, qui rétrécissent notre commerce extérieur et diminuent notre consommation. Les avantages d'une culture habile et d'une industrie perfectionnée sont concentrés sur quelques points du royaume, et la plus grande partie de nos provinces n'y participent que peu, ou même en sont entièrement exclues. Il y a 28 départemens, ou un tiers de ceux composant la France, dans lesquels le produit moyen de l'hectare est au-dessous

de 20 fr. Si la culture de tout le royaume était seulement aussi favorisée que dans le Bas-Rhin et le Pas-de-Calais, où cependant le produit du sol est moindre de 25 fr. qu'en Normandie, ou dans l'ancienne Flandres, la France au lieu d'un revenu annuel de 1486 millions, en donnerait un de 2,230,000,000 fr., c'est-à-dire presque moitié plus considérable. Mais il y a des départemens, qui, malgré leur fertilité naturelle et même l'avantage d'une position maritime, ne rapportent, comme le Finistère et la Vendée, que le tiers seulement du produit qu'obtiennent les départemens du Nord, de la Seine-Inférieure et du Calvados, par la grande supériorité de leur culture.

Pour répandre la fécondité et l'abondance dans ces régions improductives, il faut suivre l'exemple récent donné par les Pays-Bas. En 1818, une souscription fut ouverte à La Haye pour former, dans les bruyères de la Drenthe, une colonie d'indigens; 24,000 personnes qui s'associèrent pour cette œuvre de bienfaisance, s'imposèrent une contribution d'un sou par semaine; et ce modique secours, employé avec sagesse et économie, sous la présidence du prince Frédéric, suffit, en l'espace de deux ans, pour arracher à la misère, à la mendicité et à tous les malheurs, les vices et les crimes qu'elles enfantent, 1500 personnes des deux sexes qui possédent déjà 200 maisons et 516 hectares de terres en pleine culture. En 1822, le nombre de ces colons montait à 2,500; et la prospérité de cet établissement ayant convaincu le public de la possibilité d'opérer ainsi le défrichement des territoires, jusqu'à présent inutiles à la population, une autre société s'est formée, en Belgique, pour fonder dans la

commune de Wartel, une colonie de cultivateurs libres, à qui l'on donne, pour les aider dans leurs travaux, des individus des dépôts de mendicité. Les enfans trouvés et les orphelins secourus par le Gouvernement, seront élevés désormais dans ces établissemens ruraux, dont l'exemple est digne de l'imitation de la France.

La diffusion des connaissances industrielles sur un plus grand nombre de points, est, comme celle des connaissances agricoles, une condition essentielle de la prospérité commerciale. On ne peut espérer d'obtenir une production manufacturière et une consommation capable d'alimenter, dans son extension progressive, un vaste commerce intérieur, qu'en appelant une population plus nombreuse à participer aux avantages des progrès de la civilisation, et en lui imprimant le mouvement et l'activité que font naître les arts industriels.

D'après les calculs de M. de Chateauneuf, l'ensemble des dépenses de la population de Paris, pour son entretien, son loyer, ses affaires, ses impositions et ses plaisirs, monte annuellement à 324,696,000 francs, ou 24 sous par jour. Si la dépense des habitans des départemens montait seulement aux cinq sixièmes de cette somme, le commerce intérieur du royaume serait de près 11 milliards; il serait encore de 5,490,000,000, si chaque individu dépensait uniquement 50 centimes par jour.

Le commerce extérieur n'est pas réparti moins inégalement. Les exportations de la capitale à l'étranger montent à 50 millions par an; c'est à raison de 71 francs par individu de la population de Paris; celles du reste du royaume, n'excèdent guères aujourd'hui 350 millions; ce n'est pas

12 fr. pour chaque habitant des départemens; d'où il suit que proportionnellement à la population, il y a six fois plus de commerce, d'industrie et d'activité, dans la capitale que dans les provinces; il est vrai que celles-ci fournissent, par leur agriculture, à la consommation alimentaire de Paris; mais tant est-il qu'une aussi grande infériorité ne leur laisse nulle ressource pour utiliser leurs nombreux habitans, et qu'il faudrait tripler au moins l'industrie des départemens pour les faire jouir d'avantages proportionnels à ceux du centre du royaume. La prospérité de la France, ainsi que la justice d'un égal partage entre les enfans d'une même famille, réclame donc la diffusion la plus rapide et la plus efficace des connaissances agricoles et industrielles dans toutes les parties de l'empire. C'est la condition essentielle de l'accroissement du commerce intérieur, et l'unique moyen de lutter sans désavantage dans les marchés extérieurs, contre les puissances maritimes qui y dominent depuis 25 à 30 ans, sans éprouver presqu'aucunement notre concurrence.

Pour parvenir à cet objet, il faut joindre l'exemple au précepte, la récompense à l'encouragement, et la persévérance à l'activité.

Pour propager les connaissances agricoles, étendre et perfectionner les cultures, accroître et améliorer leurs produits, naturaliser, dans toutes les provinces, les plantes utiles, les pratiques aratoires les meilleures, et l'usage des instrumens et des méthodes les plus favorables aux progrès de toutes les branches de l'agriculture française, il importe : — D'instituer dans chaque département une Société d'agriculture, correspondant avec un

Conseil supérieur, séant à Paris sous la présidence du Ministre de l'intérieur; — De publier chaque année, d'après les rapports de ces sociétés, et ceux des inspecteurs généraux nommés à cet effet, le tableau de l'état et des progrès de l'agriculture; — D'énoncer dans ce document quels encouragemens le Gouvernement veut donner à telle ou telle branche d'industrie agricole, et quelles récompenses ont été méritées par ceux qui en ont développé ou hâté les progrès; — D'accroître l'activité des Sociétés d'agriculture, et de publier, en commun, la notice de leurs travaux les plus importans; — D'étendre les relations du Jardin des plantes de Paris et de ceux des départemens, multipliant les envois de graines et de plans destinés à augmenter le nombre des végétaux utiles; — De favoriser le boisement des montagnes, des landes et du littoral par des primes, des exemptions et d'autres moyens d'encouragement; — De mulplier les plantations du murier, d'étendre la culture de la garance, dans les Bouches du Rhône, l'Hérault et les autres départemens qui s'en occupent, d'augmenter celle du houblon, de la gaude et des plantes tinctoriales; de cultiver en grand le cotonier, en Corse, le pavot blanc qui donne l'opium, etc. — De multiplier nos bestiaux et nos troupeaux, par l'usage des prairies artificielles, afin de nous procurer ainsi les engrais, sans lesquels on ne peut obtenir de riches moissons; de doubler le nombre des bêtes à cornes qui, n'étant que de 6,700,000, fait participer quatre à cinq personnes à l'avantage de chacune d'elles, tandis qu'en Angleterre où il y en a 5,600,000, les avantages que donnent sept bêtes à cornes ne sont divisées qu'entre une dixaine de personnes. — De favoriser, autant

que possible, l'irrigation des cultures qui en double le produit, et d'accorder des dérivations des eaux publiques toutes les fois qu'il n'en peut résulter aucun détriment. — Et enfin de recourir, pour les parties mal peuplées ou mal cultivées du royaume, à la colonisation agricole ou militaire, dont les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Russie tirent de si grands avantages; joignant au bénéfice de la mise en rapport des terres incultes de ces parties, l'effet propice de l'exemple et de l'émulation, introduite dans une population qui manque d'activité, et qui croit impossible le succès dont elle n'a pas été témoin.

Pour propager les connaissances industrielles, répandre la pratique de leurs applications, multiplier et perfectionner les manufactures de toutes espèces, faciliter leurs opérations, améliorer leurs produits, en accroître le nombre et en diminuer le prix, il importe: — D'instituer dans chaque département, un Conseil spécial d'industrie composé des principaux manufacturiers et fabricans, présidé par le Préfet, et tenant une session annuelle dans la ville désignée par une ordonnance du Roi. — De communiquer à ce Conseil, par la correspondance ministérielle, les découvertes, ou perfectionnemens, qui ont lieu en France ou chez l'étranger, dans chaque branche d'industrie, notamment les inventions ou améliorations qui se rapportent aux genres de fabriques ou manufactures du département. — De faire examiner, par le Conseil, et consigner dans un compte rendu de ses travaux, quels avantages on peut tirer de l'application de ces inventions ou perfectionnemens, pour l'industrie du département, et quels moyens doivent être employés pour y

parvenir, ainsi que pour encourager et développer les progrès des arts mécaniques. — De faire coordonner l'usage de ces moyens et l'exécution locale des mesures qu'ils comportent, par un Conseil-général d'industrie établi près du Ministre de l'intérieur, et chargé de dresser annuellement l'état des progrès et des besoins de l'industrie du royaume. — D'instituer une exposition bisannuelle des produits industriels dans chaque département, combinant les époques de manière à ne pas avoir d'expositions simultanées dans des départemens limitrophes. — De former l'exposition centrale et bisannuelle, des produits dont le perfectionnement aurait mérité un succès départemental. — D'instituer en outre dans chacune des quatre grandes villes du royaume, une Société libre pour l'encouragement de l'industrie nationale. — D'établir à Marseille une école des arts et métiers, dont l'influence est indispensable dans le Midi de la France. — D'entretenir, dans les Etats du monde civilisé, où l'industrie a l'essor le plus rapide, des voyageurs doués de grandes connaissances dans les arts mécaniques, et chargés, par le Gouvernement, d'étudier les procédés de fabrication des autres peuples, les moyens de leurs progrès manufacturiers, et les inventions dont ils profitent, afin d'en enrichir la France le plus promptement possible. — Afin de naturaliser rapidement les industries nouvelles et d'une acquisition difficile, mais importante, de fonder, à l'exemple de Louis XIV et d'après le précepte de Colbert, des manufactures royales soutenues, pour atteindre un succès prompt et complet, de tous les moyens que possède l'Etat, prenant soin, toutefois, de ne conserver la pro-

priété de ces manufactures qu'autant qu'elles sont nécessaires pour faire adopter et répandre leurs utiles produits, et qu'il n'existe encore qu'une concurrence impuissante pour les introduire dans le commerce, par l'industrie des particuliers. — D'user de ce moyen pour donner aux machines à vapeur le perfectionnement qu'elles acquièrent en Angleterre et aux Etats-Unis, et l'usage étendu qu'on en fait dans ces contrées, provoquant, par une grande diversité de mesures, leur emploi dans l'exploitation des mines et surtout des houillières, dans le curage des canaux, le déblaiement des rivières, la navigation des fleuves et des côtes, et les opérations des manufactures. —Et enfin, pour prévenir les désastres que causent à l'industrie les embarras pécuniers résultant des vicissitudes du commerce, d'autoriser la Banque de France à prêter sur hypothèque, comme celle d'Angleterre, aux fabricans et manufacturiers, en réduisant, autant que possible, l'intérêt légal qui, dans ce cas spécial, serait exigible.

Par l'ensemble de ces mesures, notamment par tout ce qui peut agrouper la population, faciliter les communications, et répandre les connaissances agricoles et industrielles, il est possible d'agrandir rapidement et de faire prospérer le commerce de la France à l'intérieur; mais il importe pour étendre et assurer ses succès, de les lier à ceux du Commerce extérieur, dont nous allons essayer de déterminer les élémens.

II.

COMMERCE EXTÉRIEUR.

C'est dans les ressources d'un commerce extérieur, vaste, actif et soutenu, que l'agriculture et l'industrie trouvent les moyens de développement que leur refuse une consommation trop limitée; c'est par la balance favorable de ce commerce, dans ses transactions avec l'étranger, qu'elles acquièrent de nouveaux capitaux, qui permettent aux cultures de s'étendre et aux manufactures de se multiplier.

Le commerce extérieur est formé par l'exportation et par l'importation,

L'exportation peut accroître et assurer ses succès, par des mesures générales ou spéciales, pour perfectionner les produits agricoles et industriels et en étendre la vente; par exemple, on doit : — Consulter le climat, les habitudes, la mode, et jusqu'au caprice des consommateurs de chaque pays, où ces produits sont exportés; — Proportionner la quantité des marchandises, au nombre des habitans de chaque classe, qui en font usage; — Acquérir la connaissance du goût des consommateurs éloignés, et s'y soumettre, quelque différent qu'il puisse être du nôtre, soit dans la composition, le dessin ou les autres qualités des objets; — Se procurer cette connaissance, soit par les communications du gouvernement, soit par

les frais communs de plusieurs manufacturiers, qui peuvent ainsi l'obtenir, en envoyant sur les lieux des hommes habiles en cette matière. — Atteindre le même but, par les meilleurs récits, qu'on puisse avoir de ces choses, et les modèles les plus récens et les mieux détaillés. — Juger du prix qu'on obtiendrait des objets ainsi imités, en envoyant leurs modèles en pays étrangers, afin de connaître la valeur qu'ils y auraient, et la vogue qui en étendrait le débit. — Charger les agens consulaires, les voyageurs, les navigateurs et les savans, de l'indication des lieux qui fournissent des matériaux bruts dont on peut se servir, pour perfectionner les anciennes fabriques ou en établir de nouvelles, et accroître ainsi l'exportation. — Combiner, par des expériences nombreuses, les matériaux nouvellement acquis, avec ceux naturels au pays, pour en obtenir des produits améliorés, plus variés ou moins chers. — Analyser et décomposer, pour les reconnaître et les imiter, les produits étrangers formés de l'union de plusieurs substances. — Être parfaitement instruit des modifications apportées par de nouveaux procédés, aux opérations des fabriques étrangères, pour les rendre plus commodes, plus promptes et moins dispendieuses, ce qui permet, en les adoptant, de diminuer le prix des objets de l'exportation, et d'en étendre la vente. — Dans le même but, connaître pareillement les moyens mécaniques qui favorisent l'extension des manufactures et leur prospérité. — Récompenser avec libéralité les grands perfectionnemens de l'industrie et les indications nouvelles qui donnent une branche de plus à l'exportation.

L'importation est avantageuse, et doit être favorisée :

1.° Quand les objets dont elle se compose, sont échangés contre des produits agricoles ou industriels d'une valeur qui est relativement inférieure; 2.° Quand les objets importés sont des approvisionnemens dont on ne peut se passer, et lorsque ce sont des matières premières, dont la valeur est augmentée par l'industrie nationale.

L'importation est nuisible et doit être réprimée: — 1.° Quand les objets, qui la forment, ne sont point acquis par un échange des produits agricoles et industriels, mais achetés en numéraire; — 2.° Quand ils établissent une concurrence fâcheuse avec les produits indigènes, naturels ou manufacturés; — 3.° Quand leur valeur excédant celle de l'exportation, produit une balance défavorable, qui ruine le commerce et enlève à l'agriculture les bénéfices de ses travaux.

L'importation dépend: — Du climat, quant à la nature de ses objets; — De la population et de ses habitudes, quant à la masse des marchandises qu'elle comprend; — De la quantité de ces marchandises, combinée avec leur consommation, à l'égard du prix qu'on y met.

Ainsi, le sucre, le café et les épiceries, étant des productions de la zône torride, l'Europe ne peut se les procurer que par l'importation; et c'est un tribut annuel qu'elle paye aux régions des tropiques, qui, en revanche, ne pouvant donner naissance ni à la vigne, ni à l'olivier, sont obligées d'en échanger les produits, contre ceux qu'elles doivent à leur température brûlante. La masse de l'importation est proportionnelle à celle de la population, ou plutôt au nombre des consommateurs, qui peut en différer considérablement. Ainsi la Martinique qui compte cent mille

habitans, ne consomme annuellement que 60,000 barils de farine, parce qu'un dixième seulement de sa population fait usage de pain; le reste se nourrit de farine de manioc. Enfin, la valeur de l'importation peut être la même, quoique la quantité des objets qui la forment, soit moindre ou plus grande. Le prix du sucre était triple de sa valeur actuelle, il y a quelques années; et son importation était d'une valeur égale à son terme actuel, quoique la consommation fût moindre des deux tiers.

Pour fournir à l'importation française, les objets qui, par leur nature, dépendent du climat, il faut des colonies agricoles, gissant entre les tropiques; pour atténuer l'importation étrangère, il faut favoriser les habitudes qui tendent à remplacer ses produits par des produits indigènes de la métropole; pour accroître la consommation des denrées coloniales et des produits étrangers obtenus au moyen d'un échange avantageux, il faut en abaisser le prix par l'accroissement de la production dans les établissemens d'outre-mer, et par la diminution des droits de douanes.

Une exploration agricole et manufacturière mieux entendue des Colonies françaises et une extension considérable des marchés étrangers que nous fréquentons, peuvent donner ce double avantage, qui nous procurerait en dernier résultat, une plus grande importation, sans toutefois en accroître nuisiblement la valeur.

En considérant le commerce extérieur, dans ses effets, on acquiert la preuve :

1.° Que la prospérité de l'agriculture dépend de ses succès, puisque c'est par les débouchés qu'ils ouvrent aux

produits du sol, qu'on obtient de nouvelles richesses, qui donnent le pouvoir d'étendre la culture et de l'améliorer ?

2.° Que l'activité de l'industrie, l'étendue de ses entreprises, le génie de ses travaux, dépendent pareillement des succès du commerce extérieur, puisque, si des marchés vastes et nombreux ne lui fournissent pas la vente de ses produits, elle court risque de périr au milieu de ses trésors.

3.° Que la puissance maritime, qui est l'une des défenses les plus efficaces de l'Etat, dépend de la prospérité du commerce extérieur, puisque le nombre et l'habileté des marins, qui doivent armer les flottes et défendre la liberté des mers, sont proportionnels aux progrès de la marine marchande.

4.° Que le crédit public, qui dans les États modernes forme l'une des bases de la puissance et de la solidité des gouvernemens, tient intimément à la richesse commerciale, qui dépend des succès de l'exportation et de l'importation.

5.° Qu'enfin la prospérité du commerce accélère les progrès de la civilisation, accroît les ressources de l'Etat, augmente le bien-être des hommes, et par l'amélioration de leur sort, écarte d'eux la misère, avec les souffrances physiques et morales, les maladies et les vices, les contagions et les crimes.

Les intérêts les plus grands et les plus chers se lient donc aux entreprises du Commerce extérieur, à ses transactions dans les marchés des deux hémisphères, et aux débouchés qu'il y peut ouvrir aux produits agricoles et industriels de la France.

Cherchons dans un examen attentif quels sont ceux de ces marchés, qui lui sont avantageux; quels autres peuvent le devenir; s'il en est qu'il doive abandonner; quelles sont les contrées qui peuvent en offrir de nouveaux, ou dont il est encore possible de partager l'approvisionnement; comment on peut doubler l'étendue du produit de nos colonies; et au moyen de mesures faciles dans leur exécution, rendre au commerce sa splendeur éclipsée, et proportionner ses succès à ses besoins, et aux progrès immenses de nos rivaux, dans la même carrière.

C'est pour essayer d'atteindre ces objets importans, qu'en nous prévalant des secours, que nous donnent une étude suivie de ce sujet et de longs voyages dans les deux Mondes, nous parcourrons, dans les cinq chapitres suivans, toutes les contrées où d'utiles débouchés peuvent être ouverts aux expéditions du Commerce français.



CHAPITRE PREMIER.

Commerce d'Europe.

L'Europe, qui ne forme que la seizième partie de la superficie continentale du globe, possède, d'après les documens statistiques les plus récens, une population de 200 millions d'habitans. Sa surface étant d'environ 320 mille lieues carrées, si cette grande masse d'hommes était répartie également, dans toutes ses contrées, il y aurait 625 individus par lieue carrée, ou presque moitié

moins qu'en France. Si la civilisation européenne, qui est la plus grande du monde, était seulement égale, dans sa distribution générale, au 5.e de celle du centre de la France, les besoins qu'elle ferait naître, porteraient à 183 milliards, la valeur du commerce intérieur de ses diverses régions; et si le commerce extérieur de chaque contrée, tant d'importation que d'exportation, atteignait au tiers de la somme à laquelle il monte, en France, eu égard au nombre des habitans, il formerait annuellement un mouvement de valeurs métalliques ou de marchandises, de 1800 milliards.

Il serait intéressant de chercher, dans les élémens que présente le commerce de chaque pays, de combien il s'en faut que la masse des transactions commerciales de l'Europe n'arrive à ces termes, qui ne supposent cependant qu'une civilisation inférieure de moitié à celle dont la France offre l'exemple. Mais l'immensité de notre sujet ne nous permet que d'indiquer cette question curieuse, et nous oblige de passer à l'examen sommaire de nos relations de commerce avec chaque état de l'Europe, afin d'esquisser brièvement les principaux moyens d'en accroître les avantages.

Section première.

Commerce avec l'Espagne.

Ce royaume a une étendue de 16,750 lieues carrées; d'après les documens présentés aux Cortès, il y a trois

ans, sa population est de 10,747,000 individus. En 1788, le comte d'Aranda l'évaluait à 10,500,000; le recensement de 1803, ne la portait qu'à 10,351,000 habitans. C'est environ 630 personnes par lieue carrée; mais la distribution réelle de la population est tellement inégale qu'il y a des provinces qui comptent 2000 habitans par lieue carrée, comme en Hollande, et d'autres 311, comme en Suède. Le terme moyen de la dissémination est, à un 12.ᵉ près, moitié plus grand qu'en France, où cependant il est du tiers plus considérable qu'en Angleterre. Il y a 145 cités, 4,572 villes et bourgs, 12,732 villages, 10,580 hameaux, et 1511 villes dépeuplées. Cette dispersion de la population, qui, pour chaque agrouppement, ne suppose qu'environ 300 individus, ne permet à l'industrie et à l'agriculture que des efforts partiels et rarement fructueux. D'autres causes y joignent leur influence pernicieuse, surtout le monopole des principales manufactures, qui est exercé par la Couronne, et qui étouffe toute concurrence. Il y a des manufactures royales de draps à Guadalajara, de glaces à Saint-Ildefonse, de papier à Ségovie, de bas à Val-de-Moro, de tapis et de porcelaine à Madrid, de cartes à Malaga, d'épées à Tolède, etc. La poudre à tirer, l'eau-de-vie, les cartes à jouer, le plomb, le mercure, la cire à cacheter, le soufre, le tabac, sont en régies et soumis au monopole. Voici les effets de cet ordre de choses : Les artisans et les ouvriers sont, d'après le dernier recensement, à la masse de la population, comme 1 à 40; les produits industriels sont comme 1 à 4 et demi aux produits naturels. Ceux-ci, favorisés par un admirable climat, par une vaste étendue

et une grande diversité de territoires, forment, nonobstant l'état reculé de l'agriculture, une masse de richesses importante. D'après les documens officiels, en 1803, la quantité des produits naturels était ainsi qu'il suit :

Froment..........	17,000,000	d'hect.	54,500,000 hect.
Seigle..........	6,000,000	—	
Orge..........	8,000,000	—	
Avoine, maïs et riz.	3,500,000	—	
Vins..........	7,290,000	—	ou env. 729,000 barriques.
Huiles..........	890,000	—	
Lin et chanvre....	30,000,000	de liv. pesant.	
Coton d'Iyica.....	100,000	—	
Laines..........	50,000,000	—	
Soies..........	1,500,000	—	
Fer et autr. métaux.	18,000,000	—	

Valeur totale des produits naturels..........	1,268,455,000 fr.
—— des produits industriels..........	284,625,000
Total du produit annuel..........	1,553,080,000 fr.

C'est pour chaque individu un produit de 127 francs d'objets naturels et de 28 seulement d'objets industriels. L'insuffisance de cette production met l'Espagne dans la dépendance des contrées manufacturières.

C'est en effet le pays de l'Europe, qui nous offre depuis un siècle, les débouchés les plus constamment favorables. Vers la fin du règne de Louis XIV, nous y placions déjà pour 20 millions de marchandises; les retours n'étant que de 17 millions et demi, la balance était de 2 millions et demi à l'avantage de la France. En 1787, les exportations du commerce français se formaient : — de

11 millions de francs de subsistances animale et végétale ; — d'un million et demi de vins et eaux-de-vie ; — de 5,200,000 fr. de matières brutes et de bêtes de somme ; — de 26 millions et demi d'objets manufacturés. — Total 44 millions et demi.

Nous recevions en échange : — pour 20 millions de laines, soude, chevaux et mulets ; — 7 millions de comestibles ; — 4 millions de vins, de liqueurs et eaux-de-vie Catalannes ; — 2 millions d'objets ouvragés. — Total : 33 millions.

La balance, en notre faveur, était de 11 millions et demi ; elle s'augmentait par une importation de 62 millions et demi de piastres et quadruples qui avait lieu, par l'intermédiaire de nos places de commerce, et servait à solder, dans les différens marchés de l'Europe, les créances contractées par l'Espagne. A cette époque, toute l'exportation de ce royaume était évaluée à 83,325,000 fr. ; la France en recevait 33 millions, ou les deux cinquièmes ; l'Angleterre, 17,500,000, et la Hollande une grande partie du reste. D'après la Gazette de Madrid du 20 février 1787, la valeur du numéraire et des marchandises importées de l'Amérique Espagnole dans les 12 ports principaux de sa métropole, montait à 316 millions de francs, acquis en échange d'une exportation de 192 millions, dont la moitié, ou seulement le tiers était formé de marchandises indigènes.

Cette source abondante de richesses est maintenant tarie ; mais tel est l'avantage immense que donne aux peuples du midi, un climat qui double, pour eux, chaque année, le temps possible des travaux agricoles, et les mois-

sons qu'ils produisent, qu'aussitôt que la Providence mettra fin aux malheurs de l'Espagne, ce royaume retrouvera de riches ressources dans le rétablissement de son agriculture et la multiplication de ses troupeaux. L'exploitation de Cuba et de Porto-Rico, par son propre commerce, peut ajouter considérablement à ces moyens de restauration, et donner à son exportation totale, une valeur de 100 millions au moins. Ce produit disponible pour les transactions extérieures, n'est qu'à raison de 10 francs par individu, tandis qu'il s'élève maintenant à 15 en France, et à plus de 69 francs en Angleterre. Par cet heureux changement, la France trouverait, en Espagne, les débouchés qu'elle doit espérer de sa proximité, de la nature de ses productions, d'une longue habitude de leur consommation, et de nombreux intérêts réciproques; en acquérant le tiers de l'exportation espagnole, ou davantage, elle pourrait placer en échange dans les marchés de la Péninsule, pour une cinquantaine de millions de marchandises manufacturées et autres.

Un grand nombre d'objets, qui nous sont nécessaires, peuvent nous être fournis par l'Espagne. Quoique nous ayons augmenté nos troupeaux, perfectionné leur produit par la propagation des mérinos, et doublé le poids des toisons par des soins mieux entendus, nous sommes loin de pouvoir alimenter nos manufactures de draps; et l'exportation de nos tissus accroît, de plus en plus, par ses progrès, la quantité de laine étrangère qu'il faut importer, ainsi que le nombre de moutons que nous achetons au dehors pour multiplier les nôtres, ou en améliorer la race. Il a été importé en France :

	Mout. communs.	Mérinos.	Valeur.
En 1820. . . .	149,634.	5,446.	3,049,000 fr.
1821. . . .	244,492.	17,125.	5,338,000
1822. . . .	140,454.	54,513.	4,567,000
1823. . . .	75,740.	45,528.	3,050,000
Totaux. . .	610,320. . . .	122,612. . . .	16,004,000 fr.

Ainsi, nous avons acheté, année moyenne, au prix de 4 millions, plus de 152,000 moutons communs et de 30,000 mérinos. Il nous a fallu, en outre, une quantité de laines de toutes sortes, que nous avons acquis, pendant chaque année de cette période, pour 9,782,000 fr., 15 millions, 24,300,000 francs, et 12,820,000, faisant, année moyenne, 15,500,000 francs. L'Espagne peut nous fournir la plus grande partie, ou même la totalité de cette importation de 20 millions de fr.; elle a pareillement la faculté de contribuer, avec l'Italie, à nous approvisionner de soies brutes, pour une valeur de 13 à 26 millions; elle possède les moyens de procurer à nos fabriques les 4 millions de soude et de potasse, qu'elles emploient annuellement. C'est de la Péninsule que nous tirons ce que nous consommons de citrons et d'oranges, jusqu'à la valeur de 2,000,000 de francs; et les huiles d'olives, comestibles, ou destinées aux fabriques, pourraient seules constituer une importation considérable, puisque nous en achetons annuellement de l'étranger, pour 40 à 50 millions.

On voit que ce ne sont pas les moyens d'échange qui manqueront à l'Espagne, dans ses transactions avec la France, aussitôt que ce beau pays aura recouvré la prospérité, qui fit briller de tant d'éclat la monarchie de

Charles-Quint. L'espoir du rétablissement complet de notre commerce trouve particulièrement des motifs dans la concurrence peu étendue que lui opposeraient l'Angleterre et les États-Unis, dans les principaux marchés de la Péninsule. En 1821, les importations de la Grande-Bretagne, dans les ports de l'Espagne, n'ont été que de 16,672,000 fr., et celles des Américains de 3,640,000 fr., faisant ensemble une vingtaine de millions seulement. En 1784, il était importé pour 22 millions de marchandises anglaises dans ces mêmes ports, ce qui formait un commerce bien plus considérable! Mais à cette importation patente, il faut ajouter une partie de celle qui s'écoule, au moyen de l'entrepôt de Gibraltar, et dont la valeur s'élevait à 44 millions en 1821. Il est vrai que ce riche marché approvisionne, en même temps, le Portugal, ainsi que les États-Barbaresques, et que les navires Américains y viennent chercher annuellement pour 10 millions de marchandises; toutefois, il y a des motifs de croire qu'il en sort pour une vingtaine de millions d'objets naturels et manufacturés, qui sont introduits en Espagne par la contrebande; c'est par les profits de ce commerce que l'Angleterre se rend favorable la balance de ses transactions totales avec la Péninsule; et qu'elle a obtenu, en 1820, un excédent de près de 75 millions sur les marchandises qu'elle y a achetées.

Néanmoins, en ce qui concerne particulièrement l'Espagne, la valeur des produits anglais et américains qui y sont introduits annuellement, n'étant que d'environ 40 millions, il y aura, au minimum, une importation possible de 60 millions de marchandises françaises, pour

compléter la consommation de ce royaume, dès que l'ordre et la tranquillité lui auront permis de profiter de ses riches ressources. En effet, quelque bornée que puisse être cette consommation, elle ne peut être moindre de dix fr. par personne, en comestibles et produits fabriqués d'origine étrangère. La seule question est de savoir quelle puissance commerciale, quel peuple manufacturier y pourvoira lors de son développement. L'antériorité de possession, le voisinage, l'union d'intérêts semblent assurer à la France cet avantage important.

Pour le fixer et l'accroître, il faudrait : — Négocier avec l'Espagne des modifications dans ses tarifs de douanes, afin de favoriser nos importations et prévenir l'ascendant de la concurrence étrangère. — Aplanir les difficultés suscitées par les dispositions méticuleuses des douanes espagnoles et des autorités provinciales, qui mettent des entraves à l'introduction et à la libre circulation des produits français dans l'intérieur, lors même qu'ils ont été importés légalement. —Protéger l'établissement des maisons de commerce françaises dans toute la Péninsule, et obtenir du gouvernement espagnol des concessions qui leur soient avantageuses. — Affermer, diriger, étendre et perfectionner telle branche d'industrie agricole ou manufacturière, qui peut être exploitée en Espagne par des capitalistes français, à l'avantage réciproque des deux peuples. — Profiter du rapprochement que les évènemens politiques ont produit, pour établir des liaisons de commerce et d'amitié plus intimes et surtout moins troublées qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, par l'intervention du fisc et celle des établissemens ou as-

sociations privilégiés. — Faire servir, par ce rapprochement, les intérêts commerciaux de la France, soit en obtenant une connaissance détaillée plus parfaite des besoins de la population que nos fabriques peuvent satisfaire, soit en faisant connaître et apprécier les produits de notre industrie dans l'intérieur de l'Espagne, et en indiquant à notre commerce, de nouveaux marchés et de nouvelles routes pour y parvenir. — User dans le même but, de la même influence, pour ouvrir à notre commerce les ports des îles Baléares et des Canaries, qui, par leur gissement, peuvent servir d'entrepôt, et méritent une attention bien plus grande que celle qu'on leur accorde. — Écarter de toute notre prépondérance, jointe à l'ascendant maritime de l'Angleterre, les projets formés par la Russie et les États-Unis, de fonder dans ces îles des établissemens qui leur livreraient le commerce de la Méditerranée et celui de l'Afrique occidentale. — Etablir entre la France et l'Espagne des communications plus promptes, plus faciles, plus régulières et moins dispendieuses, au moyen de bâtimens à vapeur naviguant entre Marseille et Barcelonne, Bordeaux et la Corogne, à l'instar de ceux qui viennent d'être construits par l'Angleterre, pour multiplier ses relations avec le Portugal. — Considérer, enfin, que la masse des objets naturels et manufacturés, que notre commerce importe en Espagne, dépend de l'étendue qu'acquerra la consommation intérieure et coloniale de ce royaume; que cette consommation ne peut s'accroître que par la multiplication des moyens d'échange que les Espagnols posséderont; que le pouvoir de multiplier ces moyens réside essentiellement dans l'agriculture et

l'industrie rurale de la Péninsule, qui ne prospéreront que par le retour de l'ordre et de la paix, la garantie d'institutions protectrices, et l'action bienfaisante d'un Gouvernement réparateur. — Appuyer donc de tout le pouvoir de la France, ce qui peut conduire promptement à ce grand objet, et servir, avec les intérêts réciproques des deux peuples, ceux de l'humanité.

Section II.

Commerce avec le Portugal.

La surface de ce royaume est de 3,550 lieues; sa population s'élève d'après les documens officiels dressés en 1823, à 3,440,000 individus; c'est 970 personnes par lieue carrée, ou un tiers de plus qu'en Espagne, nonobstant l'identité du sol, du climat et de tous les agens physiques. Toutefois sa population n'a augmenté que de 215,000 âmes depuis 1775, c'est-à-dire d'un seizième en 48 ans. L'Angleterre proprement dite avait, en 1784, 8,016,000 habitans; en 1822, elle en avait 12,340,000; elle a donc gagné en 38 ans, 4,324,000 individus, ou beaucoup plus de moitié. La différence des progrès de la population, dans ces deux contrées, est conséquemment dans le rapport d'un à 8.

Le commerce du Portugal était ainsi qu'il suit, aux époques ci-après, selon les données recueillies par Texeira da Moraes et publiées par M. de Balbi.

En 1800.	Importation.	Exportation.
Commerce avec les colonies portug....	92,845,000 fr...	84,500,000 fr.
Commerce avec les nations d'Europe	125,194,000....	129,780,000
Totaux............	218,009,000....	214,280,000
En 1819.		
Commerce avec les colonies portug....	58,830,000....	50,775,000
Commerce avec les nations d'Europe..	93,020,000....	70,570,000
Totaux............	151,850,000....	121,345,000

Voici ce qui résulte de la comparaison de ces nombres : le Portugal recevait de ses colonies, il y a 25 ans, une importation de denrées, bois de teinture, cuirs, coton, tabacs, métaux précieux et diamans, montant avec l'interlope à environ cent millions ; il donnait en retour pour 85 millions de marchandises, dont le tiers sortait de ses fabriques et presque tout le reste de celles d'Angleterre ; ses produits coloniaux joints à ceux de son territoire lui permettaient de faire une exportation de 130 millions ; ce qu'il achetait de l'étranger, pour sa consommation et celle de ses établissemens d'outre-mer, montait à 125 millions ; mais il perdait avec ses colonies presque tout le bénéfice qu'il faisait en Europe ; et son commerce quoique vaste, était proportionnellement peu avantageux, parce depuis le traité de Méthuën en 1703, la Grande-Bretagne ayant étouffé, dans ses marchés, la concurrence des autres puissances maritimes, les négocians de Lisbonne et d'Oporto n'étaient guères que les facteurs de ceux de Londres. Quoique l'exportation totale, étant de 114 millions, fût à raison d'environ 10 francs, par individu, cette apparence d'un état florissant était tout-à-fait délusive, car c'était presqu'uniquement l'importation

de l'Inde et du Brésil, évaluée approximativement à 100 millions de fr. qui formait l'exportation Portugaise, dans les différentes contrées de l'Europe; et c'était le retour de cette exportation, en marchandises de France et d'Angleterre, qui constituait le commerce de la métropole avec ses établissemens transatlantiques; en sorte que toute la base de ce commerce consistait dans le produit des colonies portugaises, dont l'échange faisait naître quatre espèces de transactions, et rapportait à la métropole, un courtage considérable sur chacune d'elles.

Le Brésil était la principale source de cette richesse; en 1801, l'importation de ses produits, montait à 92,350,000 fr. il recevait en retour pour 66,750,000 fr. de marchandises. Mais en 1819, ses liens relâchés, par les évènemens politiques, lui laissant la liberté de détourner du marché de Lisbonne, la plus grande partie des productions dont il l'alimentait depuis deux siècles, il n'y envoya dans le cours de cette année que pour 46,980,000 fr. en denrées coloniales, et il ne reçut pas pour 15 millions de marchandises d'Europe, par l'entremise du Portugal. Aussi ce royaume vit-il subitement, ses importations totales atténuées du tiers, et ses exportations de près de moitié. Si pour connaître leur valeur actuelle, on en retranche ce que leur donnait encore le Brésil à cette époque, on trouve que depuis l'émancipation de cette immense colonie, le Portugal peut à peine élever ses importations coloniales à 11,850,000 fr. et ses exportations en Europe, à 23 millions et demi, dont la moitié en produits de son territoire et l'autre en marchandises provenant de ses établissemens d'outre-mer. De tels

moyens d'échange ne laissant supposer qu'une importation circonscrite dans les mêmes termes, celle-ci ne peut guères dépasser 6 francs par individu; ce qui est une somme encore plus modique que celle formant maintenant la dépense d'un Espagnol en marchandises étrangères.

Cet état de ruine n'étend pas jusqu'à notre commerce sa pernicieuse influence; nos relations avec le Portugal ont toujours été très-bornées. En 1716, ce pays recevait pour 740,000 fr. de marchandises françaises; leur retour ne valait que 34,000 fr. En 1787, nous portions à Lisbonne et à Oporto : — Des produits de nos fabriques, pour 2,300,000 fr.; —Des comestibles pour 1600,000 fr. Total environ 4 millions. Nous en tirions : —Des cotons en laine, ivoire, peaux de chèvres, indigo, pour 5,153,000 fr. — Des huiles d'olive, citrons, oranges, cacao, vins et épiceries pour 2,559,000 fr. —Des toiles de coton des Indes et du tabac du Brésil pour 2,550,000 fr. — Total 10,262,000 fr.

La balance était à notre désavantage de 6 millions et demi, ou beaucoup plus de moitié du montant de nos importations. Voici la valeur de ce commerce à diverses époques plus rapprochées.

	Import. de France.	Export. en France.
1796	1,509,000 fr.	143,000 fr.
1806	7,550,000	33,900,000
1819	281,000	780,000

Si l'on en excepte les instans pendant lesquels la force de nos armes nous donna la prépondérance dans la Pé-

ninsule, c'est l'Angleterre qui a fait entièrement depuis 30 ans, le commerce du Portugal. De 1805, à 1813, elle y importait, selon les circonstances, une quantité de comestibles et de marchandises évalués par un terme moyen, à 48 millions, et qui monta jusqu'à 150 en 1811, par l'effet des évènemens extraordinaires de la guerre. Elle en exporta, en 1818, pour 17 millions et demi; en 1819, pour 11,400,000 fr.; en 1820, pour 14 millions. A cette dernière époque, elle y envoya 45,622,000 fr. de marchandises; mais alors le Brésil n'était pas, comme aujourd'hui, séparé de sa métropole, et le tarif des douanes rendait avantageux d'y introduire sous le pavillon national, des marchandises étrangères. Pour maintenir cet ordre de choses, et étouffer toute concurrence défavorable au commerce Anglais, il avait été statué, dès 1818, par un acte du gouvernement Portugais, rendu sous l'influence britannique, qu'un droit de 24 pour 100, serait imposé sur toutes les marchandises et comestibles importés, à l'exception des objets provenant de l'Angleterre. Cette politique aveugle a effacé le Portugal, du nombre des marchés de l'Europe; elle l'a réduit au rang des possessions coloniales de la Grande-Bretagne; et cependant elle n'a pu lui assurer la protection de cette puissance. Aussitôt que l'émancipation du Brésil a privé sa métropole d'une importation de 100 millions de francs, qui donnait lieu à un commerce de plus de 400, l'Angleterre n'a point hésité entre de nouveaux intérêts et les liens d'une amitié de plus d'un siècle, entre un empire naissant qui consomme déjà chaque année pour 60 millions de ses produits, et un état chancelant, devenu tout-à-coup

le plus pauvre de l'Europe; elle abandonne le Portugal à sa ruine, et dans ce moment elle détruit en s'éloignant de lui, la seule industrie agricole qu'il possédât. En diminuant de moitié les droits qui pesaient sur les vins de France, importés en Angleterre, le ministère britannique fait cesser cette année, le privilège dont jouissaient ceux du Portugal, et qui en avait accru l'usage, au point d'en former la moitié ou les deux tiers de la consommation. On importa dans la Grande-Bretagne :

	Barriques prov. du Portugal.	De Madère.	Total.
En 1817...	14,125..........	1,270......	15,395
1818...	17,644..........	2,316......	19,950
1819...	10,311..........	2,922......	13,233 (1).

On ne peut prévoir toutefois qui l'emportera dans les résolutions de l'Angleterre, de l'habitude de dominer le Portugal et de la facilité d'y réussir, ou de cette dispositions moins louable qu'utile, qui fait considérer comme dangereuse et impolitique toute liaison d'intérêt avec un peuple sur le penchant de sa ruine. Dans le premier cas il n'y aura pas plus de commerce à faire avec ce pays qu'avec une colonie anglaise soumise au régime exclusif; dans le second, il n'y en aura sans doute pas davantage, car l'éloignement de l'Angleterre sera le témoignage cer-

(1) Madère, dont les vignobles sont exploités par des fermiers anglais, fournit en outre à l'exportation directe, dans les immenses possessions de la Grande-Bretagne. En 1824, cette île produisait 22,300 pipes de vin, et Porto-Santo, 695. La première, qui a une surface de 1800 milles carrés, compte à présent 90,916 habitans, et la seconde 1453.

tain de l'état désespéré du Portugal. Une autre hypothèse est celle dans laquelle ce royaume reprendrait son indépendance, relèverait son agriculture, féconderait ses belles provinces, exploiterait les riches colonies qui lui restent, et chercherait à conserver des relations avantageuses avec celles qu'il a perdues.

Dans cette supposition la France pourrait prendre part à son commerce. 1.° En achetant à Lisbonne, à Oporto, des laines, des soies portugaises, des huiles comestibles et autres, des fruits, de la soude et divers objets de consommation; 2.° en y vendant des marchandises manufacturées et des produits naturels, que réclament, soit la population du Portugal, soit celle de ses colonies d'Afrique, qui comptent 80,000 habitans sur le continent, et 230,000 dans ses îles.

Par ce changement, une libre concurrence étant ouverte dans le superbe port de Lisbonne, nos navires y seraient rappelés, et au lieu d'y faire, comme aujourd'hui, un commerce variable qui ne peut nous procurer une vente de deux millions, il serait possible d'élever jusqu'à dix, nos importations en Portugal, surtout si la culture du cotonnier étant encouragée dans les provinces au-delà du Tage, fournissait à leurs habitans un moyen d'échange contre nos produits industriels.

Mais ces résultats étant purement éventuels et soumis aux circonstances politiques, il serait illusoire d'indiquer ici les moyens qui permettraient d'en accroître les avantages.

SECTION III.

Commerce avec l'Italie et la Suisse.

On donne à la Péninsule italique une surface de 13,000 lieues carrées, et à la Suisse environ 1,440. Des recensemens récens élèvent à plus de 20 millions d'habitans, la population du premier de ces deux pays, et à 1,750,000 celle du second. C'est par lieue carrée, 1550 individus en Italie, et 1222 en Suisse; on en compte 1180 dans les États de Sardaigne, 1740 dans le royaume de Naples et en Sicile, 3,600 en Lombardie, 1126 dans l'Etat ecclésiastique, etc.

A la fin du règne de Louis XIV, nous exportions dans ces contrées pour 23 millions de marchandises et comestibles, et nous en tirions pour 10,700,000 fr. En 1787, nos exportations avaient triplé et au-delà; elles étaient formées : — De marchandises manufacturées, pour 30,800,000 fr.; — De matières premières ou ayant reçu quelques préparations, pour 11,800,000 fr.; — De comestibles, pour 10,700,000 fr.; — De vins et eaux-de-vie, pour 5 millions; — De denrées coloniales, pour 20 millions; — Total, 78,300,000 francs.

Nous recevions alors de Suisse et d'Italie : — Pour 16,300,000 fr. de marchandises manufacturées, telles que rubans de soie, velours, crêpes, toiles de coton blanches ou peintes de Suisse; — Pour 37,400,000 fr. de matières brutes; la soie en formait les deux tiers; — Pour 28,300,000 fr. de comestibles, dont 11 millions et demi d'huiles propres à la fabrication du savon; — Total, 82 millions.

La balance semblait à notre désavantage de trois mil-

lions et demi; mais la grande quantité de matières premières comprises dans l'importation, donnait des alimens essentiels à notre commerce, et les plus avantageux qu'il pût se procurer.

A-peu-près à la même époque, l'Angleterre exportait de ses ports, en Italie, pour 1,944,000 fr. de marchandises; elle en tirait un retour de 1,704,000 fr. Ce faible commerce était le terme le plus élevé auquel ses transactions eussent pu parvenir dans ce pays, en l'espace d'un siècle; car, en 1700, elles n'excédaient pas 528,000 fr. d'importations et 380,000 d'exportations. On voit qu'il y a 36 à 40 ans, la consommation de l'Italie et de la Suisse, en produits français et anglais, ne montait qu'à une valeur d'environ 80 millions de francs, et que la production disponible pour l'exportation à l'étranger, n'excédait cette somme que de 3 millions. Ce n'était qu'à raison de 5 fr. pour chaque individu. Il ne paraît pas que cet état d'inertie ait changé dans l'Italie méridionale, et tout y est aujourd'hui comme au commencement du siècle. M. Blaquière a reconnu, par un document officiel, que depuis vingt ans, la Sicile emploie toujours la même étendue de terre à la culture du blé, et qu'elle en retire le même produit. Environ deux millions d'hectares rapportent 1,050,000 hectolitres. Les terres labourables étant divisées en trois soles de 666,000 hectares, le produit de chacun ne serait guères que d'un hectolitre et demi, tandis qu'en France, 15 hectolitres sont le produit d'un seul hectare, et qu'en Angleterre le quart des cultures en donne, sur la même surface, 22 et demi. Si les données recueillies, par le voyageur anglais, étaient exactes, il

faudrait croire, contre toute vraisemblance, que le pays de Cérès, le grenier du Peuple romain donne maintenant un produit dix fois moindre que celui de la France, et quatorze à quinze fois moins grand que celui des bonnes cultures anglaises.

Pour montrer comment, dans la plus belle des contrées de l'Europe, le commerce peut avoir des limites si extraordinairement bornées, nous emprunterons aux savans auteurs de la Bibliothèque universelle, une comparaison curieuse entre la dépense qu'exige, en France et en Italie, la consommation annuelle d'une famille composée de cinq individus : le père, la mère et trois enfans, dont deux deviendront à leur tour chefs de famille. En Italie, la subsistance de l'ouvrier est de deux livres de farine de maïs, un peu de fromage et de piquette; sa valeur est de 20 cent. par jour; faisant 73 fr. par an. L'entretien de sa famille est ainsi qu'il suit : Nourriture, 219 fr.; loyer, 30 fr.; habits, chaussures, 50 fr.; huile, combustible, 20 fr. Total, 319 francs.

En France, la dépense correspondante est ainsi qu'il suit : Nourriture, blé, 12 hect. à 25 fr., 300 fr.; vin, un tonneau, 36 fr.; huile, deux décalitres, 30 fr.; viande, porc, 60 fr.; légumes, loyer d'un jardin, 30 fr.; Entretien personnel, habillement, 120 fr.; loyer, 30 fr.; imposition, combustible, 30 fr. Total général 636 francs.

Quand la consommation du blé exige une moindre dépense, celle du vin s'augmente, et l'entretien personnel devient moins limité. C'est ce qui doit arriver, maintenant que le blé vaut 15 fr. l'hect., au lieu de 25. D'après ce calcul, fait par des observateurs exacts, la dépense de

chaque individu de la classe du peuple est moindre de moitié en Italie qu'en France, ce qui réduit le commerce intérieur à une semblable proportion, et borne le commerce étranger à des termes analogues. Cependant, une partie des contrées de la Péninsule, surtout la Toscane et la Lombardie, ont suivi les progrès de la civilisation dans les états principaux de l'Europe; et l'amélioration de leur agriculture et de leur industrie a permis à leur population et à leur commerce de s'étendre. En 1787, l'Italie ne comptait que 16,250,000 habitans. L'accroissement a été du quart, en l'espace de 38 ans, tandis que l'Espagne est demeurée stationnaire. Voici l'augmentation que le commerce a éprouvée.

La Grande-Bretagne a tiré d'Italie, en 1818, pour 31,850,000 fr. de produits indigènes, destinés particulièrement à ses fabriques; en 1819, pour 23,475,000 fr.; et, en 1820, pour 20,437,000 fr. seulement. C'est à l'extension de l'emploi des soies du Bengale, en Angleterre, qu'il faut attribuer cette diminution des exportations d'Italie, qui, au bout de trois ans, n'égalent que le tiers de leur première valeur. En 1821, les marchés de la Péninsule ont donné aux marchandises anglaises un débouché de 94,175,000 fr. L'entrepôt de Malte, qui alimente la contrebande du royaume de Naples, en a absorbé, en outre, pour 13,201,000; faisant ensemble au-delà de 100 millions d'importations, opérées annuellement, par la Grande-Bretagne, en Italie. Toutefois, depuis que l'Autriche exerce sur la Péninsule italique, la prépondérance que l'Angleterre lui a donnée, au prix de ses trésors et de son sang, le commerce Britannique décline dans ce pays, par l'effet

sans doute des restrictions qu'on lui oppose. L'importation des sucres, qui, en 1819, montait à 14 millions de livres à l'état brut, et autant de raffinés, n'a été en 1821 que d'un vingt-huitième de cette masse, dont une moitié seulement avait été soumise au raffinage.

Les États-Unis, qui, en 1791, ne portaient dans la Péninsule que pour 166,000 francs de marchandises, accrurent bientôt leur commerce dans cette partie de l'Europe, au point d'élever leurs importations, en 1802, à 12,725,000 fr.; et, en 1804, à 8,771,000 fr. Mais ces valeurs étant formées en presque totalité par des marchandises françaises, importées sous pavillon neutre, la paix a réduit à 6,185,000 fr. le montant des objets importés en 1821 en Italie, par les navires Américains.

La France, dans ces dernières années, a tiré de l'Italie et de la Suisse :

— La plus grande partie de la soie écrue, employée dans ses fabriques, montant jusqu'à 36 millions; — Concurremment avec la Belgique, du gros bétail, pour 6 à 10 millions; — Du riz de Piémont, jusqu'à 10 millions de livres valant 3 millions de francs; — Des huiles comestibles et pour les fabriques pour 30 à 50 millions; — Concurremment avec la Péninsule espagnole, des oranges et citrons pour 3 millions; — 150,000 chapeaux de paille fins, valant 2 millions; et 274,000 chapeaux grossiers valant 500,000 francs; — 20 millions de livres de soufre valant 1,500,000 fr., etc. Ces seuls articles, et il y en un grand nombre d'autres, pourraient donner une importation de plus de 100 millions, si la France n'appelait, selon l'occurrence, quelques autres pays à concourir avec

l'Italie et la Suisse, pour lui fournir les mêmes objets de consommation. Cette cause et les variations d'une année à une autre, peuvent réduire d'un tiers la valeur des produits indigènes, que nous recevons des différens états de la Péninsule. En estimant les retours à une somme approximativement égale, on trouve que ces 60 millions joints à la valeur des marchandises anglaises et américaines importées dans les ports italiens, élèvent considérablement au-dessus de la consommation de 1787, celle qui a lieu maintenant en produits naturels ou manufacturés d'origine étrangère; elle est au moins de 160 millions, sans y comprendre l'importation autrichienne; ce qui est le double de ce qu'elle était il y a 38 ans. La production, par laquelle les habitans de la Suisse et de l'Italie acquièrent les moyens de la payer, ayant dû s'accroître dans la même proportion, nous sommes conduits à reconnaître que maintenant l'agriculture et l'industrie de ces contrées fournissent à l'exportation, par un terme général, une valeur de 7 francs pour chaque individu; c'est bien davantage que les autres pays du midi de l'Europe, quoique plusieurs parties de l'Italie n'en différant pas beaucoup, atténuent la somme qu'on trouverait pour les autres, si on les examinait séparément.

Malgré de tels progrès, cette consommation et cette production sont prodigieusement inférieures à ce qu'elles peuvent devenir. Pour atteindre les mêmes termes qu'en France, il faudrait que le commerce d'importation et celui d'exportation doublassent de valeur, et montassent ensemble à 330 millions. En considérant que les améliorations, qu'a reçues depuis un siècle l'état de l'Italie, dé-

montrent la possibilité de ce résultat; et que dans sa situation actuelle, ce pays peut nous donner 90 à 100 millions de matières premières, au lieu de 60, et conséquemment consommer une valeur égale de produits Français, il demeure constant que c'est l'une des contrées de l'Europe, vers lesquelles les efforts de notre commerce peuvent se diriger avec le plus de succès.

Pour les favoriser il faudrait : — Négocier avec les puissances Italiennes et la Suisse, sur les bases d'une réciprocité avantageuse aux parties contractantes, non des traités de commerce, dont l'usage abusif et nuisible tombe en désuétude, mais des tarifs de douanes justement balancés, et accompagnés de clauses éventuelles, pour leur correction et leur amélioration. — Obtenir les termes favorables, que l'Italie doit pour son propre intérêt concéder à la France, puisque sans notre secours, elle va être incessamment dépossédée du commerce des soies écrues, que l'Angleterre s'efforce de donner à ses possessions de l'Inde, où l'on peut en faire deux récoltes par an, et y employer plusieurs millions d'hommes, dont le travail ne coûte que 20 centimes par jour, et même moitié moins. — Profiter pour ces transactions de tous les avantages de notre prépondérance sur l'Europe méridionale; nous rappellant que pour ces objets, chaque état fait usage de toute espèce de moyens; et que par exemple, la Suisse vient de stipuler, avec le royaume de Naples, des conditions de tarifs favorables, en échange de son consentement à la levée et au recrutement de troupes Suisses capitulées. — Ouvrir de grands débouchés à nos draps légers, nos étoffes de Lyon, nos merceries, schals,

modes, tissus de coton, toiles, porcelaines, quincailleries, en échange des soies grèges ou apprêtées de l'Italie septentrionale, des cotons en laine du midi de la Péninsule, des huiles, du safran, et autres produits nécessaires à notre consommation et surtout à celle de nos fabriques. — Préparer en Suisse et en Italie les marchés, où nous pouvons porter incessamment au moyen des soins indiqués dans cet ouvrage, une grande masse de produits coloniaux, dont la seule exportation s'élèverait à 20 ou 30 millions. — Assurer notamment à nos sucres raffinés, qui l'emportent sur ceux de l'Angleterre, en qualité et en quantité, la vente étendue qu'ils auraient déjà sans l'effet nuisible qu'exercent la multiplicité des douanes Italiennes et Suisses, l'esprit de localité, les préventions des Etats d'un ordre inférieur, qui sont toujours en garde contre les plus puissans, et une série d'autres causes temporaires, qu'éloigneront une diplomatie et des agens consulaires fermes, actifs et habiles. — Profiter de la contiguïté de notre territoire, et d'une réciprocité d'intérêts intimes pour établir des communications rapides, faciles, peu dispendieuses, telles que les réclament les progrès de la civilisation, et la protection de notre industrie, qui, pour obtenir en Italie, une supériorité incontestable, doit abaisser, par la modicité des transports, l'élévation trop grande de ses prix. — Ne rien négliger pour apaiser des jalousies funestes, des rivalités sans objet, qui divisent souvent les puissances commerçantes, dont le territoire est limitrophe, et dans lesquelles les plus faibles mettent presque toujours la plus grande opiniâtreté et le plus d'aigreur. — Cultiver le goût et l'habitude, qu'ont la Lom-

bardie, la Toscane, le Piémont et la Suisse, des produits du sol et des manufactures de la France. — Examiner s'il est praticable, et s'il serait utile ou nuisible d'associer ces pays à notre commerce, en les affranchissant totalement ou partiellement des droits d'entrée et de sortie, et en reculant les lignes de douanes jusque sur leurs frontières opposées. — A défaut de cette mesure importante, que sa hardiesse ne doit pas faire repousser sans examen, recueillir à Marseille l'héritage du commerce de Gènes, qui, après tant de splendeur, semble devoir décliner de jour en jour, par la réunion de ses intérêts à des intérêts étrangers ou contraires. — Obtenir du gouvernement Napolitain, la faculté d'exploiter et d'étendre les cotonneries établies dans les Abruzzes, et d'autres cultures propres à fournir des matières premières exotiques, utiles à nos besoins; formant ainsi dans l'Italie méridionale des liaisons qui puissent nous ouvrir des débouchés avantageux, et contrebalancer celles dont l'entrepôt de Malte tire un si grand parti. — Donner la préférence à l'Adriatique sur la Baltique, pour le commerce des bois de construction, attendu que la balance est en notre faveur, dans les contrées que baigne la première de ces mers, tandis qu'il est contre nous sur le littoral de l'autre. — Choisir plutôt les blés de Naples et Sicile, que ceux d'Odessa pour le complément éventuel de notre consommation, ou pour nos exportations coloniales; les derniers étant payés en argent, et les premiers en marchandises; différence, qui malgré le bon marché des grains de la Russie méridionale, rendrait plus avantageuse l'acquisition de ceux de l'Italie, si les objets, dont l'échange permettrait

d'acheter ceux-ci, n'étaient grévés à leur entrée, de droits énormes, qu'il est instant d'abolir, puisque par leur effet, le commerce des blés va passer entièrement du midi de l'Europe, entre les mains de la Russie. — Multiplier nos communications avec Gènes, Livourne, Gaëte, Naples, Messine, Palerme, par des paquebots à vapeur, établis à Marseille au moyen de compagnies libres, mais encouragées par le gouvernement, qui dans l'intérêt public, peut faciliter leur entreprise, en achetant un nombre suffisant de leurs actions. — Par la régularité de ces communications, faire du port de Marseille, le point de départ et le lieu de retour des nombreux voyageurs, attirés en Italie par le commerce, les arts ou les sciences; on sait que les avantages de ce transit ont enrichi Douvres et Calais; que Rome en tire son principal revenu, et que Paris en a obtenu les moyens de réparer rapidement les désastres de deux invasions. — Accorder enfin, des encouragemens et des secours, aux maisons de commerce qui formeraient des établissemens dans les différentes parties de la Péninsule Italienne, et dont les soins y étendraient nos transactions et favoriseraient la consommation de nos produits agricoles et industriels.

Section IV.

Commerce avec la Grande-Bretagne.

D'après des recherches récentes, et qui semblent peu éloignées de la vérité, les Iles Britanniques ont une sur-

face de 32,500,000 hectares, ou environ 13,000 lieues moyennes. Leur population s'élève, selon les résultats du recensement de 1821, à 22,248,000 habitans; savoir : en Angleterre, 12,300,000; en Ecosse, 2,093,000; en Irlande, 7,855,000; c'est près de 1720 personnes par lieue carrée.

Dans aucun pays de l'Europe, les progrès de la population et du commerce n'ont été ni aussi rapides, ni aussi grands. Depuis 1663, la population de la Grande-Bretagne a presque triplé; et la production agricole et industrielle, qui est la base de l'exportation, s'est accrue par chaque habitant, de 7 à 8 fois sa valeur, et s'est élevée, jusqu'à 25 fois dans son terme absolu.

C'est cette immense production, qui donne à l'Angleterre une prépondérance commerciale irrésistible, et constamment nuisible aux intérêts des peuples agriculteurs ou manufacturiers, qui sont soumis à son ascendant. On va juger de ses effets, par la balance de notre commerce, avec la Grande-Bretagne, pendant le cours d'un siècle.

Année moy.e	Importations.	Exportations.	Balance contre la France.
1700...	480,000 fr...	720,000 fr...	240,000 fr.
1710...	1,200,000....	1,800,000....	600,000
1720...	1,152,000....	4,200,000....	3,048,000
1730...	1,224,000....	6,120,000....	4,896,000
1740...	1,368,000....	7,320,000....	5,952,000
1750...	744,000....	6,936,000....	6,192,000
1760...	1,320,000....	10,600,000....	9,280,000
1770...	1,920,000....	3,960,000....	1,800,000
1780...	1,080,000....	3,720,000....	2,640,000

1787...	34,200,000 fr...	58,500,000 fr...	24,300,000 fr.
1788...	31,154,000....	63,747,000....	32,593,000
1789...	35,104,000....	60,912,000....	25,808,000

D'après ce relevé des douanes anglaises, de 1700 jusqu'en 1789, notre commerce, dans ses transactions avec la Grande-Bretagne, a perdu 430 millions de fr., dont 83, dans l'espace des trois dernières années. Cette infériorité décisive s'est maintenue invariablement, malgré les soins, les hésitations, les regrets, qui, de 1224 à 1786, dans une période de 562 ans, nous ont fait conclure et rompre 29 traités de commerce avec l'Angleterre. Il faut en induire qu'il y a dans la nature des choses des difficultés qu'on se flatterait vainement d'aplanir; c'est donc une œuvre de sagesse de n'avoir point tenté depuis le rétablissement de la paix, de régler autrement que par un tarif, les transactions des deux peuples, et il est vivement à désirer que cette résolution ne soit point abandonnée par la France. Voici, d'après les états des douanes, le mouvement de notre commerce, avec la Grande-Bretagne, pendant cinq années récentes.

	Valeur des marchandises importées d'Angleterre.	Valeur des marchandises exportées en Angleterre.	Balance.	
1819.	23,384,000 fr.	32,196,000 fr.	8,812,000 fr.	contre.
1820.	26,678,000...	33,183,000...	6,505,000...	*idem.*
1821.	36,626,000...	31,691,000...	4,935,000...	pour.
1822.	34,457,000...	33,717,000...	740,000...	*idem.*
1823.	22,361,000...	43,468,000...	21,107,000...	*idem.*
Année moyenne.	28,701,000...	34,851,000...	6,148,000 fr.	pour.

Mais les résultats qui sortent, en définitive, de nos transactions commerciales avec l'Angleterre, sont compliqués par l'interlope, et par la circulation du numéraire. Il y a, entre les deux pays, un échange considérable de valeurs métalliques; on peut s'en faire une idée, par l'aperçu de ce qui a tombé sous l'inspection des douanes.

	Numéraire importé d'Angleterre en France.	Numéraire exporté de France en Angleterre.	Balance.	
1819.	19,815,000...	62,592,000...	42,777,000 fr.	contre.
1820.	3,517,000...	99,391,000...	95,874,000...	*idem.*
1821.	11,622,000...	94,394,000...	82,772,000...	*idem.*
1822.	80,670,000...	23,683,000...	56,987,000...	pour.
1823.	49,334,000...	94,726,000...	45,392,000...	contre.
Année moyenne.	32,991,000...	74,957,000...	41,965,000 fr.	contre.

Voici ce que ces nombres nous apprennent : — Il n'y a qu'un commerce de 60 millions, entre les deux peuples de l'Europe dont la consommation est pourtant la plus grande, et dont les relations sont facilitées néanmoins par les communications maritimes les plus étendues et les moins dispendieuses. — Dans cette masse de transactions patentes, il y a un bénéfice de 6 millions pour la France, si l'on cherche le terme d'une année moyenne, et de 21, si l'on calcule d'après la dernière année. — Mais ce résultat avantageux semble détruit par le mouvement du numéraire, qui nous laisse en perte de 43 à 96 millions par an, et de 42 pour terme moyen. En diminuant de cette dernière somme, les 6 millions de marchandises, dont nos exportations paraissent l'emporter, notre solde

en argent s'élèverait encore à 36 millions par an. — Notre commerce avec l'Angleterre serait encore plus ruineux aujourd'hui qu'il y a 40 ans, s'il fallait considérer cette valeur comme le paiement de la balance de nos transactions; mais ce ne sont pas seulement les opérations commerciales, entre les deux pays, qui déterminent l'exportation du numéraire dans les Iles Britanniques : le même effet est encore produit, par les transactions politiques et financières. L'exécution des traités de 1814 et 1815, et le paiement de rentes considérables, que possèdent les anglais, ont accru d'une quantité inconnue, pendant les cinq dernières années, la masse du numéraire exporté; une pareille augmentation a lieu par l'intervention des maisons de banque de France, dans le transit des valeurs métalliques, avec lesquelles la Suisse, l'Allemagne et l'Italie payent les denrées coloniales et autres, que leur fournit l'Angleterre.

Quelle que soit la part de ces causes, dans le déficit de 36 millions, qu'offre annuellement la balance des marchandises et du numéraire, exportés pour les Iles Britanniques, il n'est point douteux qu'il n'en reste une très-grande au profit de la contrebande; et quoique ce mal soit indubitablement bien moins nuisible à l'Angleterre qu'à la France, le chancelier de l'Echiquier vient, dans son dernier rapport au parlement, de le qualifier de monstrueux et gigantesque. La diminution des droits est presque le moyen unique d'en restreindre les effets; mais la concurrence manufacturière de deux peuples limitrophes, qui, en toutes choses, ont le même but, laisse peu d'espoir d'user utilement de cette ressource; et il nous

semble si difficile de mêler leurs intérêts, sans qu'ils se nuisent réciproquement, que ce ne sera qu'avec une extrême défiance, qu'après avoir montré ce qui s'est fait, nous nous permettrons d'indiquer ce qu'il est possible de faire.

En 1787, les importations de la Grande-Bretagne en France, étaient ainsi qu'il suit : — Des marchandises manufacturées pour 33,100,000 fr. — Des matières brutes, particulièrement des métaux et de la houille, pour 16,400,000 fr. — Des boissons et comestibles, pour 9 millions. — Total 58,500,000 fr. La quantité de ces objets s'éleva de manière à accroître leur valeur de 5 millions en 1788, et de 2 millions et demi, en 1789.

Les exportations de France, dans la Grande-Bretagne, furent ainsi composées : — Des marchandises manufacturées, pour 7,300,000 fr. — Des matières brutes, y compris, pour les $\frac{2}{3}$, les cotons de nos colonies, 11 millions. — Des vins et eaux-de-vie, pour 13,500,000 f. — Des comestibles, pour 5,500,000 f. — Total 38 millions.

Si l'on soustrait de ces valeurs, celle des objets manufacturés, il reste pour l'importation anglaise, en France, une somme de 25,400,000 francs, et pour l'exportation française, en Angleterre, 30,700,000 fr. Mais dans cette dernière somme, il y avait pour 6 à 7 millions de cotons en laine, que nous fournissions aux fabriques anglaises, et qu'elles nous renvoyaient manufacturés, avec un bénéfice quintuple. Cet article étant supprimé, il reste 24 millions pour les approvisionnemens fournis par la France à la Grande-Bretagne, en échange d'approvisionnemens d'autres espèces et d'une valeur peu différente.

7..

C'est un commerce ainsi composé, et seulement d'une extension plus grande de 5 à 10 millions, qui s'est établi de lui-même, depuis 1815, par la seule régulation des tarifs et sans aucun traité. Il y a uniquement cette différence que les progrès de la civilisation et l'accroissement de la population ont augmenté, dans les deux pays, les besoins et la consommation ; ce qui élève d'un cinquième la quantité d'objets que l'un vend à l'autre.

Les articles principaux des importations anglaises, en France sont ceux ci-après : — 60 millions de livres de houille, 600,000 francs ; — 10 millions de livres de cuivre, 10,000,000 ; — 25 millions de livres de fer en barre ou travaillé, 5 millions de francs ; — 6 millions de livres de plomb, 3 millions de francs ; — 500,000 liv. d'étain, un million ; — 4 millions de livres de viandes salées, 1500,000 fr. — Toiles écrues, blanchies, peintes, une grande partie de l'importation qui monte à 38 millions. — Fils de chanvre ou de lin, 4 millions ; — Instrumens aratoires, outils, machines, 4 millions ; — Denrées coloniales, principalement des cotons, café, indigo, épiceries, et des sucres, pour completter notre consommation. Cette dernière importation diminuée progressivement par les tarifs, n'a été en 1821, que du sixième de la quantité des sucres de toute espèce, introduits en 1818, et en 1820, ceux raffinés étaient réduits au vingtième de leur importation en 1818.

Les exportations de France en Angleterre, sont formées notamment des objets ci-après : Beurre 4 millions de fr. ; œufs 1800,000 ; fruits secs et oléagineux, 4 millions ; huile comestible, 1 million ; bois scié 1 million ;

sel 1800,000 fr.; savons 3 millions; parfumerie 2 millions; bijouterie 3 millions; plumes de parure jusqu'à 2,500,000 fr.; modes 2 millions et demi, etc, etc.

Nos vins, dont l'importation montait en 1787 à 18 millions et demi, ont été repoussés depuis le retour de la paix, par une taxe énorme, qui en réduisait l'introduction légale, en Angleterre, à 2,116 barriques en 1815, 1612 en 1816; 802 en 1817; 1798 en 1818; et 1543 en 1819; c'est tout au plus la vingt-cinquième partie de la consommation des Iles Britanniques, et une vente dont la valeur n'excède pas 800,000 fr. La diminution du produit de l'impôt, par suite de l'extension de la contrebande, de la fabrication des vins artificiels et des limites plus rétrécies de la consommation, a déterminé le gouvernement à réduire de moitié les droits, qui jusqu'à ce moment ont pesé sur l'importation de nos vins en Angleterre. Le gallon de 4 bouteilles de France, qui payait aux douanes 13 fr. 70 c., ne sera désormais taxé qu'à 7 fr. 20 c. Si l'on admet que, par un terme moyen, les vins en futaille vaillent 50 centimes la bouteille, le droit montant à 1 fr. 80 centimes, excède encore le triple de la valeur de l'objet et le porte à 2 fr. 30 cent., plus le fret et autres bénéfices. Néanmoins, et quoique ce prix ne laisse pas espérer que nos vins entrent dans la consommation du peuple, on ne peut douter que la vente n'en soit considérablement augmentée par la réduction de la taxe. De là s'ensuivra que la trésorerie n'en éprouvera aucune perte, et que nos navires, prenant en retour des vins, qu'ils auront apportés, des marchandises anglaises ou coloniales, le commerce anglais trouvera dans cette concession, l'occasion

de nouveaux débouchés, dans le pays de l'Europe, dont la consommation est la plus grande et les moyens d'échange les plus riches et les plus nombreux.

Pour étendre les transactions d'un échange utile, entre les produits naturels de l'Angleterre et les nôtres, sans toutefois prêter le moindrement à la concurrence nuisible des manufactures anglaises, les moyens déduits ci-après semblent se recommander, comme concordant avec les conditions de ce problème d'économie politique, l'un des plus difficiles qu'on puisse se proposer de résoudre. — Négocier avec la Grande-Bretagne des modifications de tarif réciproquement avantageuses; admettre pour base l'égalité la plus parfaite possible de leurs effets favorables, pour l'un et pour l'autre peuple; et pour constater l'intérêt de chacun à continuer d'exécuter les stipulations convenues, restreindre à une année les obligations contractées, et les renouveller périodiquement avec les changemens, dont l'expérience indiquerait la nécessité ou la convenance. — Maintenir les prohibitions, ou les taxes équivalentes, qui défendent les manufactures de l'un des deux peuples, contre l'invasion des produits de l'autre. — Borner les transactions aux objets naturels, provenant de la culture ou de l'exploitation du sol, et à l'égard desquels il y a qu'une rivalité illusoire. — Diminuer les droits qui limitent l'importation des houilles anglaises, dont l'abondance aurait le double avantage de diminuer le prix de nos articles de fonte, si essentiels à l'industrie, et de nous habituer à l'usage d'un combustible auquel il importe de recourir pour la conservation des restes de nos forêts — Diminuer également dans une

proportion convenable, les droits qui restreignent l'importation de l'étain, qui est étranger à notre sol, du cuivre et du plomb, dont nos fabriques ont besoin, et même peut-être des fers et des aciers fondus, que nos ateliers ne peuvent fournir à notre consommation, en quantité suffisante. — Admettre les cotons en laine, nécessaires à nos manufactures, donnant toutefois un avantage notable à ceux importés par nos navires. — Recevoir en entrepôt les objets de la consommation de nos colonies, que nous sommes dans la fâcheuse nécessité de recevoir des étrangers, et qu'il vaut mieux échanger en Europe, contre les produits de notre industrie, et introduire nous-mêmes dans nos établissemens d'outre-mer, plutôt que de les y laisser porter par les Américains, qui en obtiennent la solde en argent et en contrebande. — En conséquence, admettre pour cet objet, les viandes salées d'Angleterre à l'exclusion des porcs, que l'état de ce genre d'industrie, en France, permet de fournir aux colonies. — Recevoir également en entrepôt, la morue sèche, qui forme la principale consommation des Antilles, et que notre pêche ne pouvant nous donner en suffisante quantité, nous achetons dans les colonies, avec bien moins d'avantages que nous n'en trouverions en Europe. — Balancer les droits sur ces objets, de telle sorte que la valeur de leur masse forme une importation égale à celle de nos vins et autres produits naturels en Angleterre; attendu : — que l'importation anglaise des charbons de terre n'est aujourd'hui que de 600,000 fr., tandis qu'elle était de 6 millions, en 1788, et que les besoins de nos fabriques comportent qu'elle soit portée au double, sans étouffer nos propres

exploitations de houille; — Que l'importation des fers d'Angleterre et du Nord, n'a été en 1820 et 1821, que de 2,240,000 fr. pour l'année moyenne, tandis qu'en 1787, elle fut de 8,469,000 fr. et celle de l'acier de 4,927,000; ensemble, 13,396,000 fr. — Que l'importation du coton en laine, qui est de 45 millions de livres pesant, peut s'augmenter indéfiniment, comme le prouve l'exemple de l'Angleterre. — Que la consommation des viandes salées et de la morue monte aux Antilles seulement, à une somme de 9 millions, et s'éléverait beaucoup plus, si elle n'était pas limitée d'une manière funeste pour la subsistance des habitans et pour notre commerce. Il est possible de donner à la Grande-Bretagne, par la réunion de ces articles, un accroissement d'importation dans nos ports, montant à 34 millions, non compris les cotons en laine : il en résulterait par une juste compensation, une exportation d'une valeur approximative formée de nos vins, eaux-de-vie, vinaigres, huiles d'olive, fruits, légumes, beurre de Bretagne et de Normandie et autres objets, dont la production demande de nouveaux marchés.

Le principe d'une parfaite égalité d'avantages, étant la base de ces échanges, quand la balance pencherait décidément d'un côté, la seule constatation du fait justifierait les mesures prises pour rétablir l'équilibre, ce à quoi on ne peut manquer de réussir, par des tarifs coordonnés habilement et à l'amiable. Sans doute un commerce ainsi distribué, et dont une surveillance spéciale et continuelle empêcherait les avantages de tomber d'un côté ou de l'autre, n'aurait point pour effet d'enrichir un peu-

ple aux dépens de son voisin, et l'on ne pourrait s'en promettre un accroissement de numéraire, mais il n'en serait pas moins propice aux deux parties contractantes : — 1.° En augmentant sans perte de capitaux, la consommation intérieure à laquelle est proportionnée l'activité industrielle et commerciale des peuples ; — 2.° En ajoutant des moyens étendus et puissans de satisfaire à des besoins naturels ou locaux, et d'exploiter de nouvelles industries, de les agrandir ou de les perfectionner ; — 3.° En accroissant la masse du commerce et le revenu public, dans les deux Etats : d'une part, par une plus grande exploitation des houillières et des mines de l'Angleterre, par un fret plus considérable des navires ayant des cotons en laine pour cargaison, par une préparation des viandes salées d'Irlande, et notamment du bœuf de Cork, sur une échelle plus étendue ; de l'autre, par la vente de nos vins et autres produits de notre industrie agricole, qui languit faute de débouchés, par l'acquisition de nouveaux capitaux, sans lesquels il n'y a point de succès pour notre agriculture, et par un accroissement de transactions commerciales, que réclament les intérêts de notre navigation, de nos colonies et de notre population.

Mais au-dessus des avantages mercantiles, il y en aurait d'autres de l'ordre le plus élevé, qui pour les deux peuples résulteraient de leur rapprochement ; et il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de l'Europe, pour en mesurer l'importance et en reconnaître la nécessité.

Section V.

Commerce avec les Pays-Bas.

Le royaume des Pays-Bas a une surface d'environ 2,991 lieues carrées, et une population de 5,278,000 individus. Il est formé de deux contrées très-distinctes à tous égards : la Hollande, dont le territoire a une étendue de 1669 lieues carrées, et la Belgique, qui en a 1,322. La première possède 2,778,000 habitans, et la seconde, 2,500,000 ou davantage. Il y a 1762 individus, par lieue carrée de la surface du royaume; on en compte, selon quelques autorités, jusqu'à 2475 en Hollande, et 1366 en Belgique.

La prospérité commerciale de ces deux pays décline rapidement. L'Angleterre, la France, les États-Unis se sont substitués à la Hollande dans les deux Indes, dont le commerce lui appartenait presqu'exclusivement au commencement du 17ᵉ siècle. Les manufactures de la Belgique, qui avaient une si grande renommée, sont égalées au moins par celles de l'Angleterre, que servent bien mieux les événemens politiques; et les succès des nôtres nous dispensent de leurs secours. Voisine et limitrophe de peuples puissans, qui ont la même industrie qu'elle, cette contrée est écrasée par leur prépondérance; elle est inondée des produits manufacturés des Iles Britanniques, dont le bas prix ne laisse aucune concurrence aux siens; et les douanes françaises repoussent tous ses produits, qui sont confondus avec les marchandises anglaises dans une même proscription.

Quelques chiffres suffisent pour montrer avec quelle vitesse le commerce et ses bienfaits abandonnent un pays soumis à une telle influence. Le port d'Anvers reçut en 1815 3,000 navires; en 1816, 3,694; en 1817, 999, et en 1818, 585 seulement. En trois ans, le commerce de cette place a été réduit au quart, ou même au cinquième. Cependant, un auteur anglais porte à 3077 le nombre des navires grands et petits entrés à Amsterdam, en 1817, et à 731, ceux que reçut, dans le cours de cette année, le port de Rotterdam; mais ces deux villes font presque la totalité du commerce de la Hollande; et ces nombres paraissent comprendre des bâtimens de toutes grandeurs. La diminution de valeur des pêcheries Hollandaises, qui étaient l'un des premiers élémens de la richesse commerciale du pays, manifeste évidemment son déclin. En 1815, cette branche d'industrie maritime occupait 140 navires, qui rapportaient un million et demi de florins; en 1821, 180 bâtimens pêcheurs ne donnaient plus que le tiers de cette somme; et, l'année suivante, le produit des pêches n'a été que de 468,000 florins, ou 936,000 fr., au lieu de trois millions. En 1600, la seule pêche des harengs, par les Hollandais, occupait 1600 embarcations, et rapportait 72 millions. Le cinquième de la population était alors soutenu par le produit des pêcheries.

Le désastre qu'a causé à la Hollande la perte d'une partie de ses colonies, s'est joint à celui de la concurrence commerciale des grandes puissances maritimes. Cependant la possession de Java et des Moluques lui donne encore d'immenses avantages, dans l'Océan indien; et tous ses efforts tendent à rétablir ses anciennes liaisons dans le

Levant, ainsi qu'en Afrique, et surtout à échapper dans l'Asie tropicale à la prépondérance anglaise. Un arrêté royal a créé récemment une société de commerce des Pays-Bas, avec un fond de 12 à 24 millions de florins; la souscription s'est élevée à 30, en un seul jour, à Bruxelles et à Anvers; et il a suffi de 36 heures pour la porter à Amsterdam, à 100 millions de florins. Une si grande masse de capitaux disponibles n'annonce que trop l'état actuel du commerce des Pays-Bas.

En 1780, l'Angleterre trouvait, dans la Hollande et en Flandre, un débouché de 65,500,000 fr. de marchandises; elle n'en tirait que pour 17,875,000 fr. La balance contre les Pays-Bas était de 47 millions et demi. Quarante ans après, la même puissance a vendu, dans les mêmes marchés, en 1820, pour 88 millions de produits manufacturés et autres; savoir: 50, en Hollande et 38 en Belgique; elle y a acheté, en retour, pour 40,920,000 fr. de munitions navales, approvisionnemens et marchandises, en 1818; pour 19,675,000 fr. en 1819, et pour 16 millions et demi seulement en 1820. La balance, en sa faveur, est de 37 millions de fr. sur chacune des deux parties du royaume des Pays-Bas. Ensemble 73,175,000 f. En 1821, les états officiels ont porté la valeur des objets d'origine anglaise, introduits en Hollande, à 28,350,000 f. et celle des produits étrangers et coloniaux à 28,225,000 f.; total 56,575,000. En y comprenant l'interlope, il est versé annuellement pour plus de 100 millions de marchandises anglaises dans le royaume des Pays-Bas. C'est un tiers de plus qu'en 1780.

Les États-Unis importèrent, en 1802, en Hollande,

pour 31 millions de produits indigènes et étrangers; ils en introduisirent pour 83 millions en 1804, lorsqu'ils faisaient le commerce de l'Europe sous pavillon neutre; en 1821, cette valeur s'est trouvée réduite à 19,948,000 fr.

Les exportations de la France pour la Hollande étaient composées ainsi qu'il suit, en 1788: — Pour 6,900,000 fr. de marchandises manufacturées; — 7,100,000 fr. de matières brutes; — 3,200,000 fr. de vins et eaux-de-vie; — 23,000,000 fr. de denrées coloniales; — 5,600,000 fr. de comestibles. — Total, 46 millions.

Les importations de la Hollande, en France, étaient comme il suit: — Pour 5,300,000 francs de marchandises manufacturées; — 15,000,000 fr. de matériaux; — 12,800,000 fr. de comestibles et boissons. — Total 33,100,000 francs. La balance était en notre faveur de 13 millions en 1788; de 9,374,000 fr. en 1787, et de 6,787,000 fr. en 1789. En 1800, elle fut de 43 à notre désavantage, attendu l'état de guerre; la Hollande ayant alors redoublé d'activité pour se rendre l'intermédiaire entre la France et les États du Nord.

C'est par ce commerce de courtage que les transactions de la Hollande se sont accrues; mais pouvant pénétrer aujourd'hui dans tous les lieux où les navires d'Amsterdam portaient nos marchandises, il nous est plus avantageux de nous charger nous-mêmes de leur vente, et de suivre à cet égard l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis. D'autres causes concourent à diminuer notre commerce avec la Hollande. Ce pays, qui maintenant domine la Belgique, s'y procure en grande partie les produits agricoles et manufacturés, qu'il tirait autrefois de la

France, et il les obtient à un prix d'autant plus bas, que cette contrée manque entièrement d'autres débouchés. D'un autre côté, nous n'avons plus la possibilité de lui fournir comme autrefois des denrées coloniales; ainsi, trois branches de notre commerce, avec la Hollande, ne peuvent guères être maintenant étendues et fructueuses.

Cependant nos relations avec ce pays doivent être entretenues, attendu : — Que sa proximité leur donne des facilités utiles au déploiement de l'activité des départemens du Nord de la France; — Que l'habitude et le besoin de nos produits s'y perpétuent, depuis un siècle, et que notamment les vins et les eaux-de-vie y trouvent un débouché constant; — Que la Hollande nous fournit une partie de notre consommation en fromages étrangers, montant à près de 4 millions de fr.; et que la Belgique nous approvisionne d'une quantité de houille presqu'aussi grande que celle venant d'Angleterre; — Que si la Grande-Bretagne avait refusé d'affranchir nos vins d'un droit équivalant à la prohibition, nous aurions pu remplacer ses fers par ceux du Nord, ses houilles, par celles de Hollande, ses épiceries par celles des entrepôts d'Amsterdam, qui peuvent aussi vendre des cafés de Java et des sucres de l'Inde; — Qu'il n'est peut-être pas moins avantageux, d'après divers aperçus, d'échanger nos produits industriels dans les ports de la Hollande, contre des munitions navales, que d'aller chercher celles-ci dans les contrées boréales. — Que des soins heureux pouvant tripler, en quatre à cinq ans, les denrées de nos colonies, il est essentiel de leur ménager un débouché, par lequel 23 mil-

lions s'écoulaient autrefois vers le littoral de la mer Baltique ; — Qu'en retranchant de nos importations, en Hollande, les objets manufacturés et les denrées coloniales, leur valeur peut encore s'élever à 16 millions, et fournir à un échange pour des matériaux bruts, tels que les suif, chanvre, potasse et munitions navales ; — Que notre seule consommation en poivre, montant, année moyenne, à plus de deux millions et demi, forme un article d'importation, en retour duquel on peut avoir de la Hollande quelque concession avantageuse à la vente de nos produits indigènes ; — Qu'il en est ainsi des dentelles de la Belgique, qui forment une partie de notre consommation annuelle, dont la valeur est de 1500,000 francs à 2 millions ; — Que la colonie de Java, les Moluques, Surinam peuvent, en demeurant ouvertes à nos expéditions, leur offrir un but avantageux, si des tarifs, justement balancés, sont négociés dans cette vue. — Que les connaissances locales des marchands hollandais, dans les États du Nord de l'Europe, et leur admirable persévérance dans leurs entreprises, leur permettent de pousser, par des transits successifs, des parties de marchandises françaises que nous ne pourrions faire pénétrer nous-mêmes dans des marchés éloignés ; — Enfin, qu'autant que le permettent les prohibitions, malheureusement indispensables pour empêcher que notre industrie ne soit lésée par celle de la Belgique, il convient de perpétuer nos liaisons de bon voisinage et d'amitié, avec un pays long-temps identifié avec la France, et dont les habitans méritent, à tant de titres, notre intérêt et nos affections.

SECTION VI.

Commerce avec l'Allemagne.

Les trente-neuf États de la Confédération germanique ont, d'après le tableau dressé pour les archives de la diète, une surface de 11,570 milles géographiques, équivalant à peu près à 19,280 lieues carrées; et formant la treizième partie du territoire de l'Europe; leur population était en 1820, de 30,163,000 individus, ou près de 1500 par lieue carrée. En 1786, l'Empire d'Allemagne ne comptait que 26 millions d'habitans; c'est dans l'espace d'une génération, un accroissement de deux individus sur 13. Les principaux États de la Confédération avaient, il y a cinq ans, la population suivante : L'Autriche 9,482,000 habitans; la Prusse, 7,923,000; la Bavière 3,560,000; la Saxe, 1200,000; le Hanovre 1305,000; le Wurtemberg, 1,395,000; Baden, un million, etc. On estime le produit annuel des mines des États-Germaniques à 182 marcs d'or; 123,000 marcs d'argent; 100,000 quintaux de cuivre; 191,000 de plômb; 8000 d'étain; 2 millions et demi de fer; 6,200 de vif-argent, et 5,200,000 de sel. La récolte du vin monte à 12 millions de pièces; les troupeaux se forment de 20 millions de moutons; 8 millions de porcs; 12 à 14 millions de têtes de gros bétail, et 1,900,000 chevaux. Le seul royaume de Wurtemberg exporte, dit-on, annuellement pour 7,500,000 francs de bestiaux; 2,500,000 francs de tissus de laine; 3 millions de toiles; 2 millions de cuirs, etc. Cependant la richesse de ces contrées ne répond ni à leur étendue, ni à leur

population. Les États confédérés n'ont, d'après les documens officiels, qu'un revenu de 495 millions de francs, ce qui, comparé au nombre d'habitans, ne donne que 16 francs par personne. En France, la proportion est presque double, puisque le revenu étant de 900 millions, il y a 30 francs par individu; elle est presque quintuple dans les Iles Britanniques, dont le revenu s'est élevé, en 1822, à 1,544,000,000 francs; ce qui fait presque 74 fr. par personne. D'où il suit que le revenu de l'État, étant proportionnel à la richesse agricole et industrielle du pays, celle-ci est, en Allemagne, moindre de moitié qu'en France, et inférieure de 4 à 5 fois sa valeur à celle de la Grande-Bretagne. La différence serait bien plus considérable si l'on faisait entrer en compte les états héréditaires de l'Autriche: la Hongrie, la Bohême, la Transylvanie, etc. La population de ces contrées, étant de 18,418,000 individus, porte à 27,900,000 celle de la Monarchie autrichienne. L'ensemble des domaines de la Prusse est peuplé de 10,800,000 habitans, d'après le recensement inséré en 1819 dans la Gazette officielle de Berlin, qui évalue à 5,014 milles géographiques, ou 8,350 lieues de 25 au degré, la surface de ce royaume. C'est un peu moins de 1,300 individus par lieue carrée.

Nous allons exposer sommairement les relations qu'ont, en masse, toutes ces contrées, avec les grandes puissances commerciales.

L'Angleterre, en 1780, vendait pour 30 millions de ses produits, dans les marchés de l'Allemagne; elle en tirait pour 16 millions de matériaux et de comestibles. En 1821, ses exportations se sont élevées à 249,150,000 fr.,

c'est-à-dire, à plus de huit fois leur valeur, il y a quarante ans; ses importations n'ont été que de 14,300,000 fr. en 1819, et de 16 millions en 1820; ainsi l'Allemagne ne fournit pas à la Grande-Bretagne une masse de produits plus grande qu'il y a bientôt un demi-siècle; mais elle en achète pour sa consommation une quantité de marchandises huit fois plus grande; cette importation se compose de près de 75 millions de denrées coloniales, et 175 de produits anglais manufacturés. Autrefois, et même il y a dix à quinze ans, les retours se faisaient en blés. Les Iles Britanniques en tirèrent, en 1805, 100,000 hectolitres; en 1810, 528,000; et en outre 1,680,000 de la Pologne et de la Prusse, à la première de ces époques, et un million d'hect. à la seconde. Aujourd'hui les progrès de l'agriculture ont délivré l'Angleterre de ce besoin.

L'immense supériorité du commerce anglais se montre dans la liste des bâtimens arrivés, en 1817, à Hambourg, qui est le port principal de l'Allemagne.

	Navires.		Navires.
Grande-Bretagne	589	France	73
Hollande et Belgique	178	Etats-Unis	37
Danemarck	112	Indes-Occidentales	30
Portugal	92	Archangel	22
Navires venant de la Baltique	239	Suède	47
— Venant de la Méditerranée	85	Groënland	13
— du Veser, Est-Frise et d'ailleurs	117	Indes-Orientales	6

Les États-Unis importèrent en 1791, aux Pays-Bas, en Allemagne et aux villes Anséatiques, pour 2,226,000 fr. de marchandises. En 1802, ils vendirent en Prusse, à Hambourg et à Brême, pour 32 millions d'objets, dont

le cinquième seulement provenait de leur territoire ; il y avait dans cette somme pour 26 millions de produits coloniaux et étrangers. En 1821, leurs importations sont restées au-dessous de 12 millions ; elles sont moins considérables des deux tiers qu'il y a vingt ans, pendant la guerre, lorsqu'elles étaient les seules faites sous pavillon neutre.

Le commerce de la France, dans les différentes parties de l'Allemagne, en Prusse, en Pologne, et dans les Etats-Autrichiens, y compris la Flandre, était, en 1788, ainsi qu'il suit : Nos exportations se formaient de : — 39 millions de marchandises manufacturées, étoffes de soie, lainages, linons, etc. ; — 13 millions de marchandises brutes ; — 10 millions de vins et eaux-de-vie ; — 22 millions de denrées coloniales ; — 11 de comestibles ; — Total, 95 millions et demi. Nos importations d'Allemagne en France étaient composées de la manière suivante : — 31 millions de marchandises manufacturées, toiles de Flandre, quincaillerie ; — 19 millions de matières brutes, charbon de Hainault, cuivre, potasse ; — 14 millions de comestibles ; — Total, 64 millions. La balance était en notre faveur de 31 millions et demi. Aujourd'hui nous ne pouvons plus fournir à l'Allemagne de denrées coloniales, et la concurrence anglaise, pour les objets manufacturés, s'est élevée, dans ses contrées diverses, de 220 millions ; mais la consommation s'est prodigieusement accrue. Le royaume de Wurtemberg, dont la population n'est pas de 1400,000 individus, consomme annuellement, d'après M. Memminger, 950,000 livres de café, 2 millions de livres de sucre, 80,000 livres d'épiceries, et pour 4,500,000 fr.

d'étoffes de soie étrangères, ce qui égale ou excède la consommation moyenne de la France.

On ne peut douter que les besoins qu'enfante la civilisation rapide de ces contrées, ne donnassent à leur commerce un développement beaucoup plus grand, si leur division en une multitude d'états, n'y créait des intérêts opposés et des rivalités nuisibles au bien public. Chacun des 39 Souverains germaniques, voulant accroître son revenu, a fait environner son territoire de barrières de douanes. Par exemple, la ville de Mayence a imposé si excessivement la navigation du Rhin, qu'elle a fait abandonner ce moyen de communications commerciales; et dans la détresse que lui cause maintenant son avidité, elle vient d'être forcée de réduire de moitié les droits dont elle frappait les marchandises à leur embarquement et à leur débarquement. Au mois de septembre 1824, la Saxe a représenté à la Diète que les mesures nouvellement prises pour améliorer le commerce de l'Allemagne, n'avaient fait qu'empirer son état, et que, récemment, on avait établi d'autres systêmes de douanes, et ajouté à l'élévation des tarifs; elle a exprimé le désir qu'il y eût liberté de circulation pour tous les produits bruts du sol, sans exception, et pour un aussi grand nombre de produits ouvragés, que le permettent les rapports existant entre les États Germaniques et l'étranger. On admet, comme certain, que les difficultés qui s'opposent aux arrangemens, sont d'autant moins grandes, que le territoire est plus étendu, et qu'il y a un nombre plus considérable d'objets, pour lesquels on réclame la liberté illimitée, ou tout au moins des facilités de vente et de transit. On ne doute

point que leur libre échange ne produise une juste compensation. Rien n'ayant été décidé sur ce sujet important, l'Allemagne méridionale semble prête aujourd'hui à prendre l'initiative pour réunir, dans un seul et unique système, les douanes extérieures de la Bavière, du Wurtemberg, Bade, Nassau et Hesse-Darmstadt, afin de laisser entièrement libre le commerce intérieur de ces états, sauf à partager au prorata, d'après une population de sept millions, les produits des douanes extérieures.

D'un autre côté, quelques efforts ont été faits pour libérer l'Allemagne de la nécessité de laisser à l'Angleterre le soin de l'approvisionner de denrées coloniales. Une compagnie Rhénane des Indes occidentales a été formée; et l'on apprend, par le rapport qu'elle a publié sur ses exportations en 1823, dans l'Amérique espagnole, qu'elle y a fait un commerce de neuf millions, en produits de l'industrie Allemande, principalement en toiles, draps, cotonnades, fer, cuivre, quincaillerie, chapeaux, verreries et porcelaines. Les fabriques de Prusse en ont fourni pour 5,022,000 francs; la Saxe et le Hanovre, pour 2,508,000 francs, et divers autres Etats pour 300,000 fr. Le succès de ce commerce tend à atténuer celui de l'Angleterre, qui est en possession de fournir à l'Allemagne, la plus grande partie des denrées coloniales qu'elle consomme, principalement 67 millions de livres pesant de sucre, dont près de la moitié est raffinée. C'est une consommation égale aux deux tiers de celle de la France, et qui doit recevoir en ce moment une augmentation considérable, par l'établissement de la navigation à la vapeur sur le Rhin, entre la Hollande et Cologne, Francfort et Coblentz.

A ce genre de tentatives, chaque État Germanique joint des mesures de diplomatie : un traité de commerce est négocié maintenant entre la Prusse et la Russie; il sera commun à la Pologne; un autre traité a été conclu en 1817 entre la Prusse et le Danemarck, afin de régler, d'une manière avantageuse à ces deux pays, leur navigation de la Baltique. L'Autriche elle-même a fait quelques efforts pour augmenter le commerce du port de Trieste, où elle transporte l'héritage de celui de Venise. En 1822, elle en a fait partir un navire de guerre armé en flûte, et destiné à porter à la Chine une cargaison de mercure. Un Institut du commerce et de l'industrie a été établi à Vienne en 1820; enfin, l'année dernière, on vient d'entreprendre d'établir sur le Danube des bateaux à vapeur, dont l'un de 1500 tonneaux a fait, pour la première fois, le trajet de Vienne à Pest, et est remonté de cette dernière ville jusqu'à la première.

Il est vraisemblable qu'on va tâcher d'employer ce moyen pour ouvrir la mer Noire au commerce de l'Autriche, par la route du Danube; mais le cours tortueux de ce fleuve, ses îles, ses bas-fonds, ses crues rapides, son courant violent, les roches et les bancs de sable, dont il est semé, les troncs d'arbres qu'on lui fait charrier, et plus encore l'absence de toute civilisation, dans les contrées, qu'il traverse en quittant la Hongrie, ne permettent d'espérer de cette entreprise aucun succès important. On peut augurer davantage, des efforts que fait l'Autriche pour agrandir ses relations commerciales, au moyen de la domination qu'elle exerce sur le littoral de l'Adriatique. Cette Méditerranée lui donne une communi-

cation courte et facile, pour participer aux transactions avantageuses des marchés du Levant, et déjà ses navires en profitent pour faire une partie du commerce de la Crimée et de l'Égypte. Mais les Iles Ioniennes, entre les mains de l'Angleterre, sont un obstacle, dont en 1814, elle aurait dû prévoir la puissance, comme elle prévoit aujourd'hui quels résultats auraient sur sa prépondérance maritime, dans les mers de l'Italie, la pacification de la Grèce et son affranchissement.

Dans cet état de choses, le commerce de l'Allemagne étant loin d'être fixé par des habitudes et des mesures arrêtées, il est encore possible à la France d'y prendre part avec un succès bien plus grand que celui qu'elle en obtient depuis le rétablissement de la paix : — En balançant la concurrence de l'Angleterre, par le choix et l'assortiment des marchandises, ainsi que par des prix qui peuvent devenir d'autant moins élevés, que la vente sera plus considérable. — En nous rapprochant davantage dans les produits de nos fabriques et de nos manufactures, du goût actuel des consommateurs, dont il importe d'être parfaitement et promptement informé. — En faisant remplir les fonctions consulaires dans les villes du Nord, par des agens habiles et actifs, qui ne laissent jamais ignorer à nos Chambres de commerce, l'état des marchés, la nature et l'étendue de leurs besoins. — En profitant, pour des expéditions, dont les tentatives premières seraient protégées par le Gouvernement, des nouvelles communications ouvertes avec l'intérieur des États Germaniques, par des routes récemment percées, des canaux, des rivières rendues navigables, qui permet-

tent de faire affluer nos produits dans des lieux dont la consommation est encore inexploitée. — En répandant, par les correspondances consulaires et commerciales, les échantillons et les modèles de nos objets manufacturés; en propageant le désir de leur acquisition, par des représentations graphiques, et en employant, pour les faire connaître et apprécier, les moyens dont l'Angleterre se sert avec tant de succès. — En considérant les foires de l'Allemagne comme des expositions solennelles de l'Industrie Européenne où sont produits les titres de chaque peuple, à la prépondérance dans telle ou telle branche d'industrie; et en conséquence employer, pour y paraître avec avantage, tous les moyens que nous assure notre supériorité dans la fabrication des soieries, dans l'orfèvrerie, la bijouterie, et tous les objets que les beaux-arts doivent orner avec goût et élégance. — En négociant, avec chaque Etat de l'Allemagne en particulier, des modifications de tarifs qui puissent ouvrir de plus larges débouchés à nos tissus et à nos comestibles. — En échangeant ces facilités contre des concessions spéciales faites dans une juste mesure, portant principalement sur les matériaux utiles à nos fabriques et sur les approvisionnemens, sans toutefois étendre à d'autres qu'aux parties contractantes les effets de ces concessions. — En développant, par des soins et des encouragemens, l'exportation qui se fait de Paris, dans les contrées de l'Allemagne, et qui est le plus considérable des débouchés ouverts à l'industrie de la capitale. — En étendant, par des dispositions de douanes, par des créations d'entrepôts, par une diminution de prix, les envois de nos sucres

raffinés dans les pays de l'Allemagne où leur consommation peut s'accroître et même doubler d'une année à l'autre. — En repoussant moins les fers de Prusse, les bestiaux de Wurtemberg, les merceries communes, les chanvres, les bois, si, en retour de ces articles, nous plaçons, dans les pays d'où ils proviennent, des objets dont la vente puisse s'augmenter progressivement, et nous permettre de soutenir la concurrence anglaise, du moins à plusieurs égards. — En négociant des arrangemens pour le transit de nos marchandises, des abonnemens pour leur transport et leur emmagasinement, des emplacemens dans les grandes foires, des compensations de droits, et une foule d'autres transactions utiles dans lesquelles échouent les particuliers, mais qui ne peuvent manquer de réussir quand elles sont appuyées de la prépondérance politique d'un Gouvernement fort et habile. — En se prévalant de notre situation géographique, pour ouvrir des lignes itinéraires, multipliées, étendues, qui puissent servir à l'extension de nos opérations commerciales, et faire parvenir directement nos produits naturels et manufacturés, par la route la plus courte, dans les lieux où les importations anglaises n'arrivent que par échelons. — En mettant à profit les avantages du climat de nos départemens méridionaux, pour fournir aux contrées de l'Allemagne ce qui leur est refusé par leur situation géographique : les huiles d'olive, les vins légers, les fruits originaires des pays chauds. — Enfin, en accroissant la masse de nos denrées coloniales, qui trouvaient, il y a quarante ans, au-delà du Rhin, une vente de 22 millions, et qui en auraient maintenant une du double de cette valeur; attendu

que la consommation de ces objets s'est augmentée de moitié, pendant cette période, dans les contrées du continent, et qu'elle a sextuplé en Angleterre.

Section VII.

Commerce avec le Nord.

On comprend sous la dénomination générique d'Etats du Nord de l'Europe :

1.° Le Danemarck, dont l'étendue n'est, depuis la perte de la Norvège, que de 4,600 lieues carrées, et la population de 1,587,000 individus, ce qui fait à peu près 600 par lieue carrée.

2.° La Suède, qui avec la Norvège, a une surface de 26,925 lieues carrées, dont 3000 seulement sont en culture; 8,400 en lacs et forêts, et 15,525, ou les trois cinquièmes incultes ou stériles. La population n'étant que de 3,500,000 individus, n'excède pas 130 personnes par lieue carrée.

3.° La Pologne qui, dans son état actuel, est réduite à 3,080 lieues d'étendue et à 3,400,000 habitans, au lieu d'une surface de 16,650 lieues et d'une population de 16 millions qu'elle possédait autrefois.

4.° Et enfin le colosse du monde moderne, la Russie, dont le territoire forme la dix-neuvième partie du continent, la quatorzième de notre hémisphère et la vingt-huitième de tout le globe. Cet empire a une surface de 497,500 lieues, sans y comprendre ses nouveaux établissemens d'Amérique; et l'on fait monter sa population à

plus de 45 millions, mais les tables statistiques dressées en 1822, la portent seulement à 40,067,000 individus.

Le commerce de ces contrées et leur richesse agricole et industrielle, ne correspondent point à la vaste étendue de leur surface, et ne sont point en rapport avec leur population. Les revenus de l'Etat, qui donnent témoignage de la puissance de ses ressources, sont à raison de chaque individu, de 20 fr. en Danemarck; de 9 fr. en Pologne et de 7 fr. 50 c. en Russie. Nous avons vu précédemment qu'en Allemagne, ils s'élèvent à 16 f. dans les Etats de la Confédération germanique, et qu'ils montent à 30 fr. en France, et à 74 dans les Iles Britanniques.

La Suède, d'après Saint-Donnat, exporte annuellement pour 6,650,000 fr. de bois, goudron, poix; sa pêche lui fournit 600,000 tonneaux de harengs, dont 50,000 sont consommés dans le pays; ses mines et celles de Norvège, donnaient il y a quinze ans, 15,000 marcs d'argent. En 1810, elle approvisionna l'Angleterre de 205,000 hect. de froment. Le Danemarck lui en vendit 352,000.

La Pologne réduite, sous la domination Russe, au cinquième de sa population et de son ancien territoire, tâche de réparer ses longs désastres. Ses produits agricoles ne pouvant trouver de débouchés extérieurs, elle vient récemment de se créer une industrie nationale, au moyen de 10,000 familles de fabricans et d'artisans étrangers. Des mécaniques à filer la laine, le coton, le chanvre, le lin, et d'autres propres à fabriquer des tissus de ces matières, ont été multipliées dans les principales villes du royaume. Le nombre des fonderies et des forges est de

plus de 300, et le commerce reçoit annuellement 100,000 quintaux de fer, 40,000 de zinc et 500,000 de houille; une exposition bisannuelle des produits de l'industrie a été établie à Varsovie; l'Institut agronomique de Marie-mont exerce déjà d'heureux effets; et l'on peut s'attendre qu'une extension favorable des relations commerciales, sera produite par les soins que le gouvernement prend d'accroître et de perfectionner les communications. Dans ces dernières années, un développement de plus de 100 lieues de routes, qui conduisent de la capitale aux frontières de la Prusse, a reçu des améliorations si grandes, que les charrois n'exigent plus que la moitié du nombre des chevaux qu'on y employait autrefois.

Enfin, la Russie, par des efforts sans relâche, et une application constante à profiter des évènemens, est parvenue à donner à son commerce un développement considérable. En 1783, ses exportations montaient seulement à 13 millions de roubles, et ses importations à 12; faisant ensemble un commerce de 25 millions de roubles, valant alors 4 fr. En 1773, l'exportation des ports russes fut ainsi qu'il suit :

	Roubles.		Roubles.
Produits de la chasse.	496,000	Produits des forêts.....	2,537,000
— de la pêche.....	762,000	— des abeilles.......	584,000
— des bestiaux....	5,276,000	— des mines et salines.	5,230,000
— de l'agriculture..	16,138,000		
		Total.................	30,823,000

Ainsi, dans une exportation de 123 millions de francs, la Russie ne comptait il y a 30 ans, que pour une ving-

taine de millions d'objets, supposant une intervention quelconque du travail industriel des hommes; toutefois, en 10 ans, son commerce s'était accru d'un sixième ou 20,300,000 fr. De 1802 à 1805, par un terme moyen de 4 ans, la valeur des objets exportés ne fut que de 58,250,000 fr., et celle des marchandises importées de 65,500,000 fr. La guerre avait diminué de moitié le commerce russe. En 1819, l'exportation fut de 210,559,000 roubles assignats ou francs, et l'importation de 167,599,000. En 1822, les marchandises exportées ont été évaluées à 201,408,000 fr., celles importées à 188,156,000. D'après un journal russe (les Archives du Nord), le montant des capitaux employés dans le commerce, d'après les déclarations des négocians, n'est que de 319,660,000 roubles; ainsi les transactions extérieures en absorberaient toute la masse; et chaque famille, chaque agroupement de serfs ne travaillant que pour sa subsistance et pour son maître, il n'y aurait presqu'aucun commerce intérieur dans ce vaste Empire. Ce fait singulier n'est pas contredit par la richesse de la foire de Nijni-Nowogorod, dont les transactions se sont élevées en 1823. à 94 millions de roubles; car les marchandises qu'on y achète, sont comptées dans l'exportation (1).

(1) Cette foire est la plus grande du monde; c'est le marché où s'échangent les productions de l'Asie et de l'Europe; on prétend que ses transactions s'élèvent jusqu'à 200 millions, mais c'est très-vraisemblablement une exagération. En 1823, sur une vente de 94,380,000 roubles, 50 millions seulement furent soldés comptant. Il y eut une vente de 12 millions de thé, 5 de fourrures de Sibérie, 10 de cuivre, fer et autres métaux. On assure que

On conçoit qu'un pays peuplé de 45 millions d'hommes soumis à une pareille organisation sociale puisse n'avoir que 3,724 fabriques et manufactures, et que la capitation et les impôts ne rapportent à l'État que 169,350,000 f. Le revenu ne pourvoit aux dépenses qu'au moyen du produit des mines qui est annuellement de 80,000 marcs d'argent et 3,200 marcs d'or, évalués au-delà de 12 millions. Néanmoins la dette perpétuelle monte à 309 millions, celle à terme à 34, et celle de Hollande à 118, et le papier monnaie en circulation représente nominalement le quadruple de sa valeur. Quoique les mines de la Russie soient les plus riches de l'Europe, après celle de la Hongrie, elles ne peuvent améliorer cette situation, le défaut d'industrie supérieure réduisant, par les frais d'exploitation, leur produit annuel au-dessous du tiers de la valeur des métaux.

Le gouvernement russe fait les plus grands efforts pour changer cet état de choses, affranchir les serfs, créer une population industrieuse, naturaliser les arts utiles et répandre leurs connaissances et leurs bienfaits. Parmi d'autres institutions, qui ont cet objet, il a été créé récemment à

---

le bénéfice des marchands fut de 3 millions. Nijni-Nowogorod a une population de 100,000 habitans ; on peut remonter le Volga jusqu'à cette ville, avec des navires de 100 tonneaux. La crue du fleuve est de dix-huit pieds de hauteur verticale, et sa navigation possible de deux cents jours dans l'année. On peut prévoir que c'est par les communications multipliées qu'ouvre cette foire avec les pays de l'Asie, maintenant envahis par le Choléra pestilentiel, que cette redoutable contagion s'introduira en Europe.

Moscow, un Institut technologique, pour propager les sciences nécessaires à la prospérité de l'industrie manufacturière. Le souverain visite en ce moment les provinces méridionales de l'Empire, pour encourager lui-même les progrès de leur agriculture; il s'y est formé cette année, sous sa protection, une association pour l'extension de leur commerce, le perfectionnement de leurs fabriques et l'accroissement de la culture des vignes dans la Tauride. Mais il faudrait, pour laisser réussir de tels projets, que la Russie ne disposât pas d'une immensité de forces militaires qui donne une puissance irrésistible à l'attrait des conquêtes.

On peut se faire quelque idée du commerce du Nord et de sa distribution entre les puissances maritimes, d'après le tableau des navires, qui passent annuellement le Sund, pour entrer dans la Mer Baltique. Leur nombre jusqu'en 1759, n'était évalué que de 4 à 5000; il en entra en 1770, 7,736; en 1783, 11,233; en 1790, 9,732; en 1800, 9,048; en 1805, 11,537; en 1806, 7,140; en 1817, 13,270; en 1819, 10,670; en 1820, 10,922; en 1821, 9,177; en 1822, 8,486; et en 1823 9,205. Parmi ceux entrés en 1817, il y avait: 2088 navires anglais, 1044 suédois, 470 norvégiens, 917 prussiens et dantzikois, 695 hollandais, 463 danois, 434 allemands, 197 russes, 68 américains, 22 français, 360 d'autres pays; en tout 6,758 navires d'un fort tonnage.

Cherchons la valeur des produits qui se sont écoulés par cette grande communication. En 1780, le commerce anglais, avec le Danemarck, la Norvège, la Suède, les villes Anséatiques et la Russie, montait à 15,950,000 fr. d'exportations, en marchandises britanniques, dont le

retour en matériaux et munitions navales s'élevait jusqu'à 45,000,000 fr. La balance était de 29 millions pour ces Etats septentrionaux. En 1820, il en fut tout différemment. L'Angleterre trouva pour ses produits, une vente de 92,900,000 f. en Russie; de 5,275,000 en Suède et Norvège; de 7,652,000, en Danemarck; ensemble: 105,827,000 fr. En retour de cette grande masse de marchandises manufacturées, elle n'acheta de matériaux que pour 62,500,000 en Russie; 3,550,000 fr. en Danemarck et à peu près autant en Suède; en tout, 69,600,000 fr. La balance fut en sa faveur de 36,227,000 fr., qui forment les bénéfices de son commerce avec les Etats du Nord.

Outre ce gain énorme, égal à la moitié du montant des achats, l'Angleterre trouve dans son commerce avec ces puissances, les moyens d'alimenter les besoins immenses et toujours renaissans de sa marine; c'est là l'objet de ses grandes relations avec le port de Riga, dont en 1823, elle a tiré pour 20,845,000 f. de munitions navales, tandis que la France en a exporté seulement pour 308,000 fr.; le Portugal 494,000; la Prusse 709,000, la Suède 621; l'Italie 19,000; l'Amérique 67,718; le Danemarck 1,290,000; la Hollande 2,250,000, ce qui élève à 28,450,000 fr. les exportations de Riga, et le revenu que la Russie obtient de l'exploitation de ses forêts de la Baltique.

Toutefois, il y a lieu de croire que l'importation de l'Angleterre, dans les ports russes, diminue depuis quelque temps, par l'effet de l'accroissement des droits dont on frappe principalement ses denrées coloniales. En 1819, il fut vendu 36 millions de liv. pesant de sucre brut, par les navires anglais, dans les marchés de la Russie sur la

Baltique; en 1821, on n'en put placer que 19 millions ou presque moitié moins. En 1820, les sucres raffinés y trouvèrent un débouché de 27 millions de livres, qui l'année suivante fut réduit d'un tiers de son étendue. On peut prévoir que les succès de la Pologne, dans la carrière de l'industrie, contribueront à limiter de plus en plus les avantages que la Grande-Bretagne trouvait dans ses relations avec les ports russes.

En 1802, les exportations des Etats-Unis, dans les contrées du Nord, furent de près de 42 millions de fr.; elles n'ont été en 1821, que de 8,600,000 fr. Ainsi le commercé américain est maintenant réduit de 4 cinquièmes, dans les contrées baignées par la Baltique et la mer d'Allemagne, où l'Angleterre a pris l'ascendant.

Le commerce de la France, avec les Etats du Nord, était en 1788, l'une de nos principales sources de richesses; à cette époque, nos exportations étaient composées ainsi qu'il suit : — Pour 3,600,000 francs d'objets manufacturés, destinés en grande partie à la Russie. — 7,100,000 fr. de matières brutes, indigo, coton, pour la Suède et le Danemarck. — 12,000,000 de vins et eaux-de-vie, dont la moitié pour les villes Anséatiques, un quart pour le Danemarck et un autre pour la Russie; — 2,000,000 de comestibles; — 55,000,000 de sucre et de café, dont 47 pour les villes Anséatiques, notamment Hambourg, qui en prenait les trois quarts qu'elle distribuait dans l'intérieur de l'Allemagne. Le surplus était partagé également entre le Danemarck, la Suède et la Russie. —Total 80 millions de francs.

Les importations des pays du Nord dans les ports de

France, étaient formées de la manière suivante : — Pour 5,700,000 fr. de marchandises manufacturées, toiles de chanvre, cotons des colonies danoises, etc.; — 24,000,000 de matières brutes, cuivre, plomb, bois de construction de Russie et de Danemarck, fer et goudron de Suède, chanvre et suif de Russie; — 1,800,000 fr. en comestibles, principalement en poissons de pêche danoise et suédoise. — Total 31,600,000 fr. La balance à notre avantage, était de 48,400,000 francs.

Ce commerce déclina rapidement. Lorsqu'en 1789, il entrait dans la Baltique 4,000 navires, la France n'en comptait déjà que 123 dans ce nombre, et l'Angleterre 3,788; nos ventes étaient réduites à 16 millions de livres de sucre, 6 millions et demi de café, 120,000 barriques de vin et 18,000 d'eau de vie. En 1821, les exportations de la France dans la Baltique, évaluées d'après les droits payés au passage du Sund, se sont élevées à 36 millions, et sans doute elles en valaient davantage; il est vrai qu'elles étaient d'un tiers plus considérables que les années précédentes. Cependant elles n'étaient opérées que par 300 navires, savoir : 127 chargés de vins, 89 de sel et 84 de marchandises diverses.

Les retours formaient une importation dans nos ports, qu'on évaluait à douze millions; ils consistaient en bois de construction pour la marine royale, douves, chanvres, suifs, fers, cuivres, goudrons et cuirs. La balance en notre faveur semblait de 24 millions; mais en 1825, M. le Président du bureau du commerce a donné à la Chambre des députés, des évaluations moins avantageuses; en voici les différens termes :

	Exportations de France.	Importations en France.	Total du commerce avec chaque pays.
Prusse....	13,000,000....	8,000,000....	21,000,000 fr.
Russie....	7,000,000....	9,000,000....	16,000,000
Suède....	2,500,000....	8,000,000....	10,500,500
Totaux.	22,500,000....	25,000,000....	47,500,000 fr.

La balance contre la France serait de 2 millions et demi; cependant nous inclinons à croire que ce commerce est plus étendu et moins défavorable que ces termes ne le laissent supposer.

Il résulte de ces faits : Que l'importation de la France dans les pays du Nord, n'est réduite aujourd'hui que de la valeur des denrées coloniales qu'elle leur fournissait, mais qui égalait une fois et demie celle de tous les autres objets importés; — Que l'Angleterre, qui pendant nos longues guerres, a substitué son commerce au nôtre, dans les contrées septentrionales, ayant accru son importation de 89 millions, elle leur fournit maintenant pour environ 50 millions de denrées coloniales et une pareille somme de produits industriels. — Que la balance, qu'elle obtient avec la Russie, et malgré les dispositions ombrageuses de cette puissance, est à peu de choses près, de la moitié en sus de son importation dans les ports de cet Empire; — Que les exportations anglaises dans la Baltique, sont aux nôtres comme 3 à 1; et qu'elles les excèdent de 69 millions.

Pour réparer les effets d'une dépossession de 35 ans et d'une concurrence favorisée, par autant de bonheur que d'habileté, il faudrait : — Rétablir nos liaisons avec

les anciennes villes Anséatiques, qui sont le centre des communications et du commerce, au midi de la Baltique, et qui comptent maintenant encore près de 400,000 habitans; — Seconder par nos efforts les tentatives du Danemarck, et surtout de la Russie, pour se soustraire au monopole du commerce anglais, ce qu'ils ne peuvent faire sans notre participation. — Diriger principalement nos entreprises commerciales vers ce dernier pays, qui acquiert chaque jour plus de puissance, de richesses et de civilisation, tandis que la Suède et le Damarck n'offrent que de faibles débouchés, presque toujours sans avantages. — Obtenir une grande part dans l'approvisionnement de Pétersbourg, dont la population portée maintenant à 336,000 habitans, s'est augmentée des deux tiers, en un demi-siècle, et sera d'après cette proportion, égale à celle de Londres dans cinquante ans. —Mettre à profit le tarif de 1821, dont les nouveaux droits frappent presqu'exclusivement les produits des manufactures et des colonies anglaises, et doivent, en diminuant leur affluence, ouvrir un débouché plus considérable aux produits français. — Favoriser même, s'il le faut, par des transactions diplomatiques, l'interférence de notre commerce, dans celui que la Russie s'est ouvert avec la Chine par Kiatcha, et avec la Perse par les ports de la mer Caspienne; l'état des arts et des manufactures ne permettant aux Russes d'étendre ces importantes communications et d'en profiter, qu'avec l'auxiliaire d'une puissance plus avancée dans la carrière industrielle. — Adopter dans cet objet la politique commerciale et l'exemple de la Russie, qui, pour accroître les exportations en Chine, fabrique

chez elle à meilleur marché et avec une plus grande perfection des objets d'art et d'industrie, sur des modèles chinois, et parvient à saisir et à satisfaire le goût de consommateurs, placés à une distance de 1800 lieues, qu'il faut six mois et demi pour parcourir. — Participer à l'accroissement de richesse de la Russie méridionale, dont la consommation en produits manufacturés et en vins français ne peut manquer de s'augmenter proportionnellement. — Ouvrir les Dardanelles à notre commerce, quelque obstacle qu'on puisse opposer à cette volonté. — Concourir au commerce d'Odessa et de Taganrok avec la Grande-Bretagne, qui fait la moitié des exportations de blé de ces ports. — Fournir à la Russie méridionale les objets d'industrie, qui forment son commerce avec les pays limitrophes et peuvent parvenir jusqu'au Cachemire. — Enfin, approvisionner les pays du Nord de l'Europe, en denrées coloniales, provenant de nos propres établissemens, ou de ceux de l'Espagne; ce qui est certainement praticable, malgré la concurrence de l'Angleterre, puisqu'en 1802, les Etats-Unis en introduisaient dans leurs ports pour trente millions, sans avoir pour ce commerce, d'autres élémens que leur infatigable activité, leur esprit d'entreprise, et l'habileté de savoir recueillir les produits des colonies étrangères, pour les porter avec avantage, au fond de la mer Baltique.

Section VIII.

Commerce avec le Levant.

L'Empire Ottoman s'étend encore, comme dans les

siècles de sa splendeur, en Europe, en Asie et en Afrique; mais plusieurs de ses vastes provinces sont indépendantes et d'autres presqu'inhabitées. On évalue sa population à près de 40 millions; savoir: 15 millions dans les provinces d'Asie; 14 dans celles d'Afrique, et 11 dans la Turquie d'Europe, qui, ayant une étendue de 26,152 lieues carrées, ne possède, pour chacune, que 383 habitans.

La dissolution dont cet Empire est menacé, pouvant séparer ses différentes parties, nous indiquerons, d'après les recherches de Wilkinson, Carlyle, Hollande, Hughes et M. Félix de Beaujour, quelle est la distribution de leur population.

	Habitans.	Par lieue carrée.
Romélie	2,280,000	500
Bulgarie	1,440,000	300
Valachie et Moldavie	1,840,000	400
Servie et Bosnie	2,780,000	350
Macédoine	700,000	350
Epire	450,000	260
Grèce méridionale	850,000	512
Archipel	1,000,000	650

Avec ces trois millions de Grecs, habitaient, avant la guerre de l'indépendance, environ un million de Turcs, de Juifs et de Francs.

L'étendue de la Grèce, étant de 6,200 lieues, est égale au quart du territoire de la France, mais sa population n'excède pas celle de quatre à cinq de nos départemens. La seule ville de Paris renferme autant d'habitans que l'héritage d'Alexandre en possède aujourd'hui, et qu'en contiennent

toutes les anciennes républiques du Péloponèse. Toutefois, l'heureux climat de ces contrées leur permet d'obtenir de la terre des productions d'une valeur décuple de celles que donne la culture dans les pays du nord de l'Europe. Un hectare, semé en garance, rapporte, après quatre ans, 8000 okes de racines fraîches, réduites à 1200, par la dessication, et valant alors de 30 à 40 sous la livre, ce qui élève le produit annuel de l'hectare à près de 1000 fr. La même surface plantée en cotoniers, donne annuellement 4 à 600 okes de laine. Chaque oke de 50 onces vaut à peu près 2 fr., ce qui porte le produit de l'hectare de 8 à 1200 fr. Une terre plantée en tabac fournit, en Macédoine, un produit brut double de celui que le froment rapporte; mais la culture et la manipulation diminuent considérablement ce profit. Un hectare planté en oliviers, distans les uns des autres d'environ 10 mètres, en contient 360 qui, étant réduits à 240, en rapport, fournissent chacun une mesure d'olives, dont on extrait 10 à 12 liv. d'huile. Si l'on prend le premier de ces deux termes pour la moyenne des différentes récoltes, on trouve que, si la livre d'huile est estimée à 5 sous, l'hectare rapporte au moins 600 francs. En France, le produit de la même surface, semé en froment, étant, par un terme moyen, d'environ 250 francs, il s'ensuit qu'en Grèce, par l'effet d'un climat qui protége de plus riches cultures, l'hectare donne annuellement une valeur de plus du double, quand il est planté en oliviers, et quadruple, quand on le cultive en coton ou en garance.

Un excellent ouvrage de M. de Beaujour fournit des termes positifs, qui permettent d'apprécier jusqu'à quel

point, dans cette belle et malheureuse contrée, les hommes profitent des dons de la nature; quoique formés, d'après une année moyenne, comprenant les dix années de 1787 à 1797, ces termes sont bien moins éloignés de la vérité des choses, que s'il s'agissait d'un autre pays, attendu que les désastres de la guerre ont totalement effacé les progrès que l'agriculture avait faits, dans les lieux où le joug des Turcs était le moins pesant.

Les produits de la Grèce continentale, obtenus par une population de 2 millions d'habitans, répandus sur plus de 6000 lieues carrées, étaient alors ainsi qu'il suit : — Le coton fournissait, par sa récolte annuelle, 80,000 balles de 300 livres chaque; la consommation était de 10,000; on en exportait 20,000 filées et teintes en rouge, dans les fabriques de Thessalie; 50,000, estimées 10 millions de francs, étaient envoyées en Europe; l'Allemagne en achetait 30,000; la France, 12,000; Venise, 4000; Livourne et Gênes, 3000; Londres, deux chargemens; Amsterdam, un, etc. — Le tabac montait à 100,000 balles de 300 liv.; la Turquie européenne en consommait 40,000; l'Egypte, 30,000; la Barbarie, 10,000; l'Italie, 10,000, et l'Allemagne, 10 à 12,000. On en tirait un revenu de 8 millions, dont un tiers était détourné par les douanes. — Le blé rapportait, par sa culture, 3,120,000 quillots, équivalant à peu près à 4,680,000 hectolitres, dont 1800,000 étaient exportés en 120 chargemens, estimés 1600,000 fr. La consommation était de 2,880,000 hect. — L'huile; il en était fabriqué 2,400,000 livres, dont 1800,000 étaient exportées, au prix de deux piastres, chaque mesure de 12 livres pesant. Cet article valait 600,000 francs. — Les

laines n'excédaient pas 900,000 livres pesant; on en tirait une exportation de 540,000 francs. — Le raisin de Corinthe. On en recueillait 10 millions de livres, dont les 8 dixièmes étaient exportés et donnaient, année commune, huit millions de francs, payés en grande partie par l'Angleterre.

La quantité de tous ces produits ne suppose pas une étendue de culture de plus de 40 lieues carrées; et il suffirait de la cent cinquante-deuxième partie de la Grèce continentale, pour les fournir entièrement. Ce pays doit donc tout à son beau climat, à son heureuse situation géographique; et rien, ou du moins bien peu de chose au travail de ses habitans, et à leur industrie agricole.

Les productions qu'on vient d'indiquer donnaient lieu au commerce suivant, avec les peuples de l'Europe, d'après le terme moyen de leurs transactions, de 1787 à 1797 :

	Importation en Grèce.	Exportation.
Commerce anglais.	1,116,640. . .	1,116,640 fr.
— Allemand.	3,089,100. . .	9,326,000
— Italien.	1,288,800. . .	2,200,000
— Hollandais.	200,000. . .	280,000
— Russe.	1,920,000. . .	2,000,000
— Français.	2,326,000. . .	2,620,000
Totaux. . .	9,939,540. . .	17,542,640 fr.

En 1790, le commerce français en Grèce et en Turquie, était ainsi qu'il suit :

	Importations.	Exportations.
A Salonique	2,500,000	3,500,000 fr.
En Morée	1,000,000	1,500,000
A Constantinople	4,000,000	2,000,000
A Andrinople	500,000	
Totaux.	8,000,000	7,000,000 fr.

Voici les résultats de ces données numériques : La Grèce et la Turquie d'Europe réunies donnaient à la France, il y a 30 ans, un débouché pour 8 millions d'objets manufacturés et de denrées coloniales. Nos retours étaient de 7 millions. En 1800, la balance générale du commerce de la Grèce était en faveur de ce pays, qui gagnait annuellement sur les différens États de l'Europe, 7,601,000 francs, ou presque le double des objets qu'il achetait. Les gains qu'il faisait, avaient lieu principalement sur l'Autriche et l'Italie; mais les transactions de la France et de l'Angleterre s'opéraient alors, par un échange presqu'également balancé. Nonobstant cette égalité, ce commerce nous était avantageux, parce qu'il se faisait au moyen de marchandises manufacturées contre des matières brutes; et que, par exemple pour les cotons, les profits étaient de 40 pour 100, attendu que lorsque cet objet coûtait 50 pour premier achat, il s'élevait à 100 par la filature, et n'éprouvait qu'un déchet de 10, par la mise en œuvre. Les débouchés offerts à la France, par le commerce de la Grèce, étaient alors moitié plus grands que ceux qu'obtenait l'Angleterre; mais ils étaient moindres d'un tiers que ceux du commerce Allemand, qui profitait déjà des acquisitions de l'Autriche sur le littoral Adriatique,

par le traité de Campo-Formio. Chaque habitant de la Grèce consommait, il y a une vingtaine d'années, pour 10 francs de marchandises étrangères; et en fournissait pour 17 au commerce d'exportation de son pays; tandis que les habitans des Antilles Françaises, y compris la population noire, consomment, chaque année, pour une valeur dix fois plus grande d'objets importés. La France fournissait à peu près le quart des articles d'origine étrangère nécessaires à la consommation de la Grèce. Ce commerce pouvait être rapidement quintuplé de valeur; pour y réussir, il fallait seulement alors, comme aujourd'hui, que les habitans de cette belle contrée, affranchis de leurs fers, pussent acquérir, par l'exploitation agricole de leur pays, des moyens d'échange, et la faculté de satisfaire aux besoins qu'ils éprouvent, des choses nécessaires à la vie et à l'état d'un peuple civilisé.

Mais le commerce de la Grèce et de la Turquie d'Europe ne constitue que la moindre partie de celui du Levant, qui comprend encore les relations avec l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte, les États barbaresques, et même le commerce de la mer Noire. Esquissons rapidement les transactions de chacune des grandes puissances maritimes, dans cette vaste carrière.

L'Angleterre tirait, en 1700, des différentes contrées du Levant, pour six millions de marchandises; son exportation n'en excédait pas quatre. En 1780, les cargaisons qu'elle y envoyait ne valaient guères plus de deux millions et demi; et leurs retours, un million de plus. Les importations de Turquie dans les Iles Britanniques ont été, en 1818, de 9,225,000 fr.; en 1819, de 6,275,000 fr., et en

1820, de 10,425,000 fr. Cependant, il a été expédié directement dans les ports de la Méditerranée, appartenant aux Turcs et aux Barbaresques, pour 24,025,000 fr. de marchandises anglaises; et de plus, il en a été envoyé pour 13,190,000 fr. dans les entrepôts de Malte et des Iles Ioniennes. Sur le tout, la balance a été de 24,500,000 fr. en faveur de l'Angleterre.

Les navires des États-Unis ont peu fréquenté les échelles du Levant, jusqu'à la dernière paix; ils y ont été conduits, depuis cette époque, par la grande extension qu'a reçue le commerce Américain; et ils y ont importé en 1821, pour 3,700,000 fr. de marchandises étrangères et indigènes.

Nous pensons devoir nous arrêter davantage, sur les vicissitudes que le commerce de la France a éprouvées, depuis un siècle dans la mer Méditerranée.

Depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'en 1749, la balance fut à notre avantage dans les marchés du Levant; elle commença à flotter en 1749, et depuis 1764, elle ne cessa plus d'être à notre détriment. Dans les dix années comprises entre 1780 et 1789, le terme moyen de l'excédent des importations sur les exportations fut de 13 millions.

En 1788, ce commerce était ainsi qu'il suit: On exportait de nos ports aux Échelles du Levant: — Pour 8,100,000 francs de denrées coloniales et liqueurs; — 3,200,000 fr. de drogues, indigo et bois de teinture; — 9,300,000 fr. de draps londrins, bonneterie, étoffes de soie; — 3,000,000 francs de matières monnoyées, sequins, piastres, etc. — Total 25,600,000 francs.

Les retours se formaient: — De 1,500,000 fr. de toiles

et étoffes du Levant; — 29,000,000 fr. de matières brutes, laines, soies, cotons, cuirs; — 7,000,000 fr. de blé, huile d'olive, café et légumes. — Total 37,500,000 francs.

En 40 ans, nos importations du Levant avaient doublé, par les progrès du luxe et par l'établissement ou l'extension de nos manufactures. Nos exportations ne s'étaient accrues que d'un cinquième; mais ce qui prouve de combien elles étaient susceptibles de s'augmenter par une protection plus active de notre gouvernement et de ses agens, et par une attention plus grande et plus persévérante à profiter des événemens favorables, c'est que dans les 30 années suivantes, la Grande-Bretagne a pu accroître les siennes de 33 millions, et les États-Unis se créer, pour leurs produits, un marché qui leur donne, à 1500 lieues de leur pays, un débouché de près de 4 millions. Quoique le commerce du Levant fût à notre désavantage de 13 millions, dans la balance de ses transactions totales, il était cependant très-important pour la France, et favorable à ses plus grands intérêts. Il lui fournissait une masse de matières brutes, dont la valeur s'élevait au-delà de 100 millions, par les procédés de l'industrie; et il lui donnait à bas prix, le complément de sa consommation en blé. En 1788, il employait 300 navires, formant 40,000 tonneaux, et ayant 3,400 hommes d'équipage.

Plusieurs causes puissantes ont changé cet état de choses : — La concurrence des navires Anglais et Américains, qui jettent annuellement, dans le Levant, pour 41 millions d'objets manufacturés, ce qui équivaut à cinq fois la valeur de nos exportations, en 1788; — La diminution de consommation des pays que fréquen-

taient nos navigateurs, et dont les ressources sont épuisées par une guerre longue et sanglante, les levées militaires, le pillage, l'incendie et tous les maux qu'enfantent les fureurs humaines. — L'accroissement des produits de notre agriculture, qui nous dispense, depuis plusieurs années, de recourir, pour la subsistance de la France, à l'importation des blés du Levant, et qui conséquemment prive ces contrées d'un moyen d'échange. — La perte de nos grandes Colonies, qui nous ôte la faculté de fournir aux contrées de l'Orient, les denrées tropicales qu'elles recevaient autrefois de nous, et dont maintenant l'Angleterre les approvisionne.

Telle est cependant la richesse que donnent aux pays du Levant, un ciel propice et une terre inépuisable, qu'une pacification, qui assurerait l'affranchissement de la Grèce et la liberté du commerce de l'Orient, réparerait bientôt les désastres d'une longue oppression et d'une guerre dévastatrice.

A l'époque où la Grèce consommait pour 10 millions d'objets du commerce d'Europe, et lui donnait en retour 17 à 18 millions de produits indigènes de son territoire, voici quelles étaient les limites de la consommation individuelle, et du travail personnel, dans ce pays, qui fut le berceau de la civilisation de l'Occident. D'après les recherches de M. de Beaujour, le laboureur grec consomme annuellement 6 à 7 quillots de blé, pesant ensemble 400 livres, et valant 30 à 35 francs; il ne mange de viande qu'aux grandes fêtes; il dépense, en caviar, anchois, fruits et légumes, 36 à 40 fr. Toute sa nourriture monte à 66 fr., et au maximum à 75. Il gagne par jour

20 à 25 parâs ou sous, et l'artisan 30 à 40. Il suffit donc à l'un de travailler seulement 66 jours, et à l'autre 44, pour pourvoir pendant toute l'année à sa subsistance. Pour nourrir sa famille entière, le premier n'a besoin que du travail de 198 jours, et le second de 132. Ainsi le laboureur peut disposer chaque année de six mois, et l'artisan de plus de huit; ils peuvent les passer dans l'oisiveté, ou les employer à demander à la terre de nouveaux moyens d'échange et d'aisance domestique.

Si ces données concluantes ne suffisaient pas, on pourrait apprécier les progrès dont le commerce de la Grèce est susceptible, par ceux que font, depuis dix à quinze ans, deux pays voisins, sous la domination de princes Ottomans, plus éclairés que leurs prédécesseurs.

On sait que des frontières de l'Égypte au littoral de l'Atlantique, les contrées qui formaient jadis l'Empire de Carthage, sont habitées maintenant par une race connue sous le nom de Maures, et dont on estime la population à 15 millions. La civilisation n'a fait aucun progrès parmi ces peuples barbares; mais un intérêt mieux entendu, dirigeant la conduite de l'un de leurs chefs principaux, Tripoli est devenu, dans ces derniers temps, l'un des grands marchés de l'Afrique septentrionale. Chaque année, les caravanes de l'intérieur y apportent une masse considérable de marchandises, entr'autres : de la poudre d'or, du natron, du séné, de la garance, des plumes d'autruche, des chameaux, et environ 2000 esclaves. On estime les importations à 1,360,000 fr., et les exportations à 1,440,000; mais le change en argent est défavorable, parce que la monnaie est altérée et falsi-

fiée d'un cinquième de sa valeur nominale. L'Angleterre, qui est toujours la première à reconnaître les débouchés dont son commerce peut profiter, a chargé, en 1824, le capitaine Smyth, commandant de l'Aventure, d'explorer la côte de Tripoli; sir W. Becchy a entrepris de vérifier les observations faites par Della Cella, en 1817, et d'examiner les communications, par terre, entre cette ville et l'Egypte; enfin le docteur Oudney a exécuté la courageuse résolution de pénétrer, en partant de Tripoli, jusques dans les contrées centrales de l'Afrique.

L'Egypte offre maintenant au commerce un champ dont les récoltes sont cependant encore plus sûres et plus abondantes; la prospérité de ce pays montre combien de désastres peuvent être réparés dans l'espace de quelques années, par une main ferme et habile. Personne n'ignore que cette contrée, l'une des plus intéressantes du globe, est une vallée longue de 200 lieues, et dont la largeur est resserrée de Sienne au Caire, par des montagnes qui laissent seulement entr'elles un espace de deux à trois lieues; et que, du Caire jusqu'à la Méditerranée le pays s'élargissant, forme le Delta, dont les côtés ont 33 lieues, et dont la base, baignée par la mer, en a environ 50. La surface fertile de l'Egypte est évaluée à 4,300,000 hectares; près de la moitié est susceptible d'irrigation, et donne une ou deux moissons chaque année, depuis 30 à 40 siècles. L'hectare y produit 22 hectolitres de blé, tandis qu'on n'en obtient que 18 de nos meilleures terres. On porte, en nombres ronds, à trois millions la population actuelle. Voici, sur ce sujet, les calculs d'un voyageur, en 1824:

	Maisons.	Habitans.
14 provinces, contenant 3,475 villages....	564,168......	2,256,272
Le Caire..............................	25,000......	200,000
Alexandrie, Rosette, Damiette, Boulak...	14,532......	58,128
Totaux..............	603,700.......	2,514,400

Le commerce de l'Europe avec l'Egypte, diffère beaucoup aujourd'hui de ce qu'il était il y a cinquante ans; on comptait alors dans le port d'Alexandrie jusqu'à 8 et 900 navires; mais les cargaisons qui en étaient exportées, étaient presque toutes achetées en argent et non en échange de marchandises. Ces transactions désavantageuses et les difficultés qui entravaient les marchés, éloignèrent les Européens de l'Egypte, et son commerce principal se bornait à ses relations avec la Syrie, où elle trouve un débouché d'environ trois millions. L'administration du pacha actuel Mohammed-Ali, a changé cet état de ruine en une prospérité rapide et brillante, mais peut-être éphémère. On parcourt maintenant l'Egypte avec autant de sécurité que les pays les mieux policés de l'Europe. Des institutions sanitaires, sur le modèle de celles de la France, ne tarderont pas à préserver cette belle contrée des ravages de la peste. Un vaste canal conduit, jusque dans les eaux du Nil, les marchandises débarquées à Alexandrie, et leur épargne le danger des embouchures de ce fleuve; un paquebot à vapeur doit incessamment ajouter aux facilités de remonter au Caire, périodiquement; les communications entre cette capitale et le port de Suez, viennent d'être régularisées par la formation de caravanes de 2 à 300 chameaux, partant à jour fixe, et transportant les marchandises au prix de 6 fr. le quintal;

une compagnie d'assurance a été formée par les soins du consul de France Drovetti; on voit aujourd'hui un télégraphe, des machines à vapeur et des imprimeries dans l'ancien empire des Ptolémées; des vignes et des oliviers y ont été multipliés dans ces quatre dernières années; une colonie de cinq cents Serviens a été établie dans la vallée de Ouad, pour cultiver des mûriers et élever des vers à soie; une manufacture de drap a été fondée à Boulah; une filature de coton s'organise; et une fabrique de salpêtre, dirigée par l'italien Basi, fournit annuellement au gouvernement Egyptien, 3,000 quintaux de salpêtre, qui, par l'évaporation au soleil, dans 48 bassins, ne reviennent qu'à 30 fr. chaque, au lieu du double qu'ils coûtaient quand on employait l'action du feu. Mais de toutes les entreprises utiles du Vice-roi, celle dont le succès a été le plus grand et le plus complet, c'est la culture du cotonier. En 1822, on essaya, par son ordre, de substituer à l'espèce indigène qui ne donnait qu'une laine grossière, le cotonier du Brésil, dont les produits sont d'une qualité supérieure. La récolte fut de 25,000 balles de 200 livres chaque. Liverpool, qui en acquit la presque totalité, ne paya ce coton que 22 à 24 sous la livre. En 1823, la récolte fut telle, qu'après avoir fourni aux demandes du littoral de la Méditerranée, 50,000 balles furent importées en Angleterre. En 1824, on en a recueilli trois fois plus, parce que des territoires négligés ou abandonnés ont été mis en culture, et que pour les fertiliser, on a nettoyé des canaux d'irrigation dont on ne se servait plus depuis long-temps, par l'effet que les calamités publiques exercent sur l'agriculture. L'exportation a été de 145,323 balles.

Le commerce français a participé à l'activité des relations qu'ont établies ces cultures nouvelles ; 122 de ses navires ont pris, en 1824, des chargemens à Alexandrie, dont les exportations principales ont été ainsi qu'il suit :

	Coton. Liv.	Blé. Hect.	Cuirs. Nomb.	Natron. Liv.	Café. Liv.
France	11,788,000	9,765	2,540	»	»
Angleterre	8,101,000	»	»	13,000	»
Malte, Trieste	8,781,000	406,000	80,000	1,100,000	200,000
Hollande	245,000	»	»	69,000	2,400
Constantinople	135,000	550,000	12,000	»	1.800,000
Totaux	29,050,000	965,765	94,540	1,182,000	2,002,400

Des documens officiels, mais que nous croyons incomplets, ont porté nos importations en Egypte à la valeur seulement de 2,799,000 fr., et les exportations de ce pays dans nos ports à 9,606,000 fr., c'est-à-dire beaucoup au-delà du triple.

La Russie n'a point été indifférente, malgré l'immense éloignement de ses ports, à des succès dont on ne peut prévoir le terme. Le capitaine grec d'Aviéroff, commandant un navire russe, est allé directement cette année d'Alexandrie à Cronstadt, avec un chargement de coton. L'Empereur appréciant ces relations directes, lui a fait donner une médaille d'or, et l'a excité par des encouragemens, à continuer de donner au commerce de son pays adoptif cet exemple utile.

Placée bien plus avantageusement qu'aucune autre des grandes puissances de l'Europe, la France est appellée à participer au commerce de l'Egypte, non-seulement par la facilité de ses relations avec ce pays, mais encore par

l'intérêt éminent de ses manufactures de coton, qui se sont élevées en peu d'années au rang des premières branches de l'industrie nationale. L'anarchie des autres provinces de l'Empire Ottoman, les ravages que la peste y exerce périodiquement, et les effets désastreux de la guerre longue et sanguinaire qui désole la Grèce, ont tellement diminué les produits que nous tirions du Levant, que nos fabriques n'en pourraient obtenir qu'une quantité de matières premières insuffisante, si l'Egypte ne leur offrait dans les ressources qu'elle vient de créer, une abondance nécessaire à leurs progrès. On pourra juger de l'importance du commerce dont elle fournit les principaux élémens, par la quantité et la valeur des cotons importés de la Turquie dans nos ports, pendant les quatre dernières

Années.	Quantité.	Terme moyen.	Valeur.	Terme moyen.
1820	4,814,000 liv.	4,534,000 liv.	3,610,000 fr.	3,775,000 fr.
1821	5,254,000		3,941,000	
1822	6,920,000	6,305,000	5,191,000	4,458,000
1823	5,690,000		4,267,000	

Ainsi dans les deux dernières années, nous avons tiré du Levant et en grande partie de l'Egypte, une quantité de coton en laine plus considérable du tiers que pendant les deux années précédentes; et en 1824, le seul port d'Alexandrie nous en a fourni le double des deux années les plus récentes.

Ces faits établissent la nécessité de mettre notre commerce du Levant, en état de soutenir toute espèce de concurrence; ils montrent combien il importe d'étendre et de multiplier nos marchés dans cette partie du globe. Les moyens principaux en sont indiqués dans un excel-

lent mémoire du comité d'agriculture et de commerce de Marseille, adressé au gouvernement en 1802; nous ne pouvons guères y ajouter que les mesures qui résultent des événemens postérieurs et de la situation actuelle des choses.

Pour rétablir et faire prospérer le commerce de la France dans le Levant, ce qui suit, semble utile et même urgent : — Appuyer de toute notre prépondérance politique et de toute notre puissance maritime, une négociation avec la Porte, pour ouvrir à nos bâtimens de guerre et de commerce, la libre navigation de la mer Noire et le passage des Dardanelles, sans retard, visite, péage ou avanie quelconque; — Protéger par une force imposante notre commerce de la Méditerranée, tant que cette mer sera le théâtre de la guerre, et sillonnée par des flottes belligérantes, ou par des pirates barbaresques; — Faire respecter par tous, nos expéditions, nos consuls, nos maisons de commerce et même nos voyageurs isolés; et ne souffrir sans réparation prompte et éclatante, aucune avanie, insulte ou spoliation; —Choisir spécialement pour les Echelles du Levant et pour la Grèce, des agens consulaires d'une fermeté de caractère et d'une prudence éprouvée et supérieure aux événemens; attendu que s'ils ne possédaient ces qualités que dans un moindre degré, les intérêts de la France et même ceux de l'humanité pourraient en souffrir dans des circonstances aussi difficiles; — Profiter des dispositions favorables du Vice-roi d'Egypte, pour obtenir, en secondant ses projets de civilisation et de commerce, une part avantageuse, dans les transactions commerciales d'un pays, qui possède trois

millions d'habitans et la plus belle position géographique des deux hémisphères. — Négocier un tarif de douanes qui facilite l'échange des produits, que l'Egypte obtient de ses nouvelles cultures et notamment de celle du cotonier, contre les marchandises françaises manufacturées, et les produits de nos arts ou de notre sol. — Rétablir avec l'appui et le secours du gouvernement, nos maisons de commerce d'Alexandrie et du Caire, capitales dont la population et la consommation s'accroissent journellement; — Reconnaître quelle est la possibilité et l'avantage de former un établissement d'entrepôt dans le Pachalic de Tripoli, dans la situation maritime la plus favorable au débouché des marchandises dans l'intérieur de l'Afrique par les caravanes du Fezzan. Il y aurait plus de chances de succès pour la France dans cette entreprise, que les Etats-Unis n'en pouvaient avoir lorsqu'ils l'ont tentée il y a deux ans; et il ne serait pas plus difficile pour nous de posséder sur cette côte, un établissement utile, qu'il ne l'est aux Espagnols de garder inutilement la ville de Mellile dans le royaume de Fez, et les forteresses de Ceuta et de Pinon de Velès; — Cultiver davantage qu'on ne l'a fait, depuis la paix, nos relations avec Tunis et Maroc, qui peuvent offrir des débouchés plus larges que ceux qu'y trouvent aujourd'hui nos exportations; la consommation de ce dernier état en marchandises françaises, a été portée à 900,000 fr., lorsque nous fréquentions le port de Salé où se fait la plus grande partie de ce commerce. — Perfectionner par des opérations de détail nos relations en Syrie, notamment à Alep, qui est l'un des points de départ des lignes itinéraires de la Mésopotamie et du golfe

Persique. Par exemple, lorsque l'anarchie des provinces que doivent parcourir les caravanes, les expose à des dangers, négocier avec les Pachas, l'emploi d'une escorte française, qui ne serait ni difficile à lever, ni dispendieuse à entretenir, et qui procurerait le double avantage d'assurer la prépondérance de notre commerce, et de former aux usages de l'Orient une troupe que pourrait rendre très-utile la connaissance des langues et des localités. De nombreux exemples qui datent de ces dix dernières années, prouvent que ce projet, qui eût été impraticable il y a un demi-siècle, ne trouverait aujourd'hui aucun obstacle sérieux. — Essayer d'exploiter les bois de l'Albanie, qui sont presqu'aux portes de Marseille, et dont la bonté a été constatée; leur prix étant moindre d'un tiers que les achats faits dans le Nord, il en résulterait une extension considérable dans nos constructions maritimes et une influence favorable dans nos marchés, dont les objets ne seraient plus grévés par l'extrême élevation du fret. — Essayer également d'approvisionner nos ports, de bois de construction, par la navigation de la mer Noire, où nous aurions moins de concurrence et plus de facilités, puisque la Russie peut faire flotter indifféremment les arbres de ses vastes forêts dans la Dwina ou dans le Borysthène, et les faire descendre à Kerson, de même qu'à Riga, sans autre changement que l'avantage pour nous, de les acquérir dans le premier de ces ports, en échange de nos marchandises, tandis que dans le second, nous devons presque toujours les acheter en argent. — Négocier avec la Russie une diminution de tarif, de charges et de formalités pour l'admission et les opérations de notre commerce dans ses

ports de la mer Noire et de la mer d'Azof, et nous associer à ses transactions avec les pays situés à l'Orient de l'une et de l'autre. — Reconnaître la possibilité et l'avantage de former un établissement commercial dans la Mer Noire, sur la côte des Lazes, vers Trébisonde, par le 40.ᵉ degré de latitude et les 35.ᵉ et 40.ᵉ de longitude. Cet entrepôt procurerait vraisemblablement des marchés importans dans des pays nouveaux; —Accroître notre importation en denrées coloniales, soit de nos établissemens, soit de l'étranger, afin de pourvoir, par nos entrepôts du midi, aux besoins du littoral et des îles de la Méditerranée; et dans cet objet, multiplier les raffineries de sucre, dans nos départemens méridionaux, notamment à Marseille, qui est l'Emporium du commerce du Levant; — Faciliter dans le même but le développement de l'industrie manufacturière dans cette grande Cité, y créer une école des arts et métiers, un Institut de commerce ainsi qu'à Vienne, une société comme à Londres, pour donner gratis ou à un faible prix, une éducation technique aux artisans de toutes les professions; une société libre d'encouragement pour les arts et l'industrie, un conservatoire des arts et métiers, une exposition bisannuelle des produits de l'industrie agricole et manufacturière, et enfin lui procurer les avantages des communications intérieures par des canaux navigables, et ceux de relations extérieures promptes et faciles, par la navigation au moyen du mobile puissant de la vapeur.

Pour fixer les idées par des termes numériques sur les effets probables de l'ensemble des moyens d'améliorations

que nous avons indiqués, nous exposerons les résultats auxquels nos supputations conduisent pour chaque partie de l'Europe en particulier, et nous mettrons en regard l'état actuel de nos exportations, évaluées approximativement, en prenant en considération l'influence des événemens qui ont eu lieu cette année et l'année dernière.

Aperçu des Exportations de la France en Europe.

	Valeur actuelle approximative.	Valeur possible approximative.	Différence. Francs.
Espagne.......	40,000,000.	50,000,000.	10,000,000
Portugal.......	2,000,000.	10,000,000.	8,000,000
Italie et Suisse...	60,000,000.	90,000,000.	30,000,000
Grande-Bretagne.	40,000,000.	60,000,000.	20,000,000
Pays-Bas.......	20,000,000.	30,000,000.	10,000,000
Allemagne.....	60,000,000.	80,000,000.	20,000,000
Pays du Nord...	40,000,000.	50,000,000.	10,000,000
Levant.........	18,000,000.	40,000,000.	22,000,000
Totaux....	280,000,000.	410,000,000.	130,000,000

Il résulte de ces termes numériques : — Que les exportations de la France dans les différentes parties de l'Europe sont maintenant par approximation, et eu égard à l'influence des événemens récens, favorables ou nuisibles, d'environ 280 millions de fr.; ce qui forme à peu près des deux tiers aux trois quarts de la valeur totale des exportations, selon leurs variations d'une année à l'autre; — Que les exportations de la Grande-Bretagne en Europe, s'étant élevées en 1821 à 661,550,000 fr., leur valeur est égale à deux fois et un tiers, celle des ex-

portations de la France dans les mêmes contrées du globe; — Que les exportations des Etats-Unis étant à la même époque et dans les mêmes pays de 71,175,000 fr., leur valeur est égale aux deux tiers de celle que fait le commerce français; — Que l'exportation de ces trois grandes puissances maritimes en Europe seulement, forme une masse d'objets naturels et manufacturés, dont la valeur monte à 1132 millions de fr. chaque année; — Que quelque énorme que paraisse ce tribut imposé par leur industrie, soit réciproquement, soit aux autres peuples, il ne constitue pour chaque individu qu'une dépense annuelle d'environ 57 fr. en marchandises et objets étrangers, bruts ou manufacturés; — Que les progrès constans et rapides de l'agriculture et de l'industrie, dans tous les Etats de l'Europe, accroissent chaque jour les moyens d'échange, et tendent sans cesse à augmenter la consommation et conséquemment l'importation des produits étrangers, surtout de ceux qui servent de matières premières aux fabriques; — Qu'en effet, chez les peuples dont la civilisation est peu avancée, il y a un accroissement graduel, en raison de leurs progrès, de la masse des objets naturels ou manufacturés, qui deviennent nécessaires à leurs besoins; et que chez les autres il y a une augmentation proportionnelle aux succès de leur industrie, dans la consommation des matières brutes que leurs fabriques mettent en œuvre. — Qu'il n'y a donc point de limites réelles à l'extension du commerce, mais seulement des entraves, résultant de l'absence des communications, de la funeste direction des passions humaines, de la lenteur des progrès de la civilisation, et de la concurrence des puis-

sances maritimes, dont les transactions se concentrent sur les mêmes points; — Que des mesures praticables d'une exécution prompte, et qui n'exigent que des soins et de la persévérance, peuvent lever les entraves qui restreignent nos exportations, et agrandir les anciens débouchés de notre commerce ou lui en ouvrir de nouveaux; — Qu'elles peuvent accroître considérablement nos exportations dans les différentes parties de l'Europe, et en porter la valeur de 280 millions à 410, ou même la doubler; — Qu'alors cette branche principale de notre commerce serait égale aux deux tiers de l'exportation anglaise, et excéderait de beaucoup le double de l'exportation américaine; — Enfin qu'un tel succès, tout grand qu'il puisse être, n'est pas au-delà du pouvoir de la France, puisqu'avec des ressources infiniment inférieures, la Grande-Bretagne a quintuplé ses exportations en l'espace de 25 ans, et que les Etats-Unis ont augmenté les leurs en 11 ans, de manière à égaler quatre fois et demie leur valeur primitive.



CHAPITRE II.

Commerce avec l'Asie.

L'Asie possédait depuis un temps immémorial les bienfaits des arts et du commerce, quand le reste du globe était encore plongé dans la barbarie. Mais l'institution des castes et le despotisme immuable des usages et des mœurs ont arrêté, dans ses plus belles contrées, les progrès de l'esprit humain; et pour atteindre et devancer, dans la carrière de l'industrie, comme dans celle des

sciences, les nations asiatiques les plus anciennement civilisées, il a suffi de deux siècles de travaux, aux peuples de l'Europe moderne.

On évalue la surface de cet immense continent, et de ses archipels à 1200,000 lieues carrées, et sa population à 650 millions d'habitans; ce qui ferait, en supposant quelque approximation dans ce calcul, 374 individus par lieue carrée, ou près de moitié moins que la faible population de la Hongrie ou du département des Landes.

Profitant des avantages de leur climat et de l'ancienneté de leur industrie, les habitans d'une grande partie de l'Asie continentale et insulaire n'admettent l'Europe, dans leur commerce, que pour lui vendre leurs riches produits; et ils ne veulent recevoir en échange que des métaux précieux, ou seulement un petit nombre d'espèces de nos marchandises; ils suivent, avec une constance que rien ne peut ébranler, le principe, qu'il est important pour la prospérité d'une contrée, de fournir aux étrangers beaucoup plus qu'on ne leur achète. Depuis cent ans, les principales puissances de l'Europe ont tout tenté pour faire tourner, à leur avantage, la balance du commerce de l'Asie. On verra, par ce qui suit, jusqu'à quel point elles y ont réussi.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'Angleterre faisait aux Indes Orientales une exportation de 3,500,000 francs; elle y achetait pour 11 millions de marchandises; elle payait conséquemment en argent plus des deux tiers de son importation. En 1780, après la guerre qu'elle soutint contre la France, et qui lui donna les élémens de ses succès futurs, son importation de l'Inde

se trouva élevée à 38 millions, c'est-à-dire triple de celle qu'elle faisait 60 ans avant; mais son exportation n'offrait à ses fabriques qu'un débouché de 21 millions de francs, et différait encore de près de moitié. De 1805 à 1811, l'exportation des produits anglais et étrangers fut, par un terme moyen, de 77 millions de francs; l'importation des produits indiens fut de 200 millions; elle fut généralement d'une valeur triple de celle des ventes, dont elle devrait être le retour; et, sur un achat de 216 millions de marchandises des Indes, l'Angleterre en paya 142 en argent, et 72 seulement en produits manufacturés ou indigènes de son territoire. En 1820 et 1821, les importations des Indes Orientales et de la Chine en Angleterre, furent de 189,000,000 fr. Les objets manufacturés et autres, portés dans ces pays, ont été estimés seulement à 50 millions, la première année, et à 74,550,000 fr. pendant la seconde, faisant, année moyenne, une vente de 62 millions. Ainsi, la valeur des articles que l'Angleterre peut placer dans les marchés de l'Inde, est toujours à celle des objets qu'elle reçoit de ce pays et des ports de la Chine, comme un est à trois.

C'est par un énorme gain sur les contrées, auxquelles la Grande-Bretagne vend manufacturés les produits achetés ainsi dans l'Inde, avec du numéraire, que cette puissance parvient à rétablir l'équilibre de sa balance commerciale, et qui mieux est, à la faire pencher annuellement de 454 millions en sa faveur. Par une spéculation qui embrasse les deux hémisphères, elle fait payer en lingots, à l'habitant des bords de la Plata, les matières brutes qu'elle achète sur les rives de l'Océan indien, et dont elle

quintuple la valeur première, par les prodiges de son industrie. Elle accroît particulièrement les avantages de son commerce avec l'Asie : 1° En joignant aujourd'hui aux cotons en laine, qu'elle en tire, la soie qu'elle fait récolter en grand au Bengale, et le sucre qu'elle y obtient à bas prix; ce qui menace de leur ruine l'Italie et les Antilles, qui ne peuvent donner ces produits à aussi bon compte; 2° en introduisant récemment à la Chine et aux Indes Orientales les tissus de fabrique anglaise, tant de laine que de coton; ce qui aura pour résultat de payer en produits manufacturés, les matières brutes de ces contrées, qui, mises en œuvre dans les Iles Britanniques, sont ensuite vendues, en argent, aux habitans des deux Amériques.

Si l'on cherche quels progrès a faits en masse le commerce anglais dans toute l'Asie, on trouve qu'en 40 années, son exportation a triplé de valeur; et que l'importation des marchandises de la Chine et de l'Inde, notamment celle des matières premières qui alimentent les fabriques, est maintenant cinq fois plus considérable qu'en 1780. Les sources de cette grande richesse sont dans le commerce de l'Indoustan et dans celui de la Chine; nous allons essayer de les faire connaître rapidement.

Une association commerciale fut formée en Angleterre, il y a deux cents ans, au moyen d'actions de 50 louis, qui donnèrent un fonds de 1,700,000 fr.; c'est cet établissement qui, sous le nom de Compagnie des Indes, possède aujourd'hui les plus belles contrées de l'Asie, et un capital de 500 millions, en vaisseaux, édifices et dépôts de marchandises; son revenu annuel est de 408 millions; le

territoire où s'étend sa domination a une surface de 43,000 lieues carrées, ou plus de trois fois l'étendue des Iles Britanniques, et ses forces militaires sont formées de 118 bataillons d'infanterie et de 26 régimens de cavalerie d'indigènes, avec 3 régimens d'infanterie et 6 bataillons d'artillerie d'Européens.

Cet Empire, le plus grand de ceux dont le commerce fut jamais la base, possède, d'après M. Hamilton, la population indiquée ci-après :

	Milles carrés.	Habitans.
Présidence du Bengale...	328,000.......	57,500,000
— de Madras.........	154,000.......	15,000,000
— de Bombay.......	11,000.......	2,500,000
Acquisition depuis 1815..	60,000.......	8,000,000
Totaux.......	553,000.......	83,000,000
Avec les tributaires.....	1,103,000.......	123,000,000

Les Etats indépendans de l'Indoustan sont réduits à un territoire qui n'égale pas le tiers de l'Inde britannique, et à une population qui n'en serait que le huitième. En voici un aperçu statistique :

	Milles carrés.	Habitans.
Le Népaul............	53,000.......	2,000,000
Lahore, Runjet-Singh..	50,000.......	3,000,000
Le Sind..............	24,000.......	1,000,000
Domaines de Scindia...	40,000.......	4,000,000
Le Caboul............	10,000.......	1,000,000
	177,000.......	11,000,000
Total général......	1,270,000.......	134,000,000

La population des villes est extraordinairement grande, surtout à raison de leur multiplicité. On compte à Benarès 600,000 habitans; Calcutta, 500,000; Surate, 450,000; Patna, 312,000; Madras, 300,000; Lucknow, 200,000; Hyderabad, 200,000; Bombay, 280,000; Dacca, 180,000 Delhi, 150,000; Moorhedabad, 120,000; Nagpour, Baroda, Amedabad, 100,000, etc.

On admettait, il y a une vingtaine d'années, par approximation, qu'il y avait au Bengale seulement 31,335,000 acres de terres en culture, ou un peu moins de 41 millions d'hectares; on y comptait 5,266,000 fermiers ou tenanciers, chefs de famille; en n'y comprenant ni les jachères, ni les pâturages, il n'y avait qu'un tiers du pays cultivé, et à peu près un acre en rapport par individu. Chaque champ donnant, par an, 2 à 3 récoltes, le travail et le produit sont plus considérables qu'en Europe, proportionnellement à l'étendue du territoire; et l'habitude de vivre exclusivement de végétaux fait que la même surface peut nourrir 4 fois plus d'Indiens que d'Anglais. La consommation d'une famille de cinq personnes, ayant quelque aisance, se réduit, pour chaque jour, à 8 livres de riz, 2 livres de légumes, et 2 onces et demie de sel; le tout forme une dépense de 49 centimes, ce qui monte, pour l'année entière à 178 fr. 87 cent. Le logement et les vêtemens ajoutent fort peu de choses à cette somme, la plus modique qui puisse suffire à l'entretien de cinq individus de l'espèce humaine. Voici les effets de cette prodigieuse modicité: le travail ne coûte dans l'Inde, proportionnellement au prix de la nourriture, que d'une à 4 roupies par mois,

ou de 2 fr. 40 cent. à 9 fr. 60 cent. Il y a une multitude d'indigènes qui ne gagnent à fabriquer des mousselines que deux sous par jour, et pour ceux qui sont les mieux rétribués, le travail d'une année s'élève tout au plus à 108 francs; c'est 5 fois moins qu'un nègre des Antilles ne coûte pour son acquisition et son entretien. Par l'effet de cette différence, le sucre des Colonies occidentales revient à environ 10 sous la livre, ou 50 centimes, tandis que, si l'on en croyait le rapport fait par M. Moore, le 20 juin 1822, à l'assemblée de la compagnie des Indes, le Bengale pourra incessamment fournir cette denrée à un penny et demi la livre ou 15 centimes.

Dans l'Indoustan, l'acre de cannes donne annuellement 50 quintaux de sucre, valant environ 500 fr. Dans les Antilles anglaises, il en produit 14 à 20 quintaux, qui, à l'état brut, valent 500 fr.; ainsi, la quantité est double dans l'Inde, quoique le revenu soit le même. Pour y faire une livre de sucre cristallisé, il faut seulement 6 livres de vésou ou jus de cannes, tandis qu'à la Jamaïque, il en faut 8 d'après Bedfort; mais au Bengale, on ne tire point parti des mélasses, qui, aux Indes occidentales, étant converties en rhum, deviennent un nouveau produit et une nouvelle branche de revenu.

Malgré ces avantages, dont les termes ne nous paraissent pas sans exagération, les sucres du Bengale sont repoussés, en Angleterre, par la supériorité d'intérêts des planteurs d'Amérique, et surtout par l'importance des débouchés que donnent les Antilles anglaises à l'exportation des produits manufacturés de la métropole. De 1817 à 1821, il a été importé en Angleterre, par un terme

moyen, 361 millions de livres pesant de sucre des Indes occidentales anglaises, et 18 millions de livres seulement des Indes orientales, ou 19 fois moins. Mais l'importation des autres denrées s'est accrue immensément, surtout celle du coton en laine. Voici la quantité de balles de ce produit qui sont sorties, dans un espace de cinq ans, du port de Calcutta :

	Pour l'Angleterre.	L'Europe.	L'Amérique.	La Chine.	Totaux.
1815	17,204	2,282	»	60,864	80,350
1816	72,999	4,834	1,359	110,643	189,835
1817	136,881	25,079	15,894	99,763	227,620
1818	168,724	35,858	40,456	73,819	318,857
1819	33,479	2,682	1,492	29,335	67,028

Le coton exporté de Bombay, s'est élevé pendant ces deux dernières années, aux quantités suivantes :

1818	128,512	40,109	42,289	112,197	383,107
1819	48,900	18,000	20,000	42,000	128,900

Le maximum de l'exportation du coton de l'Inde a eu lieu en 1818; chaque balle pesant 300 livres, il y eut dans cette seule année, 210 millions de livres expédiées des ports de Calcutta et de Bombay, ou exactement 701,960 balles estimées chacune 80 roupies ou 192 fr.; c'est un commerce d'environ 140 millions. Quoique l'importation de ce produit de l'Inde ait diminué, on comptait au mois de mars dernier, que sur 56,000 balles de coton vendues à Londres dans une seule semaine, il y en avait 12,000 du Bengale et 33,000 de Surate.

L'opium est un des plus riches articles du commerce oriental; le pavot blanc qui le produit est cultivé maintenant en grand au Bengale, sous la direction des anglais; un

acre de terre donne une soixantaine de livres d'opium, qui à 12 fr. chaque, font un revenu de 720 fr.; ce serait 1800 fr. pour l'hectare; on évalue la fabrication du Bengale à 200,000 livres pesant, valant 2,400,000 fr. L'exportation, qui comprend une partie du produit de Bornéo, s'élève d'après M. Kerr à 600,000 livres, qu'on vend à la Chine et dans les autres marchés de l'Inde orientale, à raison de 12 et jusqu'à 36 fr. la livre.

Voici l'exportation d'opium de tous les ports de l'Inde britannique, telle que la donnent les documens officiels.

	Chine.	Ports orient.	Totaux.
1820....	2,408 caisses.	1,456.	3,864
1821....	3,130.	1,075.	4,205
1822....	1,859.	940.	2,799
1823....	4,468.	1,250.	5,718
1824....	5,488.	2,624.	8,112

Ainsi ce commerce a doublé d'étendue dans l'espace de 5 ans; et l'Angleterre place aujourd'hui moitié plus d'opium qu'en 1820, dans les ports de la Chine et ceux de l'Asie orientale. C'est un nouvel exemple des progrès possibles du commerce de l'Inde; il faut seulement savoir en exploiter les branches fructueuses, pour en obtenir d'immenses richesses. L'exportation de 1824, évaluée d'après les prix ordinaires, à 1000 dollars la caisse, s'est élevée à la somme de 42 millions et demi de francs.

Le poivre est recueilli par le commerce anglais, dans tous les pays qui le cultivent entre le 3ᵉ et le 12ᵉ degré de latitude. Voici comment cette production est distribuée géographiquement :

Sumatra fournit 168,000 pikols de poivre. Il y est venu en 1822 pour y former des cargaisons, 27 navires américains, 4 français, 6 indigènes et un nombre montant à 500 tonneaux, pour le compte de la compagnie des Indes britanniques; ce commerce, qui est dans les mains des habitans, est parfaitement libre. Bornéo donne 20,000 pikols dont une partie est importée en Chine; les îles du Prince de Galles, 15,000 pikols; le grand marché de Singapore 21,000; Malacca 5 à 6000; la Côte orientale de la Presqu'île 24,000 pikols; en 1821, trois navires américains y ont pris des chargemens. La Côte orientale de Siam et le port de Campot, appartenant au Camboge, donnent 60,000 liv. de poivre dont les deux tiers sont portés à la Chine ou passent au Thibet. Le Malabar, qui produit la meilleure variété, fournit environ 300,000 liv. pesant. On suppose que la production totale est d'environ 338,000 pikols ou 45 millions de livres, qui à raison de 9 dollars le pikol, font un commerce de 3,042,000 dollars ou 22,720,000 fr.

L'Angleterre a augmenté considérablement la part qu'elle prenait dans le commerce du poivre, en échangeant Malacca qui appartenait aux Pays-Bas, et qui fournit cette épicerie en grande abondance, contre ses possessions de Sumatra, y compris l'établissement de Natal et le fort de Marlborough. Par les stipulations du traité qui a été conclu en 1825, les Hollandais gardent nominalement les îles de Malacca où les navires anglais seront admis au même privilège qu'eux; mais ils renoncent à leurs prétentions sur l'île de Singapore, colonie fondée en 1818, et dont la prospérité a été si rapide, que sa population était en 1822, de 10,000 individus, et que son commerce

s'est élevé à 130,000 tonneaux de marchandises évaluées 44 millions et demi de francs. D'un autre côté, le rétablissement de la puissance Hollandaise à Bencoolen, donne aux Pays-Bas un accroissement dans le commerce des autres épiceries. Les seuls districts qui leur ont été cédés aux environs du fort Marlborough, en ont fourni dans ces dernières années les quantités suivantes :

	Liv. de muscade.	Liv. de macis.	Liv. de girofle.
1821...	59,832......	15,000......	16,696
1822...	59,864......	15,000......	16,596
1823...	62,830......	15,600......	18,096
1824...	69,810......	17,500......	25,596
1825...	89,000......	22,500......	34,596

L'île de Java ajoute à cette quantité d'épiceries, dont disposaient les Pays-Bas, une production considérable de poivre, évaluée récemment à plus de 2 millions et demi de livres pesant.

L'extension de la culture de l'indigo est également immense dans le Bengale et le Bahar.

Le terme moyen de sa récolte, de 1820 à 1824, s'est élevé à 95,651 maunds, de 72 livres pesant chaque ; il en a été importé à Londres 20,000 caisses en 1823 et 14,000 en 1824. Ce produit ayant été multiplié au point de monter annuellement à plus de 7 millions de livres pesant, est tombé si bas à quelques époques, qu'il payait à peine la rente de la terre.

L'étain, que la nature n'a donné qu'avec parcimonie aux contrées de l'Europe, se trouve dans toute l'étendue de la Péninsule Malaie et dans plusieurs des îles voisines. L'île

Junk-Ceylan en a fourni, en l'espace de quelques années, 12,000 pikols, faisant plus de 800 tonneaux; on en tire des ports de Quedah, Prio et Pera, dans la Presqu'île, une quantité considérable, qui est vendue 75 fr. le pikol de 133 liv. ou 1152 fr. le tonneau, qu'on revend à la Chine 1920. L'étain de Banca et de Lingin, qui a monté en peu d'années à une exportation de 3,000 tonneaux, est encore plus cher; la Chine en consomme une grande partie, et le préfère à celui du Cornouailles; on a prétendu que les mines qui le fournissent, sont découvertes seulement depuis 1710, mais on voit dans les premières relations portugaises de l'Inde, que les navires européens en prenaient dès lors des cargaisons; et les annales Arabes font foi que dès le neuvième siècle, il en était porté à la Chine. C'est principalement par la richesse et la qualité supérieure de ses mines d'étain, que l'île de Banca est devenue importante pour le commerce de l'Asie. La Compagnie hollandaise des Indes n'en tirait autrefois qu'un revenu d'environ 3 millions et demi de fr.; mais leur produit s'augmenta considérablement, quand les anglais, qui s'emparèrent des possessions hollandaises en 1813, eurent perfectionné l'exploitation de ces mines, qu'on abandonnait à l'industrie d'une colonie de chinois de 25,000 personnes. Il est vraisemblable que les Pays-Bas en recouvrant cette île, auront profité de ces améliorations. La préférence qu'on donne dans les marchés de la Chine, à l'étain de Banca sur celui d'Angleterre, est motivée sur sa malléabilité plus grande, qui permet d'en étendre beaucoup les divers usages.

Il serait sans doute utile d'examiner ainsi séparément

les progrès faits à l'égard de chaque produit indien dans ces dernières années; mais ces détails agrandiraient notre tâche au-delà des limites qui lui sont tracées, et nous terminerons ici ce que nous avons cru essentiel d'en rapporter; ajoutant seulement un article, qui n'est jamais mentionné dans le commerce oriental, quoiqu'il y entre pour une valeur considérable; c'est le sel commun: on en importe annuellement au Bengale, 4,300,000 maunds ou 140,000 tonneaux. L'importation qui a lieu à Canton, est plus grande encore; et le gouvernement chinois tire de ce seul objet une taxe qui excède tout ce qu'il prélève sur le commerce étranger. Le port de Bombay exporte 40,000 tonneaux de sel, dont 3,000 vont au Bengale, 4,000 au Malabar, 5,500 à Batavia, etc.

On peut apprendre par les documens, que le Parlement d'Angleterre a fait imprimer en 1820, quelles sont la quantité et la valeur des objets importés de l'Inde et de la Chine dans les ports de la Grande-Bretagne. La voici pour les principaux d'entr'eux :

Marchandises importées de l'Inde et de la Chine.

	1818.	1819.
Coton en laine à 1 fr. la livre..	67,662,000 liv. pes.t	58,856,000 liv. p.t
Café à 126 fr. le quintal......	18,253 quint..	36,866 quint.
Gomme laque à 36 sous la liv.	1,647,000 liv....	751,538 livres.
Indigo à 7 fr. 4 sous la livre...	5,498,000........	3,689,000
Poivre à 18 sous la livre......	5,912,000.......	5,299,000
Thé de la Chine, à 4 fr. 4 sous.	20,065,728.......	23,750,413
Soie de Bengale, à 24 fr. la liv.	971,130.......	953,817
— de Chine, à 33 fr. 2 s. la l.	146,878.......	523,852
Nankins, à 6 £. 12 s. la pièce..	409,349.......	53,852
Sucre à 50 fr. 8 s. le quintal...	162,394 quint..	205,502 quint.
etc., etc.		

	1818.	1819.
Valeur des marchandises de l'Inde...	8,693,000 st.....	7,832,000 st.
——— de la Chine........	3,598,000.......	4,256,000
Totaux..........	12,291,000.......	12,089,000

La valeur des articles principaux exportés par la Grande-Bretagne, en échange de ces produits, est ainsi qu'il suit :

Dans l'Inde.	1818.	1819.
Cuivre.	335,843 st. . .	317,050 st.
Cotons manufacturés. . . .	701,348. . . .	461,405
Poterie et verrerie.	288,842. . . .	83,145
Fers.	240,684. . . .	128,730
Mercure.	157,035. . . .	78,226
Vins.	57,210. . . .	49,450
Lainages.	269,833. . . .	342,841
A la Chine :		
Lainages.	673,297. . . .	568,628
Val. de l'exp. dans l'Inde. . .	3,594,440.	2,358,191 st.
——— A la Chine. . . .	695,554.	595,625
Totaux. . .	4,289,327.	2,953,816 (1).

On voit que l'exportation n'excède pas le tiers ou même le quart de la valeur des objets importés de l'Inde ou de la Chine; mais la Grande-Bretagne trouve le moyen

(1) 1820. . . . 3,692,000 sterl. } d'Export. britann. à la Chine
1821. . . . 4,151,000 } et dans l'Inde, valeur dé-
1822. . . . 3,771,000 } clarée.

de rétablir l'équilibre de la balance commerciale, par une réexportation des produits indiens, dont voici le tableau succinct :

Marchandises de l'Inde et de la Chine, réexportées de la Grande-Bretagne, dans les ports des deux Hémisphères.

	1818.	1819.
Coton en laine à 1 fr. la livre...	11,201,000 liv. pes.[1]	8,214,000 livres.
Café à 126 fr. le quintal.......	66,214 quint...	55,087 quint.
Gomme laque à 36 sous la livre.	676,000 livres..	429,000 livres.
Indigo à 7 fr. 4 sous la livre....	3,098,000........	3,242,000
Poivre à 18 sous la livre.......	4,476,000........	3,901,000
Tissus, calicots, à 18 fr. la pièce.	749,000 pièces..	599,000 pièces.
Mousselines à 36 fr. la pièce....	2,417 pièces..	5,040
Tissus prohibés à 21 fr. la pièce.	378,000........	344,000
Soie du Bengale à 24 fr. la livre.	47,000 livres..	43,000 livres.
— de la Chine à 33 f. 2 s. la liv.	34,000.......	2,900
Thé de la Chine à 4 f. 4 s. la liv..	4,378,000.......	4,201,000
Nankins à 6 fr. 6 sous la pièce.	330,000 pièces..	318,000 pièces.
etc., etc.		

	1818.	1819.
Valeur de l'exportation des marchandises de l'Inde.	3,990,110 liv. st.	3,600,433 st.
— De la Chine	862,302......	791,978
Totaux	4,852,412......	4,392,411 st.

Voici les principaux résultats que donnent ces tableaux :

De 1818 à 1820, la valeur des marchandises importées de l'Inde et de la Chine dans la Grande-Bretagne, s'est élevée de 288 à 295 millions de francs.

L'exportation des marchandises anglaises dans l'Asie orientale, a été de 70,872,000 fr., à 102,936,000 fr. La ba-

lance a été contre l'Angleterre de 193 millions en 1818, et de 217 l'année suivante; année moyenne 210 millions. Mais la Grande-Bretagne a réexporté en Europe et en Amérique, une masse de marchandises de l'Orient, estimée de 71 à 103 millions de fr.; terme moyen, 87 millions; elle en a gardé pour sa consommation et pour ses fabriques, une valeur de 123 millions, formée pour l'année moyenne, de 53 millions de livres pesant de coton en laine, un million et demi de livres d'indigo, 20 millions de livres de thé, 1 million et demi de livres de poivre, 1,200,000 liv. de soie, etc., etc. La valeur réelle de ces marchandises excède 160 millions de francs; ainsi l'Angleterre gagne au moins 25 pour cent, sur les objets qu'elle tire de l'Inde et de la Chine, pour alimenter les besoins immédiats de sa population et ceux de ses manufactures. Elle obtient un bénéfice bien plus grand encore sur les marchandises de ces pays, qu'elle réexporte de ses entrepôts. Il suffit d'un trajet maritime de deux à trois jours, ou seulement de 24 heures, pour élever de 20 sous à 25 et à 30 la liv. de coton en laine, de 4 fr. à 6 la livre de thé, de 18 à 20 sous la livre de poivre, de 24 et 33 francs à 28 et 36 la livre de soie, etc. Cette plus value que l'administration parvient en France, à diminuer progressivement, au moyen d'habiles combinaisons des tarifs, est prélevée sur d'autres pays avec tant d'avantages, qu'elle contribue puissamment à cette prodigieuse balance du commerce de l'Angleterre, qui seule pouvait rendre à ses finances leur étonnante prospérité.

On jugera de la grandeur du commerce britannique dans l'Inde, par la puissance des moyens qui y sont employés comme moteurs essentiels.

La Compagnie a fait construire et lancer à l'eau dans la Tamise, pendant un espace de 42 ans, compris entre 1770 et 1811, 224 navires, du port de 202, 611 tonneaux. Dans les six années écoulées après le rétablissement de la paix, il a été expédié pour l'Inde, par la Compagnie et par des licences particulières, le nombre de navires ci-après désigné :

	De la Compagnie.		Licenciés.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1815...	52. . . .	28,003. . . .	36.	17,163
1816...	95. . . .	47,444. . . .	80.	37,550
1817...	165. . . .	77,879. . . .	101. . . .	46,649
1818...	188. . . .	89,161. . . .	125. . . .	58,587
1819...	168. . . .	74,239. . . .	122. . . .	53,342
1820...	89. . . .	42,106. . . .	69. . . .	31,715
	757. . . .	358,832. . .	533. . . .	245,006

Total général, 1290 navires du port de 603,838 tonn.

Les droits de douanes perçus sur les marchandises apportées de l'Inde et de la Chine par ces navires, ont été ainsi qu'il suit :

1815...	24,000,000 fr..	1817...	21,531,000...	1819...	23,682,000
1816...	23,936,000....	1818...	23,589,000...	1820...	23,607,000

Les deux principaux ports de l'Inde anglaise ont reçu, dans ces derniers temps, le nombre de navires du commerce ci-après désigné.

De 1816 à 1819, Calcutta a reçu annuellement, par un terme moyen, 104 navires, formant un port de 63,000

tonneaux, et venant exclusivement de la Grande-Bretagne, Malte et Gibraltar. En 1819, sur 104 navires qui se trouvaient dans le Gange, 25 étaient anglais, 29 du pays employés, 32 non-employés, 5 portugais faisant 1473 tonneaux, 6 américains faisant 1,996 tonneaux, et 7 français, 2,958 tonneaux; en 1822, il y avait 10 navires français. Il est entré à Bombay, sous tous pavillons, 200 navires en 1818, 190 en 1818 et 164 en 1820. Parmi ceux-ci, il y avait seulement un navire français. Ce port a reçu en outre 730 caboteurs de 15 à 175 tonneaux, faisant ensemble 39,000 tonneaux, et 368 bateaux côtiers d'un port qui n'est point évalué.

Outre les avantages commerciaux que la Grande-Bretagne obtient de l'empire qu'elle exerce dans l'Inde, voici les résultats que lui donne la possession des vastes contrées, qu'elle y a soumise à sa domination. On y a joint l'indication de la dette que la compagnie a contractée, pour soutenir les guerres perpétuelles qui ont élevé sa puissance.

Années.	Revenu brut.	Dépense et intérêt de la dette.	Dette.	Revenu net dans l'Inde.
—	—	—	—	—
1814	17,267,000 st.	15,340,000	26,828,000	1,927,000
1815	17,297,000	15,887,000	27,669,000	1,410,000
1816	17,232,000	16,858,000	28,042,000	374,000
1817	18,077,000	17,025,000	28,802,000	1,052,000
1818	18,375,000	17,790,000	29,398,000	585,000
1819	19,459,000	19,422,000	31,045,000	36,000
1820	19,237,000	19,219,000	33,782,000	17,000
1821	21,352,000	19,590,000	33,082,000	1,761,000
1822	22,195,000	20,083,000	31,331,000	2,111,000
1823	22,213,000	»	»	2,250,000

En 1822, le revenu brut montait à.......... 551,875,000 francs.
La dépense et l'intérêt de la dette, à......... 500 millions.
La dette, à............................ 783,295,000
Le revenu net, à........................ 51 millions.
En 1823, il s'est élevé à..................... 54 millions.

L'examen des conséquences qui sortent de ce tableau se rattache aux considérations les plus hautes de l'histoire et de l'économie politique; mais nous ne pouvons leur donner place ici; c'est déjà trop que d'avoir cédé au désir de faire connaître, dans notre langue, des faits presque ignorés, et qui pourtant occuperont, dans les annales du dix-neuvième siècle, le rang qui appartient aux grands évènemens. En nous réservant de donner encore quelques détails sur le commerce anglais dans l'Inde, quand nous traiterons des localités, nous devons nous hâter d'esquisser les progrès récens faits dans cette partie du monde, par la plus nouvelle, mais non la moins entreprenante de toutes les puissances maritimes.

Les États-Unis, dont aucun navire n'avait encore abordé en 1774, les ports lointains de l'Asie orientale, font maintenant à la Chine, un commerce dont les transactions égalent les deux tiers de celles de la Grande-Bretagne dans cette riche contrée. Ces dernières, qui appartiennent exclusivement à la compagnie des Indes, se forment d'une exportation de produits anglais évalués 24 millions de fr., et d'un retour d'une valeur double; 18,000 tonneaux et 2000 marins y sont employés. Les États-Unis expédient pour la Chine 12,000 tonneaux seulement; mais ils se procurent de plus grands avantages par un fret moins élevé et des voyages plus courts; leur navigation est de 11 mois

au lieu de 18; et leurs bâtimens marchands n'étant point armés en guerre, ne coûtent que 300 fr. de fret par tonneau, au lieu de 636, comme ceux de la Compagnie anglaise. Ils sont de plus exempts de la nécessité d'entretenir une factorerie dispendieuse. Aussi, dans l'espace de 20 ans, ont-ils fondé un commerce considérable et qui s'accroît de jour en jour. On estime que la valeur des marchandises importées à Canton, par les navires américains, et le numéraire qu'ils y ont destiné à leurs achats, ont été ainsi qu'il suit, pendant 4 années récentes.

	Marchandises.	Numéraire.
1816.	605,000 dollars. . .	1,922,000
1817.	1,004,000	4,545,000
1818.	1,475,000	5,601,000
1819.	2,603,000	7,414,000

Ainsi, d'une valeur de 13,273,000 fr., tant en marchandises qu'en argent, l'importation américaine à la Chine s'est élevée en quatre ans, à 52,583,000; elle est conséquemment quadruple de ce qu'elle était d'abord. Avant ses derniers progrès, une enquête instituée par le Parlement britannique, avait fait connaître les faits suivans: L'examen des documens officiels montre que de 1804 à 1818 les États-Unis ont fait un commerce de 46 millions de dollards, ou plus de 241 millions de francs, avec le seul port de Canton. Le terme moyen de leurs importations, pendant cette période, a été de 21 millions de fr., et celui de leurs exportations de 20,975,000 fr. Ils y ont employé jusqu'à 46 navires; en 1819, ils en avaient 10 à Canton, tandis qu'il n'y en avait que 9 du Portugal, 3 de la France et 2 de la Hollande. Ils ont exporté :

En 1816..4,514,000 livres de thé en Amérique, et 2,731,000 en Europe.
1817..6,074,000........................ 2,880,000
1818..7,535,000........................ 2,086,000
1819..8,884,000........................ 3,103,000

La Compagnie des Indes britanniques a exporté du même port :

En 1822..25,746,000 livres de thé coûtant de 1.er prix. 1,852,000 liv. st.
1824..27,478,000........................1,924,000

On estime que par un terme moyen, le thé bou vaut à la Chine 18 sous la livre ; il se vend 32 à 34 en Angleterre, sans les droits ; le thé Congou vaut un peu moins ; il revient aux consommateurs à 6 francs, et cet objet rapporte annuellement 48 millions de bénéfice à la Compagnie. La liberté des transactions donne aux marchands américains le pouvoir de vendre en Amérique, le thé de la Chine, à raison de 30 sous la livre, et d'obtenir une grande supériorité dans la concurrence, qu'ils opposent à cet égard au commerce anglais.

Mais un nouveau compétiteur redoutable par sa puissance militaire, s'efforce, par d'autres voies que l'Océan, d'envahir le commerce de l'Asie ; et il tâche d'assurer ses succès, en dérobant leur connaissance à ses rivaux ; c'est seulement depuis peu d'années qu'on a pu découvrir les progrès de la Russie, dans cette grande entreprise ; voici des détails qui pourront en faire apprécier les immenses résultats :

Coxe nous avait appris par ses recherches que, malgré une distance de 5,330 milles qui sépare Pétersbourg de Pékin, un commerce actif s'était établi entre la Russie et la Chine il y a déjà 40 ans. Kiachta, qui est situé à 4,315 milles de

la capitale du premier de ces deux empires, et à 1000 de celle du second, est devenu le centre de ces transactions. En 1777, on évaluait les exportations à la Chine à 31 millions et demi de fr.; et leur retour, à 35,616,000 fr. Un comité de la Chambre des Lords a reconnu que récemment ce commerce s'est élevé aux termes suivans.

Importations et exportations égales approximativement.

1818....	76,056,000 fr.	Plus les droits estimés : 99,408,000 fr.
1819....	99,408,000	

Ainsi, ce commerce a triplé, malgré des droits qui semblent monter à 50 pour cent; sa masse, qui constitue presque le tiers des transactions de la Russie, lui donne cependant par sa valeur, une importance moins grande encore que celle qui s'attache à des relations presqu'inconnues, mais liées indubitablement à l'avenir par la chaîne des événemens. Ce sont les rapports de l'Empire russe avec les contrées de la Haute-Asie qui dominent les plaines de l'Inde.

Lorsqu'en 1808, sir John Malcolm et M. Elphinstone parcoururent le Caboul, par ordre du gouverneur-général du Bengale, ils apprirent que des communications avaient lieu entre la Russie et le Turkistan, nommé improprement en Europe Grande Bulgarie; — Que le roi de Bokhara, ville principale de ce pays, avait envoyé deux ambassadeurs à l'impératrice Catherine; — Qu'un commerce de pelleteries et de lainages s'était établi entre les deux contrées; — et que même les Musulmans de Tobolsk profitaient, pour faire le voyage de la Mecque, des caravanes

servant à ces communications. Cependant ce ne fut qu'en 1813 que ces relations devinrent annuelles et régulières; depuis cette époque, il part au mois d'octobre, d'Orenbourg, à l'orient de la mer Caspienne, des Cafilahs ou caravanes de 3000 personnes et de 500 chameaux, escortées par 500 hommes de troupes avec de l'artillerie; leur trajet, qui est de 400 lieues à travers des steppes inhabitées, privées d'eau et de végétation, se fait en 72 jours, ou même en 55, sans aucune perte d'hommes. On évalue à 20 millions de roubles l'importation que les Russes font ainsi à Bokhara; et l'on ne doute point que ce commerce ne puisse prendre un grand et rapide accroissement, puisqu'outre les besoins de la population de cette ville, qu'on porte à 100,000 habitans, et ceux des Usbecks, maîtres du pays, et dont le nombre est de deux millions et demi, c'est à ce marché que se rendent les caravanes de la Perse, de Cashgar, du Caboul et du Cachemire, pour y échanger les marchandises de l'Asie contre celles de l'Europe (1). Les richesses qui y sont portées de chacun de ces pays différens, seront appréciées par les renseignemens que le voyageur anglais Moorcroft a pris sur les lieux, et qui font connaître l'étendue de la fabrication des schals dans la seule vallée de Cachemire. Il y a dans cette contrée célèbre par cette belle industrie, 50,000 ouvriers, qui, chaque année, tissent, au moyen de 16,000 métiers environ, 80,000 schals évalués chacun 1000 francs, par un terme moyen, ce qui fait 80 millions de fr. pour un seul article de manufacture et d'exportation.

(1) Eversmann; 1823; 1 vol. in-4.°

Les liaisons de la Russie avec les États indépendans de l'Asie septentrionale, vont favoriser le projet que cette puissance exécute d'établir à Cazan des manufactures de cette espèce, alimentées par les importations directes du Thibet; pour cet important objet, il a été poussé jusqu'à Gortop des caravanes dont la composition est modifiée selon la nature des pays qu'elles doivent traverser. Les grandes foires, qui se tiennent dans la Haute-Asie, et qui, comme celle de Haridwar, au pied de l'Himalaya, réunissent, par des motifs religieux et commerciaux, jusqu'à deux millions et demi d'individus, offriront aux marchandises russes des débouchés immenses. Afin de se rapprocher de ce but, ou peut-être dans des vues plus profondes, un établissement vient, dit-on, d'être formé à Balk, vers la frontière septentrionale de l'Inde britannique, et des relations amicales existent, à ce qu'on assure, entre les gouverneurs des provinces russes en Asie et le chef des Afghans ou Sikls, Runjet Singh, le seul potentat de l'Indoustan qui ait échappé jusqu'à ce jour aux triomphes des armées britanniques.

Cette extension du commerce russe en Asie, est secondée par l'influence que le cabinet de Saint-Pétersbourg exerce sur la Perse, surtout depuis la négociation du général Yermolof en 1823. Cette influence est si grande qu'on croyait en Angleterre, l'année passée, que la cour de Téhéran avait cédé aux Russes un de ses ports dans le golfe Persique. Cette acquisition, qui servirait bien moins les intérêts de la Russie qu'elle ne nuirait à ceux de l'Angleterre, aurait permis aux Américains de se substituer à la première de ces puissances, afin d'élever contre la seconde

une concurrence redoutable dans les pays dont cette Méditerranée baigne le littoral. La Grande-Bretagne a semblé vouloir user de représailles en formant cette année dans les îles Melville et Bathurst, à l'extrémité septentrionale de la nouvelle Hollande, des établissemens dont la situation convient à des relations commerciales avec la Chine et le Japon. La réussite de cette entreprise fortifierait l'éloignement des Japonais pour les Russes, et diminuerait l'importation que ces derniers font à la Chine, par les caravanes de la Sibérie (1).

Tandis que ces trois grandes puissances s'efforcent ainsi, l'une de conserver le commerce de l'Inde, et les deux autres de le partager avec elle, ou de le lui ravir, que fait la France, qui leur montra le chemin de ces riches contrées, et que doit-elle faire pour y retrouver les avantages qu'elle y avait acquis? Mais avant que d'en chercher les moyens, tâchons de fixer, par des termes positifs, quelle était l'étendue de ces avantages.

Au commencement du dix-huitième siècle, les importations de l'Inde en France montaient à 6,368,000 fr., et ses exportations à 3,780,000; les premières excédaient les secondes de 2,588,000 fr. ou près de moitié. De 1749 à 1755, nous tirions de l'Inde pour 21,422,000 fr. de marchandises; nous en vendions pour 18,276,000 francs

(1) L'établissement anglais a été formé dans le détroit d'Apsley, qui sépare les îles Bathurst et Melville; la pointe nord de cette dernière est désignée sur les cartes, sous le nom de cap Van-Diemen. Le hâvre, qui est appelé port Cockburn, gît par 11° 25' sud, 130° 48' long. orient. mérid. de Greenwich.

dans ses diverses contrées; la différence n'était que de 3,146,000 fr. ou moins d'un septième. De 1784 à 1788, nous portâmes à 33,797,000 fr. nos importations; nos exportations furent de 26,829,000 fr.; la balance fut contre nous de 6,968,000 francs ou d'un cinquième. En 72 ans, nos importations de l'Inde avaient plus que doublé; et nos exportations s'élevaient à 10 fois leur valeur primitive.

Les marchandises rapportées d'Asie consistaient : — En 26 millions et demi d'ouvrages manufacturés, cotons blancs, teints, mousselines, nankins, étoffes de soie, mouchoirs, etc.; — 6 millions d'épiceries, thé et café; — 1,150,000 fr. seulement en matières brutes, soies, cotons, ivoire; — 500,000 fr. de porcelaine, éventails, coquillages; — 3 à 400,000 fr. de drogues, matières tinctoriales et autres objets. — Total 35 millions.

Les objets exportés dans l'Inde, par nos navigateurs, consistaient : — En 654,000 fr. d'articles manufacturés; — 745,000 fr. en vins et eau-de-vie; — 700,000 fr. en bois et métaux; — 72,000 francs en articles divers; — 15,255,000 francs en piastres ou d'avantage. — Total 26,800,000 fr.

Ce commerce, dont la masse s'élevait à 60 millions, semblait bien plus avantageux qu'il ne l'était réellement; il servait principalement à entretenir un luxe onéreux, dont il fallait payer les objets en numéraire, il nuisait directement aux fabriques françaises, en substituant pour 26 à 27 millions de tissus de l'Inde, aux étoffes qu'elles auraient pu produire; il ne nous procurait que pour un million seulement de matières utiles à nos manufactures,

et il n'offrait qu'un débouché de la moitié de cette valeur aux produits de notre industrie ; enfin, il nous donnait une balance défavorable de 6 à 17 millions, lorsqu'on comparait seulement la somme de l'exportation et de l'importation, mais dont le montant était effectivement de plus de 30 millions, par la quantité de piastres qu'on envoyait annuellement à la Chine et dans l'Inde.

Au surplus, c'était encore moins par la nature des choses que par l'inertie de la France, la mauvaise direction de ses spéculations, l'ineptie ou l'infidélité de ses agens, la vacillation perpétuelle de ses mesures, que son commerce d'Asie avait de tels résultats. Il n'était pas impossible de trouver des hommes courageux comme Dupleix, éclairés et actifs comme Poivre, pour diriger nos transactions, dans l'Inde, d'une manière avantageuse ; on pouvait diminuer, par un tarif habilement balancé, l'importation des articles de luxe, accroître par des encouragemens et même des primes, l'exportation des objets manufacturés, et augmenter, par des affranchissemens de droits, l'importation des matières premières que fournit l'Asie équatoriale, et dont nos fabriques eussent quadruplé la valeur. Mais avant que nous eussions réparé les effets de nos erreurs, les événemens nous privèrent de tous les moyens, dont, pendant un demi-siècle, nous n'avions pas su faire usage. L'agrandissement de la puissance anglaise restreignit d'abord notre commerce dans l'Inde, et bientôt la perte de nos établissemens l'anéantit pendant 25 ans. Les traités de 1814 et 1815 ne nous ont rendu qu'un simulacre de possessions tout-à-fait inutiles à nos transactions commerciales.

Pondichéri, qui, lorsque l'Indoustan était soumis à la

domination des princes indigènes, exerçait une influence puissante sur la côte Coromandel et même sur la Presqu'île entière, n'est aujourd'hui qu'une ville sans défense, environnée d'une banlieue enclavée de toutes parts dans le territoire de la compagnie des Indes, et approvisionnée par des marchés sous sa dépendance. On y compte environ 50,000 habitans presque tous Indiens. Aucun intérêt national ne rattache la France à cette sorte de comptoir; et il importe peu à sa population quels maîtres sont appelés à la régir.

Chandernagor, sur le Gange, au-dessus de Calcutta, est, s'il se peut, encore plus étroitement dépendant de ce qu'il plaît aux Anglais, de lui laisser de liberté et de commerce. Cette ville contient encore 40,000 habitans, parmi lesquels on compte 300 familles d'agriculteurs, 400 de marchands, 1500 d'artisans, 190 de potiers, 200 de barbiers, 120 de femmes publiques, cinq de mendians, etc. Quoique les navires de 4 à 500 tonneaux puissent remonter le Hougly jusque devant la ville, depuis 1816, il n'y est venu qu'un seul navire français; tous les autres sont demeurés à Calcutta; et il a fallu renoncer à entretenir des chefs de comptoirs ailleurs qu'à Pondichéry, Chandernagor, Mahé et Karikal, tant est grande dans l'Inde, la stagnation de notre commerce (1). Ce sont les quatre villes, qu'on vient de nommer, qui forment maintenant l'ensemble de nos possessions de l'Inde. Les recettes locales de ces établissemens couvrent les dépenses de leur administration, et même donnent au gouvernement, un revenu annuel d'un million; mais notre com-

(1) Journ. des Voy., N.° 78.

merce n'y trouve point de marchés; il n'en retire aucun avantage; et il est au-dessous de la dignité d'un empire comme la France, de conserver la souveraineté illusoire d'établissemens privés de l'indépendance qui leur est nécessaire pour être ou pour devenir utiles, et sur lesquels s'exerce sans relâche la vigilance inquiète de voisins puissans, réunissant, pour étouffer leur prospérité, tous les moyens dont nous manquons pour la développer et la soutenir. Il est à désirer qu'à l'aide des rapprochemens que les événemens politiques amèneront indubitablement, on négocie l'échange de ces établissemens, pour l'Ile de France, que l'Angleterre n'a point d'intérêt éminent à conserver.

L'état de nos possessions de l'Inde, et l'idée dominante que le commerce ne peut prospérer dans ce pays sans établissemens nationaux, ont contribué à ralentir nos transactions maritimes, dans l'Océan indien. Voici le nombre des navires qui, dans les dernières années, y étaient employés :

En 1822, sur 51 navires, venant d'au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et ayant 17,651 tonneaux et 1,105 hommes d'équipage, il y en avait 10 venant de l'Inde en général, et 7 des comptoirs français, en particulier; 32 autres venaient de l'Ile Bourbon, chargés de ses produits mêlés à ceux de l'Asie, dont elle est l'entrepôt. Un navire de l'Ile de France, et un navire étranger étaient dans le même cas. Sur ce nombre, deux seulement entrèrent à Bordeaux.

En 1823, cette navigation s'était accrue de 18 navires et de 3,800 tonneaux; elle fut au total de 69 bâtimens formant un port de 21,451 tonneaux, et armés de

1352 marins ; il y en eut, dans ce nombre, 16 formant 5,588 tonneaux chargés, dans les comptoirs français de l'Inde ; 7 formant 1935 tonneaux, chargés dans les comptoirs étrangers ; plus, 2 navires étrangers de 400 tonneaux chaque, et enfin, 44 du port de 13,058 tonneaux, ayant pour cargaison, les produits agricoles de Bourbon et des marchandises de son entrepôt. Cette année, Bordeaux reçut 3 navires de l'Inde, 3 de Bourbon et un de l'Ile de France.

Voici un tableau de la quantité et de la valeur des articles principaux que nous avons reçus de l'Inde en 1823 ; il peut servir à donner une idée de la composition de notre commerce et de son degré d'importance dans cette partie du monde.

Sucre.	3,116,000 livres.	537,000	francs.
Café.	105,000	111,000	3,189,000
Indigo.	518,000	2,103,000	
Coton.	804,000	438,000	
Poivre.	1,864,000	1,400,000	2,195,000
Girofle.	89,000	240,000	
Canelle.	31,000	120,000	
Muscade.	2,600	11,000	
Thé.	121,000	424,000	
Etain.	134,000	115,000	1,616,000
Gomme.	148,000	98,000	
Laque.	32,000	24,000	
Nankin.	»	140,000	
Riz.	500,000	62,000	
Scammonée.	156,000	240,000	
Poils de chameaux.	200,000	600,000	
Autres objets.	»	337,000	

Valeur totale. . . . . 7,000,000 fr.

Ces 3,400 tonneaux de marchandises entrent dans la consommation annuelle du royaume; on peut admettre que, de plus, un 7.e de leur valeur exprime à-peu-près le montant de ce qui est introduit dans les entrepôts et évacué par le transit ou la réexportation; ce qui élevant l'importation du commerce d'Asie à 7 ou 8 millions de produits indiens, donne lieu à une exportation de produits français d'une valeur approximativement semblable.

Si, en y comprenant la valeur des objets de l'Inde introduits en contrebande, on porte jusqu'à 20 millions la masse entière des importations et exportations asiatiques, on trouve que ce commerce n'est encore que du tiers de celui que nous faisions, en 1788, dans les contrées orientales.

Les exportations des États-Unis dans l'Inde et à la Chine, dépassant 40 millions de fr., elles sont quadruples des nôtres, ou même davantage.

Celles de l'Angleterre les égalent six à sept fois.

En 1819, le commerce maritime de la Russie, par ses quatre grands ports, se formait d'une importation de 126,865,000 fr., et d'une exportation de 150,073,000. Son commerce par terre, qui, à cette époque, étant suspendu avec la Turquie, se formait, en grande partie, de celui fait au moyen des caravanes avec la Chine, l'Inde septentrionale et la Perse, montait à 40,734,000 fr. d'importation et à 60,486,000 d'exportation. Les transactions totales s'élevant à 778 millions, le commerce d'Asie en constituait la 8.e partie.

Pour rendre à la France la position commerciale qu'elle peut occuper dans les contrées baignées par l'Océan indien, les moyens suivans semblent devoir contribuer effi-

cacement à la réussite. — Se prévaloir des avantages peu connus, conservés par le traité de 1815 à nos armemens, qui peuvent commercer librement, sans aucune licence particulière, dans toute l'étendue de l'Inde britannique, changeant, selon leur gré et les besoins de leur entreprise, de port et de destination, ce qui est interdit aux navires anglais libres, c'est-à-dire n'appartenant pas à la compagnie. Les seuls bâtimens de l'Inde même peuvent jouir de cette faculté, qui est très-précieuse pour eux; mais qui est diminuée par la prohibition à laquelle ils sont soumis, de ne naviguer qu'au-delà du Cap de Bonne-Espérance. — Opérer ainsi, dans les nombreux établissemens anglais, ce qu'on nomme le commerce d'Inde en Inde, sorte de grand cabotage fort lucratif pour les navires qui le font sous pavillon britannique, et qui même peut l'être encore pour les nôtres, quoiqu'ils payent des droits plus forts de moitié que les bâtimens anglais, et que ceux-ci soient exempts de toute taxe sur leur importation et leur exportation, excepté les vins de France. — Éviter d'expédier pour le Bengale, où il y a une grande affluence de nos marchandises, et des droits doubles pour les étrangers, montant à 30 pour 100 sur l'huile d'olive, à 25 sur l'eau-de-vie, à 20 sur les vins de Bordeaux, le drap, la batiste, le cuivre, le plomb, le fer en barres, etc. — Préférer Surate, dont le marché est, il est vrai, peu considérable, mais qui le deviendrait bientôt s'il était connu comme l'un de nos entrepôts; les droits n'y sont en tout que de 2 et demi pour 100 sur les marchandises importées et exportées. — Suivre l'exemple des armateurs anglais, qui chargent du benjoin ou du poivre à Sumatra, vendent le

premier à Bombay, le second à la côte Coromandel, et prennent en retour à Bombay ou à Surate des cotons destinés pour l'Europe, ou à Madras et Pondichéry, de l'indigo et du coton qu'ils échangent contre leurs cargaisons primitives; sans donner de grands bénéfices, ce commerce est avantageux. — Compter uniquement sur la vente des objets de bonne qualité, bien conservés, soigneusement emballés et étiquetés. L'eau-de-vie et les vins de Bordeaux sont d'une défaite assurée; le cidre est de bonne vente; les articles de la manufacture de Sèvres, services de table, cabarets, sont d'un débit certain; le prix des métaux se soutient, ainsi que les matières tinctoriales, la parfumerie, les liqueurs fines, les objets de mode pour femmes; mais les draps et autres tissus importés par les Anglais encombrent tous les marchés. — Fréquenter le port de Batavia, ouvert en 1818 à toutes les nations, pour une assez faible redevance, et s'associer à sa prospérité; mais y redouter la concurrence anglaise et surtout celle des Américains, qui y achètent, avec des espèces, les productions du sol et y ont porté deux millions de piastres en 1818. — Former des maisons d'agence à Manille, dont le commerce a pris beaucoup d'importance depuis l'ouverture de son port et l'exportation libre de ses produits par les étrangers. Ce serait un grand débouché pour nos objets manufacturés, si les Anglais qui commencent à s'y établir, ne nous prévenaient, par de grandes transactions, qu'ils opèrent à l'aide des échanges et de leur papier commercial. — Redoubler d'efforts pour participer, dès le principe, à l'extension du commerce des Philippines, qui est déjà de 24 millions de fr., savoir : 11 millions d'importations et 13 d'ex-

portations. — Profiter de la restriction apportée par le traité de l'Angleterre et des États-Unis, qui limite les expéditions de ceux-ci à Calcutta, Bombay et Pulo-Penang, ce qui les exclut d'une multitude de comptoirs anglais, où nous sommes admis. — Remarquer que, par le cabotage des mers de l'Inde, un indigène réussit à faire de grands bénéfices, quoiqu'il soit obligé de payer les intérêts du montant de son armement, de 8 à 12 pour 100, tandis qu'une expédition française peut être entreprise à un intérêt moindre de moitié, et avec les avantages d'un équipage moins dispendieux et d'une première cargaison plus profitable. — Rétablir entièrement nos liaisons à Canton, où nous sommes traités aujourd'hui sur le même pied que les autres nations européennes, à l'exception de quelques vexations locales et individuelles qu'il serait aisé de faire cesser par les réclamations des chefs de nos bâtimens de guerre. — Suivre et imiter les progrès des Anglais et surtout des Américains, qui augmentent chaque année à la Chine, le nombre de leurs navires, ce qui manifeste l'avantage qu'ils y trouvent. Les derniers y expédient jusqu'à 60 bâtimens par an, et quoique le tonnage en soit moins grand que celui des navires anglais, on assure que la nature des cargaisons est plus valable, et qu'ils payent davantage aux douanes chinoises. Or, on sait, par un intéressant Mémoire de M. Ducamper, que la Compagnie des Indes britanniques employait, il y a cinq ans, au commerce de la Chine, 20 à 22 navires de 1000 à 1200 tonneaux, dont la cargaison était estimée à 80,000 liv. sterl. chaque, ce qui fait un port de 25,000 tonneaux de marchandises et 40 millions de transactions commerciales, formées par-

tiellement d'une importation de 100,000 balles de coton du Malabar et du Bengale, qui, avec une grande quantité d'objets d'Europe, sont échangées contre une masse immense de thés, des soies écrues, de la grosse porcelaine et quelques nankins. — Participer à ce commerce de la Chine par une autre voie, en s'associant à la Russie, qui a considérablement accru, dans ces derniers temps, les liaisons qu'elle entretient, à travers la Sibérie et au moyen des caravanes, avec le marché chinois établi à Kiachta; il est une foule de produits manufacturés qui peuvent être introduits en Chine par cette voie, et que la Russie n'est à même de fournir qu'au moyen de notre concurrence. — Négocier également une part dans les entreprises de la même puissance, qui, depuis plusieurs années, a devancé les Anglais au-delà des monts Himalaya, trafiqué dans l'Oundès avec les Cachemiriens, et même envoyé des caravanes de 5 à 600 hommes à cheval, par la route de Yarkend jusqu'à Gortop, résidence du gouvernement du Thibet, par 31° 45′ de latitude, au revers de la chaîne du Caïlas. — Cultiver les relations ouvertes depuis peu entre l'île Bourbon et Sumatra, où, à l'exception de quelques points occupés par les Hollandais, tout le littoral est accessible à notre commerce, sans autres droits que de légers présens aux Rajahs; on peut y échanger des objets manufacturés contre du poivre; on y porte des toiles de la côte Coromandel, qui y donnent un bénéfice de 25 pour 100. — Exploiter également Bornéo et les autres îles de l'Océan indien, où les marchandises de fabriques françaises ont pris une vogue et un débit très-grands depuis huit ou dix ans. — Visiter les Moluques, où les Hollandais

admettent les étrangers à Amboine, Banda, Ternate et Célèbes; les épiceries et les autres revenus de cet archipel donnent à la Hollande un bénéfice net de 13 millions. — Suivre et activer les progrès de notre commerce en Cochinchine, d'où l'on peut exporter du sucre blanc, de la soie écrue, de la canelle, du thé de qualité inférieure, un peu de poivre, etc. On y place des draps, des armes, du fer, du cuivre et quelques objets de curiosité pour la Cour. Les tarifs pour les Européens sont les mêmes que pour les Asiatiques; le Roi favorise particulièrement les Français, et deux de nos compatriotes sont au nombre de ses mandarins. — Opérer pareillement à l'égard du royaume de Siam, dont les Anglais se sont ouvert l'accès, en 1822, par une mission bien conduite. Cette contrée et la Cochinchine peuvent avoir une navigation de 60,000 tonneaux avec la Chine; et l'on espère entretenir, par leur moyen, de nouvelles relations avec cet empire, embrassant depuis Hainan jusqu'à la Mer Jaune, et procurant des transactions commerciales avec des provinces où les produits d'Europe sont encore presque étrangers. — Apprendre, par le succès qu'ont obtenu finalement les Anglais, qui, depuis un siècle, s'efforçaient de s'introduire dans ces deux royaumes, qu'il ne faut pas même désespérer d'arriver à posséder le même avantage au Japon, malgré l'exemple du capitaine Golownin et les préventions qui y sont excitées, contre les Européens, par l'ambition des Russes. — Vérifier si, comme le laisserait croire le voyage du lieutenant White, de la marine des États-Unis, fait, avec peu de succès, sur les côtes du royaume de Camboge, ou Cambodia, on ne peut établir avec les habitans

de cette contrée aucune relation avantageuse. Il est difficile de se persuader qu'il n'y a aucun commerce à faire avec un pays dont la capitale a trois lieues de circonférence, 54 ponts, un arsenal de 250 pièces d'artillerie et de 150 galères de 40 à 100 pieds de long; des casernes pour 50,000 hommes, un fleuve navigable, et une population de 180,000 ames. Il paraît que des droits de douanes trop élevés, des difficultés tenant au change de la monnaie, et le caractère sordide et plein de duplicité des autorités locales, furent les obstacles qui diminuèrent les avantages qu'attendaient les deux navires américains, remontés, en 1822, jusqu'à Saigon, pour y prendre des cargaisons de sucre (1). — Adopter l'usage britannique, d'occuper militairement des points heureusement situés aux approches des lieux où l'on veut établir son commerce, choisissant les îles qui ferment un passage fréquenté par les navires, ou les ports, qui commandent une Méditerranée, telles que l'île de Singapore, dans le détroit de Malacca, et l'île de Kesmis dans le golfe Persique. — Imiter les tentatives de la Grande-Bretagne, pour s'établir, avec consistance, sur quelques points de ce golfe; et s'ouvrir des débouchés dans la Perse méridionale, dans la Mésopotamie, et dans les Etats de Renjet-Singh, qui bordent l'Indus, et constituent une puissance nouvelle dont le développement rapide, et les étonnans succès rappellent ceux de Nadir-Shah et d'Hyder-Ali. — Et enfin, par cet ensemble de moyens, rétablir notre

(1) *History of a voyage to the China sea, by John White. Boston.* In-8.° 1823.

commerce en Asie, l'accroître, le fortifier et en décupler la valeur, le portant d'environ 7 millions, à 70 et au-delà, sans autre établissement que des entrepôts bien choisis, abandonnés s'ils deviennent inutiles, conservés et agrandis, s'ils favorisent nos vues commerciales et nous donnent de nouveaux marchés; reconnaissant, pour une erreur, l'opinion que pour faire un commerce considérable en Asie, il faut, comme l'Angleterre, être le souverain des trois cinquièmes de l'Inde, dont la surface est de 140,000 lieues carrées, et la population de 85 millions d'individus; il suffit, afin d'en être pleinement convaincu, de remarquer que les États-Unis n'ont pas un seul établissement quelconque aux Indes orientales, et qu'en 1793 toutes les exportations qu'ils y faisaient montaient uniquement à 7,641,000 fr.; cependant sans le secours d'aucune possession, et sous l'influence de stipulations désavantageuses, ils sont parvenus à élever ces mêmes exportations, en 1821, à la somme de 42,847,000 fr.; d'où il suit que, sans territoire, ils ont en 27 ans, sextuplé leur commerce, et l'ont porté à un terme que nous n'avons pu atteindre, à la moitié près, dans l'espace de tout un siècle, et avec des moyens de succès mille fois plus grands.

Quoique les importations anglaises, russes et américaines en Asie, montent annuellement à près de 180 millions, l'accroissement de la consommation des marchandises d'Europe, par les races indigènes, et la substitution graduelle du commerce européen au cabotage des natifs, permettent de compter encore sur de nombreuses transactions, principalement dans les

grandes îles situées entre le Bengale et la Chine. L'usage des objets d'origine étrangère s'y est prodigieusement répandu, depuis quelques années, malgré les préjugés qu'entretiennent la religion, les mœurs et la politique des Indous. On y compte au moins 10 millions de consommateurs qui achètent du thé, de la soie et des porcelaines de la Chine, des draps, des cotons fabriqués, des fers manufacturés d'Europe, des mousselines et de l'opium de l'Indoustan, du café et des fruits secs d'Arabie, et jusqu'à des vins de France et de Madère. Dans un seul port de Java, il a été importé pour la consommation dans le cours d'une année, 13,000 quintaux de fers, et telle est l'étendue des retours, que de Batavia, pour le seul port de Londres, il est parti en un an, des navires montant à 15,000 tonneaux. Pendant l'occupation de Java par les anglais, il en fut exporté à Calcutta 10,000 tonneaux de bois de teck, et il y fut construit avec ce même bois, des navires montant à plus de 8000 tonneaux. Cet objet offrit dans beaucoup de cas, un bénéfice de 300 pour cent. L'opium en donne un qui n'est pas au-dessous de 250 pour le gouvernement, et de 30 pour les marchands, quand il est exporté de Calcutta à Java, qui en consomme annuellement une valeur de 5 millions de fr. Le poivre de l'Archipel est d'une qualité moins estimée que celui de la Péninsule indienne; mais il l'emporte en abondance et en bon marché. Les registres des douanes font monter à 3 millions de livres, la quantité moyenne de celui importé des îles, dans le port de Calcutta; son prix de premier achat est de 5 dollars le pécul ou pikol, de 133 liv. $\frac{1}{3}$, ou moins de 4 sous la livre. L'exportateur le vend 8 à 9 dollars; c'est l'un des

articles du commerce des Américains, qui, au moyen de navires d'un faible tirant d'eau, pénètrent dans les anses peu fréquentées, et s'abouchent avec les indigènes. Java leur fournit pareillement du café et du sucre à un prix très-bas. Cette île est presque le seul lieu des Indes orientales, où le caféyer porté d'Arabie, soit cultivé en grand; chaque arbre y donne une livre et un quart de graines, et il y en a qui en rapportent vingt-cinq à trente. Son produit est de plus de 16 millions de livres, que le cultivateur vend à raison de 6 à 7 dollars le pikol, ou 5 sous la livre. Le sucre dont la quantité s'accroît annuellement, montait, en 1817, à 10 millions de livres; il est manufacturé par les chinois émigrés, avec une réunion d'avantages si grands, qu'il ne coûte que deux dollars, par pikol, lors même qu'il est terré; ce qui revient à 7 c. ou moins de 6 liards la livre; c'est presque le 6.e seulement de sa valeur aux Indes occidentales. Le coton est relativement d'une valeur beaucoup plus élevée; il vaut de 10 à 12 dollars le pikol ou 13 à 14 sous la livre. On doit encore citer parmi les produits des îles de l'Archipel indien, l'étain de Banca, dont la quantité est égale à plus des deux tiers de celle que donnent les mines abondantes du Cornouailles. Nonobstant la direction vicieuse des travaux, on obtient annuellement de cette île 4,725,000 liv. d'étain de qualité supérieure.

Le cabotage d'Inde en Inde est immense; les européens ont commencé depuis peu d'années à s'en emparer et à le disputer aux Chinois et aux habitans de Célèbes. Cependant ceux-ci continuent de parcourir encore les marchés de l'Asie orientale, depuis la nouvelle Guinée jusqu'à Siam; ils ont une multitude de navires de 20 à 70

tonneaux; et l'on peut se faire une idée de la richesse de leurs transactions, en apprenant qu'ils achètent annuellement en argent à l'île de Penang, pour 7,500,000 fr. d'opium. On comptait l'année passée 786 prames, employées annuellement pour leur commerce, à transporter d'une île à l'autre, des cargaisons estimées de 24,000 francs jusqu'à 200,000. Quant aux Chinois, leurs jonques forment chaque année une importation d'au moins 20,000 tonneaux; il y en a du port de 100 jusqu'à 1500; elles ne font qu'un voyage par an, quoique parfois leur navigation n'excède pas vingt jours. On estime à 500 personnes le nombre des passagers, qu'elles apportent annuellement à Java pour s'y établir; et l'on assure que cette transmigration a formé à Bornéo une population de 200,000 habitans, qui ne sont soumis aux souverains indigènes que nominalement; les jonques chinoises faisaient jadis exclusivement le commerce de la Cochinchine, du Tonquin, de Camboge et de Siam; mais depuis 1816 les ports de ces contrées ont été ouverts successivement aux navires de la France et de l'Angleterre, et tout annonce que l'Europe usurpera progressivement sur les indigènes, les avantages que leur donnait de temps immémorial, le cabotage de l'Océan indien. Il importe beaucoup à notre commerce de participer aux bénéfices que présentent ces transactions nouvelles, mais on ne peut se flatter d'y réussir, que lorsque l'esprit d'association sera reconnu parmi nous, comme l'un des premiers élémens de la prospérité commerciale.

Ce grand moyen de succès est particulièrement nécessaire pour les entreprises hasardeuses, faites afin d'ou-

vrir des débouchés dans des contrées presqu'inconnues, qui offrent des chances qu'il est impossible de soumettre au calcul. Les parties de l'Asie orientale, qui pourraient être l'objet d'expéditions exécutées par des associations libres, déterminées à courir des chances plus nombreuses que celles auxquelles on est exposé dans la pratique ordinaire du commerce, sont principalement l'Empire birman, le royaume de Siam et les îles du Japon. Il n'est peut-être pas sans quelque utilité de donner une idée de l'état actuel de ces contrées, et des avantages que notre commerce trouverait à tenter leur exploration.

L'Empire birman qui vient de susciter une guerre sanglante à l'Inde britannique, comprend les anciens royaumes d'Ava, d'Aracan, de Pégu, de Martaban et de Tanassarin; il s'étend jusqu'aux frontières de la Chine; ses mines d'or, d'argent, de fer et de plomb ajoutent aux moyens d'échange que lui donnent l'abondance et la variété de ses productions végétales. Les habitans ayant moins de préjugés que les autres Asiatiques en général, et mettant beaucoup de luxe dans leurs vêtemens, on assure que s'ils n'avaient pas pris en haine les marchands anglais, ils consommeraient autant d'objets manufacturés de la Grande-Bretagne que les Etats de l'Amérique méridionale; leur commerce maritime est facilité par des rivières, dont la navigation est sûre et commode; et leurs relations avec les pays limitrophes ont lieu par de grandes caravanes, qui arrivent annuellement à Rangoun, la seconde capitale de l'Empire; les unes y viennent de Siam et les autres de la Chine; les dernières y apportent des marchandises pareilles à celles qu'on achète à Canton; elles les

échangent contre du coton en laine, objet de première nécessité pour la Chine, qui en 1818, en a reçu du Bengale 40,000 balles, de Bombay 31,000; de Goa 7,000, et du commerce anglais 33,000; en tout 115,000; équivalant à près de 34 millions de livres pesant.

L'état du commerce de Siam est connu par le rapport du capitaine Richardson (1), qui, en 1818, remonta le fleuve Menam, jusqu'à l'île Bankok, où réside le Roi. Il se trouvait alors dans le port plusieurs navires américains et deux goëlettes de Bombay; on pouvait y charger du sucre, à raison de 7 dollars le pikol; les armes à feu étaient l'objet principal que demandaient les indigènes, et ensuite les tissus de soie. Surate est le seul endroit de l'Inde où l'on puisse se procurer des renseignemens sur ce marché, qui, depuis 1788, n'a peut-être pas reçu une cargaison directement envoyée d'Europe; on peut y acheter du bois de Sandal et y trouver des pierres précieuses; mais les navires y sont exposés à des mesures vexatoires, semblables à celles que prennent les Birmans et les Japonnais; on enlève leurs armes, on les soumet à la séquestration jusqu'à ce qu'ils reçoivent la permission spéciale de communiquer; et toutes les transactions sont sous l'empire d'un monopole oppressif exercé par les dépositaires de l'autorité souveraine.

La mission dont fut chargé en 1822 M. Crawfurd, pour faire ouvrir les ports de Siam et de la Cochinchine, au commerce anglais, a fourni d'autres détails sur le premier de ces royaumes. Dans le rapport très-curieux de cet

(1) Bombay Gaz. 1819.

agent du gouvernement de l'Inde britannique, les exportations des ports de Siam sont évaluées ainsi qu'il suit : sucre 24 millions de livres; poivre 8 millions; gomme laque 24 millions; et en outre, une grande quantité de benjoin, ivoire, plumes, peaux, nids d'oiseaux, etc., formant ensemble environ 41,800 tonneaux. C'est principalement avec la Chine que ce commerce a lieu; il n'est point restreint, comme celui des Européens, à une partie unique de cet Empire; il s'étend sur plusieurs provinces, avec lesquelles il pourrait donner des communications indirectes, mais libres d'entraves.

Les exportations de la Cochinchine sont portées à 4 millions de livres de sucre, principalement expédiées à la Chine; 300,000 livres de canelle; 153,000 livres de soie écrue, du thé, à raison de 2 à 4 sous la livre, des bois de teinture et de construction, etc. Le commerce avec la Chine est de 20,000 tonneaux, de 16 pikols chaque; le seul port de Bankok en fait la moitié. Les relations des européens avec la Cochinchine sont libres d'interférences et d'avanies des autorités locales, et beaucoup plus favorables sous ce rapport, que celles avec le royaume de Siam ou l'Empire birman.

Le commerce du Japon offrirait de si grands avantages à l'Europe, que la longue et cruelle détention du capitaine russe Golownin, n'a point empêché des navigateurs entreprenans de tenter dans ces derniers temps, d'établir des relations avec ce royaume. Dès 1803, un navire américain et un navire anglais de Calcutta se présentèrent devant Nangasaki; en 1806, une ambassade y fut envoyée par les Russes; un navire de cette même nation voulut y

entrer en 1810 et un autre vint mouiller en 1813 à Matzmai; enfin en 1818, le navire anglais les Frères s'introduisit jusqu'au fond de la baie de Jeddo; mais tous furent repoussés d'après l'inflexible volonté de la loi japonaise, qui défend tout commerce avec les étrangers, excepté avec les Chinois et les Hollandais, dans le seul port de Nangasaki, où ils sont soumis à la plus sévère surveillance et à mille précautions tyranniques. Les renseignemens donnés par l'expédition la plus récente, font présumer que le peuple du Japon, qui apprécie l'utilité qu'il tirerait d'un commerce libre avec les européens, voit avec regret les obstacles qui l'en privent; le gouvernement de ce pays semble au contraire moins disposé que jamais à tolérer l'inexécution des lois prohibitives; il est instruit beaucoup plus qu'on ne le croirait de la situation de chaque peuple maritime; et l'on ne peut douter que sa rigueur, pour chacun, ne soit d'autant plus grande qu'il aurait plus à craindre pour son indépendance, de la puissance à laquelle il ouvrirait les ports du Japon. Ainsi, le voisinage des établissemens russes d'Ochotsk et des Kourilles lui cause une telle inquiétude, qu'il considère toute tentative commerciale de la Russie, comme un projet d'hostilité, déguisé sous des apparences pacifiques. Il ne conçoit pas une moindre défiance des efforts de la compagnie des Indes, pour joindre le commerce du Japon à celui du reste de l'Asie maritime; mais privé de tout ce qui peut lui donner ombrage, le commerce français serait peut-être admis moins difficilement, à participer aux avantages de la Hollande. Le capitaine Gordon, négociant aussi habile que navigateur intrépide, n'hésite point à

croire qu'il suffirait pour une fortune commerciale, d'obtenir des relations modérément restreintes avec Jeddo; il remarque que le Japon, qui compte 30 millions d'habitans, ne possède point de moutons, et ne fabrique point de draps, quoique le climat en comporte l'usage, et semble en imposer la nécessité. Les autres objets manufacturés, les tissus de coton, le sucre, l'indigo y trouveraient un immense débouché; et les richesses minérales des îles Japonaises donneraient des retours considérables. On ne peut se flatter toutefois de réussir par des ambassades, à ouvrir ce commerce; et d'assez fortes raisons font croire qu'on y parviendrait plutôt, en employant des navires français expédiés par des particuliers, et ne pouvant soit par leur armement, leurs relâches, ou les connexions de leurs armateurs, donner ombrage à un gouvernement soupçonneux; il serait surtout essentiel de n'avoir aucun rapport avec les possessions russes et britanniques de l'Asie, et d'être entièrement étrangers aux intérêts de leur commerce. L'importance d'un tel débouché a fait élever la question délicate de la possibilité d'un interlope avec les îles du Japon; et l'on incline à penser qu'il n'est pas hors de toute vraisemblance qu'on réussirait à découvrir des lieux et des circonstances qui y seraient favorables; mais, il faudrait une grande circonspection, pour ne pas alarmer les habitans du littoral, par la vue inaccoutumée d'un navire étranger, mouillé dans leurs baies les moins fréquentées; il faudrait une vigilance continuelle, pour ne pas être surpris et enveloppé par les nombreux bateaux qui gardent les côtes; et l'on ne pourrait essayer une entreprise aussi hardie qu'avec un bâtiment assez petit pour

entrer et passer partout, mais bien armé, bien manœuvré, et ayant une cargaison assez riche pour faire en peu de temps de grands profits. Le risque d'une telle expédition n'en permet les chances qu'à une association qui peut sans crainte, affronter les rigueurs de la fortune, et hasarder beaucoup pour obtenir davantage.

Parmi les grandes entreprises que peut permettre l'usage de ce moyen puissant de prospérité, l'une des plus importantes serait l'établissement du commerce avec l'Asie, par ses anciennes voies, c'est-à-dire par les golfes Persique et Arabique, au lieu de continuer à suivre longuement et péniblement la route du Cap de Bonne-Espérance. L'exemple de l'Angleterre, qui malgré les facilités qu'elle possède, veut abandonner cette route pour celle qu'on cessa de pratiquer, il y a trois siècles, ne permet guères de révoquer en doute la préférence que celle-ci mérite. Il paraît que ce sont les marchands arméniens, qui lui ont appris à en apprécier mieux les difficultés, qu'on représentait comme insurmontables. Ces négocians pleins d'adresse et de persévérance, voulant alimenter le marché de Constantinople, des toiles de coton du Bengale, chargeaient à Calcutta pour un fret modique, des navires anglais, qui portaient leurs marchandises à Mascate, Ormus ou Bender-Abassi; ils les expédiaient de ces ports du golfe Persique, par des saïques qui les transportaient à Bassora, ville servant d'entrepôt au commerce de l'Inde et de la Turquie. Là, trois routes différentes les conduisaient à leur destination: 1.° Celle du Diarbékir, qu'on parcourt en remontant le Tigre en bateau, jusqu'à Bagdad ou à Moussol, d'où les marchandises sont portées à Diar-

békir, par les caravanes, et de cette ville à Constantinople sur des mulets en convois nombreux; 2.° Celle des bords de l'Euphrate, qu'on fait suivre autant que possible aux chameaux, en passant par Bassora, Alep, Lattaquié et Alexandrette, où les balles sont embarquées, pour Smyrne ou Constantinople; 3.° La route de Damas, qui est la plus courte et la moins fréquentée à cause du désert redoutable qu'elle traverse. Les marchandises sont envoyées de Damas à Béryte ou Baruth, rade du littoral syrien, où viennent les chercher les bâtimens chargés d'en approvisionner la capitale de l'Empire ottoman.

En prenant cette direction, le commerce arménien rencontrait de grands obstacles; il lui fallait une traversée de trois mois pour atteindre, en partant de Calcutta, les ports du golfe Persique; la navigation de cette Méditerranée étant peu connue, on croyait que des navires, d'un fort tonnage, ne pouvaient y pénétrer, et l'on déchargeait les marchandises à Mascate ou à Ormus, pour les faire transporter, par des barques arabes, dans l'intérieur du Golfe. Il y avait tant de délais pour remonter l'Euphrate, et ensuite expédier les caravanes de Bassora, pour leur obtenir des escortes, et leur faire traverser les déserts de l'Arabie et de la Mésopotamie, qu'il s'écoulait six mois avant qu'on atteignît Constantinople. Il fallait donc près de deux années pour l'importation et l'exportation, quand on était assez heureux pour échapper au naufrage des barques, au pillage des caravanes, aux avanies des beys et des pachas. M. de Beaujour, qui étudia soigneusement ce sujet, il y a 25 ans, estime qu'en portant seulement à 15 pour 100 par an le bénéfice des Arméniens, il devait

y avoir une différence de 100 pour 100 dans la valeur de l'objet acheté à Calcutta et à Constantinople ; et il en concluait que la voie de la mer, en doublant le cap de Bonne-Espérance, devait être préférée.

Mais le quart d'un siècle écoulé, depuis l'époque de ce calcul, a produit d'immenses changemens dans ses données. L'Angleterre s'est emparée de l'empire entier du Mogol ; elle a soumis les peuples qui en étaient tributaires ou seulement voisins ; la distance de 311 lieues, qui sépare Calcutta de Bombay, a semblé diminuer, à mesure que les obstacles, qui l'agrandissaient, se sont applanis ; le dernier de ces ports est devenu la base des opérations commerciales, que les Arméniens étaient forcés de faire à Calcutta, et sa situation les a favorisées ; l'Iman de Mascate a payé, par son dévouement à l'Angleterre, les secours qu'elle lui a donnés dans ses revers ; la prépondérence Britannique s'est augmentée progressivement en Perse, en raison de l'accroissement de puissance de la Russie, et des motifs qui la font redouter ; l'exemple du vice-roi d'Égypte a fait comprendre aux pachas de la Syrie et de la Mésopotamie, que leur intérêt bien entendu devait leur faire protéger le commerce, et surtout ménager celui d'un peuple dont ils connaissent le pouvoir et l'activité. En conséquence, dès 1817, au rapport de Williams Heude, la navigation entre le port de Bombay, et le golfe Persique, s'élevait déjà à 7000 tonneaux ; ce qui suppose le fret de 100 à 120 navires, manœuvrés par 8 à 900 matelots. Une exploration détaillée des contrées que doivent traverser les lignes itinéraires du commerce, a été exécutée par des voyageurs anglais, d'un mérite su-

périeur; et enfin, depuis un an, on s'efforce d'appliquer les avantages de la navigation à la vapeur, aux communications, par les golfes Persique et Arabique. Dans cet objet, un prix a été proposé pour établir des paquebots à vapeur sur ces deux mers, et pour doubler le cap de Bonne-Espérance; on offre, pour ce dernier voyage, exécuté avec un navire de 200 tonneaux au moins, une récompense de près de 20,000 liv. sterl. Une compagnie a fait un fond de 7 millions et demi de fr. pour l'établissement de communications échelonnées par la mer Méditerrannée, et au moyen des navires à vapeur, qui permettraient d'aller dans l'Inde en 35 jours. Les négocians de Calcutta ont souscrit pour 250,000 fr. à cette entreprise.

Des exemples récens lèvent tous les doutes que nous avions encore, sur la possibilité d'employer le moteur de la vapeur, dans les navigations de long cours. Le Libertador, construit sur les chantiers de Liverpool, pour naviguer sur l'Orénoque, par ce moyen, vient de partir pour sa destination. L'Entreprise, de 500 tonneaux, dont 300 forment son approvisionnement de combustible, pour deux machines de la force chacune de 60 chevaux, a été expédiée, au mois d'août dernier, de Depfort, pour Calcutta. Un négociant de Batavia a obtenu une patente, qui lui accorde, pour quatre ans, le privilége de construire des navires à vapeur dans les chantiers des Pays-Bas, pour la navigation des côtes de Java, avec le pouvoir d'aller d'Europe dans l'Inde, en jouissant des immunités coloniales. En conséquence, un navire de 1100 tonneaux, qui doit être mû par une machine de la force, dit-on, de 300 chevaux, est en construction dans le port de Rotterdam.

Puisse la France suivre l'utile exemple de cette activité commerciale, qui seule garantit aujourd'hui, par les richesses qu'elle procure, et par l'ascendant de leur puissance, le rang auquel est appelé chaque état, dans l'association des peuples civilisés.

CHAPITRE III.

Commerce avec l'Afrique.

L'Afrique, dont quelques contrées semblent disputer à l'Asie l'antériorité de la civilisation, est cependant la région du globe, qui rassemble le plus grand nombre de peuples barbares, étrangers aux arts et à toute industrie dirigée par les sciences; c'est celle conséquemment où le commerce de l'Europe doit trouver le plus d'avantages, puisqu'il peut y échanger cette multitude d'objets nécessaires ou agréables, qu'enfante une habileté supérieure, contre les métaux précieux ou les riches productions, départis aux contrées africaines, dans la distribution des trois règnes de la nature.

On évalue, par une vague approximation, la surface de ce continent à près de 890,000 lieues carrées, et, par une détermination plus incertaine encore, sa population à 150 millions d'hommes; supposition dans laquelle il n'y aurait en Afrique que 168 individus par lieue carrée.

Rien ne contraste davantage que les faibles progrès du

commerce, dans cette partie du monde, et les espérances qu'il a toujours données, et qu'il entretient encore. Nous allons exposer les uns et indiquer les autres.

Au commencement du dix-huitième siècle, le petit nombre de relations que l'Europe avait avec l'Afrique, étaient entre les mains des Hollandais, qui possédaient le Cap de Bonne-Espérance, et des Portugais qui dominaient au Congo, et sur une grande partie des côtes orientales et occidentales du continent africain. L'Angleterre en tirait pour 340,000 fr. de marchandises. En 1750, ses importations s'élevaient à 864,000 fr., et ses exportations à la moitié de cette somme seulement, attendu que la traite des nègres faisait pencher la balance en faveur des pays où avait lieu ce trafic inhumain. En 1780, la Grande-Bretagne achetait, en Afrique, pour 1,700,000 fr. de produits naturels; et elle y portait pour un million de marchandises. De 1805 à 1811, elle en recevait pour une somme variant de 4,800,000 fr. à 12,840,000 fr.; et elle y trouvait un débouché de 17,484,000 à 37,512,000 fr.; mais elle possédait alors toutes les colonies françaises et hollandaises, et les exploitait à son profit. Enfin, en 1821, elle importait dans son seul établissement du Cap de Bonne-Espérance, pour 6,152,020 fr. d'objets naturels et manufacturés, et dans les autres parties de l'Afrique, non compris le Levant, pour 7,322,000; ensemble 13,474,000. Elle n'y achetait alors que pour 3,360,000 fr. de produits; la balance en sa faveur était de dix millions.

Les vicissitudes de ce commerce tiennent d'une part aux événemens, qui en faisant tomber au pouvoir de l'Angleterre, les établissemens français et hollandais, ont faci-

lité l'extension de son importation en Afrique; de l'autre elles se lient à la rétrocession de plusieurs de ces établissemens, et surtout à l'abolition de la traite des nègres, qui a tari la principale source d'échange, que trouvaient les objets importés d'Europe. En 1800, le nombre des esclaves exportés, par les navires anglais, s'élevait annuellement par un terme moyen à 38,000; leur vente formait un commerce de 60 à 75 millions de francs; mais cette valeur n'était point comprise dans les tableaux parlementaires, parce que les transactions par lesquelles on l'obtenait, avaient lieu directement, entre l'Afrique occidentale et les Antilles anglaises.

Pour réparer la perte de ce trafic, la Grande-Bretagne a fait des tentatives multipliées qui lui ont procuré des marchés plus étendus.

Voici l'état officiel de son commerce avec les côtes occidentales de l'Afrique pendant les dix dernières années :

Années.	Exportations d'Angleterre.	Importations en Angleterre.	Droits prélevés sur les imp. par les douanes.
1815......	169,134......	149,662......	28,664 st.
1816......	159,656.....	197,474......	30,895
1817......	143,399.....	127,323......	19,202
1818......	198,868.....	122,352......	30,715
1819......	240,883.....	110,280......	36,190
1820......	202,301.....	153,620......	25,299
1821......	227,023.....	63,282......	23,011
1822......	321,019.....	164,076......	27,146
1823......	360,511.....	114,969......	26,528
1824......	302,213.....	132,292......	26,084

Ainsi, sans augmenter la valeur des objets qu'elle tire de cette partie de l'Afrique, l'Angleterre est parvenue, dans ces 3 dernières années, à y vendre moitié plus de marchandises qu'il y a dix ans. Il n'y a point de doute qu'elle n'ait reçu la différence en poudre d'or et en lingots.

Si l'on embrasse toutes ses transactions avec le continent africain, on reconnaît que de 1700 à 1780, elle quadrupla son exportation dans cette partie du globe, et quintupla son importation; pendant la guerre terminée en 1815, elle en obtint d'immenses avantages; elle décupla la valeur des objets qu'elle en recevait en 1780; et, au lieu d'un débouché d'un million, elle s'en ouvrit un de 37. Aujourd'hui même qu'elle a aboli la traite, elle trouve encore en Afrique un marché de 13 millions et demi; c'est-à-dire 14 fois plus considérable qu'il y a 40 ans.

Ces progrès n'ont semblé à l'Angleterre qu'un présage de ceux qu'il était possible d'obtenir par un grand développement de mesures d'ordres différens qui embrassent, dans un système bien combiné, toutes les contrées du continent africain. Quelques détails rapides suffiront pour en donner une idée. Les expéditions commerciales ont été précédées par les entreprises de voyageurs intrépides, observateurs exacts et judicieux, qui ont tracé des itinéraires, indiqué des marchés, fait connaître des produits nouveaux et entamé des négociations fructueuses. Ce moyen a réussi en Afrique comme en Asie, où, depuis dix ans, la Perse a été explorée par sir John Malcolm, le Caboul par M. Elphinstone, le Sinde par le capitaine Christie, le Belochistan par le lieutenant Pottinger, le Cashgar

le Cachemire et le pays des Afghans, par l'infatigable Moorcroft. Des envoyés anglais ont pénétré pareillement jusqu'au centre du continent africain, les uns en partant, comme Burschell et Campbell, du cap de Bonne-Espérance, et d'autres, du littoral de la Méditerranée, comme le docteur Oudney et le major Graham. Ces missions commerciales et politiques sont devenues le sujet d'enquêtes faites d'après le modèle des informations judiciaires, pour obtenir la connaissance positive des faits nécessaires à l'administration; ce sont leurs résultats qui ont déterminé l'établissement de nombreuses colonies en Afrique, et de nouvelles reconnaissances propres à faire savoir où il serait avantageux d'en former encore d'autres.

L'Afrique australe surtout, où l'Angleterre ne possédait rien avant la cession du Cap de Bonne-Espérance en 1802, est maintenant une terre acquise par le travail et une forte population, qui sont les meilleures garanties des colonies contre l'invasion étrangère. C'est un exemple convaincant de la rapidité possible d'un tel succès, quand il est assuré par de sages mesures. En 1750, sous la domination hollandaise, la colonie du Cap n'avait que 18,430 habitans; elle en possédait 61,947 en 1798; 116,044 en 1821, et 120,000 en 1822. On y comptait, en 1818, 42,854 blancs, 22,980 Hottentots, et 33,320 nègres. Comme on n'y avait point importé d'esclaves depuis très-long-temps, ils y étaient devenus d'un prix exorbitant; mais leur valeur a diminué graduellement à mesure qu'il est venu des laboureurs d'Europe, dont on reconnaît aujourd'hui la supériorité, et dont on préfère le travail à celui des Malais. La ville contient, d'après les derniers recensemens,

8,246 blancs, 1,870 affranchis, 950 apprentis ou esclaves de la traite, libérés, 520 Hottentots et 7,076 esclaves. Total : 18,662 habitans. Dans les deux districts du Cap et de Stellenbosch, il y a 376 fermes à vignobles, estimées 16,882,000 guiders, valant chacun 12 sols. On y compte 23,758,000 ceps, donnant 2,728,300 gallons de vin, ou 11,913,000 bouteilles, et de plus 150,000 gallons d'eau-de-vie. De 1806 à 1821, le produit s'est augmenté dans la proportion de 4 à 11. Le terme moyen de la quantité de vin entré dans la ville, de 1820 à 1822, a été de 1,650,000 gallons ou 6,620,000 bouteilles, dont la moitié a été exportée légalement. On porte en outre du produit ci-dessus, à 150,000 gallons de vin, la quantité de cet article provenant des fermes qui ne sont pas destinées exclusivement à la culture de la vigne. Il faut se hâter de dire que si l'on en excepte les vins de Constance, tous ces produits sont d'une qualité médiocre et répondent mal aux espérances qu'on avait fondées sur eux.

Les nouveaux établissemens de l'Angleterre dans l'Afrique australe sont ceux ci-après : — Albany, dont le commerce avec les indigènes est très-étendu et très-avantageux. — Fréderichsbourg, où, malgré le climat, la température n'est pas assez élevée pour empêcher le travail des blancs pendant les jours les plus chauds. — Waterlo, qui contient déjà 800 habitans. — Hastings et Wellington, qui sont près de la côte. — Graham's Town, qui gît à 60 lieues de la mer; elle avait 5000 habitans en 1823 : la sécheresse et les insectes migrateurs en font souffrir les cultures. — Gnadenthal, à 42 lieues du Cap, fondé en 1817, par les frères Moraves, possède déjà 2000 habitans. —

Georgetown, à 100 lieues à l'est du Cap. — New-Katakou, à 300 lieues au nord; son territoire fertile l'emporte sur celui des établissemens de Kraal et de Makoun. — Algoa-Bay, où l'on projette de naturaliser en grand les vignes de France, et où l'on fait déjà du vin. 600 hommes y furent établis en 1820, et leur nombre s'éleva bientôt à 3,000. — Le petit Deal, bâti à peu de distance sur la côte, est habité par des pêcheurs qui fournissent du poisson à la colonie nouvelle, etc.

Plusieurs voyages du botaniste Forbes à la baie de Lagoa, sur la côte orientale, par le 26e degré de latitude australe, semblent annoncer que la Grande-Bretagne a l'intention de pousser jusque-là ses établissemens. En 1775, un colonel autrichien, nommé Bolts, essaya de fonder une colonie dans cet endroit; il avait reçu une charte de l'Impératrice Marie-Thérèse, qui voulait rendre le commerce maritime, perdu par l'abolition de la compagnie d'Ostende, à ses États du littoral adriatique de la Toscane et de la Flandre; mais les Portugais, qui découvrirent cette baie en 1545, et qui même s'y établirent, réclamèrent contre la tentative de Bolts, qui fut désavouée par le prince de Kaunitz; et un vaisseau de guerre, parti de Goa, vint détruire la colonie autrichienne lorsqu'elle commençait à prospérer (1). L'Angleterre, qui ne redoute pas de tels obstacles, vient d'étendre, bien au-delà de ce point de contestation, ses explorations commerciales; elle les a portées jusqu'au milieu des comptoirs portugais, qui subsistent sur cette côte inconnue depuis trois siècles; et

(1) Wadstrom, pag. 192.

le capitaine William Owen a été chargé, en 1824, de visiter avec une escadrille cette partie de l'Afrique, et de remonter le fleuve Zambesi, qu'on peut parcourir en canots pendant 800 milles.

Sur la côte occidentale, les progrès de l'Angleterre ont été retardés par la puissance des Achantis et par l'insalubrité du climat de Sierra-Léone. Cette dernière colonie comptait 9,555 habitans en 1819; savoir : 4,430 à Free-Town, et 1,177 à Regent-Town; mais la compagnie d'Afrique avait reconnu l'impossibilité de donner à sa population une extension très-grande; elle avait chargé le voyageur Adam de chercher une position plus salubre entre le Cap des Palmes et la rivière du Congo; Malemba, qu'on regarde comme le Montpellier de cette région, est le lieu qu'il a indiqué; c'est une ville commerçante qui gît entre Cabenda-Hook et la rivière Loanga-Luiza (1); il est vraisemblable que ce nouvel établissement aura lieu sans abandonner l'ancien. Des projets d'accroître, dans cette partie, les possessions anglaises, sont formés chaque jour: Robertson, dans un ouvrage publié en 1819, a insisté sur la nécessité d'occuper, dans une étendue de 100 lieues, la côte au nord de Sierra-Leone. Par suite d'un plan analogue, l'île Sainte-Marie, dans la Gambie, a été peuplée en 1815, et l'on y a fondé l'établissement de Bathurst. Enfin, en 1823, il a été avancé, dans des documens produits devant le Parlement, qu'il est avantageux au commerce anglais qu'on occupe les îles du golfe de Gui-

(1) *Adam's Remarks on the contry extending from Cap Palmas to the Congo.*

née : Annabon, qui a 10 lieues de circonférence; Saint-Thomé, qui en a 40; l'île du Prince, située à 30 lieues de la précédente et à 40 du continent, et surtout l'île Fernando-Po, qui a 5 lieues de large et 12 de long, et qui est élevée, salubre et munie sur chaque côte d'un bon ancrage; elle est à 10 lieues de l'embouchure du Camarones, dans le Matamba, et peut devenir un entrepôt très-important; elle a été explorée par le brick de guerre le Faisan. Toutes ces îles gissent près de l'équateur, et sont censées avoir appartenu au Portugal; elles sont presqu'en vue les unes des autres, ainsi que de la Côte d'Or et de l'embouchure des fleuves qui se jettent dans le golfe de Guinée : Rio del Rey, Calabar, Formosa, Lagos et Volta, dont les eaux descendent des montagnes qui séparent cette partie de l'Afrique du Bournou. On peut prévoir que, par l'exécution de tant d'utiles projets, l'Angleterre donnera, en peu d'années, une vaste extension à son commerce d'Afrique.

Les Etats-Unis qui s'efforcent d'imiter en tout leur ancienne métropole, ont essayé récemment de fonder comme elle, des établissemens coloniaux, dans cette partie du globe. Une expédition partie de New-York, a porté à la côte d'Afrique, une transmigration de 150 nègres ou mulâtres, qui se sont fixés au Cap Mesurado, et ont donné à la ville, qu'ils y bâtissent, le nom de Monroë ou de Sibérica; mais il est douteux que les peuples voisins laissent prendre à cet établissement la consistance dont il aurait besoin pour leur résister, comme l'a fait Coaste-Castle, que les Achantis n'ont pu prendre même après en avoir détruit les troupes et tué le gouverneur dans une bataille. Le

commerce américain n'a fait aucun progrès, dans ces contrées, depuis 1793; il y vendait alors pour 832,000 f. de marchandises; en 1821, il n'en plaçait que pour 764,000, dans tous les marchés de l'Afrique; mais ses navires redoublaient d'activité pour trouver de nouveaux débouchés, et leurs entreprises portaient déjà quelque ombrage à l'Angleterre.

Il faudrait sans doute, au lieu d'indiquer les tentatives des aventuriers des États-Unis, énoncer ici, quel commerce font en Afrique, les portugais, qui y possèdent de vastes territoires et des îles admirablement situées; mais nous avons déjà montré sommairement en parlant de ce peuple, qu'il ne suffit pas d'avoir les élémens de la richesse, et qu'il faut encore savoir les rendre utiles.

Les possessions portugaises en Afrique, sont :

	Étendue.	Population.
Madère et Porto-Santo	50 lieues carrées.	91,000 indiv.
Les Açores	147	160,000
L'Archipel du Cap-Verd	216	36,000
Les îles du golfe de Guinée	53	35,000
Le gouvernement d'Angola	70	75,000
Celui de Mosambique	139	60,000
Totaux	675 lieues carrées.	457,000 indiv.

Cette étendue excède de près d'un tiers celle de toutes les colonies françaises, et cette population est plus considérable du quart que celle de toutes nos possessions d'outre-mer; et cependant il n'en résulte pour la métropole de ces établissemens, aucun commerce, d'un avantage assez grand pour être digne de remarque. Madère seule est sortie de l'inertie, où sont tombées les colonies por-

tugaises, parce que cette île fournit à l'Angleterre les vins qu'exige sa consommation, et qu'elle est devenue par le fait, le vignoble de cette puissance, qui l'exploite entièrement et à son gré.

La France moins bien traitée, dans le partage des possessions d'Afrique, entre les peuples d'Europe, n'a réparé ce premier malheur, ni par l'habileté de ses entreprises, ni par la constance ou le bonheur qui pouvaient les accompagner. A la fin du règne de Louis XIV, elle y achetait pour 500,000 fr. de gomm[illegible] cuirs en poil et dents d'éléphants; la traite d'environ 2[illegible] nègres, vendus aux Antilles au prix de 1000 fr. chaque, élevait l'exportation française de deux millions. Les marchandises données en retour étaient évaluées seulement à 650,000 fr.

En 1788, l'achat de la gomme, de l'ivoire et des cuirs avait triplé; il montait à 14 ou 1500,000 fr. Le nombre moyen des esclaves, enlevés à leur terre natale de 1786 à 1788, étant annuellement de 30,000, à raison de 1300 fr. chaque, élevait à 39 millions nos exportations de l'Afrique occidentale. Nous y portions en échange, pour 18 millions de marchandises, dont 8 provenant de notre sol ou de notre industrie, et 10 d'origine étrangère, particulièrement des toiles. Dans l'Afrique orientale, nos deux colonies de l'Ile de France et Bourbon, donnaient lieu à une importation en France de 2,700,000 fr., terme moyen de 1785 à 1787; notre exportation dans ces établissemens s'élevait seulement à 4,600,000 fr. Ainsi à son époque la plus prospère, le commerce d'Afrique était composé de 41,700,000 fr. d'importations, tant en France que dans nos colonies, et de 22,600,000 fr. d'exportations; il of-

frait une balance contre nous de la moitié des importations; il est vrai que cette balance au lieu d'être soldée en Afrique avec de l'argent, l'était aux Antilles, en denrées coloniales, qu'on transportait ensuite en France, pour y être vendues; mais en définitive la métropole soldait la différence de valeur des objets importés et exportés; car elle payait en marchandises, les nègres achetés au comptant, et quant aux autres, elle les payait en numéraire, en achetant les denrées coloniales données en échange, pour [illegible] aux Antilles; il est évident que si les colons n'avaient pas reçu chaque année, pour 30 millions d'esclaves, les denrées avec lesquelles il les achetaient, auraient été échangées contre des produits de notre sol et de notre industrie, à qui ce débouché était fermé. Mais d'un autre côté, la production de ces denrées n'était due qu'à la traite qui soutenait et accroissait la population des Antilles; ainsi, le commerce français tournait dans un cercle de nécessités, qui lui donnaient bien plus d'activité que d'avantages réels.

Tous ces élémens ont changé; la guerre nous a privés de l'Ile de France; elle nous a fait suspendre pendant 30 ans, la concurrence que nous avions commencé à établir sur un grand nombre de points; enfin l'abolition de la traite enlève aux peuples africains, leur grand moyen d'acquérir des productions d'Europe; elles les réduit à quelques produits éventuels, consistant dans la chasse de l'éléphant, la recherche de la poudre d'or dans les rivières, et la récolte de la gomme sur les Mimosas, qui croissent spontanément dans leurs bois. L'agriculture ou l'industrie n'ajoute rien à ces objets, dont la quantité est insuffisante

pour satisfaire les besoins de ces peuples et leur avidité. C'est cette cause qui enchaîne le commerce, et l'empêchera de faire aucun progrès tant qu'on n'établira pas des relations avec les contrées de l'intérieur, habitées par des peuples pasteurs, cultivateurs, possédant les moyens d'acheter, et pouvant offrir un autre trafic que la traite. On a cru suppléer à cette opération difficile, en faisant l'éducation agricole des habitans du littoral, et en les civilisant; mais sans rappeller que depuis le commencement des choses, la vallée du Nil est le seul endroit de l'Afrique où la civilisation se soit développée, et sans faire observer que 30 à 40 siècles n'ont pu la propager au-delà de ce pays, il suffit de remarquer que le commerce exige des succès actuels et non des espérances, susceptibles d'être réalisées par la suite des temps.

Dans leur état présent, nos transactions en Afrique se forment uniquement de celles de nos colonies de Bourbon et du Sénégal; elles se composent approximativement d'une exportation de nos ports, dans ces établissemens, montant à 3,200,000 fr., et d'une importation de denrées coloniales et produits Africains, d'à-peu près 4,500,000 fr. Ainsi, notre commerce d'Afrique, comparé à ce qu'il était il y a 30 à 40 ans, ne présente plus qu'une importation du neuvième de la valeur qu'elle avait alors, et une exportation, qui n'est que le septième de son ancien terme. Cette diminution est moins regrettable, quand on voit que la balance ne penche contre nous que du tiers au quart, au lieu de moitié comme autrefois; elle l'est bien moins encore, quand on considère que, dans sa valeur actuelle, ce commerce ne comprend point d'esclaves. Tel qu'il est

il offre un débouché à nos produits quatre fois plus considérable que ceux trouvés jusqu'à présent par les navires américains; mais d'un quart seulement de ceux qu'a su s'ouvrir la Grande-Bretagne.

Pour atteindre ce terme, le surpasser, créer en Afrique des marchés multipliés et importans, les moyens suivans sont soumis aux méditations des hommes d'Etat et des négocians, dont les entreprises sagement conçues et habilement exécutées, contribuent avec une si grande puissance à la prospérité publique.

— Négocier la rétrocession de l'Ile de France, et s'il le faut son échange contre nos inutiles possessions de l'Inde. Cette colonie ne sert en rien à l'Angleterre, qui possède le Cap de Bonne-Espérance, et ne pourrait vouloir la garder que pour nous nuire; ce à quoi elle est loin d'avoir aucun intérêt, depuis que de nouvelles combinaisons politiques lui suscitent un adversaire dont les entreprises sont plus redoutables et surtout plus prochaines. — A défaut de l'Ile de France, choisir avec discernement un port favorable à l'établissement d'un entrepôt, sur la côte occidentale de Madagascar, et non dans la partie opposée de cette île, dont l'insalubrité et le gissement ne conviennent pas à cet objet. — Suppléer ainsi au défaut de rade et d'établissement de relâche à Bourbon, qui ne permettrait guères d'entreprendre une suite étendue d'opérations maritimes et commerciales, sur les côtes de l'Afrique orientale. — Au moyen d'un port à l'île de France ou à Madagascar, et d'un entrepôt favorable à ces opérations, embrasser par des entreprises hardies, mais sagement exécutées, le double littoral de la Mer Rouge et ce-

lui de l'Afrique jusqu'au sud du canal de Mozambique. — Suivre l'exemple de l'Angleterre, qui persuadée de l'avantage d'établir des relations commerciales dans le golfe Arabique, n'a pas cessé de s'en occuper, depuis l'exploration hydrographique de cette mer, il y a 25 ans, par sir Home Popham, jusqu'aux missions de lord Valentia, de son dessinateur Salt, et récemment des officiers envoyés par la Présidence de Bombay. — Faire reconnaître et occuper quelque point, dont la possession puisse être aussi avantageuse que celle de l'île de Keshmis, qui donne à l'Angleterre la domination du golfe Persique (1). — Essayer de soutenir à Moka et à Djiddah la concurrence anglaise, et de participer au marché qui approvisionne toute la Péninsule arabique, de marchandises européennes, en échange de 2000 balles de café, ou plus vraisemblablement d'une quantité double. — Tenter de former un entrepôt sur la côte Abyssinienne de la Mer Rouge, tel que celui indiqué par lord Valentia, et qu'on croit avoir été effectué en 1819, pour faciliter et protéger les opérations du commerce anglais, avec l'Abyssinie et la Nubie, contrées jusqu'à présent fermées entièrement à l'industrie européenne. — Dans cet objet, avoir des agens près du Ras et des

(1) Cette île gît à l'entrée du golfe, vis-à-vis le port de Charak, qui n'est qu'à vingt jours de marche de Schiraz, la seconde ville de la Perse ; elle a l'avantage de posséder de l'eau douce et un sol calcaire cultivable, tandis qu'Ormus, Larak et les autres îles de cette mer sont volcaniques, stériles et privées d'eau. Ce poste a été occupé après la prise et la destruction de la ville des Pirates.

principaux chefs abyssiniens, à qui le Gouvernement britannique n'a pas dédaigné d'envoyer des présens au nom du Roi; obtenir d'eux des concessions commerciales et la faculté de s'établir à Massouah, qui est le centre du trafic de cette partie de l'Afrique avec l'Arabie. — Ouvrir par la Mer Rouge, des débouchés avec les contrées qu'arrose le cours supérieur du Nil, et se mettre en rapport avec les lieux où stationnent les riches caravanes venant de l'intérieur de l'Afrique. — Agir de concert dans ces opérations avec le Vice-roi d'Egypte, qui possède à Suez, une flotille qu'on dit être de 200 bâtimens légers, et qui doit désirer que la concurrence des puissances commerciales de l'Europe, soit balancée dans la mer Rouge. — Adopter pour les communications, dans le golfe Arabique, entre les ports de Suez, Djiddah, Moka, Massouah, et même en dehors avec Mascate et Bombay, la navigation à la vapeur, suivant le projet proposé récemment par Vilkinson, et en employant pour moteur la machine perfectionnée de Perkins, au moyen de laquelle on espère parvenir à faire en 31 jours, les 2,282 lieues, qui séparent Falmouth de Bombay. — Entretenir des relations plus suivies avec Mascate, dont l'Iman a plus de 10 millions de sujets, et dont les anglais ont recherché la faveur, par une foule de moyens; il peut être utile aux navires qui fréquentent le golfe Persique, de relâcher dans le port de sa capitale, dont le mouillage est sûr et commode. — Explorer la côte d'Afrique entre Aden et Mozambique, et chercher les moyens d'ouvrir des débouchés avec l'intérieur; projet qu'on assure avoir été exécuté autrefois par les portugais, et que les anglais se préparent à renouveller en s'é-

tablissant dans une petite île, d'où ils pourront communiquer avec la ville de Sena, située à 40 lieues de la côte, sur le Quilimancey, fleuve navigable dans un espace de 2 à 300 lieues. — Encourager le cabotage entre l'île de Bourbon et celle de Zanzibar, qui fournit de l'ivoire, du girofle et de la canelle, et qui a des communications nombreuses avec Mascate dont elle dépend. — Former à Madagascar, des entrepôts situés dans les parties de cette grande île, qui n'ont point encore été habitées, ni même visitées par les Européens, et qui présenteraient peut-être plus de chances commerciales et surtout moins d'insalubrité. — Examiner s'il serait avantageux d'essayer de former quelque établissement dans les îles ou sur le littoral de l'Afrique australe. Il y a 40 ans, que ce projet tenté par l'Autriche échoua, par des incidens étrangers au succès de son exécution; repris depuis 1819, par l'Angleterre, il semble réussir pleinement à cette puissance, qui a fondé dans cette partie du globe des colonies d'artisans européens.—Dans les lieux occupés ou dépendans, où l'on veut former des colonies, suivre l'exemple de l'illustre Penn, qui acheta des indigènes de la Delaware le terrain de Philadelphie. C'est ainsi qu'en 1819, les anglais voulant s'assurer la navigation du droit de Malacca et la communication directe avec la Chine, appuyèrent leur établissement de l'île de Penang en se faisant céder Singapore, par un Raja, pour un présent annuel de 4000 piastres. — Prévenir dans les situations les plus avantageuses sur l'une ou l'autre côte d'Afrique, les Etats-Unis, qui depuis 5 ans, renouvellent périodiquement des tentatives dans cet objet, telles entr'autres celles faites en

1820, à Serbro, près Sierra-Léone, et au Cap Mesurado par la Cyane et l'Elisabeth, vaisseaux de l'Etat, partis de New-York, pour former des établissemens dans l'objet ostensible d'instruire les nègres, au moyen des artisans et des agriculteurs, qu'ils transportaient, et sans avoir, prétendait-on, d'autre projet que celui de civiliser l'Afrique. — Abandonner la politique nuisible de resserrer et concentrer nos établissemens sur la Côte occidentale; le système contraire d'embrasser, par nos comptoirs et nos entrepôts, la plus grande étendue possible de côtes, étant justifié par la nécessité d'agir sur une multitude de points différens, chez des peuples qui n'ont point entr'eux de communications commerciales et dont rien ne peut vaincre l'indolence. — En imitant à cet égard l'Angleterre, qui occupe dans cette partie Apollonie, Dix-Cove, Secondec, Commenda, Cap-Coast, Annamaboe, Tantam-Querry, Accra, Prampram, Sierra-Léone, les îles de Loss, le fort James de la Gambie, occuper de rechef nos anciens établissemens abandonnés de Pordudal, Podor, Joal, Salum, Casamance, Whydah, Amokou, Ruffisque, Portendic, Biseaux et Guiomère. — Créer de nouveaux établissemens dans les lieux, qui peuvent avec des soins, offrir les moyens de recueillir des denrées, pour former des cargaisons, et surtout donner des débouchés avec l'intérieur, tels que ceux ouverts en 1822, par Porto-Longo, entre Sierra-Léone, le Timbou et le pays des Foulahs, et ceux que les Maures de Taruffa, près Portendic, ont offert de procurer aux anglais, pour louer leurs chameaux, aux caravanes qui partiraient de la Gambie. — En éloignant l'idée que ces établissemens doivent être

des colonies ayant des gouverneurs, des administrations, des garnisons, et occasionnant les dépenses qui en résultent, les borner strictement à ce qui suffit à leur objet commercial, c'est-à-dire à quelques soldats, leur chef, et un agent actif et intelligent. Il y a tout au plus 100 hommes de troupes au Cap-Coast, qui touche au territoire des terribles Achantis, et où il se fait un trafic considérable de poudre d'or, en échange des objets manufacturés, que consomme la ville de Comasie, dont on fait monter la population à 200,000 habitans. — Examiner s'il ne serait pas utile d'occuper ainsi quelque position favorable, soit dans l'Archipel des Bisagos, si bien reconnu en 1817, par l'amiral Roussin, soit à Tamara, l'une des îles de Loss. Une entreprise de ce genre a été effectuée en 1820, sur l'une des îles du premier de ces groupes, par une expédition des Etats-Unis; et les anglais qui occupaient dans le second, la seule île de la Factory, ont pris maintenant possession de l'Ile française, qu'ils appellent Crawfort. Les ressources offertes par ces archipels sont importantes pour les navires qui fréquentent les côtes d'Afrique; ils y trouvent abondamment toute espèce d'approvisionnemens, en échange de marchandises européennes. — Considérer que, depuis Apollonia jusqu'à Accra, dans un espace de 64 lieues, le littoral offre 27 établissemens européens, tandis qu'il n'y en a que 5 sur 72 lieues de côtes jusqu'à Whydah, où nous avions autrefois un comptoir. — Remarquer que les belles découvertes du docteur Oudney, et du major Denham, dans l'Afrique intérieure, en 1823, donnent un puissant intérêt aux établissemens européens, qui seraient formés dans le fond du golfe de

Guinée, puisqu'il vient d'être reconnu que les montagnes primitives, qui touchent au lac de Tsaad, sur lequel est situé Bournou, ne sont qu'à 110 lieues du vieux Calabar. — Continuer avec de plus grands efforts, à chercher à établir des communications directes avec les contrées de l'Afrique centrale, où l'on trouve un grand fleuve et une Méditerranée, dont les villes sont habitées et cultivées par une population considérable, réunie dans des villes de 50,000 habitans, et se rassemblant chaque semaine dans des marchés, au nombre de 80 ou 100,000 individus. — Participer au commerce florissant de ces contrées, où abondent l'or, le fer, le cuivre et los productions végétales; et dans cet important objet s'ouvrir des communications: 1.° par une route partant d'un établissement dans le fond du golfe de Guinée; 2.° par le cours supérieur du Sénégal, dont les sources sont voisines de celles du Niger ou Dialiba, qui passe près de Tombouctou; 3.° par une caravane partie de Portendic ou d'Arguin, ou des environs du Cap Non, en passant par Akka, comme font en 40 jours de marche, celles du royaume de Maroc; 4.° et enfin, par une autre caravane, partie des bords de la Méditerranée et se dirigeant au Midi, à travers le désert, depuis le golfe de Tripoli jusqu'à Bournon, dans un espace de 333 lieues, que les voyageurs anglais ont mis 90 jours à parcourir. — Balancer dans le choix de ces entreprises: 1.° la proximité d'un établissement dans le golfe de Guinée, et l'obstacle qu'opposeraient les montagnes et la population sauvage et barbare des Fellatas; 2.° l'avantage de remonter, par la navigation à la vapeur, le fleuve du Sénégal, de Saint-Louis à Galam, à une distance

de 85 lieues en ligne droite, et de 160 à cause des sinuosités, sans employer plus de 20 jours à ce voyage, et l'inconvénient grave de l'insalubrité dont les effets exposent la vie des européens dans cette navigation; 3.° la facilité que trouvent à se rendre de Tripoli et de Sainte-Croix à Bournou et à Tombouctou, les caravanes escortées de 2 à 300 cavaliers, et l'effroi que fait naître pour nous le projet de traverser un désert de 3 à 400 lieues, sous l'ardeur du soleil à son zénith. — Être persuadé que quelque grands que soient ces obstacles, ils seront surmontés par l'activité et la persévérance de l'Angleterre, qui ne s'est point rebutée depuis 20 ans, par les désastres de Mungo-Park, Ritchie, Gray, Ledyard, Tuckey et de tant d'autres infortunés voyageurs, et qui est enfin parvenue à découvrir l'Afrique centrale, ainsi qu'à y établir des agens chargés des intérêts de son commerce. — Suivre un tel exemple, qui promet des avantages réels au commerce et à l'industrie; mais apprécier ce qu'ils valent ces prétendus projets de civiliser l'Afrique, d'y enseigner l'agriculture, d'y naturaliser les arts et de devenir les instituteurs de ses peuples, lorsque dans les pays où l'on forme de pareilles entreprises, de vastes provinces sont encore, comme l'Irlande, habitées par des hommes à demi-sauvages, ou cultivées comme aux Etats-Unis, par des esclaves, dont le nombre égale le septième de la population totale (1).

(1) Le récensement des États-Unis de 1820, porte à 1,538,000 le nombre des esclaves; la population totale étant de 9,637,000 il y a un nègre esclave pour six hommes libres dans les provinces de l'Union américaine du Nord.

CHAPITRE IV.

Commerce avec l'Amérique.

Un hémisphère demeuré inconnu à l'ancien monde, pendant quarante siècles, subjugué par quelques centaines de soldats espagnols, peuplé de nouveaux habitans, enrichi de cultures nouvelles, et offrant à l'industrie, au commerce et à la civilisation une immense carrière, qu'ils parcourent avec succès, telles sont les merveilles que l'Amérique présente à notre admiration.

On évalue la surface de ce vaste continent à 1600,000 lieues carrées; sa population n'excède pas 34 à 35 millions d'hommes; c'est seulement 21 individus par lieue carrée, ce qui forme une population 30 fois plus faible que celle de l'Europe, et 18 fois moindre que celle de l'Asie. Mais, dans le Nouveau-Monde, il n'y a point, comme dans ce dernier continent, de contrées populeuses inaccessibles au commerce de l'Europe. Le besoin de nos produits et leur habitude y sont connus depuis long-temps, même des peuples indigènes les plus sauvages. Les hordes errantes des Pampas de la Plata et celles des montagnes, d'où descendent les affluens du Missouri, estiment l'eau-de-vie et le rhum comme les premiers de tous les biens, et proportionnellement à leur population, il n'est point de nation civilisée qui consomme autant d'armes à feu.

Dans des documens officiels soumis au Parlement d'Angleterre, on a porté à 50 fr. la valeur des objets d'importation européenne consommés annuellement dans l'Amérique méridionale; et l'on peut prévoir qu'avant dix ans

cette valeur sera doublée; elle est dans les colonies de la France, en y comprenant l'interlope, de 364 fr. par personne; à la Jamaïque, de 344; à Cuba, de 250; et aux États-Unis, de 24 à 30 francs, quoique déjà la population y soit à la fois agricole et manufacturière; en France, elle n'excède pas 13 fr. 50 cent. Ainsi, le commerce d'Amérique est, en prenant pour base la population, double du nôtre dans les contrées de l'Union septentrionale, quadruple dans les anciennes possessions de l'Espagne, et 25 à 30 fois plus grand dans les colonies de l'Archipel américain.

C'est par la richesse et l'abondance de ses produits que le Nouveau-Monde parvient à payer une consommation si considérable, et à subvenir, dans les marchés qu'il ouvre à l'Europe, à l'achat immense des objets de son industrie. Il faudrait, pour donner une idée de ses ressources, plus de développemens que nous n'avons ici d'espace; et nous devons nous borner à tracer rapidement le tableau des succès et des revers qu'ont éprouvés les puissances maritimes dans cette partie du globe; son examen montrera de quels progrès est susceptible son exploitation commerciale, au moyen d'un enchaînement de nombreuses transactions d'ordres divers.

L'Espagne, qui fonda en Amérique l'un des plus vastes Empires du monde, et qui n'y possède maintenant que deux îles, dominait encore, il y a quelques années, les régions riches et fertiles dont nous allons donner une notion succincte.

1.° Le Chili s'étend du 24° de latitude australe jusqu'au Cap Horn; mais ses derniers établissemens ne dépassent

pas le 44ᵉ parallèle; sa longueur est de 467 lieues; sa largeur varie de 70 à 150, selon la distance que les Andes laissent entre leur haute région et la côte du grand Océan; sa surface étant d'environ 16,000 lieues carrées, équivaut presqu'à celle de l'Espagne; sa population est évaluée à 600,000 ames : un voyageur, qui a visité ce pays en 1821, ne la porte qu'à 400,000; ses mines d'or et d'argent rapportaient autrefois 3,700,000 fr. Les dernières donnent aujourd'hui 20,000 marcs, à raison de 8 dollars chaque, faisant 832,000 fr. L'extraction du cuivre, qui est plus avantageuse, donne 60,000 quintaux à raison de 13 doll. C'est un article de 4 millions de fr.; on l'envoie, en grande partie, à Calcutta.

2.° Le Pérou possédait, lors du recensement de 1791, 1500,000 habitans répandus dans 14 villes et 991 villages. Caldcleugh, qui a visité ce pays en 1821, ne fait monter sa population actuelle qu'à 1,400,000 ames, y compris 800,000 indiens. Lima, sa capitale, a 70,000 habitans, dont 25,000 sont Espagnols, 15,000 affranchis, 15,000 esclaves et 12,000 métis et indigènes. Une évaluation plus récente, celle de Proctor, en 1824, élève audelà de 100,000 le nombre des habitans de Lima. On évalue la surface du Pérou à, près de 100,000 lieues carrées. On estimait autrefois à 40 millions de fr. ses produits agricoles et industriels; les propriétés ecclésiastiques donnaient 11 à 12 millions de revenus, et la dîme 2 millions. L'exportation du Pérou et du Chili montait, en 1802, à 42 millions en valeurs métalliques, et à 21 en produits divers. L'importation était d'environ 55 millions. En 1824, celle du Pérou seulement a été es-

timée à 48 millions par les négocians anglais qui résident dans le pays, et que le voyageur Proctor a consultés.

3.° Buénos-Ayres, avec les territoires qui en sont détachés temporairement, n'a guères moins de 150,000 lieues de surface; sa population paraît s'élever à 1,300,000 individus, non compris les Indiens qui sont au nombre de 975,000. En 1818, les États-Unis ayant jugé utile à leurs intérêts commerciaux, d'envoyer à Buénos-Ayres un commissaire chargé d'examiner les ressources de l'état de la Plata, les documens résultant de cette mission évaluent à 50 millions de fr. les importations dont on peut y trouver l'échange contre des produits d'une valeur analogue. En 1802, l'Espagne en tirait pour 25 millions d'or et d'argent, et pour 10 millions de produits divers; elle y vendait annuellement pour 16 millions de marchandises. En 1824, l'exportation des produits indigènes de la Plata n'a été évaluée qu'à 30 millions et demi de fr.; mais la contrebande, qu'on portait à 12 millions et demi, se formant principalement de matières d'or et d'argent qui échappent facilement aux appréciations, était sans doute beaucoup plus considérable, puisqu'en 1822 les marchandises étrangères importées à Buénos-Ayres, y avaient trouvé une vente de 64 millions. Les principaux objets exportés furent, l'année passée, 655,000 cuirs de bœuf et de vache, 339,000 cuirs de cheval, 13 millions de livres pesant de viande salée ou desséchée, 420,000 peaux de chinchilla, 10,000 peaux de tigres et autres animaux, 1,270,000 piastres et 180,000 quadruples ou pièces d'or de 84 fr. chaque, etc.

4.° Colombie, formée des anciennes provinces de Car-

racas, de la Guyane et du royaume de Grenade, possède 2,644,000 habitans, d'après le recensement des sept États de l'Union, publié, en 1823, à Santa-Fé de Bogota. On compte, dans la partie maritime formée par le Vénézuelle, 900,000 habitans dont les deux tiers sont d'origine indienne ou africaine. La Nouvelle-Grenade, qui a 1,744,000 habitans, possède, dit-on, 250,000 blancs, 400,000 métis, 450,000 indiens, 550,000 mulâtres, et 94,600 nègres libres et esclaves. Le commerce de Colombie consistait, il y a 20 ans, en une exportation de produits naturels, valant 31 millions de fr., et de plus 15 millions en valeurs métalliques. L'Espagne y plaçait pour 40 à 45 millions de marchandises d'Europe. Les commissaires anglais envoyés dans l'Amérique méridionale ayant estimé, par un terme moyen, à 50 fr. par an, la consommation de chaque habitant de ses régions, en objets manufacturés et autres provenant des importations européennes, la population de Colombie donnerait, d'après cette base, un débouché de 142 millions aux marchandises ou comestibles des puissances maritimes; on en trouverait un de 65 à Rio la Plata, et un de 100 millions au moins au Pérou et au Chili. Pour montrer que cette évaluation n'est pas exagérée, nous détaillerons, d'après des données authentiques, le commerce de la province d'Antiochia, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, en 1807. On y comptait alors 27,330 espagnols, 61,806 individus de couleurs mêlées, 12,931 esclaves nègres, et 4,719 Indiens; en tout, 106,000 habitans. L'exportation était ainsi composée: Produits du sol 388,000 piastres, mines d'or 1200,000, mines d'argent, de cuivre et de sel 50,000;

total : 1,638,000 piastres. Cette somme équivalant à 8,598,000 fr., le produit était de 86 fr. par individu, et permettait une consommation approximativement égale en marchandises d'Europe.

5.° Guatimala ou l'Amérique centrale est un état formé des anciennes provinces de Nicaragua, Honduras, San-Salvador, Costa-Rica, Guatimala et Quetlemango; sa population est de 1,500,000 individus. Ses ports sont : Acajutla, Isabelle, dans le Golfe d'eau douce; Omoa, Truxillo et Saint-Juan sur l'Atlantique, et Réalejo sur le grand Océan; sa prospérité peut recevoir un immense développement d'un canal, qui unirait à cette dernière mer les eaux du lac de Nicaragua; des navires de 5 à 600 tonneaux pourraient y naviguer; sa longueur n'excéderait pas 5 à 6 lieues.

6.° Le Mexique, auquel se rattachait autrefois la province de Guatimala, possède seul aujourd'hui six millions et demi de population. Sa surface est d'environ 120,000 lieues carrées, ou plus de quatre fois celle de la France; mais on n'y compte que 19 habitans par lieue carrée; il en pourrait contenir autant que l'Europe entière, s'il était aussi peuplé que les Iles Britanniques. En 1712, il ne rapportait à sa métropole que 16 millions; en 1802, son revenu s'était accru de 85 millions; il consommait une importation de 110 millions de marchandises d'Europe, qu'il payait avec 45 millions de produits naturels, et 85 millions en or et en argent. Si, considérant la difficulté des communications, qui ne peuvent avoir lieu dans l'intérieur, par aucun fleuve, on réduit la consommation du Mexique en objets étrangers, à la moitié de

celle des habitans de Colombie et de Buénos-Aires, elle sera encore de plus de 162 millions; et Guatimala, n'étant pas susceptible de cette réduction, en pourra faire une de 75 millions.

Les besoins de ce pays sont immenses et ne peuvent être satisfaits que par le commerce de l'Europe. Bulloch, qui a visité le Mexique en 1824, rapporte que les seuls ouvriers habiles qu'on y trouve, sont les selliers, les carrossiers et les passementiers; on n'y sait point encore fabriquer le drap, et c'est depuis peu d'années que l'usage en est devenu commun; les boulangeries et quelques grandes fabriques de Mexico, sont des espèces de prisons dont les ouvriers sont la plupart des esclaves; on ne cultive ni le lin, ni le chanvre, et les seuls tissus, fabriqués avec des matières indigènes, sont des calicots grossiers faits avec un coton qui est roux naturellement; il n'y a aucune fabrique de papier; il n'y a point d'horlogers; et les orfèvres, les couteliers sont incapables d'exécuter autre chose que de mauvais ouvrages; les arts industriels sont tellement arriérés que l'usage de la scie est à peine connu, et qu'on taille les planches avec des haches, comme le font les paysans russes.

On peut juger, par ces détails, de l'extension que recevront les transactions commerciales, aussitôt que les progrès de l'agriculture du pays auront créé des moyens d'échange.

Les états du commerce de la Véra-Cruz, qui est le principal port du Mexique, font connaître que pendant une période récente de trois années, la valeur des objets importés et exportés a été ainsi qu'il suit :

	Importations.	Exportations.
1820	71,360,000	57,194,000 fr.
1821	38,036,000	32,362,000
1822	19,575,000	54,110,000

Ce commerce fut fait par les navires ci-après désignés :

	1820.	1821.	1822.
Espagnols	57	48	34
Américains	128	61	66
Autres	1	7	30
Totaux	186	116	130

Les ports de Campêche, Tabasco, Soto-la-Marina, Tampico et surtout celui d'Alvarado, dûrent ajouter considérablement aux transactions dont on vient d'indiquer la valeur.

En considérant en masse le commerce des contrées qui composaient autrefois l'Amérique espagnole, on trouve, si l'on en exclut celui de Cuba, qu'il était, il y a 20 ans, d'environ 241 millions d'importations d'Europe, et de 295 d'exportations américaines. D'après les termes approximatifs, posés ci-dessus, il pourrait s'élever aujourd'hui à 545 millions de francs, ce qui serait une augmentation de plus de moitié dans l'importation, par l'effet d'un commerce libre de quelques années. On calculait autrefois que le produit territorial était de 103 millions, et celui des mines de 192. On estimait la contrebande des métaux précieux, à 100,000 marcs, expédiés du Pérou, par l'Amazone, ou par le grand Océan, et à 67,000 qui passaient en Europe, par la Plata. Sur ces

42,000 kilogrammes, on supposait que le sixième était en or, ce qui portait à 28 millions la valeur de cet interlope, et faisait monter à 333 millions la totalité de l'exportation connue de l'Amérique espagnole.

Mais, pendant les longues guerres civiles qui ont ravagé toutes ces contrées, les sources de leur richesse se sont taries, ou du moins ont cessé de couler; les pays, qui fournissaient à l'Europe, depuis trois siècles, la plus grande partie des métaux précieux qu'elle employait à frapper ses monnaies, ont été forcés de recourir à ses trésors, pour subvenir à leurs dépenses publiques. L'Angleterre a prêté les sommes ci-après indiquées aux divers États qui se sont émancipés de la domination espagnole.

1822......	Au Chili...............	24,000,000 fr.
1822......	A Colombie............	48,000,000
1822......	Au Pérou..............	28,800,000
1824......	A Colombie............	114,000,000
1824......	A Buénos-Ayres.........	24,000,000
1824......	Au Mexique............	76,800,000
	Total.......	315,600,000 fr.

Indépendamment de ce capital de 316 millions, placé par l'Angleterre sur la foi des destins de ces Etats, trois compagnies, qui possèdent des fonds considérables, ont été formées pour l'exploitation des mines du Mexique. La première, dirigée par le colonel du génie Robinson, a l'entreprise des mines de Guanaxuato et de Valenciana, submergées depuis 12 ans; 25 millions de francs seront employés pour les rétablir. La seconde compagnie dispose

de cinq millions pour le desséchement des mines de Réale-del-Monte, à 20 lieues de Mexico; et une troisième possède six millions, qui ont une destination analogue. On ne peut prévoir quelles seront les limites d'une exploitation, dans laquelle on emploiera, pour la première fois, en Amérique, toutes les ressources de l'art du mineur, soutenues par l'usage des machines à vapeur les plus puissantes. C'est après avoir ainsi rattaché à ses intérêts ceux de l'Amérique espagnole, que l'Angleterre, certaine désormais d'exercer, sur ses belles contrées, un protectorat utile à son commerce et à sa prépondérance politique, a reconnu leur indépendance, et l'a garantie de toute hostilité, par sa seule intervention, qui ferme à leurs adversaires les chemins de l'Océan.

Le Portugal, qui fonda presque aussitôt que l'Espagne sa puissance dans le Nouveau-Monde, l'a perdue en même temps et par les mêmes causes.

7.° Le Brésil, qui s'est aussi séparé de sa métropole, est un empire dont la surface a 75,000 lieues carrées, ou 3 fois la surface de la France; mais, sa population, d'après le rapport fait aux Cortès, ne s'élevait, il y a trois ans, qu'à 3,617,000 individus; savoir: 843,000 blancs, 259,000 américains indigènes, 426,000 métis libres, 202,000 esclaves métis, 159,000 nègres libres, 1,728,000 nègres esclaves; total: 3,617,000 individus. Ainsi, plus de la moitié de la population est dans l'esclavage, le quart seulement appartient à la race blanche, et le 10.e à celle des indigènes; les originaires d'Afrique constituent près des deux tiers du nombre total des habitans; les métis en forment le 6.e Dans l'Amérique espagnole, sur 16 millions

d'habitans, il y en a deux de race européenne, neuf d'indigènes, de nègres et de mulâtres, et 5 de métis indiens. Ainsi, le croisement des races blanche, rouge et noire, a fourni le tiers de la population, et les originaires d'Europe ne forment que le 8.e du nombre total des habitans.

Corréa de Serra et divers documens font monter à 4,221,000 individus la population du Brésil; et l'on suppose, avec vraisemblance, que son accroissement naturel et surtout la traite qui s'est faite depuis 1814 avec une grande activité, l'ont portée à cinq millions. C'est 67 personnes par lieue carrée; population qui, toute faible qu'elle est, s'élève encore à plus du quadruple de celle du Pérou, où, sur la même surface, il y a seulement 15 habitans; mais, une circonstance favorable au commerce est observée dans la population considérable des villes du Brésil. Brackenridge, secrétaire des commissaires américains Rodney, Graham et Bland, donne, d'après des renseignemens authentiques, la liste suivante :

	Habitans.		Habitans.
Fernambouc.....	40,000	Portalègre....	30,000
Bahia..........	90,000	Maranham.....	20,000
Villa-Rica.......	20,000	Para..........	15,000
Rio-Janéiro......	90,000	Guyaba.......	30,000
Saint-Paul......	20,000	Villaboa......	5,000

Ensemble : 360,000 individus, formant le 9.e de la population totale qui se trouve ainsi fixée dans les vingt villes principales. Si l'on en excepte Mexico, qui a 150,000 habitans, aucune ville des anciennes provinces espagnoles n'est aussi peuplée que Bahia et Rio-Janéiro : Buénos-

Ayres a seulement 65,000 habitans, Lima 70,000, Saint-Jago du Chili 50,000, Santa-Fé de Bogota 35,000.

D'après Caldcleugh, il faudrait élever la population de Rio-Janéiro au-delà de 125,000 habitans, y compris 4,000 étrangers; on y comptait, en 1821, 105,000 nègres, et l'on portait à 40,000 ceux importés chaque année, tant dans cette capitale que dans les autres ports.

Le Brésil fournissait, il y a 40 ans, à sa métropole, une exportation évaluée à près de 60 millions, et composée principalement des objets ci-après :

	Fr.		Fr.
Diamans	3,120,000	Café	126,000
Or monnoyé et en lingots	25,312,000	Cacao	560,000
Sucre	18,810,000	Roucou	37,000
Tabac	2,340,000	Salsepareille	107,000
Coton	1,125,000	Huile de baleine	617,000
Bois du Brésil	1,000,000	Fanons de baleine	313,000
— de construction	370,000	Cuirs salés et tannés	1,836,000

D'après un tableau publié par Texeira da Moraes, et qui descend du commencement de ce siècle jusqu'en 1819, les exportations du Brésil en Portugal montèrent, en 1801, dans leur maximum, à 92,352,000 fr., et les importations, en 1804, à 71,150,000 fr. En 1819, la valeur des produits brésiliens importés en Portugal ne fut que de 46,980,000 fr., et les retours en marchandises d'Europe, parties des ports portugais, furent seulement de 40,915,000 fr.

On admet, par une supputation approximative, que le Brésil fournit maintenant à l'Europe, par ses exportations annuelles :

400,000 balles de coton pes. 80 millions de liv. et val. 120 millions de fr.
50,000 caisses de sucre.... 90 millions de liv....... 40 millions.
70,000 rouleaux de tabac. 17,500,000 liv..........17,500,000

Ainsi, dans l'état d'inertie et de désorganisation sociale de l'Amérique portugaise, les seuls produits de l'agriculture forment une masse de denrées tropicales suffisante pour charger annuellement une flotte de 940 navires de 100 tonneaux, et qui, dans les ports d'Europe, vaut 177 millions. S'il est exact, comme on l'assure d'après les relevés de l'administration des monnaies de Rio-Janeiro, qu'en 1818, le produit des mines du Brésil fut de 7,000 kilogrammes d'or, cette branche du revenu public s'élèverait à 23,100,000 fr., et porterait à 200 millions l'exportation actuelle de cette partie du Nouveau-Monde. En évaluant à 4 millions le nombre des habitans producteurs et consommateurs, il s'en suivrait que la dépense de chacun d'eux pourrait monter à 50 fr. en marchandises importées, sans autre condition qu'une libre concurrence dans les marchés brésiliens. C'est donc un commerce de 200 millions que les puissances industrielles et maritimes trouvent maintenant dans l'Amérique portugaise; nous verrons bientôt quelles sont celles qui sont parvenues à s'en emparer presqu'exclusivement.

Nous ne parlerons point ici des Colonies qui, telles que la Guyane hollandaise et les îles de l'Archipel américain, possédées par la France et par l'Angleterre, sont soumises dans leurs relations commerciales à un régime exclusif ou singulièrement restreint; mais nous tâcherons de faire connaître l'état actuel de l'une de ces anciennes possessions, qui, depuis vingt ans, a cessé de dépendre de sa

métropole, et dont le commerce est affranchi de l'Europe.

8.° Saint-Domingue, dont on évalue la surface à près de 4,000 lieues carrées, possédait, en 1788, une population :

	Blancs.	Affranchis.	Esclaves.
Dans la Partie française, de......	27,717......	21,808....	405,628
Dans la Partie espagnole, de.....	35,000......	38,000....	30,000
Totaux..............	62,717......	59,808....	435,628

Cette population de 558,000 individus était la plus condensée de l'Amérique, quoiqu'elle ne donnât que 139 personnes par lieue carrée. L'expulsion des blancs a réduit à 495,000 le nombre des habitans; et une guerre sanglante, précédée et suivie de révolutions désastreuses, a dû le diminuer plus encore. Cependant, en 1824, M. Granville, agent du Gouvernement haïtien aux États-Unis, a publié, dans la Gazette de Philadelphie, les résultats d'un nouveau recensement, qui porte la population à 935,335 individus; savoir : celle de la partie française, à 873,867, et celle de la partie espagnole, à 61,468. Mais, on avait déjà reconnu, par une balance du commerce de l'île, publiée en 1823, qu'il n'y avait point d'exactitude dans ces documens dont on attend un effet politique. Par exemple, il avait été avancé dans un état du commerce haïtien, dressé en 1823, que les États-Unis avaient exporté des cafés de Saint-Domingue, pour l'énorme somme de 10,144,578 dollars; tandis qu'il est prouvé, par les tableaux officiels de Washington, que cette exportation n'a pas dépassé 1,801,150 dollars, ou le 6.e seulement de la valeur exagérée qu'on lui prêtait. Néanmoins, le commerce

d'une île vaste et fertile, admirablement située, et peuplée peut-être de 600,000 habitans, ne peut manquer d'être fort étendu, surtout quand la paix intérieure et un gouvernement régulier protègent ses transactions. Voici ce que nous avons pu recueillir de certain en consultant les documens officiels des pays en relation avec Saint-Domingue. Le café est aujourd'hui la principale production de cette île; il en a été exporté, en 1823 :

Par les États-Unis...	8,394,393 livres pesant, valant	9,455,000 fr.
— La France	6,797,010..................	6,800,000
— L'Angleterre....	4,952,864..................	4,502,500
Totaux.......	20,144,267..................	20,757,500 fr.

La quantité de sucre reçue de Saint-Domingue aux États-Unis n'a été, en 1823, que de 24,000 livres pesant, valant 1,631 dollars, et nous n'en trouvons point d'indication dans l'état des importations anglaises; en 1821, la France en acheta dans les marchés de l'île, 286,000 livres, et 779,000 livres de coton en laine, qui furent admises au privilége colonial. En évaluant les autres objets que Saint-Domingue peut fournir à l'exportation dans sa situation actuelle, il est impossible de porter à plus de 25 millions la valeur des produits de son territoire disponibles dans ses ports. L'importation d'Europe doit être à-peu-près égale à cette somme.

9.° Les États-Unis, par lesquels nous terminerons cette notice sommaire des contrées américaines, dont le commerce est indépendant, sont à la fois la première puissance du Nouveau-Monde et l'une des grandes puissances

maritimes du monde civilisé; ils sont l'un des pays de l'Amérique qui offre à l'Europe le commerce le plus riche et le plus étendu, et qui lui oppose en même temps la concurrence la plus redoutable; leurs ports sont les marchés les plus actifs et les plus vastes du nouvel hémisphère, et il est avantageux de les fréquenter; mais leurs expéditions commerciales embrassent les deux Indes; elles rivalisent partout avec l'Angleterre et la France, et semblent vouloir envahir, à l'exclusion des puissances européennes, toutes les transactions dont l'Amérique peut être l'objet.

En considérant les États-Unis sous ce double rapport, ils formeront une transition naturelle entre les détails que nous devions donner sur les contrées du Nouveau-Monde, ouvertes au commerce libre de l'Europe, et ceux qu'il nous reste à communiquer sur les relations de chaque puissance maritime avec les diverses parties de l'Amérique.

Les États-Unis, d'après le dénombrement de 1820, ont une étendue de 1,637,000 milles carrés, et une population de 9,637,999 individus; savoir :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Blancs........	3,995,053..	3,866,657..	7,861,710 ind.
Gens de couleur.	112,770..	125,391..	238,161
Esclaves.......	788,028..	750,100..	1,538,128
Totaux....	4,895,851..	4,742,148..	9,637,999 ind.

En 1823, la population était de 9,654,415 habitans, sur lesquels il y avait 1,543,688 esclaves. On en comptait, en 1790, 694,280; en 1800, 889,881; en 1810, 1,165,441. L'augmentation de cette classe fut, dans les 10 premières années, de 195,601 individus; dans la seconde période,

de 275,560; dans la 3.e, de 372,687, et dans une 4.e, formée de 3 ans seulement, de 5,560. On voit que les esclaves forment, à très-peu près, le 6.e de la population des États-Unis : réunis aux gens de couleur libres, issus, comme eux, de la race nègre, ils forment une masse d'individus originaires d'Afrique, de 1,776,289; savoir: 900,798 hommes et 873,491 femmes; quoique ce soit moins que le 5.e de la population, c'est beaucoup, surtout eu égard à la rapidité de multiplication des habitans de toute race aux États-Unis. Les recensemens officiels n'y comptaient, en 1790, que 3,929,326 habitans; il y en avait le double en 1813; cette population tire son origine principale de 21,200 Anglais, qui passèrent à la Nouvelle-Angleterre de 1630 à 1640. A ne compter que l'accroissement de la race blanche, on trouve qu'après une période de 183 ans, il y a aujourd'hui aux États-Unis 370 fois le nombre d'individus qui fondèrent la population européenne du pays.

L'accroissement des richesses n'est pas moins prodigieux; voici l'aperçu que Bristed donne du capital de l'Union américaine en 1820 :

	Dollars.
Terres cultivées, à 10 dollars l'acre	3,000,000,000
— incultes, à 2 doll.	1,000,000,000
Maisons de toute espèce	1,000,000,000
Propriétés, dans les fonds publics	100,000,000
— en papier de banque	100,000,000
En esclaves, 1500,000 à 150 doll. chaque	225,000,000
Monnaie, biens ruraux, machines, manufactures Meubles et autres propriétés personnelles	1,550,000,000
Total	6,975,000,000

Le même publiciste offre dans le tableau suivant une comparaison curieuse de la richesse des trois grandes puissances commerciales et maritimes. Nous nous bornons à le rapporter en traduisant les valeurs :

	Capital en terres, maisons, argent.	Revenu national.	Revenu du Gouvernement.
Grande-Bretagne	94,500,000,000	4,725,000,000	1,200,000,000 fr.
France	63,000,000,000	3,150,000,000	950,000,000
États-Unis	54,000,000,000	1,890,000,000	236,000,000
Savoir : Gouvernement de l'Union			131,000,000
— des États séparément			105,000,000

Cette richesse des États-Unis, même en admettant que son évaluation soit exagérée, présente l'un des prodiges les plus étonnans qu'ait jamais produits la puissance du commerce; elle semble vraiment merveilleuse quand on se rappelle que l'existence politique de ce pays date seulement du traité de Paris, du 3 septembre 1783.

En 1774, avant la guerre qui amena ce grand événement, les importations de cette contrée, élevée maintenant au rang des premières puissances maritimes et commerciales, montaient seulement à 30,500,000 fr., et les retours à 35 millions.

En 1822, son commerce était ainsi qu'il suit :

		Francs.
Exportation des produits indigènes	261,838,000	378,839,000 fr.
— des produits étrangers	117,001,000	
Importation nationale	404,166,000	437,015,000
— étrangère	32,849,000	
Masse du commerce extérieur		815,854,000 fr.

D'après M. Gallatin, le tonnage des navires américains

entrés dans les ports de l'Union fut : en 1790, de 486,890 tonneaux; en 1792, de 567,698; en 1794, de 745,595. On en comptait 438,863 employés au commerce extérieur, 162,579 employés au cabotage, 27,176 employés à la pêche de la morue et de la baleine. On calculait à raison de 6 hommes pour 100 tonneaux pour les caboteurs et le commerce extérieur, et de 12 hommes pour les pêcheurs; il y avait alors environ 40,000 marins employés. En 1823, il y en avait 62,000, et le port de la marine marchande était de 1,350,000 tonneaux, dont 1,250,000 en service. La marine militaire est composée de 12 vaisseaux de ligne et de 17 frégates; elle est en tout, de 63 bâtimens de guerre.

Les États-Unis, considérés comme entrepôts et marchés dans le nouvel hémisphère, reçoivent pour environ 440 millions de marchandises étrangères; c'est à raison de 44 fr. par individu de leur population; ils en revendent pour 140 millions et en consomment pour 300; c'est une dépense de 30 fr., pour chaque habitant, en produits exotiques. Dans aucun pays de l'Europe, la consommation individuelle n'est aussi considérable en articles d'origine étrangère; conséquemment, les États-Unis offrent, proportionnellement à leur population, le plus grand débouché qu'on puisse trouver chez les peuples civilisés pour les objets naturels et manufacturés, servant à leurs besoins personnels et à ceux de leurs fabriques. Nous verrons bientôt quelles sont les relations commerciales que la France et l'Angleterre ont avec eux. Considérés comme puissance maritime, exportant dans toute l'Amérique les produits de leur territoire et ceux qu'ils acquièrent de l'étranger, les États-Unis ont approvisionné, ainsi qu'il suit, les différentes parties du Nouveau-Monde en 1821.

Canada et Acadie.	11,306,000 fr.
Antilles anglaises.	1,291,000
Antilles françaises et espagnoles.	63,150,000
Amérique portugaise.	7,772,000
——— espagnole.	5,837,000
Exportations dans le Nouveau-Monde.	89,356,000 fr.

Les exportations totales des États-Unis s'étant élevées, dans le cours de cette année, à 326,800,000 francs, il y en eut presque le tiers qui eurent lieu en Amérique. Quand on examine quels effets ont dû produire sur l'extension du commerce des États-Unis, les mesures diplomatiques qu'ils ont adoptées récemment, à l'égard des nouveaux états formés dans les deux Amériques, on est disposé à croire que leurs exportations ne sont pas maintenant, dans ces deux parties du globe, au-dessous de 100 millions, et qu'elles leur donnent des retours d'une valeur correspondante. Cherchons à présent quelle est la valeur des transactions qui sont opérées par le commerce de la Grande-Bretagne dans les ports de l'Union américaine.

Le Nouveau-Monde a toujours été, depuis sa colonisation, une source abondante de richesses pour l'Angleterre. Dès 1700, à une époque à laquelle les relations commerciales étaient encore si peu développées, ses navigateurs lui avaient ouvert aux Antilles et dans l'Amérique septentrionale, un marché, où 18 millions et demi de ses produits trouvaient leur vente, en échange de 27 millions et demi de denrées coloniales et d'approvisionnement. En 1750, l'exportation anglaise, en Amérique, montait à 70,425,000 francs, et l'importation des objets reçus en

échange à 76 millions. En 1780, nonobstant une guerre souvent désastreuse, le commerce anglais portait, dans les contrées du Nouveau-Monde, qui lui étaient accessibles pour 100 millions de marchandises, et il en tirait pour 75. De 1805 à 1811, la Grande-Bretagne étant maîtresse de toutes les colonies françaises et hollandaises, ses transactions s'augmentèrent énormément. Elle exporta : — Aux États-Unis pour 125 à 300 millions de fr. de marchandises; — Aux Indes occidentales pour 100 millions, et jusqu'à 300; — Au Canada pour 57 millions et jusqu'à 174. Elle en importa : — De l'Amérique septentrionale, pour 112 millions à 300; — Des Indes occidentales, pour 257 millions à 580. Enfin, en 1821, malgré la rétrocession de plusieurs colonies, et la concurrence que permet la paix générale, l'Angleterre s'est trouvée posséder encore le commerce que voici, dans les diverses contrées du Nouveau-Monde :

	Exportations.	Importations.
Colonies anglaises des Indes occident...	104,328,000	215,000,000 fr.
— de l'Amérique septentrionale..	41,431,000	
Colonies étrangères des Indes occid....	30,168,000...	26,000,000
Colon. continent., espagnoles et autres.	22,032,000...	19,584,000
Brésil..............................	54,863,000...	31,056,000
Etats-Unis..........................	125,000,000...	86,400,000
Total du comm. anglais en Amér..	377,822,000...	378,040,000

Voici les résultats que donne l'examen de ces termes numériques : La Grande-Bretagne fait maintenant, dans les deux Amériques, un commerce de 755 millions de fr.; c'est beaucoup au-delà du quadruple de celui qu'elle en obtenait, il y a 40 ans. Il est présumable qu'au moyen des mesures qu'elle a prises récemment, ses transactions,

dans le Nouveau-Monde, dépasseront 800 millions en 1825. Elle est parvenue à force de soins et d'heureuses combinaisons, à rétablir l'équilibre de sa balance, que les denrées coloniales des Antilles faisaient pencher de près de moitié en faveur de l'importation. Elle gagne 20 millions ou moitié, avec ses colonies du Canada et de l'Acadie; 4 avec Saint-Domingue et Cuba; 3 avec l'Amérique espagnole; 23 et demi avec le Brésil, et 38 et demi avec les États-Unis; ce qui fait une balance de 75 millions, à son avantage, dans ses rapports avec ces différens pays. D'après les rapports officiels publiés en 1822, à Washington, il faut même élever cette somme à 25 millions de plus; car la totalité des importations anglaises aux États-Unis, tant de la métropole que de ses colonies, est portée à 150 millions de francs dans ces documens; ce qui ferait monter la valeur des exportations de la Grande-Bretagne, en Amérique, à 400 millions de fr., et ses bénéfices, au quart de cette somme, si l'on ne faisait point entrer en compention, la balance défavorable de ses colonies des Antilles.

L'extension journalière du commerce anglais rend, au surplus, impossible d'en fixer les limites dans cette partie du globe; par exemple, en 1816, il ne portait à Buénos-Ayres, que pour 11,200,000 francs de marchandises; et nous sommes informés qu'en 1822, il en a vendu, dans cette ville, pour 29 millions, ou presque 3 fois davantage. De même, en 1817, l'importation anglaise à Valparaiso du Chili fut seulement de 819,000 fr., et en 1823, elle s'est élevée à 11,571,000 fr. En 1821, il entra 114 navires anglais, dans le Rio-la-Plata; en 1822, il y en eut 167 qui en exportèrent 957,000 peaux de vache et de cheval.

C'est dans ces termes numériques que l'on doit chercher tout le secret de la politique britannique et de l'avenir du Nouveau-Monde; ils expliquent : — L'indifférence toujours croissante de l'Angleterre, pour ses colonies des Indes occidentales, dont les avantages soutiennent difficilement la comparaison, avec ceux qu'offre l'Indoustan. — Le rapprochement de la Grande-Bretagne et des États-Unis, dont l'émancipation n'est plus un sujet de haine et de regrets, depuis que leur commerce est devenu, pour l'Angleterre, une exploitation cinq fois plus grande qu'elle n'était quand ces contrées étaient sous sa dépendance. — L'intérêt puissant que le gouvernement britannique montre aux provinces émancipées de l'Amérique espagnole et portugaise, où l'Angleterre trouve maintenant des marchés, pour une exportation de 106 millions de fr., et une importation de 76, donnant un bénéfice de 30 millions, ou davantage.

En nous occupant enfin du commerce de la France, dans le Nouveau-Monde, nous regrettons de ne posséder, sur cet important sujet, que des souvenirs et des espérances, et de ne pouvoir y joindre un tableau de prospérité, autre que celui qui appartient à des temps, dont il ne reste que la mémoire.

Vers la fin du règne de Louis XIV, les possessions de chaque puissance européenne, en Amérique, étant séquestrées par le régime exclusif le plus rigoureux, il n'y avait d'autre commerce que celui qu'on faisait avec ses propres établissemens; nous tirions alors de nos vastes colonies insulaires et continentales pour 16,700,000 fr. de denrées; nous ne pouvions placer que pour neuf millions de mar-

chandises, dans leurs marchés, soit à cause de l'interlope des Hollandais, du trafic onéreux des compagnies privilégiées, et aussi de la pénurie de notre industrie agricole et manufacturière. Nous perdîmes, en 1763, le Canada, l'Acadie, Saint-Christophe, la Grenade et plusieurs autres colonies; mais celles qui nous restèrent furent affranchies du monopole; leur culture s'étendit, leur population s'augmenta; et, en 1788, notre commerce en Amérique, parvenu à son plus haut terme, était composé ainsi qu'il suit.

Nos exportations se formaient: — De 42,447,000 fr. d'objets manufacturés; — 19,611,000 fr. de comestibles, farines, légumes, viandes salées; — 7,285,000 francs de vins et eaux-de-vie; — 6,513,000 francs de bois, merreins, feuillards, métaux; — 2,057,000 fr. de marchandises diverses. — Total: 78 millions.

Les importations, dans nos ports, étaient ainsi qu'il suit: — 134,000,000 de francs de sucre et de café; — 26,000,000 fr. de coton; — 11,600,000 fr. d'indigo et de roucou; — 10,000,000 francs de cacao, gingembre, etc. — Total: 185 millions.

Ces valeurs étaient celles des quantités ci-après de denrées coloniales, importées en France par un terme moyen formé des trois années, comprises entre 1787 et 1789. — Sucre de toutes sortes, 175,000,000 de livres pesant. — Café, 73,400,000. — Coton, 9,000,000. — Total, 257,400,000 livres pesant. Faisant ensemble, indépendamment des autres produits coloniaux, 129,000 tonneaux de mer, équivalant au chargement d'une flotte de près de 1300 navires, du port de 150 tonneaux chacun.

Les colonies américaines, qui donnaient ces immenses produits, possédaient en 1788, la population indiquée ci-après :

	Blancs.	Affranchis.	Esclaves.	Totaux.
Saint-Domingue	27,717	21,808	405,528	455,000
Iles Guadeloupe	13,466	4,034	85,461	101,971
La Martinique	10,603	4,851	83,416	98,870
Sainte-Lucie	2,159	1,588	17,221	20,968
Tabago	1,400	1,050	10,539	12,989
Guyane française	1,307	484 et 806 Indiens.	10,748	13,345
Totaux	56,652	33,631	612,913	703,196

L'examen de cet état de choses offre les résultats suivans : Dans une période de 80 ans, le commerce de la France, en Amérique, éprouva un accroissement de 9 fois sa valeur première, quant aux exportations, et de 11 fois quant aux importations. Une population coloniale d'environ 700,000 personnes, fournissait à la métropole, une quantité de denrées tropicales, montant pour chaque individu de toute caste à 265 fr. La consommation de cette population, en marchandises et comestibles, importés par notre commerce, n'était guères que de 111 fr. par personne, attendu l'énorme interlope des étrangers, et l'ouverture des ports de nos établissemens, par l'arrêt de 1784. En conséquence, la balance du commerce de la France, avec ses possessions d'Amérique, était annuellement à son désavantage de 107 millions, ou plus d'une fois et un tiers la valeur de nos exportations, dans ces contrées. Il est vrai que nous portions à l'étranger la plus grande partie des denrées de nos établissemens, et que leur vente nous procurait en retour une masse immense

d'approvisionnemens et de matériaux; mais notre industrie manufacturière ne trouvait point dans nos colonies, soumises à l'influence des étrangers, et à un régime de castes et d'esclavage, restrictif de la consommation, les avantages qu'aurait donnés un ordre de choses modifié différemment. C'est ce qui explique comment la perte de nos colonies, qui ruina notre commerce extérieur, n'atteignit que faiblement notre industrie et ne put nuire à la marche de ses succès, tandis que l'Angleterre serait écrasée par une telle calamité.

En considérant nos colonies, comparativement à celles de la Grande-Bretagne, à cette époque, on trouve que nos exportations étaient moitié plus considérables que les siennes, et que la valeur des denrées que nous tirions alors de nos établissemens d'Amérique, était trois fois et demie plus grande que les importations provenant des colonies anglaises de cette partie du globe. Les temps sont bien changés : une guerre de 30 ans a privé la France de ses principales possessions du Nouveau-Monde; Tabago et Sainte-Lucie sont restées en 1814, au pouvoir de l'Angleterre; la Louisiane près de nous échapper, a été cédée aux Etats-Unis; l'insurrection africaine a détruit la prospérité prodigieuse de Saint-Domingue; la Grande-Bretagne a subjugué l'Indoustan qui lui fournit du sucre, du coton, de la soie, et qui consomme les produits de son industrie; les Etats-Unis sont devenus les pourvoyeurs de tout l'archipel des Antilles, dont ils enlèvent les productions indigènes en retour des approvisionnemens qu'ils leur procurent; l'abolition de la traite des nègres met un terme à ces grandes transmigrations, qui recrutaient an-

nuellement et accroissaient la population agricole; enfin, l'interdiction qui fermait aux étrangers l'Amérique espagnole et portugaise, a cessé avec la puissance qu'avaient exercée pendant trois siècles, Madrid et Lisbonne, sur les plus belles contrées de l'Amérique. L'Angleterre et les Etats-Unis se sont emparés de ces marchés, jusqu'alors presqu'inconnus, et ils y trouvent pour leur exportation, tant dans les îles que dans les régions continentales, un débouché qui s'élève à 57 millions pour les américains, et à 107 pour les anglais. La France liée avec les métropoles des nouvelles confédérations de l'Amérique, n'a point opposé sa concurrence au projet de dominer ces marchés; elle n'a même point soutenu quelques tentatives partielles, faites par le commerce, pour participer aux avantages que promet l'exploitation de ces riches provinces; elle s'est bornée presqu'entièrement dans les deux Amériques, aux colonies qu'elle a recouvrées, et à ses anciennes liaisons avec les Etats-Unis. Examinons successivement ces deux branches de commerce.

Nos relations coloniales étant traitées particulièrement dans un chapitre spécial, nous en exprimerons seulement ici le sommaire :

Les exportations de la France dans ses colonies des Antilles et de la Guyane, évaluées à leur arrivée dans ces établissemens, c'est-à-dire avec l'accroissement de prix qu'elles reçoivent du transport et des bénéfices du commerce, montent de 50 à 60 millions de fr., savoir : — 25 à 30 millions d'objets manufacturés; — 5 à 6 millions de vins et eaux-de-vie; — 10 à 12 millions de comestibles; — 10 à 12 d'objets secondaires. — Total, 50 à 60 millions.

Les importations sont approximativement, ainsi qu'il suit : — 34 à 40 millions de sucres bruts et terrés ; — 16 à 18 de café ; — 10 à 12 de coton, indigo, roucou, bois d'ébénisterie, etc. — Total 60 à 70 millions de francs. Ces valeurs sont celles de — 100 millions de livres pesant de sucre ; — 12 millions de café ; — 1,200,000 livres de coton ; — 1 million de cacao, etc. Faisant ensemble, indépendamment des autres produits coloniaux, environ 60,000 tonneaux de mer, équivalant au chargement d'une flotte de 600 navires du port de 150 tonneaux chacun ; c'est moitié moins que la navigation qu'exigeait, il y a 40 ans, le produit des établissemens français d'Amérique.

Les trois colonies qui donnent ce commerce sont : la Martinique, les îles de la Guadeloupe et la Guyane ; leur population actuelle, qui sera détaillée plus tard, forme une masse de 240,000 individus.

Une série de considérations importantes sortent de l'examen de ces termes numériques : Après une période de moins de 40 ans, le commerce colonial de la France, en Amérique, se trouve être réduit dans sa masse totale, de 263 millions de fr. à 110 ou 130 ; ce qui fait une perte de plus de moitié. Au lieu de 185 millions de denrées coloniales, que nous fournissaient nos établissemens des Indes occidentales, ils ne nous en donnent aujourd'hui que pour 60 à 70 millions ; ce qui fait une différence de valeur de 120 ; et ils ne peuvent nous approvisionner que du tiers à la moitié de notre ancienne importation, tandis que notre consommation s'est augmentée du double. La fatalité de ces résultats est diminuée en quelque chose, quant à nos exportations, qui égalent à un 10.e près, celles

qui avaient lieu lors de la plus grande prospérité de nos établissemens d'Amérique. La balance n'est maintenant contre nous que de 10 millions et même peut-être de 7, tandis qu'en 1788, elle était de 12 fois plus considérable. Les 240,000 habitans de nos colonies occidentales fournissant annuellement à la métropole, pour 60 à 70 millions de denrées tropicales, c'est pour chaque individu, une production de 250 à 292 fr., ce qui offre une supériorité dans le maximum actuel, de 27 fr. par personne, sur le travail productif de 1788. La différence serait beaucoup plus grande, si la Guyane n'était pas comprise dans ce calcul. La consommation de cette population en marchandises et comestibles, importés par le commerce français, est à raison de 208 à 250 fr. par personne; elle excède de beaucoup plus du double, celle qui avait lieu il y a 30 à 40 ans; ce qui manifeste une moindre introduction de ces objets par la contrebande étrangère, et sans doute aussi, les progrès des Antilles françaises, dans la civilisation, qui ne marche qu'entourée de nouveaux besoins.

Nous reviendrons particulièrement sur cette branche importante de commerce, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, et nous y développerons ce que nous avons dû nous borner ici, à esquisser pour rassembler dans le même cadre, tout ce qui est relatif à nos transactions en Amérique.

Les Etats-Unis sont, après les Antilles françaises, le premier marché ouvert, dans le Nouveau-Monde, à notre commerce maritime. De 1787 à 1789, les navires américains importèrent en France, pour 13 à 14 millions de matériaux et de comestibles; nous ne portâmes aux Etats-

Unis que pour environ 2 millions de nos produits, et leur vente tomba même à 1200,000 fr. Il était difficile alors de prévoir le rang que prendrait ce pays, parmi les puissances commerciales. La guerre qui embrâsa l'Europe, féconda l'activité de ce peuple nouveau; en 1793, nous reçûmes de lui pour 21 millions et demi de denrées et de marchandises; en 1802, ses importations furent de 25 millions de produits indigènes, et de 45 millions de produits étrangers; en tout 70 millions; nos colonies étaient comprises dans ce total.

Depuis la pacification générale, le commerce américain n'a point éprouvé l'échec, dont le menaçait la concurrence, dans nos ports et dans ceux de nos colonies. En 1817, il a importé dans les uns et les autres, pour 51,615,000 fr. de produits indigènes, et 14,885,000 de produits étrangers; ensemble 66 millions et demi. Les exportations de France aux Etats-Unis furent, d'après Seybert, par un terme moyen de 1802 à 1804, calculées dans leur rapport à l'importation américaine, dans nos ports, comme 16 et demi sont à 18, tandis que celles de l'Angleterre furent comme 47 et demi à 35. En 1821, les importations des Etats-Unis, bornées uniquement à nos ports et non compris ceux de nos colonies, montèrent à 35 millions de fr.; nos exportations en retour, sont évaluées à 29,927,000 francs dans les documens officiels de Washington; savoir : un quart en objets manufacturés et les trois autres en vins, eaux-de-vie et autres produits naturels; la balance est à notre désavantage de 5 millions ou du 7.e; nos relations avec les Etats-Unis sont tellement bornées, qu'en 1822, sur 113 bâtimens entrés à Ber-

deaux, venant de l'étranger, trois seulement arrivaient directement de cette partie de l'Amérique, et ne formaient pas ensemble 500 tonneaux; en 1823, il n'en est entré pareillement que 3 dans ce port fréquenté.

Sans doute, quoique le Brésil et l'Amérique espagnole n'aient pas été ouverts à notre navigation par des négociations avec les Gouvernemens établis dans ces contrées, un assez grand nombre d'expéditions ont été entreprises par des armateurs pour participer à leur commerce; mais on ne peut fixer l'étendue de ces transactions qui ont été masquées par une autre destination explicite, et qui, ayant à soutenir des droits énormes et la concurrence anglaise et américaine, n'ont point eu le succès qu'on avait droit d'espérer. De 1820 à 1823, sur 80 navires qui sont relâchés, année moyenne, au Para, capitale de l'une des plus belles provinces du Brésil, la moitié étaient anglais ou américains, et pendant les trois années, il ne s'en est présenté que 18 sous pavillon français. On ne peut guères supposer que la valeur totale de nos expéditions dans l'Amérique portugaise excède la moitié de celles des États-Unis, qui montaient à 7 millions et demi en 1821.

Les anciennes colonies espagnoles, déchirées long-temps par des dissentions civiles et une guerre sanglante, n'offrent point, en réalité, un commerce aussi riche qu'on le suppose communément, et les objets dont elles ont le plus grand besoin, des armes et des munitions, ne leur sont point fournies par la France; aussi ne nous donnent-elles point de débouchés tels qu'on l'imagine d'après la renommée de leurs richesses.

Toutefois, depuis 1815, nous fréquentons avec succès

le port de la Havane, dans l'île de Cuba; en 1822, il est entré à Bordeaux seulement 17 navires venant de cette colonie espagnole, faisant ensemble 2,872 tonneaux. En 1823, il en est entré 11, du port de 2004 tonneaux. Il y a quelques raisons de croire qu'une partie avait relâché à Cuba, et qu'ils avaient visité auparavant le littoral de l'Amérique continentale.

En résumé, le commerce de la France, dans les différentes parties du Nouveau-Monde, est approximativement ainsi qu'il suit :

	Exportation de France.	Importation en France.
Colonies françaises. . .	60,000,000 fr.	70,000,000 fr.
États-Unis.	30,000,000. .	35,000,000
Amérique esp. et port.	8,500,000. .	8,000,000
Saint-Domingue. . . .	12,500,000. .	12,000,000
Totaux. . .	111,000,000. .	125,000,000 fr.

Par quels moyens peut-on améliorer cette situation du commerce français en Amérique? Comment accroître la masse de nos exportations dans les différentes régions de cet immense continent? Quelles entreprises peuvent augmenter la quantité de denrées coloniales dont nous avons besoin pour nos transactions en Europe et pour notre consommation? Quelles mesures enfin peuvent faire changer l'inclinaison de notre balance, qui, sans être éminemment onéreuse, laisse cependant un déficit d'une douzaine de millions entre la valeur des objets exportés et celle de l'importation. La grandeur et l'importance de ces questions nous obligent, pour jeter plus de clarté sur notre

sujet, de séparer des recherches propres à nos transactions en Amérique avec les pays étrangers, les mesures relatives au commerce des colonies, que nous traiterons dans un chapitre spécial.

Pour exploiter avec tous les avantages que la France peut en obtenir, le vaste et riche commerce du Nouveau-Monde, les moyens déduits ci-après semblent recommandés, par l'étude suivie des localités, des intérêts qui s'y rattachent, et de l'état actuel des choses dans l'hémisphère américain. — Multiplier les soins et les efforts pour accroître nos exportations aux États-Unis; considérer le poste de consul général dans ce pays comme l'un des plus importans qu'on puisse occuper dans le monde commercial, et attribuer à une fatalité dont on ne peut trop s'empresser de réparer les effets, la disproportion qui existe entre la valeur des objets américains que nous recevons et celle des marchandises françaises exportées aux États-Unis. La balance est à notre désavantage d'un 7.e, tandis qu'elle est, en faveur de l'Angleterre, de plus de moitié dans des opérations absolument semblables. — Négocier des avantages pour l'introduction de nos vins, soit directement, par des stipulations de tarifs, soit avec plus de facilité, par des diminutions de taxes locales, éventuelles, de frais d'ancrage et autres qui lèsent les expéditions. — Dans l'objet de participer à l'approvisionnement d'une population de 10 millions, qui ne peut avoir d'ici long-temps des manufactures suffisantes à sa consommation et à son exportation considérable, protéger l'établissement des maisons de commerce françaises dans les ports de l'Union, où la concurrence anglaise domine le moins. — Procurer

à nos marchandises des débouchés dans l'intérieur, par des dépôts et des maisons d'agence placés à l'ouvert des nouvelles communications avec les États-Unis, au-delà des Alléghaniens, soit par le canal de New-York, ou par le Mississipi et l'Ohio. — Accroître le débit de nos objets manufacturés, en imitant ceux de l'Angleterre, auxquels les habitudes du pays font donner la préférence; c'est par une semblable imitation que les fabriques de Spitafields parviennent à faire passer leurs soieries pour des étoffes de France, introduites en contrebande, et qu'elles les font passer pour des tissus de Lyon, ce qui en accroît la vogue, le prix et la vente. — Préférer particulièrement avec un peuple navigateur, qui, tel que celui des États-Unis, peut se pourvoir lui-même, les profits étendus qui résultent de transactions nombreuses opérées à des prix peu élevés, plutôt que des bénéfices plus considérables obtenus d'une petite masse d'objets; les uns éloignant la concurrence et les autres l'appelant. — Fournir au commerce américain avec la Chine, les objets d'arts, la porcelaine, les armes à feu, les livres chinois reproduits fidèlement et élégamment par la lithographie, et une multitude d'autres articles que l'état des arts mécaniques et libéraux oblige les États-Unis à emprunter aux peuples qui les ont devancés dans la carrière de l'industrie. — Compter sur l'avenir, dans nos relations avec un pays dont l'étonnante prospérité doit amener un accroissement considérable dans la consommation des objets de luxe que nous pouvons lui fournir, surtout si l'activité de notre commerce empêche les habitudes anglaises de s'y naturaliser exclusivement. — Faire entrer dans nos importations, à titre spécial, les

cotons des États méridionaux qui peuvent servir d'échange à des produits manufacturés introduits par la Louisiane dans les marchés du haut Mississipi, ou même au Mexique, par la route ouverte en ce moment, et partant de l'Etat du Missouri, qui possédera ainsi une communication importante avec le centre de l'Amérique espagnole. En 1823, le seul port de Liverpool a reçu des États-Unis 82,400,000 livres de coton en laine; c'est 3 fois plus que le Brésil n'a pu lui en fournir, et 40 fois plus que les Indes occidentales. — Suivre les progrès que les Florides ne peuvent tarder de faire, et profiter des nombreuses communications que la navigation établit maintenant, au moyen des bateaux à vapeur, sur les fleuves des États-Unis et le long de leurs côtes. — Soutenir par des expéditions bien conçues, combinées habilement quant aux cargaisons, à la saison et aux relâches échelonnées, la concurrence qu'opposent à Cuba le commerce américain et le commerce anglais, qui font, l'un la moitié, et l'autre le quart des transactions de cette île. — Se prémunir, à la Havane particulièrement, et en général aux Antilles et aux États-Unis, par de simples précautions sanitaires et des moyens hygiéniques facilement praticables, contre les désastres qui assaillissent ces expéditions commerciales, quand les équipages sont atteints par la fièvre jaune. — Procurer au commerce français l'avantage de bonnes cartes et de documens nautiques essentiels sur les ports de Cuba et de Porto-Rico, où il peut être avantageux de relâcher, et où l'on peut faire des cargaisons sans danger pour la santé des équipages et à meilleur compte qu'à la Havane et à Saint-Jean. — Visiter, entre autres, à Cuba,

les ports de Matanças et de la Trinité, qui semblent devenir, depuis deux ans, des dépôts de denrées coloniales, où les chargemens sont moins lésés de frais. — Reconcilier Saint-Domingue avec la France et assurer à notre commerce l'exploitation des marchés de cette île, qui possède 600,000 consommateurs, et donne aujourd'hui pour 50 millions de transactions aux peuples maritimes dont elle reçoit ses approvisionnemens. — Hâter un changement aussi nécessaire dans nos rapports avec les belles contrées de l'Amérique espagnole et portugaise, où notre commerce trouverait d'immenses ressources dans le rétablissement de la concorde, la stabilité des institutions et l'admission de tous les peuples maritimes sur le pied d'une parfaite égalité d'avantages. — Sans rien préjuger sur les décisions de la politique, relativement à ces contrées, considérant qu'un plus long retard livrerait entièrement et exclusivement leur commerce à l'Angleterre et aux États-Unis, dont les agens consulaires y sont déjà établis, faire exercer des fonctions semblables ou analogues dans les principaux marchés de l'Amérique, par des délégués chargés de protéger les expéditions françaises près des autorités locales, de les éclairer par des informations authentiques et de faire parvenir au gouvernement la connaissance de l'état des choses et des événemens qu'il lui importe d'apprendre sans délai. — Réclamer incontinent contre les mesures abusives, contraires au droit des gens, attentatoires aux relations fondées sur la réciprocité des sentimens de bienveillance et d'amitié qui, par un besoin commun, doivent lier les peuples des deux hémisphères, quelles que soient les dissidences qu'élèvent les questions de politique

générale. — Séparer de ces dissidences les intérêts pressans du commerce, et distraire pour le bien de tous, du sujet épineux et dilatatoire de l'émancipation définitive et absolue, et de la reconnaissance formelle des anciennes Colonies espagnoles et portugaises, de simples questions de tarifs, d'approvisionnement et d'exportation de marchandises; ainsi que dans la dernière guerre d'Espagne, on a vu, par une disposition du Gouvernement francais, digne de servir d'exemple, le commerce maritime préservé du malheur des hostilités, et mis à l'abri de la terrible représaille des lettres de marque (1). — Seconder la protection donnée à notre commerce dans les ports américains, par des agens revêtus d'un caractère officiel, en appuyant leurs efforts par la présence de forces maritimes qui fassent respecter notre désir de la paix et d'un commerce libre, également favorisé et réciproquement utile. — Participer ainsi aux avantages immenses que l'Angle-

(1) Le traité conclu le 2 février 1825, entre la Grande-Bretagne et les Provinces-unies de la Plata, contient une disposition analogue dont le bienfait doit mériter pareillement la reconnaissance du monde aux hommes d'état qui l'ont accueilli. L'article 2 porte : « Si malheureusement l'amitié et la bonne intelligence entre les deux parties éprouvaient une interruption, les sujets et citoyens de l'un et l'autre États, auront le droit de continuer leur séjour et leur commerce, sans être molestés en aucune manière, et sans qu'on puisse mettre aucun embargo ni séquestre sur leurs propriétés et effets, pourvu qu'ils se conduisent d'une manière paisible et conforme aux lois. » Puisse une pareille stipulation être désormais introduite dans chacun des traités qui seront conclus par les gouvernemens des peuples de l'Europe.

terre et les États-Unis tirent des anciennes Colonies européennes du Nouveau-Monde, et dont l'évaluation, fondée sur des calculs détaillés, s'élévera immédiatement après une pacification, à 545 millions pour les Provinces espagnoles, et à plus de 200 pour l'Amérique portugaise. — Suppléer à la quantité de denrées tropicales que ne peuvent nous fournir nos colonies, et que réclament notre consommation et notre commerce extérieur, en achetant à des prix avantageux, pour les transporter dans nos ports, dans le Levant ou la Baltique, les sucres du Brésil et de Colombie, l'indigo de Vénézuelle, le cacao de Caracas, les cuirs de Buénos-Ayres, les métaux du Chili et du Pérou, et les cotons brésiliens et mexicains. — Se prévaloir de la proximité de la Martinique et de Cayenne, pour employer à ce commerce, non des navires d'un port considérable, qui sont d'un armement dispendieux, mais un essaim de goëlettes, faisant un grand cabotage, de port en port, le long du littoral américain, remontant facilement les fleuves, pénétrant dans les criques, embrassant un vaste espace dans leurs expéditions, et se ralliant sous la protection de briks de guerre stationnés ou croisant dans les mêmes parages.

— Exploiter ainsi avec tout l'avantage des connaissances locales, et avec la faveur du voisinage, des liaisons personnelles, des intérêts nationaux, des habitudes populaires, les côtes de ces régions immenses, riches et peuplées, où le commerce ne manque que de sûreté et d'occasions, pour déployer une activité, qui lui ferait quintupler facilement l'étendue actuelle de ses transactions. — Imiter les moyens de succès qu'emploient l'An-

gleterre et les États-Unis, en multipliant les expéditions, en formant des maisons d'agence et de commerce, dans les ports les plus favorables, en établissant des dépôts, sur les points où aboutissent les communications; en créant des caravanes, qui étendent la sphère d'activité des relations ordinaires; mais, avant tout, en préparant nos succès commerciaux, par une enquête détaillée, faite sur les lieux, et transmise aux négocians et aux armateurs de nos ports, et en assurant à nos expéditions, par une série de mesures diverses, la bienveillance et la protection des autorités locales, et des garanties contre des taxes vexatoires, ou les effets des révolutions politiques. — Tâcher de soutenir à Buénos-Ayres la concurrence anglaise, qui y est très-puissante; y réparer, s'il est possible, les effets de notre incurie, qui nous a fait perdre l'approvisionnement de ce marché, d'où l'on peut fournir aux besoins du Paraguai, du Chili et même du Pérou. Sur 21 de nos navires, qui y sont venus en cinq ans, cinq étaient sur lest, et en relâche, pour aller à la pêche de la baleine, et les 16 autres n'avaient que peu de marchandises. — Porter à la Plata, au Chili et au Pérou : des toiles, des cotons manufacturés, des meubles, des objets de luxe, des armes, des draps, des soieries, des modes, du mercure, qui se vend 275 francs le quintal, et dont la consommation monte annuellement à un million de livres pesant. — Prendre en échange des chargemens de cuirs, pelleteries, peaux de chinchilla, laines de mouton et de vigogne, huiles de loup-marin, de baleine et de cachalot, cotons de Catamarca, quinquina, cochenille, blé, or, argent, cuivre, étain; suif, notamment du chanvre du Chili, qui est pré-

féré, par les Anglais, à celui de Russie, et dont ils font d'immenses exportations. — Exclure, d'après les conseils éclairés de M. de Roquefeuil, les objets de qualité supérieure des cargaisons destinées au Chili, où le luxe a fait peu de progrès, et considérer l'exportation des vins et eaux-de-vie, comme en seconde ligne, après celle des marchandises manufacturées. — Faciliter la navigation dans le grand Océan, et le passage du Cap Horn, par un établissement au Port-Désiré, ou sur quelque autre point favorablement choisi, entre l'embouchure de la Plata et le détroit de Magellan; les îles Malouines, qui pouvaient remplir cet objet, ont été occupées cette année par ordre du gouvernement de Buénos-Ayres, et cent habitans viennent de s'établir au Port-Louis, moins dans l'intention sans doute de profiter commercialement de cette position, que d'empêcher quelque peuple entreprenant, comme celui des États-Unis, de s'y fixer solidement (1). — Pratiquer, en grand, avec le secours d'un établissement de ce genre, les différentes espèces de pêches des mers australes : celle de la baleine sur les côtes du Brésil, des veaux marins à New-Shetland, et du cachalot, ainsi que de plusieurs sortes d'amphibies à fourrures utiles ou précieuses sur les côtes de la Patagonie. — Partager, s'il

(1) Les nouv. Éphémérides de Weimar (tome XIV) annoncent qu'une colonie anglaise a été formée, en 1825, à la pointe sud-est de la Terre de Feu, et que 400 colons ou soldats y sont déjà établis. Son objet est de servir de repaire aux baleiniers de l'Océan austral, et aux navires qui passent de l'Atlantique dans le grand Océan.

est possible, avec les États-Unis, les profits énormes qu'ils tirent de la traite des pelleteries, à la côte du Nord-Ouest d'Amérique, et de leur échange à la Chine. On compte que de 1804, à 1807, leurs importations de cette espèce à Canton, se sont élevées à 59,346 peaux de saricoviennes, et de 1807 à 1811, à 47,962. On fait ce commerce avec des bâtimens qui ne tirent pas plus de 12 pieds d'eau; leur cargaison est, l'une portant l'autre, de 1,500 peaux, valant à la Chine 150 francs chaque, indépendamment des fourrures communes. — Concourir à la navigation d'Acapulco aux Philipines, qui consiste en importations d'objets manufacturés et d'approvisionnement, participer au nouveau commerce des îles du grand Océan, d'où l'on porte à la Chine du bois de sandal. En 1819, celui des Sandwich y valait 45 francs le pikol de 133 liv.; et celui des Marquises, 30 francs; ces prix étaient très-bas.

— Mais surtout employer pour étendre et faire prospérer le commerce français en Amérique, tout ce que peut l'ascendant d'un Gouvernement, dont la puissance maritime n'est égalée que par l'Angleterre, et qui doit s'en servir comme elle, à réprimer la piraterie, à repousser les prétentions téméraires, et à exiger partout la liberté des expéditions commerciales, sur le pied d'une juste réciprocité d'avantages, de sûreté et de protection. — Faire usage notamment de cette influence au Brésil, où notre commerce a besoin d'être affermi, et d'être protégé contre des dispositions vexatoires; avoir des consuls à Fernambouc et au Para, où la concurrence étrangère étant moins développée qu'à Rio-Janéiro et à Bahia, on

peut obtenir des succès plus sûrs et plus étendus, spécialement dans le cabotage des fleuves, où les échanges avec les Indiens donnent un bénéfice de 25 à 30 pour cent. — Répandre les connaissances nautiques nécessaires pour attérir dans ces ports, pour entrer au besoin dans les baies et les anses intermédiaires, et pour remonter l'Amazone, dont la navigation offre moins de difficultés qu'on ne le croit communément, quoique par le défaut de pilotes et de cartes suffisantes, onze navires sur 239, se soient perdus, de 1817 à 1819, en naviguant dans ce fleuve. — Profiter du gissement du Brésil, au vent de nos colonies des Antilles, et en amont du courant tropical de l'Atlantique, pour donner à nos expéditions commerciales, une double destination, qui leur permette de saisir, dans un plus grand nombre de marchés, les chances de vente les plus favorables, sans accroître la durée de leur voyage, proportionnellement à l'avantage de faire échelle. — Associer les capitalistes et les négocians français aux grandes et utiles entreprises, qui peuvent étendre notre commerce dans le Nouveau-Monde; telles que l'ouverture des canaux des deux mers, et l'établissement des caravanes régulières de Panama, par des moyens semblables à ceux qui permettent aux Russes de communiquer avec l'Inde septentrionale, le Thibet et la Chine. — Favoriser les marins qui dirigent le grand cabotage d'Amérique, honorer les pilotes et les capitaines au long cours, qui se distinguent dans leur importante profession; ouvrir annuellement, dans nos grands ports de commerce un concours public sur des questions essentielles à la navigation côtière du Nouveau-Monde; décer-

ner, par jugement d'une Académie de Marine, ou d'un jury formé d'anciens navigateurs, des médailles d'or, à ceux qui auront le mieux fait connaître : l'entrée et le cours d'un fleuve, comme l'Amazone ou la Plata, les difficultés d'un mouillage comme celui de Para et de Buénos-Ayres, les dangers d'une côte, les variations des courans pélagiques, et les écueils élancés au milieu des plus vastes mers. — Former, non comme autrefois, des compagnies privilégiées ayant droit exclusif d'exploiter la navigation de l'Amérique, au détriment du commerce national, mais des associations libres, créant un fond commun par des souscriptions qui donnent un dividende, proportionnel au bénéfice des expéditions. Ce mode a l'immense avantage de rendre presqu'insensibles les revers auxquels le commerce particulier est exposé, quand il spécule sur des pays peu ou mal connus, et dont les transactions participent à l'instabilité de toutes choses; il est extrêmement favorable pour lutter contre une concurrence puissante, en permettant d'employer des moyens centuples de ceux que possède l'armateur isolé, abandonné uniquement à ses forces; il donne enfin la faculté de risquer, sans graves inconvéniens, des expéditions dont le succès est quelquefois aussi grand qu'il était hasardé, et qu'un seul négociant n'oserait entreprendre, sans compromettre sa fortune, ses engagemens et son honneur.

Au moyen de l'ensemble de ces mesures, dont aucune n'est au-dessus du pouvoir de la France, et qui sont pour la plupart facilement et promptement praticables, on obtiendrait les résultats suivans : — Notre exportation aux États-Unis doublerait de valeur; elle égalerait la moitié de

celle de l'Angleterre, et s'élèverait approximativement à 60 millions, au lieu de 30. — Nous trouverions à Saint-Domingue un débouché triple d'étendue de ce qu'il est aujourd'hui, et nous placerions, dans cette île, pour 36 millions de marchandises, au lieu de 12. — En obtenant le tiers, ou seulement le quart du commerce dont la pacification de l'Amérique espagnole doit accroître les importations étrangères à Colombie, au Mexique, au Pérou et à la Plata, nos exportations, dans ces contrées, monteraient, au terme le plus bas, à 72 millions. — En participant, pour un tiers tout au plus, dans le commerce, dont l'établissement d'une libre concurrence, doit accroître les importations étrangères du Brésil, nos exportations s'y élèveraient à 66 millions.

Ainsi, la France qui trouvé seulement, dans les diverses contrées de l'Amérique, autres que ses colonies, un marché où la vente de ses produits agricoles et industriels n'est maintenant que d'environ 50 millions, peut accroître jusqu'à 234, tout au moins, la valeur de ses exportations dans cette partie du monde, et y quintupler, en peu de temps, l'étendue de ses transactions commerciales. — Dans leur état actuel, nos établissemens des Antilles et de la Guyane, comportent à peine une consommation de 60 millions de nos produits, et l'exportation qui s'y fait maintenant, n'élèverait que jusqu'à 300 millions la vente des objets naturels et manufacturés, que notre commerce fournirait à l'Amérique entière; mais il s'en faut de beaucoup que nous tirions de ces établissemens, et en général de tous ceux que nous possédons dans les deux hémisphères, les avantages qu'ils peuvent nous donner. Nous

tracerons, dans un dernier chapitre, le tableau des colonies françaises, et nous chercherons par quels moyens on peut les faire concourir efficacement à la prospérité du commerce de leur métropole.



CHAPITRE V.

Commerce avec les Colonies.

La prospérité des colonies peut seule agrandir le commerce qu'elles font avec leur métropole. Les moyens d'accroître cette prospérité appartiennent donc au tableau de ceux qui peuvent étendre et améliorer les relations commerciales de la France; nous allons les faire connaître le plus brièvement possible. Il faut se rappeler, pour les apprécier, que l'état florissant de chaque établissement colonial dépend d'un certain nombre de conditions dont l'accomplissement est le but que doivent atteindre ces moyens. Ces conditions variant selon l'objet que doit remplir chaque espèce d'établissement, nous indiquerons successivement ce qui importe à la fondation de nos colonies de déportation et d'entrepôt, et au développement agricole et industriel de celles chargées de fournir à notre consommation par leurs produits, et d'ouvrir par les besoins de leur population, de grands débouchés à notre commerce d'exportation.

SECTION I.re

Colonies de Déportation.

L'impérieuse nécessité de ces établissemens, leurs conditions d'existence et leurs avantages étant pleinement démontrés dans la première partie de cet ouvrage, il nous reste seulement ici à chercher, d'après les principes que nous avons établis, quel doit être l'emplacement de nos colonies de déportation, et quels résultats peuvent en être obtenus par le commerce.

Parmi nos possessions dans les deux hémisphères, il faut, contradictoirement à une opinion dominante à plusieurs époques, exclure le Sénégal et la Guyane des lieux où il est possible d'établir des déportés, attendu : — Que la contiguité des territoires rendrait impossible d'empêcher l'évasion des condamnés; — Que le sol étant formé d'alluvions fluviales ou pélagiques, il n'y aurait aucune chance de conserver la santé des déportés et même leur vie. — Que ces colonies étant déjà peuplées et en outre habitées par des nègres esclaves, on ne peut y former d'établissement de déportation qu'en réunissant ce qui doit être séparé par de puissantes considérations de sûreté, de morale et d'intérêt.

Ces obstacles, qui ont fait et feront toujours échouer les projets de colonisation du littoral de la Guyane et du Sénégal, soit par des déportés, soit par des européens en grandes masses, nous indiquent les conditions exigées par la destination du lieu qu'on désire découvrir. Il faut :

— Que ce lieu soit une île d'une étendue bornée, qui permette une surveillance facile, et qui soit, s'il se peut, hors de la ligne la plus ordinaire des communications maritimes, mais essentiellement située entre les tropiques. — Que le terrain soit dépouillé de toute alluvion, plutôt sec qu'humide, et devant sa fertilité plutôt au climat et à la culture qu'à la profondeur du sol végétal et à l'abondance des eaux. — Qu'il n'y ait point, dans la colonie, de population esclave, dont le repos puisse être troublé par ses communications avec les déportés, et puisse mettre en danger de grands intérêts et des avantages dont la continuation est nécessaire à la France.

Par ces motifs, les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de Marie-Galante ne peuvent recevoir de déportés. Nonobstant cette exclusion, il ne nous sera pas impossible d'indiquer, dans la Mer des Antilles, plusieurs points qui semblent réunir les conditions nécessaires à une colonie de déportation, et auxquels personne encore n'a songé quand on s'est occupé de cette recherche. Ce sont l'île de Bièque, la Désirade et Saint-Martin.

1.° L'île de Bièque, nommée aussi l'île aux Crabes, gît entre l'Archipel des Vierges et Porto-Rico; elle a sept lieues de long sur 2 et demie de large; sa surface est au moins de 12 lieues carrées, et diffère peu de celle de Marie-Galante, qui compte 12,000 habitans et pourrait en recevoir le double. Le sol en est fertile, boiseux, bien arrosé; il y a dans sa partie méridionale trois hâvres: le Port-Royal, le Port-Moustique et celui de la Foi. Cette île est inhabitée et sans maîtres, les Espagnols ayant chassé ceux qui ont voulu s'y établir, dans la crainte que la

proximité d'un établissement étranger ne favorisât l'introduction des marchandises de contrebande dans la partie occidentale de Porto-Rico, dont la distance n'est que de cinq lieues. Aucun obstacle ne s'élèverait aujourd'hui contre une entreprise qui, d'ailleurs, ne peut exciter les mêmes alarmes que l'établissement d'une colonie d'entrepôt telle que celle dont le Danemarck avait conçu le projet, et déjà même jeté les premiers fondemens.

2.° La Désirade est une île du gouvernement de la Guadeloupe; elle appartient à la France depuis la colonisation des Antilles; mais elle est presque sans rapport et comme abandonnée; elle est à deux lieues au vent de la Grande-Terre; on porte l'étendue de sa surface à 6 lieues carrées; sa population est bornée à 300 blancs et gens de couleur, et 800 esclaves; toutes ses cultures n'occupent que 340 carrés, dont une cinquantaine sont plantés en coton; le reste de son territoire est en friche et sans propriétaire autre que le premier occupant; il est médiocrement fertile, mais sans marécages; l'air est très-salubre, et la situation de l'île, au vent de l'Archipel, l'expose à des brises qui abaissent la température et rendent la chaleur modérée.

3.° Saint-Martin appartient pareillement au gouvernement de la Guadeloupe, quoique situé à 60 lieues sous le vent de cette île, et n'ayant aucun rapport avec elle; sa surface est d'environ 30 lieues carrées, dont les deux tiers appartiennent à la France; le reste est aux Hollandais, qui exploitent l'île entière à leur profit et au détriment de notre commerce. La partie française ne compte pas plus de 186 habitans par lieue carrée. Ce serait sans doute un incon-

vénient que de ne pouvoir disposer de l'île toute entière pour y former un établissement de déportés; mais il y en aurait un sans doute encore plus grand dans le voisinage qu'on donnerait aux Colons hollandais, qui perdraient de plus l'usufruit qu'ils retirent maintenant d'un territoire dont nous n'avons que la possession nominale. La résolution d'occuper ainsi la partie française de l'île déterminerait vraisemblablement le gouvernement des Pays-Bas à consentir à quelque arrangement, pour nous céder la propriété des 10 lieues carrées qui lui appartiennent, et pour l'échanger contre un terrain d'une étendue décuple que nous pourrions lui donner le long des forêts de la Guyane qui bordent le Maroni. Cet échange serait également avantageux aux deux parties contractantes; il dédommagerait le bel établissement de Surinam de la perte d'Esséquibo, Berbice et Démérari, cédés à l'Angleterre, et il nous donnerait le moyen d'exécuter complètement un important projet.

Le territoire des trois îles qu'on vient d'indiquer a l'étendue exprimée ci-après :

		Hectares.
Bièque	18,360 grands carrés des Antilles.	19,532
La Désirade	9,180	9,766
S.-Martin. Partie française	30,600	33,260
— Partie hollandaise	15,300	16,500
Totaux	73,440	79,058

Cette étendue est triple de celle de toutes les terres cultivées de la Martinique, qui tient le premier rang parmi nos colonies; en la diminuant de toute la partie hollandaise de Saint-Martin, et en supposant que le 7.e n'est

pas susceptible de culture, il reste encore 50,000 carrés de terre, c'est-à-dire le double de l'étendue occupée à la Martinique par les cannes à sucre, les caféyers, les cotonniers et les plantes alimentaires.

De ces faits, il résulte : — Que la France a la possibilité de former des colonies de déportation, établissemens dont l'impérieuse nécessité et les avantages sont démontrés. — Que le défaut de succès des entreprises qui ont eu lieu dans ce but doit être uniquement attribué à ce qu'on a méconnu les conditions d'existence et de prospérité de ces établissemens. — Que la réunion de ces conditions se trouve dans les trois îles qu'on vient de désigner, et qui appartiennent à la France, ou dont la possession n'offre point de difficultés insurmontables. — Que, dès à présent, il est à la disposition du Gouvernement de fonder à la Désirade un établissement de 3000 déportés, et d'en créer un second à Saint-Martin, où l'on pourrait en placer trois fois autant, avec la faculté de doubler ce nombre par l'acquisition de la partie hollandaise de l'île. — Que des négociations peuvent assurer à la France la propriété de l'île de Bièque, qui est inhabitée et susceptible de recevoir plus de 6000 déportés. — Que ces trois îles peuvent contenir, par aperçu, une population active de 18,000 individus, augmentée du quart ou du tiers par les femmes et les gens débiles, et non compris les garnisons et les administrations. — Que la cession de la partie hollandaise de Saint-Martin permettrait d'élever ce nombre au-delà de 30,000, et conséquemment de pourvoir à tous ce qu'exige la commutation de la peine des travaux forcés, dans les bagnes et dans les maisons de réclusion, en une

18..

déportation aux îles susdites. — Que, sans cette cession, la Désirade, Bièque et la partie française de Saint-Martin, offrant à la culture environ 50,000 carrés de terre, suffisent, à raison de 2 à 3 carrés pour chaque individu, à l'emploi fructueux de 17 à 18,000 déportés. — Qu'en admettant qu'un 5.e de cette surface fût destiné aux cultures alimentaires, et 40,000 carrés, plantés en cotonniers, le produit annuel de ceux-ci étant de 600 livres de laine, à 25 sous chaque, il en résulterait un revenu de 30 millions au moins. — Qu'on en obtiendrait facilement au-delà de 40, en donnant plus d'extension à ces établissemens; et que, puisqu'il est reconnu qu'on tire 1800 fr. à 2,000, du travail agricole d'un homme, sous les tropiques, 25,000 déportés réussiraient certainement à fournir ce riche revenu. — Qu'une importation coloniale de cette valeur, comportant un pareil retour en marchandises et objets de consommation de la métropole, il s'ensuivrait une exportation de nos ports de 40 millions, et conséquemment, pour la France, la création d'un commerce de 80. — Qu'il suffirait, pour obtenir cet immense avantage, d'astreindre les déportés à un travail médiocre, fort au-dessous de celui des chiourmes, et qui, néanmoins, procurerait le remboursement des frais de leur transport et de leur établissement dès la première ou la seconde récolte de leurs cultures. — Enfin qu'un tel revenu permettrait, outre ce remboursement, de subvenir convenablement aux besoins des déportés, d'améliorer leur situation, de perfectionner les établissemens publics de la colonie, et d'encourager, par des récompenses, les travaux des condamnés et leur retour vers les vertus sociales.

Pour parvenir à ces résultats, les principaux moyens d'exécution sont ceux indiqués ci-après : — Opérer la déportation non en masse, comme celle à Sinamari; mais partiellement et successivement, faisant préparer par les premiers venus les logemens et les cultures alimentaires nécessaires à ceux qui doivent les suivre. — Établir dans chaque colonie le régime militaire, qui est le seul dans lequel on puisse allier un ordre et une discipline sévères à la liberté individuelle qu'exigent les travaux et la situation nouvelle des déportés. — Réserver l'usage de la chaîne pour les délits commis dans la colonie et pour les déportés qui ont encouru une condamnation capitale. — Gouverner cette masse d'hommes par l'espoir de l'avenir et en oubliant le passé, qui, pour eux, n'est que crime, honte et malheur; leur tenant compte uniquement du présent, qu'ils peuvent utiliser par le travail, et rendre expiatoire par leur bonne conduite. — Séparer en des établissemens différens les différentes classes de condamnés, employant ceux soumis à une peine moins grave à servir de chefs aux autres. — Diviser les individus condamnés à la même peine d'après leur aptitude au travail, leur docilité, la régularité de leur conduite, faisant de chaque qualité un titre pour passer dans la classe immédiatement supérieure, et jouir des avantages qui y seraient attachés. — Employer principalement et presqu'uniquement les moyens de discipline intérieure pour garder et surveiller les déportés, évitant l'emploi d'une force militaire qui, pour être efficace, devrait être considérable et conséquemment d'un entretien difficile et dispendieux. — Placer en dehors du séjour des condamnés les troupes destinées

à la sûreté de l'établissement ; empêchant toute autre communication que celle de l'autorité surveillante, et réservant l'intervention de la force armée pour les circonstances graves. — Faire garder les côtes par des stationnaires et des bâtimens légers et tenir la garnison dans un territoire militaire, interdit aux déportés, comprenant le port, les magasins et les moyens d'approvisionnemens, ainsi que ceux de communications extérieures. — Considérer tout moyen coercitif, autre que ceux qu'on peut trouver parmi les déportés eux-mêmes, comme étant d'un usage funeste, dangereux, contraire aux principes de la colonisation de cette sorte d'hommes. — Admettre enfin, comme le but principal d'un pareil établissement, de ramener par l'intérêt personnel et la nécessité, aux habitudes d'ordre, d'amour du travail et du prochain, des hommes qui n'ont perdu, oublié ou méconnu ces premières notions de la société que par l'empire du besoin, des vices ou des passions malfaisantes, dont le pouvoir cesse, presque toujours, avec les circonstances funestes qui en sont l'origine.

Nous pourrions montrer, par une multitude de faits, la certitude et l'étendue des succès qu'on obtiendrait de ces mesures.

S'il fallait un nouveau témoignage de l'utilité des colonies de déportation, nous le trouverions dans l'extension que l'Angleterre donne maintenant à cette sorte d'établissemens. En 1812, la Nouvelle Hollande n'avait qu'une population de 12,471 condamnés; en 1818, ses habitans montaient à 25,051, et en 1820, à 29,187. En 10 années, le nombre des naissances a été de 3,011, et celui des décès de 2,315; à Hobart-Town, capitale de Van-

Diemen, sur 105 enfans, nés en 1820, il y en avait 83 légitimes. Ainsi, la seule reproduction accroît la population d'un nombre qui excède de près d'un tiers celui des décès; et les enfans nés hors du mariage ne forment que le quart des naissances annuelles, tandis qu'ils en constituent beaucoup au-delà du tiers, dans les capitales des peuples de l'Europe.

La population des colonies australasiennes était, en 1820, ainsi qu'il suit :

	Nouv. Galles.	Van-Diemen.	Total.
Hommes libres	1,3[illegible]7	714	2,021
Nés dans la colonie	1,495	185	1,680
Condamnés	15,249	3,549	18,798
Enfans	5,668	1,020	6,688
Totaux	23,719	5,468	29,187

La situation des condamnés était ainsi qu'il suit :

Pardonnés absolument	159	23	182
— conditionnellement	962	208	1,170
Libres par expir. de sentence	3,255	362	3,617
Ayant congé	1,422	368	1,790
Sous sentence	9,451	2,588	12,039
Totaux	15,249	3,549	18,798

Le succès des établissemens de l'Australasie, formés au moyen de la déportation, est pleinement démontré par ces nombres, qui présentent dans leur examen une foule de considérations politiques, économiques et morales. Ce succès est si complet et si grand, qu'en 1824, un établisse-

ment de déportés a été formé aux Bermudes, pour les travaux publics, et que les intérêts de ces colonies américaines, ainsi que ceux de leur Métropole, en ont obtenu déjà des avantages signalés.

La Russie a reconnu pareillement combien il est préférable d'établir les condamnés, dans des colonies de déportation, au lieu de les retenir dans l'oisiveté des prisons; elle poursuit avec activité l'exécution du projet, formé, il y a quelques années, de peupler ainsi, et de fertiliser les déserts de la Sibérie. Les condamnés, qui y sont envoyés, et qui passent par Ekaterinbourg, pour se rendre à leur destination, sont annuellement, par un terme moyen, au nombre de 6000 individus, dont les femmes forment la cinquième partie. . . . .

Pour se faire une idée des changemens qui peuvent être apportés, dans les habitudes physiques et morales des condamnés, par l'influence du travail, de la propriété, et des douceurs de la vie domestique, il faut méditer les faits énoncés par sir James Mackintosch, devant le parlement d'Angleterre; ce savant publiciste a affirmé qu'en 1822, la Nouvelle-Hollande contenait 7,556 condamnés émancipés, ayant 5,859 enfans, et possédant 29,000 acres de terres en culture, 212,000 en friche, 1,200 maisons en ville, le double à la campagne, 415 chevaux, 48,000 têtes de bétail, et 174,000 moutons.

Enfin, s'il paraissait impossible, ou téméraire de confier, en grande partie, le soin de l'ordre et de la discipline des colonies de déportation aux déportés eux-mêmes, nous pourrions nous appuyer des succès qu'on obtient, des moyens que nous proposons, dans plusieurs maisons

de réclusion, et même dans celles qui renferment des aliénés; on y emploie utilement des détenus, et même des fous, pour surveiller et garder les prisonniers de la même espèce, et il est rare qu'il en résulte des inconvéniens.

Mais une expérience plus en grand et plus frappante, par sa réussite singulière, est celle faite dans l'Inde, il y a peu de temps, par sir John Malcolm, que le gouvernement du Bengale avait chargé de rétablir, dans les provinces centrales, les bases de la société, détruites dans une longue suite de guerres civiles et étrangères.

Le plus grand fléau de ces provinces était une horde de Pindarries, sortie des montagnes, et connue depuis plus de 700 ans, sous le nom de *Bhils*, qui signifie voleurs. Cette race est formée d'hommes à demi-sauvages, petits, laids, robustes, voués dans l'Inde à l'infamie, parce qu'ils mangent de la vache, toujours prêts à souffrir la mort ou à s'y exposer pour obéir à leurs chefs; vivant du pillage des voyageurs qu'ils surprennent par diverses ruses, ou des déguisemens, et dont ils s'emparent, en leur lançant de loin un lacet de soie autour du cou. Pour réformer ces brigands, sir John Malcolm recourut particulièrement à l'influence de leurs femmes; il employa surtout le moyen que nous recommandons, pour les déportés; il choisit les chefs les plus redoutables, et leur fit organiser à l'Européenne, un corps de leurs compatriotes, chargés d'en contenir la masse dans l'ordre et le devoir; ils leur confia la garde du trésor et la sûreté des communications; il en prit même plusieurs pour lui servir de gardes, et il n'a jamais eu qu'à se louer de leur fidélité.

Par de tels moyens, et par l'ensemble des autres mesures, qui assureraient l'établissement et la prospérité des colonies de déportation nécessaires à la France, on obtiendrait pour résultats principaux : — De libérer le budjet de l'État d'une dépense de 6 à 7 millions qui doit s'accroître d'année en année, et qui suffit à peine aujourd'hui pour l'entretien de 20,000 individus condamnés aux travaux forcés et à la réclusion. — D'accroître le commerce colonial de la France d'une exportation de produits agricoles et industriels, d'environ 40 millions; et qui, ayant pour retour, une valeur approximative de denrées tropicales, spécialement de cotons en laine, indispensables à nos fabriques, donnerait au commerce une extension de 80 millions de francs.

Section II.

Colonies d'Entrepôt.

La fondation de colonies de cette espèce est nécessitée principalement par le besoin d'ouvrir au commerce français, de nouveaux débouchés en Afrique, et par celui d'éloigner les étrangers de nos établissemens agricoles, dont ils atténuent les avantages.

Il n'est possible de participer au commerce que promet l'exportation de l'Afrique centrale, que par des comptoirs établis dans des situations favorables, et procurant des communications avec les marchés de l'intérieur. Il est encore utile, même sans se promettre ce but important,

d'entretenir des relations avec les habitans de la côte orientale d'Afrique et du Golfe de Guinée, qui font le commerce de la gomme, de l'ivoire et de la poudre d'or.

Pour ce double objet, il semble essentiel : — D'établir un grand cabotage, par la navigation à la vapeur, ou autrement, entre l'île de Bourbon, la côte Mozambique, le golfe Persique et la mer Rouge. — De former des loges, des comptoirs, des dépôts de marchandises dans les lieux qui peuvent devenir des marchés avantageux. — D'essayer, par cette sorte de colonie d'entrepôt, quels avantages on pourrait obtenir, dans une situation donnée, d'établissemens formés sur une plus grande échelle. — D'étendre, par ce moyen, l'influence qu'il est utile d'avoir, dans une contrée, sans toutefois consolider dispendieusement des entrepôts, et sans leur donner plus d'importance que ne comporte le bénéfice qu'on en espère; — D'occuper nos anciens comptoirs de la Sénégambie, parmi lesquels étaient : Bisseaux, dont le commerce était beaucoup plus considérable que celui du Sénégal, et qui ne fut abandonné que par condescendance pour le Portugal; Guiomère, qui gît à 8 lieues de la grande ville d'Axim, et que la Hollande s'appropria, quand les Portugais nous l'eurent enlevé; Whydah ou Juida, qui surtout peut ouvrir des communications importantes, etc. — D'examiner si Portendic ne peut pas servir de point de départ à des caravanes dirigées sur Tombouctou, et si quelques points au sud de la ville de Sainte-Croix, dans le royaume de Maroc, ne pourraient pas être occupés dans le même objet. — De pressentir quels obstacles les gouvernemens barbaresques opposeraient à des communi-

cations régulières avec l'Afrique centrale, et s'efforcer de les applanir, en unissant de nouveaux efforts à ceux que ne cesse de faire l'Angleterre, qui, par sa persévérance, touche maintenant au succès. — De faire reconnaître, s'il ne serait pas avantageux à notre navigation, au-delà du Cap de Bonne-Espérance et du Cap Horn, de former des entrepôts au port de Ilhéros, sous le 26° de latitude australe, sur la côte de la Cafrerie, ou vers le port Désiré sur la côte de Patagonie, dans l'Amérique méridionale. — De fonder à Madagascar un entrepôt, sur les rivages à l'occident de cette île, et de tâcher de prendre part au commerce de Séna, ville populeuse située sur le fleuve Quilimancey, dans l'Afrique orientale. — D'obtenir la faculté de former à Massouah, ou sur quelque autre partie du rivage occidental de la mer Rouge, un comptoir qui puisse donner des débouchés en Abyssinie et en Nubie, et qui entretienne des relations avec les ports de la côte d'Arabie. — D'exécuter, s'il est avantageux, le projet des Américains, qui voulaient établir un entrepôt sur la côte du Pachalic de Tripoli, afin de s'ouvrir des communications avec l'intérieur de l'Afrique, par l'une des voies les plus fréquentées des caravanes. — De destiner, enfin, annuellement au budjet de l'État, une somme qui puisse servir aux dépenses des entrepôts tentés ou établis pour donner de nouveaux débouchés à notre commerce, dans les deux hémisphères.

Le second objet, qu'on doit se proposer en fondant des entrepôts, est celui d'écarter le commerce étranger de nos colonies, qu'il approvisionne de toutes choses, ne laissant au commerce de la métropole que l'occasion d'ex-

péditions ruineuses; ce qui détache la France de ses établissemens d'outre-mer, et fait adopter l'opinion, qu'ils sont inutiles ou même onéreux; erreur qui prépare l'événement désastreux de leur abandon, et appelle ainsi leur destruction, ou leur envahissement par les races africaines.

Pour prévenir de telles calamités, en remontant à leur source, il faut: — Empêcher l'interlope, en éloignant le commerce étranger des colonies agricoles, et en le concentrant dans un port d'entrepôt, d'un accès facile, dans une situation centrale, où les transactions commerciales jouiraient de toute la liberté qui a fait si rapidement prospérer la petite île de Saint-Thomas. — Rétablir l'équilibre entre l'importation et l'exportation, en faisant approvisionner autant que possible les colonies par le commerce français, qui peut y porter et y vendre avec des avantages réciproques, une multitude d'objets, dont le débit est maintenant prévenu et empêché par la concurrence des étrangers, la longue habitude de leurs produits manufacturés, et la supériorité que leur ont donnée des succès constans. — Employer les ressources de l'agriculture et l'industrie coloniale, pour suppléer à ce que la Métropole ne pourrait fournir en assez grande abondance, ou avec la modération de prix et la certitude qu'exigent les besoins de nos établissemens transatlantiques.

Les moyens d'exécution pour atteindre ce dernier objet ne peuvent être déduits ici; mais nous pouvons affirmer qu'ils sont nombreux et efficaces. A l'égard des restrictions à imposer au commerce étranger, la prudence fait une loi, d'attendre, pour les ordonner, que l'état actuel

des choses ait reçu une amélioration notoire de l'usage des ressources de la métropole et des colonies, qui permette à celle-ci de se passer presqu'entièrement des étrangers, comme le font les établissemens de la Grande-Bretagne.

Le port des Saintes, dont la situation est intermédiaire entre les Antilles françaises, paraît réunir les conditions nécessaires à l'établissement d'un entrepôt général; il gît à trois lieues de la Basse-Terre, 12 de la Pointe-à-Pitre, 28 de Saint-Pierre, et 34 du Fort-Royal; la rade en est excellente; l'air est salubre et la température modérée, dans les quatre petites îles, qui forment le pourtour du mouillage, et dont la surface est de 16 à 1700 hectares.

Il faudrait, pour faire prospérer l'établissement d'un port libre aux Saintes: — L'affranchir de tout droit, laissant la plus grande latitude possible aux transactions du commerce, et ne faisant aucune distinction de pavillon, ni de provenances. — Faciliter l'établissement des maisons de commerce des îles françaises et du continent, en leur allouant des terrains convenables. — Concentrer graduellement dans ce port: l'importation étrangère des approvisionnemens nécessaires aux colonies; celle des marchandises coloniales admises en entrepôt; la vente des sirops et des taffias, le commerce des marchandises provenant du sol et de l'industrie de la métropole et exportées, pour la consommation des colonies étrangères, du continent et des îles. — Augmenter cette dernière branche, par des liaisons habilement ménagées et de manière à faire tourner enfin au bénéfice de la France, les chances qui depuis deux siècles, n'ont cessé d'être à son détri-

ment. — Substituer à force de soins, les comestibles et les marchandises provenant de la métropole, à tout ce que les colonies consomment d'objets importés par les étrangers. — Augmenter par une fabrication perfectionnée, la valeur des denrées qu'exportent les navires américains, non-seulement en améliorant la qualité du rhum, mais surtout en convertissant en cette liqueur la majeure partie des sirops vendus aujourd'hui à vil prix. — Encourager et faciliter dans cet objet, l'établissement aux Saintes, d'une manufacture en grand, de rhum, alimentée par les sirops de la Martinique et de la Guadeloupe, et procurant à la métropole une immense exportation de charbon de terre. — Diminuer néanmoins progressivement la masse des sirops et des rhums, dont la fabrication n'a lieu qu'aux dépens de celle des sucres, et dont la vente aux étrangers diminue d'autant notre commerce, en privant les colons de la différence qui existe entre la valeur des mélasses et celle des sucres bruts ou terrés. — Parvenir à ce but important, par une fabrication supérieure à celle qui a lieu maintenant, et dont l'imperfection tient à des causes que nous avons indiquées ailleurs. — Tarir ainsi dans sa source le commerce étranger, en diminuant par une transformation avantageuse aux Colonies, les objets de son exportation actuelle; et en faisant produire par la métropole, et à son défaut par les colonies elles-mêmes, les approvisionnemens qu'exige la consommation de celles-ci, et qu'elles achètent chèrement aujourd'hui de l'Angleterre et des Etats-Unis. — Considérer comme d'heureux progrès vers un meilleur ordre de choses, la diminution annuelle du commerce d'importation des étrangers, et l'accroissement

de leur exportation, de manière à rétablir l'équilibre de leur valeur et à faire cesser la différence de l'un et de l'autre, qui, à une époque peu distante, était de moitié à la Martinique et des trois quarts à la Guadeloupe. — Par cet ensemble de mesures et principalement par l'établissement d'un port d'entrepôt, hors du territoire des colonies agricoles, mettre ainsi le commerce et l'industrie de la métropole, et l'agriculture, ainsi que les fabriques des îles françaises en possession d'un accroissement de transactions formé progressivement de tout ce que perdra le commerce étranger; savoir : En premier lieu, un interlope que nous évaluerons seulement à 16 millions, dans l'hypothèse d'efforts heureux, ayant produit récemment une grande amélioration, mais qu'il faudrait porter à l'énorme somme de 96 millions, pour la Martinique et la Guadeloupe seulement, s'il égalait celui de 1788. En second lieu, un commerce d'importation et d'exportation, qui maintenant est dans les mains des étrangers, et dont la valeur nominale s'élève jusqu'à près de 40 millions. D'où il suit que l'exécution et le succès complet des mesures indiquées, donneraient à la France un accroissement de commerce de 56 millions au minimum, et qui sans sortir des circonstances ordinaires de la paix, en dépasserait probablement soixante.

Si l'on admet comme élémens de l'exécution des mesures qui conduiraient à cet objet, une volonté forte et persévérante et la continuation de la paix, on croit que cinq années seraient une période plus étendue que ne le nécessiterait l'achèvement de cette entreprise importante, dont le succès ferait passer 50 à 60 millions de transactions avantageuses entre les mains du commerce français.

SECTION III.

Colonies agricoles.

Les colonies agricoles de la France sont si peu connues que leur richesse n'a point encore été déterminée d'après des bases rationnelles, et que, sur ce sujet, il y a presque autant d'erreurs que d'assertions. L'étendue du commerce des colonies étant la juste mesure de leur prospérité, et celle-ci résultant de l'accomplissement d'un certain nombre de conditions, nous pouvons remonter, par la connaissance de ces élémens, à la détermination positive du degré de prospérité auquel peut parvenir ou s'est élevé déjà chacun de nos établissemens d'outre mer.

Dans cet objet important, et pour arriver à une solution complète exprimée par des nombres, nous examinerons successivement jusqu'à quel point les quatre colonies agricoles de la France possèdent les conditions nécessaires d'une haute prospérité qui puisse étendre celle du commerce de la France. D'après les bases posées précédemment, nous chercherons par quels moyens on peut suppléer à ce qui manque à nos établissemens pour atteindre ce but essentiel; quels avantages chaque colonie trouve dans son état actuel, et quels sont ceux qu'on pourrait obtenir d'un système d'améliorations sagement conçues et habilement exécutées.

1.° *Situation.*

		Latitude.	Longitude.
Bourbon. . .	Mer d'Ethiopie. . .	20° 51′ *S.*	33° 10′ orient.
Martinique. .	Mer Caraïbe. . . .	14° 35′ *N.*	63° 26′ occid.
Guadeloupe.	*Idem.*	15° 59′. . .	64° 5′.
Cayenne. . .	Atlant. équatoriale.	4° 57′. . .	54° 37′

Les inconvéniens de la situation de l'île de Bourbon sont : sa distance considérable de la métropole, son isolement, son défaut de ports et le voisinage de l'île de France, qui, en passant au pouvoir de l'Angleterre, devient en temps de paix une colonie rivale, et en temps de guerre une base d'opérations hostiles. Ses avantages sont : un gissement, qui comporte la culture riche et féconde des plantes tropicales, et qui, par l'effet d'une température modérée, n'exclut point la possibilité du travail des blancs; une proximité favorable à des liaisons de commerce avec Mozambique et Sofala, où l'on peut trouver de nouveaux débouchés aux produits de notre industrie; une position qui permet d'entreprendre des expéditions pour les golfes Persique et Arabique, et d'établir des liaisons avec des pays que le commerce n'exploite encore que partiellement.

Les moyens d'assurer et d'accroître ces avantages sont : — D'échanger les établissemens de l'Inde, Pondichéri et Chandernagor, dont la possession ne peut plus nous convenir, contre l'île de France, qui nous est nécessaire pour servir de port à l'île de Bourbon et agrandir notre commerce. — De fonder à Madagascar une colonie d'entrepôt dans un lieu qui ait un hâvre sûr et commode et un air salubre. Cet établissement est absolument nécessaire à l'approvisionnement de Bourbon et des navires français commerçant au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et dont le nombre s'accroîtrait, si nous établissions des relations avec l'Afrique orientale et les îles indépendantes de l'Océan indien.

La situation de la Martinique et de la Guadeloupe a l'in-

convénient de la grande proximité des îles anglaises de Sainte-Lucie et de la Dominique, qui facilite, en temps de paix, la contrebande, et, en temps de guerre, les embuscades des corsaires, la station des escadres ennemies et le blocus des ports. Les avantages de leur situation sont nombreux; ce sont principalement : un gissement, qui permet de cultiver toutes les espèces végétales des tropiques; une situation centrale dans la longue chaîne des Antilles, un attérage facile, des ports multipliés et excellens, une médiocre distance de la métropole, n'exigeant guères que 30 jours de voyage, une heureuse proximité des plus belles contrées du Nouveau-Monde; et spécialement à la Martinique, une station navale, une position militaire, un poste de communication entre les deux hémisphères, et la place de commerce, qui est le centre des transactions les plus étendues de l'Amérique tropicale.

Les moyens d'accroître ces avantages sont ceux ci-après : — Établir des liaisons commerciales avec les ports secondaires et les lieux peu fréquentés du littoral de Colombie et du Mexique, au moyen d'un grand cabotage fait par des goëlettes, fines voilières, protégées contre les pirates par des briks de guerre multipliés. — Employer les navires mus par la vapeur pour communiquer régulièrement avec Cuba, Saint-Domingue, Porto-Rico, et concourir avec les Iles danoises et les navires américains à l'approvisionnement des marchés de ces colonies populeuses. — Détruire l'interlope de Sainte-Lucie et de la Dominique. — Faciliter les opérations maritimes dans nos ports principaux en préparant aux bâtimens des moyens d'aiguade, de réparation et d'approvisionnement, ce qui diminuerait les travaux

pénibles et dangereux des équipages et la longueur dispendieuse des relâches. — Tenir le commerce informé par des paquebots et des avis multipliés, des besoins de chaque marché de l'Archipel des Antilles ainsi que du continent, afin qu'il puisse profiter de toutes les occurrences favorables. — Ouvrir aux navires français exclusivement les ports secondaires de nos colonies, ce qui, diminuant les frais de transport et de commission des marchandises, en abaisserait le prix et en accroîtrait la consommation. — Rendre plus salubres les ports des Antilles françaises, afin que les expéditions des navires ne soient pas grévées de frais d'hôpitaux et de longues quarantaines, et que la perte des équipages, par l'irruption des maladies contagieuses, n'en compromette pas le succès.

L'île de Cayenne, qui constitue la partie cultivée et commerçante de la Guyane française, a l'avantage d'une position au vent de l'Archipel d'Amérique, ce qui permet d'échelonner les relâches du commerce; le sol en est fertile, la température modérée; tous les végétaux des tropiques y prospèrent; mais son isolement, le défaut de port profond et d'établissemens maritimes atténuent les avantages de sa situation.

En résumé, nos colonies l'emportent, par une proximité favorable, sur les belles îles des Moluques et des Philippines; elles ont l'avantage sur le Canada et la Nouvelle-Hollande par leur gissement tropical; et leur situation insulaire les préserve du malheur de ces irruptions désastreuses, dont sont menacées les possessions britanniques dans l'Inde, par les Pindaries et les Birmans, et en Afrique, par les Caffres et les Achantis.

2.° *Territoire.*

	Lieues carrées.			
	Longueur.	Largeur.	Circonfér.	Surface.
Bourbon	20	15	56	230
Martinique	20	8	70	58
Guadeloupe prop. dite	15	9	46	69
— Grande-Terre	11	14	48	46
Marie-Galante	4	4	12	7
Cayenne et lieux adjac.*				20
Étendue de la surface des colonies agricoles				430

La séparation et l'isolement de chacune des parties de ce territoire leur donne l'avantage : — De n'avoir point à redouter les excursions d'un ennemi limitrophe, les migrations des insectes dévastateurs, tels que les sauterelles, ou les excursions des bêtes féroces, telles que les tigres de l'Indoustan ou les lions de l'Afrique australe. — D'accroître avec l'étendue des côtes, celle des moyens de pêche, utiles à la subsistance des habitans et surtout les communications maritimes qui sont presque les seules possibles, dans les pays de la zône torride nouvellement habités. — De multiplier le nombre des courans d'eau, par l'effet nécessaire du double versant des montagnes, ce qui favorise l'établissement des usines. — De varier les situations et les expositions, ce qui permet de varier les cultures. — De multiplier les places de commerce, et de rapprocher de leurs transactions les produits qui en sont les objets. — De diminuer les inconvéniens de la proximité des établissemens de l'ennemi et de donner de nombreuses facilités à une défense efficace.

Mais tous les avantages que possède le territoire des colonies, deviendraient seulement des motifs de regrets, si son étendue ne répondait point aux besoins qu'il est destiné à satisfaire, et si, comme les établissemens suédois et danois de Saint-Barthélemi et Saint-Thomas, la surface de ce territoire était hors de proportion, avec la quantité de denrées que la culture doit en obtenir, pour la consommation de la métropole et pour son commerce. Examinons si cette condition d'étendue est remplie par les colonies que la France possède maintenant.

Dans l'état imparfait de l'agriculture coloniale, et sans autres progrès dans les opérations des fabriques, que ceux qu'offre le terme-moyen du produit des Antilles françaises, il faut l'étendue suivante pour donner à la métropole ce qu'exige sa consommation en denrées des tropiques.

	Lieues carrées.	Carrés.	Produit du carré.
Cannes à sucre.	13.	20,000.	6,000 liv. de sucre.
Caféyers.	5 $\frac{1}{4}$.	8,000.	2,000. de graines.
Indigotiers.	1 $\frac{1}{3}$.	2,000.	750. de fécule.
Cotoniers.	34.	52,000.	5 à 600. de laine.
Totaux.	53. $\frac{2}{3}$.	82,000.	Le carré est de 3,402 toises carrées.

Pour fournir au commerce d'exportation de la France, une quantité double de ces produits, excepté le coton, il faudrait seulement 30,000 carrés de plus, ou environ 20 lieues carrées; ce qui porterait à 112,000 carrés ou moins de 74 lieues, la surface totale du territoire néces-

saire pour une aussi grande masse de richesses. Il faudrait en sus, dans l'état actuel des choses, et d'après les proportions qu'il donne : 18 lieues de cultures alimentaires pour la population agricole, et 50 lieues de pâturages pour les bestiaux. Il n'en faudrait donc en tout que 142, tant pour les cultures coloniales et alimentaires, que pour les savanes; ce qui ne fait pas le tiers du territoire entier des colonies agricoles de la France, même sans y comprendre le littoral de la Guyane, ni aucune partie des nouveaux défrichemens du Sénégal. Si l'on substituait des prairies artificielles aux savanes, les pâturages seraient réduits de moitié; et si la population était accrue par la colonisation des blancs, dont l'industrie supérieure ferait produire moitié plus de subsistance aux cultures alimentaires, les plantations de vivres seraient diminuées d'autant; ce qui ôtant 34 lieues au domaine de l'agriculture, le bornerait à 108, c'est-à-dire au quart de l'étendue du territoire de nos colonies.

D'où il suit :— que Bourbon, la Martinique, la Guadeloupe et Cayenne suffisent par l'étendue de leur territoire, pour produire tout ce qu'il est possible de désirer, soit pour la consommation du royaume en denrées coloniales, soit pour l'extension de notre commerce, par l'exportation d'une quantité de ces denrées égale à notre consommation. — Qu'en supposant qu'un tiers du territoire de nos colonies soit stérile, ou d'une culture rendue peu avantageuse, par la situation locale, l'insalubrité ou les difficultés du défrichement ou de l'exploitation, il y a encore à choisir dans les deux autres tiers, la meilleure moitié des terrains les plus favorables, avec une latitude, qui per-

mettrait d'en cultiver le double. — Qu'il serait au moins superflu de chercher à fonder d'autres colonies agricoles, puisque celles que nous possédons, ont trois à quatre fois l'étendue qu'exigent les limites les plus reculées de tous nos besoins. — Que conséquemment tous les efforts de la France, pour augmenter ses établissemens d'outre mer, doivent se porter sur des colonies d'entrepôt et de déportation, susceptibles de former de grands marchés nécessaires à notre commerce, ou de rendre utile la population malheureuse et nuisible des prisons et des bagnes. — Et enfin que nos quatre colonies agricoles possèdent un territoire, qui permet l'extension de leur culture, et l'accroissement de leur population, dans des termes doubles de ceux qu'offre leur état actuel ou même dans des proportions beaucoup plus grandes encore.

3.° *Salubrité.*

La puissance des agens physiques qui constituent le climat de la zône torride, agit dans les colonies européennes, sur la mortalité de leurs habitans, en raison des localités, de la différence des races et de celle du régime et des soins conservateurs.

Par l'effet de la différence des localités, la mortalité de la population prise en masse, est ainsi qu'il suit :

A la Martinique, un sur 30.	A la Havane, un sur 29 $\frac{1}{2}$
A Sainte-Lucie, un. . . 30.	A Batavia, un. . . 26 $\frac{1}{2}$
Au Mexique, un. . . . 30.	A Bombay, un. . . 20

Par l'effet de la différence des races et de la résistance qu'oppose chacune d'elles aux agens délétères, la mortalité est à Bombay dans les rapports suivans :

Parmi les Européens, un sur.	18 $\frac{1}{4}$
— les Musulmans, . un	17 $\frac{1}{2}$
— les Parsis, un.	24
A Batavia :	
Parmi les Hollandais, un sur.	11
— les Chinois, un.	29
— les Javanais et les Malais, un.	46
— les esclaves, un.	13
Aux Antilles :	
Parmi les créoles blancs, un sur.	25 $\frac{1}{2}$
— les affranchis, un.	24
— les Européens, un.	20

Par les effets meurtriers de la fièvre jaune et des dysenteries contagieuses, elle est ainsi qu'il suit :

Parmi les troupes françaises, un sur.. . . .	3
— les troupes anglaises, un.	5
Par la différence des soins conservateurs :	
Parmi les esclaves de la Grenade, un sur. . .	23
— les esclaves de la Trinidad, un.	28 $\frac{1}{2}$
— les esclaves de la traite, débarquant, un.	6
— les esclaves enrégimentés de l'Angl., un. .	28
— les esclaves de la population agricole de la Martinique (1), un.	31 $\frac{1}{2}$

Par la différence des terrains élevés, ventilés, et de ceux coupés de marais et d'eaux stagnantes :

(1) Voyez pour les détails, les Mémoires de l'auteur sur ce sujet, et consultez Barrow, Stavorinus, Pugnet, Colquhoun, les Transactions de la Société de Bombay, etc.

Dans la Péninsule sept. de la Martinique, un sur 37
— la Péninsule méridionale, un 31

Ces derniers nombres montrent que dans des localités heureusement choisies, la vie humaine n'est pas plus exposée sous la zône torride que dans nos climats; mais il importe de le redire: il ne faut attendre aucun succès des plans les mieux concertés, des dispositions les plus sages, des dépenses les plus grandes, tant qu'on ne reconnaîtra pas avec des soins prévoyans, les lieux destinés à l'habitation des hommes, et que leur existence ne sera pas défendue contre les épidémies et les contagions, par des mesures préservatrices exécutées avec une persévérance infatigable.

Toutefois, ce serait se faire une idée fausse des contrées tropicales, en les voyant devenir le tombeau de tant d'européens, que de croire que l'air y est infecté d'un germe pestilentiel; la nature n'est point gouvernée, dans ces régions lointaines, par d'autres lois que sous le ciel de notre patrie. Aucune contagion ne s'y développe, si elle n'a été récemment importée du dehors, ou si l'on ne l'a laissée se perpétuer de proche en proche, depuis une introduction antérieure. Aucune épidémie n'a lieu, loin des endroits marécageux, dans les campagnes soumises à l'action des vents, et dans les lieux dont les habitans joignent à l'exercice et à la propreté, un bon régime alimentaire. Mais dans les ports où les étrangers sont entassés dans des demeures insalubres, nourris d'alimens malsains, en proie aux passions et aux chagrins, exposés aux contagions qu'apportent les navires, et que disséminent leurs cargaisons ou leurs équipages, la vie est sans

cesse menacée, et rarement elle atteint sa limite naturelle. Il en est encore ainsi dans les campagnes, lorsqu'elles sont voisines des marais, connus dans l'Inde, sous le nom de Jungles, et aux Antilles, sous celui de Palétuviers. Des fièvres intermittentes attaquent alors la population, minent par des invasions répétées la force des cultivateurs, et amènent à leur suite une multitude de maladies, qui abrègent leur existence.

Deux séries de mesures sont indiquées contre ces calamités, par leur nature et par leurs causes : contre les contagions, telles que la fièvre jaune, la varioloïde et le choléra-morbus, il n'y a point d'autres moyens préservatifs qui soient efficaces, que la séquestration des individus infectés ou soupçonnés de l'être, et si la maladie est introduite, le prompt éloignement de tous ceux qui n'en sont point encore atteints. Contre les épidémies, dont les causes sont plus nombreuses et plus variées, il faut recourir à un système d'hygiène plus compliqué ; toutefois on ne peut manquer de réussir à en tarir la source funeste : — En éloignant des marais, qu'il est impossible de dessécher, la population des colonies, et surtout les européens et les nouveaux colons. — En choisissant les derniers avec un soin particulier, dans le nombre des individus, dont la constitution est en rapport avec le climat de la zône torride. — En améliorant le régime de la population agricole et des troupes, dont la mauvaise nourriture produit des maladies asthéniques, et des dysenteries mortelles et même contagieuses. — En écartant des villes les européens, qui n'étant pas encore acclimatés par un long séjour, conservent une fatale aptitude à contracter

la fièvre jaune, dont le germe s'est disséminé, en mille endroits, par des irruptions multipliées. — En établissant dans les ports et à bord des navires du commerce, un ensemble de mesures, que réclament les intérêts de l'humanité, pour la conservation des équipages, la limitation des quarantaines, et la garantie de la santé publique. — En adoptant pour les troupes, les marins, les déportés et les esclaves, le principe bienfaisant de l'amirauté d'Anglèterre, qui compte au premier rang des élémens de la capacité d'un chef, l'art de conserver les hommes.

Les dispositions propres à conduire à l'objet de chacune de ces mesures sont détaillées dans une Hygiène des Antilles, que nous avons publiée en 1817, et qu'ont honorée de leur approbation les plus hautes autorités de l'Etat et de la Science. Nous pouvons encore indiquer dans le même but, le Projet de réglement, pour prévenir, arrêter et combattre les maladies contagieuses, dans les colonies françaises des deux hémisphères, soumis en 1817 à la Commission des colonies, dont l'auteur était membre, examiné, en 1818, par le Comité du conseil d'Etat, chargé du département de la marine et des colonies, approuvé en 1820, par la Commission sanitaire et centrale du royaume, et communiquée postérieurement aux conseils de gouvernement des colonies, par ordre du Ministère de la marine.

4.° *Fertilité.*

Les terrains qui composent, dans les colonies, l'ensemble des propriétés, sont, sinon les plus fertiles, tout au moins ceux dont l'exploitation est, par leur situation,

la plus facile et la plus avantageuse; leurs différens degrés de fertilité résultant principalement de la nature du sol, on pourra juger, par le tableau suivant, de ce que l'agriculture doit en attendre.

	Lieues carrées.			
	Formation volcanique.	Formation calcaire.	Formation alluviale.	Étendue totale.
Martinique.	33 1/3	4	8	45 1/3
Iles de la Guadeloupe.	26	30	16	72
Marie-Galante.	»	6	1/2	6 1/2
Bourbon.	10	»	»	10
Cayenne et lieux adj.*	6	»	6	12
Etendue de chaque espèce de terrain.	75 1/3	40	30 1/2	146

Les terrains volcaniques sont de trois sortes; chacune a l'étendue énoncée ci-après :

	Terr. ponceux.	Terr. tuffacés.	Terr. argil.	Étend. tot.
Martinique.	6 1/3	6 1/3	20 2/3	33 1/3
Iles Guadeloupe.	»	10	16	26
Bourbon.	»	4	6	10
Cayenne.	»	»	6	6
Etendue de chaque espèce de terr. volcan.	6 1/3	20 1/3	48 2/3	75 1/3

L'étendue du territoire des colonies agricoles de la France étant de 430 lieues carrées, et celle des propriétés de 146 seulement, cette dernière surface ne forme pas le tiers de l'autre; et il y a 284 lieues carrées de terres stériles ou en friche, formant au-delà des deux tiers de notre

domaine colonial. Néanmoins, il suffit de l'étendue actuelle des propriétés pour donner tout ce qu'exige, en denrées tropicales, la consommation de la France, et un commerce d'exportation d'une quantité égale. En effet, nous avons vu précédement, que, pour ce double objet, avec des cultures alimentaires et des pâturages proportionnés, 142 lieues carrées sont une surface, dont l'étendue excède tout ce qui peut être nécessaire.

Sur les 146 lieues, formant l'ensemble des propriétés, il y en a : — Trente de formation alluviale, possédant le plus haut dégré de fertilité. Les cannes à sucre se plaisent dans cette espèce de sol, mais son habitation est insalubre, et le travail des blancs n'y est que rarement praticable. — Quarante de formation calcaire, et d'une fertilité médiocre, comparativement aux terrains d'alluvions; mais, toute espèce de culture peut y prospérer, et le séjour n'en est nuisible à l'homme que par l'élévation de la température, qui n'est atténuée, ni par la hauteur des montagnes, ni par l'abondance des eaux, ni par le voisinage des forêts. — Soixante-quinze lieues, ou plus de moitié, dont les terrains sont volcaniques, et présentent divers degrés de fertilité, savoir: — Dans les 6 à 7 lieues de terrains ponceux, à la Martinique, il n'y a pas une plus grande fertilité que dans les îles calcaires, mais la culture y est facile, l'air salubre, et les formes du sol favorables aux opérations de l'industrie agricole. — Dans les 20 lieues de terrains tuffacés, on trouve le minimum de la fertilité, et même assez souvent le sommet des mornes est presque stérile; mais les vallons, arrosés par des torrens, sont propres aux cultures partielles; et, ces terrains étant si-

tués sous le vent des montagnes, le long de la mer, ils ont l'avantage de recevoir des pluies fécondantes, et de communiquer avec les grands marchés, au moyen d'embarcations rapides et légères. — Dans les 48 lieues de terrains argileux, la fertilité dépend du degré de décomposition des laves. C'est cette circonstance qui donne à la Martinique la supériorité qu'elle possède sur la Guadeloupe proprement dite ; néanmoins si l'on exprime la fertilité des terrains calcaires et ponceux, par un, et celle des terrains d'alluvions, par 3, on doit considérer, comme étant intermédiaire, celle de la formation argileuse, et conséquemment l'énoncer par le nombre 2.

L'ensemble des propriétés des colonies agricoles, étant ramené à ces termes, on trouve qu'il y a :

30 lieues de terrains d'alluvions ou de 1.re classe;
48. . . . de terrains argileux ou de 2.e classe ;
46. . . . de terrains ponceux et calcaires ou de 3.e classe ;
20. . . . de terrains tuffacés, au minimum de la fertilité.

Sous le rapport de la salubrité, l'habitation de ces terrains doit mériter la préférence dans l'ordre suivant : terrains ponceux, tuffacés, argileux, calcaires et d'alluvions.

Il ne faut pas croire que dans les 284 lieues carrées, dont aucune partie n'est comprise dans l'étendue des propriétés, il n'y ait point des terrains fertiles et susceptibles d'une riche culture. Sans doute, dans ces deux tiers de notre territoire colonial, il y a des marais vastes et profonds, des montagnes inaccessibles, des plateaux bordés de précipices, des rochers dépouillés de terre végétale, et des forêts dont la conservation est nécessaire; mais un

tiers, ou la moitié peut-être de cette étendue est susceptible d'une exploitation avantageuse, et n'a besoin, pour donner des récoltes précieuses, que d'une population laborieuse, dont la force ne soit pas au-dessous des opérations d'un défrichement. Les terrains, qu'on dédaigne dans les colonies françaises, seraient exploités soigneusement et avec fruit, par les Hollandais de la Guyane, ou les Danois de Saint-Thomas; et certainement la moitié des cultures des Antilles anglaises couvrent un sol qui ne vaut pas celui qu'on abandonne à la Martinique et à la Guadeloupe, comme ne valant pas la peine d'être mis en valeur. Toutefois, la nécessité de recourir aux terrains en friche, n'existe point dans la tâche de développer la prospérité agricole de nos établissemens d'outremer. Il suffit, pour cet objet, d'une surface de 142 lieues carrées tout au plus; les propriétés en ont actuellement 146; ainsi, sans aucune invasion sur les bois, le domaine de l'agriculture peut trouver, dans les seuls terrains constituant les propriétés, tout ce que réclame l'extension de ses produits.

5.° *Population.*

	Blancs.	Affranchis.	Esclaves.	Total.
Martinique	10,000	10,000	80,000	100,000
Iles Guadeloupe	12,500	6,500	101,000	120,000
Bourbon	15,000	5,000	53,000	73,000
Guyane	1,000	1,500	13,500	16,000
Totaux	38,500	23,000	247,500	309,000

Les recensemens étant toujours au-dessous de la vérité,

on peut porter assurément ces nombres, par approximation, à :

45,000 blancs, indigènes ou européens;
25,000 affranchis, originaires d'Afrique;
250,000 esclaves nègres, ou métis.

Total.. 320,000 habitans, dont 275,000 de race africaine.

La partie active de la population esclave ne se forme guères dans les colonies françaises que de la moitié du nombre total des individus de cette classe; l'autre moitié se compose des enfans, des vieillards, des infirmes et des nègres ayant exemption; ainsi, la population laborieuse n'excède pas 125,000 personnes des deux sexes.

L'étendue actuelle des cultures suppose une distribution de travaux agricoles, qui exige la population rurale, dont voici les nombres :

	Carrés.		Cultivateurs.
Cannes....	27,570,	à 3 cultivateurs pour 2 carrés.	20,677
Caféyers...	11,475,	à 1 cultivateur chaque.....	11,475
Cotonniers.	4,600,	à 1 cultivateur pour 2 carrés..	2,300
	43,645	carrés en culture coloniale..	34,452

Il y a, dans nos colonies agricoles, 250,000 esclaves; s'ils étaient tous employés aux cultures, il y en aurait à très-peu près 6 attachés aux travaux qu'exige un carré de terre, qui n'excède que de peu de chose un hectare et un tiers. En réduisant à moitié, cette classe, il y aurait encore 3 individus, par carré de 3,402 toises carrées; c'est-à-dire deux fois plus qu'il n'est nécessaire, même en faisant toutes les concessions possibles.

Dans l'état actuel de l'agriculture coloniale, qui n'obtient pas de l'usage des machines et des animaux, le surcroît de forces, qu'elle devrait employer, 34,500 cultivateurs, suffisant pour les terres en rapport, il en reste 215,000, ou 6 fois autant, qui sont oisifs, incapables, ou détournés de leur destination première. Si l'on admet qu'une population rurale, qui fournit 35,000 cultivateurs, est double de ce nombre, ce qui est une supputation considérée comme vraie aux Antilles, il y a 180,000 esclaves inutiles, dans nos colonies, à leur produit agricole. On peut même croire qu'il n'y en a pas moins de 200,000, ou près des 4 cinquièmes, quand on calcule le nombre d'affranchis, qui exploitent eux-mêmes leurs propriétés, et les blancs créoles ou européens, qui, depuis quelques années, surtout, se livrent aux travaux des cultures secondaires, et à ceux de l'industrie agricole. Au lieu de cet état d'inertie ou de cette distribution vicieuse *du travail*, qui enlève la population rurale à sa destination, pour lui donner des professions qu'elle remplit mal, ou pour la placer en domesticité, supposons que les nègres des colonies sont tous attachés à la glèbe; que la moitié seulement est inerte, par les effets de l'incapacité physique; enfin que la quantité de travail qu'exige en plus, la grande culture, étant compensée par celle qu'exige, en moins, celle des cultures secondaires, il suffit, en masse, d'un cultivateur par carré. Nous trouverons, d'après ces bases, avouées par l'expérience, que l'étendue des terres en rapport devrait être maintenant, dans nos colonies, de 125,000 carrés, ou près de 82 lieues carrées. Nous avons vu que pour fournir à toute notre consommation, et en-

core aux exportations de notre commerce, il suffit de 112,000 carrés, ou moins de 74 lieues en cultures coloniales. D'où il suit que la population esclave des établissemens transatlantiques, employée exclusivement à l'agriculture, serait suffisante pour porter nos colonies au plus haut degré de prospérité, et doubler, sans aucun excès de travail, l'étendue du rapport de leurs cultures; mais, la condition nécessaire d'un si grand succès serait d'attacher à l'agriculture, 2 individus sur 4 de cette population, au lieu d'un sur six, comme aujourd'hui; et il faudrait obtenir, pour cet objet, le travail de 125,000 nègres, au lieu de 35,000, qui forment seuls la population rurale effective.

Des obstacles invincibles s'opposent à cette importante amélioration; et empêchent qu'on ne rende à la culture, les 90,000 individus formant la moitié laborieuse des 180,000 qu'on en a détournés, et qui servent d'artisans ou de domestiques, dans les villes, ou vivent de quelque industrie stérile pour les intérêts coloniaux. Ces obstacles sont : des habitudes enracinées, des convenances, des droits acquis, consacrés par le temps, la nature du contrat social, et une possession qui a tous les titres de la propriété. Il faut donc recourir à d'autres moyens pour augmenter la population active des établissemens français, au-delà des mers, et pour tenir lieu de la traite. Une grande mesure peut seule donner ce résultat : c'est la colonisation des blancs.

Les bornes naturelles de notre sujet ne nous permettent point d'entrer dans les détails d'exécution de ce projet. Nous devons nous borner à dire que ses bases essentielles

sont d'opérer partiellement et successivement, et non simultanément et en masse, comme on a toujours fait. Nous ajouterons qu'une enquête a pleinement justifié, et l'expérience complètement vérifié, les assertions avancées, dès 1817, dans un mémoire où nous avions démontré par les faits, la possibilité et les avantages de la colonisation des blancs. Il ne reste aujourd'hui aucun doute sur le succès de cette grande mesure, exécutée par les moyens que nous avons indiqués.

Voici les limites qui en bornent l'étendue : Pour produire les denrées coloniales que consomme annuellement la France, et de plus, une quantité égale, destinée au commerce extérieur, exceptant toutefois le coton de cette dernière masse, il faut 112,000 carrés de cultures en rapport, et, au maximum, dans l'état actuel d'imperfection des opérations agricoles et industrielles, un pareil nombre de cultivateurs. En descendant aux détails, on reconnaît qu'il en faut même encore moins.

40,000 carrés de cannes exigent seulement	60,000 cultiv.
16,000..... de caféyers.............	16,000
4,000..... d'indigotiers............	2,000
52,000..... de cotonniers...........	26,000
112,000 carrés de cultures............	104,000 cultiv.

Mais, les colonies de déportation pouvant donner à nos fabriques le produit de 40,000 carrés plantés en cotonniers, il suffirait que les colonies agricoles en eussent 12,000 en rapport, ce qui réduirait à 6,000 tout au plus les individus travaillant aux cotonneries, même en ad-

mettant qu'il faut pour 2 carrés un cultivateur, tandis que, certainement, un européen peut en cultiver 3. Ainsi, toute la population active que demande ce projet, se borne à 84,000 individus répartis dans nos quatre établissemens principaux. Un calcul rigoureux a montré que, quelque soit le nombre de ceux employés réellement aujourd'hui aux travaux de la terre, le produit n'est guères au-delà de ce que 34,000 ouvriers doivent faire; conséquemment, il faudrait coloniser 50,000 européens pour remplir cet immense déficit. Une transmigration aussi considérable ferait désespérer du succès; heureusement, elle n'est point nécessaire, et réduite à la moitié, ou même à 20,000 individus, elle atteindrait infailliblement le but qu'on se propose. Il ne faudrait, pour en compléter l'effet, qu'obtenir, par des mesures locales d'administration, un accroissement de 30,000 cultivateurs indigènes; or, cette tâche n'a rien d'impraticable, puisque ces mesures peuvent atteindre, sur une population noire de 180,000 individus, 90,000 personnes capables de travaux agricoles. Il suffirait donc d'en rattacher une sur 3 aux opérations de la culture. On ne peut douter que des encouragemens bien dirigés ne puissent donner la même destination à la moitié des 25,000 affranchis, et que, par la multiplication des bêtes de labour et des instrumens d'agriculture, on ne puisse accroître considérablement la force appliquée aux travaux des colonies.

En résumé, les élémens de la prospérité, dont nous avons indiqué les puissans effets, sont : — La colonisation partielle et successive de 20 à 25,000 européens; — La conservation des 34,000 cultivateurs qui fertilisent au-

jourd'hui nos colonies; — L'accroissement de leur nombre, par 25 à 30,000 individus, appartenant aux 180,000 esclaves détournés des occupations agricoles, ou aux 25,000 affranchis qu'il importe d'encourager à s'y livrer. Nous ferons voir bientôt par quel succès serait suivie l'exécution de ces mesures.

6.° *Culture.*

L'étendue de toutes les espèces de cultures des colonies françaises, est approximativement ainsi qu'il suit :

Martinique.......	24,500 carrés, ou..	16 lieues carrées.
Iles Guadeloupe...	26,510........	17 $\frac{1}{3}$
Bourbon.........	6,120........	4
Guyane......	4,060........	2 $\frac{2}{3}$
Total.....	61,190 carrés...	40 lieues carrées.

Les plantations de vivres, telles que celles du manioc, du riz, du maïs, des patates, des ignames, des bananiers, occupent à-peu-près le quart de cette surface. Les cultures coloniales sont ainsi qu'il suit :

Cannes à sucre.....	29,570 carrés, ou	19 $\frac{1}{3}$ lieues c.
Caféyers.........	11,465......	7 $\frac{1}{3}$
Cotonniers, roucouyers.	4,600......	3
Total.....	45,635 carrés...	30 lieues c.

Ces surfaces équivalent à environ 40,000 hectares de cannes à sucre, 14,000 de caféyers, et 6,000 de cotonniers et roucouyiers; ensemble, 60,000 hectares.

1.° Les 30,000 carrés de cannes donnent approximati-

vement 100,000,000 livres de sucre brut; c'est 3,330 pour le produit d'un carré qui doit en rapporter 6,000, par un terme moyen, et avec une industrie manufacturière et agricole encore éloignée de la perfection actuelle des arts de l'Europe; d'où il suit qu'il s'en faut de 2,670 livres de sucre par carré, que nos colonies prises en masse n'atteignent à ce médiocre degré de perfection.

2.° Les 10 à 12,000 carrés de caféyers produisent annuellement 9,000,000 livres de graines; c'est à peine un produit de 750 livres par carré; or, le terme moyen d'une culture soignée est triple de cette quantité et même s'élève encore plus haut; mais, comme nous embrassons ici des résultats qui doivent être diversifiés autant que le sont les terrains, les expositions et les circonstances des récoltes, nous ne porterons qu'à 2,000 livres pesant le rapport annuel du carré de terre planté en caféyers productifs. Il s'en faut de 1250 livres par carré que l'on atteigne maintenant ce terme, attendu que la culture du caféyer décline à la Martinique et à la Guadeloupe, et que presque tous les riches propriétaires l'ont abandonnée.

3.° Le cotonnier et l'indigotier ne sont plus cultivés que partiellement dans nos colonies, et les produits du dernier de ces végétaux sont disparus du tableau que fournissent nos établissemens. On ne compte qu'environ 4,000 carrés plantés en cotonniers, donnant à l'exportation 1,600,000 livres de coton; c'est 400 livres par carré, ou un 5.° de moins que ce qu'on obtient par le terme moyen d'une culture médiocre. A Cayenne, au témoignage de M. Noyer, on obtient de 7 à 900 livres de coton du carré de la Guyane, qui, cependant, est moindre

de 902 toises carrées que la mesure agraire de même nom à la Martinique; mais les terrains d'alluvions de la Guyane sont extraordinairement fertiles.

Au lieu de cette culture languissante et bornée, voici le but qu'il est utile et possible d'atteindre presqu'immédiatement dans les quatre colonies agricoles de la France :

Carrés.		Livres.
40,000	de cannes à sucre, à 6,000 liv. de sucre brut chaque.	240,000,000
16,000	de caféyers à 2,000 liv. de graines chaque........	32,000,000
4,000	d'indigotiers à 750 liv. d'indigo chaque...........	3,000,000
52,000	de cotonniers, à 5 à 600 liv. de coton chaque.....	26,000,000

Les conditions premières de cet immense accroissement de prospérité coloniale sont une étendue de 112,000 carrés de terres fertiles et le travail de 104,000 cultivateurs. Il y a maintenant près de 30,000 carrés cultivés en cannes à sucre; il ne faudrait donc qu'une extension du tiers de l'étendue de cette culture; Bourbon et la Guyane offriraient les plus grandes facilités pour des plantations en cannes de 5,000 carrés, ou quatre lieues et un tiers dans chacune de ces deux colonies. Les caféyers de nos établissemens occupent près de 12,000 carrés; il faudrait agrandir leur culture d'un tiers, ce qui n'offre aucune difficulté, puisque ces arbustes habitant les sommets des collines élevées, ils peuvent occuper dans toutes nos îles de vastes terrains, maintenant envahis par les plantes buissonneuses. Les 4,000 carrés qu'il faudrait ajouter à leurs plantations actuelles équivalent seulement à 2 lieues deux tiers carrées. L'indigotier est l'objet d'une culture secondaire à créer entièrement, et qui conviendrait aux terrains humides et profonds de la Guyane; il exige seu-

iement 4,000 carrés. Le cotonnier demande, au contraire, la surface la plus vaste; mais, ainsi que nous l'avons fait observer, il peut être cultivé spécialement dans les colonies de déportation; il suffirait dans ce cas, pour compléter la consommation de la métropole, que les colonies agricoles possédassent 12,000 carrés plantés en coton, équivalant à moins de 8 lieues : il y a maintenant plus de 4,000 carrés employés à cette culture; il faudrait en tripler l'étendue; mais on sait que les terrains secs, pierreux, qui ne peuvent convenir à aucun autre végétal utile, sont ceux où prospère le cotonnier, et qu'il est aisé d'en trouver le long des côtes volcaniques, de très vastes, dont on ne tire aucun bénéfice, et qu'on peut couvrir, dès l'année prochaine, des forêts de cet arbuste. — En somme, les cultures nécessaires pour fournir à la consommation de la France et à son commerce d'exportation, n'exigeant que 72,000 carrés; il faudrait en ajouter 26,000 aux 46,000 qui sont maintenant en exploitation régulière, ou, en d'autres termes, porter à 50 lieues carrées, la surface de 30 lieues occupée maintenant par les cultures coloniales. Avec cette extension, ces cultures n'excéderaient encore que de peu de chose le tiers de l'étendue des propriétés, qui est de 146 lieues carrées; et leur surface ne formerait pas le 8.e de celle qu'offre le territoire de nos colonies agricoles, non compris le littoral marécageux et les immenses forêts de la Guyane.

Mais il est une autre tâche plus difficile que celle de trouver pour la culture, des terrains suffisans : c'est de perfectionner les opérations agricoles et industrielles à un tel point que l'on obtienne, de la même surface, presque

moitié plus de sucre et trois fois autant de café; ce qui, toutefois, équivaut seulement à donner à toutes nos colonies un degré d'activité et de perfectionnement égal à celui d'un grand nombre de sucreries et de caféyères de Saint-Domingue autrefois et de la Martinique aujourd'hui; terme que les progrès des arts permettent cependant de dépasser encore considérablement. En voici les moyens principaux dégagés d'une multitude de détails d'exécution, hérissés de calculs et d'exemples qui sont consignés dans des mémoires spéciaux.

Pour doubler le produit des 800 sucreries de nos quatre colonies agricoles, il faudrait : — Accroître, par une accession combinée de forces humaine, animale et mécanique, celles employées maintenant dans les colonies françaises, aux travaux de chaque habitation. — Pour augmenter la force humaine et faciliter le perfectionnement des opérations industrielles, procurer à chaque sucrerie, par la colonisation de 20,000 européens, un nombre d'ouvriers proportionnel aux besoins des usines. — Augmenter progressivement, chaque année, le nombre de ces ouvriers de manière à ce que tout le travail intérieur des fabriques soit fait par eux. — Faciliter l'introduction de procédés plus parfaits de cuite et d'énivrage du jus de cannes, en substituant des européens intelligens à des nègres qui n'agissent que par une routine dont rien ne peut les écarter. — Destiner annuellement, pour les 760 sucreries des Antilles françaises, 15 à 1600 hommes choisis dans les raffineries, ou employés, quelques mois avant leur départ, dans ces établissemens, pour y acquérir les connaissances nécessaires. — Rattacher, autant que possible, au travail

des grandes cultures les nègres des villes, et employer dans cet objet important divers moyens efficaces d'administration. — Encourager, par des dispositions favorables, les affranchis qui, au lieu de se dévouer aux professions industrielles qu'ils exercent dans les villes, se livreraient à l'apprentissage des opérations manufacturières, afin d'en faire leur occupation dans les sucreries. — Améliorer le régime alimentaire des esclaves, et y introduire l'usage de la viande, sans lequel on ne peut espérer d'augmenter la force, l'activité et le travail agricole de cette classe d'hommes. — Pour accroître la quantité de force animale nécessaire aux sucreries, multiplier les bœufs qui servent aux charrois, les mulets et les chevaux qu'on emploie aux portages et aux moulins à manége. — A cet effet, former des hattes dans l'intérieur des îles, multiplier les bestiaux, créer des prairies artificielles qui restreindraient les savanes à la moitié de leur étendue actuelle; fonder à la Guyane un établissement qui puisse fournir à bon compte aux Antilles françaises, tous les animaux domestiques dont elles ont besoin; approvisionner pareillement Bourbon au moyen de Madagascar; et faire naître dans toutes nos colonies une abondance favorable aux progrès de leur population. — Accroître la force mécanique employée dans les usines de la Martinique et de Bourbon, en multipliant les moulins à sucre mus par la vapeur; introduire à la Guadeloupe et à Cayenne cette espèce de moulin; perfectionner partout ceux qui ont pour moteur l'eau ou le vent; employer dans les ports et dans les campagnes les grues, les crics, les pompes, les machines à feu, les presses hydrauliques et les autres moyens qui suppléent à l'homme, et dont

l'usage est rare ou inconnu dans les colonies, quoique la prospérité publique y soit uniquement restreinte par le défaut de bras. — Par un ensemble de mesures dont l'énoncé serait ici trop étendu, amener les procédés chimiques et manufacturiers des sucreries, à un degré de perfectionnement analogue à celui auquel les arts les ont fait parvenir en France. Par exemple, chauffer le vézou à la vapeur, l'évaporer sans ébullition; remplacer les chaudières de fer hémisphériques par des chaudières de cuivre à fond plat; donner aux fourneaux une autre construction qui ménage le combustible ; décanter le jus de canne au lieu d'écumer; employer, pour clarifier, le sang de bœuf et le charbon animal; au lieu d'élever la cuite de 98 à 115 degrés réaumuriens, la laisser au-dessous du 88.°, selon la méthode de Dutrone; et par l'ensemble de ces moyens, éviter de brûler et de caraméliser une immense quantité de sucre, qui est détruite par les procédés actuels; enfin diminuer par un enivrage exact le résidu que forment les sirops non cristallisables, et augmenter d'autant la fabrication du sucre, en améliorant de plus sa qualité.

Pour tripler le produit des caféyères des Antilles françaises, de la Guyane et de Bourbon, il faudrait : — Mettre à la disposition de chaque propriétaire de l'une de ces sortes d'habitation, un cultivateur européen, ou même plusieurs, selon l'étendue des plantations; la situation des caféyères dans les montagnes, en ferait un séjour salubre et agréable pour les nouveaux colons, qui pourraient s'y livrer à toute espèce de travail, sans aucun danger pour leur santé. — Augmenter par ce moyen la force appliquée à la culture du caféyer, et préparer en

même temps l'introduction des perfectionnemens dont elle est susceptible. — Faire dans chaque colonie des semis et des pépinières de caféyers de Moka, de Marie-Galante et des Anses d'Arlet; et distribuer chaque année des jeunes plants, qui en proviendraient, aux propriétaires dont les arbres seraient dégénérés. — Introduire sur les habitations, l'usage de ces pépinières, qui seules peuvent conserver et propager les variétés les plus parfaites du caféyer. — Expérimenter la greffe de cette espèce utile, sur d'autres arbustes de la même famille naturelle; et choisir ceux-ci, parmi les espèces qui ont l'existence la plus longue et la plus robuste. Il existe un mémoire de l'Auteur sur ce sujet. — Essayer les effets de l'incision annullaire sur le caféyer. — Détruire les insectes qui l'attaquent parfois, soit par le lavage habituel à la brosse, soit par une recette particulière, en usage dans les jardins de Kew, et que nous avons fait communiquer aux colonies. — Dessécher le café, en grand, non au moyen de glacis, dont l'usage est dispendieux, long et souvent contrarié par la proximité des nuages dans les montagnes, mais par de vastes cylindres chauffés à la vapeur. — Exporter la graine dans son enveloppe nommée parchemin, ce qui conserverait son parfum et diminuerait la main-d'œuvre dans les colonies; pour cet état de la denrée, le tarif des douanes devrait être modifié spécialement. — Chercher un moyen d'empêcher les caféyers de pivoter, ce qui dans les terres peu profondes, telles que celles des Mornes, cause leur dépérissement et leur mort. — Adopter pour les colonies, les moyens employés en France et en Angleterre, pour encourager les cultures qu'on veut étendre et perfectionner;

accorder des prix pour des plantations nouvelles et bien soignées, d'un nombre d'arbustes déterminé; donner des primes pour le café en parche, exporté des colonies, dans nos ports et pour celui provenant avec des qualités supérieures, d'origine immédiate de graines arabiques; publier annuellement le tableau des perfectionnemens apportés dans la culture et la préparation du café, relever le courage et même le caractère des habitans caféyers, qu'un étrange préjugé fait considérer, comme d'un rang inférieur à celui des propriétaires de sucreries; employer enfin, l'émulation, la juste louange et tout ce qui excite les hommes à persévérer dans leurs travaux, et à les rendre de plus en plus utiles à eux-mêmes et à leur patrie (1).

Pour rétablir sur une grande échelle la culture du cotonnier et de l'indigotier, il faudrait : — Destiner spécialement à leurs travaux les colons européens, répartis entre les anciens établissemens, dans l'île de Cayenne, celle de la Guadeloupe proprement dite, et dans les parties de la Martinique et de Bourbon, propres à ces cultures. — Accorder des primes pour les nouveaux produits obtenus par ces colonies. — Aider par des secours, en tra-

(1) La Société d'agriculture de Calcutta vient de proposer des prix pour la meilleure culture et le plus grand produit du caféyer et du cotonnier; pour l'introduction et la naturalisation de chaque espèce de fruit d'Europe; pour l'amélioration des fruits indigènes, et pour la culture de ceux des Moluques. Le Gouvernement anglais a fait une fondation pour soutenir l'institution de ces prix, qui tendent à augmenter la production des denrées coloniales dans l'Inde britannique.

vail, en instrumens et en conseils éclairés, les premiers établissemens qui se formeraient et serviraient de modèles aux autres. — Distribuer des graines de cotonnier et d'indigotier, des qualités supérieures indiquées dans des recherches spéciales, communiquées en 1819 au Ministère de la marine. — Répandre l'usage des bons procédés de culture, par des instructions orales et imprimées, et mieux encore par la puissance de l'exemple. — Prêter aux nouveaux colons, les machines dont ils peuvent avoir besoin, pour défricher, récolter ou fabriquer, ce qui en fait connaître l'usage, le répand et le fait adopter. — Munir à cet effet les magasins de l'administration d'un certain nombre de charrues à avant-train, d'araires, d'extirpateurs, de herses, de semoirs, de faux, de moulins à coton, de cuves en cuivre propres à tremper l'indigo, etc. — Ordonner aux directeurs des jardins botaniques, des expériences spéciales sur les moyens de perfectionner les différentes sortes de cultures, notamment sur le choix des espèces exotiques, la taille, la greffe, l'échenillage, l'arrosement, les engrais, les amendemens et les autres opérations agricoles qui accroissent les récoltes ou les améliorent. — Eclairer ces recherches par celles qu'il est possible de faire en France, et dont le succès peut être obtenu par les mêmes hommes, qui ont déjà illustré leurs noms et leur pays, en découvrant en peu d'années tant de choses utiles aux arts et à l'industrie.

Indépendamment du produit que donnent les cultures coloniales, le territoire agricole de chaque colonie fournit encore une quantité de subsistances, qui entrent dans le commerce intérieur, ou qui servent immédiatement à

nourrir ceux dont le travail les obtient du sol : ce sont des racines féculifères : le manioc, la patate douce, l'igname, le chou-caraïbe, ou bien des fruits mucoso-sucrés, le bananier, la figue-banane, ou des fruits farineux : l'arbre à pain, le chataignier du Malabar, ou enfin une foule de légumes d'origine américaine, européenne, asiatique ou africaine. La majeure partie de la subsistance est fournie à la population par ces produits végétaux. Dans les colonies principales et dans les villes où l'usage du régime alimentaire de l'Europe est le plus répandu, la consommation de chaque individu est, en outre, de 60 livres de farine de froment et de 26 livres $\frac{1}{2}$ de viande salée ; mais la principale nourriture consiste en farine de manioc et en 62 à 65 livres de morue ou autres poissons salés ; dans les colonies secondaires, la consommation des subsistances tirées de l'extérieur est beaucoup moins considérable. Il est presque inutile de dire que dans la réalité, la distribution de la viande salée et de la farine de froment n'a point lieu, par une égale répartition dans toutes les classes de la population, et qu'elle est presqu'entièrement bornée aux blancs ; toutefois il n'en est point ainsi des poissons salés et de la farine de manioc, qui sont d'un usage général.

Le régime alimentaire des colonies doit être réprouvé par la politique et l'humanité, car il place dans les mains de l'étranger l'approvisionnement d'une grande partie des subsistances nécessaires à la population, et les alimens dont il se compose, secondant l'action débilitante du climat au lieu de la réparer, provoquent une foule de maladies ; il est indispensable d'améliorer la nourriture

de la population : — En multipliant les bestiaux au moyen des hattes et des importations de la Guyane et de Madagascar, afin d'introduire l'usage de la viande fraîche, parmi les garnisons, les affranchis, les déportés et les dernières classes de la population. — En introduisant la coutume anglaise de fabriquer une sorte de bierre domestique, qui diminuerait les graves inconvéniens causés par des eaux chargées de sels terreux ou de débris organiques. — En renouvellant les tentatives que nous avons faites en 1819, pour naturaliser aux Antilles la culture de la pomme de terre, qui réussit aux Canaries, au Bengale, à Sumatra, etc. — En soumettant à une inspection de police, la fabrication de la farine de manioc, vendue dans les marchés, et en faisant exécuter les réglemens qui défendent d'en extraire la moussache ou fécule, ce qui réduit cet aliment à une sorte de son et le prive de ses principes nutritifs. — En donnant aux troupes qui occupent les forteresses ou forment les garnisons, des terrains qu'elles puissent cultiver, afin d'améliorer leur nourriture et même de fournir aux marchés des villes, des légumes abondans qui ajoutent à la subsistance publique. — En se servant de ce moyen, pour acclimater, multiplier, et répandre les productions végétales qui sont nécessaires ou utiles à la population, pour diminuer les effets fâcheux de son régime actuel.

On conçoit que chacune de ces dispositions pourrait être la matière d'un mémoire étendu ; et en effet, la plupart de leurs objets ont été traités, en détail, par l'Auteur, qui s'est prévalu de l'expérience et de l'observation, pour proposer, il y a plusieurs années, soit au Ministre

lui-même, soit à la Commission des colonies, dont il était membre, des améliorations dont le succès importait au bien-être des habitans de nos établissemens d'outre-mer.

On appréciera mieux les avantages attachés aux cultures de ces établissemens, en comparant leurs produits au revenu qu'on obtient du sol des contrées de l'Europe. Le grand carré de 3,402 toises carrées, fournit, par un terme rapproché du minimum, 6000 liv. de sucre brut, 2000 de café, 5 à 600 de coton, ou 750 d'indigo. Cultivé en cannes, il rapporte 3000 fr. quand le sucre vaut 500 fr. la barrique; il n'en donne maintenant que 2,720, attendu l'abaissement du prix de cette denrée, jusqu'à 45 francs le quintal; ses travaux exigent 3 cultivateurs, pour 2 carrés, ce qui fait pour chacun d'eux, au maximum, 2000 fr., et au minimum 1815; les frais d'entretien, qui sont cependant considérables, ne sont pas supportés par ce produit; ils sont couverts, quand les colonies sont florissantes, au moyen de la vente du sirop et du rhum. Planté en caféyers, le carré rapporte 2000 livres de graines, qui, à 1 franc 50 cent., font un revenu brut de 3000 francs; il n'exige qu'un seul cultivateur, qui conséquemment obtient de son travail beaucoup plus que lorsque la terre est cultivée en cannes à sucre; mais, le caféyer n'entre en rapport qu'à sa troisième année. En cotonniers, le carré fournit 5 à 600 livres de laine, dans les îles, et presque le double dans les excellens terrains de la Guyane; comme il suffit du travail d'un seul homme pour 3 carrés, le produit montait à 3000 francs pour chaque cultivateur, quand le coton valait 2 fr. la livre;

mais depuis qu'il est tombé à 25 sous, ce n'est plus, pour le labeur d'un individu, que 1875 francs par an. Enfin, le carré d'indigo, qui produit 750 livres de fécule tinctoriale à 10 francs chaque, donnerait l'énorme somme de 3,750 francs pour le travail du cultivateur manufacturier, si ce produit n'était soumis à des pertes fréquentes, par l'effet des insectes, de l'inclémence des saisons ou de la variation des prix, ce qui en restreint considérablement les bénéfices. En considérant ensemble les quatre espèces principales de cultures coloniales, on trouve que leur produit est annuellement de 1800 fr. à 2000 pour chaque cultivateur, ce qui porte la journée de travail à une valeur brute de 5 fr. à 5 fr. 50 cent. Il ne faut regarder ce revenu que comme un terme moyen entre le produit actuel, qui est atténué par le concours d'une multitude de causes funestes, et le produit élevé, qui résulterait de l'ensemble des améliorations proposées dans cet ouvrage.

7.° *Industrie.*

La colonisation de cinq à six mille Européens est le seul moyen de perfectionner l'agriculture et l'industrie manufacturière, dans chacun de nos établissemens transatlantiques, et conséquemment d'accroître la richesse et la prospérité de chacun d'eux; l'exécution de cette grande mesure ajouterait encore à ses heureux effets, en les étendant sur les arts mécaniques et sur toutes les professions, qui ont pour objet de pourvoir aux besoins pressans de la population. Sans nuire aux intérêts et aux droits de la métropole, qui fournit essentiellement à ses établissemens

d'outre mer, les principaux articles de leur consommation, il est nécessaire de créer, dans les colonies, une industrie locale capable de satisfaire à tout ce qui manque aux importations du commerce français. C'est l'unique moyen d'empêcher l'étranger d'intervenir dans les transactions des colonies, et il n'est point d'autre remède pour délivrer ces pays malheureux d'un état de besoin, de disette, et de dénuement des objets les plus utiles à la vie.

Parmi ces objets, qu'il est essentiel de multiplier, perfectionner, répandre, fabriquer ou vendre à meilleur marché, afin d'en augmenter la consommation, les plus importans, sont ceux ci-après : — Des établissemens de pêche, qui diminueraient la dispendieuse consommation de la morue étrangère. Une colonie de pêcheurs expérimentés importés, dans chaque colonie, et chargés de fournir les hôpitaux, les garnisons, les marchés de poissons frais, et d'espèces variées, serait d'un grand secours pour accroître les moyens de subsistance de toutes les classes de la population. — Des salines qui rendraient plus utiles les produits de la pêche, en permettant de les conserver quelque temps; elles seraient d'ailleurs indispensables à l'entretien des hattes, attendu que le sel entre nécessairement dans les moyens de nourriture et de conservation des bestiaux, sous la zône torride. Les localités faciliteraient l'établissement des salines, et il n'en résulterait aucun tort pour celles de la métropole, qui ne peuvent, attendu le prix du fret, approvisionner nos colonies transatlantiques. — Des fabriques de poterie commune, de tuiles, de briques, de chaux, qui permettraient de multiplier les maisons, et de prévenir le mal-

heur d'une population condensée, dans des pays visités par des contagions meurtrières. — Des chantiers destinés à fournir aux colonies agricoles, les bois de la Guyane et de Madagascar, nécessaires aux constructions civiles et militaires, et qu'il faut remplacer par des achats dispendieux de bois de l'Amérique du Nord. — Des machines à curer les ports, à déblayer les canaux, des pompes à incendie, des grues pour le chargement des navires, des pontons pour leurs réparations, des corps-morts pour leur mouillage dans les rades, des balises pour signaler les écueils, et autres moyens de conservation dont manquent presque toujours les établissemens coloniaux. — Des moyens de réparer les machines à feu, et de construire les moulins à eau, à vent et à manège, d'après les meilleurs principes et les derniers perfectionnemens. — Des fabriques de rhum, munies d'appareils propres à obtenir, non comme aujourd'hui, des tafias dépréciés, mais une liqueur identique avec les rhums de la Jamaïque et de la Barbade, et conséquemment d'un prix non moins élevé. — Des fabriques de soude qui puissent nous libérer d'une importation étrangère de six millions par an. Les plantes alkalifères, telles que le *Phytolacca decandra*, *l'Asclepias Syriaca*, *l'Helianthus tuberosus*, croissent spontanément aux Antilles. — Des fabriques de cochenille, qui puissent fournir à la consommation du royaume, dont la valeur n'est pas au-dessous d'un million et demi. Le Cactus cochenillifère croît avec vigueur et facilité le long des côtes occidentales de la Martinique et de la Guadeloupe. — Enfin, des cultures qui, telles que celles du thé et de la garance, peuvent être exécutées entièrement par des blancs, et donner un revenu considérable.

Il serait trop long d'énoncer ici toutes les branches d'industrie qui, sans nuire aucunement à la métropole, peuvent être naturalisées ou étendues dans les colonies, et augmenter le bien-être de leurs habitans en multipliant autour d'eux les moyens de satisfaire à leurs besoins; mais nous en avons dit assez pour faire reconnaître que le premier moyen d'alléger le malheur de l'esclavage, c'est de faire naître l'abondance dans les pays qui ne peuvent encore, de long-temps, en être délivrés, et qu'il n'est point de soins plus utiles, ni plus pressans que ceux qui peuvent améliorer la subsistance d'une population nombreuse à laquelle la France doit intérêt et protection.

8.° *Commerce.*

D'après les états des douanes, le commerce de la France avec ses colonies est ainsi qu'il suit, par un terme moyen de quatre années finissant en 1823 :

Importations des denrées coloniales.......	40 millions.
Exportations des produits de la métropole..	31
Total du Commerce colonial.....	71 millions.

Nos évaluations fondées sur une étude approfondie des produits de chaque colonie, sur la consommation déterminée par une observation immédiate, et d'après la comparaison d'un grand nombre de documens, portent ces valeurs beaucoup plus haut. Les seules transactions de nos établissemens avec leur métropole sont, en estimant en masse leurs objets, moitié plus considérables, ou tout au moins d'un tiers plus étendues.

100,000,000 de liv. de sucre brut, à 66 cent. le kilogr.	33,000,000 fr.
12,000,000......de café, à 1 fr. 50 cent. la livre	18,000,000
1,600,000......de coton, à 1 fr. 50 cent	2,400,000
1,000,000......de cacao, *idem*	1,500,000
Bois de teinture, d'ébénisterie, épiceries, etc	5,100,000
Total du Commerce colonial	60,000,000

En retour de ces produits, les colonies reçoivent une masse d'objets provenant du sol ou de l'industrie de la France, montant à une valeur approximativement égale. L'ensemble des transactions qui constituent l'importation dans les ports de la métropole, et l'exportation de nos produits dans les colonies, est donc d'environ 100 à 120 millions. Voici leur distribution actuelle, en y comprenant le commerce étranger, dont la masse varie de 34 millions à la moitié de cette somme, selon l'influence des circonstances temporaires.

	Export. des denrées coloniales.	Import. nationale et étrangère.	Masse totale du commerce colonial.
Martinique	32,500,000	30,000,000	62,500,000 fr.
Guadeloupe	33,000,000	30,500,000	63,500,000
Guyane	1,500,000	1,000,000	2,500,000
Bourbon	3,000,000	25,00,000	5,500,000
Totaux	70,000,000	64,000,000	134,000,000

Si l'on ajoute à cette somme le montant de l'interlope, il faut vraisemblablement élever jusqu'au delà de 150 millions de fr. la valeur des transactions commerciales, ayant lieu maintenant dans les colonies agricoles de la France. La participation de la métropole s'élève approximativement aux deux tiers de cette richesse; l'autre tiers

est inégalement divisé entre le commerce américain et le commerce anglais.

Par l'ensemble des mesures indiquées dans cet ouvrage, et spécialement par celles qui sont propres à agrandir la prospérité des colonies, le commerce, au lieu d'être renfermé dans ces limites, atteindrait dans nos seuls établissemens agricoles, l'étendue exprimée ci-après :

240 millions de livres de sucre brut à 66 cent. le kilogr.	80,000,000 fr.
32........de café, à 1 fr. 50 cent..................	48,000,000
4........d'indigo, à 6 fr...........................	24,000,000
12........de coton, à 1 fr. 50 cent.................	18,000,000
Cacao, roucou, bois de couleur, épiceries, etc..	10,000,000
Total..................	180,000,000

L'exportation des étrangers, réduite à son minimum, serait d'environ 10 millions pour les rhums et sirops, qu'ils échangeraient dans les entrepôts contre des articles d'approvisionnemens que la métropole ne peut fournir à ses colonies avec des avantages réciproques.

Les résultats que donnerait un tel état de prospérité seraient ceux énoncés ci-après : — L'importation des denrées coloniales dans les ports de France étant double de la quantité nécessaire aujourd'hui à la consommation du royaume, elle fournirait à l'exportation, dans le Levant ou dans les contrées du nord de l'Europe, 100 à 120 millions de livres de sucre, 16 millions de café, et deux millions d'indigo, valant, dans nos marchés, 76 millions de francs. — Elle remplirait, en outre, tous les besoins de la population en denrées coloniales, et compléterait la quantité de coton en laine nécessaire aux fabriques. —

Sa valeur serait triple de l'importation actuelle de nos colonies; elle l'excéderait de 120 millions par an, et équivaudrait 4 fois et demie à l'évaluation moyenne qui en est donnée par la direction des douanes. — Mais, d'ailleurs, l'exportation des étrangers serait réduite de moitié par la diminution des sirops qu'opérerait une meilleure fabrication, et par une moindre distillation de cette matière première qu'on change en rhum et en tafia, dans l'impossibilité de la cristalliser et d'en faire du sucre. — La production d'une masse de denrées coloniales, triple de celle que nos quatre établissemens agricoles peuvent fournir maintenant; accroissant, dans une même proportion, les moyens d'achats des habitans des colonies et leur consommation, l'exportation de nos produits ruraux et industriels trouverait un débouché d'une valeur approximativement égale. — Ainsi, l'agriculture et les manufactures de la métropole posséderaient, dans les colonies françaises, un marché offrant à leurs produits une vente peu au-dessous de 180 millions; c'est-à-dire triple de celle qui a lieu actuellement, ou même sextuple si l'on s'en référait aux évaluations officielles. — La masse générale de notre commerce colonial s'éléverait à 350 millions, sans y comprendre d'autres transactions que celles entre la métropole et ses établissemens agricoles. — Les colonies obtiendraient un bénéfice annuel de 10 millions, outre un accroissement de consommation et de bien-être, tel que, nonobstant une augmentation de 25,000 habitans, la dépense de chaque individu serait portée de 260 fr. à 533, ou plus de moitié en sus de ce que donne, pour la part de chaque personne, sans distinction de caste, la valeur annuelle de l'importa-

tion française et étrangère, et non compris la valeur des produits indigènes. — La métropole, en procurant uniquement un passage à bord des bâtimens de guerre aux nouveaux colons destinés aux travaux de nos établissemens agricoles, donnerait à 25,000 individus de la classe laborieuse, la faculté d'obtenir une valeur double ou triple de leur travail journalier, et conséquemment d'autant plus de moyens de soutenir une famille nombreuse. — Enfin, l'accroissement de la population blanche de chaque colonie, par l'accession de 3 à 6,000 européens, doublant l'effectif des milices, fournirait une force militaire capable de prévenir et d'empêcher l'invasion étrangère, ainsi que les désastres auxquels sont exposés nos établissemens d'outre mer, par l'insurrection des nègres, qui sont quatre à cinq fois plus nombreux que la race blanche. On serait dispensé par suite d'entretenir des garnisons dont l'effectif n'est jamais assez considérable pour empêcher les colonies d'être prises par l'ennemi, quoiqu'il soit suffisant cependant pour exiger de grandes dépenses, et nécessiter le sacrifice d'une foule de militaires qui sont sans cesse exposés dans les villes à des contagions meurtrières, tandis que dans les campagnes, on n'en éprouve jamais les désastres.

Les moyens d'amélioration coloniale indiqués dans cette dernière section pour nos établissemens agricoles, joints aux heureux effets qu'on doit se promettre de la fondation de colonies de déportation et d'entrepôt, donnent lieu de croire qu'on obtiendrait facilement, en moins

de cinq années, un accroissement de commerce tel que l'expriment par approximation les termes suivans :

	Leur exportation.	Leur importation.	Total.
Colonies de déportation.	40,000,000...	40,000,000...	80,000,000 fr.
— d'entrepôt..........	20,000,000...	20,000,000...	40,000,000
— agricoles............	180,000,000..	170,000,000..	350,000,000
Commerce colonial.....	240,000,000...	230,000,000..	470,000,000 fr.
— Selon les Douanes.....	40,000,000...	31,000,000...	71,000,000
— Selon notre évaluation.	70,000,000...	64,000,000...	134,000,000
— Avec les comptoirs de l'Inde et du Sénégal.........			136,000,000
Accroissement par le produit des améliorations........			334,000,000

Ainsi, par un ensemble de mesures qui n'exigent que l'usage des ressources que la France possède, il est possible et même aisément praticable de porter de 136 millions à 470 la masse des transactions de notre commerce colonial, d'obtenir de nos établissemens, au delà des mers, une importation de denrées des tropiques de 240 millions, et de trouver dans leurs marchés des débouchés pour 230 millions de nos produits agricoles et industriels.

Si l'on doutait de la possibilité d'un si grand succès, mille exemples s'offriraient pour garantir l'avenir par le témoignage du passé. — Lorsque l'Angleterre s'empara de la Guadeloupe, en 1759, l'importation que cette île recevait, pour satisfaire à ses besoins, ne montait qu'à un million; trois ans après, quand cette colonie fut rendue à la France, sa population s'était accrue de 30,000 habitans; il y avait 72 sucreries de plus, et l'importation était

quadruplée. — En 1787, toutes les colonies anglaises des Indes occidentales ne donnaient à leur métropole que 136,000 barriques de sucre; en 1804, elles lui en fournissaient 274,580; en 16 années, dont 10 avaient éprouvé l'influence de la guerre, leur produit avait doublé, et au-delà. — En 1796, la Jamaïque ne rapportait que 33,000 quintaux de café; en 1800, elle en obtenait 106,000 de ses récoltes, et en 1805, elle en produisait 189,000; l'émigration de nos colons de Saint-Domingue avait contribué à tripler d'abord cette riche moisson, et il avait suffi de dix ans pour la quintupler. — C'est seulement depuis la paix que l'Angleterre, reconnaissant l'utilité de ses colonies de déportation, s'en est occupée sérieusement, et déjà leur population s'élève à 42,000 habitans. — S'il faut montrer enfin la possibilité de faire le bien dans ces contrées lointaines, et d'y exécuter sur une grande échelle, des opérations utiles et importantes, nous pouvons citer une foule de faits contemporains. — En 1817, dans la partie de l'Inde britannique, qui formait les États d'Holkar, sur 3,791 villages, il y en avait 1663 ou près de moitié abandonnés et en ruine par l'effet des guerres civiles et étrangères. Il en a été rétabli et repeuplé 269 en 1818, 243 en 1819 et 508 en 1820. — Il y a des villes où 2,270 maisons ont été construites dans une seule année, et des campagnes, où deux mille charrues ont été distribuées aux laboureurs dans cet espace de temps.

La grandeur colossale des entreprises n'est pas même un obstacle à leur réussite; et dans ces régions éloignées de l'Europe et privées du pouvoir de ses arts, une volonté forte et persévérante peut suppléer à tout. Pendant l'ad-

ministration du lord Hastings, qui n'a pas duré trois années, le Bengale a vu : — Le moteur économique et puissant de la vapeur appliqué à la fabrication des monnaies, à la préparation du riz, à l'arrosement des rues et des places publiques de Calcutta, à la navigation du Gange, et bientôt après aux opérations de la guerre contre l'Empire birman. — Les communications intérieures assurées et facilitées par des ponts en pierres, d'une longueur de 1000 pieds, ou par des ponts suspendus en cordages, jetés temporairement, pendant la saison des inondations, sur des rivières dont le lit prend alors une largeur immense. — Le commerce extérieur agrandi par l'établissement d'une colonie et d'un port franc dans l'île de Singapore, qui, en quatre années, a acquis une population de 11,000 habitans et une richesse de transactions évaluées à 50 millions de francs. — Enfin, le sol des provinces intérieures qui, depuis un siècle, était privé des bienfaits de l'irrigation, rendu à l'agriculture et à la fertilité, par le magnifique canal de Delhi, dont les eaux, parcourant une étendue de plus de 180 milles, répandent aujourd'hui l'abondance sur cette vaste surface, naguères privée d'habitans et de moissons (1).

Puisque, pour accroître la prospérité de ses colonies, l'Angleterre peut concevoir de telles entreprises, et trouver des hommes capables de les exécuter, rien de sem-

(1) Cet admirable ouvrage a été exécuté par Robert Blane, capitaine des ingénieurs, et fils du savant et respectable Sir Gilbert Blane, premier médecin du Roi d'Angleterre.

blable est-il donc impossible pour le pays où naquirent Turgot, Colbert et Sully?

RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

De l'ensemble des faits exposés dans cet ouvrage, résultent par une induction immédiate et nécessaire, les conséquences suivantes : l'agrandissement et la prospérité du commerce ont pour cause essentielle le développement simultané des transactions intérieures et extérieures. La consommation qui donne lieu aux premières, s'accroît en raison des progrès de l'agriculture et de l'industrie, et de la richesse que procurent les relations étrangères. Les transactions extérieures, continentales et maritimes constituent : le commerce d'exportation des produits du sol et de l'industrie, le commerce d'importation et d'entrepôt, et le commerce colonial. Les progrès de chacune de ces branches dépendent d'une série de conditions rigoureuses, et ne peuvent avoir lieu que par leur accomplissement.

Le commerce d'exportation a pour base la prospérité de l'agriculture et de l'industrie; il dépend de l'influence qu'exercent : le climat, le sol, la population, le génie industriel des peuples et leurs institutions.

Le commerce d'importation a pour conditions nécessaires de ses avantages : sa limitation dans des bornes plus étroites que l'exportation, le perfectionnement industriel des produits importés, leur réexportation la plus grande possible, et l'indispensable nécessité des objets importés,

qui entrent dans la consommation, ou du moins l'avantage manifeste de leur échange contre des objets indigènes.

Le commerce colonial a le double objet de donner des marchés certains et exclusifs aux produits de la métropole, et de fournir à sa population les denrées des tropiques, qu'exige sa consommation. Les colonies agricoles qui doivent remplir l'une et l'autre de ces conditions, n'y parviennent que par une prospérité, fondée sur une situation avantageuse, un territoire suffisamment étendu, un air salubre, un sol fertile, une population considérable, une culture productive, une industrie manufacturière perfectionnée, une administration simple et peu dispendieuse, et un système de défense efficace et économique.

Les colonies ont encore pour objets d'ouvrir des relations avec des contrées lointaines, qui offrent de nouveaux débouchés, de donner des moyens d'écoulement au trop-plein de la population, et de permettre d'épargner la vie des criminels, en les établissant dans des pays éloignés, où leurs travaux changent leurs habitudes corrompues, et les rendent utiles à la société et à eux-mêmes. Le premier de ces objets est rempli, par les colonies d'entrepôt qui sont des marchés établis sur des points distans, et dont les communications étendues multiplient les transactions commerciales. Le second est accompli par les colonies de déportation, qui, par le travail des condamnés, donnent lieu à une exportation et à des retours considérables.

L'ensemble des causes qui concourent, chacune, par son action, à rendre prospères l'exportation, l'importation et les transactions coloniales, constitue la puissance

du commerce qui vivifie l'agriculture, fait fleurir les arts et l'industrie, enrichit l'État, et multiplie ses ressources. Cette puissance devient stationnaire ou rétrograde, quand ses causes s'affaiblissent ou cessent partiellement; son déclin et sa décadence s'effectuent par le concours d'occurrences nuisibles qui sont générales, temporaires, éventuelles ou locales. Parmi les causes principales, celles qui exercent l'influence nuisible la plus grande, sont: l'extension même du commerce, qui fait naître la concurrence, l'accroissement du nombre des puissances commerciales qui multiplie les rivalités, l'encombrement des marchés, par l'affluence des produits sur les mêmes points, les traités de commerce désavantageux, les tarifs mal balancés, les droits de douanes excessifs, les débouchés perdus ou devenus insuffisans, les guerres maritimes désastreuses, la perte des colonies, leur interlope, et les limites trop restreintes de la consommation intérieure et coloniale.

La France, riche de tous les dons que la Providence a départis aux pays du globe les plus favorisés, a le pouvoir de multiplier ses produits naturels et manufacturés, et d'agrandir proportionnellement son commerce. Pour atteindre le plus haut terme de la prospérité commerciale, il lui faut uniquement profiter de tous ses avantages, et les développer par son activité, sa persévérance et sa supériorité industrielle. Il lui faut combattre les causes nuisibles qui s'opposent à l'extension de son commerce, et trouver les moyens d'accroître l'étendue et le nombre des marchés servant de débouchés à ses produits indigènes et coloniaux.

L'agrandissement du commerce intérieur tient, sans doute, à l'organisation sociale et à une multitude de causes, dont plusieurs échappent à la puissance des Gouvernemens, mais parmi celles soumises, dans leur action, à la sagesse des mesures de l'autorité, il faut placer : l'agroûppement de la population, la facilité des communications, et la diffusion des connaissances agricoles et industrielles.

Le commerce extérieur donne à l'agriculture et à l'industrie des moyens de développement que leur refuse une consommation trop limitée; il leur procure de nouvelles ressources dans la balance favorable qu'il peut obtenir de ses transactions avec l'étranger. Sa prospérité est soumise à des conditions dont la connaissance résulte de l'étude approfondie des besoins des peuples, de leur histoire, de leur état actuel et de l'influence puissante des localités. Les moyens d'agrandir le commerce varient selon les données que fournissent ces bases; ils embrassent, dans leur action, toutes les contrées du globe. Ceux qui s'appliquent, d'après nos recherches, aux diverses régions de l'Europe, promettent de porter les exportations de la France, de 280 millions à 410; de donner un accroissement de 130 millions à la valeur des objets exportés; d'obtenir des importations s'élevant tout au plus à 390 millions; et de fonder ainsi, en Europe seulement, un commerce dont les transactions totales monteraient à 800 millions, et seraient, à 40 millions près, triples de celles qui s'opèrent maintenant.

Les moyens d'agrandir le commerce français, en Asie, ont plus de puissance, sans promettre cependant d'aussi

grands effets; ils tendent à rétablir la plupart de nos marchés dans cette partie du globe, à décupler la valeur des exportations, que nous y faisons, à l'élever de 7 millions à 70 et au delà, et à maintenir autant que possible l'équilibre de la balance, qui penche toujours, dans le commerce oriental, au détriment de l'Europe. C'est dans ce dernier objet qu'il faudrait essayer de borner les retours à la valeur des articles exportés, et de fixer à 140 millions l'ensemble des transactions du commerce de la France avec l'Asie.

Les moyens de créer un commerce étendu en Afrique, sont tellement éventuels qu'en comprenant seulement, dans leurs produits, l'entrepôt du Sénégal, à l'exclusion de la colonie agricole de Bourbon, ainsi que du littoral de la Méditerranée, qui se confond avec les contrées du Levant, il est à peine possible de compter sur une exportation de dix millions. Si l'on suppose une importation de pareille valeur, le commerce d'Afrique s'élevant à 20 millions, serait cependant dix fois plus considérable qu'aujourd'hui.

Par un ensemble de mesures applicables aux diverses contrées de l'Amérique, autres que ses colonies, la France peut trouver, dans le Nouveau-Monde, des marchés assez vastes pour élever ses exportations de 50 millions à 234, y quadrupler ou même y quintupler la valeur de ses transactions commerciales, et les agrandir au point de former une masse de 450 millions d'exportations et de retours.

Le commerce, avec les colonies, se développant par l'établissement des colonies de déportation ainsi que celui

des entrepôts, et surtout par les nombreuses améliorations que réclament les colonies agricoles, peut s'élever de 136 millions à 470, et s'augmenter de 334 millions, ou plus de deux fois et demie sa valeur actuelle, offrant aux produits du sol et de l'industrie de la France, des débouchés évalués à 230 millions, et donnant des retours estimés à 240.

Ainsi, par l'usage des ressources qu'elle possède, la France a la possibilité d'obtenir un commerce extérieur, tel que l'expriment les termes suivans:

	Exportation.	Importation.	Totaux.
Commerce d'Europe....	410,000,000..	390,000,000..	800,000,000 fr.
— avec l'Asie..........	70,000,000..	70,000,000..	140,000,000
— avec l'Afrique........	10,000,000..	10,000,000..	20,000,000
— avec l'Amérique......	234,000,000..	216,000,000..	450,000,000
— avec les colonies franç..	230,000,000..	240,000,000..	470,000,000
Masse totale du commerce de la France, au moyen des améliorations proposées..............	954,000,000..	926,000,000..	1,880,000,000 fr.

Conséquemment, par l'exécution des mesures qui peuvent remplir les conditions nécessaires de sa prospérité commerciale, la France accroîtrait d'un milliard la valeur de ses transactions extérieures, et la porterait beaucoup au delà du double de sa masse actuelle; elle obtiendrait un commerce plus étendu de 800 millions, que celui qu'elle faisait il y a quarante ans, et seulement moindre d'un huitième que celui de la Grande-Bretagne; enfin, par une balance favorable de 30 millions, au terme le plus bas, elle doublerait en moins de cinq ans le capital, qui constitue maintenant le fond de notre commerce d'exportation.

Ce n'est pas seulement un accroissement de richesses, que procurerait à la France une telle extension de son commerce; une multitude d'autres avantages lui seraient donnés, soit par les effets, soit par les causes de cette extension. L'agriculture et l'industrie, qui, pour multiplier et perfectionner leurs produits, ne demandent que des débouchés larges et assurés, développeraient toutes les ressources d'un territoire vaste et fécond, et d'une population nombreuse, active et intelligente; les arts chimiques et mécaniques, qui nous doivent leurs premiers progrès, cesseraient d'être pour nous des sciences transcendantes, dont les applications utiles sont bornées ou inconnues; et leurs prodiges deviendraient les sources de la fortune publique. Il ne serait plus refusé, par la fatalité, à des millions d'hommes, du travail et des moyens d'existence et de bien-être; la mendicité serait détruite; on pourrait abolir, ou du moins restreindre les dispositions du code criminel, qui punissent du dernier supplice, tant d'actions diverses; les bagnes et les prisons, ces plaies douloureuses des sociétés modernes, n'affligeraient plus la morale et l'humanité; des colonies de déportation faciliteraient le repentir, et rendraient utile le retour à la vertu et à la pratique des devoirs civils; nos établissemens transatlantiques nous offriraient tout ce que nous regrettons en vain de ceux que nous avons perdus; notre pavillon, flottant encore sur le littoral des mers de l'Afrique et du Nouveau-Monde, indiquerait à nos navires une multitude de comptoirs, où les attendraient d'heureuses spéculations; réparant les maux causés par de longues années de gloire et de désastres, nous pourrions élever notre for-

tune à côté de celle de l'Angleterre, au faîte du succès; notre commerce ne serait du moins devancé dans la carrière de ses heureuses entreprises, ni par le colosse de l'Empire russe, ni par le génie actif et infatigable des États-Unis; nous retrouverions, dans l'abondance, la richesse et la prospérité que fait naître le commerce, la puissance et la grandeur que la guerre et ses triomphes nous avaient promises; les revenus de l'État et ses ressources s'accroîtraient immensément; ils nous donneraient des garanties contre des ambitions rivales et menaçantes; et le bonheur du présent deviendrait le gage assuré d'un heureux avenir.

P. S.

Pendant l'impression de cet ouvrage, ou lorsque son manuscrit était soumis à l'examen de la Commission de l'Institut, des évènemens qui doivent exercer sur le commerce une influence puissante, favorable ou nuisible aux intérêts de la France, sont survenus, avec une étonnante rapidité, dans l'un et dans l'autre hémisphères; nous en avions prévu, craint ou désiré plusieurs; il en est qui ont devancé ou trompé notre attente : un grand nombre ont confirmé nos calculs, et quelques uns, appelés par nos vœux, les justifient déjà. En laissant le soin de les classer à la sagacité pénétrante de nos lecteurs, nous en tracerons seulement un précis sommaire.

La France a conçu le juste espoir de voir bientôt son commerce s'étendre et s'améliorer par les heureux effets de ses institutions nouvelles. Le Conseil supérieur de commerce, présidé par le Souverain lui-même, a commencé ses travaux, et décidé plusieurs questions importantes. — Le Bureau du commerce a recueilli soigneusement les renseignemens qui peuvent être utiles à nos expéditions maritimes, dirigées vers les marchés de l'Amérique méridionale, et il les a transmis aux Chambres

de commerce du Royaume ; on doit beaucoup attendre de ce mode d'institution, et désirer qu'il ne soit point temporaire et éventuel. — Des encouragemens ont été donnés aux fonderies où l'on construit des machines à vapeur, et l'on a dressé les projets et les devis de grandes communications entre Paris et le port du Hâvre, au moyen d'un canal et d'un chemin de fer. — Les canaux de Saint-Martin et du Pas-de-Calais ont été ouverts à la navigation ; et plusieurs autres, qui montreront d'habiles applications des perfectionnemens que la science hydraulique doit à M. Girard, ne tarderont pas à être exécutés. — Un pont suspendu en chaînes de fer, le premier de ce genre qu'on aura élevé en France, est construit sur la Seine au-dessous de Paris, d'après les plans et par les soins de M. Navier, l'un de nos plus habiles ingénieurs. — Un pont en fil-de-fer, qui ne coûte que 200,000 fr., a été jeté sur le Rhône par MM. Seguin, dans un endroit où le fleuve a une largeur de 500 pieds. — Les travaux du port de Marseille, ceux du Hâvre et de Cherbourg, la construction des Lazarets de la Gironde et de la Loire, ont fait des progrès satisfaisans. — Un pont construit en pierres, avec autant de hardiesse que de magnificence et de solidité, assure maintenant et facilite les communications de Bordeaux avec la rive droite de la Garonne ; — et l'on vient d'achever, pour le commerce de la capitale, une Bourse qui est l'un des plus beaux édifices de l'Europe. — Une Ecole des arts industriels a été fondée à Lyon, au moyen du legs laissé à cette ville par le major-général Martin, qui, parvenu à se faire dans l'Inde une fortune immense, avait conservé cependant le souvenir

de son pays et le désir de lui être utile. — Paris a offert à la France l'exemple de l'enseignement gratuit des sciences élémentaires, donné aux personnes de la classe industrielle, de tout âge et de toute profession; c'est à M. Dupin qu'on doit ce genre précieux d'institution, qu'ont adopté déjà Metz, Strasbourg, Lille, et plusieurs autres villes du royaume.

Des mesures importantes ont été prises à l'extérieur, par le Gouvernement, pour favoriser et agrandir le commerce. — Une ordonnance du Roi, du 17 avril 1825, a déclaré indépendante la Partie française de l'île de Saint-Domingue; les droits perçus dans ses ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié. — Une convention du 31 octobre suivant, étend à l'île entière cette immunité. Elle réduit à la moitié du droit différentiel, le droit d'entrée en France, de tous les produits indigènes de Saint-Domingue, excepté les sucres. Ainsi les cafés et les cotons de cette île payeront un droit intermédiaire entre celui imposé aux produits de même nature, provenant de nos colonies, et celui fixé pour l'introduction de ces produits, par les étrangers. — Quelques dispositions semblent avoir été prises pour procurer à nos expéditions au Mexique, la protection des autorités locales. — La France n'est pas restée totalement étrangère au traité par lequel le Portugal a reconnu l'indépendance du Brésil, et stipulé que les relations commerciales entre les deux pays seront rétablies en payant réciproquement sur toute marchandise

un droit provisoire de 15 pour cent. Il y a lieu de croire que nos transactions, dans les ports brésiliens, seront améliorées. — Nos colonies des deux Indes ont été l'objet de diverses mesures dont on attend d'heureux effets. — On a réduit à moitié le droit de sortie de 2 pour cent, perçu aux Antilles, *ad valorem*, sur les cargaisons des navires français destinés pour les ports du royaume. — Une ordonnance rendue par suite d'une séance du Conseil supérieur de commerce, présidée par le Roi, a institué une Enquête pour rechercher les causes de la cherté de la navigation française, comparée avec celle des autres nations maritimes. Cette Enquête aura pour résultats la modification avantageuse de nos réglemens commerciaux; la circulaire du Ministre de la marine, qui charge dix commissions créées dans les ports, de s'occuper de cet objet important, développe très-bien les points principaux sur lesquels doit porter l'investigation. — Une ordonnance en date du 21 août 1825, a statué sur l'organisation fondamentale de la colonie de Bourbon; elle en a établi l'administration sur de nouvelles bases, propres à garantir son gouvernement du danger de l'arbitraire, sans lui ôter cependant la force dont il a besoin pour remplir ses devoirs. On se propose d'appliquer aux autres établissemens français les dispositions de cette ordonnance, qui contient le germe de nombreuses améliorations dans le régime colonial. — Combien doit-on trouver d'encouragemens dans les entreprises qui ont pour objet d'accroître la prospérité de nos possessions d'outre-mer, lorsqu'on voit les succès suivre immédiatement chaque mesure prise en leur faveur? — Le commerce de la métropole avec ses

colonies a présenté, en 1824, une valeur beaucoup plus grande qu'en 1823, et distribuée ainsi qu'il suit : parmi les importations, il y a eu pour 8 millions de café au lieu de 6, et pour 35 millions et demi de sucre brut, au lieu de 22 millions et demi. Parmi les exportations, on compte pour 3,300,000 fr. de grains et farines, au lieu de 2,800,000; pour 1260,000 d'ouvrages de fer et de fonte, au lieu de 960,000; pour 1385,000 fr. d'huiles, au lieu de 458,000; pour un million de soieries, au lieu de 834,000 fr.; enfin, pour six millions de tissus de coton. au lieu de 4,779,000. En masse, la différence a été celle ci-après :

	1823.	1824.	Différence.
Importation coloniale	35,176,000	50,323,000	15,147,000 fr.
Exportation française	36,237,000	44,020,000	7,783,000
Totaux	71,413,000	94,343,000	22,930,000

Ainsi par le seul effet de quelques soins, et même à plusieurs égards, par leur seule expectative, notre commerce colonial s'est accru d'une année à l'autre, de 23 millions, et semble promettre aujourd'hui beaucoup plus encore. Que sera-ce donc quand, par un système de mesures combinées sagement et exécutées avec habileté et persévérance, toutes les branches de la richesse commerciale de la France seront fécondées et agrandies ?

La Grande-Bretagne continue à soutenir, par une politique habile, hardie et persévérante, la fortune de

son commerce colossal. En 1824, ses transactions ont été ainsi qu'il suit :

	Francs.
Exportation des produits indigènes.	1,241,232,000
— des produits étrangers et coloniaux. .	276,144,000
Valeur totale des exportations.	1,517,376,000
Valeur totale des importations.	1,001,496,000
Balance en faveur de la Grande-Bretagne.	515,880,000
Revenu de l'État, en 1823.	1,187,472,000
——— en 1824.	1,213,104,000
Accroissement du revenu, nonobstant la diminution des taxes et des droits de douanes.	25,632,000

Cette prodigieuse prospérité est affermie et augmentée par les soins d'une diplomatie infatigable. Le Danemarck, le Hanovre et les villes Anséatiques ont été liés, en 1825, à l'Angleterre par des traités de commerce. — Par l'influence de la Grande-Bretagne et sous sa médiation, le Portugal a reconnu l'indépendance du Brésil, dans un traité signé le 29 août dernier, à Rio-Janéiro. — Dès le 19 février, un traité de commerce et d'amitié conclu à Buénos-Ayres, entre l'Angleterre et la république de la Plata, a commencé le démembrement des anciennes colonies espagnoles de l'Amérique.—Des traités semblables sont ou vont être conclus avec les autres Etats indépendans : la Colombie, le Pérou, le Chili, Guatimala et le Mexique. Il est superflu de dire qu'ils favorisent, accroissent et garantissent les intérêts du commerce britannique.

Les efforts de l'Angleterre dans d'autres parties du

globe n'ont point été suivis de pareils succès. —Les États-Unis, dont la politique a un caractère de roideur et de défiance, ont mal accueilli les avances qu'elle leur avait faites. — L'Empire Birman, qui seul empêche l'Inde britannique de toucher à la Chine et d'en attirer le commerce, oppose une plus grande résistance aux armées anglaises qu'on ne s'imaginait au commencement des opérations militaires; et quoiqu'il n'y ait aucun doute sur le résultat heureux de cette guerre, il est vraisemblable qu'on ne l'obtiendra qu'avec beaucoup d'or et de sang.— Deux puissances, dont le pavillon était inconnu aux rives de la Méditérannée, s'efforcent aujourd'hui l'une de rivaliser avec le commerce anglais, et l'autre de se procurer les moyens d'y parvenir bientôt. L'Autriche a multiplié ses transactions dans le Levant; et son escadre, quittant l'Adriatique, a protégé ses entreprises commerciales et favorisé les Turcs dans la guerre d'extermination qu'*ils* font aux Grecs. L'Angleterre vient de comprimer ce double essor, par sa déclaration de neutralité et par celle qui, affranchissant Corfou, en fait un port libre et un entrepôt ouvert à tout venant. La concurrence des États-Unis serait moins facile à repousser, si leur escadre obtenait le double objet de son apparition inattendue dans la Méditérannée; savoir : de la Porte, l'ouverture de la Mer Noire au commerce américain, et du gouvernement Grec, la cession de l'île de Paros ou de celle de Milo, pour y former, à 1600 lieues des ports de l'Union, un grand établissement de relâche et d'entrepôt.

Plusieurs entreprises, que l'Angleterre espérait devoir accroître encore son commerce immense, ont échoué

cette année, malgré l'habileté qui semblait en assurer la réussite. On doit regretter que l'intrépide Parry n'ait pu exécuter celle qui avait pour but d'ouvrir, par l'Océan arctique, une route presque directe avec le Nord-Ouest de l'Amérique et la mer de la Chine et du Japon. — On doit regretter encore plus que les mesures adoptées par le Gouvernement, d'après la résolution de la chambre des Communes, prise en 1825, pour améliorer le sort des nègres esclaves, n'ait point reçu d'exécution, même dans la seule île de La Trinitad, où l'on voulait en essayer l'effet. On devait, d'après l'ordre en conseil du 10 mars 1824, donner aux esclaves une intruction religieuse, abolir les marchés tenus les dimanches, abolir l'usage du fouet pour les négresses, empêcher qu'on ne vende séparément le mari de sa femme et la mère de ses enfans, établir des banques de dépôt pour assurer la propriété des esclaves, donner des facilités aux affranchissemens, admettre avec des restrictions le témoignage des esclaves devant les tribunaux. — L'adoption de ces améliorations n'est pas moins dans les intérêts privés et généraux que dans ceux de l'humanité. Sur 750,212 esclaves, habitant les Indes occidentales britanniques, il s'est opéré, de 1817 à 1820, une diminution de 18,251 personnes, par la différence des décès et des naissances. Cette perte effrayante, qui s'élève, pour l'année moyenne, à plus de 6,000 individus, ou un sur 121, laisse à peine à ces colonies un avenir de trois générations. — Un autre projet, qui se rattachait immédiatement à l'extension du commerce anglais, a échoué pareillement; c'est celui qui, par la réduction des droits de douanes dans les ports

de la Grande-Bretagne, tendait à obtenir des puissances continentales, la réciprocité. Aucun état de l'Europe ne s'étant laissé persuader qu'il y aurait égalité d'avantage, dans ce système, le ministère britannique a annoncé l'intention de mettre un droit additionel de cinq pour cent sur tous les objets importés des pays qui refusent de suivre l'exemple de l'Angleterre, et de permettre l'introduction de ses produits dans leurs marchés, à des conditions numériquement égales à celles de l'admission de leurs marchandises dans les Iles Britanniques. — La Russie, loin d'adopter des mesures qui agrandissent les débouchés qu'elle donnait aux produits anglais, a restreint de plus en plus les importations de ce pays; sa plus belle province maritime, la Finlande, qui compte 700,000 habitans, n'a reçu de l'étranger, en 1824, que 1883 aunes de draps, vingt pièces de rubans, presque point de soieries, et pour 269 fr. de merceries; ses exportations se sont élevées à une valeur de 5,728,000 fr., et les marchandises achetées pour sa consommation n'ont pas excédé 4,673,000. — Par d'autres causes, le commerce de l'Angleterre avec l'Espagne semble avoir éprouvé pareillement en 1824, une réduction considérable. Il entra dans le port de Cadix, en 1816, 281 navires anglais; l'année dernière il n'en est entré que 141, ou moitié moins. On ne peut attribuer cette singulière diminution à l'accroissement du commerce français dans le midi de la Péninsule; car, pendant la même année, le nombre de nos navires entrés dans Cadix n'a été que de 49. — Parmi les causes qui restreignent dans la Méditerranée la navigation des Anglais, on cite, comme ayant un effet qui s'étend également sur le com-

merce de la France, l'invasion récente de cette mer par une foule de navires suédois et prussiens, dont le fret est extrêmement bas; attendu qu'on peut satisfaire avec bien moins de dépenses leurs équipages habitués à vivre de peu, et que d'ailleurs il y a une différence de moitié dans le prix des constructions navales. On calcule que, par un terme moyen, la construction d'un navire coûte en Angleterre, 426 fr. par tonneau de port, tandis qu'il ne revient en Prusse qu'à 239, et en Suède et en Norvège à 214.

Mais les chances contraires, que le commerce anglais a trouvées, cette année, dans quelques unes de ses transactions extérieures, ont été compensées par ses progrès dans le Nouveau-Monde, et par l'accroissement qu'il reçoit chaque jour de la consommation intérieure des trois royaumes. Des soins éclairés et persévérans ont été donnés à ce dernier objet par le Gouvernement britannnique. — Pour favoriser l'agriculture, on a maintenu l'exclusion des blés étrangers, d'après le principe du bill de 1815, modifié par celui de 1822, qui réduit à 70 shillings, le tôt de 80, auquel devait s'élever le quartier de blé indigène avant qu'on ouvrît les ports à ce produit. C'est pour l'hectolitre à peu près 28 fr.; mais une quantité de froment du Canada, montant au moins à 60,000 hectolitres, étant sans écoulement dans les entreptôs depuis deux à trois ans, il a été statué que les restrictions seraient levées pour un an seulement, quant à ce produit colonial, et qu'il serait admis à la consommation moyennant un droit unique d'environ deux francs l'hectolitre. — Le Parlement a réduit à moitié la prime de 6 shill. par cw. de sucre raffiné, exporté; et cette faveur, qui impose annuellement de près

de 29 millions de fr. la consommation intérieure, cessera sans doute par des réductions successives. — On espère également obtenir que les sucres des deux Indes soient admis sans distinction, et que ceux importés du Bengale soient dégrévés de la taxe de 10 shill. dont ils sont surchargés, afin que les sucres des Antilles puissent en soutenir la concurrence.

A l'influence qu'exerce sur l'accroissement de la consommation et du commerce intérieur, l'allègement des taxes, la diminution des droits de douanes, la multiplication des produits de l'agriculture et leur amélioration, l'Angleterre joint la puissance des moyens de communication les plus étendus, les plus rapides et les moins dispendieux dont jamais on ait fait usage. Les entreprises qu'elle a conçues cette année, pour en étendre les effets, égalent en grandeur celles des Pharaons de l'ancienne Égypte, et les surpassent de toute la supériorité qu'ont les monumens utiles sur ceux d'un fol orgueil et d'une vaine ostentation. — Un chemin souterrain est ouvert sous la Tamise, afin de faire communiquer les deux rives de ce beau fleuve, sans entraver la navigation. Deux galeries parallèles sont ouvertes à deux milles et demi au-dessous du port de Londres, à travers un banc d'argile, dont l'épaisseur sera de 14 pieds au dessus de leur voûte; leur partie supérieure sera à 46 pieds au-dessous des plus hautes eaux de la rivière, qui, dans cet endroit, a 1100 mètres de large : leur entrée du côté du Surrey sera à 400 pieds du rivage, et à 200 du côté de Londres; leur longueur, y compris les approches, sera d'environ 1500 mètres; chacune aura intérieurement une lar-

geur de 13 pieds et demi et une hauteur de 15 pieds; l'une sera pour l'aller et l'autre pour le retour des voitures; elles seront garnies de trottoirs et éclairées par des gazophores nombreux. C'est un ingénieur français, M. Brunel, qui a dressé le plan de ce bel ouvrage, et qui l'exécute par des moyens ingénieux et puissans, dont l'invention lui appartient. — Les avantages que donne la Tamise au commerce de Londres, sont diminués singulièrement par le défaut de quais, et par la multitude des magasins et des maisons habitées, qui, s'avançant jusqu'au bord de l'eau, mettent obstacle au libre débarquement des marchandises sur tous les points, et à la facilité des communications. Dans l'impossibilité de remédier à ce grave inconvénient, soit parce que les nombreux propriétaires des terrains qui bordent le fleuve, refuseraient de les vendre, soit parce qu'ils en demanderaient un prix excessif, le colonel Trench, membre du Parlement, a projeté de construire un quai voûté et en terrasse, dont l'étendue serait prise sur la rivière, ou sur l'espace qu'elle laisse maintenant à marée haute, sans être recouvert par ses eaux. Cet immense édifice embrasserait l'intervalle qui est entre le pont de Londres et celui des Black-Friars, et s'avancerait au-delà de ce dernier point vers le pont de Westminster, jusqu'à Scotland-Yard; sa largeur serait de 80 pieds et sa hauteur de 60; il serait bâti sur des arches assez élevées pour laisser circuler en dessous les embarcations qui parcourent sans cesse la Tamise, et dont les marins se trouveraient ainsi à l'abri de l'intempérie des saisons. Au lieu d'un terre-plein, il y aurait au-dessus des galeries voûtées, qui serviraient aux

communications et au dépôt des marchandises; le faîte de ce monument colossal serait une terrasse plantée d'arbres, d'où l'on découvrirait l'admirable spectacle d'un fleuve qui reçoit annuellement 14,000 navires chargés des productions de tous les pays du globe. On a calculé que la location des magasins et la vente des billets, qui donneraient le droit de jouir de la promenade des terrasses, suffiraient non-seulement pour rembourser la dépense de ces constructions gigantesques, mais encore donneraient un profit considérable. — Les Iles Britanniques étant intersectées par des fleuves et des bras de mer dont la largeur et les eaux impétueuses ne permettent point d'établir des ponts sur des arches en maçonnerie, on imagina, il y a peu d'années, de franchir ces obstacles puissans au moyen de ponts suspendus, analogues à ceux des Indous et des Péruviens. Le succès de ces constructions hardies et même effrayantes étend chaque jour leur usage, et rend aujourd'hui sûres et faciles des communications qui étaient incertaines, longues, chères et dangereuses. — Tâchons d'en donner une idée : Des chaînes sont tendues à travers une rivière, un canal, une vallée; leurs extrémités sont enterrées sur l'une et l'autre rive, sous un massif de maçonnerie capable de résister à leur tension la plus grande; elles sont exhaussées sur des appuis qui leur donnent l'élévation nécessaire au-dessus des eaux, et qui quelquefois sont formés de pyramides en fer de 50 pieds de haut. Le pont est suspendu à ces chaînes par des barres verticales, dont la longueur est telle qu'il est parfaitement horisontal, malgré la courbure des chaînes qui le soutiennent. Il y a commmunément deux chaînes, une de chaque côté; on les

forme de plusieurs verges de fer, longues de 10 pieds, et réunies à d'autres de même longueur par de forts chaînons ; ces verges ont un pouce de diamètre. On calcule qu'exclusivement à la tension, la chaîne qu'elles composent, peut soutenir verticalement 52,000 livres par chaque section d'un pouce carré; mais on lui donne une fôrce beaucoup plus grande, afin de pourvoir à tout événement extraordinaire. Le plancher est établi sur les poutres què soutiennent les barres verticales; il a jusqu'à 28 pieds de large et se partage en trois parties : savoir, au milieu, un trottoir de 4 pieds de largeur, pour les piétons, et de chaque côté deux voies, larges de douze pieds chacune, destinées pour les voitures. C'est sur ce modèle qu'on a construit dans les Iles Britanniques, le pont sur la Tweed, près de Berwich; celui de Dryburgh, dont la longueur est de 260 pieds, et celui de la Menay, canal qui sépare l'île d'Anglesey du pays de Galles, et dont la largeur est de 580 pieds. On construit maintenant dans l'Inde anglaise, l'un de ces ponts, qui aura une longueur de plus de 120 pieds. Mais le plus grand de tous sera celui qu'on se prépare à élever sur la Tamise, au-dessous du pont de Londres; sa longueur, en y comprenant ses approches, sera de 3,500 pieds; la largeur de son arche centrale sera de 600; la plateforme du pont sera suspendue à 90 pieds au-dessus des plus hautes eaux du fleuve, et les bâtimens du commerce passeront dessous à pleines voiles. Spectacle merveilleux, bien plus digne d'admiration que le colosse de Rhodes, puisqu'au lieu d'un vain monument, il offre une conception dont l'utilité n'est pas moindre que la hardiesse. Pour faire apprécier l'objet de cette construction prodigieuse et la né-

cessité de l'exhausser à une telle élévation qu'elle se projettera sur les deux rives au-dessus du faîte des maisons, il suffit de montrer l'étendue des besoins, qui font parcourir la Tamise par les navires du commerce, et la font traverser d'un bord à l'autre, par l'immense population de la métropole des Iles Britanniques. Dans l'endroit où l'on va construire ce pont suspendu, il passe un si grand nombre de bâtimens, depuis le simple caboteur jusqu'au navire dont la mâture s'élève à plus de 80 pieds, qu'ils égalent au moins, à la fin de l'année, la moitié de la quantité totale des maisons de Paris. Le problême, dont ce pont monumental va donner la solution, consiste à laisser le fleuve libre à cette navigation, et à faire cependant communiquer ses deux rives, dont les relations sont tellement multipliées, qu'il traverse annuellement de l'une à l'autre, un nombre d'habitans surpassant trois fois la population de la France. Le péage des trois grands ponts (*et Londres en compte trois de plus*) fait connaître que ceux-là exclusivement servent, chaque année, à 68,813,000 passans, et à 4,380,000 voitures.

Mais les prodiges de ces constructions sont encore effacés, par le projet qui s'exécute maintenant, de décupler tous les avantages de la facilité, de la vitesse et du bon marché des communications commerciales, en substituant l'emploi des chemins en fer, et des machines à feu, à l'usage des canaux de navigation, et même à celui des charrois. Quoique l'application de la machine à vapeur, au transport des marchandises, par terre, soit une invention qui remonte jusqu'au milieu du dernier siècle, c'est seulement depuis quelques mois, qu'on s'est

occupé, en Angleterre, d'en faire l'un des grands moteurs des communications. Les moyens de transport entre Liverpool et Manchester étant insuffisans et onéreux, un comité a été chargé de faire des expériences, pour constater la différence d'avantages existans dans l'usage d'une même force mouvante, employée sur une route, sur un chemin de fer et sur un canal. La table suivante montre les résultats de ces expériences :

Vitesse.	Poids transporté.		
Milles par heure.	Sur une route.	Sur un chemin de fer.	Sur un canal.
2	3,024 liv.	22,400 liv.	44,800 liv.
3	—	—	19,911
4	—	—	11,200
5	—	—	7,368
6	—	—	4,978
7	—	—	3,657
8	—	—	2,800
9	—	—	2,212
10	—	—	1,792 (1)

Voici ce qui résulte de ces nombres :

La même force, ayant seulement une vitesse de deux milles à l'heure, suffit, sur un canal, pour transporter un poids double de celui qu'elle a la puissance de mouvoir sur un chemin de fer ; mais sur celui-ci, elle peut

(1) *Report of Rail-roads and locomotive Engines, addressed to the committee of Liverpool and Manchester, by Ch. Sylvester.*

transporter 7 fois et un tiers le poids des objets, dont elle aurait opéré la translation sur une grande route ordinaire.

Cette proportion entre les chemins de fér et les autres ne change point, quelle que soit la vitesse, et les premiers ont toujours sur les seconds, l'avantage d'un transport septuple.

Au contraire, l'avantage des canaux sur les chemins de fer n'a lieu que lorsque la vitesse est seulement de 2 milles à l'heure. Quand la rapidité s'augmente, l'avantage tourne en faveur des chemins de fer. Il est déjà pour eux, quand la vitesse est d'une lieue à l'heure, et il s'accroît proportionnellement à ses progrès. Ainsi la même force suffit, quand la vitesse est de 2 lieues à l'heure, pour transporter, sur un chemin de fer, 4 fois et demie, le poids qu'elle peut mouvoir sur un canal; et lorsqu'elle est portée à 3 lieues à l'heure, la même puissance a la faculté de transporter, sur un chemin à ornières de fer, une charge décuple de celle dont elle opère la translation sur un canal.

En conséquence de ces résultats, une association a fait un fonds de 1,900,000 francs, pour établir, entre Liverpool et Manchester, un chemin de fer, qui sera parcouru par des voitures faisant un mille en cinq minutes et demie ou près de 12 lieues à l'heure. Il suffira d'une machine à vapeur pour neuf voitures chargées de 24 tonneaux de marchandises. Une autre association a été formée, pour établir une pareille communication entre la partie orientale de l'Écosse et ses côtes occidentales; et une troisième est projettée pour la construction d'un semblable

chemin entre Londres et Wolwich. On porte le capital des vingt compagnies, formées pour cet objet, dans les Iles Britanniques, à l'énorme somme de 334,800,000 fr. C'est presque moitié plus que le capital des onze compagnies de Londres, pour l'éclairage de cette capitale, par le gaz. Voici les étonnans résultats qu'on attend de cette entreprise.—La distance de la métropole aux principales villes de l'Angleterre, sera réduite d'un quart et même d'un tiers, par les chemins de fer, tracés dans une ligne directe, et dégagés des innombrables sinuosités qu'il faut suivre maintenant dans toutes les communications.—La poste de la capitale arrivera en 12 heures à Manchester, Liverpool et Leids et il ne lui en faudrait pas 24 pour atteindre Glascow et Édimbourg.—L'établissement de doubles ornières en fonte, pour l'aller et le retour, coûtant, par lieue, 364,000 fr., une communication de cette espèce entre Londres et Newcastle reviendrait à 57 millions et demi, somme que rembourserait en cinq ans la consommation de la métropole, en charbon de terre.—Enfin, une seule machine à vapeur suffisant sur un chemin de fer, pour faire aller, en moins de 30 heures, de Londres à Édimbourg, trois diligences chargées de voyageurs et de bagages, on en obtiendrait le même service qui exige maintenant une durée de 50 heures et la force de 300 chevaux.

L'expectative de ces immenses avantages a produit dans la conduite du Gouvernement anglais, un changement qui doit exercer une influence puissante sur le monde commercial. En opposition avec la France, où, depuis Colbert, les arts industriels sont sous la protection du Souverain et

recoivent des secours et des récompenses publiques, l'Angleterre avait toujours abandonné à l'intérêt particulier, le soin d'explorer la carrière de l'industrie. Le ministère, que dirige M. Canning, a cru devoir agir différemment. Dans une réunion, dont l'objet était d'élever aux frais de l'État, dans l'Église de Saint-Paul, un monument funèbre à James Watt, pour perpétuer la mémoire de ce que lui doit sa patrie pour ses utiles inventions, les ministres ont déclaré leur résolution de soutenir et d'encourager ceux qui, par leurs découvertes, ou le succès de leurs travaux contribueraient efficacement à la prospérité individuelle et nationale, et ils ont fait connaître publiquement l'intention d'appuyer et de protéger, tant au nom du Gouvernement du Roi, que par leur influence dans la Chambre des Communes, toute application et tout perfectionnement qui seraient utiles aux progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures de la Grande-Bretagne. Cette déclaration, dont les effets sont anticipés avec confiance, a excité une satisfaction générale, et va sans doute inspirer d'autres créations non moins merveilleuses au génie des arts.

C'est par un tel concours d'efforts, de puissance et de volonté que s'acroissent, avec les progrès du Commerce, la richesse et la prospérité publique, GARANTIES INFAILLIBLES DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS, DE LA STABILITÉ DES INSTITUTIONS ET DU BONHEUR DES PEUPLES.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

RECHERCHES SUR LES MOYENS D'ACCROITRE ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ DU COMMERCE DE LA FRANCE, DANS LES DEUX HÉMISPHÈRES.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

Fautes essentielles à corriger.

TOME I.er

Page 56, ligne 5, propriétaires, *lisez* prolétaires.

TOME II.

Page 9, ligne 1—11 fois, *lisez* 12 à 13 fois.
—*Idem*, ligne 3—990 *lisez* 1110.

